LES Atrocités COMMISES PAR LES POLONAIS CONTRE LES ALLEMANDS DE POLOGNE

DOCUMENT REDIGE ET PUBLIE SUR L'ORDRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DU REICH, AVEC PIECES AUTHENTIQUES A L'APPUI

LES
ATROCITÉS COMMISES PAR LES POLONAIS CONTRE LES ALLEMANDS DE POLOGNE

DOCUMENT RÉDIGÉ ET PUBLIÉ
SUR L'ORDRE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DU REICH, AVEC PIÈCES AUTHENTIQUES À L'APPUI

DEUXIÈME ÉDITION AUGMENTÉE

BERLIN 1940

Rédigé par Hans Schadewaldt

ÉDITIONS VOLK & REICH BERLIN

« S'il est des vices auxquels incline de nature une nation et que la raison exige de dompter par des lois sévères, ce sont chez les Polonais la cruauté barbare et le désordre, ce dernier étant aussi répandu que la première. »

Sir George Carew: A Relation of the State of Polonia and the united Provinces of that Crown, anno 1598.

Que périsse l'Allemand, notre ennemi!
Pillez, volez, brûlez et incendiez!
Faites périr l'ennemi dans la souffrance.
Celui qui pend les chiens d'Allemands
Recevra de Dieu sa récompense.

Moi, le prêtre, je vous promets en revanche
L'abondance au royaume des cieux . . .
Mais malédiction au misérable
Qui chez nous plaidera en faveur de l'Allemand!

Chant provocateur des Polonais pendant l'insurrection de 1848.

« . . . Elles (les autorités polonaises) torturent ceux qui ne veulent pas faire des aveux, de sorte que l'inquisition du Moyen Age pâlit devant les tortures infligées aux détenus politiques de Vilno, et de son territoire. »

Pierre Valmigère: Et Demain? France, Allemagne et Pologne. Paris, 1929, p. 58.

Plus on pénètre en Pologne, plus on rencontre le crime et le vol! **Proverbe russe.**

« L'un des peuples slaves, les Polonais, forme, il est vrai, une triste exception. Son histoire est marquée par des traits de violence et d'intolérance. »

Danilewski: La Russie et l'Europe.

« . . . Il serait peut-être ennuyeux d'énumérer par le menu tous les cas d'oppression, . . . le rapport s'allongerait de manière impossible. Mais il y a cependant certaines choses que l'on ne peut passer sous silence et que l'humanité civilisée doit savoir, — les actes d'effroyable et d'inhumaine barbarie . . . commis dans les geôles polonaises . . . »

« Manchester Guardian » du 12 décembre 1931, sous le titre: Oppression of Ukrainians. Methods of Middle Ages revived by Poles. — From our Special Correspondent, Lemberg.

« . . . Lorsque le Polonais doit céder et se trouve le plus faible, il sait fort bien se montrer souple et humble, mais lorsqu'il découvre le point faible de l'adversaire et le maîtrise, alors il devient arrogant et cruel . . . La licence désordonnée dans laquelle vit le Polonais et la loi qui permet de réparer, à quelques exceptions près, tous les crimes par de l'argent, expliquent que, parmi d'autres vices, le meurtre soit courant en Pologne. »

Journal de voyage d'un noble frison, Ulrich von Werdum, 1671/72.

« Frères et compatriotes qui avez appris, comme moi, à votre propre détriment, à connaître les Polonais, joignez votre voix à la mienne, afin de mettre à l'avenir un terme à la méchanceté, à la duplicité de ce peuple. Que tous les frères m'entendent, et que l'écho le répète: le Polonais est sans foi ni loi, et la parole d'un Kalmouk a plus de poids que tous les traités signés en Pologne. »

M. Méthée: Histoire de la Prétendue Révolution de Pologne. Paris, 1792, p. 184.

« Les paysans s'adonnent à l'ivrognerie, aux insultes, aux querelles et au meurtre. On ne trouverait guère autant d'assassinats chez un autre peuple. »

Richard Roepell: Histoire de la Pologne. Tome I. Hambourg 1840.

« En Pologne on trouve un singulier pêle-mêle de brutalité sarmate et néo- zélandaise jointe à une exagération de la culture française. Le peuple polonais est un peuple dénué de goût, ignorant et dont l'esprit est dominé par l'appétit du luxe, la frénésie du jeu et les folies de la mode. »

Georg Forster: Lettres, tome I, page 467.

Pamphlet polonais incitant au meurtre.

« Ne pouvons-nous donc faire comme les Espagnols? Que tous ceux qui peuvent marcher prennent les armes et courent sus à l'ennemi. Les femmes, les enfants, les vieillards assassineront chez eux tout soldat ennemi qui se présentera. Quand il passera à travers la ville, jetez par les fenêtres de l'eau bouillante sur lui, lancez-lui des pierres! Que partout guette la perdition! Cachez les vivres, enfouissez-les! Au front, notre armée polonaise les éblouira de ses armes. — Nous verrons alors si nos oppresseurs, tous les trois, resteront seulement quelques mois encore sur le sol sacré de la Pologne. Non, ils n'y resteront pas si longtemps. Ceux qui auront pu se sauver devant les armes de la Pologne, s'enfuiront en grande hâte au delà des frontières polonaises. »

Extrait du pamphlet: « Paroles de vérité pour le peuple polonais ». Imprimé sous la protection de la très sainte Mère du Seigneur, protectrice de la Pologne. 1848.

« Mais les voisins immédiats de la Pologne connaissent depuis longtemps ces brillantes promesses ... et ils s'en méfient.

Une longue expérience leur fait craindre que les Polonais ne se montrent dans l'administration de leur nouvelle indépendance sans aucun sens de l'ordre et n'y apportent l'anarchie, le trouble et la corruption.

Les voisins de la Pologne qui savent que le Polonais est vindicatif, colérique et querelleur, redoutent que sa domination ne se montre brutale, maladroite, intolérante et tyrannique. »

d'Etchegoyen, Olivier: Pologne, Pologne ... Paris 1925.

« Les minorités en Pologne doivent disparaître. La politique polonaise fait en sorte que ce ne soit pas seulement sur le papier qu'elles disparaissent. Cette politique est poursuivie de la façon la plus brutale, et sans aucun égard à l'opinion publique du monde entier, aux traités internationaux ou à la Société des Nations. L'Ukraine sous la domination polonaise est devenue un enfer. Et la situation est pire encore en Russie Blanche. Le but de la politique polonaise est la disparition des minorités, sur le papier et en réalité. »

« Manchester Guardian » du 14 décembre 1931. D'un correspondant spécial de Varsovie.

Protestation d'hommes politiques et d'intellectuels français contre le terrorisme exercé en Pologne contre les minorités.

« Protestation contre la Terreur blanche en Pologne. Une vague de terreur passe en ce moment sur la Pologne. La presse du pays peut à peine en parler, car elle est jugulée . . . c'est dans toute son horreur, le règne de la police et ses sauvages répressions. Les prisons de la République polonaise contiennent aujourd'hui plus de 3000 condamnés politiques . . . Maltraités par les geôliers, injuriés, frappés à coups de ceinturons et de bâtons, . . . la vie qui leur est infligée est telle que, dans de nombreuses prisons, les détenus préfèrent la mort à la torture lente qu'ils subissent. Pas toujours lente d'ailleurs: tout récemment, des constatations médicales demandées par la famille d'une détenue qui s'était « suicidée » dans sa cellule, le 14 février, Olga Bessarabova, ont permis d'établir que la mort était survenue après des coups et des traitements odieux . . . Au nom de la plus stricte humanité, nous protestons vivement contre de tels abus et demandons qu'il soit fait droit aux revendications élémentaires énoncées par les prisonniers.

Paul Painlevé, Édouard Herriot, Léon Blum, Paul-Boncour, Séverine, Romain Rolland, Victor Basch, Georges Pioch, Pierre Caron, Charles Richet, Aulard, Hadamard, Bouglé, F. Hérold, Mathias Morhardt, Jean-Richard Bloch, Pierre Hamp, Charles Vildrac, Lucien Descaves, Henri Béraud, Michel Corday, Léon Bazalgette, Paul Colin, Albert Crémieux, Henry Marx, Paul Reboux, Noël-Garnier. »

(Publié à Paris, au mois de mai 1924.)
(Cité d'après: La terreur blanche en Pologne. Édition du conseil national ukrainien. Vienne 1925, p. 7.)

Jusqu'à présent plus de 58.000 morts et disparus

Tel est le chiffre des pertes subies par l'élément allemand dans les journées de sa libération du joug polonais. Chiffre dont la tragique signification pèsera éternellement sur le peuple polonais et qui montre toute la sauvagerie du terrorisme polonais. Au jour où ont été arrêtés les chiffres publiés dans la première édition de ce recueil de documents (le 17 novembre 1939), 5.437 meurtres avaient été indubitablement constatés, meurtres commis en Pologne sur des hommes, des femmes et des enfants appartenant à l'élément allemand par des membres de l'armée polonaise et par des civils polonais. Déjà alors, il était évident que le chiffre des personnes assassinées augmenterait encore notablement. En effet, jusqu'au 1er février 1940, le nombre des cadavres identifiés d'Allemands minoritaires s'est élevé à 12.857. A ce chiffre de 12.857 victimes identifiées, il faut ajouter celui de 45.000 disparus, d'après l'état actuel des constatations officielles des personnes disparues depuis le début de la guerre entre l'Allemagne et la Pologne, et que l'on doit considérer, puisque l'on n'en a plus trouvé de traces, comme ayant également été assassinées. Ainsi, jusqu'à l'heure actuelle, on a constaté plus de 58.000 victimes appartenant à l'élément allemand minoritaire en Pologne. Mais cette liste effrayante des pertes subies par l'élément allemand minoritaire est encore loin d'être close. Il ne fait point de doute que les recherches qui se poursuivent feront découvrir encore de nombreux milliers de morts et de disparus. Le récit des atrocités polonaises ci-après décrites, ne comprend pas seulement les cas de meurtres et de mutilations, mais aussi tous les autres actes de violence, mauvais traitements, viols, actes de brigandage et de déprédation. Pourtant, il n'offre qu'une petite partie de tous les faits dont le détail s'appuie sur des preuves irréfutables, contrôlés officiellement.

TABLE DES MATIERES

SOURCES ET EXPLICATIONS

L'exposé de toute la série des atrocités commises contre les Allemands en Pologne s'appuie sur les dossiers d'instruction criminelle des tribunaux spéciaux de Bromberg et de Posen, sur les dossiers des recherches des commissions spéciales du chef de la police de sûreté auxquels collaborèrent les experts légistes de l'Inspection sanitaire de l'Armée attachée au Commandement suprême de l'Armée et sur les dossiers d'enquêtes du Bureau d'instruction concernant les violations du Droit international, attaché au Commandement suprême de l'Armée. Les documents authentiques se rapportant aux différents cas d'atrocités ont été empruntés aux dossiers précités.

Les tribunaux spéciaux de Bromberg et de Posen sont des tribunaux ordinaires qui jugent d'après les lois générales allemandes et la jurisprudence de la Cour Suprême, et devant lesquels les procès se déroulent conformément aux règles de la procédure pénale allemande. On a tiré des dossiers de ces tribunaux spéciaux et utilisé les constatations des jugements exécutoires, jusqu'à la date du 15 novembre 1939, ainsi que les dépositions faites sous la foi du serment par des témoins, tant allemands que polonais. On a extrait des dossiers d'instruction des commissions spéciales, les rapports faits par la police criminelle, les documents et illustrations. Aux travaux des médecins légistes ont été empruntés des reproductions (procès-verbaux, photographies, préparations) et le rapport collectif présenté sous forme de mémoire relatif aux autopsies des personnes assassinées Aux dossiers du Bureau d'instruction de l'Armée, on a surtout emprunté les dépositions de témoins faites sous la foi du serment devant les juges de la justice militaire; elles sont extraites des deux volumes publiés par le Commandement suprême de l'Armée (Section juridique de l'Armée) sous les titres: « Atrocités polonaises commises contre des Allemands et des prisonniers de guerre à Bromberg, Pless, Stopanica » (t. I) et « Atrocités polonaises commises contre des Allemands de Pologne et des prisonniers de guerre sur le territoire de la province de Posen » (t. II).

Aux procès-verbaux ont été joints des récits vécus faits par des Allemands arrêtés, maltraités et déportés, ainsi que des photographies de nombreuses atrocités (assassinats, mutilations, pillages) commises contre des Allemands par des soldats de l'armée polonaise et par la population civile polonaise. Ces photographies sont la reproduction exacte de clichés qui ont été pris des victimes assommées, fusillées et mutilées, à l'endroit même du crime, ou bien au lieu où on les a découvertes. Les photographies dont l'authenticité paraissait douteuse n'ont pas été admises dans la collection. On a aussi ajouté des photographies de pages entières de faire-part de décès ou de disparition publiés jour par jour dans les journaux de Bromberg et de Posen, même des semaines après les journées de terreur.

Dans le texte, on désigne les procès-verbaux du Bureau d'instruction de l'Armée sous les initiales WR I ou WR II, ceux des tribunaux spéciaux sous les initiales Sd. K. Ls. ou

Sd. Is., avec les numéros d'ordre des pièces, les résultats des recherches des commissions spéciales du chef de la sûreté (Police criminelle du Reich), sous les initiales RKPA, et enfin les résultats des autopsies et des examens des cadavres, sous les initiales OKW. HS In. Br. ou P.

Les matières concernant les atrocités sont si abondantes qu'il n'a pas été possible de reproduire en entier le texte des procès-verbaux des cas prouvés par des documents. Quelques-uns de ces procès-verbaux sont reproduits d'après les originaux des dossiers, d'autres ne donnent que les passages principaux des dépositions de témoins. On a dû renoncer, pour la même raison à publier les rapports médicaux concernant les Allemands qui ont été grièvement blessés par les Polonais lors de leur déportation. Ces rapports, qui traitent une quantité de faits et sont riches en renseignements de toute sorte, se trouvent à l'Hôpital de l'Établissement des diaconesses protestantes de Posen et à l'infirmerie militaire de l'Hôpital municipal de Bromberg. Le présent livre n' offre qu'un choix d'illustrations emprunteés à notre riche collection. Tous les actes et documents utilisés pour cette collection de pièces justificatives sont conservés à Berlin dans les administrations centrales compétentes.

Dans ce livre, qui traite exclusivement des actes de violence exercés sur des Allemands, on n'a pas pris en considération les documents, conservés ailleurs, se rapportant aux violations des Polonais contre le Droit de la Guerre et le Droit international dans le traitement des prisonniers de guerre et des Allemands tombés. De même, les cas innombrables d'atrocités commises contre des Allemands avant le début de la guerre ne sont pas compris dans cette collection.

Exposé

LES RELATIONS GERMANO-POLONAISES JUSQU'AU DÉBUT DE LA GUERRE

L'Europe respira lorsque, le 26 janvier 1934, la nouvelle se répandit que l'Allemagne et la Pologne avaient conclu un accord d'entente. La volonté de paix d'un réaliste, Adolf Hitler, et le sens des réalités d'un homme d'État, le maréchal Pilsudski, s'étaient rencontrés dans leurs efforts en vue d'ouvrir une nouvelle phase dans les relations politiques entre la Pologne et l'Allemagne, et, par une entente directe d'État à État, d'assurer une paix durable entre les deux pays. Tous ceux qui voyaient un danger immédiat pour la paix européenne dans la tension latente germano-polonaise, ont reconnu que le désir des deux hommes d'État de collaborer d'une manière constructive, était dans l'intérêt d'une pacification générale de l'Europe. La déclaration commune germano-polonaise était dictée par le désir de transformer peu à peu en une amitié durable la collaboration introduite par le pacte de dix ans, et, au cours de cette évolution pacifique, d'amener, par une entente amicale et de bon voisinage, une solution acceptable, pour les deux peuples, aux questions pendantes entre l'Allemagne et la Pologne. Les milieux polonais compétents n'ont jamais ignoré que des questions restaient ouvertes entre l'Allemagne et la Pologne et que le Reich ne pourrait jamais reconnaître définitivement la frontière orientale tracée arbitrairement par le Traité de Versailles. Les espérances fondées par l'Allemagne et par tous les amis de la paix sur la politique de réconciliation germano-polonaise ne pouvaient cependant se réaliser que dans la mesure où la Pologne se montrerait loyalement disposée à pratiquer une politique d'entente.

A cette époque déjà, certaines forces étaient à l'œuvre à l'étranger pour troubler le travail de conciliation germano-polonaise, car les adversaires du Troisième Reich non seulement n'avaient aucun intérêt à une détente entre l'Allemagne et la Pologne, mais ils aidaient même, secrètement ou ouvertement, à attiser la campagne dirigée en Pologne contre l'Allemagne et les Allemands, campagne dont les manifestations ne cessaient de se renouveler. Le changement du cours politique à Berlin et à Varsovie les incommoda fortement. En outre, la réconciliation de la Pologne avec son voisin de l'ouest ne correspondait pas au but poursuivi par les partisans du Traité de Versailles, qui visaient, au contraire, à faire de la Pologne l'antagoniste irréductible de l'Allemagne et un instrument de leur politique d'encerclement contre le Reich. C'est ainsi que les adversaires d'un rapprochement germano-polonais mirent tout en œuvre pour étouffer dans son germe toutes les prémices d'une réconciliation entre l'Allemagne et la Pologne, en attisant les vieux antagonismes et en rendant suspecte toute tentative pour arriver à un compromis politique raisonnable. Soutenus par des associations polonaises chauvines et par la presse polonaise soumise à une forte influence juive, les saboteurs de la pacification prirent bientôt le dessus. Alors la campagne d'excitations, en devenant de plus en plus vive, influença davantage encore l'opinion publique polonaise et la poussa à la révolte contre l'Allemagne et les Allemands vivant en Pologne. Cette agitation

trouva également un terrain fécond chez les autorités polonaises et dans l'Armée. Les efforts incessants que le gouvernement allemand a faits à Varsovie afin d'exhorter les milieux responsables de la formation de l'opinion publique en Pologne à un désarmement moral efficace, conformément à l'esprit et à la lettre de l'accord de presse germano-polonais du 24 février 1934, n'eurent aucun succès.

Depuis Versailles, la situation politique entre l'Allemagne et la Pologne ne s'était jamais calmée; au contraire la privation systématique de tous droits dont était victime la population allemande fixée dans les anciennes provinces prussiennes, pesait de telle façon sur les relations germano-polonaises qu'une grande partie de l'opinion mondiale doutait de prime abord de la réussite de l'entente germano-polonaise. D'après la conception allemande, seule la forte personnalité de Pilsudski semblait garantir, qu'à la suite des effets obtenus par l'idée d'une entente, un revirement d'opinion se produirait en Pologne, ce qui amènerait un changement dans l'attitude hostile des cercles polonais à l'égard du groupe ethnique allemand. En tout cas, le Führer tenait absolument à ce que la collaboration germano-polonaise, en dépit des circonstances accessoires gênantes, fût tentée et encouragée, et que l'on tînt bon jusqu'à ce que le succès espéré fût obtenu quelles que fussent les déceptions que causaient au gouvernement du Reich les mesures brutales prises par les Polonais dans le domaine des minorités politiques ainsi que la campagne d'agitation de la presse polonaise.

Même du vivant de Pilsudski, on avait pu constater que l'autorité du maréchal ne suffisait pas, à elle seule, pour obtenir des autorités polonaises subalternes un traitement plus équitable du groupe minoritaire allemand. Le chauvinisme polonais se modéra un tant soit peu à cette époque, pourtant il n'était pas supprimé; les méthodes d'oppression étaient temporairement moins brutales, mais, en revanche, plus raffinées. Le système politique basé sur le vieux mot d'ordre de l'extermination des Allemands continuait à subsister librement sous la responsabilité du gouvernement de Varsovie et rentra en action, en jetant le masque, après le décès du maréchal Pilsudski. On ne tarda pas, en outre, à annoncer, de façon agressive, par des discours et des écrits, des désirs et des buts d'annexion à l'égard de l'Allemagne.

Les efforts continuels faits, malgré tout, du côté allemand, pour assurer dans la politique de détente des rapports supportables entre la population polonaise et le groupe ethnique allemand, se heurtèrent à l'attitude indifférente du gouvernement polonais et échouèrent. L'attitude négative de la Pologne, caractérisée par une suite ininterrompue de manquements à l'esprit du pacte germano-polonais, et par des violations continuelles des principes de la protection des minorités à l'observance desquels le gouvernement polonais s'était engagé par les déclarations réciproques sur les minorités du 5 novembre 1937, devint tout à fait notoire lorsque, le 27 février 1939, les représentants des autorités centrales des deux pays se réunirent à Berlin pour délibérer sur les questions minoritaires pendantes. Des négociations stériles montrèrent que la Pologne ne voulait pas suivre le chemin tracé par le maréchal Pilsudski, c'est-à-dire vivre dans la paix et dans la concorde avec son voisin allemand. L'attitude évasive du colonel Beck, ministre polonais des Affaires Étrangères, à l'égard du désir du Führer, maintes fois exprimé sous une forme amicale au gouvernement polonais, de parvenir à un accord dans le règlement de la question de Dantzig, et dans celle d'une

jonction de la Prusse Orientale avec le Reich, fit mieux apparaître de mois en mois l'aversion méthodique qu'éprouvaient les autorités polonaises pour une entente avec l'Allemagne. La résistance plus vive de la Pologne contre toute réparation ou même contre tout adoucissement de l'injustice de Versailles à la frontière orientale allemande, correspondait à une nouvelle aggravation de la politique polonaise contre les citoyens du groupe ethnique allemand et au chauvinisme de la presse polonaise, devenu une provocation non dissimulée à l'adresse du Reich allemand.

Dès le printemps de 1939, il devint évident que le changement de cours de la politique polonaise était mû par deux forces: l'opinion polonaise était remplie d'une haine sans pareille pour tout ce qui était allemand, haine qui avait été provoquée par une campagne de calomnies tolérée par le gouvernement. Toute manifestation de vie nationale allemande était interprétée comme étant dirigée contre l'État polonais et l'extermination de tout ce qui allemand était devenu un véritable devoir national. Les dirigeants polonais tenaient évidemment pour une faiblesse la réserve observée par le gouvernement du Reich vis-à-vis de la recrudescence de haine contre les Allemands. Dans cette erreur fatale, on se laissa aller envers l'Allemagne à de violentes provocations qui aboutirent à des demandes passionnées d'annexion de territoires allemands, et à la folle prétention d'avoir, pour l'espace vital polonais, l'Elbe comme frontière. Le gouvernement polonais laissa libre cours à cet annexionisme guerrier, ainsi qu'aux sauvages menées des oppresseurs, soutenus par les autorités, du groupe ethnique allemand dans les voïvodies de l'ouest. Il assuma de ce fait la responsabilité pour le développement de cette atmosphère de fièvre, d'où sortit le chaos moral qui aboutit aux assassinats commis dans les villes et dans les campagnes par des soldats polonais et des civils armés sur des milliers d'Allemands innocents et sans défense.

Comment le gouvernement polonais pouvait-il laisser prendre une tournure si dangereuse aux sentiments qui animaient le pays, au point de livrer lui-même ses citoyens de race allemande à la fureur sanguinaire de brutes polonaises, contre toute constitution, tout droit, toute morale et tout sentiment d'humanité? Comment les dirigeants polonais ont-ils pu, devant leur peuple et leur État, s'engager dans une voie qui menait à une tension irréparable des relations avec le Reich allemand, sans se rendre compte des conséquences inévitables d'un conflit armé avec l'Allemagne? Cette question nous amène à parler de cette deuxième force qui s'exerçait de l'extérieur sur la Pologne et qui faisait croire à ce pays qu'il pouvait faire litière de tout égard pour les Allemands et pour le Reich. Cette force, c'était l'Angleterre, c'était cette garantie d'assistance donnée à la Pologne par le gouvernement britannique, c'était le facteur anglais qui «activait» de telle façon la politique d'encerclement britannique par l'enjeu de la Pologne que la guerre désirée et préparée de longue main par l'Angleterre pour abattre l'Empire allemand, devait éclater à cause de Dantzig et du Corridor. Aucune modération, pensait-on sans doute à Varsovie, aucune réflexion n'était nécessaire pour éviter de pousser les choses à l'extrême, puisque l'Angleterre couvrait le jeu infernal: elle garantissait l'intégrité de l'État polonais ! La promesse d'assistance britannique avait réservé à la Pologne le rôle de bélier politique et, depuis ce temps — là, elle se permettait toutes les provocations à l'égard du Reich et rêvait même dans son aveuglement d'une « bataille victorieuse » sous les murs de Berlin. Sans les menées obstinées

de la clique guerrière anglaise poussant la Pologne à une résistance opiniâtre, sans les promesses de cette clique, derrière lesquelles Varsovie se sentait si sûre, le gouvernement polonais aurait difficilement laissé les choses aller jusqu'au point où les Polonais, militaires et civils, confondaient le mot d'ordre: exterminer les Allemands, avec la sommation: assassiner les Allemands et les tuer d'une façon bestiale (1). Si l'Angleterre n'avait pas donné carte blanche à la Pologne, le gouvernement polonais aurait tenu compte de l'offre d'entente faite par le Führer dans son discours prononcé publiquement devant le Reichstag le 18 avril 1939; il n'aurait pas, à partir de ce moment, mis la machine de guerre en mouvement et ouvert la porte toute grande aux pratiques d'anéantissement des voïvodes contre le groupe ethnique allemand. Depuis longtemps déjà, l'élément allemand en Pologne était baîllonné et privé de ses droits (2), les entreprises allemandes et les particuliers étaient ruinés par milliers par le retrait des commandes et le boycottage, par des impôts sévèrement établis et encore plus sévèrement recouvrés, par les retraits de concession, l'expropriation et le refus d'autorisation d'acquérir des immeubles. De plus, par suite de congédiements en masse, dictés par des raisons politiques nationales, de nombreux ouvriers et employés allemands, pour la plupart qualifiés, étaient sans moyens d'existence pendant des années; par l'application unilatérale de la loi sur la réforme agraire et de l'ordonnance concernant les zones frontalières, l'émigration des Allemands domiciliés en Pologne fut obtenue par la force; les services divins allemands furent troublés, les journaux allemands à chaque instant confisqués; l'usage de la langue allemande fut rendu impossible dans la rue, dans les magasins, dans les restaurants; des Allemands, surtout à la campagne, furent attaqués dans leurs habitations et dans leurs fermes; mais à partir de mai 1939, ce ne furent qu'interdictions et punitions, fermetures d'écoles, d'écoles enfantines, de bibliothèques, de foyers allemands; suppressions de coopératives, d'associations culturelles, d'œuvres de charité; enfin l'insécurité personnelle de chaque Allemand s'accrut dans des proportions inconcevables en dépit des droits garantis par la constitution au groupe ethnique allemand.

(1) Le caractère national passionné des Polonais, toujours porté à l'extrême, la folie politique des grandeurs, la polémique contre l'Allemagne et le groupe ethnique allemand, qui s'était déchaînée dans la presse depuis plusieurs années déjà, et qui avait pris, dans les derniers mois avant la guerre, des allures agressives et sanglantes, tout cela aurait dû faire comprendre au gouvernement anglais que le vif intérêt manifesté par l'Angleterre pour la politique guerrière de la Pologne et attesté par le pacte d'assistance, devait forcément amener un accroissement épidémique de la haine populaire et des excès sanglants inimaginables contre les Allemands. Dans le cas où le gouvernement anglais ne se serait pas rendu compte des conséquences horribles de l'enivrement causé en Pologne par son pacte d'assistance, son crime apparaît encore plus grave en présence de l'ampleur et de la bestialité des atrocités polonaises commises sur les Allemands. Seul celui qui a été en contact avec des Polonais durant ces semaines décisives peut mesurer l'effet destructif et immédiat produit par la promesse d'assistance de Chamberlain sur l'âme et la mentalité polonaises.

(2) Les pertes énormes subies par les Allemands en Pologne sous la domination polonaise, dans le domaine de l'émigration, du vol de terres et de la fermeture d'écoles allemandes, peuvent être exprimées dans les chiffres suivants: jusqu'au milieu de l'année 1939, 1.400.000 Allemands avaint émigré de Posnanie - Prusse Occidentale et de Haute - Silésie, sous la pression des autorités polonaises, et les Allemands avaient perdu 631.644 hectares de terres, à savoir 132.644 hectares par annulation et liquidation. Sur les 657 écoles publiques de la minorité allemande (498 en 1927), il n'y en avait plus que 185 (dont 150 en Posnanie-Prusse Occidentale, et 35 en Haute-Silésie) au début de l'année scolaire 1938/39.

LES ATROCITÉS POLONAISES

Durant les vingt années de la domination polonaise, les Allemands vivant en Pologne ont connu une longue détresse morale et physique; ils savaient, en outre, que leur situation deviendrait plus précaire encore, à mesure qu'empireraient les relations germano-polonaises, et qu'elle deviendrait aussi plus dangereuse puisqu'ils étaient dénués de tout droit et de toute protection. Pendant les dernières semaines qui précédèrent la guerre, ils se virent si opprimés, leur vie privée fut tellement surveillée par des espions polonais, qu'ils durent évidemment flairer le danger créé par la campagne de provocations ouvertes ou secrètes déchaînée par les Polonais. Cependant, les plus grands pessimistes eux-mêmes n'avaient pu s'imaginer que les menaces, les attaques, les violences quotidiennes pussent dégénérer en vastes massacres commis sur des hommes, des femmes et des enfants, massacres dont le chiffre épouvantable dépasse celui de 58.000 On sentait contre tout ce qui était allemand l'immense haine des Polonais excités par tous les moyens de la propagande, par la presse, la radio, et par certains prêtres. Quotidiennement on avait des preuves de l'attitude opposée à toute entente loyale des gouvernants de Varsovie. Cette attitude négative se transformait chez les fonctionnaires subalternes en fanatisme le plus farouche contre tous les Allemands, que l'on soupçonnait d'être des espions et des ennemis de l'État. On savait que les membres de la Fédération de l'Ouest, les insurgés, les membres des sociétés de tir nourrissaient quelque mauvais dessein et que l'on avait exercé systématiquement la jeunesse polonaise, notamment les Éclaireurs, au maniement des armes dans des cours dirigés par des militaires. On lisait les imprécations de la presse polonaise et on entendait les grossières provocations des agitateurs publics; on sentait cette atmosphère empoisonnée s'étendre de semaine en semaine et pénétrer plus profondément dans le peuple polonais, si bien que les éléments polonais réfléchis étaient entraînés dans le tourbillon qui emportait toute pensée raisonnable et tout sentiment moral envers les Allemands persécutés et torturés. On se trouvait en présence d'une psychose politique sous l'influence de laquelle chaque Polonais, perdant tout scrupule, se sentait capable de commettre n'importe quel acte, même le plus cruel, contre les Allemands.

Dans les villages, pendant les dernières journées du mois d'août 1939, on menaçait ouvertement les Allemands de les égorger (1); dans les villes, la folle campagne d'excitations, provoquée et même favorisée par le Gouvernement polonais, les actes de boycottage, de terrorisme, les menaces de mort contre les Allemands avaient pris de telles proportions que la sauvage explosion des passions nationalistes des Polonais dressés contre l'élément allemand, apparaît comme la solution inévitable, (amenée par les autorités polonaises) d'une tension devenue insupportable entre l'Allemagne et la Pologne Avec l'entrée des troupes allemandes en Pologne, le 1er septembre, commença

(1) Assassinat de Sieg (Sd. Is. Bromberg 819/39).

2

la résistance aux provocations et aux excès des Polonais, dont la soldatesque avait même envahi sur certains points le territoire du Reich, et les autorités et les formations militaires polonaises s'étant enfuies, la contre-attaque déferla avec la force d'un raz de marée, faisant crouler les derniers piliers de l'ordre. Alors s'abattit sur ces femmes, sur ces hommes allemands, conscients d'être absolument sans protection (1), mais qui, cependant, se sentaient forts de leur confiance en une prochaine délivrance, un orage épouvantable sous forme de sanglantes tueries. Certes, quelques uns d'entre eux avaient pu prendre la fuite à temps et passer la frontière du Reich, ou se rendre à Dantzig pour se mettre en sûreté (2), car les Polonais leur avaient dit et répété qu'en cas de guerre tous les Allemands seraient assassinés et toutes les fermes allemandes seraient incendiées. Pourtant, la plupart des Allemands, ne croyant pas que les Polonais réaliseraient leurs menaces tinrent bon et restèrent dans leurs propriétés légitimement acquises ou bien qu'ils tenaient de leurs ancêtres depuis des siècles. On se demandera pourquoi toutes les couches de la population polonaise ont participé aux désordres contre les Allemands; pourquoi, chez les Polonais qui avaient vécu en bonne intelligence avec les Allemands depuis des années, aucune main ne s'est levée pour protéger les Allemands livrés aux fureurs de la populace; pourquoi des Polonais, qui n'avaient aucune raison de se tourner contre tel ou tel Allemand, connu ou inconnu, ont pris part à ces atrocités inouïes. En voici l'explication: Ces machinations criminelles contre les Allemands avaient été méthodiquement préparées; elles étaient commandées. On se demande si les sentiments religieux, les sentiments chrétiens de cette Pologne si catholique n'auraient pas dû faire naître des scrupules moraux et lui imposer quelque retenue. Il n'en fut rien. Bien au contraire, l'assassinat en masse de pasteurs protestants, la démolition de presbytères protestants, le pillage et le rançonnement des églises protestantes (3), tout cela prouve que l'équation dont s'est toujours servie si volontiers la propagande polonaise: protestant = Allemand, catholique = Polonais, n'a pas été négligée et que l'on a exploité politiquement le point de vue confessionnel comme instrument de massacre. Dans bien des cas, il a suffi

(1) « On vivait dans une agitation permanente parce qu'on n'était plus sûr de sa vie ... Toute la nuit ils rôdaient autor de la maison, et il est difficile de supporter cette présence incessante, la proximité d'un danger constant. » C'est ainsi que Madame Lassahn, femme du pasteur de Bromberg-Schwedenhöhe, caractérise la funeste atmosphère qui régnait avant le dimanche sanglant de Bromberg (récit vécu de Mme. L.) L'Allemand Gerhard Grieger, âgé de 32 ans, s'exprimait de la même façon peu de temps avant d'être bestialement assassiné. » J'ai un sentiment d'angoisse; je me sens constamment épié; j'aimerais mieux m'en aller. » Et le témoin Klawun, ancien juge au tribunal de première instance de Posen, confirme « qu'ils rôdaient partout et nous observaient. » (Procédure criminelle contre Nowitzki, passim Sd. K. Ls. Posen 28/39.)

(2) Tragique est le cas du pasteur Reder de Mogilno: il était en vacances à Zoppot lorsqu'il reçut son ordre d'internement. Il aurait eu la possibilité de s'enfuir, mais il se conforma à l'ordre reçu pour se trouver aux côtés des habitants de sa commune, internés comme lui. Il a été abattu d'un coup de pistolet par le commandant polonais de la garde de Glodno, frappé de plusieurs coups de crosse, et une sentinelle lui a donné le coup de grâce. (OKW. HS. Ins. Br. 80.)

(3) Les églises et maisons des communautés protestantes ont été détruites et incendiées à Bromberg-Schwedenhöhe, à Hopfengarten près de Bromberg, à Grossleistenau près de Graudenz et à Kleinkatz près de Gdynia. Le nombre des presbytères pillés et dévalisés n'est pas encore connu. Une « perquisition » au consistoire évangélique de Posen témoignait d'une véritable folie dévastatrice. A l'église paroissiale de Bromberg et à l'église St. Pierre à Posen, les autels ont été souillés, les cierges brisés, les bibles et les habits sacerdoteux mis en pièces (Revue: Junge Kirche du 4 nov. 1939).

pour être arrêté (1) de répondre affirmativement à la question: Etes-vous Allemand et protestant? Du reste, le motif principal était le fait d'appartenir à l'élément allemand, car même des catholiques allemands ont été persécutés et assassinés, et des prêtres catholiques ont aussi été maltraités et entraînés lorsqu'ils ont déclaré être Allemands minoritaires. De même, le reproche qu'un Allemand envoyait son enfant à l'école allemande ou qu'il « n'avait pas appris le polonais en vingt ans de domination polonaise », suffisait pour qu'on le tuât (2). Celui qui savait le polonais ou pouvait se faire comprendre en polonais ou bien qui pouvait se faire passer pour Polonais, était épargné (3). Preuve de plus qu'on en voulait uniquement à la vie et aux biens des Allemands. Autre preuve: les hordes qui fouillaient les maisons, les greniers et les caves, de leur propre chef ou accompagnées de soldats polonais ne recherchaient que les Allemands qu'ils entraînaient dans la rue. Lorsqu'elles ne trouvaient aucun Allemand, elles se retiraient sans rien faire aux Polonais présents (4). On a assassiné aveuglément tous les Allemands, quels que fussent leur âge, leur profession, leur situation sociale, leur confession, leur sexe. Aucune profession ne fut épargnée: paysan ou propriétaire, instituteur, curé, médecin et commerçant, ouvrier ou industriel. Les victimes n'étaient pas fusillées d'après la loi martiale, les massacres d'Allemands n'ont du reste jamais été perpétrés à la suite d'un jugement. C'est sans raison aucune que ces victimes ont été fusillées, torturées, frappées, égorgées (5), et, le plus souvent encore, bestialement mutilées. Il s'agit là d'assassinats prémédités, commis par des soldats polonais, des agents de police, des gendarmes et, plus tard, par des civils armés, des lycéens, des apprentis. La P. W., la O N. (6), des insurgés en uniforme, des membres de la Fédération de l'Ouest, des sociétés de tir, des cheminots, des criminels mis en liberté, telle est cette tourbe qui a participé aux meurtres (7). On

(1) Le témoin Kube, Bromberg, Bergkolonie no. 13, affirme sous la foi du serment qu'un soldat polonais, qui avait pénétré dans son appartement, demanda à son neveu Karl Braun, en visite chez lui, son nom et sa confession. Braun dit son vrai nom et déclara qu'il était protestant. Là-dessus le soldat l'arrêta et l'emmena. Depuis ce temps, Braun a disparu sans laisser de traces. Il a été évidemment fusillé. (Sd. K. Ls. Bromberg 32/39.)

(2) Dépositions de témoins dans les cas d'assassinats Kala-Keller à Kardorf (Sd. Is. Posen 42/39) et procédure criminelle contre Jahn Lewandowski (Sd. K. Ls. Bromberg 85/39).

(3) Sur 13 Allemands, seul Ferdinand Reumann, à Schulitz, n'a été ni arrêté ni tué, parce qu'il s'est fait passer pour Polonais et a parlé polonais avec les soldats. (Sd. K. Ls. Bromberg 31/39.)

(4) Attesté par les témoins Maria Szczepaniak et Luzia Spirka, de Bromberg (Sd. K. Ls. Bromberg 12/39).

(5) « Je n'ai jamais vu de visages aussi abrutis ni aussi grimaçants de fureur. Bien sûr, ce n'étaient plus des hommes. » Déclaration du témoin oculaire Paul Zembol, de Pless (WR. I).

(6) P. W. = Przysposobienie Wojskowe, c'est-à-dire: Organisation pour la formation militaire de la jeunesse. — O. N. = Obrona Narodowa, c'est-à-dire réservistes convoqués ultérieurement.

(7) En certains endroits, des repris de justice, évadés des prisons, ont également pris part aux violences commises contre les Allemands. Cependant, certains milieux polonais ont prétendu, ce qui est absolument faux, que des criminels, libérés ou évadés, seraient les principaux coupables des actes d'atrocité commis contre les Allemands. Par exemple à Bromberg et dans les environs ce seraient des évadés de Crone-sur-Brahe qui seraient les coupables, à Thorn et dans les environs des évadés de Fordon. Or, il ne s'est produit presque aucun acte de pillage ou de vol dans les endroits mentionnés, ce qui déjà contredit l'allégation polonaise, réfutée également par les dépositions de témoins dignes de foi qui, au cours de l'instruction et des procès, ont pu nommer coupables et complices. Les constatations

procédait partout d'après une certaine méthode, ce qui permet de conclure qu'une direction unique avait machiné cette série de meurtres (1). Si tous ces assassinats se sont déroulés d'une façon si cruelle, dans les cas individuels comme dans les cas de massacres en masse, cela tient à la mentalité du Polonais, enclin à tous les excès, à son penchant pour la torture et la cruauté. A la bravoure proverbiale du Polonais correspondent sa ruse et sa fourberie également proverbiales. De nombreux meurtriers polonais se présentent à nous comme des créatures astucieuses et sanguinaires, et les dénonciations, les trahisons sont l'expression du caractère du peuple polonais. La brutalité et l'instinct sanguinaire de la populace reflètent des éléments de ce caractère. Du reste, le souvenir des massacres commis par les insurgés polonais en 1920/21 en Haute-Silésie, montre que tout ce qui s'est passé à Bromberg et dans les environs, à Posen et à Pless, dans les journées de septembre 1939, est une répétition des atrocités qui, à l'époque, ont rempli d'horreur le monde civilisé.

La chasse aux Allemands, dans les villes et dans les villages, avait lieu à peu près d après le système suivant: En réponse à l'appel radiophonique no. 59 (2), un mot d'ordre plusieurs fois répété à de courts intervalles, le 1er septembre, par le Gouvernement de Varsovie, et probablement convenu avec les autorités régionales, les voïvodes donnèrent aux directions de police l'ordre de lancer sans délai les mandats d'arrêts contre les Allemands. Ces mandats avaient été préparés à l'avance et revêtus de numéros d'ordre. Les personnes arrivées seulement dans les dernières semaines ne furent pas touchées par ces mandats d'arrêt, ce qui prouve que le mandats étaient

---

sur lesquelles se sont basés les jugements des tribunaux démentent également l'assertion erronée et tendancieuse lancée du côté polonais, d'après laquelle ce seraient des repris de justice et des gens sans aveu qui auraient excité soldats et civils à des actes de violence.

(1) Bernhard Kokoczynski, Polonais âgé de 17 ans, condamné pour grave perturbation de l'ordre public, a déclaré dans la déposition qu'il a faite le 27 septembre 1939 devant le Tribunal spécial de Bromberg (Sd. K Ls Bromberg 24/39) « qu'on l'avait chargé de faire la chasse aux Allemands minoritaires ». Cette tentative de justification se retrouve dans les dépositions d'autres Polonais convaincus de culpabilité ou de complicité. Ces meurtriers et leurs complices agissaient donc sur des ordres donnés! On a constaté également que presque tous les assassins et leurs complices ont nettement motivé leurs actes en prétendant que les Allemands auraient tiré et que c'est la raison pour laquelle on aurait agi contre eux, allégation qu'ils n'ont pu appuyer d'aucune preuve. Toutefois, l'unanimité avec laquelle ces prétendues raisons ont été alléguées permet de conclure que ce mot d'ordre avait été donné par une instance centrale.

(2) L appel radiophonique lancé de 1er septembre par le Gouvernement polonais est au nombre des preuves les plus probantes que les actes de violence commis contre les Allemands portaient le caractère d'une action organisée par une instance centrale et dirigée par les autorités. Madame Weise, femme du Dr. Weise, médecin en chef de l'Hôpital des diaconesses protestantes de Posen, ainsi que le Dr Reimann de cette même ville, reproduisent comme suit le texte de l'appel radiophonique qu'ils ont entendu dans la matinée du 1er septembre 1939: « Attention! Attention! Allemands, Tchèques, Bohêmiens / Ordre No. . . . à exécuter de suite » (Les deux témoins ne se rappellent plus exactement le numéro. Toutefois, le directeur du consortium Schicht à Varsovie, Konrad Kopiera, se souvient fort bien que l'on a nommé le No. 59 (rapport oral). Madame Dr. Klussek de Posen, 24 Hohenzollernstr., a entendu, le 1er septembre 1939 dans l'après-midi, radiodiffusé par le poste de Varsovie, l'appel suivant: « Attention! Attention! A tous les tribunaux, procureurs et autres autorités! La circulaire No. . . . . concerne (suivait une formule secrète dont Madame Dr. Klussek n'a pas retenu le terme exact, mais qui revenait à un exemple de ce genre 824.358 fois 5 par 9 fraction 4) est à appliquer immédiatement. » Les recherches se poursuivent pour retrouver le numéro de la circulaire et la formule secrète.

prêts depuis longtemps (1). En vertu de ces mandats d'arrêt, les Allemands furent appréhendés dans le plus bref délai, sans qu'on leur donnât le motif de leur arrestation, et conduits aux différents commissariats de police, tantôt sans être interrogés, tantôt après un interrogatoire où l'on s'efforçait de leur arracher l'aveu qu'ils s'étaient livrés à des actes d'hostilité contre l'État ou à l'espionnage, ils étaient jetés dans les prisons où l'on faisait semblant de les renvoyer chez eux. Souvent on leur enlevait leurs papiers au poste de police, puis on les relâchait sans ces papiers, leur disant de venir les reprendre plus tard — mais ce « plus tard » signifiait « jamais », car ils ne sont jamais revenus les chercher, ou, étant revenus, ne sont plus jamais repartis; entretemps ils avaient été assassinés! (2) Sur le chemin du poste de police, à l'aller ou au retour, ainsi que dans les cellules des prisons, ils étaient brutalement maltraités, frappés à coups de crosse, couverts de crachats, grossièrement insultés. Celui qui n'était pas appréhendé, incarcéré ou déporté en vertu d'un mandat d'arrêt, était arrêté à son domicile, frappé ou fusillé par des soldats, des agents de police, des civils armés, munis de listes exactes, conduits d'ordinaire par des éléments antiallemands malfamés. (3) Lorsqu'on demandait pourquoi ces poursuites, pourquoi l'arrestation, la réponse était une balle dans la nuque, des coups de crosse ou de baïonnette. En général les arrestations brutales et les mauvais traitements étaient accompagnés de perquisitions recherchant les armes, postes secrets d'émission, appareils de radio, et écrits suspects. Aucun Allemand n'avait d'armes, car la situation l'interdisait d'elle-même depuis longtemps! Mais il suffisait qu'on trouvât un pistolet d'enfant pour

(1) Il y avait trois sortes de mandats d'arrêt: des fiches rouges pour l'arrestation et la perquisition — des fiches roses pour l'internement (elles auraient concerné principalement les Allemands) — des fiches jaunes pour le bannissement avec permis de se rendre dans un endroit de la Pologne orientale ou centrale prescrit par le Staroste En réalité ces trois sortes d'arrestations furent opérées avec la même rigueur; « l'évacuation jaune », la plus clémente, avait le même sort que la déportation sous surveillance de police (Voir dans les documents, les illustrations concernant les mandats d'arrêt RKPA 1486/8 39).

(2) Meurtre des frères Lemke à Bromberg, Nakeler Strasse (Sd. K. Ls. Bromberg 33/39).

(3) Les listes jouent un rôle important dans la préparation des atrocités polonaises. « On avait une liste d'après laquelle on faisait l'appel de toutes les personnes qui se trouvaient dans la cave », dépose la fille de service Gertrude Becker de Bromberg, Jägerhof, témoin du meurtre de Schrödter et Köbke (W R I). Les commandants des organisations locales du Syndicat des Insurgés avaient dressé des « Listes noires » qui servaient à préparer un massacre parmi les Allemands. L'hôtelier Litwa, de Landsberg (arrondissement de Rybnik), témoigne sous serment que l'insurgé Kwiotek avait dressé une liste de 150 personnes d'origine allemande, « qui devaient être supprimées dès que l'occasion » se présentait (SG. à Kattowitz 19/39). «Tout le Conseil muncipal avait particiqé à dresser la liste noire », témoigne Mme Elvire Diesner à Ciechocinek (W R II). « Le soin d'établir la liste était confié à l'administration polonaise locale », témoigne le pasteur Paul Rakette de Schokken (W R II). Un maréchal des logis de la police polonaise de Rogasen raconta au témoin Ewald Thon, aubergiste, que la liste noire « avait été dressée d'en haut » (W R II). Le témoin Erwin Boy, maître tailleur, à Ostburg, est d'avis que le maire de village polonais a été responsable de la teneur des listes, sans lesquelles les soldats auraient été incapables de nous appeler par nos noms sur une fiche (W R I).

Aussi dangereuse que les « Listes » était la mention « suspect » dans les livrets militaires des Allemands astreints au service militaire et les billets de libération des Allemands arrêtés, dont les porteurs — sauf un, Eugène Hofmann, furent tous assassinés le 4 sept. à Bromberg. On a pu constater que la mention « suspect », de même que les billets de libération étaient une invitation aux autorités polonaises de fusiller les porteurs de ces mentions et de ces billets (v. les détails dans les Documents RKPA 1486/22 39 et 1486/24 39).

Les constatations relatives à l'action polonaise contre les Allemands organisée systématiquement par

justifier un meurtre (1). Il arrivait aussi qu'on prétendît avoir trouvé une arme; celle-ci avait été, en effet, cachée auparavant, mais par des mains polonaises; ou bien, tandis qu'on demandait s'il y avait des munitions dissimulées, on plaçait secrètement une cartouche sur l'armoire et cette cartouche servait de preuve (2); ou bien on prenait à un Allemand son calepin, on y inscrivait à la dérobée des notes compromettantes qui constituaient le « corps du délit ». Il y a tel cas où des fantassins polonais prétendaient qu'on avait trouvé dans une maison une grenade à main; finalement un soldat polonais intervenait et déclarait honnêtement qu'il avait vu un autre soldat polonais mettre la grenade à l'endroit en question; c'est ce qui sauvait la vie de l'Allemand (3). Dans les villes, le signal d'attaque contre les Allemands était partout le même: soudain, du milieu de la foule surexcitée, un coup partait (4) et, en un clin d'œil, la rue retentissait de cris: « les Allemands ont tiré! » « Attrapez-les! Tuez les Niemcy, les Szwaby, les cochons, les espions! » Sans un semblant de justification et tout en sachant le contraire, on accusait les Allemands d'avoir tiré. Cela fournissait aux soldats polonais un prétexte pour exterminer tous les Allemands! (5) La foule furieuse se précipitait alors aveuglément en proférant de brutales injures. Des civils des deux sexes, des femmes fanatisées, souvent aux premiers rangs, désignaient aux soldats étrangers à la ville les habitations des Allemands; les soldats y pénétraient et tuaient. On massacra avant tout les hommes allemands, de tout âge, même les jeunes et jusqu'au nourrisson de deux mois et demi (6). Si l'on faisait périr tout d'abord les hommes aptes au service

les autorités réfutent l'idée répandue par des émigrants polonais que les atrocités ne constituaient que des « représailles »; les Polonais, fuyant devant les troupes allemandes, auraient entraîné avec eux les Allemands, et lorsque la situation devenait critique, les auraient tués de fureur. En réalité, les Allemands ont été arrêtés, entraînés, maltraités et massacrés à la suite de mesures préméditées, et non spontanément sous le choc de l'invasion des troupes allemandes.

(1) Rapport enregistré au procès-verbal du témoin Charlotte Korth (W R I).

(2) Déposition des témoins Herbert Schlicht à Bromberg et Anna Krüger à Jägerhof (W R I).

(3) Déposition des témoins Friedrich Weiss, boucher, à Wonorce et Willi Bombicki à Grätz (W R II).

(4) Dans beaucoup de cas, on n'avait pas tiré, mais un Polonais quelconque avait inventé de toutes pièces qu'un coup était parti de telle ou telle maison d'un Allemand.

(5) Ce mot d'ordre avait été donné par la presse, la radio et les associations chauvines, mais il fut aussi propagé du haut de la chaire le jour même du sanglant massacre de Bromberg (Déposition de l'accusé polonais Wladyslaw Dejewski, pâtissier, coupable d'un triple meurtre sur des Allemands et qui fit des aveux) (Sd. K. Ls. Bromberg 16/39). L'aveu que fit Dejewski au sujet de la funeste campagne d'excitation des intellectuels et du clergé polonais contre les Allemands, jouint à d'autres déclarations digne de foi, soulève la lourde question de l'abus de l'église dans la lutte politique d'extermination des Allemands (v. document 23). « Si le clergé nous avait prêché le calme et le sang-froid, ce massacre n'aurait pas eu lieu », déclara Dejewski; il signala la propaganda provocatrice du chanoine Sch. à Bromberg, qui, peu de temps avant l'occupation de la ville par les troupes allemandes, avait, dans ses sermons, invité la population « à se défendre contre les Allemands jusqu'à la dernière goutte de sang et à anéantir tout ce qui était allemand ». Dans sa déposition devant le tribunal spécial de Posen, le Polonais Henryk Pawlowski déclara: « Les prêtres ont excité les gens » (Affaire du meurtre Grieger/John, Sd. K. Ls. Posen 29/39, v. Document No. 50).

(6) La plus âgée des victimes était Peter Rienast de Ciechocinek, 86 ans, la plus jeune, un nourrisson de 2 mois ½, Gisela Rosenau de Lochowo, morte de faim sur le sein de sa mère, elle-même victime d'un

militaire, en particulier ceux de 15 à 25 ans, les femmes et les jeunes filles allemandes n'étaient pas épargnées; les annonces mortuaires parues pendant des semaines après les sanglants événements dans la « Deutsche Rundschau » de Bromberg et dans le « Posener Tageblatt » offrent un aperçu terrifiant des meurtres commis par les Polonais sur des Allemands, hommes, femmes, vieillards, invalides, malades, enfants, qui furent généralement terriblement mutilés, volés et pillés. Le genre des blessures (coups de feu dans la nuque, crevaison des yeux, défoncement de la boîte cranienne et mise à nu du cerveau par des coups de crosse, coups de feu tirés d'aplomb sur le crâne etc.) révèlent une singulière analogie aux différents endroits où des meurtres furent commis — on en pourrait déduire, ainsi que de la simultanéité et de l'analogie des excès dont fut victime le groupe allemand que les massacres furent uniformément organisés; en tout cas, l'expertise de centaines de meurtres par des médecins légistes révèle une remarquable similitude des blessures mortelles. Plus d'un ne doit la vie qu'à la présence d'esprit qui lui fit simuler la mort, maint autre au hasard qui fit que les coups de feu, de crosse ou de baïonnette ne blessèrent aucun organe vital (1).

On trouve la preuve d'arrestations et de déportations en masse, de mauvais traitements et de meurtres d'Allemands dans toutes les parties de la Pologne où s'étaient établis des Allemands, entre autres, outre à Varsovie, dans le pays de Chelm, en Volhynie, à Vilna. Là où les Allemands étaient en plus grand nombre et où, par suite de l'avance fondroyante des troupes allemandes, l'évacuation ne pouvait se faire selon le plan prévu, elles atteignirent des proportions extraordinaires. Les sanglants excès des soldats et des civils furent le plus grave dans les endroits où une longue excitation avait empoisonné l'esprit changeant des Polonais et où le haut pourcentage de la population allemande avait déchaîné leurs passions politiques. Ainsi s'explique que les colonies allemandes de la Posnanie, les villages de paysans en totalité ou en majeure partie allemands de la Basse-Vistule, ainsi que la ville et la région de Bromberg avec leur forte population allemande furent surtout atteintes par la cruauté sanguinaire des Polonais et que des familles entières, des villages entiers disparurent (1). Les graves persécutions des Allemands eurent lieu surtout entre le 21 août et le

---

meurtre. La plupart des personnes abattues ou fusillées appartenaient à l'Association allemande jouissant d'une autorisation statutaire du Gouverment polonais ou au parti des Jeunes Allemands. Dans le choix des victimes d'après les « listes », ce furent surtout les citoyens les plus considérés d'origine allemande, qui furent soumis aux actes de violence; mais on massacra sans distinction les petits paysans les plus simples comme les ouvriers et les invalides dépourvus de moyens d'existence.

(1) Sur le genre des blessures etc. v. le mémoire dressé d'après les autopsies d'environ 250 cadavres par les médecins-légistes Dr. Panning, médecin-major de 1ère classe et le privatdocent Dr. Hallermann (Supplément à la partie documentaire). Les constatations de l'autopsie confirment l'impression produite par d'ordonnance les dépositions devant les tribunaux et les bureaux d'enquête de l'armée, à savoir que les soldats polonais ont pris une part prépondérante au meurtre des Allemands; car elles révèlent l'emploi d'armes à feu puissantes (fusils militaires), de pistolets de grenades à main et de mitrailleuses. On a aussi de fortes présomptions sur l'emploi de balles dum-dum (OKW. Hs. In. Br. 18).

(2) Les constatations officielles faites depuis la publication de la première édition de ce recueil de documents, offrent une image encore plus effroyable des atrocités, commises en Pologne sur l'élément minoritaire allemand, que ne le montraient déjà les tombes découvertes jusqu'au 17 novembre 1939. Les chiffres des pertes réunis par l'Office central de recherche et d'exhumation des cadavres des Allemands minoritaires assassinés, Office créé près le chef de l'administration civile à Posen, accusent une énorme augmentation du nombre des morts et des disparus. Et ce n'est pas seulement en Posnanie et dans la district de Bromberg que ces chiffres se sont fortement accrus, mais également dans le centre de la Po-

6 septembre 1939, elles furent au comble le dimanche sanglant, 3 septembre à Bromberg et se terminèrent vers les 17, 18 septembre, lors de la délivrance par les troupes allemandes des déportés devant Lowitsch. Les Allemands furent dans la plupart des cas rassemblés en groupes, emmenés à certains endroits et massacrés en groupes de 30, 48, 53 et 104 personnes (1). Là où des Allemands furent assommés ou fusillés, on les trouva sur le seuil de leur maison, dans la cour, dans le jardin, au bord de la route, sans sépulture, parfois couverts de branches et de feuillage, souvent enfouis superficiellement, presque toujours horriblement mutilés, les yeux crevés, les dents défoncées, la langue arrachée, le bas-ventre ouvert, le crâne fracassé d'où s'échappe la masse cérébrale, les bras et les jambes brisés, les doigts hachés, le pied et la jambe rompus. Les Allemands massacrés en masse étaient couchés par deux ou par trois, attachés ensemble à l'aide de cordes, ou rangés isolément l'un à côté de l'autre, les mains liées derrière le dos avec des cordons ou des courroies, posés au bord d'un champ, le long d'un bois, sur le rivage d'un lac (2); ils avaient été poussés là souvent pour être tués d'un coup dans la nuque. Beaucoup de victimes ne furent découvertes que six, sept ou huit semaines plus tard dans des endroits écartés; de nombreux cadavres étaient souillés de terre et de sang. Dans un certain nombre de cas, les mutilations ont eu lieu du vivant de la victime. Lorsque des Allemands avaient réussi à s'échapper à temps de leurs habitations et de leurs propriétés, à se cacher dans des caves, des greniers, des sillons, des buissons, des bois, des rigoles, des champs de pommes de terre, de betteraves, de tournesols, ils étaient débusqués lors d'une seconde ou d'une troisième expédition de recherches, trahis souvent par des voisins polonais

logne et dans le secteur silésien, les hécatombes furent telles que, suivant les constatations faites jusqu'au 1er février 1940, il faut indiquer une perte totale et irréfutable de 58.000 morts et disparus de la minorité allemande, dont, jusqu'à présent 12.857 ont été trouvés et identifiés. Le froid rigoureux qui a régné pendant les mois d'hiver a presque totalement empêché la recherche et l'ouverture systématique des tombes. Cependant, d'après les listes de disparus, telles qu'elles ont été établies sur les indications des survivants, on peut admettre en toute certitude qu'en Pologne, la terre qui recouvre tant de tombeaux, cache encore dans son sein bien plus de 58.000 victimes sanglantes du terrorisme polonais.

(1) Entre autres, 36 assassinats ont été commis dans la colonie d'Eichdorf, 39 au lac de Jesuitersee, 53 meurtres à Klein-Bartelsee A Bromberg, dans le faubourg de Jägerhof, 63 Allemands ont été assassinés en un seul jour. A Slonsk (au sud-est de Thorn) on a trouvé 58 cadavres d'Allemands minoritaires dans une fosse commune. La plus grande des fosses communes trouvée non loin de Tarnowa (au nord de Turek), renfermait 104 Allemands, qui avaient fait partie du convoi de déportés de Schroda. Tous ont été assommés, fusillés et mutilés jusqu'à les rendre méconnaissables. Une fosse commune trouvée dans le voisinage d'Alexandrowo contenait 40 Allemands minoritaires de Thorn et des environs, mais les cadavres étaient à ce point mutilés que l'on n'a pu en identifier que trois (v. la documentation illustrée). D'effroyables découvertes ont été faites entre autres dans le district de Cracovie, en Posnanie et à l'est de Klodawa. Dans la première semaine de décembre 1939, on a trouvé entre Klodowa et Krosniewice, trois fosses communes contenant de 18 à 20 cadavres de personnes terriblement mutilées, victimes du sadisme polonais. Ces victimes sont surtout des paysans allemands de Schrimm et de Santomischel. Près du village de Tenczynek (entre Kattowitz et Cracovie) on a découvert dans une fosse commune les cadavres de 20 Allemands minoritaires, qui avaient été fusillés, et auxquels on avait lié les mains derrière le dos, et, entre les cadavres se trouvaient des grenades à main, armées. En bordure de la route de Kutno à Lowitsch, dans un alignement de tombes, on a trouvé les cadavres de 26 Allemands minoritaires assassinés et mutilés. Le cadavre d'un Allemand minoritaire avait été jeté dans une tranchée creusée pour la protection anti-aérienne et on avait installé au-dessus de lui les feuillées des soldats polonais (Communiqué par la Centrale de Posen pour la recherche de tombes des Allemands minoritaires assassinés).

(2) Groupe de meurtriers du Jesuitersee RKPA 1486/9/39.

et maltraités et tués par des équipes de Polonais fanatisés par la politique, presque tous gamins du pays de 17 à 20 ans (1). Ces bandes étaient armées d'instruments de toute sorte: lattes de clôture, gourdins, couteaux, barres de fer, haches, poignards, pelles, fouets, fourches, pioches, tranchets, casse-tête plombés, parfois aussi de sabres, de pistolets, de fusils. D'où provenaient les armes portées par les civils et surtout les jeunes hommes? Qui fournit à ces éléments, dénués de sentiment moral et surexcités, ces instruments de meurtre? Ce n'est pas par hasard qu'ils les portaient; on les leur avait distribués au bureau de police où la municipalité les leur avait remis avant le départ des autorités administratives. On voit donc que les autorités polonaises prêtaient la main aux violences et aux meurtres commis contre les Allemands! (2) Parfois c'étaient des meneurs qui, par leur violence, poussaient la foule furieuse à tuer des concitoyens allemands; à côté des soldats polonais, les commandants civils des organisations de protection anti-aérienne se sont signalés par leur malveillance lors des massacres. Si le gros des soldats polonais meurtriers se trouve parmi les arrière-gardes en fuite et séparées de leur corps de troupe, la participation au meurtre de l'armée régulière, y compris celle d'officiers polonais, n'en est pas moins prouvée.

Non seulement elle est prouvée par la déclaration de militaires polonais, disant: « Nous exterminerons les Allemands jusqu'au dernier » (3), par les ordres donnés pour fusiller les Allemands, mais aussi par les mauvais traitements infligés aux déportés allemands que l'on a cravachés et que des lieutenants polonais ont abattus à coups de revolver. Des officiers polonais ont déclaré que l'ordre était donné de fusiller les hommes Allemands.

Les meurtriers civils et leurs complices appartenaient à toutes les couches de la population polonaise, mais c'étaient notamment des membres de la Fédération de l'Ouest, de la Fédération des réservistes et de la Fédération des insurgés, fédération qui se trouvait sous la haute direction des autorités représentées par le voïvode de Kattowitz, Grazynski. On trouvait parmi eux des ouvriers, des journaliers, des employés communaux, des employés de bureau, des

(1) On a constaté à maint endroit que des lycéens polonais étaient complices, francs-tireurs ou même chefs de bande: dès la fin de juillet, des jeunes gans de 16 ans avaient été armés de fusils d'infanterie (déposition Hertel à Pless W R I).

(2) En Haute-Silésie ce furent principalement les insurgés et les membres de la Fédération de l'Ouest (Westverband) qui prirent part aux actes de violence contre les Allemands; ils avaient toujours menacé les Allemands « qu'un jour ils les abattraient »; dès le commencement de juillet ils avaient été munis par l'armée polonaise (!) de pistolets à répétition, de mitrailleuses légères et de fusils d'infanterie (Déposition Hertel à Pless W R I).

(3) Déposition faite sous serment par le sous-officier polonais Friedrich Lorenz de Lischkowo (W R I et Sd. Bromberg, les 28/29 septembre 1939). Le témoin Otto Leischner, instituteur à Slonsk, a confirmé les paroles prononcées par le général Bortnowski, disant que « tous les Allemands devaient être exterminés » (W R II). Le témoin Heinz Friedrich, maître boulanger à Wonorze (Ostburg) a affirmé sous serment que le capitaine Czaynert du 59e régiment d'infanterie à Hohensalza, a déclaré entre autres le 28 août 1939, dans la cour de la caserne, que les Polonais seraient en trois jours à Berlin et, continuant, il a ajouté: « Mes enfants, lorsque nous entrerons à Berlin, nous assommerons tous les cochons d'Allemands, et nous n'en laisserons vivre qu'autant qu'en peut couvrir l'ombre d'un poirier, et avec ceux-là nous ferons ensemble un petit déjeuner. »

Pour terminer il déclara: « Alors, les enfants, si vous rencontrez en route des Allemands, vous savez ce que vous aurez à faire » (W R II).

serruriers, des mécaniciens, des électriciens, des chauffeurs, des coiffeurs, des forestiers, des dentistes, des comptables, des conducteurs de tramways, des jardiniers, des tisserands, des couvreurs, des bouchers, des marchands de bestiaux, rarement des paysans, mais un nombre surprenant de cheminots (1). Lorsque les hordes de civils armés assommaient et fusillaient en pleine rue des Allemands, les soldats et les agents de police présents les laissaient tranquillement faire (2). Les perquisitions dans les maisons, les jardins, les caves et les cours, ont été faites par les bandits, soit de leur propre chef, soit accompagnés de soldats polonais qui ont participé, avec les civils, à la destruction de mobiliers, d'ustensiles de ménage, au vol d'argent, de bijoux, de linge, de papiers, de montres, de stylos etc. Livrés aux imprécations et malédictions d'une foule déchaînée, qui leur donnait des coups de poing, des gifles, des coups de pied, des coups de couteau, des coups de fouet, leur lançait des pierres et des bouteilles, les Allemands étaient remis à la police, et plus souvent encore à des soldats polonais étrangers à la localité, et ceux-ci, aussi bien que les agents de police et les gendarmes, les maltraitaient de la façon la plus sauvage et les tuaient. Nous connaissons les raisons psychologiques et politiques de cette attitude des soldats polonais, défiant tout droit et toute morale. Elle s'explique par cette propagande faite dans les casernes contre tout ce qui était allemand, propagande qui ne négligeait aucun moyen d'influencer les esprits, elle s'explique par l'invite répétée du Gouvernement polonais, du clergé, des fonctionnaires subalternes et des milieux soudoyés par les autorités, d'exterminer l'élément allemand qui avait pris racine dans le pays. On a donc assassiné des inconnus, simplement parce que ces malheureux, traqués, déportés et maltraités étaient des Allemands. Et le mot d'ordre du Gouvernement polonais, qu'avait fini par adopter l'opinion populaire, était que les Allemands devaient disparaître.

Un chapitre honteux des atrocités commises sur des membres de la minorité allemande est celui de la participation à ces actes sauvages, soit directement, soit comme complices, de femmes polonaises fanatisées. Des femmes mariées, des veuves, des femmes sans travail, se sont employées comme dénonciatrices, excitant les soldats contre les Allemands et exigeant qu'on les tue (3). L'attitude des ces femmes polonaises

(1) Si, dans cette énumération, que l'on pourrait compléter en indiquant d'autres professions, manquent des personnes exerçant des professions libérales, cela tient à ce que la majeure partie des Polonais instruits, c'est-à-dire de ceux qui dirigeaient la population, s'étaient enfuis dès le début des hostilités.

(2) Dans quelques cas très rares, et tout à fait par exception, des soldats survenant ont arraché les victimes aux mains des civils polonais qui s'apprêtaient à les massacrer (Sd. K. Ls Bromberg 88/39) Il est arrivé aussi qu'un officier polonais a sauvé des mains des assassins une femme de la minorité allemande (Sd. K. Ls. Bromberg 91/39).

(3) Maria Goralska, une blanchisseuse de Bromberg, se distingua parmi ces femelles haineuses et fanatiques. Elle s'est vantée d'avoir « trahi déjà beaucoup d'Allemands ». Le goût du meurtre lui « mettait l'écume à la bouche » (Sd. K. Ls. Bromberg 88/39). Une autre Polonaise, Sophie Bednarczyk, s'écriait au milieu de la foule: « Il faut égorger tous les Allemands! Crevons le ventre à tous ces cochons d'Hitlériens! » (Sd. K. Ls. Bromberg 73/39). La Polonaise Salewski demandait que l'on coupât le cou aux Allemands ... (Sd. Is. Bromberg 151/39). La Polonaise Franziska Wolska envoya un jeune garçon chercher une patrouille de soldats polonais et la conduisit à la maison de l'Allemand Rohrbeck. Les Rohrbeck, père et fils, ont été fusillés (Sd. K. Ls. Bromberg 44/39). Le témoin Steinborn atteste, dans sa déposition concernant le massacre d'Iwno, que les femmes polonaises ont battu à sang les Allemands avec des instruments contondants (Sd. Is. Posen 643/39).

a encore alourdi l'atmosphère de meurtre et exaspéré les bas instincts des hordes en maraude. Les actes commis par ces femelles fanatisées contre les malheureux sans défense que l'on entraînait, les rend aussi coupables que ces francs-tireuses qui tiraillaient dissimulées à l'abri des haies.

Dans l'histoire des assassinats politiques du 20e siècle, les atrocités commises par les Polonais occupent une place spéciale par l'énormité et l'ampleur des cruautés. Le nombre des enfants de la minorité allemande assommés et fusillés, écoliers ou n'ayant même pas encore l'âge de fréquenter les écoles (1), prouve avec quelle brutalité on a exécuté le mot d'ordre des autorités exigeant le meurtre des Allemands. Cette brutalité s'est manifestée également dans la haine fanatique avec laquelle on a persécuté les victimes, bestialement torturées et dont plusieurs durent avant d'être assassinées, creuser leur tombe de leurs propres mains (2). Des personnes mortellement blessées ont été abandonnées par leurs assassins à une agonie plus ou moins lente (3), les malheureux que l'on maltraitait étaient liés avec des longes à veaux; des journées entières on les a laissés sans boire ni manger, des mutilés de guerre, des gens portant des prothèses, des malades, incapables de se mouvoir facilement, furent contraints à de longues marches. En signe de mépris, on jetait dans la tombe d'Allemands mutilés des cadavres de chevaux ou de chiens (4). On ella même jusqu'à assassiner une femme sur le point d'accoucher (5). Nulle pitié pour l'enfant implorant pour sa vie (6), nulle pitié pour les gémissements du garçonnet anxieux se blotissant dans les bras de sa mère (7). Aux supplications on répondait par des coups de poing (8). On assomma des Allemands sous les yeux de leurs femmes et de leurs enfants, arracha des garçons aux bras de leur mère, empêcha les parents d'alléger les souffrances des victimes gémissantes, et lorsqu'on « préparait » hommes et femmes à l'exécution on les plaçait le visage tourné contre le mur, les faisait s'accroupir, on visait, mais on ne tirait pas, répétant et prolongeant les détails de cet horrible martyre et torturant à plaisir l'âme des victimes avant de les assassiner. On arrachait le cœur aux cadavres (9), on frappait à coups de pied les victimes qui gisaient à l'agonie (10); et

(1) Les médicins légistes ont pratiqué l'obduction d'un grand nombre d'enfants allemands assassinés (OKW.Hs.In. BR. 60, Br. 74, Br. 76, Br. 100, Br 118, Br. 129, p. 29) et ont pu prouver que les blessures mortelles avaient été causées par des armes à feu.

(2) Sd. Is. Posen 529/39.

(3) Ainsi une dame Gollnik de Bromberg a dû assister à l'agonie de son mari qui s'est prolongée pendant plus de 9 heures (OKW. Hs. In. Br. 110), et l'on empêcha Madame Radler de Kleinbartelsee de porter secours à son mari grièvement blessé et qui lutta durant 7 heures avec la mort (Id. Br. 46).

(4) Sd. Is. Bromberg 516/39.

(5) OKW. Hs. Ih. No. d'aut. Br. 127.

(6) Sd. K. Ls. Bromberg 85/39.

(7) RKPA. 1486/7/39.

(8) Sd. K. Ls. Bromberg 14/39.

(9) Déposition du sous-officier Fremke: « On a trouvé le cadavre d'un homme auquel on avait arraché le coeur, jeté près du cadavre. » (WR I.)

(10) Les tortures physiques et morales qu'ont dû supporter pendant leur agonie les victimes des assassins polonais, ont été décrites de façon caractéristique,entre autres, dans les dépositions, faites sous serment, relatives aux assassinats commis sur la personne de Steinke et de Thom (Sd. K. Ls. Bromberg 68/39) et sur la personne d'Ernst Krüger (Sd. Is. Bromberg 151/39). Le témoin Pelagia Wieczorek, une

lorsque les malheureux avaient perdu connaissance à force de coups, on leur donnait encore des coups de talon au visage. Les assassins ont traîné leurs victimes ligotées avec des rênes de chevaux, jusqu'à ce que mort s'ensuivît, coupé les nez, crevé les yeux, châtré leurs victimes. La bestialité des assassins polonais est suffisamment démontrée, mais que dire de cette dépravation du sens moral de la population polonaise, conséquence d'une politique immorale et dégénérée, à laquelle on offrait contre billet d'entrée de se délecter à la vue des cadavres et qui éclatait en odieux applaudissements (1)? On ne connaît pas exactement tous les viols commis. Des femmes, des jeunes filles allemandes ont été violées, et les circonstances indiquent que ces crimes ont été commis « parce qu'elles étaient Allemandes » (2). Pourtant, un grand nombre de ces femmes se sont tues, par honte, d'autres se sont pendues ensuite (3).

Les souffrances des paysans allemands ont été encore plus graves sans doute que celle des Allemands qui habitaient dans les villes, parce que, dans leurs fermes, ils étaient complètement isolés et ne pouvaient se prêter mutuellement appui. Ils ont parfois été à ce point décimés que, dans certains villages, il n'est plus resté qu'un seul

Polonaise de Michelin, a déposé sous la foi du serment qu'un vieil homme agonisant était étendu sur le sol et que « l'assassin le piétinait » (Sd. Is. Bromberg 814/39). Les témoins Heinrich Krampitz, électromonteur et l'organiste Anton Hinz, tous les deux de Kulm, affirment sous serment que le chauffeur Wladislaus Rybicki de Kulm voyant « un vieillard aux cheveux blancs en train d'agoniser à la suite des coups de couteau et des coups de pieds que lui avaient donnés des civils polonais, lui lança plusieurs coups de pied en plein visage, avec une telle violence que le sang jaillit sur sa chaussure » (Sd. Is. Bromberg 117/39). Bruno Bender, propriétaire d'une laiterie à Schokken a attesté sous la foi du serment que des soldats polonais ont frappé sauvagement un Allemand d'âge moyen et « qu'ils lui ont piétiné la tête jusqu'à ce qu'elle ne fût plus qu'une masse sanglante ». (WR II.)

(1) Meurtre Barnicke (RKPA 1486/5. 39) et déposition de Maria Häuser (WR II). Les femmes enceintes n'ont pas été épargnées (Sd. K. Ls. Bromberg 79/39). — Victimes trouvées avec les organes génitaux coupés (Sd. Is. Bromberg 151/39); en outre, dépositions des témoins Siebert et Matthies de Schwersenz (WR II); de même, meurtre du Dr. Kirchhoff à Ciolkowo (WR II). « L'Allemand devrait être écrasé sous le camion automobile » (Sd. K. Ls. Bromberg 117/39). — Les cadavres, pieds et mains liés, mais ne présentant aucune blessure, sont ceux des personnes enterrées vives (témoin Otto Hofmann, commerçant à Hohensalza, WR II). Le 4 septembre 1939, à Nessau (arrondissement de Thorn), 14 personnes, appartenant à la minorité allemande, ont été fusillées après avoir dû creuser elles-mêmes leur tombe. Parmi ces personnes se trouvait le propriétaire Kurt Poschadel, qui n'avait été que légèrement blessé d'un coup de feu alors que Poschadel suppliait les soldats polonais de l'achever, ils répliquèrent en se moquant· « Une balle suffit pour un boche. » Poschadel a été enterré vif. Plusieurs témoins oculaires ont pu constater ensuite que la terre jetée sur Poschadel bougea à diverses reprises. Les paroles prononcées par un médecin militaire polonais ayant un grade élevé, paroles dites à Ciechonicek en présence des Allemands déportés de Bromberg, reflètent la plus forte haine que l'on puisse imaginer de la part d'un représentant de milieux polonais instruits. Ce médecin militaire a dit: « Si vous ne mettez pas cette racaille sous le feu des mitrailleuses livrez-les moi sur ma table d'opération. » (Déposition complémentaire, faite par écrit, du rédacteur en chef G. Starke de Bromberg. Quant à cette déposition qui fait suite au rapport de Starke sur les événements vécus, voir la partie documentaire.) Ludwig Arrandt de Hohensalza confirme que l'on a refusé les soins médicaux aux déportés et qu'ils n'ont pu être accueillis dans aucun hôpital polonais (WR II).

(2) Dépositions des témoins Hedwig Daase de Slonsk (WR II) et de Vera Gannott de Bromberg (WR I et Sd. K. Ls. Bromberg 86/39).

(3) La veuve de Hammermeister, paysan assassiné par les bandits polonais, Minna Hammermeister, âgée de 40 ans, a été violée par un lieutenant polonais. La malheureuse femme a été entraînée jusqu'à Lowitsch où elle a été sauvée, mais rentrée chez elle, elle s'est pendue en constatant que le viol avait des suites

témoin oculaire des atrocités. A Hohensalza, tout près du stand, on a trouvé dans un pré 20 cadavres d'hommes « tous grands et forts » (1) — « ils étaient là, épars, chacun d'eux avait reçu plusieurs coups de feu, tous étaient des hommes de haute taille, certains étaient encore chauds. Un lieutenant et dix hommes de l'armée polonaise ont procédé à l'exécution » (2). Toute la population mâle de la colonie purement allemande de Slonsk, 29 paysans, odieusement mutilés, a été assassinée. Depuis 300 ans, les Allemands occupaient seuls cette colonie, ils ont tous été arrêtés; des familles entières ont été ainsi froidement fusillées et les victimes affreusement mutilées par des soldats du 63e régiment d'infanterie de Thorn (3). Les propriétés des paysans allemands de Langenau et d'Otteraue, incendiées par des soldats polonais, ne sont plus qu'un amas de ruines; quant aux habitants, ils ont presque tous été assassinés. En Posnanie, les symptômes des déportements populaires ont été différents. Ce sont les maires des villages eux-mêmes et les ouvriers agricoles qui, avec l'aide des militaires, ont incendié les granges, dispersé le bétail, rançonné et volé (4). Dans tous les chefs-lieux d'arrondissements, on a formé des convois d'Allemands pour les déporter dans le centre de la Pologne. L'esprit de la lutte des classes, dirigé contre le propriétaire allemand et la haine nationale d'une foule surexcitée, aboutirent là aux mêmes résultats d'un soulèvement général contre l'élément allemand.

Aucune voix de conscience ne se fit entendre lorsque, par centaines, les Allemands furent jetés à la rue, lorsque, par milliers, leurs convois furent chassés vers l'intérieur du pays. Des femmes enceintes, des enfants, des invalides de guerre, des estropiés, des vieillards (entre autres, le professeur Bonin, de Lissa, âgé de 83 ans, l'horticulteur Bohrmann de Schönsee, âgé de 82 ans, Mademoiselle Schnee, âgée de 76 ans, le superintendant Assmann de Bromberg, âgé de 70 ans, tous des Allemands de haute réputation, connus également hors des milieux allemands), liés deux par deux, avec les menottes, un grand nombre d'entre eux pieds nus, certains ne portant que chemise et pantalon, d'autres vêtus seulement d'un caleçon, d'une robe de chambre et portant aux pieds des chaussons, tirés directement du lit, s'en allèrent de Bromberg, de Posen, de Lissa et de Grätz, de Schroda et de Schrimm, d'Obornik et de Wollstein, abandonnant leurs foyers pour se rendre à l'intérieur de la Pologne, sous les injures, les coups des gardiens. Mais ils se soutenaient mutuellement avec une force opiniâtre, traînant ceux qui défaillaient, souffrant, les dents serrées, les injures, la faim et la soif. Les pieds en sang, suppurants, grelottants de fièvre, et certains d'entre eux délirant à force de fatigues, ils allaient presque sans arrêt, 30, 40, 50 kilomètres par jour, à marches forcées, au prix d'indicibles souffrances, vers l'est, toujours plus loin.

(1) Déposition du témoin Josef Pirschel, jardinier à Hohensalza (WR II)

(2) Rapport du témoin oculaire Felix Stefanski, apprenti-mécanicien à Hohensalza (WR II).

(3) Artur Daase, agriculteur à Slonsk, dépose: « Un agriculteur et moi, qui avons eu la chance de revenir d'un tel convoi, sommes les seuls agriculteurs allemands demeurés vivants dans la partie nous nord de Slonsk. » (WR II).

(4) Ils ont encore volé l'anneau à cachet qui se trouvait au doigt d'un mort (assassinat de Burkart Sd. Is. Posen 38/39) — Des ouvrières agricoles polonaises arrachèrent à des Allemandes, arrêtées à Schwersenz, vêtements, chaussures et bas, et après les avoir dépouillées, les maltraitèrent de la façon la plus brutale en présence de soldats polonais (procès criminel contre Luczak. Sd. Is. Posen 55/39.)

Le but de cet exode était Bereza-Kartuska, le camp de concentration d'odieuse renommée, où « les déportés trouveraient bien leur fin » (1). Des troupes polonaises croisaient dans leur retraite de tels convois, et la soldatesque, furieuse de sa retraite précipitée, frappait aveuglément de ses armes les Allemands, physiquement et moralement épuisés. Des officiers polonais ont tiré sur les hommes, maltraité les femmes et les malades à coups de cravache et de nerfs de bœuf (2); des enfants de trois à cinq ans, attachés par des liens à leurs parents, étaient entraînés avec eux. Des agents provocateurs, des criminels et autres êtres de bas étage, mêlés aux Allemands, cherchaient à exploiter ces masses presque inertes à force de souffrance. Une fois, on entendit crier: « La voie est libre, sauvez-vous! » Mais au moment où les déportés voulaient prendre le large, policiers et soldats tirèrent sur eux. Ils avaient la consigne stricte de fusiller tous ceux qui restaient en arrière (3). Un officier donna l'ordre d'assommer à coups de crosse ceux qui ne pouvaient plus suivre (4). De telles injonctions n'ont pas manqué d'être ponctuellement exécutées, et c'est par centaines que les Allemands, victimes du sadisme polonais, jalonnaient ce calvaire, abandonnés au bord des chemins ou dans les fossés, après avoir été fusillés ou assommés. Durant leur exode, les déportés durent se nourrir de choux-raves, coucher à la belle étoile, même par temps de pluie; pour assouvir leur soif, ils devaient puiser l'eau dans les flaques boueuses ou dans les mares à canards, ou bien c'était un liquide souillé de purin qu'on leur offrait dans des bidons à pétrole ou à essence. L'eau était si rare que l'un des déportés dut se charger d'en assurer le rationnement, et c'est à peine si chaque personne pouvait humecter ses lèvres de quelques gouttes. La gravité des cruautés commises sur ces convois d'Allemands, nous l'illustrerons par ce seul fait: en traversant la petite ville de Schrimm, 25 Allemands sont morts des suites des coups qu'ils avaient reçus, les autres furent tellement maltraités que même des Polonais de l'endroit, entre autres un curé doyen, firent entendre leurs protestations, sans toutefois pouvoir mettre un terme aux atrocités (5). Lorsqu'un convoi faisait halte, il arrivait souvent que l'on fît faire « l'exercice » Les gens devaient rester à genoux des heures durant, et ceux qui tombaient d'épuisement, étaient assommés, ceux que la faiblesse empêchait d'obéir étaient « abattus comme chiens enragés » (6). On ne ménageait ni les femmes ni les vieillards. Un nommé Schmolke, invalide de guerre et portant double prothèse, qui faisait partie du convoi de Posen, fut abattu à coups de feu, parce qu'il ne pouvait plus se traîner, et avec lui sa femme, sa fille âgée de 15 ans et un fils d'un an et demi (7). Un autre invalide à jambe de bois, le nommé Kiok de Wongrowitz, âgé de 65 ans, et un certain Jentsch de Rakwitz, eurent le même sort. Il n'est donc pas surprenant

(1) Propos tenus par les Polonais qui accompagnaient à Lowitsch le convoi des déportés allemands, propos confirmés par la déposition du témoin Wawrezin Dmagala, palefrenier polonais (W R II).

(2) Rapport de Wiesner, inspecteur agricole à Wollstein (W R II)

(3) Déclaration faite par un sous-officier polonais à l'agriculteur Hermann Netz de Crone a. B. (WR II).

(4) Rapport de Bickerich, pasteur à Lissa (WR. II).

(5) Rapport relatif au convoi des Allemands de Schrimm (Sd. Is. Posen 243/39).

(6) Rapport du pasteur Rakette de Schokken sur les événements vécus (WR II); d'autres « furent tirés comme on tire sur des lièvres dans une battue » (cf. pass.)

(7) Rapports de témoins oculaires: RP. Breitinger et Otto Kaliske (WR II).

que, leurs forces les abandonnant bientôt, tous ces malheureux se suicidassent (1). Des visions, des hallucinations troublaient leur cerveau, l'un voyait au loin de magnifiques châteaux, l'autre « assistait à un feu d'artifice ». Un cri d'angoisse poussé dans le sommeil agité par un cauchemar suffisait à faire éclater une fusillade meurtrière. Qu'importait une vie humaine, ce n'étaient que des Allemands! La minute la plus angoissante était celle où l'on entendait partir des salves tirées par l'arrière-garde dans le tas des déportés, ou lorsque le père à côté de son fils, l'ami à côté de son ami, ne pouvait plus poursuivre, les bras levés, la marche pendant des kilomètres, car la mort guettait tous les traînards. Menacés de mort à chaque instant, poussés comme du bétail, les Allemands arrachés de force à leurs foyers s'en allèrent ainsi vers Kolo—Klodawa, vers Kutno et Lowitsch, vers Turek—Tulischkow, et le calvaire de ceux de Varsovie aboutit à l'enfer de Bereza-Kartuska (2). Après leur libération, un grand nombre de ces déportés ont eu encore à souffrir moralement et physiquement de longues semaines des suites des souffrances endurées. Certains ont péri plus tard, des conséquences des brutalités endurées et des efforts surhumains dépensés ou du choc nerveux éprouvé (3). Les atrocités dont se sont rendus coupables les Polonais sur les personnes formant les convois de déportés représentent une des plus grandes infamies de l'histoire, si affligeante pourtant, des groupes ethniques à notre époque (4).

Les atrocités commises par les Polonais contre l'élément allemand, ne l'ont pas été par vengeance personnelle, il ne s'agit pas là d'excès perpétrés par haine de classe ou par jalousie. Ces atrocités sont le résultat d'une action politique collective. Ces massacres ont été organisés, ils ne sont pas la conséquence d'une explosion de sentiments spontanés d'une horde sauvage. Le peuple avait été systématiquement excité, on avait nourri et entretenu chez lui une psychose sanglante qui ne convenait que trop bien à la mentalité du Polonais disposé à la cruauté, enclin au meurtre et au pillage. C'est au fond de l'âme même des Polonais qu'il faut rechercher les raisons de ces atrocités, elles proviennent d'une politique malade. Une volonté haineuse d'exterminer tout ce qui était allemand, tel fut le principe moteur de tous ces massacres, et ce sont la presse, la radio, l'enseignement donné à l'école, les paroles du prêtre du haut de la chaire, la caserne et le Gouvernement qui lui ont donné l'impulsion (5). Ce n'est guère

(1) Rapport de Wilhelm Romann de Wongrowitz (WR II) Starke (Bromberg) rapporte qu'un jeune Allemand, de désespoir, s'est tranché la carotide (récits vécus WR II). L'agriculteur Drescher de Czempin, déclare qu'un de ses camarades « sauta dans un trou rempli d'eau pour se suicider » (WR II).

(2) Rapport du R. P. Odilo Gerhard de l'ordre des Franciscains, sur les événements vécus (cf. la partie documentaires 188/89).

(3) Pour le moment, il est encore impossible de fournir des indications complètes sur le nombre extraordinaire des membres de la minorité ethnique allemande assassinés durant les pérégrinations de convois, non plus que sur le nombre de ces convois eux-mêmes. Il est vraisemblable que, de chaque chef-lieu d'arrondissement de la Posnanie et de la Prusse Occidentale, est parti au moins un convoi

(4) Cf. les rapports sur les événements vécus faits par Starke (Bromberg), le R. P. Breitinger (Posen), le Dr. Weise, médecin en chef (Posen), le pasteur Leszczynski (Kosten), le vétérinaire Schulz (Lissa), l'agriculteur Dr. Schubert (Grune près Lissa), le curé Rauhut (Gnesen), le R. P. Odilo Gerhard (Cracovie), le maître boulanger Kaliske (Rakwitz, arrondissement de Wollstein), Romann, directeur d'entreprise (Wongrowitz), le pasteur Rakette (Schokkeu), l'agriculteur Glaesemann (Schwersenz), etc. Cf. partie documentaire.

(5) L'attitude du Gouvernement polonais est caractérisée par le fait suivant: il a repoussé catégoriquement l'offre du Ministère des Affaires Etrangèreres du Reich qui lui avait été transmise par la légation de Suède, chargée de représenter les intérêts polonais en Allemagne, d'échanger contre des Polonais les

que dans la campagne de Posnanie que des motifs d'ordre matériel ont incité les ouvriers agricoles polonais au pillage. Dans tous les autres cas, on a simplement voulu assouvir sa vengeance sur l'élément allemand, élément d'un niveau culturel supérieur, car les Polonais n'ont jamais perdu leur sentiment d'infériorité envers les Allemands.

Durant les vingt années de la domination polonaise, les Allemands de Pologne ont toujours été considérés et traités par les autorités polonaises et par une grande partie de la population polonaise (1), comme des « citoyens déloyaux ». Soupçonnés sans raison d'être des espions, accusés sans aucun motif d'être à la solde de l'espionnage allemand, les Allemands de Pologne ont toujours été entourés d'une atmosphère de méfiance, et les Polonais n'ont jamais su établir des relations loyales et pacifiques avec la minorité ethnique allemande. L'agitation systématique de la part du chauvinisme polonais, le manque de protection de la part des autorités polonaises rendaient intenable la vie des Allemands en Pologne, leur existence s'y trouvait perpétuellement menacée. Cette situation intenable, qui durait depuis des années, est devenue parfaitement intolérable dans les semaines qui ont précédé la guerre, c'est-à-dire depuis que la Pologne, grâce à la garantie offerte par le Gouvernement britannique, était sûre de pouvoir persister dans son attitude provocatrice et indigne, et de n'avoir plus à s'imposer aucune réserve. C'est l'Angleterre qui, en donnant carte blanche à la Pologne, l'a engagée à résister, elle l'a même encouragée, voire directement incitée à ces effroyables atrocités. La volonté d'anéantir le peuple allemand animant les Anglais qui poussaient à la guerre, a produit ses effets dans ces atrocités polonaises et a dévoilé à la face du monde son caractère impitoyable. La dette sanglante de cette clique anglaise dont la tyrannie s'appuie, dans le monde entier, sur le mensonge, l'oppression, la cruauté et le meurtre, se trouve stigmatisée devant l'histoire et pour tous les temps, par ces horribles crimes perpétrés sur l'élément allemand en Pologne, crimes dont nous avons apporté ici les preuves documentées.

Allemands entraînés en si grand nombre après le début de la guerre hors des territoires occupés par les troupes allemandes et déportés vers l'intérieur de la Pologne (DNB. du 14 sept. 1939). On ne comprend pas pourquoi le Gouvernement polonais a rejeté cette proposition d'échange dictée par des raisons d'humanité.

(1) Lorsqu'il s'est trouvé un Polonais prenant sérieusement la défense d'Allemands menacés, il a été tellement terrifié par la violence et les menaces qu'il n'a pu agir comme le lui indiquait sa conscience. Néanmoins on signale que certains Polonais se sont comportés courageusement et loyalement; on cite des cas où des propriétaires d'immeubles polonais, des domestiques polonaises ont essayé, au risque de leur vie, de protéger les Allemands.

Documents

3f

CAS TYPIQUES D'ATROCITÉS

1. Cinq perquisitions successives dans un asile allemand pour enfants à Bromberg

Menaces adressées aux soeurs de l'asile par des soldats polonais et des civils armés

Comme preuve de l'infamie avec laquelle les soldats polonais et les civils armés ont procédé, en septembre 1939, contre les Allemands, nous publions ci-dessous le rapport qu'a fait — après avoir prêté serment — un témoin oculaire, la sœur Schmidt, sur les événements qui se sont passés à l'asile allemand pour enfants de Bromberg. Aucun meurtre n'a, il est vrai, été commis, mais les cinq perquisitions successives faites à courts intervalles, par suite de l'assertion, complètement fausse, mais opiniâtrément maintenue, qu'il y avait á l'asile des armes cachées, se passent de commentaire.

Le dimanche sanglant, cinq perquisitions successives eurent lieu à l'asile allemand pour enfants à Bromberg, Thorner Strasse. Le matin, à 7 heures, deux soldats polonais vinrent et demandèrent qu'on leur ouvrît. Ils fouillèrent la maison, cherchant des armes, et s'éloignèrent lorsqu'ils furent persuadés de l'insuccès de leurs recherches. Ces soldats étaient des plus polis. Vers 9 heures 30, six soldats polonais vinrent faire une seconde perquisition. Ils frappèrent à la porte à coups de crosse et demandèrent à entrer, en jurant et en faisant du bruit. Un des soldats appliqua son pistolet sur la tempe de sœur Olga, la supérieure de l'asile. Affirmant qu'il y avait dans l'appartement une mitrailleuse dont on venait de tirer, ils demandèrent à la sœur la remise des armes. Celle-ci répliqua qu'il n'y en avait pas dans l'habitation et leur proposa de faire une perquisition. Cette troupe dut aussi se retirer sans avoir trouvé d'armes, après avoir fouillé la maison de fond en comble et fracturé des récipients difficiles à ouvrir. Vers midi, lorsque les enfants allaient se mettre à table, quatre ou cinq soldats, accompagnés d'autant de civils, firent la troisième perquisition. Une partie des soldats avait déjà pris part à la perquisition précédente. Prétendant qu'on avait tiré de la maison, les soldats demandérent à voir la mitrailleuse; un des soldats mit sa baïonnette sur la poitrine de la sœur. Celle-ci répliqua cette fois encore qu'elle n'avait pas d'armes. Là-dessus, un des soldats, que la sœur prenait pour un officier, déclara: « Mais on nous a dit qu'on venait de tirer d'ici! » Les soldats qui avaient assisté aux perquisitions précédentes, confirmèrent à la sœur qu'effectivement il n'y avait « rien en haut ». Mais le Polonais Maximilian Gackowski, le seul civil qui avait suivi les soldats jusque dans la cage de l'escalier, s'écriait à chaque instant: « On a pourtant tiré; je l'ai vu moi-même. » Il cria à sœur Schmidt: « Dis donc, vieille sorcière, vieille garce, tu aurais dû t'en aller depuis longtemps, toi et ton engeance! » Et il ajouta: « Si je pouvais faire ce que je veux, vous ne seriez plus en vie; je vous aurais toutes tuées depuis longtemps! » Ensuite il brandit une

arme que la sœur prit pour une baguette d'acier. Gackowski n'eut pas plus de chance avec les soldats, car ceux-ci s'éloignèrent de nouveau.

Au début de l'après-midi, nouvelle perquisition, opérée par cinq soldats et cinq civils environ. Parmi les civils se trouvait de nouveau Gackowski. Le chef de cette troupe fit rassembler tous les habitants de la maison et leur fit lever les mains. Il y avait trois sœurs et 19 enfants âgés de 2 à 18 ans. Gackowski pestait comme auparavant, prétendant de nouveau qu'on avait tiré de cette maison et réclamant la mitrailleuse. Il amena aussi un prétendu témoin qui devait, comme il le disait, jurer qu'on venait de tirer. Pendant que les soldats fouillaient la maison, l'un d'eux resta debout, baïonnette au canon, devant la sœur Olga. Gackowski prit part à la perquisition. Lorsque cette troupe n'eut rien trouvé non plus, il déclara: « Le jour, elles travaillent; mais, le soir, elles ont des hommes en haut qui fument des cigarettes, je l'ai vu de mes propres yeux et, la nuit, ils tirent. » Cette troupe sortait de l'asile lorsqu'on amena un homme venant du côté du stand de tir. On prétendait qu'il avait aussi tiré et Gackowski y trouva prétexte de se retourner immédiatement contre l'homme. Après cette quatrième perquisition, les sœurs constatèrent que quelques petits objets de valeur manquaient, par exemple, la montre de sœur Olga. La dernière perquisition dans l'asile eut lieu le soir vers 5 heures 30. Des soldats et des civils y prirent aussi part. Le chef de la troupe se dirigea, le fusil entre les mains, vers la sœur Olga et la menaça de la tuer. Au même moment, une des sœurs, qui avait été désignée pour collaborer au nettoyage de la gare, arriva à la maison. Elle était suivie d'une bande de soldats et de civils. Cette sœur était toute sale, ayant dû nettoyer les rails et les voies à la gare. A l'instigation de Gackowski, qui était de nouveau là, un cheminot déclara que l'huile à machine que la sœur avait aux mains et sur les vêtements provenait d'une mitrailleuse. Au cours de cette dernière perquisition, Gackowski excitait toujours les soldats en prétendant qu'on avait tiré. En réalité il n'y avait aucune arme dans l'asile et on n'avait point tiré de la maison.

Source: Sd. K. Ls. Bromberg 37/39

2. Un Képi de S.S. suspect

Après avoir prêté serment, le témoin Wilhelm Starke, directeur de la « Vereinsbank » à Lissa, a déclaré ce qui suit:

On avait trouvé, disait-on, un képi de S. S. chez le maraîcher Berndt, à Lissa. Là-dessus Berndt et ses deux frères furent arrêtés. Ni Berndt ni ses deux frères n'avaient eu chez eux un tel képi. Comme on l'établit plus tard, le képi avait été « conquis » lors d'une attaque du village de Geiersdorff par les Polonais. Il y avait là-bas 10 hommes des S. S. qui avaient dû quitter le village en abandonnant quelques objets de leur équipement. Comme on l'a établi de manière irréfutable, le képi appartenait à Ernst Wiedermann, un S. S. de Vienne.

Source: WR II

3. Scènes d'épouvante le dimanche sanglant à Bromberg

« Toujours trois dehors » et descendus!

Conseil de guerre de l'Armée en campagne.
Détaché de l'État-major de la 3e Région
de l'Arme de l'Air.

Bromberg, le 16 septembre 1939.

Présents:
Conseiller de conseil de guerre de l'Arme
de l'Air Dr. Waltzog juge.
Kan. Endlich; greffier désigné d'office.

1. Le fabricant de meubles Herbert Matthes.

Il déclare après avoir été instruit sur les conséquences du serment:

Nom, prénoms et qualités: Je m'appelle Herbert Matthes; je suis âgé de 46 ans, protestant, fabricant de meubles à Bromberg, 24 Albertstrasse.

Faits: Je remets comme annexe un mémoire composé par moi sous le titre: « La marche à la mort d'environ 150 Allemands à Piecki près Brzoza », ainsi qu'un supplément « Recherches d'un détachement de campagne » (1). Les deux écrits viennent de m'être relus. Ce qui est écrit au crayon a été ajouté sur mes indications et en ma présence. Je fais de ces écrits la base de mes dépositions.

Lu, approuvé et signé.

Signé: Herbert Matthes.

Le témoin a prêté serment.

2. Heinz Matthes.

Sommé de dire la vérité, il a déclaré:

Nom, prénoms et qualités: Je m'appelle Heinz Matthes; je suis âgé de 13 ans, je suis élève au lycée allemand de Bromberg et je demeure chez mes parents.

Faits: Les deux rapports composés par mon père m'ont été lus. J'en fais la base de ma déposition. J'ai reçu d'un soldat polonais, à Piecki, un coup de baïonnette qui m'a traversé l'épaule droite.

Lu, approuvé et signé.

Signé: Heinz Matthes.

A cause de son jeune âge, le témoin n'a pas prêté serment

Signé: Dr. Waltzog — Signé: Endlich, Kan.

La marche à la mort d'environ 150 Allemands à Piecki près Brzoza.

Le 3 septembre 1939, le jour du Dimanche sanglant, à 10 h. 30, quatre jeunes bandits armés de haches nous firent sortir en nous frappant, moi et mes deux fils âgés de 13 et 15 ans, de l'abri contre les bombardements aériens installé dans ma fabrique. Nous fûmes tout de suite accueillis dans la cour par deux soldats baïonnette au canon et on nous obligea à aller à la grand'garde les mains levées. Sur la route, la populace criaillait; les femmes et les jeunes filles étaient de véritables furies. On crachait sur nous et on nous frappait sans que les soldats intervinssent. A la grand'garde, nous

(1) Le supplément n'est pas imprimé ici

fûmes obligés de passer entre deux rangs d'individus qui nous donnaient des coups de crosse. Les bras levés, nous restâmes une heure environ devant un mur, après qu'on eut vidé nos poches. Ensuite une troupe d'une centaine de personnes, composée pour la plupart de citoyens connus de la ville, fut poussée dans la rue. Sous bonne escorte, nous dûmes aller à la caserne de la gare, les bras levés, en passant par les rues de Dantzig et d'Elisabeth. En cours de route, des brutes nous menaçaient avec des sabres, des poignards, des haches; elles crachaient sur nous et nous frappaient. Les jeunes gens — il y en avait encore d'autres que mes fils — pouvaient à peine avancer. Ils faisaient peine à voir. Dans le manège, on avait élevé une estrade. Un commandement retentit: « Montez là-dessus! » Nous étions les premiers. Il en venait de plus en plus, beaucoup de pères avec leurs fils ; à la fin, quand la nuit tomba, nous étions 400 environ. Tous étaient résignés, calmes, mais avec du courage dans les yeux. Nous fûmes tout à coup pétrifiés en voyant un jeune homme à mine éveillée, âgé de vingt ans environ, s'éloigner de nous de six pas. Il fut repoussé à coups de baïonnette; il cria: « Vive Hit...! »; un coup de feu retentit et il tomba, touché au ventre. Comme ses jambes bougeaient encore, on les attacha à la civière sur laquelle on transporta le jeune homme dehors. Soudain, nouveau commandement: « Que ceux qui ont des documents militaires sur eux le disent! » Et l'on retira les documents à leurs propriétaires en leur annonçant qu'ils pouvaient aller les chercher le lendemain au commissariat. Puis on vint chercher plusieurs des nôtres pour charger des munitions — un petit nombre d'heureux, car la plupart d'entre eux sont encore en vie aujourd'hui. Nous autres, on nous rassembla et nous nous engageâmes dans la rue Kuyawier pour aller à Brzoza. En route, les vieillards qui étaient à bout de souffle reçurent des coups de baïonnette et quelques-uns furent tués. A la sortie de la ville, on commanda « Halte! »; nous fûmes obligés de crier: « Vive la Pologne! » et nous pûmes retourner à la maison. La troupe ne parvint qu'aux numéros 40—60 de la rue Kujawier où l'on commença à tirer sur nous par devant et par derrière. Beaucoup périrent alors de façon bestiale. Lorsqu'on nous rassembla, nous n'étions plus que 150 environ. Une colonne du train des équipages nous entraîna plus loin. Voulant protéger mes fils, je reçus un coup de baïonnette dans la partie supérieure de la cuisse droite. Celui qui ne pouvait courir et qui s'asseyait était abattu à coups de crosse, car au bout de deux heures environ le lieutenant avait défendu de fusiller les gens, à cause du bruit produit par la détonation. Après avoir dépassé le 10e kilomètre, nous fûmes obligés de parcourir, 3 kilomètres dans une forêt située à gauche pour parvenir à une misérable étable, basse, ouverte, où l'on nous entassa. C'était le lundi à 5 heures du matin. A notre plus grand effroi, nous n'étions plus que 44. Une soif et une faim épouvantables nous torturaient. Toutes les heures, on interrogeait mon fils Heinz, à cinq pas de nous, pour savoir si moi ou d'autres personnes avions tiré sur des soldats polonais. Sur les indications que je lui soufflais de temps en temps quand il pouvait s'approcher de nous, il nous défendait tous habilement en polonais et, grâce à son physique sympathique, il réussit à attendrir la soldatesque. La terreur nous paralysa lorsque Heinz nous dit à voix basse que des soldats avaient été envoyés chercher de l'essence pour nous brûler tous, à l'exception des enfants qui pouvaient retourner à la maison. Ils ne trouvèrent pas d'essence. Tout à coup, on nous fit sortir de l'écurie et on nous donna du café et un morceau de biscuit. « Nous resterons en vie », pensions-nous tous,

pleins d'espoir. Seul le tourneur Döring me chuchota à l'oreille: « C'est le repas des condamnés à mort. » Il avait raison: à 7 h. 30, des soldats accoururent en criant sauvagement. « Sortez par trois! » Muets, les trois premiers sortirent. Une salve. Ils étaient morts pour la patrie. Cette horreur, se répéta six fois. Heinz alla courageusement à l'issue et supplia les soldats de les épargner tous les deux, son frère Horst et lui. Il reçut un coup de baïonnette qui lui traversa l'épaule droite. « Encore trois dehors! » Je comptai les pas. Il y en avait dix à douze. Ensuite ils étaient assassinés. Heinz me chuchota alors que le caporal avait dit que c'était dommage de gâcher des balles ainsi et qu'on poignarderait le reste. On n'entendait que des: « Oh! mon Dieu! » Et celui qui respirait encore recevait des coups de crosse sourds mais mortels. C'était à notre tour. Il y en avait encore cinq derrière nous qui ne voulaient pas sortir et se cramponnaient partout. Nous sortîmes alors, la main dans la main, mais nous fûmes poussés sur la gauche. Deux caporaux nous empoignèrent et nous emmenèrent quelques pas plus loin. C'étaient les deux bandits à qui Heinz avait avec beaucoup de perspicacite raconté pendant le jour, que nous avions sur nous des choses précieuses et beaucoup d'argent. Nous leur donnâmes donc ce que nous possédions. Une querelle éclata entre eux à cause du partage. Nous en profitâmes pour nous enfuir. Impossible de dormir pendant la nuit, partout des mitrailleuses polonaises. Nous errions toujours sans repos: c'était pendant la nuit de lundi. Nous avions fait un pansement à Heinz avec un morceau de ma chemise. Nous étions en bras de chemise et nous avions usé nos souliers dans notre marche sur Bromberg. Durant la nuit de mercredi, notre situation s'aggrava. Nous voyions beaucoup de soldats autour de nous. Deux fois nous nous jetâmes dans des positions d'artillerie, mais nous leur échappâmes pourtant. « Plutôt mourir! », disait Horst. Nos langues étaient épaisses et toutes blanches, les lèvres enflées et couvertes de croûtes. Le salut vint: une forte rosée recouvrait les petits sapins. Nous la bûmes avidement et dévorâmes une grenouille. « Plus délicieux que du vin », dit Heinz, et nous remîmes sur pied Horst qui avait tourné de l'œil. La nuit de mercredi à jeudi fut très sèche. Alors une faim de loup nous pruit. « J'ai gardé un morceau de pain », dit tout à coup Heinz; mais nous ne le mangerons que cinq minutes avant notre mort, ensuite nous vivrons encore quelques heures. » Il en fut ainsi. Dans la matinée de jeudi nous recontrâmes des soldats. Notre faiblesse était si grande que nous ne pûmes reconnaître leur nationalité. A deux heures nous étions sûrs que c'étaient des soldats allemands que nous voyions devant nous et nous nous jetâmes dans les bras d'un capitaine. Du café et un peu de cognac nous ranimèrent et une excellente soupe aux pois avec du lard nous rendit toutes nos forces. Deux heures plus tard, pleins de joie, nous entrions avec l'état-major dans Bromberg délivré et tombions bientôt dans les bras de ma femme qui ne pouvait croire à pareil miracle.

Bromberg, le 12 septembre 1939.
24, Albertstrasse.

Signé: Herbert Matthes,

fabricant de meubles
Vice-maréchal-des-logis de réserve et aspirant-officier
Croix de fer de 1ère et de 2e classe.

Source: WR I

4. Une querelle pour le partage du butin

D'après les constatations contenues dans le jugement, le témoin Herbert Matthes, de Bromberg, déclara sous la foi du serment:

Dans la matinée du 3 septembre 1939, les accusés Kazimir Dybowski, Paul Kinczewski et Peter Pijarowski suivaient l'Albertstrasse, à Bromberg, en compagnie d'un grand nombre de civils polonais restés inconnus et de plusieurs soldats baïonnette au canon. Dybowski avait un couteau à la main, Kinczewski et Pijarowski étaient armés l'un d'une cognée, l'autre d'une hache. Arrivée devant le numéro 24, de l'Albertstrasse, dans laquelle le témoin allemand Herbert Matthes a un grand atelier de menuiserie, la bande se précipita dans la maison, précédée de Kinczewski. Celui-ci affirma au témoin Biermann, surveillant de la défense passive, qui se tenait dans le vestibule, que Matthes avait tiré sur des soldats polonais. Toutes les protestations de Biermann, qui prétendait que ce n'était pas vrai, ne purent empêcher la foule de pénétrer dans la cour où Matthes, sa femme, ses deux fils âgés 13 et de 15 ans, et sa mère, âgée de 72 ans, se tenaient cachés dans un séchoir. La porte de ce séchoir était fermée à clef. Comme la porte ne s'ouvrait pas aux cris de Kinczewski: « Sortez! », il prit sa hache et, sans hésiter, il défonca la porte. Alors madame Matthes, avec ses deux fils et sa belle-mère, apparut à la porte, tandis qu'Herbert Matthes restait encore dans sa cachette. Madame Matthes déclara à la horde et aux soldats, que son mari n'était plus là et qu'elle ne savait pas où il se trouvait. Lorsque Kinczewski lui répliqua que ses deux fils seraient emmenés comme otages, Matthes sortit de sa cachette pour sauver ses enfants. C'est grâce à l'intervention de Biermann, au dernier moment, que Matthes dut de ne pas être atteint par le coup de hache que Kinczewski lui destinait. Auparavant Pijarowski, avec sa hache, et Dybowski, avec son couteau, s'étaient précipités sur Madame Selma Matthes âgée de 72 ans, sans la blesser toutefois. Finalement, Matthes et ses deux fils furent emmenés par des soldats polonais. En route, tous trois purent prendre la fuite lorsque les soldats polonais se mirent à se quereller sur le partage des objets de valeur dérobés à Matthes, ce qui leur fit négliger la surveillance des prisonniers. (1)

Source: Sd. K. Ls. Bromberg 22/39

5. « Il faut fusiller tous les « szwaby» (boches)! »

Meurtre de Giese. « . . . de la matière cérébrale et du sang étaient collés à un mur de la cuisine. »

Le témoin Giese de Bromberg a déclaré ce qui suit, sous la foi du serment:

Nom, prénoms et qualités: Je m'appelle Johanna Giese, née Keusch; je suis âgée de 51 ans, protestante, Allemande et demeure à Bromberg 9, Konopnickiej.

Faits: Le dimanche 3 septembre 1939, entre 11 heures et midi, nous nous trouvions dans la cave de notre maison. Des soldats polonais et des civils entrèrent dans notre propriété et nous demandèrent de sortir de la cave. Lorsque nous en sortîmes, un soldat prétendit qu'on avait tiré de notre maison. Or, nous n'avions aucune arme chez nous.

Mon gendre était sorti le premier de la cave. Au même moment un civil s'écria: « Il faut fusiller tous les « szwaby » (boches). » Mon gendre reçut tout de suite un coup de feu

(1) Pour les détails de cette affaire, voir le document précédent.

d'un soldat. Une balle lui sectionna la carotide; de plus il reçut trois autres coups de feu dans la poitrine et au cou. La mort, pourtant, ne fut pas instantanée. Il vivait encore le dimanche soir, lorsque nous fûmes obligés de fuir. Ne pouvant l'emmener, nous le couchâmes sur une chaise longue dans l'appartement.

Lorsque des détachements de l'armée allemande entrèrent dans Bromberg, j'emmenai un sous-officier à ma ferme, parce que je voulais voir l'état dans lequel elle se trouvait. Un spectable horrible s'offrit à mes yeux. Ils avaient enlevé mon gendre de la chaise longue et l'avaient traîné dans la cuisine jusque sous la table. La tête était fendue, la boîte cranienne manquait complètement, le cerveau n'était plus dans la tête. De la matière cérébrale et du sang était collés à l'un des murs . . .

Mon fils Reinhard Giese était descendu à la cave avec moi. Mon fils avait dix-neuf ans. Lorsqu'il vit que mon gendre avait été fusillé, il voulut s'enfuir. Il réussit à s'échapper en sautant, par-dessus une palissade, dans la propriété du voisin. Ils le poursuivirent, le rattrapèrent et le tuèrent d'un coup de feu. Le soir, j'allai chercher le cadavre de mon fils et je le déposai dans la buanderie. Il avait reçu une balle dans la poitrine.

On dit qu'un autre de mes fils, Friedrich Giese, âgé de 25 ans, a été tué à Hopfengarten avec toute la famille dans laquelle il s'était réfugié.

Source: WR I

6. « Qu'on tue les Allemands! »

Les yeux crevés par des baïonnettes.

Le témoin Paul S i k o r s k i a déclaré ce qui suit sous la foi du serment:

Nom, prénoms et qualités: Je m'appelle Paul Sikorski. Je suis âgé de 35 ans, catholique, commerçant. Je me déclare Allemand. Je demeure à Bromberg, 4, Mühlenstrasse.

Faits: Le dimanche 3 septembre 1939, vers 6 heures du matin, je me rendais au moulin pour couper le courant électrique et arrêter la turbine. En route j'entendis de grands cris provenant du remblai de la ligne du chemin de fer. A une distance d'une centaine de mètres, au bas du remblai, je vis un groupe de cheminots ainsi que des civils et des militaires qui frappaient à coups de baïonnette, de crosse et de gourdin 7 personnes âgées de 20 à 60 ans. Ils avaient cerné ces personnes. Je m'approchai un peu et les entendis crier en polonais: « Qu'on tue les Allemands! » De loin, je voyais déjà le sang jaillir. Je fis ensuite demi-tour lorsque je remarquai que la horde voulait se précipiter sur moi. Je retournai là-bas à 9 heures et examinai les cadavres. Les yeux de deux cadavres avaient été crevés par des baïonnettes. Les orbites étaient vides; elles ne contenaient qu'une masse sanglante. La partie supérieure du crâne de trois cadavres manquait; le cerveau était à un mètre des cadavres. Les autres cadavres étaient dans un état épouvantable. Le ventre de l'un d'eux était complètement ouvert. Je connaissais deux de ces assassinés. C'étaient le maître boucher Leichnitz de Jägerhof et M. Schlicht.

A 3 ou 4 heures de l'après-midi, un groupe de soldats et de cheminots arriva, amenant 18 Allemands à mon moulin, le moulin Peterson. Ils furent attachés deux par deux. Je pouvais les observer très exactement du jardin. Les 18 hommes furent ensuite fusillés deux par deux, puis frappés lorsqu'ils gisaient sur le sol. Parmi eux se trou-

vaient un garçon de 14 ans et une femme. Cette fois, évidemment, cela devait aller très vite, car tous disparurent immédiatement. J'ai vu ensuite les cadavres; ils restèrent encore trois jours là-bas.

Le lundi, à midi, lorsque le bruit se répandit que les détachements polonais étaient partis, deux soldats amenèrent un homme et une femme assez âgés. Devant mes yeux, ils les placèrent devant un mur du moulin. Je courus vite là-bas, m'agenouillai devant les soldats et les priai, en polonais, de laisser les deux vieux s'en aller. Ils étaient âgés d'environ 65 ans. Mais je reçus un coup de crosse d'un des soldats. Il me dit, en me frappant: « Qu'ils crèvent donc, ces maudits Allemands! » Avant que je pusse me relever, ils avaient déjà fusillé les deux vieux qui roulèrent dans le fossé. Alors les soldats s'éloignèrent au pas de course.

Source: WR I

7. « Il faudrait les assommer et non pas les fusiller! »

Meurtre de Wildemann

D'après les constatations du jugement, le témoin Madame Wildemann a déclaré sous la foi du serment:

> Dans la matinée du 3 septembre, de nombreuses hordes fouillèrent à plusieurs reprises, la maison du témoin Wildemann à Bromberg, Schwedenbergstrasse (Ugory 56), dans l'espoir de trouver des armes, mais leurs recherches furent vaines.

Vers les 3 heures de l'après-midi apparut une nouvelle horde composée d'une trentaine d'hommes presque tous armés de gourdins et d'autres instruments contondants. Sous prétexte qu'on avait tiré de la maison, ils entreprirent une nouvelle fouille, soi-disant pour chercher des armes. Ils en profitèrent pour voler une certaine quantité d'objets appartenant à la famille Wildemann. Il n'y avait pas d'armes et personne n'avait tiré de la maison. Le mari, M. Wildemann, s'était caché dans la cave à l'approche de la horde. Mme Wildemann, menacée et pressée de questions, déclara que son mari était allé rendre visite à des amis de la Kujawierstrasse. On l'emmena chez lesdits amis. Après avoir vainement cherché, Mme Wildemann, sous peine d'être fusillée et après qu'on lui eut assuré qu'on ne ferait aucun mal à son mari, avoua où il se trouvait. La horde se dirigea vers la propriété de la famille Wildemann, s'empara de l'époux et les traîna tous les deux, sans ménagement, dans le jardin attenant à la maison. Là on les plaça de façon à leur faire croire qu'ils allaient être fusillés. Ils s'embrassèrent et se mirent à prier avec ferveur, malgré les rires moqueurs et les injures. Les cris de: « Ne les fusillez pas. Assommez-les! » se répétaient assez souvent. Parmi les plus acharnés se trouvait également le coiffeur Alfons Lewandowski. Mme Wildemann s'adressa à lui en ces termes: « Que vous ai-je donc fait pour que vous me traitiez de cette façon? » Il lui répondit en la giflant: « Sale cochonne d'Allemande! Sale Hitlérienne! » Sur ce, les soldats qui s'étaient montrés assez modérés, emmenèrent l'époux Wildemann. Peu de jours après, on trouva le cadavre de Wildemann non loin de la propriété. Il avait été assommé, affreusement mutilé, et recouvert d'une légère couche de sable. Il était méconnaissable. On ne put l'identifier qu'aux habits et au contenu de ses poches.

Source: Sd. K. Ls. Bromberg 14/39

8. « Tous les Allemands doivent être abattus! »

Meurtre de Gollnick et de Köpernick.

D'après les constatations du jugement, les témoins Olga et Franz Tafelski, Bromberg, ont déclaré sous la foi du serment:

La foule qui circulait dans la Breite Strasse excitait les soldats contre l'Allemand Gollnick. Finalement ils l'assommèrent à coups de crosse et l'abandonnèrent grièvement blessé au milieu de la rue. Il ne mourut que le soir. Le témoin Tafelski vit encore, vers le soir, la jambe gauche et la main gauche de Gollnick se contracter convulsivement. La racaille retourna Gollnick, qui était tombé la face contre terre, et lui fendit le devant de son pantalon pour lui mettre le bas du corps à nu. Le soir apparurent un civil et deux soldats qui lui enfoncèrent leurs baïonnettes dans le ventre. Peu de temps après il reçut le coup de grâce!

Dans l'après-midi, des bandes de civils et de soldats manifestèrent dans la Breite Strasse près de l'endroit où gisait Gollnick gravement blessé. Elles ne cessaient de répéter que les Allemands avaient tiré de leurs appartements. Dans cette meute se trouvait également la chômeuse Sofie Bednarczyk. Elle flirtait avec les soldats et se conduisit, d'après les dires d'Olga Tafelski, « comme une folle » Franz Tafelski vit la femme Bednarczyk marcher, les bras croisés, à la tête de la bande. A ses manières, on pouvait constater qu'elle se croyait très intéressante. Olga Tafelski l'entendit crier: « Donnez-moi un fusil; tous ces Allemands doivent être abattus; ces damnés Hitlériens! » Franz Tafelski l'entendit hurler: « Tous les Allemands doivent être fusillés! » Elle accompagnait ces mots d'un petit sourire à l'adresse des soldats. Elle s'arrêta au coin de la propriété, 5 Breite Strasse. Dès qu'elle aperçut l'Allemand Gollnick, couché au milieu de la rue, le pantalon ouvert, elle s'écria, d'après les dires du témoin Bartkowiak: « Il faut couper les c . . à cet Hitlérien! » Environ une demi-heure plus tard, la meute passa avec l'Allemand Köpernick devant la même propriété. Ce dernier fut assassiné peu de temps après.

(Constatations établies, d'après les dépositions faites sous la foi du serment devant le tribunal spécial de Bromberg, le 30 octobre 1939, par les témoins Olga et Franz Tafelski ainsi que par Bartkowiak et Christa Gollnick.)

Source: Sd. K. Ls. Bromberg 73/39

9. « Ce cochon vit encore! »

Meurtre de Gollnick.

Le témoin Christa Gollnick, Bromberg, 101, Kujawierstrasse, déclara ce qui suit, sous la foi du serment:

Nous étions propriétaires d'un magasin dans lequel nous vendions de la farine, des denrées coloniales et alimentaires. Au départ des premières troupes polonaises, je vis notre voisin polonais s'approcher d'un commandant polonais et lui parler à l'oreille en désignant notre maison. Presqu'aussitôt, des soldats polonais firent irruption dans notre magasin après avoir enfoncé la porte. Nous crûmes d'abord qu'il y avait un

combat et que les soldats se retranchaient dans notre maison. Nous descendîmes pour nous réfugier dans l'abri que nous avions construit sur l'ordre des autorités. Mais avant d'y arriver, nous fûmes arrêtés par les soldats polonais qui tiraient sur nous. Mon mari reçut une balle dans l'épaule et un coup de crosse dans la figure. Il chancela, mais voulut encore fuir. Il essaya d'escalader une palissade et fut retenu par un civil. Un soldat polonais l'étendit par terre d'un nouveau coup de crosse. Un lieutenant polonais me ramena à la maison avec mes enfants. D'une mansarde, je pouvais voir mon mari gisant par terre. Il vécut encore longtemps. Je le voyais ramener les jambes à son corps, les détendre et lever une main de temps à autre. Il ne nous était pourtant pas possible de descendre et d'aller le voir, car il était entouré de soldats et de civils. Un agent polonais était constamment près de la clôture où était étendu le corps de mon mari. Des femmes polonaises criaient: « Ce cochon vit encore! » Vers le soir, il fut encore atteint de deux balles tirées par des soldats polonais, après avoir été transpercé l'après-midi d'un coup de baïonnette. Je pouvais observer mon mari qui portait toujours la main à sa blessure dans l'intention d'ouvrir son pantalon. Il y réussit non sans efforts. Ma voisine me raconta que mon mari râlait encore le lendemain. Mon mari avait 38 ans. Il était grand et fort. C'est pour cette raison qu'il résista aussi longtemps. Il vécut encore 18 heures avant d'être délivré par la mort.

Source: WR I

10. « Toi, tu seras abattu! » — « Voici du jeune sang hitlérien! »

Meurtre de Bettin.

D'après les constatations du jugement, le témoin Bettin, de Bromberg, a déclaré, sous la foi du serment:

Des troupes de bandits polonais pénétrèrent vers midi, le 3 septembre 1939, appelé également le « Dimanche sanglant de Bromberg », dans la propriété de la famille Bettin, située 76, Frankenstrasse, à Bromberg. Les Bettin ouvrirent la porte en entendant les vitres voler en éclats. On les fit sortir les bras levés et on les obligea de s'agenouiller. Le témoin Bettin laissa tomber la croix gammée qu'elle portait sur sa poitrine. La foule, qui était armée de revolvers, de fourches et même de haches, en profita pour l'injurier de plus belle. On entendait des exclamations comme celles-ci: « Sang hitlérien! ». « Cochonne d'hitlérienne! ». « Nous l'abattrons! » Deux Polonais, dont l'un était l'employé de chemin de fer Bruski, s'emparèrent d'elle et l'emmenèrent sans ménagement, en la jetant hors de la cour. En chemin elle fut maltraitée et menacée d'être assommée. Elle fut livrée, au coin de la Bölitzerstrasse, à deux autres Polonais: un employé des P.T.T., déguisé en agent de police, et un employé de chemin de fer. Bruski leur cria: « Voici du jeune sang hitlérien! » Un officier polonais la délivra dans l'après-midi entre 16 et 17 h. En rentrant, elle constata que seule sa mère et sa belle-sœur étaient encore présentes. Son père et son frère avaient été emmenés par la bande de Polonais. Peu de temps après, on retrouva son frère assassiné. Son père, qui n'a pu être retrouvé, a probablement subi le même sort.

Source: Sd. K Ls. Bromberg 91/39

11. « Attrapez-le, que je l'assomme! »

Meurtre de Thiede et Mittelstädt

D'après les constations du jugement, les témoins Gerda Thiede et le charron Otto Papke, de Schulitz, déclarèrent sous la foi du serment:

Le chauffeur Waclaw Pastersky possède à Schulitz une propriété située en face de celle de la famille Thiede.

La famille Thiede se compose de la mère et de deux enfants: la fille Gerda et le fils Werner. C'est une famille allemande installée ici depuis des années; Waclaw Patersky est Polonais; il est arrivé à Schulitz il y a 7 ans environ. Le dimanche 3 septembre 1939, des soldats polonais poussaient du bétail sans maître, que des fugitifs polonais avaient abandonné, dans les champs de betteraves de la famille Thiede. Les Thiede, en compagnie d'Emile Mittelstädt, qui se trouvait justement chez eux et qui a son bien quelques champs plus loin, se rendirent dans le champ pour constater les dégâts.

Pendant qu'ils y étaient, une troupe de soldats, qui sortait des bois, leur cria: « Allemands ou Polonais? » Werner Thiede répondit « Allemands », Mittelstädt « Polonais ». Alors les soldats fouillèrent Werner Thiede, pensant trouver des armes sur lui; mais il n'en avait pas. Pourtant les Thiede furent obligés, les bras levés et suivis des soldats, de prendre la direction du bois. Mittelstädt put rester dans le pré.

A ce moment, le chauffeur Waclaw Pastersky sortait du bois, armé d'une hache et d'un couteau. En apercevant Werner Thiede, il cria aux soldats: « Attrapez-moi ce petit gosse en chemise, que je l'assomme! » En entendant cela, Werner Thiede changea de direction vers la droite. Les soldats se mirent à sa poursuite et tirèrent sur lui. Le témoin Gerda Thiede se retourna malgré la défense des soldats et aperçut Mittelstädt, qui gisait dans son sang au milieu du champs. Il avait, dans le côté, une blessure qui provenait d'un coup de hache et dont l'auteur ne pouvait être que Pastersky. Etant donné que les soldats avaient quitté le pré lorsqu'ils poursuivaient Thiede et que Mittelstädt et Pastersky étaient restés là-bas seuls, on ne pouvait donc attribuer cet acte à aucun autre qu'à Pastersky. De plus, Gerda Thiede avait entendu Pastersky dire que Mittelstädt était pourtant un Allemand. Otto Papke qui vit également Mittelstädt étendu dans le pré, a affirmé avec certitude que la blessure provenait d'un coup de hache. Mittelstädt souffrit le martyre jusqu'au soir, puis s'éteignit. Werner Thiede fut retrouvé mort par son voisin Kriewald qui l'a enterré. D'après ses déclarations, comme d'ailleurs l'a déposé Gerda Thiede, la victime avait reçu des coups de feu dans le dos et portait une balafre à la tête.

Werner Thiede avait 20 ans, Mittelstädt une trentaine d'années; il était veuf depuis peu de temps et laisse un enfant. Source: Sd. K. Ls. Bromberg 7/39

12. « Mon Dieu! ... maintenant il nous faut mourir.. .!»

Meurtre de Finger.

Présents: Bromberg, le 15 novembre 1939.
Le procureur Bengsch, à titre d'officier chargé de l'interrogatoire;
Employé de justice Kraus, greffier.

Dans la procédure criminelle pour meurtre contre Owczaczak, le témoin Finger, qui avait été convoqué, se présente et déclare:

Je m'appelle Käthe Finger, née Böhlke, veuve d'un fondé de pouvoir de banque de Bromberg; j'ai 48 ans; je ne suis pas parente, pas même par alliance, de l'accusé . .

En ce dimanche sanglant, plusieurs Allemands et une Polonaise, que nous avions fait venir en vue de nous défendre, étaient réunis chez nous. Mon mari aurait maintenant 62 ans. Le matin, vers 11 h., la populace passą par notre rue. Dans la foule, on reconnaissait les frères Weyna, qui habitaient en face dans la maison Raddatsch, et l'accusé Owczaczak. L'un des frères Weyna était armé.

Quelque temps après, j'entendis mon mari dire à notre demoiselle de compagnie, Mlle Goede, qu'Owczaczak montrait notre maison du doigt. Et immédiatement après, il s'approcha de moi et me dit: « Oh mon Dieu, la populace va entrer dans notre appartement; notre derniére heure est venue! » Il me dit encore que nous voulions mourir ensemble. Aussitôt après, la populace et un soldat pénétraient chez nous. Le soldat voulut que nous nous couchions sur le tapis. Nous le fîmes. Alors il tira. Mon mari fut tué sur le coup. Mais comme le deuxième coup ne fut pas tiré, comme je l'attendais, je me rèdressai un tant soit peu et m'aperçus que mes mains étaient rouges du sang de mon mari. Au moment où je disais: « Mon Dieu », le soldat me culbuta. Ensuite je fus poussée vers la porte et emmenée avec les autres personnes qui avaient cherché refuge chez moi. En chemin, nous fûmes insultés, battus et piétinés par la populace qui nous accompagnait.

Quand nous passâmes devant l'écluse, un civil polonais essaya de me pousser dans le canal en disant: « Psia krew Hitlerowa ». Je réussis pourtant à me dégager. Je fus ensuite conduite au poste de police où je reçus un si violent coup de pied que j'en fus précipitée sur une clôture de bois. Les détenus que nous étions devenus durent se coucher dans la cour du poste. On nous cria: « Couchez-vous là comme des bêtes, chiens d'Allemands! » De nouvelles victimes s'ajoutaient aux autres, toutes frappées jusqu'au sang, et qui gémissaient de douleur. Je voudrais aussi faire remarquer que mon petit garçon de 12 ans était couché près de moi. Des maisons voisines et du côté des écluses, on tirait constamment dans la cour du poste de police et des Allemands furent aussi touchés. On les emmena ensuite. Je ne saurais dire s'ils étaient morts. Au bout de sept heures, un employé de police polonais entra et nous libéra, mon fils et moi.

Dans la cour du poste de police, on avait même dirigé une mitrailleuses contre nous. On nous avait fait mettre à genoux et pousser trois hourras en l'honneur de Rydz Smigly.

Puis on nous demanda hypocritement si nous n'avions pas été heureux en Pologne; et comme une femme osait le nier, on dirigea sur elle la mitrailleuse, la menaçant de la fusiller sur-le-champ. C'était dans cette cour un pêle-mêle effroyable. Je ne puis décrire tous les détails de ces tourments.

J'affirme la véracité de ma déclaration, me référant au serment que j'ai prêté le 11 septembre 1939 devant le tribunal spécial de Bromberg.

Lu, approuvé et signé

Signé: Käthe Finger née Böhlke.

Fait:

signé: Bengsch — signé: Kraus

Source: Sd. K. Ls. Bromberg 2/39

13. Le vampire de Bromberg

Femme enceinte percée de coups de baïonnette.

Le témoin R o e s n e r, de Bromberg, déclare sous la foi du serment ce qui suit:

Je fus maltraité au poste de police. Je reçus des coups de pied et des coups en pleine figure. Le soir, on nous mena à la préfecture. J'y entendis les cris de ceux qu'on maltraitait. Je pus observer que 200 morts et blessés gisaient là. On opéra en partie de la façon suivante: on disait aux Allemands qu'on venait d'interroger qu'ils pouvaient s'en aller. Mais lorsque ceux-ci descendaient les escaliers, on les fusillait par derrière ou on les abattait à coups de crosse et on les jetait en bas les escaliers. J'ai vu notamment un soldat percer une femme enceinte d'un coup de baïonnette donné par derrière, puis pousser la femme du pied pour retirer sa baïonnette, si bien que la femme tomba dans l'escalier où on la tua d'un coup de fusil Un certain Roberschewski, haut fonctionnaire de police, était connu ici sous le nom de « Vampire de Bromberg ». Il est actuellement en fuite. Lorsque les cris de ceux qu'on martyrisait étaient trop forts et lorsque, à cet effet, on faisait retentir une petite sirène, il disait en désignant un petit chien qui rôdait par là: « Pourquoi est-ce que ce chien crie encore? Donnez-lui un coup sur le crâne. » Mais il entendait par là qu'on devait en finir avec ceux qui criaient, ce qui arrivait immédiatement. Roberschewski avait aussi ordonné auparavant de faire assommer au poste de police trois Allemands qui vivaient encore. J'ai vu là-bas, dans une chambre, dix personnes nues. Sept d'entre elles étaient déjà mortes. Toutes avaient le corps couvert de meurtrissures. Les trois autres qui vivaient encore étaient plus loin et gémissaient. R. vint avec plusieurs Polonais et demanda: « Vivent-ils encore, ceux-là? » En même temps il cligna de l'œil aux autres Polonais, que je ne connais pas, et ils assommèrent les trois hommes avec une hache ensanglantée.

Source: Sd. K. Ls. Bromberg 79/39

14. Enfant de 11 ans, arraché à sa mère et assommé

Quadruple meurtre dans la famille du jardinier Beyer

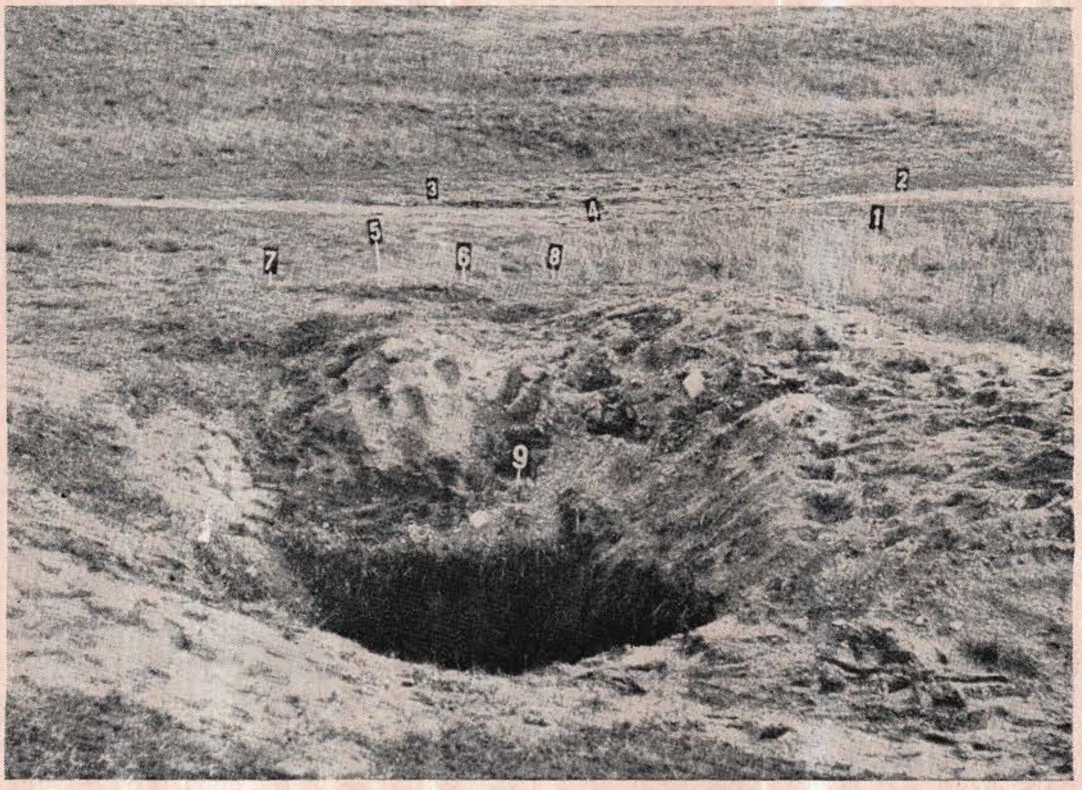
Extrait des dossiers du bureau de la police criminelle du Reich — Commission spéciale, Bromberg. Numéro du dossier: Tgb. V (R.K.P.A.) 1486/7. 39.

I.

Le meurtre commis dans la famille du jardinier Beyer, de Hohenholm, arrondissement de Bromberg, est typique pour un grand nombre de familles allemandes appartenant à certains groupes de professions qui sont mortes, tuées par la main de la populace polonaise, dans la journée du dimanche sanglant de Bromberg, et qui presque toutes ont été complètement décimées. Il est également typique pour les groupes d'assassins qui, sans collaboration visible avec les militaires responsables de centaines de meurtres, se recrutaient dans les syndicats de fonctionnaires polonais.

II.

L'étude du meurtre de Beyer, tant au point de vue criminel qu'au point de vue de la médecine légale, a prouvé, après que les faits ont été éclaircis par les dépositions



Le meurtre B e y e r — Tgb. V (R.K.P.A.) 1486/7. 39. La photo montre la fosse dans laquelle on avait enfoui les cadavres de Friedrich B e y e r, de ses deux fils âgés de 11 et de 18 ans et de l'aide-jardinier Thiede. — Les chiffres désignent: 1 et 2: le cadavre de Kurt Bayer; 3 et 4: le cadavre de Friedrich Beyer; 5 et 6: celui d'Erich Thiede; 7 et 8: la position du cadavre d'Heinz Beyer; 9: une flaque de sang

des témoins et par une documentation objective de l'état de choses, que huit ou neuf employés (les dépositions des témoins divergent) en uniforme de la ligne de chemin de fer dit « français » de Gdynia entrèrent, tard dans l'après-midi de ce dimanche sanglant, dans la propriété du jardinier Fritz Beyer sous la conduite d'un jeune homme de 17 ans, nommé Jan Gaca, qui a été depuis condamné à mort par la loi martiale. Ils avaient auparavant tiré sur la propriété. En entendant ces coups de feu, la famille Beyer, qui se compose du couple Beyer, de deux fils de 11 et de 18 ans, de l'aide-jardinier Erich Thiede, âgé de 22 ans, essaya de fuir dans le logement tout proche de la mère de Beyer qui est âgée de 66 ans. Les cheminots les poursuivirent et les ramenèrent, y compris la vieille dame, dans la propriété du jardinier. Là comme en de nombreux autres cas à Bromberg, on affirma que Beyer possédait une mitrailleuse et on lui ordonna de la livrer. Après une perquisition qui resta sans résultat, ils forcèrent le père Beyer, ses deux fils et Thiede à les suivre au poste de police ferroviaire pour y subir un soi-disant interrogatoire concernant la possession non autorisée de la mitrailleuse. Les cheminots ne se gênèrent pas d'arracher des

bras de sa mère, qui le serrait craintivement, le fils Kurt âgé de 11 ans, pour que cet enfant ait aussi « à répondre » de la soi-disant possession de la mitrailleuse. Ce qui est caractéristique dans l'enlèvement des Beyer, c'est qu'une Polonaise dit à une autre: « Maintenant il font la chasse aux Beyer. »

III.

Le lendemain du dimanche sanglant, à 9 heures du matin, le Polonais Stefan Sitarek trouva sur le terrain d'exercices militaires que longe au nord le chemin de fer « français » de Gdynia les cadavres de Friedrich Beyer et de son fils, de même que celui de l'aide-jardinier Thiede. Parmi ces cadavres se débattait, en râlant effroyablement, l'enfant de 11 ans qui était sûrement grièvement blessé Sitarek, qui est Polonais, s'occupa de l'enfant grièvement blessé, mais il fut éconduit, d'après ses déclarations qui sont dignes de foi, par toutes les administrations qui sont chargées du transport des personnes grièvement blessées, de sorte que l'enfant mourut, d'après les dires d'autres témoins polonais, à côté des cadavres de son père et de son frère. Le même jour, vers midi, des civils polonais enfouirent les quatre cadavres sur le théâtre du crime où les constatations de la police criminelle ont été faites ultérieurement.

IV.

« Il ressort des rapports des autopsies faites par les médecins légistes que, dans ces 4 cas, on a employé surtout des armes à feu, et que les balles trouvées dans le corps de Beyer père et de son fils Heinz Beyer provenaient de revolvers Nagan, c'est-à-dire d'armes dont était armée une grande partie des fonctionnaires de la police polonaise des chemins de fer. » Seul le cadavre de l'enfant de 11 ans portait des traces de coups de feu ayant traversé la poitrine d'avant en arrière: une balle était restée dans le corps. Il avait en outre l'avant-bras fracassé et on l'avait frappé au-dessus de l'œil gauche. Aucune de ces blessures n'était mortelle, même en relation avec les autres.

15. Le meurtre dans la famille Radler

Sous la menace des baïonnettes des soldats polonais, une fillette, Dorothée, âgée de 14 ans, doit aider sa mère à enterrer les cadavres du père et des frères qu'on avait assassinés.

Extrait des dossiers du Bureau de la police criminelle du Reich — Commission spéciale — Numéro du dossier Tgb. V (R.K.P.A.) 1486/2. 39.

I.

Dans le courant de la nuit du 3 au 4 septembre 1939, des soldats polonais (1) abattirent à coups de feu, dans sa propriété à Bromberg, 55, Wladyslawa Belzy, l'Allemand Arthur Radler, et ses deux fils, Fritz, âgé de 19 ans, et Heinz, âgé de 16 ans. Les assassinats qui dans le cas Radler se sont passés avec une brutalité incroyable doivent être considérés comme des bestialités sans pareilles, à cause de l'horreur basse et inhumaine avec laquelle les auteurs du crime ont traité les survivants: la femme Hedwig Radler et la jeune Dorothée.

(1) Probablement du 61e régiment d'infanterie — les recherches continuent.

II.

L'exposé des faits, d'après la veuve Hedwig Radler, concorde avec celui de sa fille Dorothée, née le 20 juin 1925 à Bromberg, et peut être résumé comme suit:

Le 3 septembre 1939, tôt dans l'après-midi, cinq soldats polonais se présentèrent chez les Radler. Il procédèrent à une perquisition en menaçant de mort toute la famille. Après quoi ils emmenèrent le jeune Fritz Radler, âgé de 9 ans. Quelques instants après, on entendit un coup de feu, et Arthur Radler se précipita dans la rue où il trouva le cadavre de son fils. Sous la menace de le fouetter et de le faire fusiller, un officier polonais sépara le père du cadavre de son fils et on le chassa de nouveau dans la maison Le lendemain matin, des soldats allèrent chercher Arthur Radler dans son logement pour qu'il abreuvât des chevaux militaires à une pompe située à proximité de la propriété. Vers 8 heures — soit peu après — les mêmes soldats demandèrent à boire à l'entrée de la cour. Là-dessus, Heinz Radler âgé de 16 ans, leur donna un bidon de lait. En désignant le cadavre du frère qui gisait non loin de là, ils se moquèrent du jeune homme et le poussèrent à déclarer que le tué n'avait en somme absolument rien fait. Immédiatement, comme si l'on n'avait attendu que cette occasion, on frappa Heinz Radler qui, pour éviter, ces brutalités, s'enfuit dans le jardin de derrière poursuivi par tous ceux qui assistaient à cette scène, soldats et civils. Immédiatement deux coups de feu retentirent dans le jardin et, quelque temps après, une grenade à main fut jetée dans la chambre située près de celle où se trouvaient la maîtresse de maison et sa fille malade. La porte du salon, entre autres, vola en éclats dans l'autre chambre. Tout à coup apparut Arthur Radler qui avait dû se mettre à la disposition des soldats, tandis qu'on traquait et fusillait le plus jeune de ses fils. Il avait à peine eu le temps de se renseigner sur ce qui était arrivé, qu'on revint vite le chercher à la maison Sa mère et sa fille le prièrent de se dépêcher pour ne donner aux soldats aucune occasion qui pourrait leur coûter mari et père. Lorsqu'il apparut à la porte de la maison, on tira immédiatement sur le malheureux qui s'écroula. Il se roulait à terre, ayant apparemment de terribles douleurs, et demandait continuellement qu'on l'achevât. Soldats et civils se mirent à railler le blessé et criaient : « Laissez-le crever, ce chien ! » montrant ainsi qu'ils voulaient le laisser « crever » de ses blessures. Quelque temps après, un officier polonais arriva à cheval, entra dans la cour, cracha en présence de l'épouse sur celui qui se tordait sur le sol et s'écria : « Teraz jest ci lepiej, Ty bandyta hitlerowski (1) ! » On empêcha la jeune fille que la maladie avait particulièrement affaiblie, de donner de l'eau à son père. Des heures passèrent ainsi, pendant lesquelles les soldats, outre les railleries et les injures qu'ils ne cessaient de proférer, eurent encore la bassesse d'entraîner hors de la maison la mère et l'enfant, les obligeant à laisser là le blessé, pour qu'elles leur disent à quel endroit du jardin elles avaient enfoui leurs objets de valeur. On déterra ces objets et on les distribua à la foule, à laquelle s'étaient joints aussi des femmes et des enfants, quoique l'endroit ne fût qu'à quelques mètres d'Arthur Radler qui se roulait dans son sang, râlait et criait, demandant de l'eau. Vers 4 heures du soir, le soldat qui l'avait blessé, lui envoya à bout portant une balle dans la tête. Peu de temps après — la mère

(1) « Maintenant tu te sens mieux, bandit d'Hitler! »



Le meurtre R a d l e r — Bromberg — Tgb. V (R.K.P.A.) 1486/2 39.
L'épouse Hedwig Radler et sa fille Dorothée, âgée de 14 ans.

et la fille avaient dû retourner dans leur chambre — des soldats et des civils portèrent les cadavres des trois Radler sous la fenêtre de la chambre et forcèrent la femme et l'enfant à les enterrer à une profondeur de 1 m. 50. Lorsque la fosse fut creusée, et au moment où la femme devait jeter les premières pelletées de terre sur les cadavres, ses forces l'abandonnèrent. On lui offrit alors de couvrir les cadavres de terre si elle payait pour cela la somme de 20 Zloty.

III.

Les déclarations essentielles que les témoins avaient faites quelques jours auparavant ne contenaient aucune contradiction, ni en elles-mêmes ni en les comparant les unes aux autres. Elles furent irrécusablement contrôlées sur place et confirmées par les autopsies des cadavres. En premier lieu on put constater que la maison des Radler est située à la limite-est de la ville, dans un quartier peu peuplé, tout près d'un carrefour dont les rues sortent de Bromberg dans la direction sud-est. Elle était donc à proximité d'un point militaire très important, par suite de la retraite de l'armée polonaise, le 3 et 4 septembre 1939. A l'entrée de la propriété Radler, qui est séparée de la route par une avant-cour, on constata dans le bois, à hauteur de cou d'homme, des traces qui proviennent irréfutablement de projectiles et permettent de reconnaître sans erreur possible la direction du tir. Ces dépositions, surtout celles qui décrivent les événements qui se sont passés à l'extérieur de la maison et ont été observés de la chambre, ont été répétées par les témoins sur le théâtre du crime et l'on a constaté qu'elles pouvaient, en effet, être faites. Ainsi on a pu établir par la photographie que la jeune Dorothée Radler avait pu observer non seulement dans quelles conditions les coups avaient été tirés sur son père, mais qu'elle avait été obligée de les observer du lieu où elle se trouvait et qu'elle avait indiqué quelques jours auparavant. On a vérifié de la même manière, de façon irrecusable et avec résultat positif, les témoignages des témoins se rapportant aux mauvais traitements de Heinz Radler, aux incidents sur le lieu du crime dans le jardin, ainsi qu'aux injures proférées par l'officier à cheval. En ce qui concerne les faits établis par le résultat de l'enquête, on a pu constater, d'autre part, que, des indications ont été omises là où, entre autres, des observations ne pouvaient être faites à cause de la situation des lieux, ce qui donne une bien plus grande valeur au témoignage de la jeune Dorothée Radler. D'après les expériences criminelles et précisément dans les cas de ce genre, ce qui a été vécu, entendu, vu seulement plus tard ou ce qui a été reconstruit d'après le raisonnement de la personne interrogée, est souvent confondu et présenté comme observations personnelles.

IV.

Le résultat de l'enquête qui a été faite avec l'exactitude la plus scrupuleuse, nous force à admettre comme prouvés les faits décrits par les survivants de la famille Radler. D'après cela on ne peut reconnaître aucune raison qui permette de justifier ces exécutions, même au point de vue subjectif. On se trouve en présence de meurtres commis avec intention et préméditation. Les auteurs en sont, comme l'a prouvé le résultat de l'enquête, des soldats de l'armée polonaise qui, grâce à la tolérance de leurs officiers, ont non seulement assassiné, mais encore commis ces actes de bestialité, excepté le meurtre de Fritz Radler auquel des civils armés ont peut-être pris part.

Témoignage de Dorothée Radler, âgée de 14 ans.

. . . . . Le dimanche, 3 septembre 1939, vers 16.30 heures, environ six soldats polonais vinrent dans notre maison. Ils procédèrent à une perquisition pour trouver des armes. Après la perquisition, qui demeura sans résultat, ils emmenèrent mon frère Fritz, âgé de 18 ans. Ils le menèrent derrière une palissade qui était à peu près à 200 mètres de notre maison. Un voisin, qui maintenant est également mort, dit à mon père, peu de

temps après, qu'ils avaient fusillé mon frère. Il y avait déjà d'autres Allemands de tués. Le commandant de la défense antiaérienne nous expliqua que les soldats polonais emmèneraient tous les morts. C'est pour cela que nous laissâmes notre frère où il était jusqu'au lundi. Ensuite, sur la demande des soldats, nous dûmes l'enterrer. Mon père nous raconta que notre frère avait reçu une balle dans la poitrine.

Le lundi, 4 septembre, des soldats revinrent. Cette fois ils étaient nombreux, tout un détachement! Ils demandèrent à boire. Mon frère âgé de 16 ans était dans la cour. Il y avait aussi des personnes civiles qui étaient venues avec les soldats. Elles dirent aux soldats qu'on avait fusillé mon frère la veille. Les soldats polonais dirent alors au plus jeune de mes frères que son frère aîné avait tiré sur eux. Lorsque mon frère répliqua qu'il n'avait pas tiré, ils le frappèrent à coups de crosse et de poing sur la tête et sur les épaules. Mon frère s'enfuit de peur et essaya de se cacher dans les framboisiers. Ils le trouvèrent et le tuèrent à coups de feu. Deux balles l'atteignirent dont l'une le toucha à la tête. Un quart d'heure plus tard, le père rentra et nous dit que les soldats avaient placé une grenade dans la maison. Tout de suite après, les soldats revinrent dans la cour. Mon père alla vers eux. Les soldats tirèrent immédiatement sur lui. Ils le touchèrent à la gorge. La balle ressortit par derrière près de l'omoplate, laissant un grand trou béant. La balle avait arraché le poumon. Mon père ne mourut pas sur le coup. Il vécut encore pendant 5 heures. Les soldats nous défendirent de lui apporter à boire ou de lui venir en aide d'une autre façon. Mon père supplia les soldats de lui donner le coup de grâce. Ils se moquèrent de lui en disant: « Tu n'as qu'à crever. » La foule riait et criaillait en voyant et en entendant cela. Finalement, au bout de 5 heures, un soldat eut pitié de lui et lui donna le coup de grâce dans la tempe. La balle était de nouveau d'un gros calibre. Elle avait entraîné la masse cérébrale. Pendant la nuit du lundi au mardi, nous restâmes dans notre maison. Le lendemain plusieurs canons furent mis en batterie à proximité de notre maison. De peur qu'il ne nous arrivât quelque chose, nous allâmes chez le voisin Johann Held. Ce témoin vit encore. Nous avions l'intention de nous réfugier dans sa cave. Le fermier polonais du témoin Held, qui est installé dans la propriété, ne nous le permit pas. Le fermier s'appelle Gorski . . .

Lu, approuvé, signé

Signé: Dorothée Radler.

Source: WR I (1)

16. Femme allemande blessée par 18 éclats d'obus

Meurtre de Max Korth

Sous la foi du serment, le témoin K o r t h , de Bromberg, a fait la déposition suivante:

Nom, prénoms, qualités: Je m'appelle Charlotte Korth, née Fricke, veuve du commerçant Max Korth; j'ai 41 ans, je suis protestante et je suis Allemande; j'habite à Bromberg, 3 Hippelstrasse.

Faits: Mon mari était un ancien officier allemand de l'armée active. Il a pris part à la Guerre Mondiale et, pendant 6 ans, a été prisonnier en Russie. Il était âgé de 45 ans.

---

(1) L'original du procés-verbal est reproduit (voir les documents illustrés page 271).

Le dimanche 3 septembre, au matin, mon mari s'était caché dans un appartement polonais situé en face de notre maison, parce que la police polonaise et les rebelles le cherchaient. Ils savaient qu'il avait été officier allemand. Mon mari s'était alors caché dans une cave installée pour la défense antiaérienne dans la maison polonaise. Le polonais Sionon Janeck, a montré à des soldats et à des rebelles polonais l'endroit où mon mari se trouvait caché. Il leur cria : « Le szwab (boche) se trouve là-bas ! » « Szwab » est un nom injurieux qu'on nous donne à nous autres Allemands.

Madame Bayda, qui habite chez nous, m'a fait le récit complémentaire suivant:

Ils traînèrent mon mari sur notre propriété et lui enfoncèrent une baïonnette dans la tempe gauche pendant qu'il était par terre. Au bout de 20 minutes, comme il n'était pas encore mort, ils l'assommèrent à coups de crosse. Ils le traînèrent de nouveau dans la rue où je le trouvai mardi après-midi. A la tempe gauche, mon mari portait une blessure longue d'environ 5 cm qui provenait d'un coup de baïonnette. Le crâne était défoncé en sa partie gauche, de sorte que le cerveau était mis à nu.

Ils ont tellement dévasté mon logement que je ne puis encore l'habiter.

Le vendredi 1er septembre, j'étais allée avec mes enfants chez mes parents, parce que mon père avait été frappé d'un coup d'apoplexie. Mes parents habitaient à Bromberg, 20, Berliner Strasse.

Le dimanche 3 septembre, les Polonais vinrent aussi dans ce logement: à savoir, un lieutenant, cinq soldats et trois rebelles. Ils frappèrent à la porte et me demandèrent, lorsque je leur ouvris: « Où est celui qui a tiré ici? » je répondis: « Il n'y a pas d'autres hommes ici que mon vieux père, les autres sont des femmes. » Nous autres, les cinq femmes dûmes nous rendre dans la cour. Il y avait, indépendamment de moi, Frieda Fröhlich, la bonne, Liwia Gresioli, une pensionnaire, la mère et la fille Karowski. Je complète: il y avait encore dans la cour, en plus de nous, deux parents polonais de Karowski. En présence de l'officier, nous dûmes nous mettre en groupe. Un rebelle brandit un revolver. Mais un soldat polonais le lui déconseilla et dit: « Non, une grenade à main ! » Je m'enfuis à la maison, sautai dans la rue par la fenêtre et essayai de chercher un refuge chez le boulanger Kunkel. Sa femme dit pourtant : « C'est bien fait pour cette maudite Niemce (Allemande) ! » En courant je descendis la rue encore plus loin. Ils tirèrent sur moi. Une balle me toucha par derrière à la hanche gauche. — Le projectile n'a pas encore été extrait. — Je m'arrêtai; un rebelle vint, me saisit par le bras et me conduisit à l'état-major de la place qui se trouvait à l'école Hippel. Lorsque je dus passer entre les soldats, ceux-ci me frappèrent à coups de crosse partout où ils pouvaient me toucher. Pendant trois heures, on me força à rester debout devant un mur, les bras levés, et de façon à ce que mon nez touchât le mur. Trois heures après, je les entendis amener mon père en le traînant, puis il le jetèrent par terre. Mon père a 71 ans et est totalement impotent. Il ne pouvait plus se mouvoir tout seul. Ils amenèrent aussi tous mes parents et tous les locataires de la maison.

On interrogea mes enfants. Comme ceux-ci parlaient bien le polonais, ma fille réussit à obtenir pour nous la permission de nous asseoir et même de nous faire donner de l'eau par les soldats. On nous accusait d'avoir tiré avec une mitrailleuse de notre maison sur des soldats polonais. Il est certain que des soldats allemands ont trouvé dans la maison polonaise, située en face de la nôtre, trois mitrailleuses, des grenades

à main et des bombes. Il est en outre certain, qu'il n'y avait aucune arme à feu dans notre maison, c'est-à-dire dans la maison de mes parents. Finalement on nous relâcha vers 5 heures de l'après-midi, sans qu'on nous donnât aucune raison.

Avant que je réussisse à m'enfuir de la cour, la grenade à main, qu'un soldat polonais nous avait lancée dans les jambes, éclata. J'avais, en tout, 18 blessures causées par des éclats de grenade. (Le témoin montre plusieurs points de son corps dont les blessures provenaient d'éclats de grenade.) On dut transporter trois d'entre nous à l'hôpital. La plupart avaient des blessures aux jambes.

Pendant qu'on nous emmenait, toute la maison fut pillée. Les bandits n'ont emporté que des bijoux et de l'argent. Ils ont tout démoli.

Le témoin demande qu'on renonce à relire sa déposition parce qu'il ne peut plus l'entendre. Il a exactement retenu tout ce qu'il a dit. Le procés-verbal est exact.

Le témoin a prêté serment assis, parce qu'il ne pouvait pas se tenir debout à cause du coup de feu reçu.

Signé: Charlotte Korth.

Source: WR I

17. Assassiné, volé, enfoui dans la terre

Le meurtre de Schlicht.

Le témoin Herbert Schlicht de Bromberg, 197, Berlinerstrasse, a déclaré ce qui suit sous la foi du serment:

« Le dimanche 3 septembre 1939, je fus arrêté avec mon beau-frère Hannes Schülke par des bandes polonaises. On nous emmena à la caserne du 62e. Là-bas, ils nous ont battus et maltraités avec des gourdins et des couteaux. Lorsqu'ils voulurent me donner des coups de couteau, je les priai de me laisser tranquille, invoquant ma femme et deux enfants. Ils cessèrent alors de me donner des coups de couteau. Ils me frappèrent partout où ils purent me toucher, avec des gourdins et des leviers de fer.

On m'arrêta parce qu'on prétendait que j'avais tiré. Je ne possédais aucune arme. Ils placèrent des cartouches et prétendirent que nous avions tiré. »

Plus tard Schlicht fut relâché parce qu'il avait pu prouver, par des documents militaires, qu'il avait servi dans l'armée polonaise. Il a ajouté:

« Nous avions à peine franchi le portail qu'on fusillait les dix Allemands qui étaient restés. »

J'allai alors dans la cave de la maison de mes parents. J'y rencontrai ma sœur et ma mère. Elles me dirent qu'on avait assassiné mon père et qu'il gisait sur place, chez Peterson. Prenant une bêche, je suis alors allé chercher mon père. Dans le champ de Peterson, je trouvai bientôt un emplacement mou, qui cédait sous les pieds. Après quelques pelletées, je trouvai le cadavre de mon père. A l'aide d'une baïonnette, on lui avait crevé l'œil droit et ouvert la partie droite du visage. De plus le corps était couvert de taches bleues et vertes. Mon père était âgé de 58 ans. En outre, ils avaient volé mon père. Ils jetèrent à ma mère devant la porte le portefeuille vide. Je ne connais pas les auteurs du crime.

On avait encore enfoui six hommes sous mon père. J'en ai encore déterré trois. Toute la boîte cranienne et le cerveau manquaient à l'un d'eux. Un autre avait reçu un coup de baïonnette dans le bas-ventre, de sorte que les intestins sortaient. Le troisième avait le visage fracassé et n'avait plus de nez.

Signé: Herbert Schlicht.

Source: WR I

18. « Le cerveau était sorti, les yeux manquaient ... »

« Mon mari était horriblement mutilé. » Meurtres de Boelitz et de Paul Berg, âgé de 15 ans.

Le témoin Anne Boelitz de Bromberg a déclaré ce qui suit sous la foi du serment:

Le dimanche 3 septembre 1939, vers midi, une vive fusillade éclata à Jägerhof. Nous allâmes dans la chambre de notre employé Berg pour sauver notre vie. Les Polonais tiraient juste dans la fenêtre. Nous nous couchâmes à terre jusqu'à ce que mon mari me priât de sortir parce que je parlais un peu le polonais. Ils me demandèrent que mon mari sortît. Il avait tiré, disaient-ils. Je leur répondis que nous ne possédions aucune arme. Mon mari dut lever les bras. Ils lui donnèrent des coups de pied et des coups de crosse. Ils l'emmenèrent. Immédiatement après, il procédèrent à une perquisition chez moi. Peu de temps après ils cherchèrent le jeune Paul Berg et l'emmenèrent également. Paul Berg était âgé de 15 ans. Le mercredi soir j'ai trouvé mon mari au même endroit, près du pont, où gisait le pasteur Kutzer. Mon mari était horriblement mutilé. Toute la boîte cranienne avait été enlevée, le cerveau était sorti, les yeux manquaient. Paul Berg gisait au même endroit. Je n'ai pas regardé ses blessures parce qu'il avait la face contre terre.

Source: WR I

19. Un marteau posé sur le corps d'un assassiné

Assassinat de Ristau et Schmiede

Présent: Bromberg, le 11 septembre 1939

M. Waltzog, docteur en droit,
conseiller de justice militaire de l'Arme de l'Air, comme juge d'instruction,
Walter Hammler, comme greffier d'office.

Dans l'instruction se rapportant au droit international, Bromberg I,

Irma Ristau, née Bloch, qui a comparu comme témoin, a déclaré, après avoir été instruite de l'importance et de la sainteté du serment:

Je suis âgée de 25 ans, de religion protestante et j'habite à Bromberg, 10, rue Kartuzka.

Mon mari était ouvrier chez le jardinier Schmiede à Bromberg. Le samedi 2 septembre, mon mari téléphona à son employeur pour savoir s'il devait encore se présenter à son travail. M. Schmiede lui dit qu'il n'avait pas entendu qu'on fût en guerre et que lui, mon mari, devait venir travailler comme d'habitude. Là-dessus mon mari se rendit chez le jardinier. Je l'accompagnai, parce que notre voisin polonais Pinczewski, 8, rue Kartuzka, nous avait menacés en disant que, une fois la guerre

commencée, il nous arracherait les jambes et jetterait nos entrailles dans la rue, à nous deux « Hitlériens » comme il nous appelait. Je ne pouvais plus aller, non plus, à ma place de travail parce que le jour précédent on m'y avait déjà frappée et menacée d'une barre de fer. Vu la situation tendue, je n'ai plus quitté mon mari.

Nous sommes restés la nuit de samedi à dimanche chez le jardinier Schmiede. Le jardin est situé dans un faubourg, près de la ville. Plusieurs Polonais s'y trouvaient aussi. Ces Polonais s'enfuirent après dîner et nous envoyèrent des soldats polonais. Une fois arrivés ils demandèrent un interprète, parce que M. Schmiede était trop agité pour pouvoir se faire comprendre en polonais. Ils lui demandèrent : « Fils de putain, as-tu des armes? » Schmiede répondit négativement et leur dit qu'ils pouvaient procéder à une perquisition. Là-dessus, les Polonais dirent : « Trois pas en arrière ! » et le tuèrent d'un coup de fusil. Les Polonais tirèrent également sur Madame Schmiede qui s'était couchée à côté de son mari assassiné, pour lui dire adieu. Elle se sauva alors et nous cria : « Enfants, venez dans la cave, les Polonais nous tuent tous ! » Nous nous réfugiâmes dans la cave. Les Polonais cernèrent la maison et tirèrent sur les portes, à travers les fenêtres de la cave, de tous côtés. Enfin ils mirent le feu à la maison ; ne voulant pas être brûlés vifs, nous essayâmes de sortir de notre abri. Nous ne pouvions plus passer par la porte, parce que le passage était déjà en flammes et aussi parce que les soldats polonais tiraient immédiatement quand quelqu'un venait se montrer. C'est pourquoi nous cherchâmes à nous échapper par la fenêtre de la cave. Ce fut un apprenti jardinier qui grimpa le premier et sortit de cette façon. Nous le trouvâmes ensuite dans le jardin, tué d'une balle. Alors nous nous sauvâmes, mon mari et moi. Nous parvînmes à la rue. Là, nous levâmes les bras et nous criâmes aux Polonais de ne pas tirer, parce que nous nous rendions. Les civils polonais qui étaient présents crièrent néanmoins: « Il faut les fusiller: ce sont des Hitlériens, ce sont des espions! » Là-dessus un soldat polonais tua mon mari, qui marchait auprès de moi, d'une balle qui l'atteignit à la tête. La détonation et la terreur me clouèrent sur place et je perdis connaissance. Quand je revins à moi, un soldat polonais était là près de moi, baïonnette au canon. Ce soldat déroba à mon mari son alliance, sa montre et 45 zlotys. Il lui ôta les souliers qu'il avait portés le jour de notre mariage et qu'il n'avait portés que cinq fois depuis. Il les donna ensuite à des civils polonais. Moi-même, je fus relevée par les cheveux, mais je retombai près de mon mari. Quand je demandai au soldat de me rendre au moins l'alliance en souvenir, il me porta des coups de crosse au cou et au dos, de façon qu'aujourd'hui encore — environ 8 jours plus tard — je peux à peine mouvoir le dos. Je fus alors livrée à deux soldats qui avaient baïonnette au canon, afin d'être transportée au corps de garde. Comme je ne voulais pas me séparer de mon mari, il me frappèrent les mains jusqu'à ce que je fusse obligée de le lâcher. Alors je dus courir, les bras levés, couverte du sang de mon mari, les cheveux en désordre. Les civils polonais crièrent aux soldats de ne pas laisser échapper l'espionne allemande, mais de la fusiller sur-le-champ. Toutes les fois que mes bras tombaient de faiblesse, ils me frappaient sous les bras avec leurs fusils et me donnaient des coups de pied. A l'état-major de la place, je fus interrogée par un officier. Il fut démontré que je n'avais commis aucun crime. Je demandai à deux soldats qui assistaient à l'interrogatoire de me tuer, la vie m'étant devenue intolérable. L'un des soldats me répondit : « Gaspiller une balle pour toi, vilaine Hitlérienne, c'est vraiment dommage ; va-t-en

au diable! » Les Polonais me frappèrent encore et me laissèrent partir. Je me lavai les mains et me débarbouillai dans un fossé et j'allai vers le cadavre de mon mari. Là je vis la façon dont les soldats et les civils souillaient ce cadavre. La bouche de mon mari faisait une telle grimace qu'il avait l'air de sourire. Ils lui jetaient des ordures à la face et lui disaient: « Dis donc, maudit hitlérien, tu ris encore. » Ils avaient également posé un trousseau de clefs et un marteau sur le cadavre du jardinier, tué d'un coup de fusil. Je pris à mon mari les papiers qu'il avait sur lui. Je fus alors frappée et chassée de là par des soldats polonais. Je restai jusqu'à 8 h. dans les environs, en plein air. Vers 8 h. un avion allemand apparut, il nous fallut alors nous réfugier tous dans les vestibules des maisons. Une Polonaise m'accueillit. Elle me coucha dans une chambre. A côté, plusieurs Polonais étaient assemblés. J'entendis la Polonaise demander à son mari d'aller chercher des soldats polonais, parce que quelques Allemands se trouvaient encore dans la rue et que les Polonais, comme ils le prétendaient, ne se sentaient pas en sécurité. Ce n'est que vers 3 h. du matin que le mari rentra. Il dit à sa femme que les soldats polonais s'étaient déjà sauvés et que les Allemands approchaient. Il s'enfuirait après eux, dit-il, car les Allemands tueraient tous les Polonais, comme les Polonais avaient assassiné tous les Allemands. Là-dessus ils s'enfuirent tous. Je me rendis dans une maison en face, où habitaient deux veuves allemandes.

Lu, approuvé, signé.

Irma Ristau, née Bloch.

Le témoin a prêté serment — Clos:

Signature: Dr. W a l t z o g — Signature: W a l t e r H a m m l e r

Source: WR I

20. Assassiné aux yeux de la famille

Meurtre de Finger

P r é s e n t s : — Bromberg, le 9 septembre 1939.

Assesseur supérieur à la cour martiale de la marine, Dr. Schattenberg, à titre de juge d'instruction,
Inspecteur supérieur du gouvernement: Dirks, à titre de greffier.

Dans l'instruction se rapportant au droit international, Bromberg I, se présenta en qualité de témoin Herbert Finger, employé de banque.

Il témoigna sous la foi du serment:

a) Identité:

Je suis âgé de 24 ans, de religion protestante, demeurant à Bromberg-Schleusenau, 44, Chausséestrasse, Allemand.

b) Au fait:

Mes parents demeuraient dans le faubourg Schleusenau aux environs de Bromberg. Mon père travaillait à la Ligue de secours allemand.

Le dimanche, 3 septembre, entre 10 et 11 heures du matin, nous remarquâmes, de notre maison, que la police et la populace allaient chercher les Allemands, l'un après

l'autre, dans leurs maisons, les menaçaient de revolvers tout en les maltraitant avec des bâtons et des coups de poing américains.

Le commandant de l'immeuble pour la défense antiaérienne, un nommé Owczarzak, depuis lors arrêté, dirigea les soldats et le peuple vers notre maison en s'écriant: « Entrez-là, là il y a encore des Allemands! » Les soldats enfoncèrent la porte, que nous avions barricadée. Deux soldats, baïonnette au canon, se précipitèrent dans le salon, où étaient mes parents. Quant à moi, je me trouvais dans la pièce à côté. La meute les suivit. Elle se composait de polissons de 17 à 24 ans, armés de baïonnettes, de bâtons et d'autres instruments contondants. L'un des soldats polonais ordonna à mon père de se coucher par terre. Ma mère se jeta à côté de lui. Le soldat planta son fusil sur la poitrine de mon père et lui envoya une balle dans le cœur. La mort fut instantanée. Immédiatement le peuple se rua sur ma mère, sur moi, sur mon frère, âgé de 13 ans et sur les deux servantes, en nous rouant de coups. On nous jeta par terre. Puis on nous conduisit au commissariat de police. En outre, les coups ne cessaient de pleuvoir. Les soldats étaient restés dans notre appartement pour y faire une perquisition, pendant laquelle on nous vola une somme de plus de deux mille zlotys et d'autres objets de valeur. On nous battit de nouveau au commissariat de police. Un coup de crosse donné par un agent de police renversa ma mère. Après bien des efforts, je parvins à obtenir la libération de ma mère et de mon frère, grâce à l'intervention d'un agent de police que je connaissais. Plus tard, on me traîna avec une centaine d'autres prisonniers à l'hôtel du Conseil Municipal. On frappa à coups de crosse dans la foule, etc. . . . Puis, par hasard, je pus obtenir ma libération grâce aux bons services d'un célèbre professeur.

Le témoin prêta serment.

Lu, approuvé et signé.

Signature: Herbert Finger.

Source: WR I

21. Piétiné sur le ventre et sur la poitrine

« Tonnerre de Dieu, ce type n'a rien dans les poches; l'autre que j'ai assassiné avait 150 zlotys. »

Le procureur près le tribunal spécial de Bromberg.

Présents: Actuellement à Wloclawek, le 20 novembre 1939.

Le procureur Bengsch à titre d'officier chargé de l'interrogatoire.
Johann Kurkowiak, interprète.
Lucian Szafran, greffier.

Dans l'instruction contre Wroblewski, accusé d'assassinat, paraît sur citation le témoin Pelagia Wieczorek. Après avoir été instruite sur l'objet de son interrogatoire et exhortée à dire la vérité, et consciente de l'importance et de la sainteté du serment qu'elle avait à prêter, elle déclara:

Identité: Je m'appelle Pelagia Wieczorek, mariée, de Michelin, âgée de 35 ans, de religion catholique, Polonaise, apparentée avec l'accusée ni par naissance, ni par alliance.

Au fait: Le premier mercredi du mois de septembre de cette année, vers midi, comme je m'acheminais vers la boutique de Siedlecki à Michelin, je vis tout près de l'établisse-

ment de Siedlecki un homme d'environ 70 ans couché dans le fossé. On me dit que c'était un Allemand qui s'était trouvé parmi beaucoup d'autres qui avaient été déportés et, à bout de force, était resté en chemin. A côté de cet Allemand, encore en vie, se tenait Wroblewski, que je connaissais et un deuxième Polonais, qui m'était inconnu. Je vis que Wroblewski fouillait les poches de l'Allemand et je l'entendis s'écrier: « Tonnerre de Dieu, ce type n'a rien dans les poches; l'autre que j'ai assassiné avait 150 zlotys. » Il continua à crier et j'entendis les mots « hitlériens » et « fusiller ». Ensuite il sauta à pieds joints sur le corps de l'Allemand et le piétina sur le ventre, sur la poitrine et même sur la figure. Quand je les priai de cesser de maltraiter le vieillard, il m'injuria et me demanda si, moi aussi, j'étais Allemande, car dans ce cas il me traiterait de la même façon. Alors il piétina l'Allemand de plus en plus et continua même quand d'autres fugitifs allemands, qui vinrent à passer, voulaient l'en empêcher. J'entrai alors dans la boutique. Quand j'en sortis, je vis l'autre Polonais, que je ne connaissais pas, ôter les souliers de l'Allemand déjà mort. Je rentrai à la maison. Le cadavre de l'Allemand resta encore une quinzaine de jours dans le fossé. Il était couvert d'un petit tas de sable.

Lu par l'interprète en langue polonaise, approuvé et signé:

\+ + +

Croix du témoin Pelagia Wieczorek, qui ne sait pas écrire.

Clos:

Signature: Bengsch, procureur

Signature: Johann Kurkowiak, interprète

Signature: Lucian Szafran, greffier

Source: Sd. Is Bromberg 814/39.

22. Crânes complètement fracassés, cadavres déshabillés

Meurtre des frères Bölitz et de Bogs.

Marguerite Bogs, née Bölitz, de Bromberg, Schwedenbergstrasse, comparaît sans avoir été citée et déclare:

Lundi, le 4 septembre 1939, vers 7 heures du matin, parut, au domicile de ma belle-mère, qui est la veuve allemande Berta Bogs, ulica Sandomierska, (autrefois Schulstrasse) numéro 4, l'ouvrier polonais Dejewski père, que je connaissais personnellement, demeurant à Bromberg dans les baraques, rue Sandomierska, et demanda: « Où sont les Niemcy (Allemands) qui ont tiré? » Mes deux frères, Erwin et Helmut Bölitz, lui répondirent que personne n'avait tiré, ce qui était la vérité Il s'éloigna en disant: « Vous allez voir ce qui va se passer! » Je me trouvais ces jours-là en visite chez ma belle-sœur et j'entendis de mes propres oreilles les paroles citées, ainsi que ma belle-sœur, Madame Hildegard Nowicki, demeurant rue Sandomierska, numéro 4. Environ deux heures plus tard, parurent deux soldats polonais dans l'appartement ci-dessus mentionné de ma belle-mère et ils fouillèrent la maison, cherchant des armes; mais ils n'en trouvèrent pas.

Le même jour, vers 14 heures, 7 autres soldats polonais entrèrent dans l'appartement et arrêtèrent mes deux frères:

a) Erwin Bölitz, maquignon, 29 ans, marié.
b) Helmuth Bölitz, sans profession, 27 ans, célibataire.
c) Mon beau-frère Bruno Bogs, tailleur, 30 ans, célibataire.

N'ayant rien appris jusqu'à hier sur le sort des personnes citées ci-dessus, nous les trouvâmes hier dans la forêt près de l'ulica Kujawa (Kujawier Strasse) avec d'autres Allemands, tous assommés. Nous les avons tous enterrés hier. Les crânes étaient tous complètement défoncés. Au moment de son arrestation, Erwin Bölitz avait 250 zlotys sur lui et Bruno Bogs 100 zlotys. On leur avait volé l'argent; on avait dévêtu les cadavres tout en leur laissant le linge.

Source: Sd. K. Ls. Bromberg 16/39.

23. Abus de la chaire

Police de sûreté
Escouade de police mobile No 2
Troupe 3 (Reschke)

Bromberg, le 13 septembre 1939.

Procès-verbal

Le prévenu, Wladislaw Dejewski, Polonais, boulanger et pâtissier, né le 7 mai 1895 à Bromberg, de religion catholique, marié à Hélène, née Liszewska, père de cinq enfants de 2 à 16 ans, domicilié à Bromberg, ulica Sandomierska, numéro 1, amené devant la cour, déclare sous toute réserve, après avoir été instruit de l'objet de l'interrogatoire, ce qui suit:

J'avoue que, le dimanche 3 sept. 1939 (et non le lundi 4 sept.) j'ai inculpé la famille Bogs domiciliée rue Sandomierska, numéro 4, auprès du commandement militaire polonais, d'avoir tiré des coups de fusil de cette maison. Pour dire la vérité, il me faut avouer que je ne savais pas si on avait tiré de cette maison et plus particulièrement si les Allemands Bogs ou Bölitz avaient tiré. De plus, il me faut ajouter que le dimanche 3 septembre, un peu avant 7 heures du matin, je rencontrai dans l'appartement de la veuve Bogs quelques individus à qui je racontai que les Bogs avaient tiré. Naturellement je ne savais pas s'ils avaient tiré ou non. Toutes les personnes présentes, et parmi elles, j'en suis sûr, aussi une femme d'un certain âge, m'assurèrent qu'ils n'avaient pas tiré et qu'ils n'avaient pas d'armes à feu. Là-dessus je m'en allai et notifiai au commandement militaire polonais que des coups de fusil étaient partis de cette maison. Il est également vrai que j'ai menacé les habitants de cette maison en leur disant qu'ils auraient encore des nouvelles de nous. La raison pour laquelle j'ai faussement inculpé cette famille allemande auprès des autorités militaires, c'est ce que je ne sais plus maintenant. Tout ce que je peux dire pour mon excuse, c'est que nos maîtres polonais nous avaient excités contre tout ce qui était allemand. Tout particulièrement ce sont les corbeaux (expression usitée par le prévenu lui-même) qui n'ont cessé de nous prêcher, de leur chaire qu'à l'arrivée des Allemands, ceux-ci nous égorgeraient tous. Il nous faudrait, pour cette raison, les exterminer d'abord. J'ajoute ici que le dimanche avant le 3 sept. 1939, j'avais pris part à l'office divin dans l'église de ma paroisse, située rue Farna. C'était la seconde messe de la journée, de 9 à 10 heures environ. Un prêtre d'environ 45 ans a célébré le service divin; pourtant il ne m'est pas possible de le nommer, car je ne demeure dans cette paroisse que depuis deux mois. Pendant son sermon, ce prêtre a parlé entre autres choses de la tension de guerre entre la Pologne et l'Allemagne. A ce sujet il a dit textuellement en polonais: « Nie damy sie, Niemcom pobic do ostatniej kropli krwi! Niemcov musimy z polskiej ziemi wiwlaszczyc! » (Nous

nous défendrons contre les Allemands jusqu'à la dernière goutte de sang. Il faut exterminer les Allemands qui se trouvent sur notre terre polonaise.) Ces paroles du curé ont été tout spécialement la raison pour laquelle en première ligne la population catholique ouvrière a livré les Allemands aux soldats polonais ou même, dans certains cas, les a massacrés elle-même. Je sais pertinemment que, le dimanche en question, le 3 septembre, la population polonaise a mis à mort beaucoup d'Allemands. Quant à moi, je me reconnais coupable dans trois cas seulement, c'est-à-dire des meurtres de:

1 Erwin Bölitz,
2. Helmut Bölitz,
3. Bruno Bogs

et pourtant seulement en tant que je les ai dénoncés aux autorités polonaises pour avoir tiraillé, comme je l'ai dit au début, et cela contre ma propre conviction. Je n'ai pas trahi d'Allemands dans d'autres cas. Pour me disculper, j'ajoute que la trahison de la famille allemande Bogs et Bölitz ne provenait pas de moi seul, mais que les ouvriers polonais,

a) Jan Powenzowski, ulica Sandomierska, numéro 1 et
b) Tarkowski, âgé d'environ 22 ans, fils de l'ouvrier Tarkowski, demeurant dans la baraque ulica Smolinska,

m'y ont incité.

Ces deux hommes m'ont donné l'idée de me présenter devant les autorités militaires polonaises et de dire qu'on avait tiré des coups de fusil de la maison des Bogs et qu'il y avait des armes à feu dans la dite maison. L'affaire s'est passée comme suit:

Ce dimanche matin, ma fille Sabina, âgée de 11 ans, était allée chercher du lait chez notre voisin. Vers 6 heures et demie, je me trouvai dans la cour, j'entendis crier ma fille et me précipitai dans la rue. Powenzowski et Tarkowski étaient dans la rue et me dirent qu'un coup de feu avait été tiré et que mon enfant avait été blessée. On ne m'a pas dit d'où on avait tiré, et moi-même je n'avais pas entendu de détonation. J'examinai ma fille, sans lui trouver de blessure. Il y avait tout simplement sur le côté droit de la jupe une petite déchirure. Ma fille me raconta qu'elle avait entendu une détonation et qu'elle avait eu peur. Elle aussi ne savait d'où le coup était parti. Comme d'autres Allemands ne demeurent pas dans notre rue, Tarkowski et Powenzowski furent d'avis que je devais aller rapporter aux soldats qu'on avait tiré des coups de fusil de la maison des Bogs. Tout en ne croyant pas que le dommage causé à la robe de ma fille pouvait provenir d'un coup de fusil, car il n'y avait pas de trou, mais simplement une déchirure, je saisis l'occasion de faire aux autorités militaires polonaises le rapport déjà décrit au commencement et de faire perquisitionner la maison des Bogs. Je conduisis aussi les soldats dans l'appartement de la veuve Bogs. Pourtant pendant les recherches, je ne suis pas resté dans la cour, mais j'ai aussi participé à la perquisition.

Je ne savais pas jusque là que les deux frères Böltz et Bruno Bogs avaient été appréhendés et assommés par des soldats polonais. En tout cas, on n'a pas trouvé d'armes dans cette maison.

Je tiens à faire observer spécialement que les familles Bogs et Bölitz ne m'ont jamais rien fait à moi personnellement; je ne les ai même pas bien connues. Je les ai dénoncées

à l'autorité militaire polonaise seulement parce que c'étaient des Allemands et que Tarkowski et Powenzowski m'avaient raconté qu'on avait tiré un coup de fusil.

Ce qui est exact, c'est que je m'enfuis avec ma famille pendant la matinée du 4 sept. 1939 jusqu'à Zlotniki (Deutsch-Gildenhof, Arrd. Hohensalza), parce qu'on entendait déjà éclater les obus des troupes allemandes. De plus, ma femme est enceinte. Le dimanche, 10 sept. 1939, je revins avec ma famille à Bromberg.

Le 4 sept. 1939 aussi, Powenzowski et Tarkowski prirent la fuite et jusqu'à présent, ils ne sont pas de retour. J'ignore où ils se cachent.

Je n'aurais jamais dénoncé la famille Bogs pour tiraillerie au commandement polonais si les intellectuels polonais et le clergé ne nous avaient représenté les Allemands comme les pires ennemis de la Pologne et ne nous avaient raconté qu'ils voulaient assassiner tous les Polonais. L'un des provocateurs les plus acharnés contre tout ce qui était allemand, c'était le chanoine Schulz, que j'ai rencontré hier incarcéré à la prison. Schulz est bien connu dans toute la ville comme provocateur contre les Allemands. Moi-même je n'ai jamais assisté à ses sermons, parce que je ne demeurais pas dans sa paroisse. Je travaillais avec 350 ouvriers environ, chez Millner, à la fabrique de pièces de rechange pour bicyclettes, à Bromberg. J'ai souvent entendu dire par ces ouvriers et par d'autres familles polonaises, que je ne peux plus nommer, que le chanoine Schulz avait dans ses sermons incité, même la veille de l'occupation de Bromberg par les soldats allemands, la population à résister aux Allemands jusqu'à la dernière goutte de sang et à anéantir tout ce qui était allemand. Un jour de fête polonais, peut-être deux mois avant l'occupation allemande de Bromberg, le chanoine Schulz a prononcé un discours sur la place du vieux marché devant un vaste concours de peuple. Ce discours fut diffusé par haut-parleurs. Moi aussi, je pris part à cette réunion qui fut une sorte de messe. Schulz exigea une résistance rigoureuse et extrême contre l'occupation allemande de la ville de Dantzig. Je ne peux plus répéter son discours en détail, mais il n'a parlé que de Dantzig.

Le chanoine Schulz est celui qui a incité la population, d'après ce que j'ai entendu dire par d'autres Polonais, à s'occuper de ce que les églises protestantes suivantes de la ville de Bromberg, appartenant aux Allemands, fussent confisquées et incorporées à l'Église catholique :

1° L'église de St. Paul, Place Wolnosci (Place Welzin).
2° L'église de la rue Nakielska (Nakeler Strasse).
3° L'église de Schleusenau.
4° L'église de Zimny Wody (Kaltwasser).

En ce qui concerne Schulz, je ne peux rien dire qui lui soit défavorable, car je n'ai jamais été en contact direct avec lui. A en juger par tout ce que j'ai entendu dire par d'autres Polonais à son sujet, je dois le considérer comme un des coupables qui assument la principale responsabilité du carnage commis par les Polonais à Bromberg le 3 sept. 1939 et que nous autres, malheureux, devons maintenant expier. Les paroles d'un prêtre ont une grande valeur pour nous autres Polonais qui sommes catholiques, car c'est la mission du prêtre de nous mener dans le bon chemin, et nous avons foi en lui. Si les prêtres nous avaient prêché le calme et le sang-froid, ce massacre n'aurait jamais eu lieu. Mais au contraire, c'est justement eux qui nous ont toujours présenté

les Allemands comme des barbares, les plus inhumains, n'épargnant même pas les enfants et tuant tout le monde sans merci.

Je ne peux vous nommer personne, qui ait assommé ou brutalisé des Allemands, ni personne qui les ait trahis aux soldats polonais ou qui les ait faussement accusés, car je ne sais pas les noms de ces personnes. Si j'en connaissais, je vous les nommerais. Je sais tout simplement que certaines gens avec un brassard vert et une plaque en métal sur le bras, ont conduit les soldats polonais dans les maisons des Allemands. Les soldats emmenèrent alors les Allemands. J'ai vu cela dans la rue de Thorn et celle de Dantzig. Ensuite parurent des hommes à brassard rouge et blanc qui, eux aussi, ont attiré l'attention de l'autorité militaire sur les familles allemandes. Je n'ai pas vu parmi elles de personnes de ma connaissance. Moi-même, j'ai observé certaines personnes, portant les brassards dont j'ai déjà fait mention, en train de piller des magasins allemands et des civils.

J'ai dit maintenant toute la vérité et je n'ai rien caché.

Je me souviens à l'instant qu'un Polonais du nom de Kasprich, ouvrier, demeurant à Bromberg, 1 rue Sandomierska, pilla des maisons et y déroba des vêtements.

Je l'ai rencontré moi-même dans la rue de Thorn portant sur le bras des manteaux, des rideaux, des lampes. C'était le dimanche 3 sept. 1939 entre 12 et 13 heures. Je crois savoir que Kasprich se trouve chez lui.

Ma déclaration m'a été lue lentement et clairement. J'ai tout compris. Ce procès-verbal a été rédigé conformément au sens de mes déclarations.

Je me reconnais indirectement coupable de la mort de trois Allemands traduits en justice, attendu que je les ai déclarés mensongèrement porteurs d'armes; mais je n'aurais jamais parlé de ces personnes aux autorités militaires polonaises si j'avais pu prévoir qu'elles seraient assommées.

Lu, approuvé et signé:

Wladislaus Dejewski

Légalisé: Kraus, employé de justice.

Source: Sd. K. Ls. Bromberg 16/39

24. Cachés au fond d'une fosse à fumier

Meurtre de Hans Schulz et Helmut Knopf. Le fils et le gendre sont assommés.

Sous la foi du serment le témoin Friedrich Schulz, de Bromberg, déclare les faits suivants:

Identité: Je m'appelle Friedrich Schulz, âgé de 52 ans, protestant, Allemand, maître-boucher, demeurant à Bromberg, 15 Oranienstrasse.

Au fait: Le 3 septembre 1939, un dimanche, vers 14 heures, plusieurs hordes de soldats, des civils et des cheminots arrivèrent et dirent: « On fera sauter la maison et les Niemce (Allemands) sortiront bien d'ici! » Nous nous enfuîmes et moi-même je sautai dans la cour et dans la fosse à fumier. Mon fils Hans, âgé de 20 ans, célibataire, et mon gendre Helmut Knopf qui laisse deux enfants de l'âge respectif de 4 mois et de 18 mois, s'échappèrent en sautant la clôture du jardin pour se cacher dans les plants de pommes de terre et les roseaux. Mais ils furent appréhendés devant cette clôture. De la fosse, je reconnus la voix de notre voisin, le cheminot Przybyl, qui criait: « Haut

les mains ». Mon fils et mon gendre furent conduits environ 500 mètres plus loin dans un autre jardin. Je le conclus d'après les lieux où les cadavres ont été retrouvés.

On avait enfoncé et volé le dentier en or de mon gendre. En outre il avait la langue coupée!! La « Commission internationale » a photographié mon gendre. Il était tellement couvert de sang que nous n'avons pas poussé plus loin l'examen de son cadavre. Mon fils avait à la tête un grand trou par lequel était sortie la cervelle.

Tous deux n'ont pas été fusillés, mais assommés. Ils ne portaient aucune trace de balles.

Somme toute je ne dois ma vie qu'au seul fait qu'ils ne me trouvèrent pas dans la fosse. Ma femme, ma fille et mes deux enfants qui se trouvaient les uns dans notre cave, les autres dans la cave d'une maison polonaise, s'en sont tirés sains et saufs.

Le témoin fut assermenté.

Lu, approuvé et signé:

Friedrich Schulz

Source: WR I

25. Coups de crosse sur des femmes enceintes

Meurtre de la famille Blümke.

Sous la foi du serment, le témoin Martha Blümke, demeurant à Bromberg-Jägerhof, 74 rue Brahe, déclare:

... Ils étaient tous assis dans la cave, seuls Günther Gehrke, âgé de 13 ans, et Ernst Boldin, âgé de 12 ans, étaient dans la cour. Les soldats demandèrent aux enfants où étaient leurs pères. Les pères se rendirent alors dans la cour. Ils durent lever les bras et furent battus aussitôt à coups de crosse. Kanderski et son fils furent également battus. Ils s'étaient cachés dans la même cave. Ils emmenèrent mon frère. Ma belle-soeur, qui pleurait, les suivit, ainsi que le petit Günther qui était également en larmes. Ils repoussèrent brutalement ma belle-soeur. Ils se saisirent également du plus jeune. Ils poussèrent ma belle-sœur dans le fossé en lui donnant un coup de crosse, quoiqu'ils se fussent aperçus qu'elle était enceinte.

Plus tard je vis les cadavres. Mon frère avait été assommé et fusillé. Le visage tout entier était fracassé. Le plus jeune avait été également assommé. Il avait tenu un de ses bras devant son visage.

Source: WR I

26. A coups de levier et de matraque

Meurtre de Springer à Schleusenau.

Sous la foi du serment, le témoin Rudolph Jeske, charron demeurant à Bromberg, déclare:

Le 3 sept. 1939, un dimanche après-midi, à Schleusenau-Grunwaldzka, 15 énergumènes arrivèrent, armés de leviers de fer et de pieux. Ils se précipitèrent sur-le-champ chez mon voisin Springer. Je les vis abattre Springer à coups de levier et de

matraque. Ils lui donnèrent des coups de pied, alors qu'il gisait par terre. Ils l'ont torturé jusqu'à ce qu'il se levât. Il devait être conduit à la police, mais il était vraiment trop faible pour pouvoir encore marcher. De plus ils le frappèrent à coups de crosse. Dans l'angoisse de la mort, Springer saisit la crosse. Alors un coup partit et Springer s'écroula sur le côté. La moitié des personnes civiles s'enfuit, tandis que l'autre moitié se précipitait vers ma maison. Lorsqu'ils revinrent chercher Springer deux heures après et le posèrent sur une civière, je vis Springer lever encore un peu la tête. Springer était âgé d'environ 62 ans.

Source: WR I

27. Le crâne à moité ouvert

25 Allemands de Wonorze fusillés.

Sous la foi du serment le témoin Friedrich W e i s s, boucher à Wonorze, fait la déposition suivante:

En tout on a fusillé 25 hommes de Wonorze. Ils ont été enfouis à fleur de terre après avoir été dépouillés de presque tous leurs vêtements. Après 8 ou 10 jours j'ai déterré les cadavres et j'ai constaté que tous avaient des blessures causées par des armes à feu, certains d'entre eux avaient aussi des blessures au crâne, le crâne était à m o i t i é o u v e r t. J'ignore s'il faut attribuer ces blessures à des coups de feu ou à d'autres voies de fait.

Source: WR II

28. Eventré et châtre — les intestins sortaient du ventre

Assassinat d'Ernst Krüger, des frères Willi et Heinz Schäfer et d'Albert Zittlau.

Le témoin Heinrich K r ü g e r, paysan à Tannhofen, a fait la déposition suivante sous la foi du serment:

. . . Comme on avait plusieurs fois demandé où se trouvait mon fils et que certains habitants du village avaient été fusillés par des soldats polonais, mon fils Ernst, Albert Zittlau et les frères Willi et Heinz Schäfer, qui s'étaient d'abord cachés dans la grange, s'étaient enfuis le mardi 5 septembre 1939. Le 19 septembre 1939, la femme de Zittlau m'apprit qu'elle avait trouvé son mari enterré dans un champ situé à côté de la chaussée, non loin du domaine de Rucewko. Elle raconta que seuls la tête et un bras sortaient du sol. Dans le voisinage de cet endroit on avait aussi découvert la casquette de Willi Schäfer. Supposant alors que les quatre hommes étaient enterrés ensemble, je suis allé à l'endroit en question en compagnie de quelques Allemands de notre village. Aidés en outre par d'autres personnes arrivées sur les lieux, nous avons ouvert la fosse et en avons retiré mon fils, Zittlau et les frères Schäfer. Les cadavres étaient couchés pêle-mêle. Sous les cadavres la terre était imbibée de sang. Je suppose qu'on les a tués tous les quatre lorsqu'ils étaient dans la fosse. On les a enterrés tels qu'ils sont tombés.

Le ventre de mon fils était mis à nu, le veston et le gilet et aussi la chemise étaient écartés des deux côtés. Le corps était éventré et les intestins en sortaient. On lui avait enlevé les chaussures, que nous n'avons pas retrouvées. En outre on lui avait volé son portefeuille contenant environ 40 zlotys, sa montre avec la chaîne et tous les papiers

qu'il avait en poche. Du moins il avait tous ces objets sur lui en quittant la maison de ses parents.

Heinz Schäfer était aussi éventré et ses intestins sortaient aussi du corps. Heinz Schäfer et mon fils avaient les mêmes blessures, en outre les organes génitaux manquaient chez Heinz Schäfer, on les lui avait coupés; en effet, j'ai vu distinctement des morceaux de muscles et des bouts de boyaux là où étaient auparavant les parties génitales. Le paysan Heinrich Wising de Tannhofen, qui se trouvait aussi sur les lieux, a fait la même constatation. Lui et moi, nous en avons causé. Nous avons regardé si les corps de mon fils et de Heinz Schäfer portaient des blessures d'armes à feu, mais nous n'en avons pas trouvé.

Les vêtements des deux autres hommes étaient en ordre. Zittlau avait reçu une balle dans la poitrine. Sur le cadavre de Willi Schäfer nous n'avons vu aucune blessure. Nous n'avons pas dévêtu les corps. Nous avons seulement ouvert le pantalon de Zittlau.

Source: Sd. Is. Bromberg 151/39

29. La moitié de la tête arrachée

Assassinat d'Alf. — « Fusillez-les tous, sauf les petits enfants! »

D'après les constatations relevées dans l'arrêt du Tribunal, le témoin Blendowski fait sous la foi du serment la déposition suivante:

Le 5 septembre 1939, Alf, propriétaire à Gross-Neudorf, invita Blendowski, habitant de Klein-Neudorf, à venir chez lui avec sa famille pour échapper aux hordes polonaises. Blendowski accepta et arriva à Gross-Neudorf le 6 septembre 1939 vers midi. La famille Alf était en train de manger. Madame Alf invita Blendowski à prendre part au repas. Ils n'avaient pas encore fini de manger que la fille d'Alf s'écria: « Les voilà! » Des soldats polonais entraient dans la cour sur un chariot à ridelles. C'était l'ouvrier Bernhard Zielinski qui conduisait le chariot. Ainsi qu'il l'a déclaré lui-même, il avait rencontré peu avant des soldats qui traversaient le village de Gross-Neudorf. Ceux-ci lui avaient demandé où habitaient les Allemands et où ils pourraient avoir de l'avoine. A cette occasion ils racontèrent qu'on allait fusiller tous les Allemands. Zielinski est alors monté sur le chariot et a conduit les soldats chez Alf. Arrivés à destination, ils ordonnèrent à Blendowski, au propriétaire Hermann Alf, âgé d'environ 57 ans, à Erich Benzel de Tannhofen, âgé de 45 ans, à Edwin Eberhard de Gross-Neudorf, âgé d'environ 40 ans, et à un autre réfugié allemand de Bromberg, âgé d'environ 72 ans, que Blendowski ne connaissait pas, de s'aligner devant le mur en tournant le visage vers les soldats. Tous ces Allemands obéirent. Les soldats demandèrent alors de l'avoine. Alf ordonna aux femmes de leur en donner. Ensuite on commanda aux Allemands alignés devant le mur de faire demi-tour. Tous les cinq se tournèrent vers le mur. A ce moment Zielinski dit aux soldats: « Fusillez-les tous, sauf les petits enfants, ce sont des enfants de pauvres. » Alors on tira. Blendowski ne fut pas touché, mais, de frayeur, il tomba et s'évanouit. Lorsqu'il revint à lui, les soldats et Zielinski étaient partis. Les autres Allemands qui avaient été mis au pied du mur, étaient morts. A deux des fusillés la moitié de la tête avait été arrachée.

Source: Sd. K. Ls. Bromberg 1/39

30. Des familles entières assassinées

Le témoin Anton Dombek, inspecteur des jardins publics à Bromberg, 2c, Goethestrasse, fit, sous la foi du serment, la déposition suivante:

Le mardi 5 septembre 1939, la garde civique polonaise, qui comptait dans ses rangs des soldats, quitta la ville. Une demi-heure plus tard environ, les troupes allemandes firent leur entrée à Bromberg. Mercredi matin, nous avons commencé à purger la ville de la canaille. Le tableau qui s'offrit à nos yeux était épouvantable. Des gens d'un certain âge avaient été fusillés sans avoir été auparavant mutilés. En revanche, nous avons trouvé dans une fosse commune, Place Bülow, 8 cadavres tellement mutilés qu'ils étaient devenus méconnaissables. Les corps étaient recouverts de paille, sur laquelle on avait jeté du sable. Parmi les morts, certains avaient l'occiput défoncé, les yeux étaient crevés, les bras et les jambes et même les doigts étaient brisés.

Des familles entières ont été assassinées, entre autres: Kohn: père, mère et trois enfants; Boldin: trois personnes; Böhlitz: le père et ses deux fils; Beyer: le père et ses deux fils (18 et 10 ans), on arracha le cadet des mains de sa mère en pleurs.

Source: WR I

31. Une Polonaise altérée de sang, écumait de colère

Assassinat des deux Rapp, père et fils.

Madame Héléne Stein de Bromberg, 79, Frankenstrasse, citée à comparaître, déclare ce qui suit:

Le 3 septembre 1939, j'étais de garde devant ma maison pour le service de défense antiaérienne. J'ai vu la bande arriver chez les Bettin.... Quelques heures après ces incidents, arriva une autre bande qui emmena Madame Reinhold. Parmi les membres de cette bande j'ai reconnu la femme Goralska. Elle frappa Madame Reinhold à plusieurs reprises, jusqu'à ce que celle-ci tombât. Par derrière la Goralska tira Madame Reinhold par les cheveux. Madame Reinhold poussait des cris effrayants. La Goralska la frappa aussi à coups de pied. Elle a tellement maltraité Madame Reinhold que les hommes qui faisaient partie de la bande s'interposèrent, sinon la Goralska aurait assassiné Madame Reinhold sur les lieux mêmes.

Le témoin déclara en outre:

Avant l'incident que je viens de raconter au sujet de Madame Reinhold, la Goralska a déclaré à plusieurs femmes qu'elle connaissait, que l'Allemand Rapp avait tué d'un coup de fusil un certain Ulatowski, boulanger polonais (Ulatowski vit encore), qu'on avait ensuite emmené les Rapp et qu'elle avait eu le plaisier de les voir tomber à la renverse. Elle ajouta qu'on avait fusillé les deux Rapp, père et fils, de même que leurs femmes. Cela l'avait bien amusée, dit-elle. En racontant cela, la Goralska avait l'écume à la bouche. Elle raconta aussi que, ce jour-là, elle avait déjà dénoncé beaucoup d'Allemands.

Source: Sd. K. Ls. Bromberg 88/39

32. « Je meurs pour ma patrie! »

Assassinat de Belitzer.

D'après les constatations mentionnées dans l'arrét du Tribunal, le témoin Lassa déclare sous serment:

Le lundi 4 septembre 1939, vers 7 heures et demie du matin, arriva, dans la ferme de son voisin Lassa, le père du manœuvre Max Ejankowski (dont le séjour actuel est

inconnu), en compagnie de 7 soldats polonais. Ejankowski père dit aux soldats en montrant Lassa: « C'est un hitlérien, vous pouvez le fusiller tout de suite. » En même temps il donna à Lassa un coup de poing au visage. Lorsque la femme de Lassa, dans l'angoisse à cause de son mari, affirma aux soldats que celui-ci était innocent, le père d'Ejankowski lui cria: « Ferme ta gueule, vous y passerez tous. » Alors les soldats polonais conduisirent Lassa dans la rue.

Dans la rue se trouvait une horde de voyous et parmi eux Max Ejankowski. Il attira l'attention des soldats polonais qui emmenaient Lassa, sur l'Allemand Bruno Belitzer, un boucher de 65 ans, qui habitait en face. Il leur cria: « Là, il y a encore un hitlérien, emmenez-le aussi. » En outre Max Ejankowski et son père affirmèrent aux soldats que Belitzer et Lassa avaient tiré sur des soldats polonais. Les deux Ejankowski entrèrent ensuite, en compagnie de deux soldats polonais, dans l'habitation de Belitzer qu'ils firent sortir et qu'ils emmenèrent avec Lassa. Arrivés au poste de police Belitzer et Lassa durent se tenir debout devant le mur et lever les bras. Sur le sol gisaient déjà beaucoup d'Allemands fusillés. Après que Belitzer et Lassa furent restés cinq minutes devant le mur, un soldat polonais ordonna à Belitzer de répéter une phrase en polonais. Belitzer ne connaissant pas le polonais, comprit aussitôt qu'on allait l'assassiner et il dit à Lassa: « Adieu, Joseph, je dois mourir. Je meurs pour ma patrie. » Le soldat polonais cria alors à Belitzer: « Que dis-tu, sale cochon. » Belitzer s'adressa de nouveau à Lassa en lui criant: « Adieu, Heil Hitler! » Alors le soldat tira sur Belitzer qu'il atteignit au bras, puis à la tête, ensuite il lui brisa le crâne d'un coup de crosse. Le même jour, Lassa fut remis en liberté grâce à l'intervention de deux anciens camarades d'école qui se trouvaient justement parmi les soldats polonais.

Source: Sd. K. Ls. Bromberg 21/39

33. Une mère allemande avec ses six enfants en bas âge demande en vain qu'on leur donne asile.

La triste aventure suivante est caractéristique de la profonde haine dont les Allemands ont été victimes à la suite des agissements des meneurs polonais. Madame Amei Lassahn, femme d'un pasteur protestant, domiciliée à Bromberg/Schwedenhöhe, raconte ce qui lui est arrivé, alors que, avec ses six enfants en bas âge, elle errait dans la ville (1).

Tout à coup j'eus l'idée de courir à la maison des sœurs catholiques. Depuis des années les sœurs ont profité de notre jardin. Nous sonnons, aussitôt la porte s'ouvre et la sœur gardienne des enfants, qui nous est bien connue, est devant nous, tenant en main un livre de prières ouvert.

« Ma sœur, pour l'amour de Dieu, donnez-nous asile. »

Un torrent d'imprécations se déverse sur nous.

« Retournez là d'où vous venez. Nous n'avons pas de place pour les maudits Allemands. Allez vous promener. »

Alors, je vaincs mon amour-propre, je m'humilie et je supplie encore une fois: « Ma sœur, ayez donc pitié de moi. Je ne vous demande rien pour moi. Je n'entrerai pas. Sauvez mes enfants, protégez-les contre la populace en fureur! »

(1) Tiré du manuscrit d'un récit détaillé rédigé par Madame Lassahn sur les événements qui eurent lieu au presbytère et au temple protestant de Bromberg-Schwedenhöhe ainsi que dans les environs.

Afin de l'attendrir je lui présente mon petit garçon.

« Allez-vous-en au diable; pour vous, maudits Allemands, il n'y a pas de place ici. »

Elle me ferme la porte au nez.

A quatre pas de cette porte fermée, la canaille veut emmener le vieux sacristain. J'essaie de le retenir et je reçois dans le dos un coup qui me fait presque tomber.

34. Le père fusillé, — la fille violée — les deux dévalisés

Assassinat de Gannott.

Tribunal de campagne de l'état-major à la disposition spéciale du commandant du 3e district de l'armée de l'Air.

Sont présents.

Dr. Waltzog, membre du conseil de guerre de l'armée de l'Air en qualité de juge.

Hanschke, inspecteur de première classe à la section judiciaire de l'armée de l'Air, en qualité de greffier.

Bromberg, le 14 septembre 1939.

Au cours de l'instruction relevant du droit international Bromberg I, comparaît comme témoin:

Mlle Vera Gannott, domiciliée à Bromberg, 125, Thorner Strasse; après avoir été exhortée à dire la vérité et mise au courant de la signification du serment, elle déclare ce qui suit:

Identité: Je suis âgée de dix-neuf ans, protestante, sans profession.

Au fait: Lorsqu'on apprit en ville que les troupes allemandes allaient arriver, la population civile et les soldats polonais commencèrent, chez nous aussi, à se livrer à des actes de violence. Dimanche vers 2 heures, des soldats et des civils polonais s'approchèrent de notre maison, située 125, Thorner Strasse, à 4 kilomètres de la ville. Les civils polonais dirent: « Ici habitent des Allemands! » Alors, les soldats se mirent aussitôt à tirer. Nous nous enfuîmes dans un hangar. A mon avis, les soldats polonais lancèrent aussi des grenades à main. D'abord ils vinrent chercher mon père dans le hangar. Des Polonais lui demandèrent où était la mitrailleuse. Cependant mon père ne comprit pas la question, car il ne parle pas polonais. Alors, moi aussi, je sortis du hangar. Je voulais venir en aide à mon père parce que je sais le polonais. J'ai demandé aux Polonais ce qu'ils avaient à nous reprocher et je les ai priés de relâcher mon père. Mais les Polonais crièrent: « A bas les cochons d'Allemands! » Mon père fut frappé de plusieurs coups de crosse au visage et sur le corps, ensuite on lui porta un coup de baïonnette. Il tomba à terre, où il reçut six coups de feu; il mourut. La horde continua alors son chemin après avoir dit aux civils qu'ils pouvaient piller la maison, sinon qu'on l'incendierait. A ce moment ma mère, elle aussi, quitta l'endroit où elle s'était cachée. Toutes deux, nous voulûmes laver les blessures sanglantes de mon père. Nous avions à peine commencé à le faire, qu'une autre horde polonaise arriva, armée de lattes et de gourdins. Ma mère et ma tante furent frappées à coups de gourdin. Moi-

même, je reçus des gifles, puis la bande s'éloigna. Quelque temps après arriva une troisième bande formée de soldats et de civils. Alors que ceux-ci s'approchaient, je courus me cacher dans la Brahe, une rivière coulant derrière notre maison, mais on m'en retira par les cheveux. Dix à quinze civils m'emmenèrent dans la maison. Ils me dirent que j'allais voir que les Polonais n'étaient pas si méchants, ils me permettraient de me débarrasser de mes vêtements mouillés. Comme aucun des hommes ne quittait la chambre, je refusai de changer de vêtements. Les Polonais, alors, m'arrachèrent les vêtements du corps et me couchèrent toute nue sur le plancher. Une dizaine d'hommes me maintinrent de force, à la tête, aux mains et aux pieds. Un des Polonais me fit violence. Il me fit subir le coït. J'eus des blessures. Pendant les premiers jours qui suivirent, j'eus de fortes douleurs, maintenant elles se sont calmées. Les autres Polonais ne m'ont pas violée. Aussi longtemps que je fus victime de ces violences, ma mère, conduite dans une chambre au troisième étage, y fut gardée à vue par un soldat qui la menaçait de son fusil.

Les soldats polonais nous ont volé, à mon père et à moi, de l'argent, mon sac à main, nos montres et nos bagues. Notre habitation a été tout à fait démolie; les meubles ont été brisés à coups de hache, on vola toute notre vaisselle et notre linge.

Nous n'avions pas d'armes dans notre maison. A la suite d'une ordonnance publique, nous les avions livrées à la police.

Lu, approuvé et signé

V e r a G a n n o t t.

Le témoin a prêté serment.

clos:

signature: Dr. W a l t z o g signature: H a n s c h k e

Outre Willi Gannott, six personnes ont encore été assassinées dans la même maison, à savoir le fils de Mme Emma Gannott, l'Allemand Karl Kohn, sa femme et ses trois enfants, âgés de 16 à 24 ans. Willi Gannott et Karl Kohn ont été assassinés le « dimanche sanglant », les cinq autres Allemands, le lundi 4 septembre. Source: WR I (1)

35. Des écolières allemandes violées

Le témoin Hedwig D a a s e, épouse d'un instituteur, domiciliée à Slonsk, a fait sous la foi du serment, la déposition suivante:

Le vendredi 8 septembre 1939, une patrouille de cavalerie composée d'environ 20 hommes arriva dans notre village pour y chercher des armes et des publications venues d'Allemagne. Chez nous aussi, les soldats firent une nouvelle perquisition. Elle fut si minutieuse qu'on vida les armoires, les tiroirs, les lavabos, etc., même dans la salle d'école. Tout fut jeté sur le sol. Le chef du détachement qui perquisitionnait empocha le nouveau stylo de mon mari. Un soldat vola six nouvelles cuillères à soupe. Un autre soldat me prit 180 zlotys, ma montre en or, un canif, des liqueurs et du miel. Les soldats se montrèrent très déçus en apprenant qu'on avait déjà emmené mon mari. J'avais l'impression qu'ils cherchaient surtout les hommes.

Vers le soir du même jour, deux agents de la police auxiliaire arrivèrent en voiture devant notre maison; ils en emportèrent du pain, du foin et du miel. Vers 23 heures et

(1) Voir la reproduction de l'original du procès p. p. 272 et suiv.

demie, tous deux revinrent avec un troisième. On me garda à vue dans la cuisine, un des policiers alla dans la chambre à coucher avec la plus jeune de mes filles. Le troisième se rendit avec l'aînée de mes filles dans une autre chambre. J'entendis l'aînée pousser des cris effrayants. Elle m'a raconté plus tard que le policier l'avait presque étranglée, frappée, menacée de la fusiller si elle ne se donnait pas à lui. Elle se défendit si vivement que le policier ne réussit pas à mettre son projet à exécution. Il la relâcha donc et ma fille vint me rejoindre dans la cuisine, tandis que le policier alla retrouver celui qui était avec la cadette. Les deux policiers parvinrent enfin à violer mon enfant. Tous deux saisirent alors l'aînée de mes filles et la violèrent également. Auparavant, ils leur avaient, à toutes deux, enlevé de force les culottes. Ces deux policiers auxiliaires étaient originaires de Ciechocinek.

Source: WR II

Sous la foi du serment le témoin Melitta D a a s e , élève à Slonsk, fit la déposition suivante:

Dans la nuit de vendredi à samedi apparurent chez nous trois civils portant des brassards rouges et blancs. Un d'eux portait un sabre, un autre une carabine et le troisième un browning. Ma mère fut obligée de rester dans la cuisine, un civil armé resta près d'elle. Ma sœur, qui a deux ans de moins que moi, et moi-même, nous fûmes conduites chacune dans une chambre. On m'obligea à m'asseoir sur le canapé, le civil s'assit à côté de moi et commença à me faire subir une visite corporelle. Ensuite il porta la main sous mon jupon, déchira ma culotte et exigea que je me donne à lui. Je me défendis désespérément, même lorsqu'il dirigea son browning sur ma poitrine en menaçant de me tuer. Ce n'est que lorsqu'il fut allé chercher l'autre policier, qui pendant ce temps avait violé ma sœur cadette, qu'il réussit à me faire violence, à moi aussi. Le médecin que j'allai voir le lendemain constata qu'il y avait eu coït. La visite médicale de ma sœur cadette donna le même résultat. On m'a serré la gorge et frappée, mais je n'ai pas eu de graves blessures sanglantes.

Source: WR II

36. Des jeunes filles servent de cibles

Sous la foi du serment le témoin Else S i e b e r t , née Dey, domiciliée à Rojewo, arrondissement de Hohensalza, a fait la déposition suivante.

Le 7 septembre 1939, nous vîmes sur la grand'route des soldats polonais marchant dans la direction de Hohensalza. D'un détachement qui faisait halte sur la grand'route, plusieurs soldats vinrent dans notre maison et nous demandèrent si nous voulions attendre Hitler; ils exigèrent que nous nous en allions tout de suite. En toute hâte, nous avons alors empilé dans une voiture les choses les plus nécessaires. Nous avons utilisé la même voiture que la famille Trittel, chacune des deux familles n'ayant qu'un seul cheval. Mon beau-frère, qui nous accompagna, avait attelé ses deux chevaux à sa voiture. Passant par Hohensalza et Rojewo, nous nous rendîmes à une ferme située dans le voisinage. Nous nous y arrêtâmes, mais alors une certaine famille H a l l a s , de Liskowo, nous dénonça aux Polonais occupant cette ferme et dont quelques-uns portaient des brassards. Ces Polonais exigèrent de mon mari qu'il les accompagnât; ils l'emmenèrent dans un champ, où ils le fusillèrent. Je n'ai pas vu qu'on le tuait, mais

j'ai entendu le coup de feu et plus tard j'ai trouvé le corps de mon mari à cet endroit. Peu après les hommes au brassard vinrent chercher mon beau-frère, qu'ils emmenèrent au même lieu où ils le tuèrent de deux balles. Peu après qu'ils avaient emmené mon mari, j'étais allée avec mes trois filles à l'endroit en question et, de loin, je vis mon mari tomber. Les hommes au brassard vinrent alors chercher notre voisin Trittel, qu'ils fusillèrent aussi, quoiqu'il supplia sans cesse qu'on lui fît grâce. Ensuite on fusilla de face la fille de Trittel, puis ce fut le tour du fils de Trittel, qui reçut une balle par derrière et tomba sur le cadavre de sa sœur. C'est le même homme qui les a tous fusillés avec sa carabine. Je suppose qu'il appartenait au personnel de la ferme et qu'il y joua le même rôle que les hommes au brassard dans nos fermes à nous. Après l'exécution de ces cinq personnes, on voulut me fusiller ainsi que mes trois filles. Nous fûmes obligées de nous étendre sur le sol, le visage tourné vers la terre. Alors l'homme à la carabine nous mit en joue. Je ne l'ai pas vu moi-même, c'est ma fille, qui s'est retournée plusieurs fois, qui me l'a dit. Les gens de la ferme nous entouraient et criaient sans cesse qu'on allait nous fusiller. L'homme au brassard ne nous a quand même pas tuées. Après nous avoir laissées étendues par terre pendant deux heures environ, il nous conduisit dans un grenier, où il nous enferma.

Je tiens à signaler encore que M. Trittel refusant d'aller à l'endroit où on le fusilla, fut maltraité de la pire manière par des civils qui le frappèrent à coups de fouet et de gourdin.

Source: WR II

37. Le massacre de Jägerhof

Assassinat du pasteur Kutzer. — 18 hommes, les mains liées, sont fusillés l'un après l'autre

Extrait des dossiers du Bureau de la Police criminelle du Reich — Commission spéciale de Bromberg — No. des dossiers Tgb. V (RKPA) 1486/16. 39.

La préméditation dans les assassinats du « dimanche sanglant » de Bromberg est montrée d'une manière évidente par l'instruction de l'assassinat de Kutzer, pasteur protestant à Bromberg-Jägerhof, et des autres assassinats commis dans le même quartier de cette ville. A Jägerhof, dans la journée du 3 septembre 1939, 63 Allemands de la minorité, âgés de 14 à 76 ans, ont été assassinés en plusieurs endroits situés en partie sur le territoire de la ville. Ces victimes avaient été emmenées de leurs maisons par des détachements spéciaux de soldats polonais, conduits par des civils polonais, en partie armés; parfois, les arrestations eurent lieu à l'instigation de ces civils.

Le massacre commença à Jägerhof par l'assassinat du pasteur protestant Kutzer, âgé de 45 ans, marié et père de 4 enfants de 3 à 14 ans. Les Polonais haïssaient tout particulièrement ce pasteur de la minorité allemande parce qu'il administrait d'une manière exemplaire sa paroisse composée presque exclusivement d'Allemands, et que, pendant les temps difficiles qui précédèrent la guerre, il encourageait ses ouailles à ne pas quitter leurs foyers. C'est pourquoi, dans le quartier de Bromberg-Jägerhof, à l'aube du « dimanche sanglant », très peu d'Allemands s'étaient enfuis. Le pasteur Kutzer poussait si loin sa sollicitude pour ses paroissiens qu'il recueillait les réfugiés allemands, même ceux d'autres paroisses dans sa maison qui, jusqu'alors, avait servi de logement aux officiers d'un détachement militaire en garnison à Jägerhof.

Au cours du 3 septembre 1939, sous le prétexte qu'il y avait des armes cachées dans le presbytère et dans le temple protestant, la maison de Kutzer fut visitée par 7 différents détachements militaires, menés ou incités chaque fois par les mêmes civils, et cependant l'accusation de tenir des armes cachées était une absurdité manifeste puisque, jusqu'au début des hostilités, des officiers polonais étaient logés au presbytère. Bien que, malgré les multiples perquisitions, on ne trouvât chez le pasteur ni armes, ni autres objets considérés comme dangereux par les Polonais, le dimanche, vers 13 heures 30, on vint chercher le pasteur, qui se trouvait avec sa famille et des réfugiés recueillis par lui, et on l'emmena. — Vers 15 heures apparut un nouveau détachement, mené de nouveau par des Polonais habitant à Jägerhof; toujours sous le même prétexte, ils recommencèrent à perquisitionner et, après que leurs recherches n'eurent donné aucun résultat, ils emmenèrent le père du pasteur, Otto Kutzer, âgé de 73 ans, le jeune Herbert Schollenberg, réfugié, âgé de 14 ans, Hans Nilbitz, réfugié de 17 ans et trois autres Allemands réfugiés au presbytère.

Les Allemands que l'on avait arrêtés vers 15 heures sans motif dans la maison du pasteur furent, ainsi que le prouvent les témoignages de plusieurs Polonais et Allemands, conduits à un remblai de chemin de fer non loin du temple protestant. Ils y furent alignés, les mains liées le long du remblai avec douze Allemands arrêtés dans d'autres maisons et une femme, Madame Köbke. Devant eux, à une distance de 8 mètres, se placèrent 12 soldats polonais qui les fusillèrent, l'un après l'autre. On avait déjà tué les premières victimes lorsque Madame Köbke, qui se trouvait à peu près au milieu de la rangée, s'évanouit et s'abattit; son mari avait été déjà assassiné le même jour dans son immeuble. Sans s'occuper d'elle, les Polonais fusillèrent alors ceux des 18 Allemands qui vivaient encore. Après quoi on enleva les liens de Madame Köbke et on l'obligea, lorsqu'elle eut repris connaissance et avant de la relâcher, à regarder chacune des victimes. Ce « spectacle » eut lieu en présence d'environ 200 personnes, soldats polonais, femmes et civils.

Le mercredi 6 septembre 1939, on retrouva le cadavre du pasteur Richard Kutzer sous ceux de trois autres Allemands assassinés, aux environs du Pont du Canal à Jägerhof. L'autopsie de son corps, faite par le médecin légiste, a prouvé qu'il avait reçu une blessure mortelle à l'épaule et à la nuque, causée par une balle qui avait déchiré la jugulaire; en outre on lui avait brisé la mâchoire inférieure à l'aide d'un instrument contondant.

38. 20 membres de la minorité allemande sont fusillés à Jägerhof

Assassinats de Köbke, Schröder et autres

Bromberg, le 20 septembre 1939.

Sont présents:
Bengsch, procureur général,
chargé de l'interrogatoire,
Kraus, employé de justice,
comme greffier.

Dans l'instruction de l'affaire contre

Gniewkowski, accusé d'assassinat, comparaît, sur citation, le témoin Anna Köbke, veuve d'Emile Köbke, née Wietychowski, domiciliée à Jägerhof, 1. Okopowa, née le

2 juillet 1882 à Susannental, arrondissement de Rosenberg; après avoir été mise au courant de l'objet de la déposition à faire, le témoin déclare ce qui suit:

Lorsque, le dimanche 3 septembre de cette année, nous apprîmes, mon mari, ma fille, mon fils et moi, qu'on voulait massacrer tous les Allemands, nous allâmes chercher un refuge dans la cave de notre voisin et ami Schröder et nous nous y enfermâmes. Vers midi arriva une foule de soldats et de civils qui frappèrent contre la porte de la cave, puis jetèrent des grenades à main et tirèrent plusieurs coups de feu par le soupirail de la cave. Ma fille fut blessée à la hanche par une balle. La première, je me sauvai de la cave et courus dans notre jardin. Lorsque je sortis de la cave, dans mon angoisse, je ne reconnus personne dans la foule. Je ne reconnus que notre voisin, le maçon Klimczak, qui voulut me retenir et criait que j'étais une Allemande et qu'on devait me tuer. Je parvins à m'échapper des mains de Klimczak et à me sauver dans mon jardin.

Un quart d'heure plus tard environ, j'allai chez les Gorny (cordonnier), une famille polonaise qui habitait non loin de là. J'espérais y trouver un refuge. Gorny, sa femme et d'autres personnes présentes que je ne connaissais pas, m'ont injuriée et ont craché sur moi. Ensuite vinrent des soldats qui m'emmenèrent et me conduisirent dans une forêt où se trouvait déjà une vingtaine d'Allemands de notre minorité. On me lia les mains. On nous poussa de côté et d'autre, on nous donna des coups de crosse et de pied; nous devions être fusillés à Schleusenau. Sur le chemin de Schleusenau, une foule de civils polonais nous suivit. Il y avait des femmes, des enfants et des hommes, qui nous injuriaient, exigeaient qu'on nous tuât et nous frappaient avec des haches et des gourdins. Dans la foule se trouvaient le boucher Gniewkowski et un certain Paschke de Schleusenau. J'ai parfaitement entendu que ces deux hommes ont crié plusieurs fois, avec les autres énergumènes, qu'on allait nous assommer ou nous fusiller tous, nous Allemands. J'ignore si Gniewkowski ou Paschke tenaient à la main une hache ou un gourdin. Nous, Allemands — une vingtaine d'hommes et moi, seule femme — nous fûmes alignés le long d'un remblai de chemin de fer à Schleusenau. Tous les Allemands de notre groupe furent fusillés par des soldats et des cheminots, en présence d'un grand nombre de Polonais, parmi lesquels se trouvaient encore Gniewkowski et Paschke. Je perdis connaissance et tombai. Un officier donna alors l'ordre de me relâcher. Lorsque je voulus m'éloigner, la foule des Polonais m'obligea à revenir, à regarder les cadavres et à crier « Vive la Pologne ! »

Parmi la vingtaine de fusillés se trouvaient:

> Artur Gehrke, Hans Bolowski, Horst Stuwe, un certain Goertz, un certain Arndt, un certain Stöckmann, un certain Redel, un lycéen Mielwitz, Trojahn, propriétaire, tous de Jägerhof.

Des personnes qui s'étaient trouvées avec moi dans la cave de Schröder, ont été fusillées — ainsi que je l'appris plus tard — alors qu'elles essayaient de s'échapper de la cave:

> Mon mari, Emil Köbke, boucher; mon fils Arthur Köbke, garçon boucher; Schröder, horticulteur; son fils, Hans Schröder; Gerhard Vorkert, garçon jardinier; la bonne du jeune Schröder.

Vu, approuvé et signé
s. Anna Köbke.

Comme second témoin comparaît:

Mlle Elli Köbke, de Jägerhof, 1, Okopowa, née le 3 juin 1912 à Jägerhof (Bromberg). Après avoir été mise au courant de l'objet de la déposition à faire, le témoin déclare ce qui suit:

Le 3 septembre 1939, lorsque ma mère se sauva de la cave de notre voisin Schröder, nous sortîmes, nous aussi, précipitamment de la cave, dans laquelle les Polonais avaient non seulement tiré des coups de feu, mais encore jeté des grenades à main, entre autres des grenades à gaz. Arrivée dans la cour, engourdie par le gaz et par la blessure que j'avais reçue à la hanche, je tombai. Des autres personnes qui, elles aussi, s'échappèrent de la cave, les hommes furent aussitôt fusillés dans la cour. Une servante polonaise fut aussi fusillée. Madame Schröder avait été gravement blessée alors qu'elle était encore dans la cave. Dans la foule qui s'était massée devant la cave et qui criait sans cesse que nous étions des Allemands et qu'on devait nous fusiller sur-le-champ, se trouvaient:

> un certain Grabowski, qui habitait en face de chez nous; un certain Klimczak; un certain Rynkowski; un certain Szymanski; un certain Lewandowski; un certain Domzewski (âgé d'environ 16 ans); la femme Wolnik; la femme Borek, tous domiciliés dans notre rue.

J'ai parfaitement vu et entendu que ces personnes, comme les autres Polonais de la foule, criaient que nous étions Allemands et qu'on devait nous tuer. Lorsque je tombai, comme je vivais encore, la foule, y compris les personnes que je viens de nommer, cria que, moi aussi, je devais être fusillée. Mais un soldat polonais déclara qu'on devait ménager les femmes. A bout de forces, je restai alors, à côté de Madame Schröder, couchée pendant quelques heures près des cadavres. Entre temps la foule se dispersa.

Je tiens à ajouter que la femme Wolnik, la femme Borek, les hommes Szymanski et Rynkowski ont volé chez nous, pendant le massacre du 3 septembre 1939, des choses nous appartenant. Nous avons retrouvé nous-mêmes ces choses dans les demeures desdites personnes, chez qui nous nous rendîmes en compagnie de soldats allemands. Dans l'appartement que les Borek et les Wolnik occupaient en commun, nous avons retrouvé notre canapé, une armoire à linge, deux lits, des chaises, une chaise longue, un arrosoir, une chaudière à lessive et d'autres choses moins importantes.

Chez Rynkowski je trouvai notre garde-robe.
Chez Szymanski je trouvai notre corbeille à linge avec un peu de linge.

Lu, approuvé et signé

s. Elli Köbke.

Clos:

s. Bengsch — s. Kraus

Signatures légalisées: Kraus, employé de justice.

Source: Sd. Is. Bromberg 95/39

39. Les 39 fusillés du Jesuitersee

Des personnes grièvement blessées sont jetées dans le lac; on continue à tirer sur elles

Extrait des dossiers du Bureau de la Police criminelle du Reich — Commission spéciale de Bromberg — No. du dossier Tgb. V (RKPA) 1486.9. 39.

I.

Le lendemain du « dimanche sanglant » de Bromberg, dans la soirée du 4 septembre 1939, 39 hommes appartenant à la minorité allemande de Bromberg et des environs ont été assassinés par les soldats d'un détachement régulier de l'armée polonaise. Ce massacre eut lieu sur les bords du Jesuitersee, situé à 21 km au sud de Bromberg, le long de la grand'route de Hohensalza. Parmi les hommes destinés à être tués se trouvaient les Allemands Gustav Gruhl de Bromberg et Leo Reinhard de Zielonke, qui, par un heureux hasard, ont échappé à la mort.

D'après la déposition de ces deux témoins, dans la matinée du 4 septembre 1939, des hommes, femmes et enfants formant un groupe assez nombreux et parmi lesquels se trouvait Gruhl, furent obligés de marcher dans le fossé longeant la grand'route de Hohensalza. A 9 km. au sud de Bromberg, les femmes et les enfants furent séparés des hommes et ceux-ci furent alignés devant une mitrailleuse dans une percée de la forêt, pour y être fusillés, toutefois, sur l'ordre d'un officier polonais, le massacre n'eut pas lieu à cet endroit. Au moment où les Allemands étaient obligés de s'aligner pour être fusillés, arriva un deuxième groupe d'Allemands qui étaient attachés les uns aux autres, le poignet gauche de l'un étant lié au poignet droit de l'autre. Ils suivaient la chaussée. Ce groupe, parmi lequel se trouvait le témoin Reinhard, fut réuni avec le premier groupe qui était déjà aligné en vue de l'exécution. Tous ces hommes, accompagnés par des soldats et des gendarmes polonais qui ne cessaient de les malmener, furent conduits au Jesuitersee, où ils furent remis à un détachement militaire qui était déjà à cet endroit. (1)

II.

Tandis que le rapport précédent est fondé sur les déclarations des témoins Gruhl et Reinhard, qui, au point de vue pénal, ne sont pas toutes contrôlables, les indications suivantes reposent presque toutes sur les constatations objectivs faites sur les lieux mêmes et basées sur des indices exceptionnellement bien conservés.

Les 41 Allemands (on a retrouvé 39 cadavres d'hommes appartenant au même groupe de victimes), ayant en partie les mains liées, furent alignés, le visage tourné vers l'eau, à une distance de 12 à 14 m. du bord du lac. On a tiré au hasard sur eux avec des fusils et aussi, ainsi que le prouvent les résultats de l'autopsie et les projectiles découverts dans les cadavres, avec des pistolets d'ordonnance. Les douilles des cartouches et autres objets trouvés prouvent que les soldats qui tirèrent formaient un demi-cercle derrière les victimes et étaient séparés d'elles par des distances allant de

(1) Le fait qu'il s'agissait d'une formation régulière de l'armée polonaise est prouvé par les dépositions de témoins allemands et polonais et en outre par celles des témoins Gruhl et Reinhard, ensuite par les constatations faites sur les lieux, en particulier les objets trouvés dans les bâtiments qui avoisinaient le lieu d'exécution et avaient servi de logements et d'écuries.

moins de 5 à plus de 20 m. Ce tir à volonté avait commencé, lorsqu'apparut à une grande hauteur au-dessus du lac un avion allemand, ce qui détermina tous les assassins à se mettre à couvert. Six Allemands qui n'étaient pas encore atteints ou grièvement blessés, profitèrent de l'occasion pour se sauver dans la direction du lac ou pour fuir de long du lac. Le témoin Reinhard réussit à se débarrasser de ses liens, qui s'étaient desserrés. En nageant et en pataugeant dans la boue du lac, il parvint à se réfugier dans les joncs touffus qui le bordaient. Tandis que le témoin Gruhl put se cacher dans une cabine de bain bâtie sur des pieux dépassant l'eau de 20 à 50 centimètres; trois autres Allemands essayèrent d'atteindre l'autre rive, deux d'entre eux à l'aide d'un canot se trouvant au bord de l'eau, le troisième en nageant. Pendant cette tentative d'évasion, qui ne dura que quelques instants, l'avion allemand s'éloigna et les soldats polonais se remirent à tirer; ils tuèrent d'abord les trois évadés mentionnés en dernier lieu, qui n'étaient pas encore loin de la rive. Un autre des blessés est, semble-t-il, arrivé en rampant à un vieux bateau placé dans un hangar voisin et il y est mort de ses blessures. Alors — et c'est ce qu'il y a de plus infâme dans les excès commis sur les bords du Jesuitersee par les soldats polonais — les survivants, plus ou moins gravement blessés, furent traînés le long d'une passerelle de 60 m. et de là lancés dans le lac; en outre, ainsi que l'a prouvé l'autopsie, les soldats se tenant sur la passerelle ont continué de tirer sur eux. Ce fait a été démontré d'abord par les déclarations des deux témoins qui échappèrent au massacre, dont l'un, le témoin Gruhl, put, de sa cachette, observer tout ce qui se passait. Le même fait a été prouvé ensuite par les nombreuses traces de sang qu'ont laissées les corps traînés sur les planches de la passerelle, ainsi que (conformément aux constatations des médecins légistes) par les objets trouvés dans l'eau ou rejetés sur la rive. — Cela mènerait trop loin et n'aboutirait qu'à une simple énumération de vouloir indiquer ici d'une façon précise les blessures constatées sur les 39 victimes (1) par les médecins-experts et d'en déduire les conclusions qui s'imposent. Pour montrer quelles tortures mortelles les soldats polonais ont fait subir à leurs victimes, il suffira de mentionner qu'une d'elles n'a pas reçu, outre une blessure causée à fleur de peau par une balle, moins de 33 coups de baïonnette dans la nuque, dont un seul fut mortel. Une autre victime a été atteinte à l'anus par une balle tirée en visant cette partie du corps; la sortie de la balle dans la région supérieure de l'abdomen prouve que le malheureux, sans être couché, avait le visage tourné vers le sol. Plusieurs victimes ont eu jusqu'à 15 blessures causées par ricochet ou de simples éraflures, et aucune n'était absolument mortelle. Il y a lieu de supposer que ces dernières victimes (l'examen des parcelles de poumon enlevées aux cadavres le prouvera) ont été noyées. Vu ces circonstances, il ne semble guère nécessaire de signaler que presque toutes les victimes ont été grièvement blessées par des instruments contondants, perçants ou coupants. — On a constaté en outre de manière incontestable que deux des Allemands avaient eu les yeux crevés.

III.

Malgré la brièveté de l'exposé des nombreux résultats obtenus par les constatations de la police et des médecins légistes, il ressort de ce qui précède le fait incontestable

(1) On a exhumé et autopsié 38 morts inconnus; l'identité de 28 de ces victimes a pu être finalement établie.

que, sur les bords du Jesuitersee près de Bromberg, un détachement polonais de soldats réguliers a mis à mort 39 Allemands d'une manière presque incroyable et difficile à rendre; les soldats les ont tués non seulement à coups de fusil, mais encore à coups de baïonnettes et de crosses et aussi en jetant dans le lac des hommes gravement blessés.

40. Presque chaque maison le théâtre d'un meurtre

Sous la foi du serment, le témoin Dora Kutzer, de Bromberg, 14, Kronerstrasse, a fait la déposition suivante:

Dans notre paroisse protestante, il n'y a, que je sache, pour ainsi dire pas de maisons où l'on n'ait assassiné un, deux ou même trois Allemands. Jusqu'à présent 59 victimes sont enterrées dans notre cimetière protestant. On est encore loin d'avoir trouvé tous les morts.

Source: WR I

41. « Tire-lui une balle dans la tête! »

Assassinat de Gustav Fritz

Le témoin Walli Hammermeister, servante chez Erich Jahnke à Langenau près de Bromberg, a fait sous la foi du serment la déposition suivante:

... Lorsque les soldats constatèrent que M. Fritz ne savait pas parler polonais, l'un d'eux lui dit que, bien que jeune encore, il savait parler allemand et polonais. Il ajouta: « La Pologne existe déjà depuis 20 ans et vous ne savez pas encore parler le polonais. » M. Fritz répondit qu'il avait 75 ans et qu'à cet âge il n'aurait plus pu apprendre le polonais, sur quoi un autre soldat polonais dit: « Tire-lui une balle dans la tête! » Le premier des deux soldats tira alors une balle dans le côté droit de la tête de M. Fritz. Cela se passa en ma présence. Je m'enfuis dans le fenil.

Source: WR I

42. Le massacre d'Eichdorf

38 martyrs, témoins de la « culture » polonaise. Membres de la minorité allemande, entre 3 et 82 ans, aveuglément assassinés

Extrait des dossiers du Bureau de la Police criminelle du Reich — Commission spéciale de Bromberg — No. du dossier Tgb. V (RKPA) 1486/3. 39.

I.

Entre le soir du 4 sept. et celui du 5 sept. 1939, 38 membres de la minorité allemande, entre 3 et 82 ans, appartenant aux deux communes d'Eichdorf et de Netzheim situées sur la route de Bromberg à Labischin, ont été assassinés exclusivement par des militaires faisant partie d'un régiment d'infanterie polonaise dont on connaît le numéro.

Eichdorf, que précède la commune moins importante de Netzheim, est une colonie, fondée il y a des siècles par des paysans allemands, où n'habitait, avant 1918, aucun

Polonais. Avant la guerre germano-polonaise, la population comprenait 80% d'éléments allemands, et naturellement, jusqu'au jour où a eu lieu le massacre, le dimanche sanglant de Bromberg, un calme relatif régnait encore dans la commune, car il n'y avait pas encore de militaire polonais dans les environs. Les menaces et les provocations de la part de la minorité polonaise du village ne furent pas prises au sérieux, et ce n'est que lorsque parvinrent les premières nouvelles des massacres commis à Bromberg, qui n'est qu'à 15 km, que les Allemands commencèrent à devenir inquiets. Toutefois, cette inquiétude ne fut accompagnée d'aucun symptôme d'indiscipline, et elle ne s'empara ni des femmes ni des enfants. Seulement les hommes d'Eichdorf s'enfuirent dans les champs et les prés, pendant la nuit du 4 sept. 1939, et ne revinrent qu'avec prudence dans leurs fermes. Des hommes particulièrement anxieux voulaient engager leurs femmes à se cacher avec eux, mais elles leur répondirent, et sur ce point les déclarations de témoins fournissent des preuves émouvantes, que l'on ne ferait rien aux femmes et aux enfants et que, du reste, il fallait soigner le bétail et qu'elles devaient donc demeurer.



Le crime d'Eichdorf — Tgb. V (RKPA) 1486/3. 39:
Abreuvoir dans la forêt de Targowisko, où l'on a jeté, pêle-mêle avec le cadavre d'un animal, les corps de 15 Allemands assassinés, hommes, femmes et enfants.

Le 4 sept. 1939, tard dans la soirée, des troupes polonaises refluant de Bromberg vers Hohensalza, occupèrent Eichdorf et Netzheim. Peu après l'arrivée de ces troupes, qui s'installèrent dans des positions provisoires, commença, avec l'assassinat du fermier Emil Lange d'Eichdorf, un massacre qui, sans doute, est sans égal dans l'histoire de toutes les nations civilisées.

II.

Les constatations objectives faites sur les lieux, où l'on pouvait encore reconnaître exactement les emplacements où se trouvaient les assassins et les victimes quand ces événements se sont déroulés, et où l'on a pu découvrir les douilles des balles qui étaient dans le corps d'une partie des victimes, ainsi qu'un essuie-main sur lequel on peut lire une estampille, prouvant qu'il appartenait à l'armée polonaise et permettant de savoir exactement à quelle partie du régiment, en outre, des morceaux de lettres et de cartes postales portant les noms des expéditeurs, des soldats polonais, indices menant les recherches de la police aux mêmes conclusions, ont permis de reconstituer les faits suivants :

Sur la route, bifurquant de la chaussée de Bromberg à Hohensalza et qui, partant de la gare de Hopfengarten, passe par Labischin pour mener à Gnesen, se trouvent, sur à peine 3 km., et assez rapprochées les unes des autres, quelques maisons de Hopfengarten et celles d'Eichdorf et de Netzheim, de sorte que l'on ne distingue guère d'intervalle entre ces localités. Parmi ces maisons se trouvent 21 fermes appartenant à des familles allemandes, qui furent entièrement décimées en une seule journée et dont 38 personnes furent assassinées.

Les 38 victimes de la « culture » polonaise ont été assassinées avec une cruauté inimaginable. On a pu constater huit lieux de crimes, dont six extrêmement rapprochés, et tous à quelques centaines de mètres de la chaussée et dans le voisinage des habitations des victimes. Les obductions, pratiquées par les médecins légistes sur les 39 victimes, ont permis de reconstituer les faits, lorsque d'autres preuves suffisantes faisaient défaut. Deux de ces théâtres de crimes sont un peu à l'écart des autres, ce sont celui où l'on a découvert les cadavres de Max Teske et de Wilhelm Stolte, habitants d'Eichdorf, et âgés respectivement de 34 et de 55 ans, qui ont été arrêtés et fusillés dans les prés à 3 km. au nord d'Eichdorf avec le jeune Gerhard Pijan qu'ils avaient rencontré auparavant errant à l'aventure dans la forêt, et celui où l'on a retrouvé, fusillés, Else, Gertrud et Ernst Janot, âgés respectivement de 12, 15 et 18 ans, et leur père âgé de 50 ans.

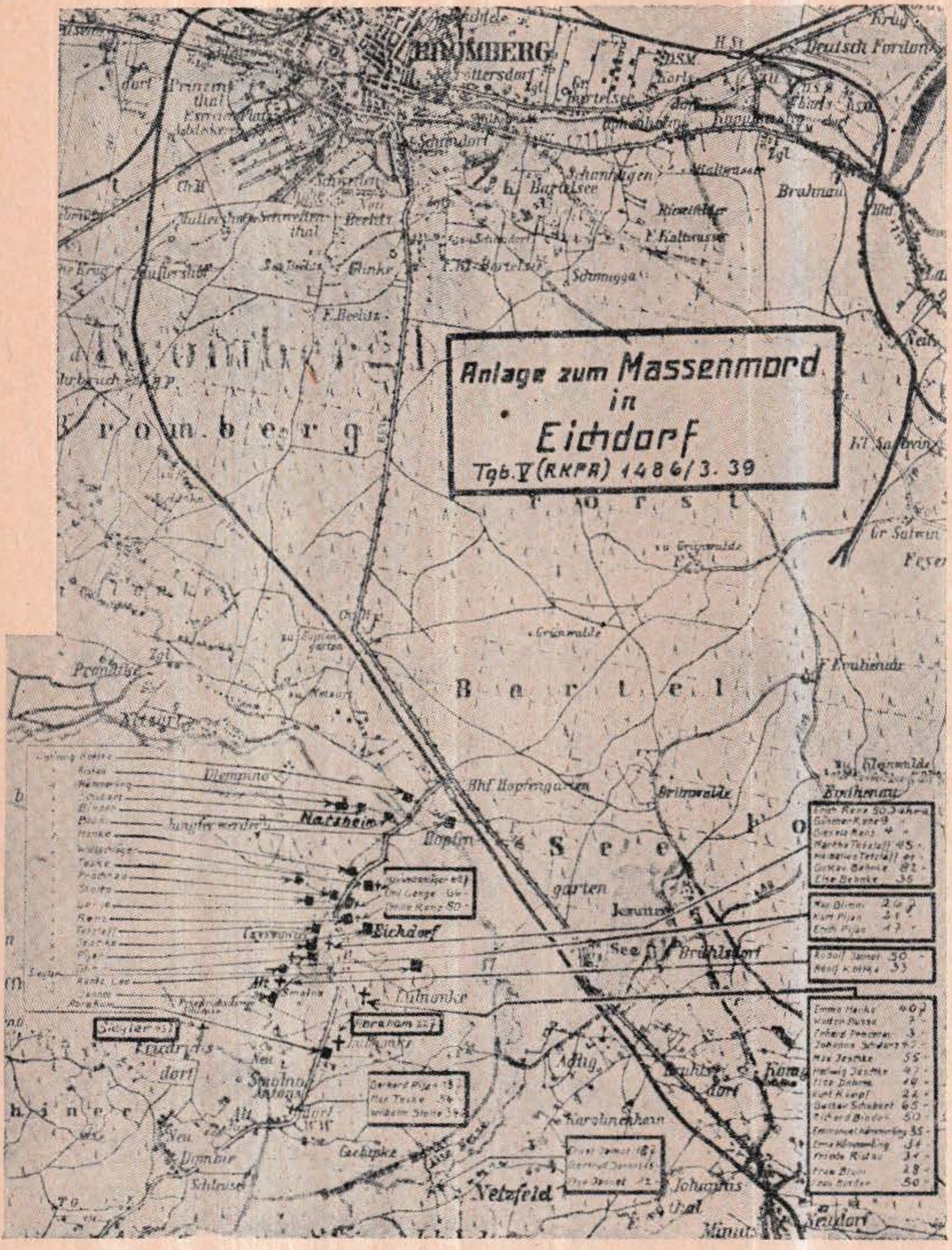
Dans les premières heures du matin du 5 sept. 1939, les enfants Janot voulurent s'enfuir avec leur mère, sur le conseil du maire polonais de l'endroit, alors que, depuis le 3 septembre 1939 déjà, leur père se cachait dans les champs. Cependant des soldats polonais les empêchèrent de passer et contraignirent l'épouse Janot à rentrer à la ferme pour leur remettre des chevaux et des voitures. Sur le conseil de leur mère, les enfants voulaient attendre son retour, mais, pour des raisons qu l'on n'a pu encore déterminer, ils ont dû continuer leur route. Ils choisirent le chemin qui passe à travers

la forêt, au sud-est d'Eichdorf, et qui devait les conduire à Netze, où habite leur grand'mère; il passe par un endroit parfaitement découvert, où sur 2 km., il n'y a que prés, marécages et pacages. Des habitants de Netzfeld qui se tenaient cachés dans les saulaies à la périphérie du village, témoins irrécusables, ont déclaré que les enfants, en quittant le terrain découvert, ont été arrêtés par des postes militaires polonais à l'affût, qui, après un court échange de paroles, les ont fusillés sur le champ, comme le prouvent les restes des extraits de naissance des enfants trouvés sur le lieu du crime

Même pour des criminalistes, accoutumés à faire chaque jour des constatations dans des affaires criminelles et endurcis contre toute sentimentalité, le relevé des faits dans les deux cas suivants a été une rude épreuve. Il s'agissait de deux des cinq lieux de crimes, situés les uns près des autres, et où l'on a trouvé assassinés, d'une part, Ottilie Renz, âgée de 80 ans et ses deux petits-enfants, Gisela et Gunther, âgés respectivement de quatre et neuf ans, d'autre part, 15 personnes, appartenant à la minorité allemande, dont huit femmes et deux enfants de trois et sept ans. La ferme de la famille Léo Renz est située, par opposition à celle de son frère Erich, un peu à l'écart de la route, et, pour cette raison, Léo avait recueilli chez lui les deux enfants d'Erich Renz et sa vieille mère qui habitait chez Erich. Celui-ci et son épouse étaient restés dans leur ferme Or, dans la matinée du 5 septembre, des troupes polonaises arrivèrent dans la ferme de Léo Renz. Les enfants, Gisela et Gunther Renz, rendus anxieux par les provocations contre les Allemands, qui n'avaient pas ménagé non plus les enfants dans la semaine qui avait précédé, profitant d'un moment d'inattention, s'enfuirent par une sortie de derrière dans la forêt. Peu de temps après, les membres de la famille Léo Renz durent également quitter la ferme sur l'ordre des Polonais, sans pouvoir s'occuper de leur vieille mère qu'ils avaient perdue de vue. Quelques jours plus tard, des membres de la famille de Léo Renz découvrirent, à 50 m. de la route, dans la forêt, une fosse d'où sortaient une tête et une main d'enfant. On avait enfoui là Gisela et Gunther Renz avec leur père. — L'enquête a démontré que, de l'endroit où il s'était caché dans les prés, Erich Renz a dû voir ses enfants en danger; il aura voulu courir à leur secours, et n'aura ainsi obtenu que d'être assassiné avec sa petite fille et son petit garçon. — On a trouvé la vieille madame Ottilie Renz enfouie sous une grande caisse à pommes de terre, près du mur de la ferme de son fils. On en est réduit à des suppositions quant à la raison pour laquelle la vieille femme, ayant quitté la ferme de Léo Renz, se trouvait dans celle de son fils Erich. Les constatations faites dans la cuisine et une autre pièce permettent de conclure à un assassinat auquel ont pris part plusieurs criminels.

Jetés dans un abreuvoir avec le cadavre d'un chien

Les constatations faites dans la forêt de Targowisko, à environ 300 m. de la route près d'Eichdorf, où l'on a trouvé le plus grand nombre de victimes, sont de nature tout à fait différente. Des soldats, dirigés par des officiers, avaient amené au pied d'une petite pente, située dans la forêt, 46 Allemands âgés de six mois à 80 ans. Parmi eux, 23 étaient des femmes, soit 50%, 5 des hommes, soit 10.8%, et 18 des enfants dont un nourrisson, soit 39.2%. Quinze de ces Allemands, dont les noms suivent, furent



Annexe concernant le massacre d'Eichdorf Tgb. V (RKPA) 1486/3. 39

6*f

contraints de gravir la pente et, sur l'autre côté, ils ont été assassinés avec des armes à feu.

Emma Hanke, 40 ans
Walter Busse, 7 ans
Erhard Prochnau, 3 ans
Johanna Schwarz, 45 ans
Max Jeschke, 55 ans
Hedwig Jeschke, 47 ans
Else Dahms, 19 ans
Kurt Kempf, 22 ans
Gustav Schubert, 65 ans
Richard Binder, 50 ans
Emanuel Hemmerling, 35 ans
Erna Hemmerling, 30 ans
Frieda Ristau, 31 ans
Mme Blum, 28 ans
Mme Golz, 50 ans.

La distance entre l'endroit où se trouvait le groupe et le sommet de la pente n'était pas tout à fait de 20 m., et jusqu'à l'endroit où sont tombées les victimes, de 30 à 36 m. Autant que l'on puisse le préciser dans les circonstances qui entourent le crime, le petit Erhard Prochnau, a dû passer de l'autre côté de la pente avec sa bonne invalide Johanna Schwarz; Walter Busse, fils adoptif de l'épouse Hanke, a dû l'accompagner. Les dépositions de 31 témoins sont, du reste, écrasantes, mais le témoin le plus rapproché alors de la scène du crime, est l'épouse Prochnau qui, après que son petit enfant de trois ans eut déjà gravi le sommet et eut été assassiné de l'autre côté, se mit à parcourir ce trajet douloureux, et qui parvint au sommet, portant sur le bras son bébé de six mois, et tenant par la main sa fillette de quatre ans. Elle a déclaré, et son témoignage a pu être contrôlé de façon irrécusable, que des centaines de soldats étaient installés non loin du lieu de l'assassinat; une cuisine roulante était allumée, un civil, proche de là, jouait sur un accordéon des airs de danses modernes (cet homme, que d'autres témoins ont également entendu jouer, a pu être arrêté), et elle a fourni encore d'autres détails qui ont permis de reconstruire exactement la suite des faits.

Bien que les autres théâtres des crime présentent des détails différents, les constatations que l'on a pu y faire reviennent toujours à celles que nous avons déjà mentionnées, et nous ne ferions que répéter des faits analogues, si nous voulions reproduire tous les détails pour chacun des lieux par exemple ceux qui concernent l'endroit où ont été assassinées les persones suivantes, appartenant à la même famille: Martha Tetzlaff, 45 ans, Heidelies Tetzlaff, 11 ans, Else Behnke, 35 ans et Gustav Behnke, 82 ans.

III.

Même dans un rapport qui ne reproduit que des extraits de dossiers volumineux et d'un immense matériel de preuves, on ne saurait passer sous silence le fait que les soldats polonais qui ont commis ces crimes, sur l'ordre, avec le consentement et sous les yeux de leurs officiers qui, en partie, étaient des officiers supérieurs, ont, en outre, manifesté de toutes les manières imaginables leur haine contre tout ce qui était allemand. Les autopsies faites et les expertises des médecins légistes ont démontré que l'on avait tiré avec des fusils militaires et autres armes à feu portatives sur les victimes, debout, couchées, portant des enfants dans les bras, que l'on a tiré sur elles non seulement à toutes les distances, mais de tous les côtés et sous tous les angles, que des coups de baïonnette leur ont été donnés et que des entailles leur ont été faites avec

des sabres. En outre, il faut relever le traitement fait aux cadavres. Les enfants Janot ont été laissés simplement à l'endroit où on les avait assassinés, de sorte que des animaux avaient déjà rongé les cadavres avant que l'on ait pu les ramasser après le départ des troupes. Les cadavres de la famille Tetzlaff gisaient pêle-mêle et recouverts d'une couche de terre d'environ vingt centimètres, tandis que des parties des cadavres des enfants Renz sortaient de terre et ont pu ainsi être trouvées par la mère qui cherchait ses enfants. Cependant, c'est l'endroit où l'on a trouvé dans la forêt de Targowisko les cadavres de quinze personnes, hommes, femmes et enfants assassinés et jetés dans un abreuvoir avec le cadavre d'un chien, qui montre mieux que tout la haine et la cruauté des Polonais.

IV

Le présent rapport fait ressortir à quel point la population allemande, par exemple à Eichdorf, a été décimée par ces actes froidement et systématiquement accomplis par le militaire polonais.

Des 130 habitants d'Eichdorf, appartenant à la minorité allemande, 11 s'étaient enfuis, jusqu'au 3 sept. 1930, 5 étaient sous les drapeaux polonais et 5 autres avaient été appelés par des autorités polonaises pour accomplir quelque service. La population allemande ne comptait donc plus que 109 personnes le 3 sept. 1939, avant l'arrivée de l'armée polonaise. Sur ce nombre, 30 personnes (1) ont été assassinées dans la nuit du 4 au 5 septembre et dans le courant de la journée du 5, soit 19% de toute la population et 23% de la population allemande, suivant les chiffres d'avant-guerre, et 27,5% des personnes demeurant au début de la guerre à Eichdorff et appartenant au groupe ethnique allemand. Les 30 victimes se répartissent entre 15 des 30 familles allemandes d'Eichdorf; ainsi 50% des familles du groupe ethnique allemand ont donc été atteintes, et certaines, d'une façon si cruelle que, parfois, il n'est plus resté personne de la famille; c'est, par exemple le cas de la famille Jeschke; après le meurtre commis sur la personne de Janot et de ses trois enfants, il ne restait plus, de toute la famille, que l'épouse; de même, seule l'épouse a conservé la vie dans le cas de la famille Renz, où le mari, les deux enfants, le père et la belle-mère ont été assassinés. Il faut souligner que sur les 39 familles d'Eichdorf, 79% étaient des familles purement allemandes.

Voici quel est le pourcentage pour les hommes, les femmes et les enfants, dans ces 30 assassinats d'Eichdorf:

15 hommes, soit 50% des victimes, ont été assassinés, dont 46,6% avaient dépassé 50 ans, 20% étaient au-dessus de 60 ans, et 2 n'avaient respectivement que 17 et 18 ans. — Parmi les autres 15 personnes assassinées se trouvent 9 femmes, soit 26,6% des victimes, dont l'âge allait de 15 à 80 ans, et 7 enfants entre 3 et 13 ans, de sorte que, parmi les victimes de ce massacre, on trouve 23,4% d'enfants au-dessous de 14 ans.

---

(1) Huit de ces victimes venaient des petites communes de Netzheim et de Hopfengarten, qui ont eu également à déplorer des victimes en d'autres lieux de crime.

43. Jambes et mains brisées, langues, nez et oreilles coupés

Massacre de Schrimm

Déposition faite sous la foi du serment par le témoin Adolf E r t l, commerçant à Czempin, arrondissement de Kosten:

... Neuf de ces camarades ont été assaillis à Schrimm par la population et maltraités en pleine rue jusqu'à ce qu'ils mourussent. Mon camarade Willi Mantei avait tout l'occiput écrasé. On avait crevé les yeux à Herbert Raabe et, en outre, on lui avait coupé les doigts. On avait également coupé des doigts à d'autres personnes, on leur avait parfois brisé et désarticulé les jambes et les mains. Chez d'autres, le visage était absolument méconnaissable à force de coups; on leur avait coupé la langue ainsi que le nez et les oreilles.

Source: WR II

44. Artères sectionnées

Découverte de cadavres abominablement mutilés à Schrimm

Déposition faite sous la foi du serment par le témoin Oskar H a r t m a n n, directeur de briqueterie à Schrimm:

... On a trouvé dans une tombe une personne que l'on n'a pu identifier. En outre, ont été trouvés dans le cimetière protestant de Schrimm, les cadavres des personnes suivantes: Konrad Lange, Wilhelm Schulz, Heinrich Häussler, Wilhelm John, Erich Gaumer, Richard Weibt, Wilhelm Jeschke. Tous ces cadavres étaient plus ou moins mutilés. Les crânes étaient défoncés, les langues, les nez et les oreilles avaient été coupés. On avait crevé les yeux à Hermann Raabe. Des artères avaint été sectionnées et le tibia d'un des cadavres était complètement fracassé.

Source: WR II

45. Le père, l'époux et l'oncle assassinés

Déposition faite sous la foi du serment par Gertrude L e m k e de Hohensalza:

Je m'appelle Gertrud Lemke, née Kadolowski, née le 8 avril 1906 à Elbing, mariée depuis 1937 au typographe Herbert Lemke de Hohensalza.

Au Fait:

Le mercredi 6 septembre 1939, vers 11.30 heures, pénétra dans notre logement un homme en uniforme portant une carabine et faisant partie de l'Armée polonaise, accompagné de 8 à 10 civils armés de bâtons. Le soldat intima à mon mari de l'accompagner immédiatement. Comme il avait oublié ses papiers, je sortis quelques minutes plus tard pour le rattraper, mais je le vis disparaître à l'angle de la rue avec mon père et accompagné du soldat et des civils.

Jusqu'au dimanche 10 septembre 1939, je n'avais plus eu de nouvelles de mon père, de mon mari et de mon oncle. Ce jour là mon beau-père vint me dire que, dans le voisinage de l'enclos d'équarissage, on avait trouvé 8 cadavres en partie brûlés. Ces cadavres gisaient sur le sol et des chiens les avaient déjà rongés. Je le suppliai alors de s'y rendre

et de voir si l'un des nôtres était du nombre. Lorsqu'on emmena mon mari et mon père, j'avais déjà eu le pressentiment que je ne les reverrais plus, car depuis un certain temps régnait à Hohensalza une grande animosité contre les Allemands.

Peu après, mon beau-père revint et confirma mon pressentiment. Entre deux fenils, se trouvaient sur le sol mon mari, mon père et mon oncle, trois hommes de la famille Fuchs et un commis de M. Fuchs. Le huitième cadavre était inconnu ...

Source: WR II

46. 27 Allemands assassinés dans le cimetière de Kaminieck

Enfouis dans un trou — la plante des pieds coupée.

Déposition faite sous la foi du serment par le témoin Maria R i c h e r t, née Richert, veuve d'agriculteur à Rybno:

... Le mardi 12 septembre 1939, ou le mercredi 13 septembre, nous avons trouvé, enfouis dans un trou dans le bois de Koneck, mon fils et les fermiers Gatzke, Dreger et Tober. A mon fils on avait crevé un œil, le dos présentait de nombreuses traces de coups de baïonnette et les deux avant-bras portaient de profondes plaies d'où pendait la chair. En outre, la moitié gauche du visage manquait. L'estomac de Dreger ressortait au côté gauche de la poitrine. On avait coupé la plante des pieds à Tober et du sang lui coulait du dos. On avait entassé les cadavres les uns sur les autres.

On a trouvé les frères Konrad dans le trou d'un champ près de Chromowola; Agathe Konrad et Mme Tober ont été trouvées à Koneck, à toutes les deux manquait la moitié de la tête. J'ai entendu dire que Peter Bitschke a été trouvé dans la forêt de Kaminieck, avec Wilhelm Bölke, sa mère, Mme Konrad et un autre Bitschke. Au cimetière de Kaminieck se trouvent en tout 27 Allemands de notre village et des environs qui ont été assassinés.

Source: WR I

47. Le visage fendu en trois

Déposition faite sous la foi du serment par le témoin Ida A l b e r t i n i, épouse de l'instituteur et chantre de Kaminieck:

... On a enterré maintenant dans notre cimetière 26 personnes que l'on y avait transportées et qui, en partie, avaient déjà été enfouies auparavant. J'ai vu les cadavres et voici ce que je puis en dire:

Une partie de ces personnes ont certainement été fusillées, d'autres cadavres montraient indubitablement que les victimes ont été assommées et qu'elles ont été aussi tuées à coup d'instruments tranchants. Parmi ces personnes assassinées se trouvaient 3 femmes et 23 hommes. Je puis fournir les détails suivants concernant les blessures que j'ai vues:

La moitié du visage manquait à une femme, elle avait manifestement été tranchée d'un coup de sabre; le cadavre d'un homme portait trois coups de baïonnette dans la poitrine, et le foie sortait par une des plaies; le visage du cadavre d'Emil Konrad était fendu en trois, une des plaies béantes s'ouvrait en travers du front, une autre était

perpendiculaire à celle-ci ; une main du cadavre de Mme Luise Konrad était détachée et ne tenait plus que par quelques tendons; les globes des deux yeux du cadavre d'un homme pendaient sur le visage, on les lui avait donc arrachés.

Source: WR II

48. Coups de pied dans le visage

Un camion automobile devait écraser un Allemand agonisant.

Le procureur attaché au tribunal spécial de Bromberg

Actuellement à Kulm, le 23 nov. 1939.

Présents:

Procureur Bengsch chargé de l'interrogatoire

Agnès Pischke greffière

Dans l'affaire Wladislaus Rybicki, accusé de meurtre, comparaît sur citation le témoin Heinrich Krampitz qui, après avoir été mis au courant de l'objet de l'interrogatoire et exhorté à dire la vérité et à se souvenir de l'importance et du caractère sacré du s: rment à prêter, déclara:

Je m'appelle Heinrich Krampitz, je suis né le 30 mai 1921 à Kulm où je suis monteur électricien. J'y demeure 4, Schulstrasse, je suis catholique, j'appartiens à la minorité allemande et je ne suis aucunement apparenté avec l'accusé.

Au Fait:

Le dimanche 3 septembre je suis parti de Kulm en direction de Thorn, avec environ 28 Polonais, sur un camion automobile que conduisait l'inculpé Rybicki. Je voulais aller à Thorn. Thorn étant occupé, je continuai mon chemin sur le camion. Le lundi 4 septembre 1939, vers le soir, notre camion eut une panne de moteur à environ 1 km et demi au delà de Wloclawek. Pendant que nous attendions sur la route, un groupe d'Allemands, que l'on avait arrêté, vint à passer. J'évalue leur nombre à environ 200 Allemands. Ils étaient emmenés par des membres de l'organisation de la jeunesse polonaise (Przysposobienie wojskowe), sous la direction d'un officier polonais. Le cortège était arrivé à environ 50 m de notre voiture sur laquelle je me tenais debout, quand je vis s'effondrer et rester étendu sur le chemin un homme âgé qui se trouvait dans le groupe des Allemands. Ce groupe s'éloigna. L'Allemand qui gisait sur le sol fut entouré par des civils polonais de Wloclawek qui avaient suivi le cortège. Rybicki alla se joindre à ce groupe d'hommes. Je vis seulement que la foule frappait l'Allemand étendu à terre. Lorsqu'au bout d'un moment Rybicki revint vers la voiture, il déclara qu'il avait donné un coup de pied au visage de l'Allemand qui avait voulu se redresser. Il nous montra son soulier en disant qu'il collait encore du sang après le coup de pied qu'il avait donné. Réellement, je vis à sa chaussure des taches sombres qui avaient l'air d'être du sang. Il faisait déjà sombre, il est vrai, mais pas assez sombre pour que je n'aie pu le voir. Rybicki raconta, en outre, qu'un cycliste polonais, passant devant l'Allemand qui était à terre, avait déclaré que c'était barbare de traiter ainsi un homme. Un officier polonais qui dirigeait le cortège des Allemands arrêtés aurait alors donné un coup de poing en plein visage à ce cycliste. J'ai vu l'officier polonais près de

l'Allemand. J'y ai vu également quelques cyclistes. Etant donné le nombre des personnes qui étaient massées là, je n'ai pu observer la péripétie décrite par Rybicki. Celui-ci raconta, en outre, que la foule qui se trouvait autour de l'Allemand avait crié, au moment où s'approchait un camion automobile, que celui-ci devait passer sur le corps de l'Allemand. J'ai vu le camion automobile. Je n'ai pas vu que celui-ci ait passé sur le corps de l'Allemand. Après que Rybicki fût revenu à notre voiture nous sommes encore restés environ une heure au même point de la route à cause de la panne. Pendant tout ce temps, une foule de gens continua à entourer l'Allemand. Entretemps, la nuit était tombée. Les gens qui passaient racontaient que l'on avait enfoui l'Allemand dans la forêt. Dans le voisinage du lieu il n'y avait que deux petites habitations.

clos

s. Bengsch s. Pischke.

Source: Sd. K. Ls. Bromberg 117/39

49. Ligoté et traîné sur le sol jusqu'à ce que mort s'ensuive

Assassinat de l'ouvrier agricole Wilhelm Sieg de Feyerland.

Extrait des dossiers du Bureau de la Police criminelle du Reich — Commission spéciale de Bromberg — No. du dossier Tgb. V (RKPA) 1486/15[1]).

I.

Dans la forêt, près du village de Feyerland, à 13 km est-sud-est de Bromberg, on a trouvé, le 14 novembre 1939, le cadavre fortement décomposé d'un homme, dont la personnalité a été reconnue, en présence du fonctionnaire de la gendarmerie locale, pour être celle de l'ouvrier agricole Wilhelm Sieg de Feyerland, né le 13 mars 1896. Le défunt, qui était un Allemand de la minorité ethnique, laisse une veuve et deux enfants de 9 et 14 ans.

II.

Le mort était étendu sur le dos, à 50 m du chemin le plus proche, dans une parcelle de forêt située au sud du village de Ruden. Une trace, fort bien reconnaissable encore, menait jusqu'à ses pieds et prouvait qu'on l'avait traîné jusque là; cette trace a pu être poursuivie 29 m plus loin dans la forêt, mais non dans la direction d'un chemin. Une longe de cheval était attachée au cou du mort et l'un de ses bouts pendait de la nuque. — L'examen du médecin légiste complète de la façon suivante l'examen de l'état des lieux. Tous les vêtements présentaient, dans la région de l'épaule gauche, des déchirures de 8 cm de long, dont les bords indiquaient par leur netteté, que les blessures ont été faites avec un instrument tranchant ou par un coup de baïonnette. Dans la région de l'omoplate gauche correspondait à ces déchirures une blessure faite par un coup porté de haut en bas. Les talons de caoutchouc des chaussures du mort étaient en partie arrachés du reste du talon, et, entre le talon de caoutchouc et le talon de cuir, se trouvaient des particules de terre, mélangées de feuilles et d'herbe. — Les mains du mort étaient liées sur le dos au moyen d'une longe de cheval entourant ses poignets autour desquels elle était étroitement nouée. Un des bouts de la longe pendait

[1]) Le tribunal spécial de Bromberg a été saisi de cette affaire. No du dossier Sd. Is. 819/39.

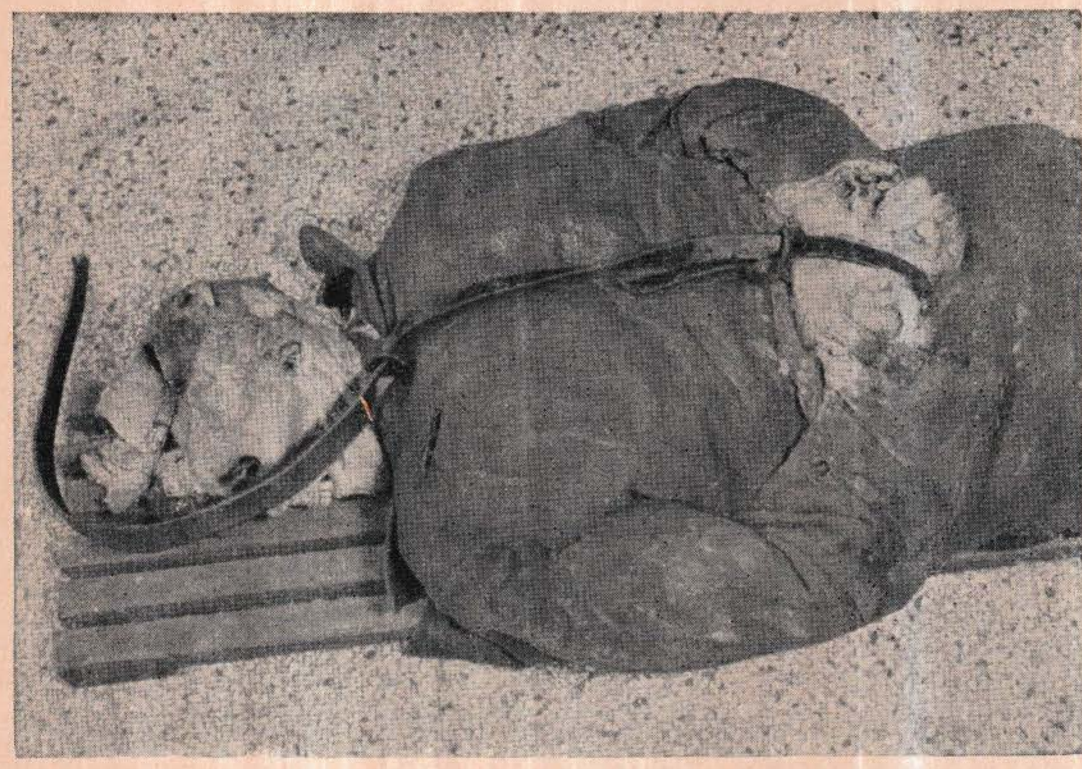


Assassinat de S i e g — Feyerland près de Bromberg — Tgb. V (RKPA) 1486/15. 39:
Cette photographie montre le cadavre de Wilhelm S i e g à l'endroit où on l'a trouvé. On peut voir, partant de la nuque, la longe qui a servi à le ligoter.

aux poignets, tandis que le bout de beaucoup le plus long, partant des nœuds, était raidement tendu le long du dos jusqu'à la nuque où, passant autour du cou, elle formait un nœud coulant, entourant les voies respiratoires, et solidement noué sur la nuque. Le bout de la longe à partir de ce nœud, était encore d'environ 80 centimètres.

Les constatations faites par le médecin légiste ont démontré que, outre les blessures mentionnées, faites par un instrument tranchant ou par une baïonnette, outre également la rupture de l'os hyoïde, la victime avait reçu un coup de feu dans le crâne, coup de feu tiré sur elle alors qu'elle gisait à terre et causant une grave blessure. — Les autres constatations, faites par la police criminelle, ont permis de constater que, du 3 au 5 septembre, les Allemands du village de Feyerland, contre lesquels on avait déjà proféré la menace de les « égorger » (2), s'étaient enfuis, emmenant vieillards et enfants, dans les forêts où ils se sont nourris de baies et de la rosée. Dans les premières heures du matin du 4 septembre, alors qu'ils essayaient de rentrer dans leurs maisons où ils voulaient aller chercher des aliments et soigner le bétail, Wilhelm Sieg et son neveu Kurt Sieg furent arrêtés par des soldats polonais. Sous menace de mort, on arracha à

²) Dépositions de témoins



Assassinat de S i e g — Feyerland près de Bromberg — Tgb. V (RKPA) 1486/15. 39:
La photographie montre de quelle façon raffinée on a ligoté la victime, la courroie, attachée aux poignets, passe autour du cou et le bout libre sert de longe. Blessure à l'épaule gauche, provenant d'un instrument tranchant ou d'une baïonnette.

Kurt Sieg le secret du lieu où se cachaient les autres Allemands que l'on dépouilla, et l'on emmena Max Ziesak, qui se trouvait avec eux et qui fut plus tard fusillé, avec les deux Sieg. A partir de ce moment il n'a plus été possible de suivre le calvaire du défunt, car les témoins, qui plus tard se sont échappés, ont alors perdu de vue Wilhelm Sieg et les soldats.

III.

Les constatations peuvent se résumer comme suit: Wilhelm Sieg était ligoté d'une façon telle que l'on ne saurait en trouver de plus raffinée dans l'histoire de la criminalité. La ligature contraignait la victime à tenir les mains, liées sur le dos, dans une attitude contre nature et fort relevées. Elle ne pouvait trouver d'autre position des bras et des épaules que cette position crispée, car, à chaque mouvement des bras ou des mains, les liens lui coupaient la respiration. Cette façon de placer la courroie de cuir était une infamie, qui se surpassait presque elle-même par la manière dont la courroie avait été nouée autour du cou, de sorte que la partie libre de cette courroie puisse servir de longe, et a dû en servir, comme le montre l'état des lieux. En tirant sur cette

longe, on a augmenté encore les tortures de la victime. Comme la trace du corps, traîné sur le sol, menait de la forêt dans la direction de la route de Bromberg à Seebruch, donc du milieu de la forêt vers la route, il faut donc logiquement conclure que Sieg a été victime des tortures qu'on lui a causées, car n'étant plus physiquement en état de continuer à marcher avec de tels liens, il aura été traîné, une fois tombé à terre, à travers la forêt par le coupable. Ainsi s'expliquent naturellement les résultats de l'autopsie par le médecin légiste qui a constaté la rupture de l'os hyoïde. Peu importe, pour juger du degré d'infamie du coupable, que la blessure reçue au crâne par Sieg, lui ait été portée pendant qu'on le traînait sur le sol à travers la forêt ou exactement à l'endroit où l'on a trouvé le cadavre, supposition qui semble la plus vraisemblable. On se trouve donc là en présence d'un des crimes commis, avec la plus grande cruauté et de la façon la plus bestiale, crime dont, comme dans tant d'autres cas, sont responsables des membres de l'armée polonaise.

50. « Assommez-les! Assommez-les! »

Assassinat de Grieger et de John à Posen. Résultat: 4 cadavres d'hommes enfouis dans le sol.

Extrait des dossiers du Bureau de la Police criminelle du Reich — Commission spéciale de Posen — No du dossier Tgb. V (RPKA) 1486/4. 39.

Le 24 septembre 1939, à un endroit facile à atteindre du cimetière de St. Mathias à Posen, on a découvert, enfouis sous une couche de terre de 85 cm environ, quatre cadavres d'hommes. Le premier examen superficiel du médecin légiste permit de constater que ces quatre personnes étaient mortes de mort violente.

L'autopsie, pratiquée les 25 et 26 sept. 1939, dépassa tout ce que l'on pouvait supposer à la suite d'un examen superficiel.

Le cadavre P. 1 (Grieger) a de graves fractures de l'occiput, qui ont été causées par des coups portés avec un instrument contondant. Le visage portait d'innombrables blessures faites avec un instrument tranchant, l'œil gauche était crevé. La blessure produite par un coup de feu qui a traversé la poitrine, n'a sûrement pas, à elle seule, amené la mort. Celle-ci a été due à la concordance de violences de diverse nature. Une balle a été trouvée dans la hanche gauche.

Cadavre P. 2 (John). On a trouvé une balle dans le crâne. Il portait, en outre, d'autres blessures, nettement reconnaissables, faites à l'aide d'un instrument tranchant. Le visage montrait plusieurs blessures, la peau avait éclaté. Le maxillaire supérieur avait été fracassé; la nature de cette blessure portait le médecin à croire que l'on avait systématiquement arraché les dents. (1)

Dans la soirée du 3 septembre 1939, environ dix automobiles militaires polonaises, occupées par des tirailleurs d'un régiment de chars d'assaut et par des Éclaireurs, s'arrêtèrent devant le No 3 de la rue Markgrafenring à Posen. Une foule de gens remplissait la rue.

---

(1) Les deux autres cadavres ont été identifiés comme étant ceut de Max Otto, âgé de 48 ans et de Erich Manthe, âgé de 21 ans. Ces deux personnes ont été assassinées à un autre endroit par des fonctionnaires de la police polonaise.

Le commandant de la défense antiaérienne pour le district, le Polonais Stefan Nowicki, en fuite actuellement, donna l'ordre à Gerhard Grieger, homme de 32 ans, qui était le préposé aux mesures nécessaires de ce service de protection pour sa maison, d'avoir à se rendre sur le toit, parce que l'on y aurait vu, disait-on, quelqu'un qui s'y promenait. Grieger chercha sans résultat.

Ce piège tendu avec une incroyable bassesse d'esprit, lui fut fatal, car, à ce moment, des cris se firent entendre, disant que l'on voyait sur le toit quelqu'un donnant des signaux lumineux. Trois soldats entraînèrent Grieger hors de la maison et le menèrent, en le maltraitant, au lycée Schiller, situé à quelques centaines de mètres. Le Polonais Hendryk Bronikowski rapporte que Grieger, frappé à coups de pied et de crosse par les soldats, une fois arrivé là, ne prononçait plus que de paroles inintelligibles. Le témoin a entendu, après cinq minutes environ, quelques détonations qu'ont entendues également d'autres personnes.

Cependant, Nowicki, le commandant de la défense antiaérienne, n'était pas encore satisfait. Il se rendit de nouveau dans la maison, y fit arrêter l'employé Paul John, âgé de 32 ans, et le fit également conduire au lycée Schiller. En chemin, John tenta de s'enfuir il fut rattrapé par la foule hurlante, et tellement maltraité qu'après quelques pas il n'avait plus la force de se rendre au lieu du meurtre. Quelques minutes plus tard, il y fut également fusillé par les soldats.

Aux cris de la populace que les animait à le faire, des individus se mirent à frapper à coups de haches, de pelles et de pioches, les malheureux qui gisaient dans leur sang. Le Polonais Henryk Pawlowski, arrêté entre autres personnes au cours des recherches, a donné, en faisant ses aveux, la description détaillée des faits. Il avait été chargé d'enterrer les deux victimes sous une bande de gazon en face de l'endroit où avait été commis le crime. L'une d'elles donnait encore des signes de vie. Pawlowski saisit alors sa pelle et en frappa de toutes ses forces l'agonisant. « Comme on lui demandait ce qui l'avait poussé à cet acte, il répondit: « Je suis chrétien, et je ne voulais pas enterrer un homme vivant. » D'autres individus, prétendait-il, l'avaient encouragé à cet acte de violence aux cris de : Assommez-lez ! Assommez-les ! »

Les deux victimes une fois mortes, furent traînés de l'autre côté de la rue ; pour traîner l'une d'elles, on se servit d'une pioche dont le fer était enfoncé entre le veston et le gilet.

On les enfouit dans le sol, à 15 m environ du théâtre du meurtre, sous la bande de gazon de la promenade. Plus tard, les cadavres ont été déterrés et transportés secrètement au cimetière de St. Mathias. Pawlowski déclara qu'il était catholique et allait souvent à l'église. Comme on lui demandait le sujet sur lequel les prêtres avaient prêché ces derniers temps, il répondit « Ils ont excité les gens. »

Le parquet s'est rendu le 26 sept. 1939 sur le lieu du crime. Il se trouve dans une rue d'un quartier d'habitations de Posen, bâtie d'un seul côté. On a pu photographier des traces de sang bien reconnaissables. Sur le trottoir, devant le lycée Schiller, on a trouvé deux grandes flaques de sang, et des éclaboussures de sang en partaient et avaient jailli jusqu'à 4 m sur le trottoir et sur la rue. Le mur du lycée Schiller était couvert d'éclaboussures de sang sur une largeur de 7 m. Des traces, partant des deux flaques de sang et allant à la rue, indiquaient l'endroit où l'on avait traîné les victimes.

Les résultats de l'autopsie, concordant avec ceux des constatations de la police criminelle, ont démontré que ni Grieger ni John n'ont fait l'objet de la moindre procédure rappelant même de loin celle d'une justice sommaire et militaire. Les circonstances qui ont entouré l'arrestation, la manière dont les choses se sont passées, le lieu même du crime, prouvent nettement que l'on se trouve en présence d'un assassinat, tant au point de vue criminalistique que juridique.

Henryk Pawlowski a été condamné à mort, le 18 nov. 1939, par le tribunal spécial de Posen, pour assassinat commis en bande.

51. Torturés lentement jusqu'à ce que mort s'en suive

Comment ont été assassinés à Schulitz 12 personnes de la minorité ethnique allemande. — Éventrés et les yeux crevés.

Constatations établies d'après les dépositions faites sous la foi du serment par les témoins Kurt Schulz, Klara Kriewald, Ferdinand Reumann:

Le 4 septembre 1939, 7 à 8 soldats polonais arrivèrent dans la ferme d'August Schulz à Schulitz. Schulz appartenait à la minorité allemande. Les soldats déclarèrent que les Allemands avaient caché dans la maison des revolvers et des carabines, et que c'était le forestier Michael Naskret qui le leur avait dit. Malgré les protestations des Allemands qui étaient présents, et bien que la perquisition eût eu des résultats négatifs, l'Allemand August Schulz et son fils Kurt furent arrêtés et emmenés. Le même fait se reproduisit chez Kriewald. Sous le prétexte que le forestier Naskret aurait fait savoir que des revolvers et des carabines étaient cachés dans la maison, on y fit une perquisition, et le propriétaire Kriewald, ainsi que son fils âgé de 21 ans, furent emmenés. L'épouse Klara Kriewald, âgée de 54 ans, fut violée par un soldat polonais. Des soldats polonais se présentèrent également chez l'Allemand Ferdinand Reumann et lui demandèrent de remettre ses armes. Reumann, parlant polonais avec les soldats, leur déclara qu'il n'avait pas d'armes et que les autres Allemands, n'avaient non plus caché d'armes. Les soldats se montrèrent fort surpris et l'un d'eux déclara que le forestier Naskret leur avait pourtant dénoncé les Allemands comme ayant des armes. Reumann, qui se faisait passer pour Polonais et qui parlait polonais avec les soldats, ne fut pas emmené. Schmelzer et sept autres hommes également de la minorité allemande, furent aussi arrêtés dans des circonstances analogues par des soldats polonais.

Les douze personnes arrêtées, entre autres le père de Kurt Schulz, le mari de madame Kriewald et le père du témoin Schmelzer, furent emmenés, le jour même, de Schulitz dans la forêt. On les lia ensemble, et ils durent ainsi rester accroupis. Celui d'entre eux qui tombait de faiblesse était aussitôt frappé à coups de crosse par les soldats. Kurt Schulz, qui parle le polonais, demanda à diverses reprises aux soldats dans la forêt, pourquoi on les avait arrêtés et ce qu'on leur reprochait. Les soldats déclarèrent alors qu'on les accusait d'avoir tiré avec une mitrailleuse sur le forestier Naskret, qui s'était enfui de Schulitz, alors qu'il voulait y retourner pour soigner son bétail. C'était Naskret qui avait fait cette dénonciation. Le lieutenant polonais qui commandait le détachement, craignant de voir coupé le chemin de la retraite s'il ne sortait pas rapidement de la forêt, demanda à Kurt Schulz, de le ramener de la forêt vers la route.

Il lui promit, en revanche, et sur la prière de Kurt Schulz, de relâcher son père et les autres Allemands de Schulitz. Kurt Schulz a pu s'enfuir plus tard et est retourné à Schulitz. Entretemps, le 5 septembre, Olga Schulz et Klara Kriewald s'étaient rendues près du militaire polonais cantonné à Schulitz et avaient demandé qu'on libérât leurs fils et leurs maris. Elles déclarèrent que si l'on faisait venir le forestier Naskret il confirmerait leurs dires, que les Allemands n'avaient pas d'armes et n'avaient pas tiré. Sur quoi les soldats répondirent en riant: « Mais c'est lui, pourtant, qui l'a dit. »

De retour à Schulitz, Kurt Schulz se mit à la recherche de son père et des dix autres hommes de Schulitz, qui avaient été enlevés. Non loin de l'endroit où lui et le lieutenant polonais s'étaient séparés du reste du convoi, il constata que la terre avait été remuée. Il trouva sous une mince couche de terre son père, les dix autres Allemands assassinés, ainsi qu'un autre mort qu'il ne connaissait pas.

Les victimes étaient encore ligotées. A beaucoup on avait crevé les yeux ou cassé les dents.

Quelques-unes avaient la gorge coupée et le ventre ouvert. La peau des mains de Schmelzer et de Schulz avait été arrachée. Les douzes hommes assassinés avaient été lentement torturés jusqu'à la mort par les soldats polonais.

Source: Sd. K. Ls. Bromberg 31/39.

52. Descendus à la file

Quand ce fut mon tour, il y en avait déjà 16 de fusillés.

La déclaration suivante a été faite sous la foi du serment par le maître tailleur Erwin B o y , de Ostburg:

« . . . Au carrefour de Dabrowa, on nous fit coucher, la tête sur le talus de la route et les pieds dans les champs. Alors on nous retira nos bagues; à moi, on me retira ma bague à cachet ainsi que mon alliance. Quand ce fut fini, on nous appela par nos noms et cela en commençant par les deux bouts de notre alignement. Celui qu'on appelait devait se lever et se rendre dans le champ; un soldat le suivait et lui tirait deux coups de feu. Quand ce fut mon tour, il y en avait déjà 16 de fusillés. Quand on m'appela, je me mis vite à courir en zig-zag à travers les champs. Le premier coup m'atteignit au côté droit, la blessure n'était pas dangereuse, car le coup m'avait traversé sans endommager d'organe vital. Sur ce, je me jetai à plat ventre. A quatre mètres de distance, le soldat qui me suivait tira encore. Ce coup toucha mon épaule droite et me déchira la partie supérieure du bras. Bien qu'ayant conservé l'usage de mes sens, je ne bougeai plus. J'entendis alors fusiller mes camarades. Quand ils les eurent tous fusillés, ils crièrent: « Eh bien! les voilà par terre, les Hitlériens, tout le parti Jeune Allemagne! » et les soldats, aussi bien que la population civile, d'applaudir bruyamment en battant des mains. Puis j'entendis donner un ordre: « Creusez les tombes! » et à gauche de moi un grand trou fut creusé. Je vis deux jeunes civils creuser ce trou. Au moment où l'on voulut me précipiter dans ma tombe (la pénombre entretemps était venue et l'on ne distinguait plus la route) je me relevai brusquement et, regardant le civil avec de grands yeux suppliants, je lui dis que j'avais une femme et des enfants et n'étais qu'un pauvre tailleur et que je le suppliais de me laisser la vie. Mais celui-ci, au lieu de me

répondre ou de dire quoi que ce soit, sortit de sa poche un revolver à barillet et me tira un coup de feu. Le coup ne porta pas. Alors je bondis sur lui, lui envoyai un coup de poing dans l'estomac et pris la fuite. Je l'entendis qui criait derrière moi: « Wojska » (Soldats)! Je restai couché dans un fossé plein d'épines entre Luisenfelde et Stanomin et j'attendis le lendemain. Je me relevai vers 10 heures et me rendis chez une propriétaire allemande de Stanomin-Abbau qur je connaissais, nommée Klatt. Celle-ci m'offrit à boire mais n'osa cependant pas m'héberger car, entretemps, un jeune garçon était venu annoncer qu'on assassinait à Stanomin. Elle me conseilla cependant de me cacher non loin de là, dans un petit bois, et me donna une bêche et une veste. Je m'en fus donc dans la direction de ce bois. Mais quand j'entendis retentir des coups de feu qui semblaient venir du bois, je me cachai dans un fossé du pré, à 400 mètres dudit bois et restai là, immobile. Je restai couché là, sous un feu d'artillerie et de mitrailleuses, jusqu'au dimanche matin. Évidemment un combat entre des troupes polonaises et des troupes allemandes a dû avoir lieu non loin de moi. J'ai remarqué aussi un avion allemand qui tournoyait constamment autour du bois. Entretemps je m'endormis. A midi, je m'éveillai, mais j'étais très affaibli. Tout à coup j'entendis la voix de ma femme qui était allée à ma recherche et j'y répondis. Je fus pansé par un médecin militaire allemand, appelé en hâte, et je fus transporté à l'hôpital de Hohensalza. Mes blessures sont encore ouvertes; mon bras droit n'est pas encore en état de se mouvoir.

Avec moi, Eduard Kunitz et Hermann Galster en ont réchappé, de la même façon miraculeuse.

Selon moi, on a dû préparer des listes avant la déclaration de guerre, sans quoi les soldats n'auraient pu nous appeler par nos noms, sans les lire sur un bout de papier. Pour l'établissement des listes, le responsable serait selon moi l'ancien maire du village nommé Gorne.

Dicté à haute voix, approuvé et signé:

s. Erwin Boy

Source: WR I

53. Massacre à Samara

Dix cadavres non enterrés.

Samara, le 13 octobre 1939.

Bureau d'instruction pour les
violations du droit international
près le Commandement suprême de l'Armée.

Présents:

Membre du Conseil de guerre, Hurtig
Inspecteur judiciaire de l'armée, Pitsch.

Convoqué, le fils d'un cultivateur, Oskar Brakop, de Samara, se présente et, interrogé, déclare sous la foi du serment:

Je m'appelle Oskar Brakop; suis né le 15 novembre 1909 à Samara, célibataire, fils de cultivateur, j'habite à Samara, près Straczewo.

Au fait: Plusieurs perquisitions ayant été faites à mon domicile par des soldats polonais, proférant des menaces de mort, je m'enfuis à travers les champs, en

compagnie de ma mère et de mes deux frères. Les troupes allemandes ayant occupé notre localité, je regagnai ma propriété le dimanche 10 septembre 1939. Je la retrouvai complètement dévastée. Accompagné de soldats allemands, je me mis à la recherche des morts. Dans un champ du domaine de Chromowola, près de Straczewo, nous trouvâmes dix cadavres non enterrés. Je trouvai cinq membres de la famille Richert de Straczewo. C'étaient les trois fils de ladite famille, âgés de 16 à 19 ans, leur mère et leur grand'mère. La grand'mère était âgée de 60 ans environ. On n'avait pas retrouvé l'époux Richert, semble-il, j'appris qu'il s'était caché dans une grange. En sa compagnie, ses deux filles et ses deux plus jeunes fils, avaient trouvé un refuge où ils n'avaient pas été découverts par les Polonais. Plus loin, dans un champ, gisaient Jacob Blum et son fils âgé de 19 ans. Tous deux également de Straczewo. Plus loin encore, le cultivateur Johann Feiertag et sa femme, le jeune Peplau et Mm. Leschner, nièce du cultivateur Blum, qui se trouvait justement en visite chez lui. Madame Richert avait les yeux crevés, la boîte cranienne défoncée ou enlevée d'un coup de feu. Johann Blum, en dehors d'une blessure faite à l'aide d'une arme à feu, avait aussi reçu un coup de baïonnette. Quand à Otto Richert, il lui manquait la partie droite du visage. Des soldats allemands ont photographié les cadavres trouvés, mais je ne saurais dire, à quelle unité appartenaient ces soldats. Comme je l'ai entendu dire par l'époux Richert, les coupables semblent avoir été des soldats polonais, qui auraient eu la mission de rechercher les Allemands dans les villages, afin de les exterminer

Dicté à haute voix, approuvé et signé

s. Oskar Brakop

Le témoin a prêté serment de la façon suivante: « Je jure devant Dieu tout-puissant et devant les hommes que j'ai dit la pure vérité, que je n'ai rien ajouté ni rien tu, aussi vrai que Dieu m'aide! »

clos

s. Hurtig s. Pitsch

Source: WR I

54. Le menton démoli, la matière cérébrale dispersée sur le sol

Meurtre de Feiertag et de Richert

Bureau d'instruction pour les violations du droit international, près le Commandement suprême de l'Armée.

Samara, le 13 octobre 1939

Présents:
Membre du conseil de guerre: Hurtig
L'inspecteur judiciaire de l'Armée: Pitsch.

Convoquée, la femme Emilie Feiertag, femme du cultivateur Feiertag de Samara, se présente et, interrogée, elle déclare, après avoir été instruite sur les conséquences et la sainteté du serment:

Le dimanche, 9 septembre 1939, je trouvai les cadavres qui gisaient dans un champ Les mentons de cadavres d'Otto Richert et de Johann Feiertag manquaient, et les entrailles de Richert lui sortaient du ventre. Mme Richert avait un œil de moins et la boîte cranienne manquait. La matière cérébrale était dispersée à l'entour.

Un peu plus tard, je me mis, en compagnie d'autres Allemands, à la recherche des autres morts, dont mon mari, que je croyais fusillé C'est alors que nous trouvâmes enfouis dans un trou, dans un petit bois, les corps de deux jeunes mariés Heinrich Blum, cultivateur et sa femme Alwine Blum. Le trou pouvait avoir tout au plus un metre carré. Les cadavres, tout tordus, y avaient été jetés. Partout à proximité de notre village et des villages voisins, nous trouvâmes des Allemands assassinés. Les soldats polonais procédaient, selon moi, de façon absolument méthodique. Ils avaient même des listes sur lesquelles les familles allemandes et leurs membres avaient été notés.

Les derniéres troupes polonaises disparurent le dimanche 9 septembre 1939 vers 4 heures du matin. Les premières troupes allemandes entrèrent vers 10 heures du matin dans notre village.

Dicté à haute voix, approuvé et signé.

+ + +

Signature de Mme Emilie Feiertag

Le témoin a prêté le serment suivant: « Je jure devant le Dieu tout-puissant et devant les hommes, avoir dit la pure vérité, n'avoir rien ajouté ni rien tu, aussi vrai que Dieu m'aide! »

clos

s. Hurtig s. Pitsch

Source: W R I

55. Brigandage et rapines dans les fermes allemandes

Dans l'affaire correctionnelle contre:

1. Le jardinier Wladislaus Skrzypzciak, de Koziegrowy, né le 16. sept. 1919, à Rakietnica, célibataire, de religion catholique,
2. L'aide-jardinier Stefan Zaudzinski, de Kochfeld, né le 15 mai 1912, à Antoniewo, arrondissement de Wongrowitz, célibataire, de religion catholique,
3. L'ouvrier Stanislaus Bambor, de Kochfeld, né le 19 avril 1908, à Samter, marié, de religion catholique,
4. L'ouvrier Bruno Finke, de Kochfeld, né le 15 nov. 1921 à Teschendorf, célibataire, de religion protestante.
5. Le boucher Edmund Schlabs, de Kochfeld, né le 11 mai 1919 à Kochfeld, de religion catholique,
6. L'aide-meunier Bruno Nowak, de Schlehen, né le 16 janv. 1908 à Liebuch, célibataire, de religion catholique

— tous actuellement incarcérés à la prison du tribunal de Posen —
les 5 premiers pour rupture de la paix publique,
le 6e pour menaces.

Le tribunal spécial près du Commandant militaire de Posen, en sa séance du 25 octobre 1939, à laquelle ont pris part:

Le conseiller de tribunal de 1e instance Dr. Schaefer, en qualité de président,
Le conseiller de tribunal de 1e instance Dr. Kiep,

Le conseiller au tribunal régional de 1[e] instance Wehl, comme assesseurs,
Le procureur Sommer, comme délégué du parquet,
L'employé de justice Rast, comme greffier de l'instance,
a jugé:

Les accusés Skrzypzciak, Zaudzinski, Bambor, Finke et Schlabs sont reconnus coupables de trouble grave de la paix publique, commis par Skrzypzciak les armes à la main, les autres de complicité consciente et voulue avec un homme armé.

L'accusé Nowak est coupable de menaces et les accusés Skrzyzciak, Zaudzinski, Bambor, Finke et Schlabs sont condamnés à mort et l'accusé Nowak à 6 mois de prison.

A l'exception de Nowak, les accusés sont privés à vie de leurs dróits civils. Un mois de prison préventive sera déduit de la peine de prison de Nowak.

Les frais du procès sont à la charge des accusés.

Motifs:

Le soir du 3 septembre 1939, une bande d'environ 10 jeunes gens se réunissait à Kochfeld, près de Tarnowo, sous la conduite des deux ouvriers, Czapara et Szczechowiak, actuellement encore en fuite, pour, sous prétexte de chercher des armes, se rendre de leur propre autorité chez les familles allemandes et dans les fermes de Kochfeld et des environs pour les piller. Les accusés Skrzypzciak, Zaudzinski, Bambor, Finke et Schlabs, entre autres, appartenaient à cette bande dont les autres membres n'ont pas encore été arrêtés.

La horde fit en premier lieu son apparition — il était 20 heures environ — devant la ferme du cultivateur allemand Arthur Bussmann à Kochfeld. Elle en cerna les issues, arracha mainte latte de la palissade, fit du bruit, tempêta et aux cris de : « Chien sanglant ! » elle ouvrit un bombardement de pierres contre plusieurs fenêtres du rez-de-chaussée aussi bien que du premier étage de la maison. Une partie des lattes arrachées servait de projectiles. En tout, il n'y eut pas moins de 47 vitres brisées, 4 cadres de fenêtres démolis et 4 rideaux métalliques endommagés. Et même trois poteaux de clôture, cimentés et massifs, furent travaillés à la hache, si bien que toute la maison en tremblait, puis finalement renversés. Le témoin Arthur Bussmann, qui était resté dans la maison avec son frère et qui à cause du bruit infernal et de la grande fureur de la foule craignait pour sa vie, s'était réfugié avec lui dans le grenier, et, de là, dans la plus haute mansarde, en se servant d'une échelle qu'ils retirèrent aprés eux, pour assurer leur sécurité. Bussmann était en train d'escalader l'échelle dans l'obscurité, lorsqu'il reçut une brique sur l'omoplate droite. Cette brique, qui avait été lancée à travers fenêtre du pignon, l'atteignit si malheureusement qu'il fut longtemps sans pouvoir se servir du bras droit, et qu'il faillit tomber de l'échelle. La fureur de la foule dura une demi-heure environ. Comme le témoin Bussmann put le constater de son refuge ; même les arbres du verger furent secoués pendant ce temps. Les bandits croyaient sans doute que les habitants épouvantés s'étaient réfugiés dans les arbres. La foule ne pénétra pas dans les piéces de l'habitation, se réservait de le faire plus tard.

De la maison de Bussmann la horde s'en alla à la ferme du cultivateur allemand Schemme, à Kochfeld. Ce dernier, prévenu à temps par le bruit épouvantable chez

Bussmann, s'était caché avec sa famille dans la cave de la grange. Là aussi, on arracha des lattes de la palissade. Avec ces lattes, et aussi avec des pierres, plusieurs vitres furent brisées et même deux cadres de fenêtres démolis. Cette fureur dura également une demi-heure environ. Par les fenêtres démolies, on vola deux rideaux. Les bandits allèrent ensuite à la ferme du cultivateur Mücke, à Kochfeld, où plusieurs vitres furent cassées. La poussée exercée contre le portail fut si forte qu'il se renversa.

Un bidon de lait de dix litres qui se trouvait devant la maison fut vidé jusqu'à la dernière goutte. Le témoin Robert Mücke, averti également à temps par le bruit terrible et le bris des vitres chez Bussmann, s'était d'abord caché avec ses parents et une grand'tante dans un champ de maïs, situé à environ 200 mètres de sa ferme. Ils y passèrent 4 heures dans une terreur mortelle! Le témoin Super, jardinier de son métier, voisin de Mücke, plus tard chef des gardes nationaux polonais de Kochfeld, essaya par de bonnes paroles de dissuader la horde de continuer ses dévastations. Un certain Czapara, qui est en fuite, déclara aux accusés que si Super voulait réellement les en empêcher, il lui « casserait la gueule ».

Puis la bande se rendit à la ferme de la veuve du cultivateur allemand Weissmüller. Cette ferme est située à Gurten-Ausbau mais non loin de Kochfeld. Là, 34 vitres furent brisées et trois cadres de fenêtres démolis. Ensuite, à travers les fenêtres démolies, on éclaira les lits, qui étaient vides, étant donné que le temoin Weissmüller et sa fille avaient pu sauter de leurs couches et se mettre contre un mur qui les protégeait. La mère du témoin, âgée de 83 ans, qui est presque aveugle et a les jambes paralysées, devait être cachée dans une armoire par sa petite-fille. Cela n'eut pas lieu, parce qu'une pierre pesant deux kilos, fut lancée par la fenêtre et mit en miettes la porte de l'armoire. Le témoin a présenté cette pierre au tribunal. La porte de la cuisine, qui donne sur le jardin, fut ensuite défoncée et plusieurs hommes envahirent la cuisine. Alors, au milieu de bruyants jurons, la table fut renversée et un panier contenant 5 douzaines d'œufs fut jeté à terre. Le témoin entendit des cris comme: « C'est vous autres Allemands qui nous envoyez des bombes ici! » Faisons remarquer que deux jours auparavant un avion allemand avait jeté une bombe à proximité de Kochfeld. Le tumulte dans la cuisine dura cinq minutes environ. Puis la horde s'en alla, non sans avoir jeté encore un pot de moutarde sur le chemin devant la maison. Pensant, dans sa frayeur, que les bandits reviendraient, la famille Weissmüller, y compris la vieille mère paralysée, alla d'abord se réfugier derrière une meule de paille, près de l'écurie et quand elle ne put plus y tenir à cause du froid, elle s'en fut dans la chambre à fourrage qui était chaude. Le lendemain, on put constater qu'en dehors des dégâts cités plus haut, deux chaises, un essuie-main, une demi miche de pain de ménage, avaient été dérobés. Deux autres chaises, complètement démolies étaient dans le jardin. De plus, deux stores et deux rideaux avaient été détruits.

De chez Weissmüller, les brigands se rendirent chez le cultivateur allemand Unkenholt, dont la propriété se trouve également à Gurten-Ausbau. Là aussi, presque toutes les fenêtres furent brisées et plusieurs cadres de fenêtres démolis. Quatre rideaux furent arrachés et détruits. Les appartements n'ont pas été cambriolés, probablement parce que le chien d'Unkenholt courait de chambre en chambre, en aboyant avec fureur. On dut cependant, par une fenêtre démolie, mettre la main sur deux rideaux

et sur un miroir, puisque ces objets n'ont pas été retrouvés. La famille Unkenholt s'était réfugiée à temps dans un champ de pommes de terre, situé à quelques centaines de mètres de la maison et d'où elle pouvait entendre la rage des assaillants et le bruit des vitres brisées. Puis la bande se rendit à la propriété de la veuve du cultivateur Strodmann. Là, à coups de lattes et de pierres, presque toutes les vitres des fenêtres furent brisées, en tout 66 environ, et pas moins de 11 cadres de fenêtres furent démolis. Quelques-uns des bandits pénétrèrent dans les appartements par la porte de la maison, renversèrent un pot de grès plein de concombres et une boîte pleine de café de malt, écrasèrent des gâteaux sous leurs pieds, détruisirent l'accumulateur du poste de T.S.F., deux rideaux de la chambre à coucher ainsi que le trousseau de la fille et dérobèrent, dans un bruyant hourra, la somme de 50 zlotys qu'ils avaient trouvée, et volèrent encore le voltmètre du poste de T. S. F. et deux rideaux. La famille Strodtmann s'était cachée à temps dans la cave de la grange.

Alors la bande retourna à Kochfeld pour s'attaquer à la propriété de l'Allemand Schmalz. Là aussi, en faisant un bruit épouvantable, elle défonça les fenêtres donnant sur la cour et sur le jardin. Quelques hommes démolirent la véranda située sur la cour et firent voler en éclats la porte de ladite véranda, à l'aide d'un grand tisonnier trouvé dans le jardin. Ils se ruèrent dans la maison, y dérobèrent 180 zlotys en espèces, un parapluie de dame, trois rideaux, une paire de guides ainsi qu'un collier et des chaînes pour deux chevaux. La famille du témoin Schmalz s'était sauvée à temps et avait gagné le grenier où elle s'était cachée. De sa cachette, le témoin reconnut avec certitude l'accusé Skrzypcziak à sa voix. En partant, les bandits tirèrent une pièce de feu d'artifice qu'ils avaient trouvée dans la maison de Schmalz et qui fit un bruit terrifiant. Un levier de fer trouvé dans la cour fut aussi emporté.

Vers 23 heures, la bande quitta la propriété Schmalz, pour se rendre à la propriété du paysan allemand Scheintze à Kochfeld. Ici il n'y eut pas moins de 65 vitres de la maison d'habitation de brisées à l'aide de lattes, de gourdins et de pierres; de plus 3 cadres de fenêtres d'écurie furent complètement démolis, sans doute à l'aide du levier volé chez Schmalz. Enfin deux rideaux furent arrachés, et deux tringles complètement tordues. La maison ne fut pas cambriolée.

Après que les bandits eurent fait cette tournée dans ces soi-disant propriétés allemandes (il n'y a là-bas que ces huit fermes allemandes), ils revinrent à leur point de départ, c'est-à-dire à la propriété du témoin allemand Bussmann. Là, en criant et en hurlant, ils lancèrent d'abord des pierres contre les fenêtres et contre la maison. Ensuite, quelques-uns d'entre eux pénétrèrent par les fenêtres brisées jusque dans les appartements et se répandirent dans les chambres et même dans les caves et les greniers. Les portes furent fermées avec fracas, et la porte de la chambre des domestiques fut forcée, comme put le constater le témoin Bussmann qui s'était réfugié sous le toit avec son frère. La bande abîma le poste de T. S. F. et l'antenne, 2 fauteuils garnis de peluche, lança par terre dix pots de fleurs, et cassa encore deux vitres de la bibliothèque. Les objets suivants furent dérobés: un diamant de vitrier, un caleçon de laine, une veste en laine, un portefeuille vide, un taille-crayon, 15 verres à conserves contenant des cerises et du sirop, 6 rideaux, 8 bas, beaucoup de serviettes de toilette, 3 morceaux de savon, une boîte de cirage, 2 boîtes de crême pour la peau,

un régulateur, 12 couteaux, 12 fourchettes, 12 cuillers, 3 pots, 2 poêles, 2 garnitures de lit avec oreillers, un tapis de table, une livre de beurre environ, de la graisse et des saucisses, un mètre en fer et deux seaux à eau. Les flacons de sirop avaient été bus en partie sur place.

Le témoin Bussmann et son frère ne sortirent de leur cachette, sous le toit, que le lendemain matin vers 3 heures, et comme ils craignaient encore pour leur vie, étant donné la fureur de la horde, ils restèrent cachés, toute la journée, dans un champ de pommes de terre, situé à environ 2 km.

Deux jours après ces excès, le témoin Bussmann entendit son valet (l'accusé Bambor) se disputer dans la cour de la ferme avec le garçon-meunier Nowak, inculpé de menaces, dans ce procès. Le motif de la querelle était le prêt de deux chevaux. Bussmann, qui se trouvait aussi dans la cour, leur cria de ne pas faire un tel tapage, il s'approcha d'eux pour trancher le différend. L'accusé Nowak, qui tenait à la main une fourche à fumier, la leva contre Bussmann en disant: « Des gens comme ça doivent tous s'en aller! »

Le tribunal a établi ces faits en se basant sur les dépositions faites sous la foi du serment par les témoins: Arthur Bussmann, Otto Schemme, Robert Mücke, Wilhelmine Weissmüller, Frieda Unkenholt, Otto Kranz, Arthur Schmalz, Wilhelm Heintze, Stanislaus Gadjinski, Wladislawa Napieralla, Franz et Kunigunde Super, en corrélation avec les accusations réciproques des accusés.

Source: Sd. Is. Posen 78/39.

56. Soldats polonais incendiaires

Meurtre de Karl et Lydia Baar

Bureau d'instruction pour les violations du droit international près le commandement suprême de l'Armée.

Wojciechowo, le 13 octobre 1939.

Présents:
Membre du conseil de guerre: Hurtig
Inspecteur judiciaire de l'Armée: Pitsch.

Convoquée, Martha Baar, fille d'un cultivateur de Wojciechowo, se présente et, interrogée, fait la déclaration suivante, après qu'on l'a instruite sur l'importance du serment:

Ce fut d'abord un simple soldat qui franchit le seuil de notre maison. Il nous demanda si nous étions Allemands et si nous avions beaucoup de fils. J'affirmai que nous étions Allemands, mais, en ce qui concerne la question du nombre de nos fils, je lui déclarai que mon frère Karl, âgé de 46 ans, était présent. A peine fut-il sorti, qu'un « Podporucznik » (lieutenant polonais) entra et se fit montrer le livret militaire de mon frère. J'étais dans le corridor. Mon frère Karl, ma sœur Lydia, ma mère, un petit garçon de 13 ans du nom d'Arthur Bieser, et une petite fille polonaise du nom d'Hedwig (9 ans) étaient dans la cuisine. Quand le lieutenant eut parcouru le livret militaire, il dit en polonais: « Ca ne fait rien », puis il tourna les talons et sortit. Mais à peine dans la cour, il se retourna et tira des coups de carabine dans

la direction de la cuisine. Mon frère reçut un coup dans le ventre et s'écroula. Il n'était pourtant pas mort. Le Polonais tira encore sur ma sœur Lydia qui, elle aussi, tomba à terre, mais put pourtant se relever et s'enfuir dans le jardin. Là-bas, elle se coucha sans doute, car nous l'y retrouvâmes après l'entrée des troupes allemandes. Elle portait plusieurs blessures; c'est donc qu'elle avait dû être encore frappée à coups de baïonnette, dans le jardin, ou recevoir de nouveaux coups de feu. Le médecin militaire allemand qui arriva deux heures après, la pansa; pourtant elle mourut de ses blessures pendant la nuit.

Le lieutenant polonais tira également sur ma mère, mais la manqua. Le petit écolier de 13 ans fut atteint à l'épaule. Le dernier coup était pour moi, mais il ne m'atteignit pas, car je me tenais toujours dans le corridor. L'écolier Bieser et l'écolière polonaise Hedwig s'étaient enfuis entretemps. Ma mère et moi portâmes notre frère encore vivant dans la cave, espérant y trouver un refuge. Mon frère déclara à maintes reprises que ce n'était plus nécessaire, qu'il allait mourir, et, en effet, il rendit bientôt le dernier soupir. Pendant ce temps, les soldats polonais avaient mis le feu à notre grange et le vent poussait le feu vers la maison, si bien que bientôt celle-ci fut gagnée par le feu. Au dernier moment, nous nous précipitâmes dehors en traversant les flammes. Nous dûmes abandonner mon pauvre frère dans la cave de la maison, si bien qu'il brûla avec elle. Nous ne retrouvâmes de lui que des os calcinés quand, le feu éteint, nous le recherchâmes. Quand nous nous précipitâmes dehors, les soldats polonais avaient quitté la cour, mais se tenaient dans le jardin d'où ils tiraient dans la direction des troupes allemandes qui arrivaient. Deux heures après, les premières troupes allemandes entraient chez nous.

Dans notre village, les troupes polonaises ont brûlé trois fermes allemandes et passé par les armes le cultivateur Gatzke, âgé de 32 ans.

Dicté à haute voix, approuvé et signé.

s. Martha Baar

Le témoin a prêté serment de la façon suivante: «Je jure devant le Dieu tout-puissant et devant les hommes que j'ai dit la pure vérité, que je n'ai rien ajouté ni rien tu; que Dieu me soit en aide! »

clos

s. Pitsch s. Hurtig

Source: WR I

57. Entre des meules de paille en feu

Déclaration faite sous la foi du serment par le témoin Eduard Kunitz, charron et cultivateur, demeurant à Wonorze:

Le 7 septembre 1939, dans la matinée, l'artillerie polonaise vint cantonner ici. Les artilleurs déclarèrent que l'infanterie arrivait derrière eux et mettait à mort tous les Allemands. Ils nous conseillèrent de fuir. Je me concertai avec quelques autres Allemands. Nous ne pouvions pourtant pas nous décider à quitter nos fermes, ne sachant où aller. Nous avons cependant emballé les effets les plus nécessaires; nous les avons chargés sur des charrettes et nous nous sommes mis en marche pour

Stanomin en suivant un chemin vicinal. Quand nous arrivâmes à Stanomin, l'infanterie polonaise y était déjà. Elle nous arrêta. Elle nous ordonna, à nous les hommes, de descendre des voitures et de nous mettre à l'écart. Nous dûmes montrer nos papiers et tous nos objets de valeur furent confisqués. On nous obligea à former un rang et à lever les bras. Ceux qui ne pouvaient plus tenir leurs bras en l'air étaient frappés à coups de pied, ou maltraités à coups de baïonnette. Nous dûmes rester ainsi environ une heure. Après quoi il nous fallut nous placer devant une auberge, toujours les bras en l'air, le visage contre le mur. Après être restés un quart d'heure dans cette position, nous dûmes former une colonne de quatre et marcher dans la direction de Dabrowa-Biskupia Nous arrivâmes à Dabrowa-Biskupia au coucher du soleil. Là, on nous fit mettre en rangs sur le bord de la route et de nouveau lever les bras. On nous traita ici comme auparavant, c'est-à-dire à coups de pied et à coups de baïonnette. Nous y restâmes environ un quart d'heure. J'étais dans le rang le quatrième de l'aile gauche Je vis à notre droite un lieutenant qui causait avec un fantassin. Le fantassin vint à nous et donna l'ordre à l'Allemand qui se trouvait à l'aile gauche du rang de retourner sur ses pas et de le suivre dans un champ. Il lui permit de laisser retomber les bras. Le soldat, armé d'un fusil, marchait à quelques pas derrière lui. Quand l'Allemand fut à 20 ou 30 pas dans le champ, le soldat épaula son fusil et tira sur lui par derrière. L'Allemand s'écroula. Alors le soldat s'approcha de lui et lui tira encore un coup de fusil dans la tête. Il retourna et fit exactement la même chose pour le deuxième et le troisième Allemand. Puis ce fut mon tour, mais le soldat emmena en même temps mon voisin, sans doute parce que cela lui paraissait devoir durer trop longtemps. Derrière ce dernier marchait un deuxième soldat. Quand nous eûmes fait de 20 à 30 pas dans le champ, je reçus un coup de feu dans le dos. La balle sortit du côté gauche de la poitrine. Je m'écroulai, les bras tendus en avant, attendant le deuxième coup que j'allais recevoir dans la tête. Mais la casquette que je portais avait dû dévier sur la gauche dans ma chute, et c'est pourquoi sans doute le soldat crut que ma tête était plus à gauche. En tout cas la balle passa entre la casquette et le crâne, me blessant légèrement. Je restai étendu immobile en pleine connaissance, et j'entendis tous les autres coups de feu. Quand la nuit fut venue, c'est-à-dire au bout d'une demi-heure environ, craignant qu'une colonne ne vînt nous enterrer, je me mis à ramper avec précaution jusqu'à une meule de paille. Le coup reçu dans la partie supérieure du corps ne me faisait pas trop souffrir. J'étais couché près de la meule lorsque, soudain, il fit clair. Je constatai alors qu'on avait mis le feu à toutes les meules. Dans la crainte qu'on incendiât également la mienne, je rampai un peu plus loin, à 40 ou 50 mètres environ. Un peu plus tard, je rampai encore jusqu'à un fossé pour y étancher ma soif. Je restai là toute la nuit, car je n'en pouvais plus. Quand il fit jour (il pouvait être 7 h. 30), j'aperçus une patrouille polonaise, composée de trois hommes qui, selon toute évidence, fouillait le fossé. Ils me demandèrent d'où je venais. Je leur répondis, conformément à la vérité, que je devais être fusillé la veille. Ils me demandèrent si je n'avais pas vu deux Allemands qu'ils cherchaient et quand je leur répondis qu'il m'était impossible de leur donner le renseignement demandé, ils me menacèrent de me faire fusiller. Je me levai alors et, ouvrant mon vêtement, je les priai de me tirer dans le côté droit, parce que j'avais déjà reçu un coup de fusil dans le côté gauche. Là-dessus, les soldats ne trouvèrent

pas le courage de m'exécuter. Ils m'amenèrent devant un lieutenant qui, sur ma demande, voulut bien me donner de l'eau et même me conseilla de me cacher dans un petit bois, ce que je fis après qu'il m'eut fait donner 4 pains de munition par son ordonnance. Alors je pris la direction du bois, mais je restai couché dans un fossé qui ne pouvait être découvert. A de grands intervalles, je continuai à ramper jusqu'à ce que j'arrivasse enfin à une ferme où un de mes parents me reconnut. Le lendemain matin, un samedi, les soldats allemands arrivèrent et c'est par eux que je fus pansé.

Source. W R I

58. « Tous au mur! »

Déclaration faite, le 4 octobre 1939, sous la foi du serment par le témoin Wiesner, gérant de terres à Posadowo, concernant un cas de cruauté révoltante commise sur des civils allemands innocents(1).

Le commandant de la compagnie de cyclistes du 58e régiment d'infanterie (garnison de Posen), après qu'on lui eut amené plus de 100 Allemands et annoncé que quatre d'entre eux avaient déjà été fusillés, demanda à 300 ou 400 soldats qui se tenaient dans la cour de la caserne: « Hein, voulez-vous en voir encore de cette viande de cochon hitlérien? » et, à la réponse de: « Oui. Qu'on les fusille tous, ces cochons! », il saisit son nerf de bœuf et frappa au moins quinze coups sur la tête d'un des Allemands, si bien que le malheureux en saignait de la bouche, des oreilles et du nez. Non content de cette barbarie, le commandant fit placer sa victime devant le mur et l'abattit d'un coup de son browning; puis, écumant de rage, il cria encore à ses soldats: « En voulez-vous encore de cette viande de cochon hitlérien? » et à la réponse unanime de: « Tous au mur! », il choisit au hasard dans le groupe deux autres Allemands et s'en fit nommer un troisième par l'homme qui se tenait près de lui, dans le but d'abattre, cette fois encore, ces trois malheureux, à l'aide de son browning. Ceci fait, il poussa trois hourras en l'honneur du maréchal Rydz-Smigly et fit entonner l'hymne national polonais.

Source: W R II

59. Les yeux crevés

Le témoin Adolf Düsterhöft, maçon à Schwersenz, près de Posen, a fait sous la foi du serment la déposition suivante:

Le 14 septembre 1939, les cadavres revinrent à Schwersenz, et là j'eus la douleur de reconnaître le cadavre de mon fils Arthur, né le 23 septembre 1909, et aussi celui du fils de l'ouvrier Kelm. Les deux cadavres avaient été traités d'épouvantable façon.

Les os du visage avaient été défoncés, les yeux étaient crevés et les corps couverts de plaies, produites par des coups de feu. De plus on avait ouvert le ventre de mon fils, si bien que ses entrailles pendaient lamentablement. D'après ce qu'on m'a dit, tous les cadavres des autres Allemands ont été traités de la sorte.

Source: W R II

(1) Pour les détails voir le récit de Wiesner p. 16 et suiv.

60. La mâchoire démolie et châtré

Le témoin Hermann Matthies, voiturier à Schwersenz a fait sous la foi du serment la déposition suivante:

Le deux morts sont de Schwersenz. Leurs noms sont Düsterhöft et Kelm. Ils furent traités de façon épouvantable. La mâchoire de Düsterhöft avait été brisée ainsi qu'une de ses côtes. Les têtes et les visages étaient bleus et fortement enflés. L'un d'eux avait les testicules fortement enflés. Ces blessures avaient dû être causées par un coup de crosse

J'ai transporté à Schwersenz 20 cadavres en tout. Ils avaient tous été traités de façon terrible. Presque tous avaient la mâchoire brisée et la boîte crânienne défoncée. Des os avaient été brisés. Les corps portaient des blessures faites par des baïonnettes; un pouce avait été arraché à un cadavre; les yeux et les langues tuméfiés sortaient des têtes. Un des cadavres avait été châtré.

Source: WR II

61. Les deux jambes coupées

« De nombreux cadavres étaient complètement nus »

Le témoin Otto Milbrat, commerçant à Hohensalza. Markt 20, a fait sous la foi du serment la déposition suivante:

Le samedi 9 ou le dimanche 10 septembre 1939, j'ai trouvé entre deux meules de paille et la maison d'équarissage de Hohensalza, 8 cadavres non enterrés. L'un d'entre eux avait été calciné par l'incendie d'une des meules de paille qui étaient tout près, et à laquelle on avait mis le feu. Un autre n'était calciné qu'en partie, à un troisième la jambe gauche manquait, le quatrième avait les jambes coupées; on avait arraché un œil au cinquième et les deux yeux au sixième, tandis que le septième avait la langue coupée et le ventre ouvert. Quant au huitième, on ne put constater que des traces de coups de feu tirés à courte distance. Ce dernier cadavre, d'ailleurs, était déjà en pleine décomposition lorsque je le trouvai.

Je trouvai, non loin de la pépinière Fuchs, le cadavre du forgeron Wagner étendu, dans un silo de pommes de terre. Il avait été effroyablement mutilé et percé de coups à la tête et au tronc. L'homme était souillé de déjections humaines, ce qui prouve que les auteurs s'étaient honteusement oubliés sur le cadavre.

De nombreux cadavres furent trouvés nus, si bien qu'on en conclut qu'ils avaient été dévalisés.

Source: WR II

62. Devant le fils mutilé

« Il manquait des orteils et des doigts à presque tous les cadavres. »

Le témoin Bruno Siebert, ouvrier à Swierczewo près de Posen, a fait sous la foi du serment la déposition suivante:

Je ne revis mon fils Helmut, âgé de 16 ans, que dans son cercueil. Le spectacle en était effroyable. Le corps avait été transpercé de 16 coups de baïonnette. Le côté droit de la tête manquait, l'orbite gauche était vide et le nez avait été enfoncé. En

outre, on voyait, au milieu du front, l'entrée d'une balle. Dans ces conditions, j'aurais difficilement reconnu mon fils, s'il n'avait eu une cicatrice à l'ongle du pouce droit et si je n'avais reconnu ses vêtements. Sa chemise de sport de couleur jaune, son caleçon et la couleur de ses chaussettes ne me laissèrent aucun doute sur son identité. J'ajoute que les endroits où mon fils avait été frappé étaient tous ecchymosés.

La douleur me fit chanceler.

Outre le cadavre de mon fils, je pus voir encore les cadavres des 7 autres qui, comme Helmut, avaient été enfouis à Falkowo. C'étaient des hommes mûrs, et parmi eux il y avait un gamin âgé, lui aussi, de 16 ans. Tous les cadavres avaient été affreusement mutilés. Il manquait les orteils et les doigts à la plupart des cadavres; ceux-ci avaient presque tous le ventre ouvert, si bien que les entrailles sortaient lamentablement. Je me souviens d'avoir vu un cadavre dont les paupières avaient été arrachées. Toutes les têtes de ces morts étaient énormes et sans formes, car toutes avaient été plus ou moins écrasées.

63. 9 femmes allemandes assassinées à Neutecklenburg

Le témoin Karl Schmidt, forgeron à Neutecklenburg, arrondissement de Wreschen, a fait sous la foi du serment la déclaration suivante:

Le mardi 5 septembre 1939, les troupes polonaises qui venaient de l'est en battant en retraite, traversèrent notre village de Neutecklenburg. Le dernier détachement de ces troupes (il s'agissait de fantassins; cependant je ne saurais dire à quel corps d'armée ils appartenaient), me fit quérir, ainsi que 14 autres Allemands, et nous emmena. Les soldats étaient vêtus de treillis, portaient un calot et avaient la carabine en bandoulière. Le groupe de personnes arrêtées se composait de 9 femmes et de 6 hommes, entre autres, ma femme Bertha Schmidt, née Grawunder, ma belle-mère, Wilhelmine Grawunder, née Beeke, mon beau-frère, Paul Grawunder et ma belle-sœur Else Grawunder.

En chemin, ceux d'entre nous qui n'allaient pas assez vite, étaient menacés de coups de crosse de fusil. Les soldats polonais nous criaient: « Vous en aurez bientôt assez de votre Hitler! » A environ deux kilomètres du village, on nous plaça devant un fossé plein d'eau, la tête tournée du côté du fossé. Après nous avoir pris notre argent et nos montres, ils tirèrent sur nous par derrière, à une distance d'environ 20 à 30 mètres. Une balle m'atteignit au côté droit. Je ne perdis pas connaissance et me laissai tomber dans ledit fossé. Tous ceux qui ne tombèrent pas tout de suite dans l'eau y furent précipités. La plupart hurlaient horriblement. Le feu fut rouvert sur eux. Mon beau-frère tomba sur moi; je pus pourtant tenir ma tête hors de l'eau.

Enfin les Polonais se retirèrent. Une demi-heure après, je me risquai à ramper hors du fossé. Le silence régnait partout; rien ne donnait plus signe de vie, sinon deux chiens qui avaient subi notre sort et qui hurlaient encore.

Source: WR II

64. Tuerie en masse à Ostwehr

Un officier polonais ordonna: « Fusillez tout le monde! »

Bureau d'instruction pour les violations du droit international près le commandement suprême de l'Armée.

Ostwehr, le 15 octobre 1939.

Présents:

Membre du conseil de guerre Hurtig.
L'inspecteur judiciaire de l'Armée Pitsch.

Convoqué, Willi Veltzke, instituteur à Ostwehr, déclara sous la foi du serment:

Quand nous fûmes arrivés derrière un grenier à blé, je remarquai dans l'escorte un lieutenant polonais. Ce dernier nous donna l'ordre de creuser nous-même nos tombes, ce que nous ne pouvions faire, faute de bêches, et ce que d'ailleurs nous ne voulions pas faire. Alors nous dûmes nous mettre sur un rang et le lieutenant demanda à chacun de nous, en lui projetant en pleine figure la lumière de sa lampe de poche, s'il était Allemand. Après être allé de l'un à l'autre, il nous compta. Nous étions 21 hommes. Alors le lieutenant donna cet ordre à ses soldats: « Fusillez tout le monde! » Nous étions sur un rang, le long du mur. Les soldats tirèrent sur nous de côté et de face. A ce moment j'eus un vertige et, debout, un peu penché, je me retins à mon frère. Après plusieurs coups de feu, j'en reçus un dans la cuisse et je tombai à terre. Je n'entendis plus que mon frère qui râlait non loin de là. Les uns criaient: « Encore une balle », tandis que d'autres hurlaient très fort. Quand nous fûmes tous à terre, l'officier polonais s'approcha de chacun de nous et nous éclaira le visage. Beaucoup d'entre nous reçurent le coup de grâce. Un deuxième coup fut tiré, mais ne m'atteignit qu'à la pointe de la chaussure, me la déchiqueta, sans pourtant me blesser le pied. Puis ce fut le silence, sur lequel régnait une lourde obscurité. On commençait déjà à transporter les cadavres quand j'entendis l'officier qui criait: « Fouillez-les! » Alors, craignant de me faire assommer, je me mis à ramper le long du mur. Arrivé au coin du bâtiment, je vis la route pleine de soldats. Alors je me remis à ramper en prenant la direction d'un peuplier. Arrivé à l'arbre, je me relevai et essayai d'escalader une barrière. Je ne pus pourtant y arriver et je tombai sur un tas de tuyaux de drainage, en un lieu dont les Polonais s'étaient servis pour leurs besoins intimes. J'étais tout souillé. A quelques pas de là, une chemise pendait. Un soldat, sans doute, l'avait mise là pour la faire sécher. Je m'en servis pour panser ma cuisse. L'endroit pullulant de soldats, je me glissai le long du bâtiment et traversai la cour pour enfin réussir à me cacher dans des orties. De là, je me remis à ramper vers un fossé où j'étanchai ma soif. Quand je jugeai tout danger écarté, je me mis à courir cahin-caha à travers champs, dans la direction d'Ostwehr, et j'arrivai chez moi à 0 h. 30. Entretemps, les troupes polonaises s'étaient retirées. Dans une terreur continuelle, je passai la journée dans une chambre. Le 9 septembre 1939, vers 9 heures, des soldats allemands entrèrent dans notre village. Un médecin militaire allemand me pansa et me fit une piqûre. Le 11 septembre 1939, on me transporta à l'hôpital d'Hohensalza, où je restai 9 jours. Maintenant encore, je suis cloué au lit et ma plaie suppure encore. Le 8 septembre 1939, dans la propriété de Michalowo, on fusilla les hommes suivants:

Jordan et ses deux fils; le cultivateur Wagner; le fils Hanse, cultivateur; les deux frères du cultivateur Schott, son fils, et Sperling, son neveu; les cultivateus Getschmann (père et fils); le cultivateur Friedrich; le cultivateur Jakob et son fils; le vacher Gerlieb; le boulanger Veltzke; le cultivateur Veltzke et son fils Walter; le cultivateur Ruther.

Dans le village même furent fusillés le 7 septembre 1939:

Les fils Erich et Wilhelm Marquardt, cultivateurs; les cultivateurs Schott et Bohlmann.

Seuls Bruno Hanse et moi sortîmes vivants du massacre de la propriété Michalowo. Mon père avait 74 ans et le fils Schott seulement 13 ans.

Dicté à haute voix, approuvé et signé.

s. Willi Veltzke

Source: W R I

65. 14 Allemands fusillés non loin de Nieschawa

Le témoin Olga Koscinske, née Utke, femme d'un ouvrier à Podole, déclara sous la foi du serment:

Le jeudi 7 septembre 1939, je voulais justement sortir de ma demeure et prendre la route qui va de Ciechocinek à Nieschawa pour me rendre chez le cultivateur Tessmann, où mon mari travaillait, afin d'aider, quand j'aperçus sur la chaussée des soldats polonais qui arrivaient à bicyclette. Dès qu'ils furent plus près, je vis qu'ils conduisaient des civils. Un des soldats portait sur sa capote le numéro 63.

Un certain Daniel Leischner, que je connaissais, passa tout près de moi et me dit en passant: « Dis bien le bonjour à mon père et à ma mère. » Sur quoi un soldat polonais me cria: « Quoi? connais-tu ces bandits? es-tu aussi Hitlerowski (hitlérien)? » Je ne répondis rien. J'entendis encore les soldats se demander entre eux si les balles qu'ils avaient suffiraient. Alors je m'empressai de retourner chez moi, pressentant que ces civils allaient être fusillés. Je vis encore qu'on les plaçait tous (ils étaient 14) sur un côté de la digue de la Vistule et je vis aussi les soldats commencer à tirer. Ils fusillèrent d'abord le cultivateur Keller. Alors j'entendis les autres crier: « Oh mon Dieu! honoré soit Dieu dans le ciel! à lui honneur et merci! » Bientôt d'autres coups partirent et je vis Karl Fleming se mettre à quatre pattes, tandis qu'un soldat déchargeait sur lui son browning. Et quand il se releva, on le frappa à coups de crosse jusqu'à ce que mort s'ensuive. Sans enterrer les morts, les soldats reprirent la direction de Nieschawa. J'étais à environ 40 pas du lieu du massacre. Parmi les 14 civils, je reconnus Keller, Fleming, Leischner, Kessler, Dreyer, Rienast. Les autres m'étaient inconnus.

Source: W R II

66. Un gamin allemand piqué sur une baïonnette et porté à travers le marché d'Alexandrowo

La femme du pasteur Berthold, de Nieschawa, née Alexandra Teschner, a fait sous la foi du serment la déposition suivante:

Le mardi, 5 septembre 1939, un transport d'environ 300 ou 400 prisonniers passa sous nos fenêtres. C'étaient des Allemands, honnêtes et propres, venus de la campagne

ou de la ville, tous bien habillés et avec, dans leur regard, un muet désespoir. On y voyait des fiancés qui se tenaient par la main, des jeunes gens qui soutenaient de vieux pères de famille. Quelques-uns même n'en pouvaient plus et se faisaient porter par leurs voisins. Un dixième des prisonniers était composé de femmes. On leur permit de s'asseoir sur le sable devant notre maison. La plupart s'y jetèrent. L'escorte, composée d'environ 15 ou 20 policiers, baïonnette au canon, se restaura. Il n'en fut pas de même pour les prisonniers allemands.

Les gens de notre commune nous racontèrent que le petit communiant Peplau avait été porté, sur la pointe d'une baïonnette, à travers le marché d'Alexandrowo. Il n'était pas encore mort et on dit qu'il criait tellement que la population polonaise elle-même en était indignée.

Dans notre commune, des soldats polonais, accompagnés de civils, ont frappé à coups de baïonnette les frères et sœurs Karl et Lydia Schulz, de Zbrachlin, et les ont fait rentrer dans leur maison, à laquelle ils ont mis le feu, si bien que tous deux ont été brûlés vifs. Le 12 septembre 1939, je me trouvais avec mon mari à Slonsk à l'enterrement de 22 Allemands assassinés. Les cadavres avaient été horriblement mutilés. On avait brisé les jambes à un habitant de notre commune appelé Wiesner; on avait tailladé à la baïonnette le visage du boucher Keller; quant au jeune Daniel, on lui avait coupé les oreilles et le nez. Son visage avait été complètement fracassé. Son père Heinrich avait été tué lui aussi. Des conseillers municipaux de Slonsk m'ont raconté que, sur l'ordre de soldats polonais, les filles de l'instituteur Daase avaient été forcées de se déshabiller et qu'ensuite elles avaient été violées par eux. A Slonsk, 48 personnes, des hommes pour la plupart, ont été assassinées. Partout dans la région de Slonsk, on sentait une odeur cadavérique. J'ai aussi entendu dire par des conseillers municipaux que la femme Agathe Leischner avait eu la tête séparée du tronc. Ceci aussi semble être l'œuvre de soldats polonais.

Source: W R II

67. La tête complètement fracassée, l'œil droit crevé

Meurtre de Poschadel

Le témoin David P o s c h a d e l, ouvrier à Slonsk, a fait sous la foi du serment la déposition suivante:

Le jeudi, 7 septembre 1939, je me rendis à Ciechocinek, tandis que mon fils menait notre vache au champ. De retour de la ville, je rencontrai mon fils accompagné d'un soldat. Mon fils avait 36 ans. Je n'ai pas osé lui parler; lui non plus ne dit rien, mais il me regarda et se mit à pleurer. Je l'ai retrouvé, enfoui dans la terre, le dimanche 10 septembre 1939. Il gisait dans le champ de mon voisin Gläsmann. Sa tête était complètement écrasée; de plus il était criblé de coups de baïonnette et son œil droit était crevé. Il portait aussi la trace d'une balle dans la poitrine.

Source: W R II

68. Cadavres dans la fosse à purin

Le témoin Bruno Hanse, cultivateur à Ostwehr, a fait sous la foi du serment la déposition suivante:

Le 8 septembre 1939, au soir, je fus conduit, ainsi que plusieurs hommes allemands, dans la propriété Michalowo par des soldats polonais. Après qu'on nous eut fait tourner le visage contre le mur d'un grenier à blé, alignés sur rangs de deux, un petit lieutenant frêle, de 1 m. 67 de taille et à cheveux noirs, donna l'ordre aux soldats de son escorte de déboucler les bêches. Les soldats s'étant placés devant nous, le lieutenant donna l'ordre à notre premier rang de creuser des trous. Il nous mit par trois fois en demeure de le faire; pourtant nous refusâmes.

Alors on nous fit redresser l'alignement et replacer sur un seul rang, le visage tourné contre le mur. A ma droite se tenait le vieil Alfred Jordan; à ma gauche, mon frère; à gauche de mon frère, Adolf Jordan; quant aux autres, je ne pus les reconnaître à cause de l'obscurité. Quand j'entendis le lieutenant donner l'ordre de nous fusiller tous, j'essayai de savoir d'où l'on allait tirer. Pendant qu'on redressait l'alignement, j'avais vu, à un mètre de distance, un soldat qui avait épaulé et qui, le long du rang, visait à hauteur des têtes. Comme je suis un ancien soldat, il me fut facile de comprendre que le tireur avait l'intention de tuer plusieurs hommes d'un seul coup de feu et c'est pourquoi je baissai un peu la tête en avant. Au même moment, le premier coup partit. Mon frère et Alfred Jordan tombèrent sans un cri. Moi, je me jetai à terre. J'entendis le soldat tirer encore au moins quatre fois le long du rang. J'entendis râler et hurler ceux qui avaient été touchés, tandis que d'autres criaient qu'on continuât à tirer, et j'aperçus le lieutenant qui allait, de blessé en blessé, pour éclairer de sa lampe le visage des mourants. Derrière lui le soldat donnait le coup de grâce aux malheureux qui criaient et râlaient. Je réfléchis un instant: si je restais là, je serais certainement ou tué ou enterré vivant. Vite résolu, je bondis et fis, à la course, le tour des bâtiments de la propriété, passant devant le soldat qui se tenait un peu à l'écart. Je connaissais bien les lieux. J'avais à peine fait 20 mètres que trois coups de feu environ partirent derrière moi, mais je ne fus point atteint, grâce à l'obscurité qui régnait. Par un chemin détourné, je regagnai la maison, où j'arrivai le lendemain vers 7 heures. Quand j'arrivai, ma mère me dit que les troupes allemandes étaient déjà passées.

Je revins à la propriété Michalowo, le 11 septembre 1939, vers 12 heures 30, et j'y retrouvai, dans une fosse à purin, les cadavres des fusillés recouverts de quelques pelletées de terre. Mon frère avait eu la carotide sectionnée par un coup de feu et Alfred Jordan, mon voisin de droite, gisait la tempe trouée. D'autres cadavres avaient eu la tête fracassée à coups de carabine.

Source: WR I

69. Une femme sur le point d'enfanter, fusillée et jetée dans une porcherie

Assassinats, à Rudak, d'Helene Sonnenberg et de Martha Bunkowski

Extrait du dossier du bureau de la police criminelle du Reich. Commission spéciale de Bromberg — numéro du dossier Tgb. V (RKPA) 1486/12. 39.

Le 7 septembre 1939, dans le village de Rudak, situé à quelques kilomètres de Thorn, direction sud-est, des femmes furent assassinées, entre autres, les femmes Helene Sonnenberg et Martha Bunkowski.

Ces deux crimes dépassent tout ce qu'on peut imaginer en fait de bassesse et d'ignominie, car pour Hélène Sonnenberg, épouse d'Albert Sonnenberg, sacristain de l'église protestante de la commune de Rudak, il s'agissait d'une femme en état de grossesse et qui, de plus, était la mère d'un petit garçon de 3 ans. Ces actes sont certainement le résultat de la campagne d'excitation, dirigée spécialement contre les prêtres protestants, les sacristains et les parents des deux groupes. Le 1er septembre 1939, à Rudak, on vint chercher à son domicile Albert Sonnenberg et on l'emmena avec beaucoup d'autres. Sa femme et son fils étaient justement absents. Madame Sonnenberg apprit ce qui s'était passé avant de rentrer dans sa petite maison, située non loin de l'église, et elle décida, pour sauver son fils, de ne plus rentrer chez elle. Sachant bien que, d'après ce qu'elle avait entendu dire les semaines précédentes, elle ne pourrait s'attendre à rien de bon de la part des Polonais en tant qu'épouse d'un homme au service de l'église, même à titre honoraire.

Du 1er au 6 septembre 1939, la femme enceinte erra avec son petit garçon dans les environs de Rudak, terrifiée et dévorée de soucis à cause de son mari, anxieuse pour son sort à elle et celui de son fils, et cherchant en vain un refuge chez l'un et chez l'autre, couchant même dans les granges et dans des briqueteries. Le 6 septembre 1939, elle rencontra Martha Bunkowski (célibataire) qui avait fui, elle aussi, devant la fureur grandissante des Polonais. Les deux femmes et le petit Heinrich Sonnenberg se cachèrent dans un ouvrage fortifié qu'avaient abandonné les Polonais et où déjà nombre de fuyards avaient cru trouver refuge. Le lendemain, c'est-à-dire le 7 septembre 1939, Mme Sonnenberg pria Mlle Bunkowski d'aller chez elle et de lui rapporter des vêtements pour son petit garçon. L'obligeante Mlle Bunkowski revint bientôt, mais avec des soldats polonais. Elle fut alors emmenée, ainsi que Mme Sonnenberg et son fils. Des témoins déclarèrent que, quelque temps après, un soldat était revenu et aurait dit en polonais, en rapportant l'enfant : « Ces deux-là ne reviendront plus ! »

Le 8 septembre 1939, des Allemands ont retrouvé le corps de la femme enceinte et de sa compagne dans une porcherie située à 30 mètres de la maison du sacristain. La femme enceinte gisait sur le ventre, la tête dans une flaque de sang. Le cadavre de Mlle Bunkowski était étendu, la partie supérieure du corps posée sur deux tonneaux de bois. La porcherie était fermée de l'extérieur.

L'enquête de la police criminelle conclut que les deux femmes avaient dû être tuées de 5 coups de feu devant la porcherie, puis trainées à l'état de cadavre dans ce bâtiment, où elles avaient été enfermées.

Le cas Sonnenberg ne peut être mieux caractérisé que par la reproduction de la phrase finale du rapport du médecin légiste, Panning (1), qui dit :

« . . . Que les restes de l'embryon n'aient pas été trouvés dans le corps de la mère, mais entre ses deux cuisses, cela correspond à la marche bien connue des naissances soit-disant posthumes, c'est-à-dire que, dans ces cas, l'enfant est jeté hors de la matrice, par suite de décomposition. De toute façon, il s'agissait là d'un cas de grossesse si apparent qu'il ne pouvait échapper au regard le plus rapide.

(1) OKW-Inspection sanitaire de l'Armée dossier Br. 112.

70. Liés deux par deux à l'aide de menottes et menés au lieu d'exécution

Le témoin Albert B i s s i n g , âgé de 73 ans, sculpteur et marguillier, habitant Lissa, Grüne Gasse I, a déclaré sous la foi du serment:

Nous étions gardés par des soldats et des sapeurs-pompiers. On nous avait attachés deux par deux de la façon suivante: Juretzki et moi, Weigt et Gaumer, deux aides-boulangers de Linke (Lissa), Schulz et Könke, l'apprenti Schwarz et l'instituteur Jeschke. Nous étions accusés d'avoir tiré. Les témoins à charge étaient deux Polonais de Lissa, un certain Ulrych, de mauvaise réputation, et l'économe Glumniak.

Le 2 septembre 1939, à 3 heures du matin, nous fûmes réenchaînés et on ne nous permit plus de nous asseoir, Vers 3 heures, il nous fallut monter dans une voiture arrêtée devant la maison et comme nous ne pouvions y monter, étant étroitement attachés, nous y fûmes jetés. C'était une charrette dans laquelle se trouvait simplement une étroite planche. A cause de mes 73 ans, je souffris beaucoup des cahots de la charrette et les menottes, qui étaient trop serrées, me faisaient grand mal. Mon derrière n'était plus qu'une plaie. Je demandai donc qu'on me desserrât les menottes, ce qu'on fit, mais très peu. Une femme à qui nous demandâmes de l'eau, nous en versa un peu dans la bouche. Sur ma prière, on redressa également ma casquette, qui me tombait sur les yeux, c'est ainsi que nous arrivâmes à Kriewen. Jusqu'alors nous n'avions pas été inquiétés, à l'exception de Juretzki qui fut insulté dans la ville par un Polonais, un de ses camarades de travail. A partir de Kriewen, des cyclistes passaient à chaque instant près de nous. Ils allaient mobiliser les villages que nous traversions. Dans les villages on nous frappait à coups de fouet et à coups de bâton. Je crois même avoir vu une faux. Nous demandâmes de faire arrêter la voiture pour pouvoir faire nos besoins, mais nous essuyâmes un refus. La charrette s'arrêta pourtant et nous fûmes obligés, assis dans la charrette, de satisfaire nos besoins.

Nous arrivâmes à Schrimm, le 2 septembre 1939, vers 9 heures du matin. La population nous accueillit par des hurlements. Mon compagnon de misère, le serrurier Häusler, reçut sur l'œil un coup de lanière à laquelle était fixé un objet de métal, et cela avec tant de force que l'œil sortit de l'orbite. Il demanda un peu plus tard qu'on lui donnât un chiffon humide pour calmer ses douleurs, mais on lui répliqua que cela n'était point nécessaire, étant donné qu'il serait fusillé de toute façon. Nous fûmes installés dans un internat près d'une église catholique. Dans une cour voisine, nous fûmes obligés de descendre de voiture, attachés comme nous l'étions. Je ne sais plus comment nous y sommes parvenus. Là, deux hommes vinrent encore se joindre à nous. C'étaient deux cultivateurs, Hermann Lange et Wilhelm John, de Sentschin (Fürstenwald près Punitz). Tous les deux avaient 50 ans. A Kröben, l'un d'eux avait été jeté à terre et piétiné de telle façon qu'il ne pouvait plus se tenir droit. Quant à l'autre, on lui avait cassé les dents à Schrimm. Il ne lui en restait plus que deux. La pièce dans laquelle nous étions était si étroite que tout au plus la moitié d'entre nous pouvait s'y asseoir. Häusler se coucha sur l'armoire pour dormir. On ne nous donna rien à manger; on ne nous passa qu'un seau plein d'eau. Vers midi, nous fûmes transportés tous les onze à la mairie, à savoir au bureau de police. Un tiers de la chambre était entouré de grilles de fer. Nous ne pouvions et devions nous tenir debout. L'homme

de service nous importunait sans cesse. C'est ainsi qu'il me dit qu'on avait trouvé sur moi de la glycérine et une boîte en fer-blanc pour fabriquer des bombes, disait-il. On aurait aussi trouvé chez moi une hache et un ciseau. Conformément aux règlements, j'avais, en effet, dans ma cave, qui servait d'abri contre les bombardements aériens, une hache et un ciseau. Il nous dit encore qu'il ne fallait pas croire qu'un seul arpent de terre polonaise, irait à l'Allemagne, les Allemands ayant été exterminés comme des mouches à Lissa.

Après que 9 des détenus eurent été comdamnés à mort sous l'inculpation de soi-disant détention d'armes, les hommes prirent congé les uns des autres. Le vieil Albert Bissing qui avait été « grâcié », c'est-à-dire qu'on ne l'avait condamné qu'à 10 ans de prison à cause de son grand âge, raconte à son sujet : « Tous me prièrent de ne point abandonner leurs familles et de leur faire leurs amitiés. Je proposai de dire un « Notre Père ». » Nous le récitâmes ensemble à haute voix. A ce moment le prieur apparut. Nous lui dîmes que nous étions victimes d'une injustice et il nous répondit : « Allons, nous allons réciter un Notre Père. » Et moi de dire : « Nous avons déjà prié, mais cela ne peut nuire en rien de prier encore une fois. », ce que nous fîmes à haute voix. Le prieur abandonna bientôt la prière, mais nous continuâmes seuls. Auparavant, Juretzky avait été emmené à l'église de l'internat pour y recevoir la sainte communion. Devant l'autel, il avait encore dit : « Je meurs innocent, je meurs pour ma patrie allemande ! »

Les 8 durent se préparer. A 11 heures 30, les soldats vinrent les chercher. Ils demandèrent une forte escorte afin de n'être ni frappés ni molestés par la populace. Nous les suppliâmes de ne point nous manquer. Gaumer me dit : « Que pensez-vous de ce que dira mon père en me voyant déjà arriver? » Weigt dit: « Je ne me laisserai pas bander les yeux, je ne veux pas que les Polonais pensent que j'ai peur. » Nous fûmes attachés 2 par 2, en rangs, et emmenés, disposés de la façon suivante: Juretzki, Jeschke, Gaumer, Weigt, Häusler, Schulz, Lange, John. Kroehnke et moi voulûmes les accompagner jusqu'à la porte, mais cela ne nous fut pas permis, au contraire, on nous repoussa et nous enferma. Une sentinelle se tenait devant la porte. Je demandai du papier pour écrire ; on me le refusa. Alors je me suis assis à ma table et j'ai prié. Une demi-heure après, j'entendis coup sur coup deux salves retentir. Le caporal avait assuré à l'avance que l'exécution ne durerait pas plus d'une seconde. Mes quatre camarades avaient passé leur dernière heure avec moi, faisant preuve d'un admirable sang-froid et c'est avec ce même sang-froid qu'ils allèrent au lieu d'exécution.

71. Entrée payante pour la visite des cadavres. — Une collection de timbres-poste soupçonnée d'espionnage

Meurtre sur la personne des frères Alfred et Kurt Barnicke à Posen

Extrait des dossiers du bureau de la police criminelle du Reich — Commission spéciale de Posen — Dossier Tgb. V (RKPA) 1486/5. 39

Le 4 septembre 1939, l'employé de commerce Alfred Barnicke, âgé de 27 ans, et son frère, le monteur Kurt Barnicke, furent fusillés par des soldats polonais, non loin de leur demeure, dans la cour d'un quartier ouvrier très populeux de Posen, appelé « Wallischei ».

Les deux victimes habitaient avec leur mère, âgée de 51 ans, Wallischei no 1, où ils avaient loué un appartement. Ils passaient, aux yeux de la population polonaise du voisinage, pour des gens travailleurs et tranquilles. Kurt Barnicke était connu comme sportsman et comme boxeur. La jeunesse polonaise de son quartier l'appelait « Leo » tout court.

La veille du meurtre, deux adolescents de la défense passive (Lopp) avaient essayé d'arrêter Alfred Barnicke. On lui reprochait d'avoir fait des signaux lumineux. Comme il avait bien fallu qu'on se persuadât du manque de consistance de cette afirmation, on le frappa jusqu'au sang en présence de sa mère.

Ceci fait, Madame Barnicke dut préparer une cuvette afin que les jeunes agresseurs pussent laver leurs mains souillées de sang.

Le lendemain (4 9 39), sous prétexte de rechercher des armes, la milice fit une perquisition qui demeura sans résultat. On trouva pourtant un livre qui parut suspect. Il était intitulé: « Das Deutschtum in Polen » (Les Allemands en Pologne. Culture, génie, etc. ...) qu'on brûla d'ailleurs. Quelque temps après, les soldats polonais entraient dans la maison.

Madame Barnicke a encore fait enregister dans le procès-verbal:

« Le 4 septembre 1939, vers 11 heures, trois soldats polonais entrèrent chez moi et se comportèrent, à peine entrés, comme des bêtes sauvages: ils démolirent les armoires et les tiroirs en jetant à terre linge, vêtements, aliments, etc. ... et ils défoncèrent même le fond d'une commode.

Arrivés dans la chambre de mon fils Alfred, ils découvrirent sa collection de timbres-poste. Ils se précipitèrent sur lui et lui assénèrent des coups de crosse sur les épaules et sur le dos, en s'écriant: « Le voilà, l'espion! » Quand il voulut leur expliquer qu'une collection de timbres n'avait rien à voir avec l'espionnage, ils le frappèrent aussi au visage et crachèrent sur lui. On voyait sur son visage la marque de 5 doigts. Comme on frappait mon fils en ma présence, j'intervins en priant les soldats, en polonais, de ne pas frapper mon fils ainsi. Un des soldats dégaina alors sa baïonnette et me la plaça sur la poitrine; l'autre me donna un coup de crosse dans le tibia. Ils percèrent notre appareil de T. S. F. à l'aide d'une baïonnette mise au canon d'un fusil. Quand ils trouvèrent les économies de mon fils, qui dépassaient 1000 zlotys, les soldats jurèrent en polonais: « Ces sacrés Allemands, ce qu'ils en ont encore de l'argent! » et je vis l'un des soldats mettre cet argent dans sa poche. »

Ainsi une collection de timbres-poste et un vieux casque allemand, souvenir de la Grande Guerre, leur avaient été fatal. Ces objets, ainsi qu'une lampe de motocyclette et un compteur kilométrique que les soldats ne reconnurent même pas comme tels, suffirent, en fait de preuves, aux représentants de l'armée polonaise, et tous deux furent arrêtés comme espions et emmenés.

Dans la cour des maisons de rapport de la Venetianergasse no 4, cour ouverte au public, les deux hommes, en compagnie d'un forçat, furent livrés à la curiosité de la foule assemblée. Des hommes, des femmes, des enfants — 17 familles vivaient à l'étroit dans cette cour de derrière de ce quartier ouvrier — joints à la populace accourue, molestèrent les deux maleureux de leurs railleries et de leurs moqueries.

Deux heures durant, ils eurent à subir les molestations et les injures de la foule. Enfin, les officiers présents décidèrent de donner l'ordre d'exécuter les deux frères sur place. Quand au bandit qui, auparavant, avait reçu des vêtements et de la nourriture, il eut la permission de se retirer.

Bien que quelques civils plus raisonnables que les autres aient fait remarquer qu'il serait préférable d'éviter cette scène aux femmes et aux enfants, l'officier donna l'ordre de placer les deux Allemands devant le mur de l'arrière-cour.

Tous deux furent fusillés par quatre sous-officiers polonais sous les yeux de la foule, et devant les femmes et les enfants habitant la maison. Les deux cadavres furent pour l'instant laissés dans la cour après que les soldats se furent appropriés les objets de valeur que les fusillés avaient sur eux.

Bien que des exécutions de ce genre ne soient pas très communes, les scènes qui s'ensuivirent témoignent d'une barbarie inexpliquable pour l'âme et la mentalité d'un homme cultivé. A ce sujet, la déclaration du témoin oculaire Peter Borowski (sujet polonais) est caractéristique:

« Après l'exécution, la rue était pleine de monde et les gens voulaient voir ce qui s'était passé. Les soldats encaissaient dans une casquette militaire l'argent de ceux qui voulaient voir les morts. Le soldat préposé à « la caisse » se tenait à la porte donnant sur la rue. Comme la foule se pressait trop, le soldat me donna son calot à tenir pour pouvoir repousser les gens. J'ai donné le calot à Mme Nowacka et à la femme Gorzanek et j'ai dit aux gens que ce n'était point là un cirque et qu'ils ne devaient point tant pousser. Ils ont crié et m'ont insulté, si bien que j'ai dû m'éloigner. »

Un autre témoin, la femme Stanislawa Wolff, déclare:

« J'ai vu la femme Nowacka et la femme Gorzanek faire la quête. . . . J'ai aussi vu que Peter Borowski avait quêté auparavant. Il était près du portail et avait une casquette à la main. Celui qui voulait entrer dans la cour devait lui donner de l'argent. J'ai aussi entendu dire aux deux femmes que Borowski avait, avec l'argent, fait acheter des saucisses, de l'eau-de-vie et des cigarettes, et j'ai vu les deux femmes aller chercher ces choses. Elles m'ont dit que, maintenant, elles allaient faire leurs achats . . . »

Des dépositions de témoins ont permis d'établir que les frères Barnicke avaient été fusillés vers 13 h. 30. Vers 11 h. et sur l'ordre de la milice, les cadavres avaient été enlevés et transportés à travers la ville sur un camion plat, sans même avoir été recouverts. On ne fit pas part aux familles de l'endroit où on les avait enterrés.

Stefan Piaskowski, membre de la milice polonaise, essaya de tirer de l'argent de cette affaire et de faire chanter la mère des victimes qui avait un intérêt bien compréhensible à savoir où étaient enterrés ses fils. Il lui promit, moyennant finance, de lui indiquer où étaient leurs tombes. Mme Barnicke lui remit en tout 30 zlotys sans qu'il lui apprît où était la tombe de ses enfants. Il lui fallut des semaines de recherches avant de retrouver les cadavres dans une fosse commune.

Des moyens de preuve objectifs et le résultat des autopsies médicales étaient les dépositions des témoins qui, d'ailleurs, concordent en tout point. Dans l'arrière-cour du no 4 de la Venetianergasse, on peut distinguer exactement 3 traces de balles.

En plus d'une blessure mortelle causée par une arme à feu, on a constaté sur la personne de Kurt Barnicke, une blessure des deux yeux qui proviendrait, d'après le rapport médical, d'un coup de sabre ou de baïonnette.

Sur le cadavre d'Alfred Barnicke, on a constaté, outre deux blessures causées par un arme à feu, une fracture du nez.

Un document d'origine polonaise atteste que les frères Barnicke ont été fusillés par des soldats polonais.

Dans la maison de l'ancien chef de la milice du Ve. Commissariat, le journal de district fut trouvé dans une cachette et confisqué. Il contient la notice que, le 4 septembre 1939, dans la cour de la maison du no 4 de la Venetianergasse (Venecjanska), un certain Alfred Barnicke avait été fusillé, en compagnie d'un inconnu, par une patrouille polonaise. Un peu plus loin, on a ajouté que cet inconnu était Kurt Barnicke.

72. On peut voir des cadavres allemands pour 20 Groschen

Le témoin Maria Häuser, née Kaletta, femme de chauffeur, demeurant à Posen, Wallischei 5, a fait sous la foi du serment la déposition suivante:

Deux prisonniers allemands étaient conduits dans la cour de la Venezianerstrasse 4/5 au moment même où je me trouvais dans la rue, et mis au mur. Pensant bien qu'ils allaient être fusillés, je m'en allai pour ne pas être témoin. Au moment où je partais, je vis un officier polonais venir de la Warthe et entrer dans la cour. Peu après j'entendis 3 coups de feu retentir.

Plus tard je vis qu'on laissait entrer la foule dans la cour où, contre 20 Groschen, les gens pouvaient voir les cadavres des deux Allemands. C'était les soldats polonais qui recueillaient cet argent.

Source: WR II

73. Un pêle-mêle de cinq cadavres

Le témoin Anna Trittel, née Wolter, demeurant à Rojewo, commune de Hohensalza, a déclaré sous la foi du serment:

J'étais restée en arrière et je pris ensuite la fuite parce que des connaissances de Bromberg me l'avaient conseillé. Dans le temps qui suivit, j'errai constamment avec mon enfant adoptif pour, finalement, revenir à Rojewo qui, entretemps, s'était rempli de soldats allemands et je suis retournée le mercredi à l'endroit où mon mari et mes enfants avaient été fusillés. Les cinq cadavres gisaient, pêle-mêle, dans une tranchée polonaise. Sur le cadavre de mon fils, il y avait le cadavre d'une vache. Mon mari et ma fille avaient à la poitrine des blessures qui avaient été faites par des armes à feu. Mon fils avait deux blessures, une au poignet droit, l'autre à la mâchoire inférieure droite. Je n'ai pu constater d'autres blessures.

Source: WR II

74. Lycéens polonais: francs-tireurs

Allemands, victimes d'attaques d'insurgés à Pless

Bureau d'instruction
pour les violations du droit international
près le commandement suprême de l'Armée.

Pless, le 12 septembre 1939.

Présents:

Schölz, conseiller de gouvernement,
comme fonctionnaire judiciaire de la justice militaire, chargé de l'instruction,

Franz, inspecteur de gouvernement,
en qualité de greffier.

Le gérant Nieratzik se présente et déclare:

Je m'appelle Hans Nieratzik. Je suis né le 10. déc. 1809 à Miedzna, près de Pless et maintenant je suis régisseur du domaine Schädlitz à Pless.

Le vendredi 1er septembre, les premières troupes polonaises quittèrent Pless et prirent la direction de Gora. On entendit toute la nuit l'artillerie et la cavalerie polonaises passer devant Pless sur l'autostrade. Cela nous prouvait que les Polonais avaient été vaincus et nous escomptions que les troupes allemandes allaient bientôt faire leur entrée.

Le dimanche 2 septembre, à midi, les premières autos blindées aux couleurs allemandes passèrent à droite de l'autostrade, à 500 mètres au sud de Pless. Vers 14 heures, les premiers chars blindés de reconnaisance traversèrent la partie sud de Pless L'infanterie motorisée les suivait. Nous étions contents et pleins de reconnaissance que tout cela se fît sans effusion de sang. Comme nous nous sentions en sécurité, nous allâmes chercher nos femmes et nos enfants dans les caves. Plus de 300 véhicules passèrent devant nous. Chacun d entre eux était accueilli par d'interminables hourras. Tout le monde pleurait et riait à la fois; les femmes allaient vite chercher des fleurs quelque part, préparaient des tartines de beurre, apportaient du lait et des fruits, et tâchaient de serrer la main aux soldats. Nous autres, les hommes, nous donnions aux soldats nos dernières cigarettes; les gamins montaient sur les voitures et se faisaient conduire un bout de chemin. De joie nous étions hors de nous. Les dernières voitures firent une courte halte et nous pûmes nous entretenir au moins cinq minutes avec les soldats.

Mais soudain un coup de feu partit du château d'eau. C'était manifestement le signal d'une attaque générale. Du château d'eau, de la préfecture, de l'ancien bâtiment de la police et du jardin de l'internat, un feu nourri de mitrailleuses, lourdes et légères, et de fusils d'infanterie éclata. Les francs-tireurs tiraient sur les soldats allemands, sur les femmes et les enfants qui s'enfuyaient. C'était une confusion indescriptible. Les enfants appelaient leurs mères et les femmes leurs maris. On entendait les râles et les plaintes des blessés qui appelaient les infirmiers Les soldats allemands répondirent longtemps au feu, mais durent repartir pour ne pas perdre contact avec l'avant.

Une partie des morts gisait encore dans la rue le dimanche après-midi. Nous n'avions pu enlever tout de suite que ceux qui étaient à proximité d'un abri quelconque, car on tirait sur ceux qui se montraient. Les infirmiers eux-mêmes n'étaient point ménagés. Un infirmier fut tué. J'appris plus tard que 20 civils en tout avaient été tués et 2 grièvement blessés. La famille du maître-serrurier Niemitz fut particulièrement éprouvée. La femme fut mutilée au point de n'être plus reconnaissable, le fils adulte et la petite, âgée de 6 ans, furent également tués. On dit que le mari a été grièvement blessé.

Les fomenteurs de ce massacre effroyable ne peuvent être que des civils de Pless et des environs. Il s'agit de rebelles qui, dès l'été et avant la mobilisation, avaient été armés par les autorités polonaises. Ils avaient reçu la mission de rester après le départ des soldats polonais pour tirer par derrière sur les soldats allemands. Des lycéens polonais, excités par leurs professeurs, se sont particulièrement distingués.

Cette déposition a été lue au témoin, approuvée par lui et signée comme suit:

s. Hans Nieratzik

Il fit le serment suivant: Je jure devant Dieu et devant les hommes que j'ai dit la pure vérité, que je n'ai rien tu; ainsi, Dieu me soit en aide!

Clos:

s.: Schölz s.: Franz

Source: WR I

74 a. Fusillés par des rebelles polonais

Bureau d'instruction pour les violations du droit international près le commandement suprême de l'Armée.

Pless, le 12 septembre 1939.

Présents:

Schölz, conseiller de gouvernement, comme fonctionnaire judiciaire de la justice militaire, chargé de l'instruction,

Franz, inspecteur supérieur du gouvernement, en qualité de greffier.

L'employé de bureau Zembol se présente et déclare:

Je me nomme Paul Zembol; je suis né le 15 6 1899 à Pless et habite à Pless, Bahnhofstrasse 21.

Le dimanche 2 septembre 1939, vers 16 heures, une voiture blindée aux couleurs allemandes s'arrêta devant notre maison à cause d'une panne à la chaîne. Trois jeunes gens sortirent de la cave où nous nous tenions tous pour aider à réparer le dommage. Cet incident aurait été vu du moulin, situé en face, par un garçon meunier polonais qui appartenait aux insurgés. Il serait allé prévenir des soldats polonais

cachés dans le parc de la gare. Le char blindé était reparti depuis une demi-heure ou une heure quand nous sortîmes de la cave, parce que ma femme voulait réchauffer du lait pour notre enfant. Nous étions en haut depuis quelques minutes, quand deux autos blindées et une motocyclette passèrent. Ma femme courut à la fenêtre et s'écria: « Viens voir, voilà déjà les troupes allemandes. » Elle avait des larmes de joie dans les yeux. C'était la première fois qu'elle voyait des soldats allemands. Elle leur fit signe et s'écria plusieurs fois: « Heil! » Je retins ma femme, qui voulait absolument descendre dans la rue. Mon cœur me disait que tout n'était pas fini. Au moment où elle voulut donner à boire à notre enfant, 50 soldats polonais, sous le commandement d'un officier polonais, sortirent du parc de la gare. Ils montèrent à l'assaut de notre maison. Ma femme enleva l'enfant du berceau et, comme le temps nous manquait pour descendre à la cave, nous nous cachâmes dans la cuisine derrière une armoire.

Les soldats polonais lancèrent des grenades à main dans les appartements du dessous ainsi que dans la maison de notre voisin. Ensuite ils enfoncèrent la porte de notre logement et tirèrent au hasard dans la chambre. L'enfant poussa un cri de frayeur. « Tirez sur ce petit Hitler! » Les soldats tirèrent de notre côté sans toutefois nous atteindre.

Il nous poussèrent ensuite dans la rue à coups de crosse, pendant que l'officier vociférait: « Je vais vous apprendre à crier « Heil Hitler »! » D'autres soldats polonais nous attendaient encore à la sortie. Une grêle de coups nous accueillit dans la rue Je reçus un coup de baïonnette qui traversa mon pantalon. La chemise de l'enfant fut complètement trouée. Ma femme cria: « Épargnez au moins l'enfant! » Les Polonais continuèrent pourtant à tirer sur nous et à nous gratifier de nombreux coups. Avec mon épaule, je fis dévier un coup de crosse destiné à l'enfant. Ma femme reçut un coup de baïonnette, une balle qui l'atteignit au cœur et plusieurs coups de crosse qui lui cassèrent les côtes et les jambes. Elle me tendit l'enfant avant de s'effondrer. Elle mourut presqu'aussitôt. Nous étions mariés depuis 9 ans. Elle me donna quatre enfants, dont trois sont encore en vie.

J'ai fait la Grande Guerre de 1917 à 1919. J'y ai vu beaucoup de choses et j'ai beaucoup souffert; mais je n'ai jamais vu de visages d'un telle brutalité et aussi bouleversés par la colère que le jour de l'attaque contre ma famille sans défense Ce n'étaient plus des êtres humains.

Le même jour, mon beau-frère et mon frère étaient fusillés par les rebelles polonais. Mon beau-frère mourut quelques heures plus tard. Il laissait une femme et un enfant de 9 mois. Mon frère, grièvement blessé, est à l'hôpital.

La déposition fut lue au témoin, approuvée par lui et signée comme suit:

s. Paul Zembol

Il fit le serment suivant: Je jure devant Dieu et devant les hommes que j'ai dit toute la vérité et que que je n'ai rien caché; ainsi Dieu me soit en aide!

Clos:

s.: Schölz s.: Franz

Source: W R I

74 b. Adolescents polonais de 16 ans meurtriers

Bureau d'instruction pour les violations du droit international, près le commandement suprême de l'Armée. Pless, le 12 septembre 1939.

Présents:
Schölz, conseiller de gouvernement, comme fonctionnaire judiciaire de la justice militaire, chargé de l'instruction,
Franz, inspecteur supérieur de gouvernement, en qualité de greffier.

L'ancien employé de l'Union du peuple, Hertel, comparut. Il déclara:

Je m'appelle Heinz Hertel, né le 19 avril 1902, à Claustal, arrondissement de Zellerfeld, maintenant employé au Conseil provincial de Pless. Le 1er et le 8 septembre, je conduisais les troupes allemandes à travers l'arrondissement de Pless et je me trouvais dans la voiture du commandant du régiment. Le 2 septembre, vers 3 heures, nous avancions à travers la partie méridionale de la ville de Pless dans la direction de la gare et de la colonie Pilsudski.

Nous fûmes accueillis dans la rue, autrefois dénommée « Fürstenstrasse », par les cris d'allégresse d'une foule d'environ 100 Allemands minoritaires qui s'y étaient rassemblés en toute hâte, bien que le passage des troupes les eût surpris Les gens pleuraient et riaient; ils serraient la main aux soldats allemands et les couvraient de fleurs qu'ils s'étaient empressés d'aller chercher. J'avais moi-même les larmes aux yeux tant j'étais heureux que Pless fût maintenant aussi délivré!

Nous étions alors derrière la gare lorsque soudain nous fûmes pris sous un feu intense provenant du bâtiment de la gare, de l'usine à gaz et de maisons particulières. En même temps, des détonations terribles se firent entendre partout dans la ville. Comme je l'ai appris plus tard, c'est du côté du Palais de justice que le premier coup de feu partit. Ce coup de feu, c'était évidemment le signal concerté au préalable pour l'attaque générale. Les francs-tireurs, qui avaient attendu que les troupes allemandes fussent passées et avaient tiré par derrière sur les dernières voitures et sur les habitants civils allemands, étaient en tenue civile. J'ai vu moi-même emmener quelques francs-tireurs, pris dans une maison d'où l'on avait tiré, en particulier, de nombreux coups de fusil.

On savait partout dans l'arrondissement de Pless que les francs.tireurs avaient été munis de pistolets-mitrailleurs, de mitrailleuses et de fusils d'infanterie par les militaires polonais dès les premiers jours de juillet. Les francs-tireurs avaient toujours menacé les Allemands en leur répétant sans cesse qu'un jour on se débarrasserait d'eux.

Beaucoup de lycéens polonais, entre autres, se sont distingués comme francs-tireurs. Ils avaient reçu une instruction préparatoire militaire et ils avaient été particulièrement excités par les professeurs qui étaient tous originaires de la « Pologne du Congrès ». Le 30 juillet, on arma également de fusils d'infanterie beaucoup d'adolescents de 16 ans.

Cet écrit a été lu au témoin, approuvé par lui et signé comme suit:

s. Heinz Hertel

Il prêta le serment suivant: Je jure devant Dieu et devant les hommes que j'ai dit la pure vérité, et que je n'ai rien caché. Ainsi Dieu me soit en aide!

s.: Schölz — Clos: — s.: Franz

Source: WR I

75. Feu roulant des insurgés

Bureau d'instruction
pour les violations du droit international,
près le commandement suprême de l'Armée.

Pless, le 12 septembre 1939.

Présents:

Schölz, conseiller de gouvernement,
comme fonctionnaire judiciaire de la
justice militaire, chargé de l'instruction,

Franz, inspecteur supérieur de gouvernement
en qualité de greffier.

Le directeur d'usine Schwarzkopf comparut et déclara:

Je m'appelle Emil Schwarzkopf, né le 15 janvier 1883 à Kreuzburg (Haute-Silésie), domicilié à Pless, 7, Rue Kopernik.

Le bruit courait, samedi, entre 2 heures et 3 heures de l'après-midi, que les troupes allemandes entraient. Ma femme et mes enfants avaient envie de les voir. J'essayai de les retenir. Mais leur joie était trop grande; je n'y réussis pas. Ils arrachèrent toutes les fleurs dans le jardin et s'enfuirent. Je courus après eux. Nous nous plaçâmes près du château d'eau. Tout le monde poussait des cris de joie, criait « Heil » et couvrait les soldats de fleurs. Les femmes saisissaient les soldats par les mains et tentaient de les embrasser.

Plus de 100 voitures avaient probablement passé lorsque, tout à coup, on tira sur les soldats et sur les civils. Les soldats crièrent: « Couchez-vous! » Et un véritable feu roulant commença. Plus de 1000 coups de fusil furent tirés.

Je me mis à l'abri dans le fossé du côté droit de la route. Près de moi, ma femme et mon beau-fils, Stefan Niemicz, furent tués de coups de feu. Je reçus une balle dans le bras et de légères blessures au cou, à l'œil et à la partie postérieure de la tête. Ma fille Lucie, mon fils Fritz et sa femme furent gravement blessés. Mon beau-fils laisse une femme et deux petits enfants, l'un âgé de 3 ans, l'autre de 6 mois.

Les soldats polonais n'étaient plus sur les lieux lors de la fusillade. Ce sont seulement les insurgés, armés depuis longtemps par les autorités polonaises, qui ont tiré.

On dit partout aujourd'hui à Pless que les insurgés avaient l'intention d'organiser un massacre encore plus terrible; leur dessein était de tuer tous ceux qui se feraient reconnaître comme Allemands lors du passage des troupes allemandes. Seul le fait que la fusillade commença prématurément, c'est-à-dire pendant que les soldats allemands se trouvaient encore dans la ville, les a empêchés de réaliser ce plan.

Cet écrit a été lu au témoin, approuvé par lui et signé comme suit:

s. Emil Schwarzkopf

Il prêta le serment suivant: Je jure devant Dieu et devant les hommes que j'ai dit la pure vérité, et que je n'ai rien caché. Ainsi Dieu me soit en aide!

Clos:

s.: Schölz s.: Franz

Source: WR I

76.



Photographie relative au meurtre S c h m i e d e — Tgb V (RKPA) 1486/19. 39.

On voit sur la photo le rez-de-chaussée et les caves, aux plafonds effondrés, de la maison de Schmiede, qui fut complètement détruite par des incendiaires. Dans ces caves 16 personnes ont dû supporter une grande chaleur pendant 8 heures, parce qu'on tirait par les fenêtres. Ce n'est que plus tard que les Allemands ont pu se traîner en rampant dans d'autres caves dont le plafond était bétonné. Schmiede lui-même, et deux autres personnes qui étaient sorties des caves furent fusillés en quittant le bâtiment en flammes.

RECITS VÉCUS DES PERSONNES ENLEVÉES ET TRANSPORTÉES EN CONVOIS

77. L'horrible marche vers Lovitsch

Récit vécu de Gotthold Starke, rédacteur en chef de la « Deutsche Rundschau » à Bromberg

Conseil de guerre aux armées du commandement de la 3e Région de l'armée de l'air. En mission spéciale.

Bromberg, le 15 septembre 1939.

Présents:

Membre du conseil de guerre à l'armée de l'air, Dr. Waltzog, juge, Charlotte Janz, greffier, désigné d'office.

Je m'appelle Gotthold Starke; j'ai 43 ans; je suis de religion protestante; je suis rédacteur en chef de la « D. R. » à Bromberg; je suis marié et j'ai quatre enfants.

Faits. Je fus arrêté par un agent de police polonais dans ma demeure, le 1er septembre à 7.30 heures du soir. Dès qu'il eut pénétré dans ma demeure, l'agent me fis part immédiatement de mon arrestation et procéda à une perquisition qui resta sans résultat. Il me remit ensuite un mandat d'arrêt en rouge, sur lequel je devais certifier que l'on avait opéré une perquisition chez moi et que cette perquisition n'avait donné aucun résultat. Je fus alors conduit en auto à l'ancienne maison des Pupilles de la Nation, dans laquelle je rencontrai des Allemands de Pologne et des Allemands du Reich qui s'y trouvaient auparavant et qui avaient été également arrêtés dans le courant de la journée du 1er septembre. Comme je l'ai appris plus tard, la radio polonaise avait publié à cet effet un ordre général d'arrestation pour tout le pays. On avait dû dresser la liste des personnes susceptibles d'être arrêtées, dès la fin avril ou le commencement de mai. Les personnes qui s'étaient établies ultérieurement à Bromberg et qui, ainsi, auraient pu paraître au moins aussi suspectes ou même à fortiori plus suspectes que nous au point de vue politique, ne furent pourtant pas arrêtées. Par contre on procéda à la recherche des gens qui avaient changé de domicile dans les derniers mois.

Au point de vue juridique, il y avait trois catégories de personnes arrêtées, mais qui toutes étaient soumises aux mêmes traitements. d'abord les personnes arrêtées avec fiche rouge, auxquelles j'appartenais, en second lieu les internés avec fiche rose, auxquels appartenaient principalement les Allemands du Reich, mais également quelques Allemands de Pologne, tandis que quelques Allemands du Reich avaient des fiches rouges; troisièmement les évacués avec fiche jaune. Sur ces fiches jaunes était écrit l'ordre que les personnes en question — il ne s'agissait ici que d'Allemands de Pologne — devaient se rendre, à leurs propres frais, pour quatre semaines dans une localité de la Pologne orientale où elles devraient vivre sous la surveillance de la police. La catégorie à fiches jaunes était de loin la plus petite. Il s'agissait ici d'une

certaine faveur envers la personne arrêtée. Cette faveur semblait être fondée, dans un cas qui m'était connu, sur le fait que le propriétaire foncier en question avait une bonne réputation auprès des soldats polonais qui logeaient chez lui. Comme les évacués n'avaient plus, le 1er septembre, la possibilité de se rendre par chemin de fer dans la Pologne orientale, ils étaient considérés comme des personnes arrêtées. Les internés étaient considérés comme des personnes arrêtées. Les internés étaient soumis au même traitement. Parmi ces internés, on comptait, entre autres, le Consul Wenger, chef de bureau des passeports à Bromberg, et sa secrétaire, Mlle Müller, qui étaient tous deux employés au consulat général allemand de Thorn. J'ai vu pour la dernière fois le consul Wenger à Lodz; il n'est pas encore de retour à Bromberg. (1)

On avait évidemment l'intention de nous emmener dans un camp où nous devions aussi être nourris et logés. On avait dit à un certain nombre d'entre nous, lors de leur arrestation, d'emporter des vivres pour 4 jours. Très peu avaient pu s'en procurer. Le 2 septembre, on amena encore d'autres personnes arrêtées, parmi lesquelles se trouvait le président de l'Union allemande, le Dr. Hans Kohnert, qui avait aussi une fiche rouge. Lorsque nous observions par la fenêtre les points de chute des bombes lancées par l'aviation allemande et que nous étions en même temps témoins de la manière dont on frappait des paysans allemands, — une crosse de fusil vola en éclat — (témoin Mlle Müller du bureau allemand des passeports allemands, qui est encore à Lodz), on essaya la première méthode d'intimidation. Nos gardiens, qui se recrutaient parmi les agents de police auxiliaires et les membres d'associations semi-militaires, nous obligèrent, baïonnette au canon, à nous coucher par terre, menaçant de fusiller quiconque oserait se lever. Dans l'après-midi du 2 septembre, vers 5 heures, on nous fit mettre sur deux rangs et on nous conduisit dans la cour. Auparavant, quelques soldats du régiment « Haller » avaient choisi quelques couples parmi nous dont on enchaîna les mains. Nous formions alors un grand carré dans la cour. On chargea en notre présence des carabines et des pistolets mitrailleurs et on nous mit en marche, d'abord à travers les rues de Bromberg dont la population criait en nous injuriant. Devant la prison de la police, où nous prîmes un peu de repos, on nous menaça de nous lyncher. Lorsqu'il fit complètement noir, nous nous mîmes en marche et nous traversâmes Langenau et Schulitz, nous dirigeant vers Thorn. C'était une marche forcée de plus de 58 km, insupportable pour les vieillards et les enfants qui étaient parmi nous. La fatigue augmentait par suite du manque de nourriture et du commandement souvent répété de nous réfugier dans le fossé, lorsque des avions allemands attaquaient. Dès Langenau, Mlle Marthe Schnee, mourante, ne se releva plus. C'était la nièce du fameux gouverneur de l'Afrique orientale allemande. Elle avait mis sa vie au service des pauvres et, les derniers temps, elle était présidente de l'Association allemande de bienfaisance.

A Thorn, on nous logea dans une salle malpropre qui était située dans un faubourg. Les premiers troubles d'esprit se firent sentir. Des femmes et des hommes criaient ensemble; en outre, des forçats polonais, qu'on avait mis avec nous, organisaient des

(1) Le consul Wenger est sauvé.

manifestations anti-allemandes. Le 4 septembre, nous quittâmes Thorn pour nous rendre à la station polonaise d'eau saline de Ciechocinek. Nos gardes avaient fort à faire pour saisir au passage des déserteurs polonais. A en juger d'après les opérations militaires, nous pensions tous que des troupes allemandes parviendraient encore à nous délivrer. Juste avant d'arriver à Ciechocinek, un de nos camarades, le jeune Gerhard Schreiber, de Bromberg, se trancha la carotide. Le Dr. Staemmler, chirurgien, qui marchait avec nous, ferma sa blessure. On transporta le blessé à Ciechocinek, mais il y mourut. Le Dr. Staemmler m'a dit personnellement qu'on aurait pu le sauver par un traitement normal. Pendant que le jeune camarade, qui avait eu un collapsus nerveux, gisait là, baignant dans son sang, le dernier commandant de la police de Bromberg, qui était à la tête du convoi, lui donna des coups de pied. A nous autres, on nous confisqua tous nos couteaux et toutes nos lames de rasoir. A Ciechocinek, on nous logea dans un camp de la jeunesse, après avoir séparé les deux sexes. Impossible de prendre du repos pendant la nuit parce qu'il y avait de nouveaux commencements de folie et parce que les cris hystériques ne s'arrêtaient pas. Il n'y avait rien à manger. Le 5 septembre, nous allâmes par une forte chaleur de Ciechocinek à Wloclawek. Les maladies des pieds devenaient de plus en plus nombreuses. La faim augmentait. Les provisions que quelques-uns avaient emportées étaint déjà distribuées. Quoiqu'on nous eût pris notre argent, nous pûmes organiser une collecte, de sorte qu'on put acheter du pain en commun. Le commandant donna au Dr. Staemmler l'ordre de s'occuper de l'achat et de la distribution. Malheureusement il ne jugea pas à propos, plus tard, de répéter le même geste généreux.

Nous campâmes à Nieszawa, sous un soleil ardent, sur un dépôt d'ordures ménagères. Un grand convoi de prisonniers venant de Pomérélie fut joint à nous. Il y avait aussi parmi eux des vieillards et des femmes, tous de pauvres créatures traquées, aux joues creuses. Nous longeâmes alors la Vistule pour arriver à Wloclawek, localité en grande partie détruite par les bombardements. Là, on nous entassa et enferma dans un gymnase. Quoique nous fussions très près de mourir de soif, on ne nous donna pas une goutte d'eau pendant toute la nuit. En cherchant dans les ténèbres une sortie pour arriver à un puits, je rencontrai un cultivateur allemand, nommé Vorweyer, qui avait été arrêté en même temps que son fils âgé de 14 ans. Plus tard, on lui prit le jeune blondin. On ignore le sort qu'a eu cet enfant. Le lendemain matin, on nous emmena plus loin. Une partie des gens âgés qui ne pouvaient plus marcher, de même que quelques femmes, furent chargés sur une voiture. Lorsque deux vieillards de Bromberg, le superintendant Assmann et le Dr. von Behrens, tous deux âgés de 70 ans, en firent aussi la demande, on la refusa, sous prétexte qu'ils étaient des « bandits politiques particulièrement dangereux ». De jeunes camarades les prirent de nouveau sur les bras et les portèrent encore pendant toute cette journée. Le 6 septembre, nous allâmes de Wloclawek à la sucrerie Chodsen près de Chodecz. Là, d'autres colonnes de prisonniers venant de Pomérélie se joignirent à nous. Le nombre des personnes enlevées atteignait bien 4.000, dont de 600 à 800 personnes de Bromberg. Parmi ces 4.000 participants, il y avait environ 1.000 socialistes, communistes, forçats polonais et autres « individus genre Bassermann ». D'autres convois allemands avaient fait de mauvaises expériences

à la sucrerie de Chodsen, qui était sous les ordres d'un commandant militaire. On les avait frappés à coups de matraque, placés devant le mur d'exécution, intimidés et torturés de mille autres façons. On avait aussi fusillé quelques personnes. La nuit, on nous chassa, en un lieu étroit, situé entre deux murs et où un homme avait à peine assez de place pour s'asseoir, encore était-il assis sur du coke et du goudron liquide. Des Polonais en civil, portant des brassards, allaient et venaient. Nous étions obligés de leur obéir. Celui qui s'approchait du fil de fer barbelé était fusillé. On avait installé des mitrailleuses sur le toit de l'usine. Quoiqu'on nous eût promis des baraquements avec de la paille — cette sucrerie devait sans doute servir de camp de rassemblement — on nous conduisit, le lendemain matin, à Kutno. En cours de route, nous passâmes par la petite de ville Chodecz où nous pûmes nous ravitailler au marché. En chemin, nous étions sans cesse traités de bandits, d'assassins et de « fils de putain », surtout par les femmes et les officiers. Les colonnes de fugitifs, civils et militaires, qui nous accompagnaient, saisissaient chaque occasion de nous accabler d'invectives. Celui qui ne pouvait plus marcher était parfois mis dans la voiture. Généralement, on les fusillait à la queue du convoi. Nous marchâmes pendant toute la nuit, depuis le 7 septembre au matin, jusqu'au 8 septembre au matin, ne nous reposant que très rarement dans le fossé ou dans la boue de la grand'route. Nous arrivâmes le 8 septembre, à 9 heures du matin, à la propriété Starawies, située à peu près à 3 km de Kutno. Nous y fîmes halte pendant 4 heures. Quelques camarades moururent d'épuisement. Une partie de la colonne seulement reçut du pain, mais tous reçurent de l'eau, ce qui était pour nous le plus grand bonheur. En effet, dès l'aurore, nous nous étions jetés sur l'herbe qui bordait la route pour nous rafraîchir un peu, à la rosée, les lèvres et la langue. De temps en temps, nous réussissions également à nous procurer une betterave fourragère pour calmer la faim terrible dont nous souffrions.

A midi, nous partîmes de Starawies. Nous marchâmes de nouveau pendant toute la nuit, chancelant, dormant, continuellement inquiétés par nos aliénés, affectés par les coups de fusil qui faisaient des victimes dans nos rangs — un de mes camarades, à lui seul, a compté 44 Allemands qui ont été fusillés pendant cette nuit — et molestés par les nombreuses colonnes de soldats en déroute. Celui qui ne marchait pas en rang était repoussé dans le rang à coups de baïonnette et de crosse par l'escorte qui était mieux nourrie que nous et qui, en partie, roulait à bicyclette et avait déjà été relevée. On ne faisait même pas d'exception pour le Dr. Staemmler lorsqu'il était à l'avant ou à l'arrière de cette colonne sans fin pour soulager un malheureux en lui donnant un fortifiant. On ne lui avait pas permis d'eemporter ses instruments. Lui aussi commença à délirer pendant la nuit. Le docteur Kohnert et deux camarades marchant à côté de lui furent battus par des soldats qui passaient près de nous. A chaque instant nous étions forcés de resserrer les rangs parce qu'ils s'éclaircissaient de plus en plus. Mourant de soif, un paysan de 70 ans, nommé Körner, sauta d'un pont de 7 m. de hauteur dans la Bzura. On tira sur lui. Il ne fut pourtant pas blessé et put se joindre à la queue de la colonne après avoir bu de l'eau dans son chapeau.

Le 9 septembre, à 9 heures du matin, nous fîmes notre entrée dans Lovitsch, en un point situé entre des casernes et une poudrière, tandis que l'artillerie allemande

bombardait violemment la ville. Presque toute l'escorte nous quitta. Le commandant lui-même avait disparu. Nous nous retirâmes de la zone dangereuse et nous refugiâmes dans un bois situé au-dessus de la ville. En cours de route, nous pûmes à plusieurs reprises étancher notre soif et nous laver. De ce convoi de 4.000 hommes, 2.000 ont été sauvés à Lovitsch. Cette ville fut occupée, en même temps, par les troupes allemandes. Les 1.000 Polonais qui étaient avec nous avaient disparu, mais les 1.000 Allemands restants ne sont nullement une faute de statistique. Je crois plutôt qu'ils se sont égarés dans les bois, dans les prés et dans les villages pendant cette nuit insupportable où nous arrivions à peine à nous traîner plus loin. Un certain nombre d'entre eux doivent être considérés comme disparus. D'autres arrivèrent encore en troupe à Lovitsch. Sur les deux derniers mille hommes qui étaient restés ensemble, 1200 hommes se dispersèrent près des casernes, puis reformèrent de petites colonnes pour aller au devant des troupes allemandes. L'escorte polonaise fut faite prisonnière en partie et 30 hommes furent finalement arrêtés. Le dernier reste de 800 hommes, dans lequel se trouvaient le Dr. Kohnert, le Dr. Staemmler, le baron Geron von Gersdorf, le président du Syndicat des agriculteurs Modrow et moi-même, fut conduit dans le bois déjà mentionné. De jeunes bandits de 17 à 18 ans, des Strzelce (membres d'associations semi-militaires), nous attendaient là. Ils nous refoulèrent de nouveau à 9 km au nord-est de Lovitsch, dans la direction de Varsovie, dans un village tout en longueur où nous trouvâmes de nouveau de l'eau. La plus grande partie de ces Allemands venaient de la Pologne du Congrès. On avait beaucoup de peine à nous tenir groupés, surtout lorsqu'on nous mena à une prairie communale qui se trouvait sur une colline pouvant être bien bombardée de tous côtés.

Le pasteur Krusche, chef des Allemands de la Pologne du Congrès, et nous autres de Bromberg délibérâmes sur ce qu'il y avait à faire. On chargea le Dr. Kohnert et le Dr. Staemmler de la mission de négocier avec le dernier des agents de police de Bromberg qui nous accompagnait. Il devait convoquer ses camarades pour que la soldatesque qui se retirait et les jeunes « Strzelce » qui, évidemment, s'étaient embusqués, ne pussent nous descendre à coups de fusil. En revanche, nous étions prêts à nous porter garants de la vie et de la situation des hommes de l'escorte dans le cas où nous pourrions tomber aux mains des Allemands. Lorsque le Dr. Kohnert et le Dr. Staemmler s'approchèrent de l'agent de police, celui-ci comprit mal de quoi il s'agissait et devint agressif. Le Dr. Staemmler essaya de lui arracher son arme; mais l'agent de police fit trois pas en arrière et le tua d'un coup de feu. Puis il disparut dans la partie supérieure du village en criant vengeance et en appelant la police. Il nous semblait à tous qu'on allait maintenant tirer de tous côtés sur les 800 Allemands sans défense. Des Polonais armés, réguliers et irréguliers, apparurent, venant de partout. Tout à coup un char de combat se montra au pied de la montagne. Nous croyions tous qu'il devait nous barrer la route de Lovitsch. Le Dr. Kohnert et le pasteur Krusche allèrent au-devant de lui en agitant un bâton auquel ils avaient accroché un mouchoir blanc. Nous espérions nous soustraire à la perfidie de la police et des « Strzelce » en nous soumettant aux autorités militaires polonaises. Les 800 hommes suivaient les deux parlementaires. A mi-chemin, nous découvrîmes qu'il s'agissait d'un char de combat

allemand qui nous délivra. Un jeune officier allemand traversa nos rangs sur ce char de combat, qui portait le nom de « Ziethen », et roula jusqu'au village supérieur, remontant toute la colline de Gromada. Là-bas, tous les cultivateurs polonais s'agenouillèrent, baisant les mains et l'uniforme de l'officier. Le jeune officier nous indiqua la direction de marche vers Lovitsch. Nous emmenâmes le cadavre du Dr. Staemmler et nous entrâmes dans la ville qui avait déjà été prise par les Allemands. Avant d'y arriver, nous fûmes obligés de traverser des champs de pommes de terre et des champs de chaume en nous garantissant à droite et à gauche contre une attaque possible de la part des Polonais. La marche sur Lovitsch était donc finie. En comptant les détours, nous avions parcouru environ 240 km. L'état des participants était pour la plus grande partie misérable et émouvant. A l'état-major de la place, un médecin de campagne, le Dr. Studzinski (un Allemand), de Waldau, canton de Schwetz, qui d'ailleurs était couvert de bleus, pansait les blessures purulentes, quoiqu'il fût très près de s'évanouir lui-même. Lorsque j'entrai pour rendre visite à nos blessés et à nos malades, je découvris, couché sur de la paille, le sénateur Dr. Busse-Tupadly. Ce vieillard de 68 ans m'appela et m'embrassa en pleurant. Quoiqu'il soit le parrain de mon fils, je ne l'aurais jamais reconnu. Par les pierres qu'on avait lancées contre lui et par les coups de bâtons qu'il avait reçus, sa tête était devenue une masse bleue et sans forme d'où ne sortaient que deux lèvres rouges et ensanglantées. Dr. Busse est un des premiers éleveurs d'Europe. Il était très estimé des Polonais et connu, membre du jury de toutes les expositions agricoles internationales. A côté de lui gisait le jardinier Bohrmann, de Schönsee, vieillard âgé de 82 ans, dans un état d'épuisement complet. Les cadavres des camarades, qui venaient de mourir d'épuisement et ceux des autres qui avaient été détachés du gros du convoi près de Lovitsch et qui furent massacrés par la soldatesque, furent entassés dans la cour de l'état-major de la place. Seulement dans les environs de la colline de Gromada, on en compta 26. La plupart d'entre eux avaient été abattus à coups de crosse. Tous, nous remerciâmes nos libérateurs de façon émouvante.

Lorsque nous prîmes notre premier bain dans la Bzura, nous chantâmes tous des chansons allemandes et poussâmes des hourras en l'honneur de notre Führer et de l'armée allemande. Pendant la nuit, des compatriotes de Pomérélie nous soignèrent à la prison. Ces Allemands avaient été enfermés à la prison de Lovitsch parce qu'on les soupçonnait de se livrer à l'espionnage. Ils étaient aussi libérés maintenant par des troupes allemandes. Eu égard aux opérations de combat, on ramena à Lodz les 2000 qui avaient été sauvés, le lendemain après-midi, le dimanche 10 septembre, sur 800 bicyclettes réquisitionnées et sur des panje (voitures de paysan). En cours de route, on passa par Glowno où nous fûmes encore obligés de coucher à la belle étoile!

Dicté, approuvé et signé par moi:

s. Gotthold Starke

Le témoin a été assermenté.

Clos:

s.: Dr. Waltzog — s.. Charlotte Janz

Source: WR I

78. Récit vécu fait par le père Breitinger, prêtre des catholiques allemands habitant la Pologne, sur le convoi des prisonniers emmenés de force de Posnanie

Bureau d'instruction
pour les violations du droit international
près le commandement suprême de l'Armée.

Posen, le 5 octobre 1939.

Présents:
Hurtig, membre du conseil de guerre,
Pitsch, inspecteur judiciaire de l'armée.

Convoqué, le père Breitinger se présente et, sous la foi du serment, déclare aux questions posées:

Je m'appelle Lorenz Breitinger, dans mon ordre on m'appelle le père Hilarius. Je suis né le 7 juin 1907 à Glattbach, près d'Aschaffenburg. Je suis prêtre des catholiques allemands de Posen et réside au monastère des Franciscains.

Fait: Un agent de police se présenta le 1er septembre 1939, vers 18 heures, à l'entrée du monastère et déclara que j'étais arrêté. Lorsque je lui demandai s'il voulait bien m'accorder quelques minutes pour que je pusse emporter du linge et des vivres, il me répondit que ce n'était pas nécessaire car je serais de retour dans une demi-heure après avoir subi un interrogatoire de courte durée. Un autre agent de police attendait, baïonnette au canon, en dehors du monastère et tous deux me conduisirent alors à la direction de police comme un grand criminel ainsi que trois autres personnes qui avaient été arrêtées. Là-bas, le policier qui m'avait arrêté me délivra un billet d'internement contre un reçu que je lui donnai, je vis alors que j'étais tout simplement interné. Dans la cour de la police, je rencontrai 20 personnes de ma connaissance. Je passai la nuit avec elles à la belle étoile. D'autres transports de compagnons de misère arrivèrent pendant la nuit venant d'autres quartiers de la ville. Le prieur de mon couvent essaya d'intervenir auprès du commissaire principal à cause de mon arrestation. Après mon retour, il me dit que l'on avait coupé court à son intervention par les paroles suivantes: « Comment, vous osez intervenir pour un homme comme lui? » « Vous plaidez pour des espions! Vous méritez qu'on vous envoie une balle dans la tête comme à l'autre. » Lorsque le prieur demanda la permission de m'apporter dans une valise des habits et des vivres, on lui répondit que les poux devaient le manger. Mon prieur se sentit alors tellement choqué par ce fait qu'il me dit plus tard qu'en ce moment, il avait eu honte pour la première fois d'être Polonais. En outre, j'appris de mon prieur qu'il était allé à la Voïvodie pour intervenir en ma faveur près du commandant de la police de Posnanie, qui était une bonne connaissance de nous deux. Mais celui-ci répondit qu'il ne pouvait rien faire pour moi parce que tout le pouvoir était entre les mains des autorités militaires. Le 2 septembre, on nous fit mettre sur deux rangs. Un agent de police en civil nous déclara, au nom du Voïvode, déchus de tous nos droits. Il ajouta en outre que nous devions aller dans un camp et que celui qui ne marcherait pas comme il fallait, serait immédiatement abattu d'un coup de feu. Les policiers chargèrent alors leurs fusils et mirent baïonnette au canon. On nous mena ensuite, à travers Posen, vers Glowno. La police criait

à la foule qui se trouvait à droite et à gauche de la rue: « Ce sont tous des Allemands. » La foule répondait alors par des hurlements de fureur et par des jurons effroyables. Sur la place du Vieux marché la foule se livra à des voies de fait: elle nous donna des coups de bâton, des coups de pied, et nous lança même des pierres, de sorte que nous étions couverts de bosses en arrivant dans le faubourg de Glowno. Dans une salle d'hôtel, à Glowno, je repris espoir lorsqu'un ecclésiastique, le vicaire de Glowno entra. J'espérais surtout de sa part qu'il allait nous protéger et nous comprendre, et surtout qu'il nous annoncerait ce qui nous attendait. Je fus très étonné lorsqu'il commença à m'examiner, après qu'on m'eut présenté à lui, pour voir si je n'étais pas un espion déguisé, et lorsqu'il me demanda d'un ton rude pourquoi j'avais combattu l'arme à la main contre les Polonais. Muet d'étonnement, je n'essayai pas de continuer la conversation.

On nous conduisit alors, tard dans l'après-midi, dans une grande prairie qu'une foule nombreuse assiégeait. D'autres groupes d'internés se joignirent à nous. Il y avait parmi eux des femmes et des enfants, deux infirmes qui pouvaient à peine marcher; c'étaient des invalides de guerre ayant des jambes de bois. En outre il y avait parmi eux une foule de personnes à la tête bandée et dont les vêtements étaient souillés de sang. On nous força à nous mettre en rangs par quatre dans cette prairie. Là-dessus nous fûmes forcés, par ordre du commandant de nos gardes — ceux-ci se recrutaient parmi la police et parmi des lycéens portant l'uniforme de l'organisation militaire de la jeunesse —, de faire l'exercice et d'entonner un chant haineux contre l'Allemagne. Alors il me fit sortir tout seul des rangs et, au milieu des cris et des sarcasmes de la foule, il me fit faire l'exercice à moi tout seul vêtu de l'habit de mon ordre. Finalement il me plaça au premier rang en tant que chef des rebelles, comme quoi on nous faisait toujours passer. Après cela, nous allâmes à pied à Schwersenz en traversant une haie de gens surexcités qui crachaient sur nous, nous lançaient du fumier et des pierres et nous maltraitaient à coups de pied et de bâton. L'escorte n'entreprit rien pour nous protéger contre les mauvais traitements. En outre, elle était tout à fait impuissante et sans énergie, de sorte qu'elle ne pouvait pas nous venir en aide au cas où elle aurait pu avoir cette intention. A Schwersenz, une populace bestiale frappa des infirmes et des enfants qui étaient assis dans une voiture, jusqu'à ce que les bâtons volèrent en morceaux. Le lendemain, je remarquai que presque tous les présidents des organisations allemandes et que le clergé allemand en entier étaient rassemblés. C'étaient tous des gens qui étaient persuadés d'avoir fait consciencieusement leur devoir de citoyen vis-à-vis de l'État polonais. De ce fait ils n'arrivaient pas à comprendre pourquoi on les traitait plus mal encore que de grands criminels.

Un prêtre protestant et moi demandâmes à Schwersenz la permission de célébrer un office divin pour les internés. Mais le chef de notre escorte me fit une réponse brutale et négative. Sous la menace incessante de la foule, nous continuâmes notre chemin vers Wreschen en passant par Kostrzyn. Là, on nous frappa de nouveau de coups de pied et de bâton. Mon cardinal passa alors en voiture à côté de nous. Il dut sûrement reconnaître que nous étions des internés de Posnanie. Il ne s'employa pas à nous

sauver A Wreschen, on nous força encore une fois à faire l'exercice dans une salle. On nous fit lever, asseoir et mettre à genoux. Le cardinal s'occupa spécialement de moi. Il me traita d'hypocrite et de menteur et déclara qu'on devait m'arracher la croix que j'avais trahie. Vers midi, on se remit en marche. L'escorte prit place dans la voiture, parmi les malades. Nous étions alors souvent forcés de courir derrière la voiture lorsque le cocher avait envie de faire trotter son cheval. Quand on traversait des localités, chacun de nous essayait de se couvrir la tête avec des couvertures ou un manteau pour échapper aux pierres qu'on nous lançait. Une chose qui m'est restée incompréhensible, c'est que des soldats et même des officiers polonais prirent part d une façon toute spéciale à ces mauvais traitements. Il arriva aussi que des militaires polonais, qui portaient des décorations sur leur poitrine, passaient devant nos rangs et donnaient de rudes coups de pied à ceux qu'ils pouvaient atteindre. A partir de Konin nous ne pûmes plus continuer notre route vers Kutno et soudain notre marche se poursuivit en direction du nord. A environ 7 km de Konin, notre escorte nous quitta et il ne resta plus qu'un seul policier qui était un pauvre d'esprit. Sur ces entrefaites, des réservistes polonais nous maltraitèrent en nous lançant des pierres et en nous bâtonnant. Des policiers aux armées nous sauvèrent. Nous pûmes rester pendant trois jours dans une ferme près de Maliniec, parce que le policier était allé s'informer de ce qu'on allait faire de nous.

Derrière Slesin, nous traversâmes les premières lignes polonaises et on nous logea derrière la ville dans une propriété qui était complètement occupée par des soldats polonais. Là, ce fut un jeune lieutenant polonais qui nous menaça de mort en nous agonisant d'injures. Le lendemain matin, on nous réveilla dès 2 heures pour continuer notre marche. Les voitures contenant des infirmes et des enfants restèrent là. J'appris plus tard qu'on en avait fusillé les occupants; c'est-à-dire toute la famille Schmolke et encore un invalide de guerre qui n'avait qu'une jambe. Au son du canon, nous nous rendîmes à marche forcée à Babiak. L'après-midi, on continua la marche après qu'on nous eut divisés en trois groupes et qu'on eut ajouté un grand nombre de soldats à notre escorte. Sur un chemin de forêt, nous fûmes forcés de donner aux soldats nos montres et autres bijoux, tout notre argent et même nos alliances. Lorsque nous fûmes obligés de continuer notre marche, le lundi matin, plusieurs d'entre nous étaient incapables de se tenir debout. Auprès des cinq blessés, qui ne pouvaient continuer à marcher (il y avait parmi eux une institutrice de Posen), restèrent trois personnes valides pour les protéger. Nous apprîmes plus tard que l'escorte les avait tout simplement abattus à coups de feu et assassinés d'une façon bestiale à coups de pierres.

Après avoir erré pendant plusieurs jours et nous être approchés de plus en plus du front, nous fûmes enfin délivrés par des troupes allemandes. L'armée allemande nous fit regagner nos foyers par Breslau.

Dicté à haute voix, approuvé et signé

s. Lorenz Breitinger (RP. Hilarius)

Le témoin prêta serment de la façon suivante: Je jure devant Dieu et devant les hommes que j'ai dit la pure vérité, que je n'ai rien tu ni rien ajouté; ainsi Dieu me soit en aide!

Clos:

s.: Hurtig — s.: Pitsch

Je fais encore la remarque supplémentaire suivante: j'étais avec tous les internés de Posnanie. Parmi eux se trouvaient également dans mon groupe le directeur Hugo Böhmer, le pasteur Stefani, le docteur Ewart qui était directeur du lycée allemand, le docteur Robert Weise et d'autres personnalités dirigeantes allemandes.

J'affirme également ceci sous serment.

s. Lorenz Breitinger (RP. Hilarius)

Clos:

s.: Hurtig s.: Pitsch

Source d'informations: W R II (1)

79. 320 kilomètres sur le chemin de la déportation

Récit vécu fait par le docteur en médecine Robert Weise, directeur à l'hôpital des diaconesses de Posen

Bureau d'instruction
pour les violations du droit international
près le commandement suprême de l'Armée.

Posen, le 3 octobre 1939.

Présents:

le docteur Reger, Membre du Conseil de guerre,
en qualité de juge d'instruction,
l'inspecteur judiciaire de l'armée Bachmann
comme greffier.

On alla trouver le docteur en médecine Robert Weise à l'hôpital des diaconesses protestantes de Posen et on l'interrogea. On fit remarquer au témoin qu'il devait prêter serment et que, par là, il serait tenu de dire la pure vérité, il déclara alors:

Je m'appelle Robert Weise, je suis né le 2 octobre 1893 à Birnbaum. Je suis protestant, jusqu'à présent ressortissant polonais de minorité allemande. Je suis marié et père de deux enfants de 6 et de 3 ans.

Faits: j'ai été arrêté le 1er sept., 1939, dans ma maison par la police. Je pressentais qu'on allait m'interner. J'avais préparé à cet effet un havresac contenant des effets. Le policier me dit que ce n'était pas nécessaire d'emporter quelque chose puisqu'on allait me libérer immédiatement. Je n'aurais qu'à signer un papier. Avant de m'arrêter, on avait opéré une perquisition à mon domicile. On avait cherché des armes. On me mena d'abord au commissariat de police, puis à la direction de police, où l'on organisa un transport collectif. On avait réuni là beaucoup d'Allemands. Je ne sais pas le nombre exact. Mon groupe pouvait avoir de 60 à 80 hommes.

Le 2 septembre 1939, vers midi, commença notre marche. Nous n'avions reçu jusqu'à présent qu'une tranche de pain et un quart de café. Déjà pendant cette partie de l'itinéraire, où nous traversâmes Posen pour aller à Glowno, la populace nous maltraita en nous lançant des pierres et en nous donnant des coups de bâton, des coups

(1) La page finale du procès-verbal sera reproduite dans l'original. (cf. Illustrations documentaires, p. 274).

de pied et des coups de poing. Dans la Breite Strasse, à Posen, le docteur Gustav Klusack, directeur de la société de défense agricole polonaise, fut touché à l'occiput par deux pierres et tomba évanoui, la tête en avant, sur le pavé de la rue. Comme je suis médecin, il me sembla tout de suite que le docteur Klusack s'était fracturé la base du crâne. J'essayai d'obtenir du chef de notre convoi, un policier, l'envoi du docteur Klusack à l'hôpital ou à l'infirmerie militaire de cette ville. Il rejeta ma demande. Nous traînâmes alors jusqu'à Glowno le docteur Klusack, qui saignait du nez et de la bouche, vomissait souvent et était à moitié évanoui. Le docteur Klusack fut forcé de marcher avec nous jusqu'à la fin.

A Glowno notre convoi s'accrut par l'arrivée de nouveaux groupes venant de Posnanie et de la région de Wollstein. Nous étions alors environ 260 hommes en tout. Notre escorte fut renforcée par des rebelles qui furent habillés en soldats. Elle se composait donc de rebelles, d'agents de la police d'État et d'agents de police auxiliaires. Un sous-lieutenant qui portait l'uniforme des rebelles devint alors le commandant du convoi. Le même jour, nous allâmes en premier lieu à Schwersenz. Là, la population nous traita de la même manière que celle de Posen. Il faut pourtant que je dise que la police essaya, vers la fin, de nous défendre. Elle n'y réussit pas. La police chargea même la foule, matraque au poing. Nous passâmes la nuit à Schwersenz. Le lendemain, on alla jusqu'à Wreschen, le surlendemain à Slupca et le jour suivant à Marantow. Jusqu'à Marantow, nous avions trois voitures sur lesquelles avaient pris place les femmes, les enfants, les invalides de guerre et plus tard les malades. A Marantow on nous prit les voitures. On parvint néanmoins à en garder une. Nous restâmes pendant trois jours à Marantow. De là, nous allâmes à une localité près de Slesin dont j'ai oublié le nom. Ce fut à cet endroit qu'on nous réveilla pour nous conduire à marches forcées dans la direction de Klodawa parce que la situation militaire le demandait sans doute. Comme nous n'avions plus de voitures à notre disposition, un certain Schmolke, habitant une localité près de Wollstein, qui était mutilé de guerre, sa femme, sa fille de 16 ans et son fils âgé d'un an et demi, en outre un autre mutilé de guerre, portant prothèse, mais dont je ne puis indiquer le nom, et une femme Blank de Ketsch près Posen restèrent là. A ce qu'on nous avait dit, ces Allemands devaient nous rejoindre en route sur une voiture. A l'étape de midi, à Babiak, j'appris d'un homme de notre escorte, qui était valet sur la terre noble de Turkowo, dans l'arrondissement de Neutomischel, que les Allemands avaient été tués à coups de feu. Ils ont sûrement été tués par des soldats. Il semble que les auteurs de ce crime aient fait partie du régiment de réserve de Schwersenz qui se trouvait dans la région de Slesin. Je considère comme certain que ces Allemands ont été assassinés par des soldats, parce que personne de notre escorte n'était resté dans cette ville et parce qu'il y avait des soldats dans cette localité. Ces soldats nous avaient déjà surveillés pendant que nous y stationnions.

Je reconnais, sur la photo qu'on me montre, les deux invalides et la fille de Schmolke âgée de 16 ans. Je ne sais pas qui est la quatrième personne sur la photo.

Nous continuâmes notre route vers Brzewenna Krotkie. Là-bas, nous passâmes la nuit à la belle étoile et nous dûmes y abandonner, entre autres, les personnes suivantes

qui étaient incapables de continuer la marche: le cultivateur von Treskow, Mlle. Dr. Hanna Bochnik, Mlle. Molzahn, Vincenz Gierczynski, le juif Goldschmied et encore d'autres personnes. L'étudiant Hermann Pirscher qui s'était offert à assister ces personnes resta auprès d'elles. Mlle. Dr. Bochnik était déjà à moitié folle. On nous avait dit qu'une voiture serait réquisitionnée pour les personnes qui étaient restées. Après avoir parcouru deux kilomètres, nous entendîmes des coups de feu. Je ne doutai plus que ceux qui étaient restés en arrière eussent été fusillés, parce que j'avais déjà appris que les autres qui étaient restés en arrière auparavant avaient partagé le même sort. Les exhumations l'ont confirmé! On nous emmena finalement par Klodawa, Kutno, Gostynin et Zychlin vers une localité sur la Bzura, située entre Kutno et Lovitsch, où des troupes allemandes nous délivrèrent enfin le 17 septembre 1939. Le chemin que nous avions parcouru pouvait être de 320 kilomètres environ.

Je tiens à ne pas oublier de mentionner que l'escorte nous enleva notre argent, nos bijoux et d'autres objets de valeur. Cent d'entre nous, auxquels on les avait pris, ne les revirent plus jamais. Pour ma part, on m'avait pris une montre-bracelet, 280 zlotys en espèces et mon portefeuille avec tous mes papiers.

Dicté à haute voix, approuvé et signé.

s. Dr. Robert Weise.

Le témoin prêta serment de la façon suivante: Je jure devant Dieu et devant les hommes que j'ai dit la pure vérité, que je n'ai rien tu ni rien ajouté; ainsi Dieu me soit en aide!

Clos:

s.: docteur Reger   s.: Bergmann

Source: WR II

80. Comment on assassina le chirurgien Dr. Staemmler

Récit vécu de l'agriculteur Georg Drescher, de Czempin, arrondissement de Kosten

Sous la foi du serment, le cultivateur Georg Drescher de Czempin raconta ceci:

Le samedi 2 septembre 1939, on vint me chercher à 6 heures du matin, pour m'emmener avec d'autres compatriotes, qu'on avait également arrêtés, de Czempin á Schrimm. En route, la population civile polonaise nous menaça et nous frappa à coups de fourches à foin et de fourches à fumier. En outre, elle nous agonit d'injures. A Schrimm, on nous maltraita également. Pendant que nous dormions (deux heures) dans la cour d'une ferme, un officier de police nous fit savoir que 20 de nos compatriotes de Lissa avaient été condamnés à mort par la cour martiale, et seraient fusillés dans les deux heures. J'appris que 14 de nos compatriotes de Lissa avaient, en effet, été fusillés. Notre groupe de 400 hommes, escortés d'agents de police et de la police auxiliaire, se rendit de Schrimm à Schroda en passant par Neutomischel. Nous arrivâmes le soir à Schroda et fûmes logés dans une salle de gymnastique. Dans la cour, nous reçûmes nos premiers coups de la part des soldats polonais. Le pasteur Kienitz fut maltraité pour la première fois ici et cela par un aspirant polonais. Le

lendemain, nous allâmes dans l'après-midi à Peisern où nous arrivâmes dans le courant de la soirée. Là, on nous logea dans une halle qui pouvait contenir à peine de 50 à 60 personnes On peut s'imaginer de quelle façon 300 à 400 personnes y trouvèrent place. Elles étaient presque toutes l'une sur l'autre. Personne n'avait le droit de sortir pour faire ses besoins. Nous ne reçûmes pas d'eau. Enfin, le matin, on nous donna de l'eau et quelques pains.

Je remarquai encore qu'on avait attaché un homme à l'autre et, avec une autre corde, trois fois deux hommes entre eux. Ensuite nous suivîmes l'itinéraire Konin—Turek. En cours de route, nous eûmes notre premier mort. Le vieux baron von Gersdorff s'affaiblit, commença à délirer, chancela de quelques pas en arrière et fut froidement fusillé par un sergent de police polonais. Sur ces entrefaites, la nuit vint et les rues étaient pleines de fuyards. Étant allé boire de l'eau, j'arrivai ainsi à une troupe dispersée qui comprenait 50 hommes. Nous ne savions que faire. Nous décidâmes de faire notre déclaration d'arrivée à la prochaine station de police. Nous errâmes dans la localité jusqu'à ce qu'une patrouille de fantassins polonais nous arrêta et nous conduisit à la prison de Turek Nous n'y restâmes que peu de temps et fûmes ensuite conduits dans une forêt par des soldats En cours de route, un de mes camarades se jeta dans un trou plein d'eau pour se suicider. Les soldats tirèrent trois coups de feu sur lui. Là-dessus, il resta immobile dans le trou. Dans la forêt, on nous plaça devant la barrière d'une ferme et un officier polonais nous annonça que nous étions tous condamnés à mort. A cause de cela, un de mes camarades essaya de fuir; mais il fut abattu de trois coups de feu. C'était Fritz Sonnenberg, de Czempin. On nous plaça alors sur la route Nous devions être fusillés dans une carrière de sable. Nous fûmes forcés de marcher les bras levés pendant des kilomètres Dès que no bras faiblissaient, on nous donnait des coups de baïonnette et de crosse. J'entendis derrière moi des coups de feu. J'en conclus, surtout d'après les cris de ceux qui étaient touchés, qu'il y avait de nouveau quelques-uns de mes camarades qui avaient été assassinés. Le maître-maçon Bergmann reçut d'épouvantables coups de crosse, tandis que le propriétaire du domaine de Kurschen, près de Schwiegel, Hoffmann-Waldau, reçut sept coups de baïonnette dans le bras et moi-même je fus blessé d'un coup de baïonnette au bras droit Finalement on nous mena sur une place, devant une église, où l'on nous força à nous mettre à plat ventre, les mains en avant. Nous nous attendions à la mort. Les soldats profitèrent de notre position pour nous voler tout ce que nous avions. Ils me prirent, par exemple, 175 zlotys et tous les autres objets que j'avais sur moi. On enleva les chaussures à quelques-uns de nos camarades, de sorte qu'ils étaient forcés de marcher pieds-nus. Le pillage dura deux heures. Ensuite on nous mit en marche. On nous annonça qu'on nous fusillerait dans un cimetière allemand Pour y arriver, nous traversâmes des terres arables. Un caramade perdit la tête et essaya de fuir. On lui envoya quelques balles qui mirent fin à sa vie. Lorsque nous arrivâmes dans un village, nous fûmes tous certains que notre fin était venue. On nous conduisit à une ferme où nous fûmes de nouveau fouillés. On nous prit alors tout ce qu'on ne nous avait pas pris auparavant. Nous continuâmes notre marche en passant par une localité dans laquelle se trouvaient beaucoup de soldats polonais. Les soldats se mirent à hurler,

à crier et à jurer. Ils tirèrent avec des fusils et des mitrailleuses dans un autre groupe qui passait près de nous. Sept ou huit hommes de ce groupe se réunirent à nous après ces coups de feu. Une heure après, on continua la marche dans la direction de Kolo. Cette marche fut un vrai calvaire. Les soldats tiraient au hasard dans nos rangs. Notre chef de troupe était une Polonaise ayant le grade de caporal. Seul je fus sauvé, parce que je marchais au deuxième rang et parce qu'un groupe de femmes formait notre tête de colonne. Le grand propriétaire Hoffmann-Waldau prit également part à cette marche. Nous arrivâmes à 10 heures du soir à Kolo où l'on nous enferma dans la prison. Il y avait 28 hommes dans un cachot. Je tiens à ajouter encore que le maître-maçon Bergmann, de Schmiegel, fut touché pendant cette marche par une balle dans le bras qui lui fracassa l'os. Quoique très sérieusement blessé, il continua la marche jusqu'au samedi après-midi, ce qui faisait trois jours et demi. Le même jour, il fut pansé pour la première fois par des soldats allemands qui nous délivrèrent.

Le 13 septembre 1939, on nous mit de bonne heure en marche dans la direction de Klodawa. A partir de ce moment nous eûmes à souffrir des attaques aériennes dirigées contre les troupes polonaises. La population et les soldats devenaient de plus en plus furieux. Finalement, on nous logea dans une propriété paysanne derrière Kutno. Là, des soldats polonais foncèrent sur nous, nous travaillèrent à coups de fouet et nous firent courir au pas de course. De Kutno on prit la direction de Lowitsch, où nous arrivâmes à 6 heures du matin à l'entrée de la ville. A cause des violents bombardements, nous retournâmes 7 kilomètres en arrière et campâmes dans une grange Lorsqu'on bombarda aussi à cet endroit, nous allâmes au prochain village. Pendant cette marche, les intervalles dans notre groupe devenaient de plus en plus grands, parce que les hommes n'en pouvaient plus. Je restai derrière avec le meunier Schneider de Schmiegel. L'escorte s'éloigna pendant ce temps. Nous ne rentrâmes plus en contact avec le groupe et errâmes à travers champs, toujours dans la crainte d'être fusillés comme espions. Nous retournâmes pour cela au dernier village et demandâmes à un agent de police que nous y rencontrâmes où se trouvait notre groupe. Il nous en indiqua le chemin et nous courûmes sans pouvoir retrouver notre groupe. En revanche, nous en rencontrâmes un autre qui se composait d'internés de Bromberg, de Thorn et de Graudenz. Ces personnes venaient d'arriver de Lowitsch parce que la ville avait continuellement à souffrir des bombardements aériens. Il y avait également, parmi ces 800 personnes, des femmes et des enfants. Il y avait une femme qui avait un enfant de six semaines.

Cependant, après avoir campé une demi-heure, le policier que nous avions déjà recontré revint et quelques camarades lui adressèrent la parole. M Staemmler s'approcha, tendit la main à l'agent de police, qui était très énervé et à moitié ivre, afin de la calmer. Celui-ci fit un bond en arrière et tua le médecin de Bromberg de sa carabine en lui envoyant une balle dans la poitrine. M. Staemmler fut tué sur le coup. J'observais cette scène à dix mètres de distance. Le policier voulait continuer à tirer. Il ne cessa de tirer que lorsque les camarades lui crièrent d'arrêter et il retourna au village. Quelques minutes après, nous aperçûmes une auto blindée, armée de mitrailleuses. Elle venait de sortir du village sur la droite et montait un chemin vicinal. Nous

nous attendions au pire. L'auto contourna notre groupe et s'arrêta devant nous. Nous nous mîmes à crier en cherchant un abri. D'autres levaient les mains. Nous constatâmes alors qu'il s'agissait d'une auto-mitrailleuse allemande. Une deuxième auto-mitrailleuse allemande vint sur ces entrefaites pour nous protéger. Nous entrâmes alors à Lowitsch à travers champs et par des chemins vicinaux. En cours de route, nous chantâmes la chanson: « Eine feste Burg ist unser Gott » et cherchâmes des camarades dont nous étions certains qu'on les avait assassinés dans les dernières heures.

J'ai vu beaucoup de cadavres d'internés devant Lowitsch. Après que l'armée nous eut donné un repas chaud, elle nous retransporta, par Breslau, dans notre pays natal.

Dicté à haute voix, approuvé et signé.

s. Georg Drescher.

Le témoin prêta serment de la façon suivante: je jure devant Dieu et devant les hommes que j'ai dit la pure verité, que je n'ai rien caché ni rien ajouté; ainsi Dieu me soit en aide!

Source: WR II

81. Assassinat du Dr. Kirchhoff

Mutilé de guerre assommé et châtré

Bureau d'instruction pour les violations du droit international près le Commandement Suprême de l'Armée.

Ciolkowo, le 27 septembre 1939.

Présents:

Membre du Conseil de guerre: Dr. Reger comme juge d'instruction,
le Secrétaire de réserve Drescher, comme greffier.

Je déclare sous la foi du serment vouloir remplir fidèlement et consciencieusement mon devoir de greffier et garder le secret.

s. Drescher, secrétaire de réserve.

Nous nous sommes rendus à la maison d'habitation de la propriété de Ciolkowo, pour y trouver la gouvernante, Mlle Sophie Wiese. On lui dit qu'elle devrait faire sa déposition sous la foi du serment, et qu'en cas de faux serment, elle serait poursuivie.

Elle déclara alors:

Je m'appelle Sophie Wiese, je suis née le 19 août 1890, à Marlewo, arrondissement de Wongrowitz. Je suis gouvernante de la maison Kirchhoff à Ciolkowo. Je suis catholique allemande, sujette polonaise de minorité allemande, célibataire.

Faits: Le matin du dimanche 3 septembre 1939, vers 6h.30, deux soldats polonais arrivèrent à la ferme en auto. Un chauffeur en civil conduisait la voiture. Je ne puis indiquer ni l'arme ni à quelle unité appartenaient les soldats. Le chauffeur doit être connu à Rawitsch ou à Sarne.

Un des soldats alla à l'écurie et arrêta l'inspecteur Schulz. Il le remit à l'autre soldat, qui avait baïonnette au canon, avec mission de le garder. Le premier entra alors par derrière dans la maison. Dans la maison le soldat rencontra aussitôt le Dr.

Kirchhoff qui, attiré par le bruit, avait quitté la chambre à coucher. Le Dr. Kirchhoff était en négligé. Il ne portait qu'une chemise, un pantalon et des chaussures. Le soldat lui cria en polonais de lever les mains. Dans l'état d'énervement dans lequel le Dr. Kirchhoff se trouvait, il ne comprit pas d'abord ce que le soldat lui voulait. Je lui fis alors remarquer qu'il devait lever les mains. Le Dr. Kirchhoff fut fouillé sous la menace d'un revolver. Notre femme de chambre, Martha Vogel, donna au Dr. Kirchhoff une valise contenant des habits, valise qui avait été préparée à l'avance, parce que le Dr. Kirchhoff comptait sur son internement.

Le Dr. Kirchhoff, qui est un invalide de guerre et porte une prothèse à la jambe droite, demanda sa canne. Lorsque le soldat défendit qu'on la lui donnât, le Dr. Kirchhoff lui fit comprendre — ce qui est exact — qu'il ne pouvait pas marcher sans canne. Le soldat répondit alors qu'il serait conduit en voiture.

Nours n'avons plus rien appris sur le sort du Dr. Kirchhoff jusqu'au dimanche. 10 septembre 1939, où Albert et Fritz Vogt, de Krähen, vinrent nous dire qu'on avait trouvé à Malachowo des cadavres dont un portait une prothèse. Il se peut que ce cadavre soit celui du Dr. Kirchhoff. La mère du Dr. Kirchhoff, âgée de 71 ans, qui vit également dans la maison, nous donna, à Martha Vogel et à moi, l'ordre d'aller à Malachowo et d'identifier le cadavre. Le lendemain, nous allâmes en voiture au village de Malachowo, situé à une distance de 20 à 25 km. Là-bas gisaient quatre cadavres a 30 m. à peu près de l'école. La veille on avait déjà exhumé les cadavres, mais on les avait de nouveau recouverts d'une mince couche de terre.

Ma compagne et moi reconnûmes le Dr. Kirchhoff à sa prothèse, à sa chemise et à sa cravate. Le Dr. Kirchhoff était encore vêtu de sa chemise. Le pantalon manquait. Le cadavre était dans un état horrible. Les deux bras étaient cassés, on avait arraché la langue, le crâne avait été défoncé et l'on voyait que la victime avait été frappée à coups de crosse sur la nuque. On avait également châtré le Dr. Kirchhoff.

L'inspecteur Schulz avait reçu des coups de baïonnette dans le bassin; on lui avait également arraché la langue et défoncé le crâne qui avait été frappé comme tout son corps à coups de crosse.

La ménagère Gertrud Hensel, de Smirowo, identifia les deux autres cadavres qui avaient été également mutilés d'horrible façon. On avait défoncé le crâne du cultivateur Walter Ehmann de Smirowo. Le corps avait été frappé à coups de crosse. On lui avait arraché la langue et de sa tête, qui avait été piétinée, sortait un oeil. Le crâne de son employé Stelzer, un vieillard de 65 ans, était entièrement défoncé, la langue était arrachée et tout le corps avait été frappé à coups de crosse.

Les cinq autres cadavres étaient dans le même horrible état que ceux qu'on vient de décrire. D'après ce que j'ai entendu dire, il s'agit ici des cadavres d'un certain Brambar, de Göstyn, de son apprenti de 16 ans, dont je ne connais que le prénom Joachim, en outre, de celui de l'inspecteur Lange, d'Osawo, et finalement de ceux de deux hommes que je ne connais pas.

A l'exception du cadavre du jeune homme de 16 ans, aucun ne portait de traces de balles. Tous les hommes avaient été frappés jusqu'à ce que mort s'ensuivît.

A l'encontre d'autres nouvelles propagées, je tiens expressément à faire remarquer que la prothèse du Dr. Kirchhoff n'était pas en morceaux et que l'autre jambe valide n'avait pas été coupée. Le cadavre était néanmoins horriblement mutilé.

Je suis prête à jurer la véracité de cette déposition.

Dicté à haute voix, approuvé et signé:

s. Sophie Wiese.

Le témoin prêta serment comme suit: Je jure devant Dieu et devant les hommes que j'ai dit la pure vérité, que je n'ai rien caché et rien ajouté; ainsi Dieu me soit en aide!

Deuxième témoin: Martha Vogel.

On fit remarquer au témoin qu'elle avait à déposer sous la foi du serment et on l'instruisit comme le témoin précédent. Elle déclara alors:

Je m'appelle Martha Vogel, je suis née le 14 janvier 1907, à Ciolkowo; je suis protestante, célibataire, sujette polonaise de minorité allemande. Je suis femme de chambre dans la maison Kirchhoff à Ciolkowo.

Faits: Quant à l'objet, elle déclara la même chose que le témoin Sophie Wiese. Après avoir pris connaissance de la déposition du témoin Wiese, elle déclara:

« Cette déclaration est exacte en tous points, et son contenu correspond à ce que j'ai dit moi-même en justice.

Je suis prête à affirmer par serment ce que je viens de dire. »

Lu à haute voix, approuvé et signé.

s. Martha Vogel.

Le témoin prêta serment de la façon suivante: Je jure devant Dieu et devant les hommes que j'ai dit la pure vérité, que je n ai rien caché ni rien ajouté; ainsi Dieu me soit en aide!

Clos:

s. Dr. Reger   s. Drescher

Source: W R I

82. Comment fut fusillé par derrière le pasteur Rudolp de Grätz

Sous la foi du serment le témoin Karl Hirt, maître-boucher à Opalenitza, déclare les faits suivants:

... Dans la prison de Schwersenz où se trouvaient déjà d'autres concitoyens, je fus enchaîné à un groupe d'environ vingt hommes, le soir même, et chargé sur un chariot à ridelles. Deux uhlans de l'armée polonaise escortaient la voiture. Nous partîmes tout d'abord dans la direction d'Iwno, où nous attendîmes pendant une heure et, ensuite, plus loin dans la direction de Gnesen. Derrière Iwno nous arrivâmes, le matin de bonne heure, dans un domaine où se trouvaient des troupes polonaises (cavalerie). C'était, d'après ce que je pouvais en juger, des uhlans de la région de Lemberg. Alors que nous nous enfoncions plus profondément dans la forêt, l'on fit

descendre de voiture deux jeunes garçons, sous prétexte que l'on avait besoin d'eux pour nettoyer des marmites. A peine les avait-on emmenés dans un aillis qu'on entendit trois coups de feu. Plus tard, je constatai en faisant l'exhumation des cadavres qu'ils portaient des traces de blessures à la poitrine et, en outre, avaient été assommés à coups de crosse. Après l'exécution des deux camarades Kelm et Düsterhöft, notre voiture parcourut 4 km. de plus. Alors que nous atteignions la dernière forêt devant Gnesen, l'on fit descendre de notre voiture le pasteur Rudolph de Grätz, le maître-mécanicien Fritz Gülde, Krok agriculteur de Buk, un jeune homme de 16 ans de Zabikowo, ainsi que deux autres camarades. Les uhlans les conduisirent également dans la forêt et sans aucune raison les y fusillèrent par derrière. Comme je faisais, à cet effet, la remarque suivante: « Que faites-vous donc, vous fusillez des innocents », il me fut répondu de me taire si je ne voulais pas partager leur sort.

Source: W R II

83. Comment fut martyrisé le pasteur Kienitz de Czempin

Sous la foi du serment le témoin Herbert Leitlauf, agriculteur à Czempin, arrondissement de Kosten, déclare les faits suivants:

Pendant la marche de Schrimm à Schroda notre pasteur reçut de tels coups de crosse qu'il s'évanouit sur la route, mais dut poursuivre son chemin après avoir été forcé à coups de crosse de se remettre sur pied. A Schroda nous dûmes nous asseoir dans une cour de prison les jambes tendues et les soldats polonais maltraitèrent chacun des nôtres à coups de crosse. Le pasteur Kienitz eut à souffrir en particulier d'un aspirant polonais. Comme il lui demandait depuis combien de temps il vivait en Pologne, il répondit 21 ans. Là-dessus l'aspirant le frappa 21 fois au visage! Ensuite il reçut de tels coups de crosse dans la poitrine et dans le dos qu'il en chancela. Chacun de nous recevait des coups de crosse sur les genoux dès qu'il se risquait à les lever. Enfin nous poursuivîmes notre marche dans la direction de Peisern. En route, le vieux Baron von Gersdorff chancela hors des rangs et reçut pour ce fait des coups de crosse. Comme il levait la main afin de se protéger, il fut abattu de deux coups de fusil par les soldats

Source: W R II

84. Pas de pitié pour les amputés

Meurtre de la famille Schmolke composée de quatre personnes

Sous la foi du serment, Monsieur le Dr. Robert W e i s e de l'Hôpital des diaconesses de Posen, témoin des faits suivants, déclare:

Comme il n'y avait plus de voiture à notre disposition, nous avions abandonné un certain Schmolke des environs de Wollstein, amputé de Guerre, avec sa femme, sa fille âgée de 16 ans environ, son petit garçon d'un an et demi, ainsi qu'un autre amputé

(dont je ne puis donner le nom) et Madame Blank de Ketsch, près de Posen. Soi-disant ces Allemands devaient être transportés plus tard en voiture. Au repos de midi, le même jour, j'eus l'occasion d'apprendre directement d'un compagnon de route, le domestique d'une propriétaire noble de Turkowo, arrondissement de Neutomischel, que ces Allemands avaient été fusillés.

Source: WR II

85. L'assassinat du Baron von Gersdorff

Sous la foi du serment, le témoin Fritz Kretschmer, ouvrier à Alt-Boyen, déclare les faits suivants:

J'ai vu de mes propres yeux la mort du Baron von Gersdorff. M. von Gersdorff était resté en arrière. Il déraisonnait déjà d'épuisement. Comme les soldats le harcelaient pour lui faire accélèrer le pas, il se saisit de la baïonnette de l'un d'eux afin de parer le coup. Il fût poussé dans un fossé et ensuite un coup de feu partit. M. von Gersdorff s'écroula alors, il était mort. Cet incident arriva au momentoù le vieil homme voulait profiter d'une petite halte pour boire de l'eau á une vieille fontaine.

Si l'on me demande s'il s'agit bien ici du village de Tarnowo, je ne puis pas répondre à cette question d'une manière affirmative. Je sais seulement que le village est dans l'arrondissement de Turek, sur la route de Kutno et dans la région de Kosniewice. Nous rencontrâmes là plusieurs de nos camarades de Alt-Boyen. En poursuivant nos étapes successives, mon régisseur Gernoth, un Monsieur de Kuschen et un autre homme qui m'était inconnu, s'évanouirent. Ils restèrent en arrière et l'on entendit partir 3 coups de feu. Je n'ai plus vu les trois camarades et j'en conclus qu'ils ont été fusillés. Je reçus également une balle dans le genou gauche, alors que je chancelais hors des rangs. Je courus 4 jours encore avec cette blessure et arrivai à Kosniewice où je restai un jour couché. Le jour suivant je réussis à m'évader.

Source: WR II

Sous la foi du serment, le témoin Kuhnert, agriculteur de Alt-Boyen, déclare les faits suivants:

Source: WR II

... A Peisern, où nous arrivâmes sur ces entrefaites, nous fûmes enchaînés par 6 pendant la nuit. Le motif était de peu d'importance, c'était parce que l'un de nous dans un sommeil plein d'angoisses avait crié « Halte-là, ils viennent ». Là-dessus, il se produisit une forte émotion. On se rua sur nous et nous fûmes enchaînés. Deux hommes qui s'étaient rendus aux W. C. ne revinrent pas; je ne les ai jamais plus vus et ils ont bien dû être tués. Je ne puis donner le nom des personnes en question. Ainsi nous arrivâmes finalement aux environs de Turek dans un village dont je ne puis donner le nom. Dans le rang devant moi, marchait le vieux Baron von Gersdorff qui commençait déjà à délirer sous la souffrance des fatigues. Un homme que je ne connaissais pas et l'agriculteur Alfred Schulz de Alt-Boyen le guidaient. M. von Gersdorff resta en arrière; les gens qui l'avaient soutenu dûrent s'éloigner et un peu plus tard,

j'entendis partir un coup de feu. Des personnes civiles se trouvaient là, mais nous n'osions pas y aller. Le vétérinaire Bambauer de Schmiegel a vu cet incident comme nous et en a exposé les détails.

Nous ne pouvions boire que l'eau puante et sale d'une mare au bord du chemin, mais nous avions tellement soif que nous nous y jetâmes avidement. Sur la place du marché dans le village qui m'était inconnu, la police nous abandonna pendant une heure à la population civile qui profita de cette occasion pour se ruer sur nous et nous jeter des pierres. Je fuis moi-même témoin oculaire de la mort d'un de nos camarades qui s'écroula atteint d'une lourde pierre.

Source: W R II

86. Sur la route de Lowitsch jonchée de nombreux cadavres de citoyens allemands déportés

Sous la foi du serment M. Max H o f m a n n de Schokken, arrondissement de Wongrowitz, déclare avoir été le témoin des faits suivants:

Je vis par exemple moi-même la manière dont une femme du groupe de Bromberg, qui n'en pouvait plus et était déjà folle. fut assommée à coups de crosse par un homme de garde. L'invalide de guerre Ernst Kiok de Jaroschau près de Wongrowitz, âgé d'environ 70 ans, qui, ne pouvait plus marcher depuis quelque temps déjà et était couché dans une voiture, en fut retiré par les escortes; elles le jetèrent dans un fossé et l'assommèrent à coups de crosse jusqu'à ce qu'il expirât. Sur la route de Lowitsch gisaient à droite, à gauche et sur la chaussée même, de nombreux cadavres d'Allemands internés, et de telle façon que nous trébuchions sur eux. C'était un incroyable calvaire qui se dessinait dans cette direction. Les soldats qui passaient près de notre cortège nous firent aussi subir de mauvais traitements.

87. Une locomotive écrase deux wagons occupés par des Allemands déportés

Sous la foi du serment Bruno R a u h u d t , agriculteur à Kaczanovo, arrondissement de Wreschen, déclare avoir été le témoin des faits suivants:

... Après plusieurs arrêts nous arrivâmes à Klodawa en passant par Konin.

... Voici l'incident qui se passa à la tombée de la nuit par une obscurité complète:

Derrière le train, à environ 100 mètres, se trouvait une locomotive. Elle fut mise en marche et tamponna la dernière voiture où je ne me trouvais pas! Celle-ci fût mise en pièces et dérailla. La machine heurta alors l'avant-dernier wagon, de telle façon, qu'elle se cabra et écrasa ensuite en retombant la partie arrière du wagon. Il y eut un certain nombre d'Allemands tués, de personnes gravement ou légèrement blessées. Parmi eux l'on comptait les agriculteurs Pieper de Guriczki, Mühlheim de Wilhelmsau, Mikos de Biechowo, Grawunder de Sendschau et d'autres encore. J'appris qu'en tout 15 à 20

Allemands furent tués de cette manière. Les cadavres furent enfouis près de la gare de Klodawa.

Les survivants furent rassemblés et l'on y joignit également les blessés. Nous fûmes finalement tous entassés dans une voiture. Le train continua sa route. Entretemps, nous constations au lever du jour que deux des blessés graves étaient morts. Je désirerais attirer spécialement votre attention sur le fait que les blessés ne furent pas pansés une seule fois par le personnel sanitaire. Nos compatriotes enfouirent aussitôt les deux morts près de la ligne du chemin de fer, ce dont ils avaient reçu l'ordre des Polonais. Dans la soirée les blessés de façon grave furent transportés dans un wagon à chaux; après qu'ils y eurent passé trois jours, nous réussîmes enfin à obtenir leur transport à l'infirmerie. Par la suite comme la situation devenait pressante, nous fûmes déchargés de notre wagon (qui était d'ailleurs à présent un wagon découvert) et conduits à pied vers l'Est. La majeure partie de nos compatriotes marchait nu-pieds, comme elle était sortie du wagon.

Malgré qu'il y eut dans ce tamponnement un homme de garde de tué et un autre de blessé, je n'ai aucun doute que la locomotive a été exprès mise en marche sur nos deux wagons à seule fin de causer du malheur parmi nous autres Allemands. Les menaces des cheminots polonais déjà mentionnées auparavant, en sont une preuve.

Source: W R II

88. La marche fatale de Kutno

Exposé des faits vécus par le gérant, Wilhelm Romann de Wongrowitz

Sous la foi du serment, Wilhelm R o m a n n , déclare, le 22 septembre 1939:

Le vendredi 1er septembre 1939, vers 16 heures, je fus arrêté par des agents et agents auxiliaires de la police et emmené au poste, en vertu d'une fiche rouge signée par le staroste. Une fois là, je demandai au commissaire en chef Nowak ce qu'il comptait faire de ma personne. Il ne pouvait cependant pas me renseigner. Le staroste de Wongrowitz s'appelait Zenkteller. Quoique je fusse en bonnes relations avec les autorités comme avec les chefs, ils trouvèrent cependant moyen de me porter sur la liste noire. Du poste l'on me conduisit en prison où nous dûmes entrer, le professur allemand Heuchel et moi, dans deux cellules d'une malpropreté incroyable. Nous pouvions correspondre à travers la muraille. Je défonçai tout d'abord les fenêtres afin de pouvoir respirer.

Les 2 septembre 1939, jour suivant, la ville fut bombardée. Le même soir nous fûmes, moi et les internés dernièrement arrivés, en tout 52 hommes, retirés de nos cellules et conduits à Elsenau à pied, escortés par la police. L'invalide Kiok, âgé de 65 ans, ayant une jambe de bois, eut la la permission d'aller en voiture. Après avoir dû payer chacun 4 zlotys, nous fûmes embarqués dans un train omnibus. Nous restâmes toute la nuit en gare dans des trains fermés; on n'osait par ouvrir les fenêtres.

A plusieurs reprises pendant la nuit, nous entendions dire de nos escortes qu'il vaudrait mieux nous fusiller. Le lendemain matin le train partit pour Gnesen. Nous restâmes le dimanche entier en gare et n'osions pas quitter le train. Plusieurs fois l'on nous jeta des pierres ainsi que des bouteilles; les cheminots prirent aussi part à ce jeu. Dimanche, au soir, le train repartit dans la direction de Thorn. Dans cette gare les soldats et cheminots bombardèrent également notre train à coups de pierres. Je fus le plus visé et l'on me nomma le gros organisateur de Wongrowitz. Déjà à Gnesen nous fûmes rechargés au nombre de 52 personnes dans un fourgon à bétail.

Les fenêtres de ventilation furent clouées et les portes fermées! Nous dûmes une fois rester de 6 à 7 heures sans d'air et sans eau. Notre train qui se composait de 20 wagons, s'arrêta en pleine voie entre Thorn et Wloclawec car la ligne avait du être coupée par des bombes d'avions. Après un jour et demi environ, l'on repartit dans la direction de Wloclawek. Là, nous dûmes quitter le train et notre groupe de 52 hommes fut conduit 3 fois à travers la ville, et la population se rua sur nous à plusieurs reprises. L'on cassa par exemple d'un coup de pompe à air l'os nasal d'Aubert. Un civil porta de tels coups d'un objet dur au visage du prêtre Rakette qu'il fut couvert de sang. L'invalide Kiok devenu presque fou fut renversé par terre. Un long cortège de déportés marchait sur la route de Wloclawek à Kutno. Devant nous marchait un cortège de déportés d'Argenau; celui-ci était mieux escorté que le nôtre, car il ne nous avait été donné que 6 agents de police. Pendant notre marche vers Kutno l'on nous frappa durement partout et toujours. Des taches de sang souillaient la rue à différents endroits, elles devaient provenir des déportés maltraitrés ou fusillés devant nous le long de la route. A Wloclawek, un déporté reçut une balle de revolver dans la poitrine. Celui-ci me raconta cet incident sur la route de Chodtz; j'étais assis pendant quelque temps dans la voiture où il était déjà étendu et où j'avais eu la permission de prendre place pour 1 km environ. Après ce court trajet je reçus d'un sergent de police de durs coups de matraque et fus chassé de la voiture avec ces mots « Espèce de gros chien, ne peux-tu pas courir. » Le sergent de police monta lui-même dans la voiture, m'ordonna de m'y tenir et de suivre. Les chevaux se mirent cependant au trot et je dus suivre à la même allure.

Dès que je ne pouvais plus courir, je recevais des coups d'un agent de police suivant à bicyclette. Comme mes pieds étaient blessés, j'avais essayé de prendre place dans la voiture. Jusqu'à Chodtz il n'y eut dans notre groupe aucune fusillade ni d'autres meurtres. Cependant durant la marche de nuit nous fûmes à plusieurs reprise gravement maltraités. Kiok reçut une tuile à la tête et il tomba à terre où il resta étendu. Le groupe suivant le releva cependant et il nous fut ramené. Nous arrivâmes vers 1 heure de la nuit à Chodtz où nous dûmes nous coucher dehors jusqu'au matin. Le jour suivant l'on enregistra nos noms et nous fûmes placés dans le hangar d'une raffinerie. Ici nous rencontrâmes un groupe de 30 déportés de Hohensalza et de Bromberg. Avant le départ nous fûmes divisés en groupes de mille hommes. Le capitaine conduisant notre groupe me raconta plus tard qu'il y avait environ 6000 internés au départ de Chodtz. J'étais dans le troisième groupe. En cours de route, ce fut une terrible fusillade sur les fuyards, sur ceux qui chancelaient hors des rangs,

ou sur ceux qui restaient étendus par terre. Dans les ténèbres je ne pus voir de mes propres yeux qu'un des nôtres avait été fusillé. Le lendemain matin nous arrivâmes à Kutno où nous fîmes halte et où nous reçûmes pour la première fois un maigre repas; un pain pour 16 hommes. Je tiens encore à faire remarquer que, pendant le jour, nous fûmes escortés par des avions allemands qui suivaient évidemment notre sort.

Quand nous rencontrâmes des troupes de soldats polonais, ils nous frappèrent à coups de pelles; ils tirèrent même à la mitrailleuse sur un groupe marchant derrière nous: une fois de 50 à 60 coups de feu partirent l'un derrière l'autre.

Devant Kutno, un déporté courut hors des rangs dans un champ et tomba aux mains des troupes polonaises qui stationnaient au bord de la route. Je vis deux soldats lui porter des coups de crosse jusqu'à ce qu'il soit mort. Un autre eut la tête écrasée par les pieds d'un soldat polonais. Je vis à Kutno, dans la rue, un déporté, étendu raide mort, que des soldats polonais avaient assommé à coups de crosse. Son assassinat, comme je l'appris, fut vraisemblablement la réponse à sa prière d'obtenir de l'eau. Des soldats polonais interpellèrent à plusieurs reprises nos escortes, en leur disant de tuer leurs gens puisqu'on les fusillerait quand même. Je vis en outre comment des agents frappèrent à coups de matraque une femme portant un enfant sur ses bras. Je la trouvai plus tard dans la rue, étendue le visage contre terre. J'estime qu'elle avait cessé de vivre.

La distance entre Kutno et Lowitsch (60 à 70 km) devait être parcourue en une seule marche sans arrêt. Ce fut une marche particulièrement accélérée, car les troupes allemandes s'approchaient de notre cortège. A Lowitsch l'on conduisit notre groupe au milieu d'une place entourée de fil de fer barbelé. Les soldats polonais tirèrent à la mitrailleuse sur la place. Un certain Franke de Deutschfeld près de Schokken reçut trois balles, se redressa encore un instant puis mourut. J'allai auprès de lui et lui fermai les yeux. Entretemps le groupe de soldats que nous prenions pour des Allemands s'approchaient de nous. Tout d'abord ce furent deux, puis 12 hommes. Dès que nous fûmes absolument sûrs que c'étaient des soldats allemands nous nous précipitâmes vers eux, alors que la mitrailleuse polonaise tirait toujours. Après que la mitrailleuse allemande eut pris celle des polonais sous son feu, celle-ci se tut. Je vis après la délivrance de notre groupe la manière dont l'on ramassa à Lowitsch de nombreux déportés. On les mit dans une voiture automobile.

Le groupe Rogasen avait dû plus souffrir que le nôtre. A ce sujet le coiffeur Seehagel de Rogasen pourrait donner des renseignements détaillés; il habite à présent à Bukowitz à 8 km de Wongrowitz. Les soldats polonais tirèrent en plein dans le groupe dès que les tanks allemands s'approchèrent. J'ai pu me rendre compte moi-même qu'il portait une blessure à l'épaule. Le commerçant Thonn et le fabricant Schütz faisant partie de ce groupe de Rogasen pourraient donner de plus amples renseignements. Ils habitent encore maintenant à Rogasen.

Pour terminer, je tiens à faire remarquer que notre moral était si bas que nous voulions nous suicider. D'après mes observations je crois que 20 à 25 % des personnes devinrent folles, néanmoins beaucoup revinrent à elles principalement après la délivrance par les troupes allemandes. J'ai vu l'ancien sénateur Dr. Busse qui était

complèment épuisé: il est encore à l'hôpital de Lodz. Je ne sais pas si la femme d'un administrateur de terres de la région d'Argenau vit encore; elle était folle à l'hôpital de Lowitsch et je l'entendis pousser des hurlements et crier.

Dicté à haute voix, approuvé et signé.

s. Wilhelm Roman

Source: W R II

89. Des vieillards parmi les martyrs de la déportation

Exposé des faits vécus par le vétérinaire Dr Schulz de Lissa

Sous la foi du serment le témoin Schulz de Lissa déclare:

Le 1er septembre, après-midi, un sous-lieutenant de l'armée polonaise conduisit à Storchnest 350 à 400 personnes allemandes arrêtées. Le professeur Bonin se trouvait parmi nous en caleçon et robe de chambre. Outre le professeur Bonin, il y avait encore dans le cortège un vieillard de 82 ans, le maître-tailleur Tiller, ainsi que d'autres hommes de 70 ans. Des femmes étaient parmi nous. L'on n'avait pas eu honte d'emmener des petits enfants. La route de Storchnest et également celle de Schrimm furent supportables. A Storchnest l'on fit sortir de nos rangs, le maître-boucher Gaumer, deux installateurs, Weigt et Häusler, l'instituteur Jäschke, l'expéditeur Weigt, le brossier Senf, les maîtres tailleurs Tiller (père et fils), le sculptur Bissing, le photographe Juretzky. Soi-disant on les avait tirés de leurs maisons à Lissa. On relâcha cependant Weigt (expéditeur): les Tiller (père et fils) et Senf. Les Tiller (père et fils) furent bien-entendu mis à part dès leur arrivée à Schrimm. On remit aussi en liberté les vieillards, les femmes et enfants, mais ceux-ci ne purent revenir à Lissa et furent chassés vers d'autres régions. Les personnes mises à part comme Gaumer, Weigt et les autres furent traduits devant le Conseil de Guerre de Schrimm et fusillés sur les dépositions de citoyens polonais de Lissa. L'on ne fit grâce à Bissing âgé de 72 ans qu'en commuant sa peine en prison. Afin d'apporter un éclaircissement dans ces faits, je désire rappeler que les « hommes de confiance » du Conseil de Guerre, furent Ullrich, un méchant calomniateur habitant à Lissa et un tailleur Trzeczak; ceux-ci durent fournir des renseignements sur nous.

A Schrimm la populace et les soldats polonais nous frappèrent et lancèrent des pierres L'on nous nomma les « rebelles » parce que nous avions soi-disant tiré à Lissa sur des soldats. A peine la garde pouvoit-elle nous protèger. De Schrimm nous allâmes à Schroda en passant par Santomischel. A Santomischel que nous traversâmes un dimanche, la population et les soldats nous maltraitèrent et crachèrent sur nous de telle façon que nous refusions d'arriver si mal escortés à Schroda: nous devions craindre, en effet, d'être assommés. Grâce aux renforts de police mandés sur les lieux, nous arrivâmes à Schroda sans être trop battus et aussi grâce à l'agent auxiliaire Wendzowka de Lissa qui nous fraya un passage avec sa baïonnette. Cependant dans la nuit que nous passions à Schroda l'on appela à chaque minute quelques camarades que la garde maltraita sauvagement dehors. Ce traitement cessa vers minuit dès

l'arrivée d'Allemands des environs de Lissa. Je tiendrai à faire remarquer qu'à Schroda on nous donna à boire de l'eau dans des seaux à essence. Il n'y eut rien à manger et nous fûmes forcés de faire acheter de notre poche du pain etc.

De Schroda nous partîmes sur Peisern, ancienne Pologne, par Miloslaw. Le cortège de 250 personnes dut passer la nuit dans un trop petit dépôt de pompes à incendie. Dans la nuit nous entendîmes des coups de feu mais il n'y eut personne de blessé. Le lendemain matin l'on nous prit nos montres et différents objets de valeur. Par l'intermédiaire de l'agent de police auxiliaire Wendzonka, malgré tout supportable, nous reprîmes possession de nos affaires. De Peisern nous nous mîmes en marche vers Konin puis vers Klodawa. Nous restâmes là toute l'après-midi dans un enclos à oies où nous devions passer la nuit. En cet endroit nous ne reçûmes de l'eau qu'en payant. Comme la population polonaise nous molestait en nous jetant des pierres, etc. ... nous pûmes obtenir en soudoyent le sergent de police menant notre cortège, de ne pas passer la nuit à Klodawa et de pouvoir continuer notre route. A partir de Klodawa nous marchâmes units et jours car l'on s'efforçait évidemment de nous sortir de Kutno encerclé. Sur la route de Klodawa à Kutno nous comptâmes dans les fossés à droite et à gauche 38 Allemands fusillés ou morts d'inanition; ceux-ci devaient faire partie des colonnes marchant devant nous.

Samedi, le 9 sept 1939, nous atteignîmes enfin les parages de Lowitsch au moment même où l'artillerire allemande les bombardait et l'aviation allemande y laissait tomber des bombes. C'est la raison pour laquelle notre escorte nous conduisit à travers champs 6 km vers le Nord. Chemin faisant, notre escorte en fusilla encore deux, l'un parce qu'il ne descendit pas de voiture assez vite et l'autre soi-disant parce qu'il voulut fuir A ce sujet je désire faire remarquer que notre cortège comprenait deux chariots, sur lesquels purent monter des personnes les plus épuisées. Bien-entendu l'escorte essaya de les en empêcher en leur donnant des coups de crosse et en tirant sur eux. Nous étions tous si affaiblis et meurtris que nous n'aurions pu marcher encore qu'un seul jour. Dans un village, à midi, à l'occasion d'un court repos, la majeure partie de notre escorte nous quitta. ...

Nous fûmes délivrés près de ce village par des tanks allemands. La joie de notre délivrance fut indescriptible.

Source: W R II

90. Déposition du prêtre Rauhut, père spirituel des catholiques allemands de Gnesen, sur les déportés de Gnesen

Bureau d'instruction pour les violations du droit
international près le Commandement
Suprême de l'Armée. Gnesen, le 21 septembre 1939.

Présents:
Le Membre du Conseil de Guerre, Hurtig.
L'Inspecteur de Justice de l'Armée, Pitsch.

Le prêtre August Rauhut parut et répondit aux questions posées en ces termes:

Je m'appelle August Rauhut, né le 22 septembre 1888 à Dambitsch, arrondissement de Lissa, suis père spirituel des catholiques allemands à Gnesen, deuxième Président

de l'Union des Catholiques en Pologne, ancien Directeur du Lycée privé allemand, habitant à Gnesen, 1 a rue de la Poste.

Au fait: Escorté de deux agents de police, j'allais avec mon groupe de concitoyens allemands expulsés sur la grande route de Wreschen à Stralkowo. Des troupes polonaises stationnaient à la lisière d'un bois le long de la route Quand ils s'aperçurent que nous passions devant eux, ils nous menacèrent de nous fusiller, moi en particulier en tant qu'ecclésiastique Mais nous arrivâmes cependant à Stralkowo escortés des deux agents. Peu avant Stralkowo ces deux policiers nous procurèrent contre bonne somme trois voitures militaires afin de continuer notre route. En effet, nous devions aller à Kossow dans la Wojwodie de Polésie (district de Pinsk).

Après avoir erré plusieurs jours à travers champs et forêts de Stralkowo près de Powitz, notre groupe de 42 hommes de décida d'envoyer 3 hommes à Powitz. C'était le 7 septembre 1939. Ces trois hommes devaient prier les autorités soit de nous y laisser établir, soit de nous donner la permission de retourner à Gnesen. C'étaient:

1° M. Ernst Wiedemeyer, commerçant de Gnesen,

2° M. Derwanz, agriculteur à Przybrodzin, arrondissement de Gnesen,

3° moi-même, August Rauhut.

Nous arrivâmes à 11 heures à Przybrodzin, où nous reçûmes des autorités la permission de nous y établir et l'on nous remit même une carte d'identité. En terminant les formalités, nous vîmes, M. Wiedemeyer et moi, que notre troisième compagnon M. Derwanz ainsi qu'un de mes anciens élèves Lyck étaient emmenés par des soldats pour être fusillés. Par la suite nous ne vîmes jamais plus M. Derwanz. J'appris ensuite qu'il devait avoir été enterré nu dans le cimetière protestant de Powitz. Il fut trouvé et reconnu par mes connaissances lors de l'ouverture de différentes tombes.

A 3 heures 30, M. Wiedemeyer et moi, munis de notre carte d'identité et d'une permission des autorités, revînmes dans la forêt vers notre groupe, à 4 km. environ, afin de l'emmener en ville. Nous étions tout près de notre groupe, lorsque nous fûmes rattrapés à grand bruit par une bande de jeunes gens armés, et retenus de force par toutes sortes de menaces de mort, tandis que l'on nous déclarait: « Vous devez revenir, votre carte n'est plus valable, vous serez fusillés. » A plusieurs reprises en cours de route l'on voulunt réaliser ces menaces. Il nous fallut marcher séparément et nous n'osâmes plus parler. M. Wiedeweyer me chuchota seulement: « Si vous en réchappez, donnez le bonjour à ma femme et à mes enfants. » Lorsque nous atteignîmes la ville, le public prit envers nous, surtout envers moi, une attitude très menaçante, nous insultant et nous injuriant. Nous arrivâmes au commissariat vers les 4 heures 30. Pendant que nous y étions, nous entendîmes à plusieurs reprises de la bouche du commissaire, un gros propriétaire polonais, des déclarations affligeantes sur l'exécution de M. Derwanz. Il condamna même cet acte. Nous étions assis dans la salle d'attente depuis 2 heures environ, lorsqu'on nous demanda encore une fois nos pièces d'identité. Peu de temps après on nous les rendit et trois soldats polonais misérablement vêtus vinrent me chercher pour m'exécuter. Parmi eux se trouvait un invalide paralysé armé

qui se distingua envers moi en manifestant une brutalité particulière. M. Wiedemeyer resta là. Lorsque je fus dans le corridor, je dus rentrer une fois de plus dans la chambre des délibérations. Il y avait là une rangée de jeunes membres du prétendu comité d'exécution sous la présidence d'un plus âgé. On me reprocha d'être chef de bandes et de posséder un poste émetteur de T. S. F. à ondes courtes. Comme j'atténuais tous ces faits on me dit que mes occupations intellectuelles sur la technique des émissions à ondes courtes était un « point très sombre » dans ma vie. Je vis que mon sort était jeté.

Je me souvins alors que mes autorités ecclésiastiques m'avaient donné une lettre de recommandation pour mon évêque en Polésie. Je la montrai, on s'étonna. Entre temps le prêtre de l'endroit entra dans la chambre des débats et déclara: « Je n'ai aucun pouvoir sur lui, mais renvoyez-le devant le Doyen de Gnesen » Zableki. Celui-ci était à la tête du comité des citoyens de Gnesen. Je dus quitter la chambre des débats et revenir dans la salle d'attente. M. Wiedemeyer n'était plus là. Je savais ce qui venait de lui arriver, je le pressentais en tous cas; il avait dû être exécuté entretemps, car le même sort m'était réservé. Peu de temps après, le prêtre de l'endroit vint me chercher en déclarant qu'il s'était porté garant de moi; je devais passer la nuit au presbytère et serais conduit le lendemain (vendredi, le 8 septembre 1939) devant mes autorités de Gnesen. Ce fut chose faite le jour suivant. Pour me protéger en tant qu'ecclésiastique, l'on me donna un confrère qui s'était arrêté par hasard à Powitz ainsi que le Président du comité local des citoyens. Nous atteignîmes Gnesen; bien entendu en cours de route l'on m'adressa maints reproches. Le Comité résolut de me mettre à l'hôpital des « Sœurs grises » afin de me protéger. Ceci se fit et je restai là jusqu'au lundi, 11 septembre 1939 à 11 heures 30, jusqu'après l'arrivée de l'armée allemande. Je fus délivré par un capitaine.

Comme on m'avait constamment reproché en cours de route, de Powitz à Gnesen, de posséder un poste à ondes courtes dissimulé dans l'un des poêles de mon habitation, je laissai au Président du Comité des citoyens de Powitz le soin d'examiner l'inconsistence de ces accusations dépourvues de sens.

Là-dessus il me déclara : « Je veux vous dire que M. Wiedemeyer ne vit plus. » Il me pria alors de ne rien dire. Le jeudi, 14 septembre 1939, des personnes civiles que la ville de Gnesen avait envoyées, creusèrent les tombes récentes et l'on trouva les corps aussi bien de M. Derwanz que de M. Wiedemeyer. Le corps de Wiedemeyer était particulièrement mutilé et portait surtout autour du coup des plaies d'où le sang était sorti à flots. Les soldats polonais firent mourir ces deux hommes. Outre ces deux Messieurs, il y eut encore 6 autres personnes des environs de Gnesen qui furent assassinées sauvagement par des personnes civiles armées, tout près de leurs fermes. Parmi eux se trouvaient Kropf, Brettschneider et son gendre. A l'un des assassinés, ils avaient ouvert le ventre et broyé la tête. Même dans les milieux polonais de Gnesen, on éprouvait directement une certaine horreur en parlant de ces faits. Je crois que ce sont les autorités qui ont fourni des armes aux personnes civiles. Ceci se passa lors de mon absence de Gnesen. Le fossoyeur du cimetière protestant pourrait faire une

déposition sur l'état dans lequel l'on trouva les morts. Momentanément je ne me souviens plus de son nom Mon arrêté d'expulsion me fut délivré le 1er septembre 1939 par le staroste et, le 3 septembre, je quittai la ville de Gnesen.

Lu à haute voix, approuvé et signé.

Clos:

s. Hurtig   s. Pitsch

91. Même un Allemand estropié ne fut pas épargné

Sous la foi du serment le témoin Ewald T o n n, commerçant et aubergiste à Rogasen, arrondissement d'Obernik, déclare:

A environ 7 km. de Gnesen, l'Allemand estropié, Puder, sortit de la colonne en marche car il était complètement épuisé. On lui porta aussitôt des coups de crosse à la poitrine et il resta en arrière. Comme je voulus en prendre soin, je me faufilai vers la fin de la colonne en marche et vis qu'il reposait dans une voiture où il luttait déjà désespérèment contre la mort, qui l'emporta peu après.

Source: W R II

92. Pourchassés en ayant les pieds ensanglantés

Sous la foi du serment, le témoin Emile L a n g e, agriculteur à Slonsk, déclare:

. . . pour moi, un homme de 70 ans, cette marche (1) fut très pénible; mes pieds étaient en sang et l'on dut m'en arracher les ongles. Il ne me fut possible d'endurer cette marche que parce que mon fils et un voisin me soutinrent. La certitude que l'on nous ferait mourir, si nous restions couchés, nous poussa à accomplir des marches demandant des efforts surhumains. Mon fils reçut d'un soldat polonais, en cours de route, un rude coup de crosse dans le dos. La force du coup fut atténuée par un sac qu'il portait sur le dos.

Source: W R II

93. Des citoyens allemands de 80 ans battus par des agents de police polonais

Sous la foi du serment le témoin Szczepan S i e d l e c k i, épicier à Michelin, déclare:

Mercredi, 1er september 1939, je vis que des agents de police polonais conduisaient, dans la direction de Kutno, 150 Allemands qui passèrent devant ma boutique. Comme l'un d'eux, un vieillard de 80 ans, n'en pouvait plus, les policiers lui donnèrent de tels coups de crosse qu'il finit par s'écrouler par terre. Il fut abandonné au bord de la route. Deux agents polonais dirent encore à des civils, qui se trouvaient là, qu'ils pouvaient le tuer A ce moment je vis deux personnes, qui m'étaient inconnues, fouiller les poches du vieillard. Elles le frappèrent d'une pierre et le poussèrent du pied. . . .

Source: Sd Is. Bromberg 814/39.

(1) Il s'agit d'une marche de Ciechocinek à Wloclawek en passant par Nieschawa.

94. Un Officier terroriste polonais fusille des Allemands déportés

Sous la foi du serment le témoin Kurt Seehagel, coiffeur à Rogasen, demeurant momentanément à Bukowice (ayant fait son service dans l'Armée polonaise du 16 avril 1931 au 16 mars 1933 dans l'infanterie), déclare:

Je fus arrêté le 1er septembre 1939 à Rogasen ainsi que 20 à 25 autres habitants et pris part avec un groupe d'environ 700 Allemands à la marche des déportés jusqu'à Varsovie, en passant par Kutno et Lowitsch

Entre Kutno et Lowitsch nos escortes qui se composaient de réservistes polonais remplissant les fonctions de gendarmes militaires ainsi que des soldats polonais qui se trouvaient dans le voisinage, tirèrent, sans distinction de personne, en plein dans notre groupe au cours d'une halte dans le jardin public de la ville, il y eut non seulement un certain nombre de blessés mais aussi des morts. A l'entrée du jardin public se trouvait un officier polonais, d'une compagnie polonaise, qui demanda à nos escortes qui nous étions. Ils répondirent que nous avions appelé Hitler en Pologne et étions des Allemande (les escortes s'exprimèrent a peu près en ces termes: « ce sont les cochons qui ont appelé Hitler »). L'officier polonais saisissant alors son pistolet s'écria qu'il voulait également en abattre un et pressa sur la détente en visant un camarade allemand qui marchait devant moi. Il se coucha par terre, atteint mortellement d'une balle qui lui traversa la tempe. Moi-même, je dus lui passer dessus. L'officier tira à nouveau dans le groupe derrière moi. Je ne pus me rendre compte si de ce coup de feu il en tua un autre, car l'on ne pouvait pas se retourner. En cours de route, les escortes retirèrent de la colonne quelques uns de nos camarades et les exécutèrent de différentes manières, soit à coups de crosse, ou en leur tirant dessus. Ils me tirèrent également du groupe (pendant la nuit) entre Lowitsch et Varsovie, me retinrent et voulaient me tuer; c'étaient trois hommes de l'escorte. Pendant que l'un me maintenait solidement par le bras, les deux autres me frappèrent à coups de crosse. Je réussis cependant à m'échapper et à fuir. D'une balle tirée par derrière, un coup de feu me traversa l'épaule et je m'écroulai. Là-dessus j'entendis dire encore: il a son compte. Je réussis cependant à m'éloigner et à rester caché jusqu'à ce que j'aperçus les troupes allemandes. Lorsque celles-ci m'eurent mis une chemise propre, m'eurent lavé et que les infirmiers allemands m'eurent pansé, je retournai avec des camarades allemands délivrés, le long de la route sur laquelle notre groupe avança auparavant. De ce fait je pus apercevoir sur le chemin de nombreux cadavres de camarades allemands. La plupart étaient horriblement mutilés, les figures méconnaissables. D'après moi, ils furent tous assommés à coups de crosse.

Source: W R II

95. De Lissa à Lowitsch

Exposé des faits vécus par l'agriculteur Dr. Schubert

Sous la foi du serment l'agriculteur Dr Albrecht Schubert de Grune près de Lissa, déclare:

Sans motif, je fus arrêté, le 2 septembre 1939, à mon domicile et déporté sous des menaces constantes de mort. A Griewen, nous fûmes dépouillés brutalement de

différents objets par un maréchal des logis du 17ème régiment des uhlans polonais qui logeait à Lissa. La garde, composée de soldats réguliers de l'Armée polonaise, déroba même de l'argent à certains prisonniers. Nous fûmes chassés à pied de Griewen à Lowitsch (250 km.), presque sans nourriture ni abri. Nous ne reçûmes la moitié d'un pain par prisonnier qu'une seule fois et à vrai dire parce que je corrompis avec 100 zlotys le maréchal des logis, et que 30 zlotys lui furent payés journellement des fonds quêtés chez les prisonniers. Nous dûmes souffrir terriblement de la faim et de la soif. Des prisonniers, qui allèrent se chercher un navet dans un champ, furent frappés de tels coups de crosse qu'ils s'écroulèrent.

Il y avait dans le cortège des prisonniers civils allemands de 14 à 76 ans et parmi eux des femmes. Aucun des prisonniers n'était de taille à supporter cette marche fatigante; en effet, elle devait être effectuée sans aucune nourriture et sans abri, de plus, vêtu d'une façon absolument insuffisante. Lorsqu'ils furent arrêtés, ces gens n'avaient pour la plupart qu'une chemise et un pantalon, une partie n'était chaussée que de sabots et l'autre d'un soulier. On ne leur avait pas laissé le temps de s'habiller complètement. L'on se débarrassa en général de ceux qui tombèrent malades, c'est-à-dire de ceux qui ne pouvaient plus marcher, en les assommant ou en les fusillant. En réalité, je ne vis moi-même ni fusiller, ni assommer personne, pour la bonne raison, que ceci se passa la nuit et nous n'avions pas la permission de nous retourner. Cependant j'entendis le bruit de coups durs, de coups de feu, des cris et les prisonniers retirés de nos rangs ne nous revenaient plus. Je vis au moins 6 Allemands morts étendus sur notre parcours; ceux-ci avaient été assommés ou fusillés par les troupes de militaires qui nous précédaient.

A Schroda les hommes de garde appartenant au 17ème regiment de uhlans) frappèrent de façon incroyable à coups de bâton et de crosse les prisonniers de Lissa. Le maître-tailleur Schulz fût retiré quatre fois des rangs et frappé de telle manière qu'il en porta de graves blessures à la tête.

A Peisan, où nous passâmes exceptionnellement la nuit dans un abri et où nous couchâmes sans paille serrés les uns aux autres, l'instituteur Semenjuk de Lissa, délirant des fatigues et des mauvais traitements qu'il avait dû subir, poussa des cris. Les sentinelles en profitèrent aussitôt pour faire feu dans notre abri. Un massacre ne fut évité que par la prudente conduite des prisonniers.

Notre personnel de surveillance laissa s'introduire la populace dans notre abri, qui déroba aux prisonniers leurs objets montres, bagues et argent. Le lendemain parut un sous-officier du 17ème uhlans qui vola le reste des effets que possédaient encore les prisonniers, principalement de l'argent, des montres et des bagues. Je fus aussi sérieusement maltraité à coups de crosse, et je ne dois la vie qu'au seul fait, qu'un soldat me tira dessus sans m'atteindre. La balle passa près de ma tête. Le fait de vouloir étendre dans une voiture un homme de 70 ans évanoui en fut la cause. J'ai la ferme conviction (ainsi que tous les prisonniers survivants) que pendant cette marche de nombreux Allemands furent assommés et fusillés. Dans les ténèbres nous

ne pûmes apercevoir que quelques assommés et fusillés. Pendant tout le parcours, nous fûmes durement frappés à coups de fouet et de crosse non seulement, par notre garde (du 17ème régiment de uhlans), mais encore, par presque toute les compagnies de soldats polonais en retraite et que nous rencontrâmes. Entre Kolo et Klodawa, un major d'une unité de chars d'assaut participa aux mauvais traitements de ces hommes en les injuriant et en les frappant à coups de fouet. Le trajet Slupa-Lowitsch (150 km.) fut parcouru d'une seule traite, sans repos même pendant la nuit; nous ne fîmes que de courtes haltes occasionnées par l'encombrement des routes. L'organiste Wiener ayant une jambe de bois s'écroula après 20 km., car sa prothèse se cassa et il ne put tout simplement plus marcher. Aidé de mon élève également prisonnier j'ai porté Wiener pendant 15 km., parce que je ne voulais pas l'abandonner ou le laisser assommer. Parce que je portais cet homme, je reçus à nouveau de durs coups de crosse.

Un habitant de Lissa, dont je rechercherai encore le nom, blessé d'une balle aux testicules, dut marcher jusqu'à Lowitsch. Ses bourses étaient pleines de sang. Il subit des souffrances inexprimables.

96. Voyage dans des wagons à bétail et marches forcées dans la direction de Lowitsch

L'exposé des faits vécus par le pasteur Paul Rakette, de Schokken

Sous la foi du serment, le 9 octobre 1939, le témoin Paul R a k e t t e déclare:

Depuis janvier 1938, j'exerce les fonctions de père spirituel dans la commune de Schokken.

Je fus arrêté le 1er septembre 1939 ainsi que 30 habitants de ma commune et enfermé dans la prison de Schokken. L'on m'enferma pour une nuit avec 10 compagnons dans une cellule, qui n'était calculée que pour une personne. Le jour suivant, nous partîmes pour Wongrowitz en voiture où nous fûmes également enfermés dans la prison locale. Ici nous fûmes témoins du bombardement de la gare et d'autres bâtiments importants par des avions allemands. A 20 heures, on se mit en marche à pied dans la direction d'Elenau où nous arrivâmes à la gare vers 23 heures. Là, nous fûmes mis dans un train omnibus qui nous conduisit à Gnesen. Au cours d'un dimanche, nous vécûmes la deuxième attaque aérienne allemande alors que notre train était en gare et par la suite bien d'autres encore. J'ai eu l'impression que l'on fit exprès d'arrêter le train là. Heureusement que dans ce bombardement, il n'y eut aucun blessé parmi nous. Après être restés dans la gare le dimanche et la nuit suivante entassés dans des wagons pour voyageurs, l'on nous fit monter dans des wagons à bétail. L'on me mit dans un de ces wagons avec 52 autres habitants de ma commune et des compagnons de Wongrowitz. On nous laissa des heures entières presque sans air, de telle manière qu'un nommé Kiok, invalide de guerre, propriétaire dans une commune avoisinante, commençait déjà à délirer et tenait des propos confus. Notre train de marchandises démarra le lundi matin dans la direction de Thorn. En

cours de route et à Thorn nous fûmes à nouveau témoins de bombardements, sur la voie ferrée et la gare de Thorn. Une bombe atteignit probablement son but, car notre train s'arrêta des heures entières sur le trajet Thorn-Wloclawek afin d'attendre que la voie fût réparée. Je fis du tapage au cours de cette halte, car les ouvertures du wagon ayant été clouées, nous ne recevions que difficilement de l'air, et parce que le personnel de surveillance s'était caché dans les champs ou dans les bois à chaque attaque aérienne.

Par ce moyen et malgré les menaces qu'il me fit de sa carabine, je pus obtenir de la part d'un sous-lieutenant de la police d'État, la permission de quitter la voiture et d'aller chercher deux seaux d'eau. A Thorn et pendant notre voyage à Wloclawek, des personnes ainsi que des cheminots polonais nous lancèrent des bouteilles et autres objets en proférent des jurons horribles. Des mauvais traitements furent infligés de plusieurs manières. Un agent de la police polonaise frappa sauvagement à coups de matraque Kiok, qui délirait, et à qui je faisais allusion auparavant. Les voyageurs furent particulièrement démoralisés par une bouteille qui se brisa dans notre wagon. On nous fit descendre à Wloclawek et nous dûmes en premier lieu défiler dans les rues de la ville; cela n'avait aucun but apparent, mais pour moi, c'était chose faite à dessein et voulue. L'on nous y jeta des pierres, on nous battit à coups de gourdin, etc. Je reçus par exemple deux coups de crosse d'un revolver d'ordonnance en plein visage. Comme le médecin le constata plus tard j'eus l'os nasal cassé. Finalement l'on conduisit notre groupe dans une raffinerie qui fut la place de rassemblement pour tous les groupes de déportés. Nous y passâmes 1 jour et 2 nuits, tantôt dans la cour, tantôt dans des salles. La troupe des déportés atteignit entretemps le chiffre de 7000 hommes, femmes et enfants! Le jeudi, 7 septembre 1939 les marches forcées dans la direction Kutno—Lowitsch débutèrent. Nous marchâmes pendant 26 heures presque sans interruption jusqu'un peu derrière Kutno. Là, on organisa dans une prairie une plus longue halte, qui dura 6 heures. En route, je fus témoin du fait que des épuisés restaient étendus au bord du chemin et furent abattus comme des chiens galeux sur l'ordre d'un sergent de police polonais. D'après ce que je vis et vécus, c'est ce qui arriva dans 30 cas jusqu'au moment de la délivrance par les troupes allemandes. Après la halte de Kutno, nous marchâmes jusqu'à Lowitsch 16 heures durant, sans presque nous arrêter. Nous rencontrâmes quelques fois des troupes polonaises. Quand nous défilions devant elles, nous entendions des invectives, puis, presque toujours, derrière nous, une terrible fusillade. Je ne crois pas me tromper en supposant que cette fusillade provenait de la soldatesque polonaise tirant sur les groupes suivants. Peu avant Lowitsch nous tombâmes dans une attaque de troupes allemandes, qui surprit les Polonais. Notre escorte polonaise essaya de nous pousser dans une certaine direction, afin de nous retirer de ce secteur qui représentait pour elle un certain danger. C'est ce qu'elle réussit à faire avec 800 internés. Nous, nous restâmes sur place, dans une prairie où nous campions, et attendîmes les événements. Les soldats polonais tirèrent alors sur notre groupe couché et un habitant de ma commune, du nom de Franke, de Revier, fut de ce fait mortellement blessé. Enfin l'heure de la délivrance sonna, dès que les troupes allemandes eurent gagné du terrain.

L'Armée allemande nous mit dans des fourgons de Lowitsch à Lodz et de là, l'on partit en camions jusqu'à Kempen, gare la plus proche. Nous fûmes rapatriés ensuite en chemin de fer, en passant par Breslau, Schneidemühl. Je choisis moi-même la route par Lissa où j'habite.

Je désirerais mentionner, qu'au cours de ces marches forcées il y eut des gens, qui, pris de désespoir sortirent de la colonne en marche et furent fusillés comme des lapins dans une battue. Je me souviens particulièrement d'un cas. Un Allemand s'était enfui de la colonne en marche et fut cerné par le tir de l'escorte. A ce moment, des soldats polonais sortant comme un essaim d'abeilles, descendirent la pente d'une petite colline. Lorsqu'ils eurent rejoint l'Allemand en question, ils ne le fusillèrent pas comme de coutume, mais au contraire le piétinèrent de leurs bottes ferrées. Je pus le voir se lever encore une fois. Là-dessus l'on se rua sur lui à coups de crosse jusqu'à ce qu'il s'écroulât mort. Finalement on lui donna même un coup de baïonnette. La brutalité des policiers et des soldats polonais que je pus observer était vraiment bestiale. . . .

Source: W R II

97. Fusillés par des fantassins polonais

« Plans secrets » dissimulés par fraude dans un agenda

Sous la foi du serment, le témoin Willi Bombitzki, de Grätz, 10, Weinbergstrasse, déclare:

. . . nous rencontrâmes des soldats de l'infanterie polonaise qui nous demandèrent qui nous étions; quand nous les renseignâmes en leur disant que nous étions des Allemands, ils se mirent à crier que nous étions des espions. Ils se rendirent alors auprès de leur officier, qui vint à nous en nous ordonnant de tourner la tête contre le mur et déclara que nous allions tous être fusillés. A cet effet, l'officier frappa à plusieurs reprises de coups de poing au visage l'Allemand Hirth d'Opalenitza, parce que celui-ci ne se tourna pas assez rapidement. Puis sur son ordre, une nouvelle escorte fut chargée de nous amener à Iwno. Un agent de police vint là paraissant venir de Gnesen et nous déclara que nous étions libres et que nous pouvions aller chez nous. Il nous conseilla de rebrousser chemin non pas en cortège serré, mais au contraire en formant des groupes plus petits; de cette façon nous ne pourrions pas être molestés par la populace. Nous nous divisâmes donc en petits groupes et allâmes dans la direction de Posen par des routes détournées. Après une halte d'à peu près 2 heures dans un fossé, un sous-officier et deux hommes du 57ème régiment des mitraillleurs, m'appréhendèrent ainsi que deux autres Allemands et nous emmenèrent au village d'Iwno. Au moment de notre arrestation par ces trois soldats polonais, nous dûmes nous étendre par terre sur le dos, en écartant les bras, et le sous-officier nous frappa continuellement la tête de sa botte, en disant: « Espèce de cochon d'Allemand, embrasse donc la terre polonaise. » Nous fûmes ensuite conduits par les trois soldats à travers le village, où ils sommèrent la population civile de nous battre, car nous

étions des espions. Naturellement la population obéit de son mieux à cette sommation Des petits groupes d'Allemands qui avaient été ensemble auparavant, se retrouvèrent à Iwno même; ceux-ci avaient été également appréhendés par des fantassins polonais. Maintenant nous étions à nouveau 25 hommes. L'on nous conduisit dans des buissons à travers une prairie, où nous reçûmes l'ordre de nous agenouiller. Les soldats se saisirent de tous les objets de valeur que nous portions sur nous. A ce moment-là, les soldats trouvèrent dans les effets d'un Allemand, Oskar Roth, de Konkolewo, un passeport allemand; là-dessus les fantassins polonais le tuèrent d'une balle de pistolet. L'on nous reconduisit alors dans une cour de ferme, où nous trouvâmes en arrivant 20 Allemands. Dans cette cour, les fantassins informèrent un officier de ce que quatre d'entre nous avaient fait des signaux aux aviateurs allemands, à l'aide d'une chemise. Je n'avais pas vu qu'il se fût passé rien de semblable et je ne crois pas que ce fût possible. Sur un ordre de l'officier, les Allemands en question furent conduits derrière un mur et fusillés par des fantassins. Je ne pus voir ce qui se passa, mais d'après les coups de feu que j'entendis, il ne put s'agir que de coups de revolver. Un lieutenant polonais des chars d'assaut vint alors et somma les personnes civiles présentes de regarder si elles connaissaient l'un de nous. Les civils en désignèrent un et prétendirent au sous-officier qu'il était porteur de « plans secrets » dissimulés dans son agenda. A ce sujet, je déclare qu'en effet dans la prairie désignée auparavant, je vis le sous-officier en train de dessiner lui-même sur l'agenda de cet homme un croquis, alors qu'il se croyait inaperçu. Cet Allemand fut tué dans la cour par le lieutenant même d'une balle de pistolet dans la nuque, balle tirée par derrière. Les civils appelèrent ensuite Busch, de Neutomischel. La lieutenant lui demanda s'il était vrai qu'il avait imprimé un journal allemand, comme le prétendaient les civils. Busch ne répondit pas, car il ne pouvait pas parler le polonais et n'avait également pas compris la question. Le lieutenant se saisit alors d'une longue matraque et l'en frappa de toutes ses forces au visage. Il répéta ceci huit fois encore. Comme le lieutenant lui répétait la question, cette fois en allemand, Busch avoua avoir imprimé un journal allemand. Le lieutenant lui déclara qu'il avait agi contre les intérêts de l'État polonais. Il lui tourna la tête contre le mur et le tua lui-même en lui tirant trois fois dans la nuque et dans la tête. Les Éclaireurs de Grätz me nommèrent alors. Le lieutenant les somma de me tirer des rangs; ceci n'eut pas lieu, car les fantassins amenèrent à ce moment-là trois Allemands nouveaux. Je dois bien ma vie à ce hasard. Un civil se présenta alors au lieutenant et lui déclara que l'un des Allemands amenés à l'instant avait tenu des réunions secrètes. Le lieutenant le tua lui-même de son revolver sans l'interroger; je ne connaissais pas cet homme, mais il devait être originaire d'Iwno même ou des environs. Par suite d'un ordre qu'il venait de recevoir, le lieutenant n'ayant plus le temps de s'occuper de nous, fit aligner sur un rang. Nous dûmes monter un à un dans un camion, et, à ce moment là, le lieutenant nous appliqua à chacun, un coup de matraque de toutes ses forces. Le camion nous transporta ensuite jusqu'à Gnesen.

Source: W R II

98. Un Lieutenant polonais fauteur d'hécatombe

L'exposé des faits vécus par Wiesner, gérant de terres à Wollstein

Bureau d'instruction pour les violations du droit
international près le Commandement
Suprême de l'Armée. Posadowo, le 4 octobre 1939.

Présents:
Le Membre du Conseil de Guerre, Hurtig.
L'Inspecteur de Justice de l'Armée, Pitsch.

Mandé, le gérant de terres Paul Wiesner, administrateur d'entreprises à Posadowo comparaît et, instruit sur la signification du serment, déclare:

Identité: Je m'appelle Paul Wiesner, né le 14 nov. 1874 à Marsfelde, arrondissement de Neutomischel, suis gérant de terres et habite à Wollstein, 1, rue Bismarck. Momentanément je demeure à Posadowo.

Au fait: Le 31 août 1939, je fus arrêté par la police dans la gare d'Opalencia pendant mon voyage à Wollstein. Je présume que l'on opéra mon arrestation parce que je me rendais souvent en Allemagne, surtout à Schwiebus, et que l'on croyait que je travaillais pour une agence d'informations contre la Pologne. Après une fouille et une inspection minutieuse de ma valise, je fus conduit au commissariat. D'abord l'on me déclara, que si l'on ne trouvait rien, je serais relâché et l'on essaya même de me balbutier quelques mots d'excuse. Une fois de plus les recherches ne fournirent aucun soupçon contre moi. Sur ces entrefaites, le Commissaire téléphona cependant à la Police de Wollstein et j'entendis la conversation. Comme il lui demandait si elle n'avait rien à me reprocher, j'entendis résonner dans l'écouteur la voix du Commissaire de Wollstein, qui s'écriait: « à arrêter et à enfermer ». Là-dessus l'on m'enferma dans une cellule et peu après, l'on amena le vétérinaire Dr. Krause, chez qui je m'étais rendu depuis la gare pendant 10 minutes. Dans cette cellule je passais deux nuits et un jour et fus ensuite amené à Buk avec le Dr. Krause, escorté par la Police. Là l'on me mena dans une salle où une centaine d'Allemands étaient déja internés. Environ 4 heures plus tard, nous fûmes conduits pendant la nuit jusqu'à Posen dans des voitures et des chariots, 12 hommes à la fois, sous l'escorte de deux agents de police et de deux soldats, baïonnette au canon. Nous y arrivâmes le dimanche 3 septembre 1939 vers 6 h. 30. L'on nous conduisit à travers la ville où les habitants polonais nous couvrirent de pierres, de tuiles et d'ordures. La rage alla si loin, que les citadins sautèrent sur notre voiture et nous frappèrent jusqu'au sang à coups de matraques. Casés dans une école publique, nous dûmes y dormir par terre deux jours et deux nuits sans nourriture. Le lundi 4 septembre 1939 nous partîmes à pied de Posen en passant par les villes de Schwersenz et de Kostschyn. Dans cette dernière ville, la populace frappa à nouveau quelques Allemands jusqu'au sang et déshabilla cinq femmes de notre groupe en ne leur laissant que le linge de corps. Ce fut la sale population communiste de Kostschyn qui profita des vêtements de ces femmes. Derrière la ville nous dûmes attendre d'autres ordres, pour savoir dans quelle direction notre

groupe serait dirigé. Environ deux heures après, vint un Commissaire de Gnesen qui, s'adressant à moi parce que j'étais celui qui parlait le mieux le polonais, me fit part de notre mise en liberté et nous ordonna de nous éparpiller en lots de 5 à 10 hommes. Je me retirai moi-même dans le dernier groupe d'à peu près 20 hommes. Après que celui-ci se fut également dispersé sur une distance de 1 km, vint une compagnie-cycliste — dont le campement se trouvait dans la propriété d'Iwno — qui commença à tirer des coups de fusils et à la mitrailleuse dans les champs environnants, où se trouvaient éparpillées les 100 à 120 personnes de notre groupe. Tout d'abord nous restâmes couchés croyant ne pas pouvoir être touchés par suite du tir trop haut. Cependant, comme ils visèrent directement dans le champ de betteraves où nous étions, nous nous levâmes et nous rendîmes en levant les bras. Les soldats nous rassemblèrent une fois de plus et nous conduisirent, d'abord 30 environ, à la tuilerie. Nous y trouvâmes l'Intendant général Greisel, de Neutomischel, un pied fracturé. De la tuilerie l'on nous transporta vers le domaine d'Iwno. Là nous reçûmes l'ordre, d'un officier polonais, d'aller dans le fossé de la route, puis de nous coucher sur la pente le visage contre terre, les bras tendus. Après l'exécution de cet ordre, j'attendis que les soldats polonais fissent feu; ils étaient, en effet, à peu près 200 sur la route, fusil en main. Pendant que je pensais à toutes ces choses, une femme polonaise se tenant debout près de moi me porta un tel coup avec une grosse pierre au côté gauche de la tête, que j'en perdis pour un moment connaissance. Lorsque je repris mes sens je me retrouvai dans une mare de sang. Je pus m'apercevoir de la manière dont les corps de mes camarades furent dévalisés par les soldats polonais qui se saisirent aussi bien de leur argent que de leurs montres. Ensuite on nous donna l'ordre de nous relever et l'on nous conduisit deux par deux dans un endroit boisé des environs. Comme escorte nous reçûmes environ 40 soldats armés de fusils. Nous devions tous y être fusillés. Un jeune officier polonais conduisait l'escorte. Sur le chemin de la petite forêt éloignée de $1^1/_2$ km, je me souvins qui j'avais dans mon portefeuille une lettre d'approbation au sujet de mon activité au conseil d'arrondissement de Posen, lettre qui m'avait été remise par l'ancien staroste; le Commissaire du district en avait également joint une autre dans laquelle il s'exprimait en termes plus détaillés. Ces lettres n'étaient que des copies, mais elles avaient leur valeur. Je sortis donc mon portefeuille, j'en retirai ces deux lettres que je mis dans une enveloppe pour les remettre à l'officier polonais au moment opportun. A ce moment un aspirant polonais marchant près de moi me sauta dessus en m'arrachant le pli, croyant vraisemblablement que je voulais dissimuler quelque chose. Je lui dis que cette mesure ne me déplaisait pas, car j'avais l'intention de remettre ces deux documents entre les mains de l'officier polonais.

L'aspirant parcourut les papiers jusqu'à la petite forêt et, arrivé à une réserve, les remit au sous-lieutenant polonais. Ils s'en allèrent ensuite tous les deux derrière un buisson d'aunes et y conférèrent. Peu de temps après, je fus conduit auprès d'eux. L'officier polonais me demanda la manière dont j'avais pu obtenir ces certificats, car,

dans ce cas, j'étais Polonais et un homme convenable. Pour sauver la situation, je répondis par l'affirmative. Il me demanda par la suite si je pouvais comprendre les mesures qu'il voulait prendre envers mes autres camarades. En observant tous les gestes et principalement en jetant un regard sur les bêches déjà là, toutes prêtes, je conclus que nous devions être fusillés. C'est pourquoi je répondis: « Ces hommes sont aussi innocents que moi et s'ils doivent être fusillés, je vous prie de me fusiller également. » Là-dessus, comme il devenait quelque peu indécis parce que je contredisais son affirmation que nous étions des rebelles, je crus avoir amélioré la situation en notre faveur. Justement à cet instant l'aspirant s'avança vers nous tenant en main 4 cartes de membres du Parti de la Jeune Allemagne, il les avait trouvées sur quatre de nos camarades qu'il venait de fouiller; ceux-ci durent se laisser fouiller de bon gré agenouillés à terre. Là-dessus nous fûmes reconduits au domaine. Les 4 camarades chez qui l'on avait trouvé les cartes du Parti marchaient à la fin de notre cortège. Peu avant le domaine, on les plaça contre le mur du parc, le visage contre le mur et environ 20 soldats les abattirent tous les 4 d'une salve d'une distance de 4 à 4 pas. L'on nous conduisit ensuite dans le domaine. Lorsque nous y fûmes arrivés, survint á motocyclette un commandant d'une compagnie-cycliste, lieutenant du 58e Régiment. Ce régiment se trouvait à Posen et logeait dans la caserne de l'ancien 6e régiment des Grenadiers.

Auparavant le jeune lieutenant m'avait envoyé à la cuisine qui se trouvait dans la cour et avait laissé conduire le reste de mes camarades devant le mur de la ferme. En arrivant le lieutenant demanda au sous-lieutenant d'un air hautain et à si haute voix que je pus l'entendre: « Combien en avez-vous descendu de ces cochons d'Hitlériens?! ». Le sous-lieutenant répondit: « Quatre reposent déjá derrière le mur et le reste est à votre disposition. » Ensuite me montrant du doigt, il lui expliqua que je faisais exception et lui montra mes deux lettres d'approbation. Là-dessus le lieutenant me fit mander et me demanda le grade sous lequel j'avais servi lors de la Grande-Guerre. Répondant selon la vérité que j'avais été maréchal des logis d'active, il se déclara satisfait et me congédia. Alors s'adressant aux soldats polonais (environ 3 à 400) qui se trouvaient pêle-mêle dans la cour il les appela en criant d'un air arrogant: « Allons, voulez-vous en voir un peu plus de cette viande allemande de cochons hitlériens!? ». Là-dessus tous les soldats répondirent en chœur « Parfaitement, faites fusiller tous ces cochons-là! ». Là dessus, le lieutenant appela deux soldats et fit saisir le rédacteur Busch de Neutomischel. Comme il lui demandait sa profession, celui-ci ne pouvant pas parler le polonais, montra sans répondre sa carte d'identité. Le lieutenant armé de grenades à main, d'un browning et d'un nerf de boeuf, en frappa environ à 15 reprises Busch de toutes ses forces à la tête, et en s'exprimant en ces termes: « Comment, espèce de cochon d'Allemand, tu es rédacteur, tu as excité le peuple et en 20 ans tu n'a pas encore trouvé le moyen d'apprendre un peu de polonais!? » Busch saignait des yeux, de la bouche, du nez, des oreilles et était couvert de sang. Il le fit placer ensuite par deux soldats devant le mur du domaine, le visage contre le mur, saisit son browning et lui tira dessus. Je vis Busch qui s'écroulait atteint d'une balle à l'occiput. Il tira encore deux coups de grâce dans la tête de Busch, couché par terre.

Arrogant, il se tourna à nouveau vers ses soldats et les appela en disant: « Voulez-vous en voir un peu plus de cette viande allemande de cochons d'Hitlériens!? » Là-dessus tous s'écrièrent d'une seule voix: « Tous au mur! » Le lieutenant retira alors sans les choisir deux Allemands du groupe et les tua personnellement de la même façon. Par le cocher de la ferme, il se laissa désigner le 4e, qui était le malheureux colonisateur Pohlmann de Skalowo, près de Kostschin. Il le tua également lui-même.

Après les assassinats de ces 4 camarades allemands, il harangua les soldats. En résumé il leur dit qu'il fallait s'en arrêter à ces 4 personnes et que cela suffisait; il déclara également qu'ils n'étaient pas des communistes, mais une Armée polonaise pensant à son Maréchal Rydz-Smigly. Là-dessus, il prononça trois vivats que les soldats polonais accueillirent en beuglant, puis tous chantèrent l'Hymne national.

Sur l'ordre du lieutenant, les camarades restants et qui furent spectateurs, jetèrent les corps des 4 morts dans une tombe déjà creusée près du mur et les recouvrirent de terre. Ensuite on nous fit monter, moi aussi, dans un camion. En montant, le lieutenant polonais nous donna à chacun un grand coup de nerf de boeuf. Une fois conduits à Gnesen, nous fûmes remis entre les mains de la Police locale. Après un séjour de 2 jours dans une école, on nous conduisit à pied et escortés par la Police dans la direction de Varsovie. Notre but devait être un endroit situé entre Varsovie et Brest-Litowsk. Laissés sans soin par les autorités polonaises, nous fîmes dans les 40 à 50 km par jour et couvrîmes en 10 jours une distance d'environ 400 km. Nous mangions ce que nous nous étions procuré. Nous passâmes les nuits, tantôt dans des granges, tantôt à la belle étoile, même s'il pleuvait. Nous nous nourrissions principalement de choux-raves. Notre escorte se composait de deux policiers d'active et de 6 réservistes qui avaient été détachés comme agents auxiliaires. Nous atteingnîmes enfin Ilow les 16 et 17 septembre 1939 sous une pluie d'injures et de mauvais traitements. Cette ville est située vers le Nord-Est de Kutno-Varsovie. Le 17 septembre 1939 notre escorte nous abandonna, après que nous fûmes restés, une journée durant, dans une grange pendant une sérieuse attaque aérienne. Non seulement ces avions jetaient des bombes, mais leurs mitrailleuses étaient en action. Nous n'étions plus surveillés depuis le 17 septembre 1939 à 22 heures. J'avais supplié mes camarades de passer la nuit dans la grange et nous en sortîmes le 18 septembre. Je conclus, d'après le tir de l'artillerie dirigé sur Ilow, qui débuta déjà le soir auparavant, que les troupes allemandes ne devaient pas être très éloignées. Je ne me trompais pas en faisant cette supposition puisque le 18 septembre, alors que nous eûmes marché à la queue-leu-leu pendant 20 minutes dans la direction de l'Ouest, nous rencontrâmes les premiers soldats allemands d'un régiment d'artillerie. Ici prit fin notre douloureux calvaire.

Comme témoins je cite encore:

le propriétaire Iesske de Paczkowo près de Kostschin,
son fils et son gendre,

qui très maltraités, furent amenés au domaine d'Iwno alors que nous y étions déjà.

Une partie des troupes polonaises campa également dans le domaine de Iesske, qui pourra en dire long sur leur conduite.

Dicté à haute voix, approuvé et signé

s. Paul Wiesner

Le témoin prêta serment en ces termes: Je jure devant Dieu tout-puissant et omniscient que j'ai dit toute la vérité et n'ai rien passé sous silence. Ceci est aussi vrai que Dieu m'aide!

Clos:

s. Hurtig s. Pitsch

Source: WR II

99. Un instituteur de la minorité allemande frappé à l'aide d'un marteau de forge

Commandement suprême de l'armée. Lodz, le 23 octobre 1939.
Bureau d'instruction sur les violations du droit international
près le commandement supérieur, de l'armée

Présents:

Zirner, membre au conseil de guerre, faisant fonction de juge d'instruction; Grope, inspecteur de justice de la Landwehr, faisant fonction de greffier.

Dans l'affaire de violation du droit international de Lodz, le témoin ci-après désigné a été cité à comparaître.

Il a eu connaissance de l'objet de l'instruction: son attention a été attirée sur la gravité du serment et sur les conséquences pénales qu'entraîne le parjure.

Il fut alors procédé à son interrogatoire.

Petrak, Wilhelm Karl, 30 ans, protestant, membre de la minorité allemande, marié, un enfant, maître-teinturier, domicilié à Lodz, 17, Katnostrasse, habitation n° 22, Plutonowy, chef de peloton dans l'ancienne armée polonaise.

Aux faits: Le dimanche 3 septembre 1939, j'ai été appelé sous les drapeaux à Lodz. Dans la nuit du 5 au 6 septembre, alors que les militaires évacuaient Lodz, j'ai quitté Lodz en direction nord avec mon corps de troupes, constituant l'excédent du 4e régiment d'artillerie lourde. Le mercredi 6 septembre, vers 13 heures, nous atteignîmes la forêt située au nord de Wola Bledowa, à l'ouest de Glowno.

Quoique nous fussions de véritables soldats, nous n'avions pas été uniformés. Extérieurement on ne pouvait donc pas nous distinguer des civils. Alors que nous étions campés à la lisière du bois, des civils nous amenèrent deux membres de la minorité allemande qui devaient être des instituteurs. Les civils prétendaient que c'étaient des espions et que de ces deux instituteurs celui qui était blond avait eu sur lui une carte avec des annotations. Pendant que nous campions, un lieutenant de la réserve procéda à un interrogatoire. Celui des deux qui était blond était agenouillé sur un camion. Il avait les mains liées dans le dos au moyen d'une chaîne qui enlaçait aussi le cou. J'ai observé cet interrogatoire à une distance de 50 mètres tout au plus sans pouvoir cependant comprendre ce qui se disait. Deux soldats qui

étaient debout sur le camion derrière les deux instituteurs leur donnèrent, apparemment sur l'ordre de l'officier instructeur, des coups de crosse de fusil et de marteau de forge. Tous deux ont crié très haut de douleur. Quand nous continuâmes notre route, les deux instituteurs restèrent sur le camion. L'instituteur blond dut rester tout le temps agenouillé; il n'en était plus capable et s'appuyait contre la paroi du camion, haute d'environ 30 cm. Il était tout affaissé en lui-même, la tête pendante en avant. L'autre instituteur, aux cheveux noirs, était étendu, ligoté, sur le camion. Vers 17 heures, à l'occasion d'une halte, j'ai examiné soigneusement ces deux hommes à une distance de 2 à 3 m. Maintenant encore, quoique les deux hommes fussent déjà complètement brisés, les deux soldats continuaient de frapper sur eux. Les deux instituteurs étaient horriblement maltraités. La tête de l'instituteur blond était complètement ecchymosée, le nez était tout gonflé et pressé latéralement, de sorte que je suppose que l'os nasal était fracturé. Le menton était complètement ecchymosé du côté gauche, la peau était déchiquetée. La mâchoire inférieure était apparemment fracturée. La poitrine gauche était complètement maculée de sang. Il était presque sans connaissance; quand l'un des soldats le frappait avec le marteau de forge, il se bornait à gémir. L'autre instituteur, lui aussi, était complètement anéanti. Puis je n'ai plus revu les instituteurs. Des soldats de mon corps de troupes m'ont raconté plus tard que les deux instituteurs devaient être fusillés. Mais comme, me racontèrent-ils encore, ils ne pouvaient ni se tenir debout ni marcher, on les traîna jusqu'à la lisière du bois où ils furent tués à coups de baïonnette. Des civils auraient alors enterré les deux instituteurs. La tombe se trouve derrière Bronislawowo, au bord de la route.

Les instituteurs n'étaient certainement pas des espions. Ils étaient probablement en fuite. Des soldats ont raconté qu'ils avaient tout avoué. Mais il est certain qu'ils n'ont fait cela que parce qu'ils avaient été si atrocement frappés, car d'abord ils ont ouvertement reconnu qu'ils étaient des instituteurs appartenant à la minorité allemande. Le lieutenant qui a procédé à l'interrogatoire n'y était pas autorisé du tout. Il aurait dû faire conduire les deux instituteurs au commandement du régiment, qui se trouvait tout au plus à un kilomètre de là.

Je me rappelle encore un autre fait. Fin septembre, je crois que c'était le 23, nous trouvâmes entre Chelm et Rejowiec, sur un chemin vicinal, les cadavres de six soldats allemands. Ils étaient horriblement mutilés. Chacun de ces soldats avait la bouche fortement bourrée de tabac au point que les dents étaient fortement écartées les unes des autres. Le tabac aura sans doute été introduit et comprimé au moyen d'un morceau de bois. Ce n'est qu'à grand'peine que nous avons pu extraire le tabac. Dans le nez des soldats on avait poussé violemment, et dans chaque narine, des douilles de cartouches de fusil. Les cadavres avaient été complètement dépouillés de ce qui leur appartenait. Je n'ai trouvé aucune marque d'identité. Nous avons alors enterré les cadavres.

Je suppose que la population civile aura tué les soldats qui vraisemblablement étaient blessés. Je ne puis croire qu'un soldat polonais ait commis de telles atrocités.

Lu approuvé et signé.

s. W. K. Petrak

Le témoin a prêté serment.

s. Zirner s. Grope

100. Un officier polonais fait fusiller des membres de la minorité allemande

Sous la foi du serment, le témoin Gerd von Delhaes-Günther de Kreuzfelde, arrondissement de Schrimm, a déclaré ce qui suit:

Sous la foi du serment, le témoin Gerd von Delhaes-Günther de Kreuzfelde, arrondissement de Schrimm, a déclaré ce qui suit:

Je m'appelle Gerd von Delhaes-Günther, suis né à Bromberg le 28 février 1907. Je suis cultivateur à Kreuzfelde, arrondissement de Schrimm. Je suis marié et ai deux enfants. J'étais sujet polonais, j'appartiens à la minorité allemande et suis protestant.

Le lundi 4 septembre 1939, une troupe de 20 membres de la minorité allemande de la région de Schmiegel et de Czempin fut amenée, par le pont sur la Warthe, à Schrimm. Les Allemands furent conduits à la prison où les soldats les laissèrent après leur départ. Le maire provisoire les mit en liberté et les Allemands, se proposaient de retourner par petits groupes en repassant le pont sur la Warthe. Treize d'entre eux furent de nouveau arrêtés par le dernier corps de troupes chargé des explosifs sous le commandement du podporucznik (lieutenant) Bejnerowicz et probablement aussi par le sous-officier Krol et par le podporucznik (lieutenant) Szakowski du génie (régiment inconnu). Bejnerowicz exigea du maire provisoire Dambrowski le maintien des Allemands en détention. Dambrowski prétend avoir refusé en certifiant que ceux-ci étaient innocents. Autant que je sache, les dossiers qui m'ont été accessibles proviennent de Dambrowski. Bejnerowicz fit fusiller les Allemands, sans même connaître leurs noms. D'après ce que j'ai entendu dire, la crapule polonaise, bénéficiant de la tolérance de Bejerowicz, mutila les Allemands comme plus tard la découverte des cadavres le prouva. Personnellement, je n'ai pas vu les cadavres, mais on m'a raconté qu'ils étaient mutilés. Des treize cadavres, neuf ont été identifiés. Tous sont de Czempin. Ce sont:

1° Hermann Raabe, Piechanris,
2° Herbert Raabe, Piechanris,
3° Steinke, père, Peterkowalz,
4° Steinke, fils, Peterkowalz,
5° Paul Steinke, Peterkowalz,
6° Manthei, Piechanris,

7° Wilhelm Nier, Peterkowalz,
8° Kint, Peterkowalz,
9° Adam, Peterkowalz.

Le maire de district Hartmann de Schrimm peut donner des renseignements sur l'état des cadavres.

101. Avec nerfs de bœuf et pistolets. Des femmes polonaises semblables à des furies

Témoignage du témoin oculaire Richard Glaesemann, cultivateur et marchand de bestiaux à Schwersenz

Présents: Posen, le 18 novembre 1939.

Bömmels, conseiller au tribunal de première instance, faisant fonction de juge d'instruction,
Miehe, employé de tribunal, faisant fonction de greffier.

Dans l'affaire pénale à charge de Luczak du chef d'attentat à la liberté d'autrui, comparaît, sur invitation, le cultivateur Richard Glaesemann qui nous a déclaré:

Identité: Je m'appelle Richard Glaesemann, je suis âgé de 51 ans, suis cultivateur et marchand de bestiaux à Schwersenz, s. V.

Au fait: Le 4 septembre 1939, vers 8 h. 30, arriva devant mon habitation à Schwersenz un sous-officier polonais en compagnie du serrurier-mécanicien Valentin Luczak, que je connais personnellement, de Schwersenz. Je remarquai que Luczak indiquait mon habitation au sous-officier et que visiblement il lui donnait des renseignements sur ma personne. Le sous-officier exigea un cheval de moi et me communiqua immédiatement que j'étais soupçonné d'espionnage, et qu'il devait m'arrêter. Tandis que je me trouvais devant ma maison, prêt à être emmené, je vis encore Luczak et le menuisier Walczak de Schwersenz me montrer et chercher à persuader le sous-officier. Le sous-officier m'emmena alors tel que j'étais. Il m'était défendu de rien prendre d'autre. Le sous-officier me dirigea sur le marché au bois de Liefke à Schwersenz et me conduisit là devant un officier polonais. Ce dernier, le revolver chargé, était debout devant moi tandis que le sous-officier vidait mes poches. L'officier me dit: « Somme toute, nous ne devrions pas faire tant d'histoires avec vous, mais plutôt vous fusiller sur le champ. » On ne me dit pourtant pas pourquoi j'avais été arrêté et il ne me fut pas permis non plus de poser des questions. Cela m'était strictement défendu. L'officier ne me donna pas non plus la permission de boire une gorgée d'eau quoiqu'il fît très chaud.

Mon cheval qui avait été en même temps emmené de la ferme était destiné à être attelé à une charrette chargée d'avoine. L'officier dit au sous-officier: « Faites-le monter et si vous rencontrez en chemin un groupe de déportés, jetez-le à-bas. »

Peu avant d'atteindre Osthausen, nous rencontrâmes une colonne de détenus, membres de la minorité allemande, et qui se reposait là dans le fossé de la route Le sous-officier me remit au sergent qui commandait la garde de la calonne et il donna

à ce dernier les objets qui m'avaient été pris. Dans cette colonne je rencontrai le gérant de domaines Paul Wiesner de Wollstein, que je connaissais. Ce dernier me raconta quel avait été jusqu'ici le destin de sa colonne. Il s'agissait de 121 membres de la minorité allemande de Wollstein et de Neutomischel, parmi lesquels se trouvaient quatre femmes. La colonne était déjà en marche depuis le 31 août 1939. Wiesner me raconta aussi qu'ils avaient été transportés en charrette jusqu'à Posen et qu'en cours de route déjà ils avaient été injuriés et frappés par la population civile polonaise. Il me rapporta encore que dans le quartier de Jerzyc ils avaient été logés dans une salle; que là on leur avait immédiatement fait savoir qu'ils seraient tous fusillés.

Le sergent nous fit contourner Kostschin. Wiesner me dit encore que c'était un bonheur pour nous de prendre le chemin qui longe la voie ferrée et de ne pas traverser la ville, car, ajouta-t-il, à Kostschin, d'autres groupes de la minorité allemande avaient été déjà gravement maltraités à ce qu'il avait entendu dire. Lorsque nous eûmes dépassé Kostschin, avant même d'avoir gagné la grand'route, à proximité de la propriété foncière Stromniany, des gens, au nombre de cent environ, hommes et femmes, couraient derrière nous pour nous rejoindre. Les femmes pénétrèrent par force dans la colonne. Elles dépouillèrent les quatre femmes qui étaient avec nous des manteaux, des bas et des souliers qu'elles portaient. Outre cela, elles frappèrent les femmes d'une manière affreuse à voir. Nous n'aurions jamais osé intervenir car on nous aurait tués. Nous étions aussi tenus en respect par les gardes.

Pendant des journées entières, les femmes devaient marcher pieds nus avec nous; deux de ces femmes, toutefois, ont pu se procurer le lendemain à Witkowo des souliers et des bas. Les deux autres ont marché pieds nus avec la colonne jusqu'au 17 septembre 1939. L'une de ces femmes était âgée de près de 70 ans. Elle avait de telles blessures sous les orteils, où la chair vive paraissait, que trois jours environ avant notre délivrance on dut la laisser au village de Zechlin, entre Kutno et Lowitsch. Je ne sais si cette femme est rentrée chez elle. Cette femme m'a en outre raconté que son arrestation l'avait arrachée du chevet de son mari malade, alîté depuis quatre ans.

Lorsque les gens de Kostschin eurent cessé de nous maltraiter, nous arrivâmes à l'endroit de la bifurcation des routes de Wreschen et de Gnesen. Là nous dûmes faire halte, tandis que le chef de l'escorte partit pour Gnesen afin d'y chercher des instructions. Deux heures plus tard environ, un autre sergent arriva de Gnesen: il nous dit que nous étions désormais mis en liberté, que nous pourrions nous répartir en petits groupes; et aller à travers champs afin de n'être pas arrêtés de nouveau. Il nous rendit aussi nos objets.

Nous formâmes alors par petits groupes. Avec moi se trouvait Hinz, caissier à la caisse d'épargne et de prêts de Neutomischel. Nous nous rendîmes dans un petit bois au sud de la route car nous voulions attendre que le tumulte de la colonne en débandade eût diminué. Nous étions assis depuis deux heures peut-être à la lisière du bois, lorsque nous fûmes aperçus et cernés par une compagnie de mitrailleuses.

Pendant notre halte, nous avions déchiré les notes écrites en allemand dans nos carnets de poche afin qu'en cas d'arrestation nouvelle nous n'eussions pas de difficultés à cause de ces notes. Les soldats prirent ces petits morceaux de papier avec eux et voulaient nous fusiller sur-le-champ parce qu'ils nous tentaient pour des espions. Je leur déclarai alors en polonais que nous avions été arrêtés déjà, puis mis en liberté. L'officier de la compagnie nous fit alors conduire à la propriété Iwno pour y examiner l'affaire.

Devant la propriété nous rencontrâmes deux charrettes. Les deux domestiques en sautèrent et nous portèrent, à tous deux, de très violents coups à la tête au moyen de la partie la plus épaisse du manche de leur fouet. Nos mains étaient levées pour parer les coups et je reçus sur la main droite un coup si violent qu'elle resta enflée pendant des semaines et qu'aujourd'hui encore je ne puis remuer l'index. Les deux factionnaires qui nous servaient d'escorte ne s'opposèrent pas aux agissements des domestiques, ils les regardaient en ricanant et ne nous conduisirent à la propriété qu'après que les domestiques se furent lassés et nous donnaient moins de coups.

Dans la cour de la propriété se trouvaient plus de 50 membres de la minorité allemande de notre colonne: parmi eux les quatre femmes et ma connaissance Wiesner. La plupart étaient inondés de sang. Wiesner portait à la tête un grand trou de la dimension d'une pièce de dix francs et dû à un jet de pierre. Il me raconta que son groupe s'était frayé un passage au nord dans la direction du village de Glinka. Aux environs de ce village, un détachement de soldats armés de mitrailleuses tira sur eux à une distance d'un kilomètre environ. Pendant à peu près une heure, ils avaient cherché couverture dans un champ de betteraves jusqu'à ce que les soldats arrivèrent et les arrêtèrent de nouveau. Lors de cette fusillade, me raconta Wiesner, un pasteur avait été tué. J'ai encore récemment lu dans le journal l'annonce de son décès, mais son nom m'a échappé. Ce groupe lui aussi, comme me l'a rapporté Wiesner, a été horriblement maltraité à proximité de la propriété Iwno à coups de pierre et de gourdin sans que les soldats de l'escorte fussent intervenus. De là proviennent les terribles blessures que certains d'entre eux portaient à la tête.

Après que Wiesner eut confirmé à l'officier que nous avions appartenu à son groupe, les poches nous furent de nouveau vidées. Un soldat m'enleva alors ma montre en or ainsi que la chaîne et autres menus objets.

La visite pratiquée sur nous n'était pas encore finie, qu'un officier fit fusiller sans phrase et sous nos yeux quatre membres de notre groupe. Les soldats disaient que ceux-ci avaient, à l'aide de mouchoirs de poche, fait des signes à des aviateurs allemands et que ces derniers avaient alors jeté des bombes. Personnellement, je n'ai pas vu d'avions. Un des fusillés portait l'insigne du parti de la Jeune Allemagne.

Pendant l'interrogatoire auquel on procéda ensuite, le même officier me demanda si j'appartenais aussi au parti de la Jeune Allemagne et si je parlais polonais. Le fait que, comme homme d'affaires, je parle bien le polonais m'a alors, à mon avis, sauvé la vie. Pendant cet interrogatoire, l'officier polonais fit encore fusiller deux hommes qui, tous deux, appartenaient à ce parti et dont l'un en portait l'insigne.

L'officier voulait me mettre en liberté ainsi que Hinz qui lui aussi parle polonais. Alors arriva un autre officier à motocyclette. Dès qu'il vit le groupe de la minorité allemande, il dit avec un horrible ricanement: « Vous avez là assez de bandits! »

Il se précipita dans la colonne et demanda à chacun de nous s'il parlait polonais. Il frappait affreusement quiconque ne savait répondre en polonais d'un nerf de bœuf doublé de fil de fer. Il frappa d'une façon particulièrement atroce un rédacteur de Neutomischel, âgé d'environ 72 ans. Il le frappa si souvent à la figure, que le visage était tout inondé de sang et était pour ainsi dire noir. A mon avis, cet homme avait déjà reçu des coups qui eussent suffi à le faire mourir. L'officier se retourna, alla quelques pas sur le côté et le tua d'un coup de révolver.

Il nous fit placer alors sur deux rangs à la clôture en bois, en face des soldats armés de fusils. Il demanda aux soldats s'il avait bien fait cela et ils crièrent: « Oui, mon lieutenant, vous l'avez bien fait! »

Un domestique arriva de la propriété et dit à l'officier qu'un certain Wartermann de Kostschin (un groupe de membres de la minorité allemande avait été emmené de là à ladite propriété) avait régulièrement tenu des réunions secrètes dans sa maison. Wartermann, homme âgé d'environ 60 ans, fut appelé. Interrogé sur le point de savoir s'il avait tenu de telles réunions, il répondit par la négative. Mais l'officier déclara que les faits étaient établis par les allégations du domestique, qu'un tel gaillard n'avait rien mérité autre qu'une balle et il le tua de son révolver après l'avoir conduit quelques pas de côté.

Il cria alors aux gens de la ferme: « Vous autres civils, si quelqu'un de ces internés vous plaît, venez ici choisissez-le-vous, il sera fusillé! » De ces gens cependant personne ne vint. A la femme du directeur de la propriété, qui venait à passer, il cria aussi: « En trouvez-vous un ici qui vous a fait quelque chose ou que vous voulez faire fusiller, alors choisissez-le, sur votre désir je le ferai fusiller. » La femme répondit à sa question qu'il avait bien fait de faire fusiller la bande, qu'au fond, tous devaient être fusillés. Enfin l'officier nous dit qu'il nous ferait le plaisir de nous laisser partir en auto pour Gnesen. Un chariot arriva, la ridelle de derrière fut descendue et l'officier exigea de nous que nous escaladions le chariot d'un saut. A cette occasion, il frappa sur la tête de chacun de nous à l'aide de son nerf de bœuf. En montant, je levai la main gauche, encore valide, et reçus un coup tel que le petit doigt est encore noir aujourd'hui et que l'ongle est ecchymosé.

Pendant le trajet vers Gnesen, nous devions nous tenir agenouillés dans le chariot et en même temps tenir la tête inclinée et cela pendant toute la durée du trajet qui est de deux heures. Pour nous tous qui étions blessés c'était une affreuse torture, mais les gardes distribuaient des coups de crosse dès que quelqu'un relevait la tête. Lorsque le chariot s'arrêtait dans un village, l'escorte ne fit rien pour empêcher la population polonaise de nous injurier et de nous donner des coups de canne.

A Gnesen, on nous hébergea dans une école, mais pas dans des classes débarrassées de leurs meubles, mais plutôt sur les bancs dans le corridor. Si nous avons pu y dormir un peu, c'est par suite de notre extrême fatigue.

Nous n'avons ce jour-là reçu aucune espèce de nourriture, pas plus d'ailleurs que le lendemain où nous arrivâmes à Witkowo. Toujours dans les villages nous étions couverts de crachats, frappés de coups de gourdin et de jets de pierre, et tout cela sans que nos gardes intervinssent. Les soldats n'avaient pour tout cela qu'un rire moqueur. Notre demande de nous permettre d'acheter quelque chose avec l'argent qu'on nous avait laissé en partie fut rejetée, tant en route qu'à Witkowo où nous arrivâmes vers 3,40 heures. On commença par nous y laisser une heure et demie sur la place du marché avant de nous héberger dans la synagogue. Ici non plus, personne ne s'occupa de nous, ni de notre nourriture, ni de nos blessures.

Les jours suivants, nous fûmes conduits à pied jusqu'à proximité de Lovitsch en passant par Slupca, Konin, Kolo et Kutno. Nous n'avons pas reçu de nourriture; nous avons vécu de carottes et de navets que nous avons pris dans les champs. Nous ne recevions pas même assez d'eau. Les grossièretés et les mauvais traitements de la part de la population ont duré jusqu'au dernier jour; les fugitifs venant des régions évacuées étaient particulièrement haineux.

Le 16 septembre, nous arrivâmes enfin dans une colonie allemande dont le nom m'a échappé. Ici aussi les hommes avaient été arrêtés et emmenés. Les habitants parlaient seulement allemand. Ici pour la première fois, nous avons reçu des gens un repas chaud. Le 17 septembre, les troupes polonaises qui se trouvaient dans les environs immédiats furent violemment canonnées et bombardées par l'aviation. Les soldats polonais se repliaient et notre garde avait tout à coup disparu. Nous sommes encore restés jusqu'au matin dans la grange où nous avions été placés, puis nous nous sommes rendus au front allemand.

Le 18 septembre, à 10 heures du matin, les premiers soldats allemands arrivèrent. La plupart d'entre nous étaient déjà si épuisés qu'ils pouvaient à peine marcher.

Du sort des autres gens de Wollstein et de Neutomischel qui ne se sont pas rendus à la propriété d' Iwno, je ne connais que celui d'un groupe qui avait essayé de se frayer un chemin au nordouest de Kostschin. Vers la mi-septembre, on a trouvé entre Jankowo et Karlskrone les cadavres de neuf membres de la minorité allemande de ce groupe qui ont été assassinés et plus tard on en trouva encore trois.

Je puis confirmer mes déclarations en prêtant serment.

Lu, approuvé et signé.

s. Richard Glaesemann

Là-dessus, le témoin prêta serment conformément à la loi.

s. Bömmels   s. Miehe

Source: Sd. Is. Posen 55/39

102. Les assassinats de Klodawa

Témoignage du témoin oculaire Otto K a l i s k e, maître-boulanger à Rakwitz

Sous la foi du serment le maître-boulanger K a l i s k e a déclaré ce quit suit le 4 octobre 1939:

Le 1er septembre 1939, vers 9,30 heures du matin, je fus arrêté par environ 20 membres de la Narodowce et de la Strzelce et fus conduit à la gendarmerie. On me dit que je serais interné et je fus d'abord enfermé dans une cellule de la prison. Plus tard 13 prisonniers encore occupèrent aussi ma cellule. Finalement, la prison fut si remplie que nous fûmes conduits dans la cour de la prison. De Rakwitz nous étions environ 40 hommes et deux femmes; parmi ceux-ci il y avait un invalide sans jambes et un deuxième n'en ayant qu'une, une jeune fille de 15 ans et un enfant âgé de 1 an et demi. Du village allemand de Tarnowo en arrivèrent en outre 40 environ, de sorte que notre groupe comptait environ 80 personnes. Vers 15 heures s'effectua notre transfert en direction de Posen par chariots à ridelles. Les hommes étaient en partie pieds nus et sans veste, tels qu'ils étaient dans les champs quand on était venu les prendre. On nous donna une escorte de cinq hommes. On fit halte pour la première fois à Grätz sur la place du marché, où nous fûmes injuriés et maltraités. A une de nos haltes suivantes, à Stenschewo, la population nous porta de violents coups de gourdin. Lorsqu'à l'extrémité du village nous nous arrêtâmes de nouveau, nous fûmes l'objet de violences particulièrement graves. Monsieur Neumann de Rakwitz, qui était assis à côté de moi dans le chariot, reçut à la tête un si violent coup de ranche, qu'il en mourut dix minutes plus tard. Nous avons presque tous saigné.

A Fabianowo, un peu avant Posen, le chef de l'escorte nous fit faire halte, vers 23 heures, à un poste. On raconta au chef du poste que nous étions des insurgés. Pendant notre arrêt nous avions été malmenés déjà et à notre départ le poste polonais tira au hasard sur nos six chariots. L'un de ces coups de feu atteignit Druse de Tarnowo au ventre; il poussa des cris pendant une demi-heure environ, puis mourut. Otto Werner aussi reçut une balle dans le ventre et en mourut le lendemain. Le fils d'Otto Werner reçut deux balles à la jambe, l'instituteur Eppler fut atteint au haut de la cuisse et au testicule et le cultivateur Fischer eut la hanche perforée. Hoffmann de Rakwitz fut atteint en outre d'un coup de baïonnette dans le haut de la cuisse. A Posen on nous conduisit à la caserne de l'ancien 6e régiment de grenadiers. Plus tard nous traversâmes les rues principales de Posen; sur nos chariots se trouvaient aussi les cadavres et les blessés; nous nous arrêtâmes enfin dans la banlieue, à Glowno, où on nous conduisit dans une salle. Là, les blessés furent pansés par une sœur et transférés dans un hôpital de Posen. Les deux morts restèrent à Glowno couchés dans le chariot qui stationnait dans la rue. Après que les internés de Posen se furent joints à nous, et parmi eux se trouvaient des personnalités marquantes allemandes de Posen, nous continuâmes notre route à pied en direction de Schwersenz; notre groupe comprenait alors de 150 à 200 personnes. Dès que nous avions atteint une localité plus ou moins importante ou que nous la traversions, la population commençait à nous maltraiter. Par là, nous avions sans cesse des blessés qui devaient continuer leur route à grand'peine. A Babiak ou aux environs, nous dûmes remettre à des troupes polonaises tout notre argent, nos

montres et autres objets de valeur et, escortés de militaires polonais, nous fûmes conduits à une ferme près de Klodawa. Lorsqu'il s'agissait de là de continuer notre route, deux femmes et trois hommes étaient dans l'impossibilité de continuer et restèrent couchés; parmi eux se trouvaient monsieur von Treskow, âgé de 65 ans, et mademoiselle Dr. Bochnik. Deux jeunes hommes restèrent auprès de ces cinq personnes pour assurer leur protection. Après avoir fait un petit bout de chemin, nous entendîmes des coups de feu derrière nous. Après notre libération, nous avons appris que tous les sept avaient été fusillés.

Dans un village devant Babiak, nous avons dû laisser en arrière la famille Schmolke, se composant de l'invalide sans jambes, de sa femme, de sa fille âgée de 15 ans et d'un enfant âgé d'un an et demi, ainsi qu'un invalide n'ayant qu'une jambe, nommé Jentsch. Nous avons appris aussi qu'on les y avait fusillés. On cherche actuellement ces cadavres. Notre pasteur Schulz s'y est rendu aujourd'hui avec la police de sûreté pour y faire des recherches.

A partir de Kostschin notre marche devint assez désordonnée; nous remarquions que nous nous approchions toujours davantage du front ou, si l'on veut, que le front s'approchait toujours plus de nous. Le 17 septembre 1939, nous fûmes délivrés près de Zechlin par de l'infanterie allemande et nous fûmes conduits à Sieradz par Kutno et Lodz, et, de là, nous avons été transportés chez nous en train.

Lu, approuvé et signé.

s. Otto Kaliske

Source: WR II

103. Exposé aux regards de la populace

Rapport d'Ulrich Schiefelbein de Rakwitz sur un convoi de prisonniers dirigé sur Kutno

Le 1er sept. 1939 presque tous les Allemands de Rakwitz furent arrachés à leur maison par de mauvais garnements polonais armés jusqu'aux dents, afin d'être internés. Le départ du convoi eut lieu l'après-midi du même jour et la première ville que nous gagnâmes fut Grätz, où la populace polonaise nous reçut à jets de pierre, puis bientôt à coups de couteau. Arrivés sur le marché, on nous frappa de bouteilles à bière et autres objets en nous abreuvant des injures les plus dégradantes. Sans défense, nous étions livrés à la populace; on nous crachait au visage, sans que les soldats de notre escorte nous prissent sous leur protection. Après que la populace eut déversé sa haine sur nous, notre voyage continua en direction de Plaszkowo, où le même sort qu'à Grätz nous attendait. On aurait pu nous faire rouler par les villes et les villages sans arrêt et gagner ainsi Posen, mais on ne le fit pas; à dessein on faisait halte dans toutes les localités plus ou moins importantes pour nous livrer à la populace dont la haine était effrénée. Notre route continua vers Steszew, où nous eûmes à déplorer notre premier mort. Le membre de la minorité allemande Konrad Neumann de Rakwitz fut frappé à l'aide d'une latte de clôture jusqu'à ce qu'il ne donnât plus signe de vie. Le membre

de la minorité allemande Gustav Hoffmann de Rakwitz reçut des entailles sérieuses et des coups de couteau à la jambe. Les autres membres de la minorité allemande furent criblés de pierres et de coups, au point que tous, à peu d'exceptions, durent recourir, à Posen, à une aide sanitaire.

Notre calvaire continua. Nous arrivâmes jusqu'à proximité de Posen et, pendant la nuit, nous fûmes pris sous le feu d'une patrouille militaire. Notre escorte avait, au préalable, attiré l'attention de la patrouille sur nous. Après que nos gens, dans le premier chariot, eurent été affreusement maltraités par les coups de crosse que leur assénaient des soldats polonais, ils commencèrent à se plaindre en disant qu'on voulût bien en finir avec ces mauvais traitements car à Steszew nous avions eu un mort déjà, le chef de la patrouille demanda où il était. Il reçut comme réponse: dans la dernière charrette. Lui et quelques soldats se rendirent à la dernière charrette, ils regardèrent le mort, et nous reçûmes comme réponse: « Quoi! vous n'avez qu'un mort, et par-dessus le marché un tel cochon bourré de nourriture? » Les soldats polonais reçurent alors de leur chef l'ordre de faire feu sur nous. La conséquence en fut: un mort nommé Gustav Druse de Tarnow et quatre blessés. Ce sont: Otto Werner qui plus tard succomba à ses blessures, de plus, son fils, l'instituteur Epler et un certain Kernchen, tous de Tarnow. Le membre de la minorité allemande Friedrich Moers eut trois côtes brisées par des coups de crosse. Dans la même nuit, à quatre heures du matin, nous arrivâmes à Posen dans une cour de caserne. Là, deux lycéens qui étaient armés de carabines nous conduisirent par toute la ville de Posen pour être exposés aux regards, pour y recevoir les coups d'usage et pour y entendre les injures habituelles. Ce voyage se termina dans une salle à l'extrémité nord de la ville où deux brutes nous conduisirent en nous administrant des coups de poing et de pied. Là nous eûmes, pour la première fois, l'autorisation de nous asseoir sur des chaises, une religieuse nous donna des soins sanitaires et nos gens eurent aussi l'autorisation, toutefois sous la garde de la police, de faire des achats en ville. L'après-midi, les internés de Posen se joignirent à nous, parmi lesquels se trouvaient des personnalités connues, médecins, avocats et directeurs. Vers quatre heures de l'après-midi, on nous conduisit à un terrain sportif où, sous les moqueries de la jeunesse, on nous obligea de chanter l'hymne national polonais; suivirent alors des exercices militaires qui ne prirent fin que lorsqu'exténués, nous n'en pouvions plus. Le soir du même jour, nous allâmes encore 10 kilomètres plus loin, vers Schwersenz, naturellement à pied, comme ce sera toujours le cas à partir de ce moment...

Après une journée fatigante de marche, nous arrivâmes le soir jusque derrière Konin. Nous n'entrâmes pas dans la ville elle-même, parce qu'au moment de notre arrivée un violent bombardement de la ville avait lieu. Le bombardement terminé, nous priâmes les soldats de l'escorte de nous apporter des vivres de la ville; à cet effet, ils nous prirent notre argent, mais nous ne vîmes ni vivres, ni argent; nous ne revîmes pas davantage les soldats de l'escorte. A partir de ce moment, personne ne s'occupa plus de notre nourriture. Nous étions livrés à la faim et nous dépendions de la grâce des passants qui acceptaient ou refusaient de nous vendre quelque chose contre notre argent. Désormais on dormit à la belle étoile; à cause de cela, plusieurs de nos

compagnons d'infortune devinrent naturellement malades . . . Nous apprîmes plus tard par l'un des nôtres qui était parvenu à se soustraire au transport, qu'on se choisissait de temps à autre cinq hommes; ces malheureux devaient, de leurs mains, creuser leur propre tombe et étaient ensuite fusillés. Les défaillants étaient simplement poussés sur le côté d'un coup de pied puis fusillés. Nous avons rencontré beaucoup de ces fusillés gisant dans le fossé de la route. A cette occasion, je voudrais encore insérer quelque chose que j'ai oublié. Lorsque le membre de la minorité allemande Otto Werner de Tarnow, blessé à Steszew, demanda de l'eau, le soldat de l'escorte Maraszek, vacher, de Rakwitz répondit: « Donnez-lui donc du purin à boire! » Monsieur von Treskow d'Owinsk qui demandait l'autorisation de se retirer pour satisfaire un besoin naturel, fut saisi par la barbe, traîné dehors, et d'un coup de pied expédié dans le fossé de la route. Ce monsieur est âgé de plus de 70 ans; on ne s'est plus occupé de lui. Entretemps nous étions arrivés à proximité de Kutno et nous apprîmes par des fugitifs que le front était près de Kutno, que nous nous trouvions dans un entonnoir et que l'armée polonaise avait évacué la région située derrière nous. Nous décidâmes alors de retourner et nous arrivâmes enfin, au milieu d'effroyables privations, dans une ferme où pendant trois jours nous avons arraché des pommes de terre pour gagner notre nourriture qui consistait en pommes de terre cuites arrosées de lait. Après ces trois jours, nous continuâmes notre retaite jusqu'à Slesic où nous fûmes sous la protection de l'armée allemande, qui nous transféra, avec les autres fugitifs de la minorité allemande, à Wreschen. Là, on fit le triage des membres de la minorité allemande et on les expédia chez eux. Nous rentrâmes chez nous le 18 septembre 1939 dans la soirée.

Le rapport a été rédigé, en toute conscience et connaissance de cause, par l'Allemand interné Ulrich Schiefelbein de Rakwitz. Comme preuve de la vérité du rapport, les signatures ci-dessous ont été apposées.

s.: Karl Gellert Kurt Gutsche Schiefelbein Michael Lisznak Edgar Arlt Hans Gutsche

Source: WR (Ld. Schtz. Reg. 3/XI)

104. Assassinats commis sur les membres du convoi de déportés dirigé sur Tulischkow/Turek.

Fusillés par couples: de 181 prisonniers civils, 5 seulement rentrèrent!

Le Tribunal spécial. Posen, le 18 novembre 1939.

Présents: Bömmels, conseiller au tribunal de première instance, faisant fonction de juge d'instruction;
Miehe, employé de tribunal, faisant fonction de greffier.

Dans l'instruction de l'affaire relative à Walter Kabsch de Parsko, membre de la minorité allemande et qui a été emmené par les Polonais, a comparu l'intendant Walter Kabsch qui nous a déclaré:

Identité: Je m'appelle Walter Kabsch, suis âgé de 27 ans, suis intendant et domicilié à Parsko près de Woinitz.

Au fait: Je suis intendant à Parsko chez le baron von Gersdorff. Le 1er septembre 1939, Matuczak, jardinier du baron, vint chez moi et déclara que j'étais arrêté. Je vou-

lais m'adresser à mon chef. Mais ce dernier se trouvait déjà dans la cour avec l'inspecteur Golinski et le charron Laubsch et je vis qu'ils étaient aussi arrêtés. Je voulais fuir, mais monsieur von Gersdorff me déclara qu'il viendrait aussi et que nous serions placés ensemble dans un camp. Là-dessus, je suis resté et je ne me suis plus préoccupé de savoir comment Matuczak en arriva à nous arrêter. Ce dernier nous conduisit en voiture au bureau de police de Schmiegel. Là on lui demanda pourquoi il nous amenait. Je n'ai pas entendu cependant s'il a répondu et quelle réponse il a donnée. La police nous conduisit à Schacz et nous remit aux soldats. Là se trouvait déjà un grand nombre de membres de la minorité allemande. Parmi eux se trouvaient aussi mon frère Karl de Woinitz et mon autre frère Willi d'Alt-Boyen. Lorsque le soir, à 10 heures, nous sommes partis pour Kosten, à pied, nous étions environ 400. De minuit à 3 heures du matin, nous avons été placés au tribunal, puis nous avons continué notre route vers Schrimm. De là, nous fûmes dirigés sur Schroda. Là la population civile était occupée à creuser des tranchées. Lorsque nous passâmes en cet endroit, les gens se précipitèrent sur notre convoi. Ils nous donnèrent des coups de bêche. Un grand nombre d'entre nous en furent blessé et saignaient affreusement. J'ai vu un homme dont le nez et la lèvre supérieure avaient été complètement enlevés. Les soldats de l'escorte ne permettaient pas que les gens fussent pansés, mais obligeaient les blessés à continuer la marche. Ce jour-là, nous reçûmes aussi peu de nourriture que les jours suivants. Nous devions partager ce que certains d'entre nous avaient avec eux et, en fin de compte, nous nous nourrissions de betteraves que nous allions prendre dans les champs.

Ce jour-là, au soir, nous arrivâmes à Paiser. Là on nous plaça dans une salle et en groupes de 6 prisonniers attachés les uns aux autres par les poignets et à l'aide de cordons très minces. Les liens étaient serrés le plus possible de sorte que les mains étaient gonflées et bleues parce que le sang ne circulait plus. Les gens criaient de douleur. Nous restâmes ligotés toute la nuit. Toujours ligotés, nous dûmes le lendemain marcher sur Tulischkow qui est éloigné, d'après ce que nous disaient les plus âgés du convoi, de 70 kilomètres. J'avais réussi, pendant la marche, à desserrer un peu les liens. Les autres étaient toujours si vigoureusement ligotés que pendant tout le chemin ils criaient de douleur. Dans les villages la population nous injuriait, nous jetait des cannes et des pierres, de sorte que beaucoup d'entre nous en reçurent des blessures. Beaucoup d'entre nous continuaient leur route, le visage inondé de sang.

Au delà de Tulischkow nous fûmes conduits dans un pré. Monsieur von Gersdorff qui était âgé de 65 ans environ et qui ne pouvait plus bien marcher, trébucha en regardant passer un avion allemand. Il reçut d'un soldat un coup de crosse qui le fit chanceler et tomber. Il se releva précipitamment et cria « Heil Hitler » à l'avion qui passait au-dessus de lui. Le soldat lui poussa l'extrémité du canon du fusil contre la poitrine; il tomba et le soldat fit alors feu sur lui. Personne ne s'occupa du mort. Il ne nous fut pas permis non plus de nous rendre auprès de lui.

Dans le pré on nous donna, en guise d'eau potable, l'eau toute sale d'une barbotière et on nous laissa reposer pendant dix minutes. Nous continuâmes alors notre route en direction de Turek.

Dans la nuit, notre colonne fut subdivisée, près d'une fontaine. Les plus vieux, qui avaient marché devant, furent les premiers à boire et durent poursuivre le chemin. Notre section se composait de 181 hommes, assez jeunes pour la plupart, à ce qu'il parut lors du dénombrement.

Nous n'avons plus rencontré, par la suite, le premier groupe. Les soldats nous dirent, quand nous poursuivîmes notre chemin, que nous serions tous fusillés à Turek. Comme je connais bien le polonais, je demandai aux soldats, pour quelle raison on allait nous fusiller ; mais je n'obtins aucune réponse. Dans le village, les soldats firent accroire à la population civile, que nous étions ceux qui massacraient les femmes et les enfants polonais. Là-dessus ces gens se précipitèrent naturellement sur notre groupe et nous frappèrent à qui mieux mieux avec des fouets, des bâtons, tout ce qui leur tombait sous la main. Si l'un d'entre nous essayait de parer les coups ou de dire quoi que ce fût, les sentinelles elles-mêmes se mettaient à nous frapper de leur carabine. Quelques-uns d'entre nous ne pouvaient plus emboîter le pas, car ils étaient complètement épuisées. Les soldats se mirent à tirer tout bonnement sur ces malheureux et les achevèrent ensuite à coups de crosse, s'ils n'avaient pas été atteints mortellement sur-le-champ. Cette nuit-là, une vingtaine d'entre nous furent massacrés.

Vers 11 heures, ou midi, nous arrivâmes à Turek et nous poursuivîmes tout de suite notre route. Un peu au-delà de Turek, nous passions à côté d'une ferme, quand un avion allemand parut. Les soldats de garde nous laissèrent seuls sur la chaussée. Eux mêmes, ils cherchèrent à se cacher dans le fossé et derrière des saulaies. Sans doute l'aviateur a tiré, de cette manœuvre, la conclusion qu'il s'agissait, dans l'occurence, d'un transport de déportés allemands, car il ouvrit tout de suite le feu sur les saulaies. Dans l'intervalle, plus nous approchions du front, notre garde avait été renforcée et s'élevait à quelque 80 ou 90 hommes. Ici un grand nombre d'entre eux furent blessés. Là-dessus les soldats se mirent en une telle colère que, tout en se garant, ils se mirent à tirer sur nous à coups de carabines et de mitrailleuses. Quiconque était atteint resta sur place quand nous poursuivîmes notre chemin. Les soldats ne se préoccupèrent nullement de savoir si ces malheureux étaient morts ou blessés seulement. Maintenant nous n'étions plus qu'un quart à peu près de l'effectif de 181 hommes dont se composait originairement notre groupe.

Les soldats nous menèrent encore $1^1/_2$ à 2 heures plus loin, au-delà de Turek, sur un champ. Là nous dûmes nous placer sur deux rangs, les uns à côté des autres. Les soldats se mirent en garde sur une ligne, obliquement, sur notre gauche, et se mirent ensuite, sans nous avoir dit le moindre mot, à nous abattre par couples. Mon frère Willi se trouvait à côté de moi, et mon frère Charles un peu plus en avant. Ce dernier cria tout à coup : « Sauve qui peut ! » Ce faisant, il se mit à fuir, et moi avec mon frère Willi de même. Les soldats tirèrent encore sur nous avec leurs mitrailleuses et leurs carabines. Au bout de quelque 200 mètres je trébuchai. Etant encore couché par terre, une balle m'effleura la tête. Mon frère Willi me remit debout. Tout en courant plus

loin, je me débarrassai de mon manteau, que plusieurs coups de feu avaient traversé. Nous sommes parvenus à nous échapper parce qu'à cet endroit les prairies étaient couvertes, par ci par là, d'arbustes. Durant la nuit, nous avons couché dans un champ de pommes de terre et, au bout de deux jours, nous sommes arrivés à Kolo. Ici nous fûmes rattrapés par des soldats et traduits par devant le tribunal militaire. Là on nous dit que, si nous étions des Polonais, on nous laisserait libres, mais que nous serions fusillés si nous étions Allemands. Pourtant nous nous sommes déclarés Allemands. Pour nous tirer de ce mauvais pas, nous avons déclaré avoir conduit du bétail réquisitionné à Paiser et nous être trompés de chemin en revenant, un paysan nous ayant donné probablement des indications fausses quant à la route à suivre. L'officier hurla que nous ferions mieux d'avouer que nous étions des espions et que nous avions assassiné des femmes et des enfants polonais, pendant que leurs hommes étaient au front. Quand je répliquai que ce n'était pas vrai, il saisit une carabine et me frappa à la tête précisément à l'endroit où le coup de feu m'avait effleuré. Ce coup me brisa le crâne. Plus tard le docteur Theune à Schmiegel a retiré d'abord un éclat de la blessure, que j'ai vu moi-même. Puis j'ai été opéré par le docteur Henschke à Posen, à l'hôpital des diaconesses. Ce dernier a retiré encore deux fragments d'os. Sous le coup, j'étais tombé par terre, mais je repris bientôt connaissance et fus transporté à la prison, sans que personne s'occupât de ma blessure. Au bout de deux heures, vers 10 heures du soir, nous fûmes ramenés, à coups de knout, de la prison dans la ville. A ce moment-là précisément, une nouvelle colonne de gens faisant partie de la minorité allemande traversait la ville. Nous nous sommes glissés dans cette colonne parce qu'ici les gens marchaient par quatre et recevaient ainsi moins de coups dont nous accablait la population et auxquels, marchant deux à deux, nous avions été jusqu'alors beaucoup plus exposés. Avec cette colonne, nous avons marché jusqu'à Lowitsch, où nous sommes arrivés vers 10 heures du matin. Ce jour là les troupes allemandes avaient déjà poussé jusqu'à Lowitsch. Les hommes de garde voulurent nous ramener en arrière, mais deux kilomètres à peine au-delà de la ville, des chars d'assaut allemands apparurent tout à coup. Leurs occupants firent prisonnière notre garde polonaise et nous ramenèrent à Lowitsch. De là, les troupes allemandes m'ont ramené tout d'abord à Lodz, à l'hôpital, où j'ai passé 5 jours. Ensuite j'ai été transporté à l'hôpital de Strehlen, où je suis resté à peu près huit jours, et enfin je suis rentré à Schmiegel. Là j'ai appris que mon frère Charles était rentré en bonne santé, et plus tard aussi que, de notre colonne, le boucher Bosch de Schmiegel et l'inspecteur Zabke de Woinitz étaient revenus.

Nous autres cinq, nous sommes les seuls rescapés, de tout ce groupe de 181 hommes.

Lu, approuvé, signé

Walter Kabsch

Là-dessus, le témoin a prêté serment, conformément aux prescriptions de la loi.

s.: Bömmels — s.: Miehe

Source : Sd. Is. Posen 833/39

105. Déposition du pasteur Leszczynski au sujet de la marche suprême sur Tarnowa

On y a découvert, enterrés ensemble dans des fosses communes, 30 et 70 Allemands mutilés

Le pasteur Leszczynski de Kosten, qui a accompagné la colonne des déportés jusqu'à Turek-Tarnowa, dépeint la mort des 100 Allemands sur les champs près de Tarnowa (1). Les Allemands, qui y furent fusillés et dépouillés, ont été retrouvés le 14 octobre 1939, enterrés dans deux fosses communes de 30 et 70 cadavres effroyablement mutilés (Cf. p. 251: « Des tombeaux, encore des tombeaux », à la première page du « Posener Tageblatt » n° 236).

C'était le 1er septembre. Des colonnes de voitures et de réfugiés parcouraient la ville de Kosten. Des embarras se produisirent dans la circulation, causés par des familles de fonctionnaires des postes et des chemins de fer en fuite, qui se précipitaient vers la gare, chargés de dossiers. Vers midi, une horde de jeunes Polonais ivres pénétra dans ma maison et m'entraîna dans la rue. Au milieu des huées et des vociférations, je fus conduit au poste de police. J'y trouvai, dans une cellule, le menuisier Böhm et le sellier Schön. Dans le courant de l'après-midi, les Allemands arrêtés furent conduits au foyer du « sokol », où leur identité fut contrôlée. A côté des nommés Schön, Wegner, Buchholz (père et fils), Böhm et moi, originaires de Kosten s'y trouvaient surtout des habitants de Schmiegel: Mieke, Halliand, Zugehör et fils, et d'autres. Dans la soirée, nous fûmes transportés à la prison du tribunal où de nouvelles personnes arrêtées nous rejoignirent un peu plus tard, qu'on poussait dans les cellules à coups de crosse.

Le 2 septembre, au nombre d'environ 300 hommes, conduits par les brigadiers Wawrzyniak et Schwarz, nous nous mîmes en marche, par Kawczyn, vers Czempin. Là une foule ameutée nous couvrit d'injures abominables. Simultanément on donna la chasse aux Allemands de Czempin. Un grand nombre d'entre eux, parmi lesquels aussi le pasteur Kienitz, furent insérés dans notre groupe. Puis nous poursuivîmes notre chemin vers Schrimm. Ici nous fûmes maltraîtés pour la première fois. La marche à travers les rues avait tout l'air d'un passage par les verges. On nous frappa sans miséricorde, à coups de crosse et de gourdin. Moi-même j'ai reçu plusieurs coups de pied dans la cuisse et dans les reins. Nous n'eûmes de repos qu'après avoir été incarcérés dans la cour du couvent.

Le lendemain, nous marchâmes vers Schroda, où nous arrivâmes dans la soirée. Ici aussi nous fûmes maltraités à coups de bâtons et de pierres. Dans la cour d'une fabrique, il nous fallut nous coucher sur les pierres. Le commandant de la section militaire, à qui l'on nous confia maintenant, se livra sur nous à des actes de cruauté. Ce furent surtout le pasteur Kienitz, Mieke et moi qu'il maltraita.

Nous poursuivîmes notre marche le 3 septembre. Pendant une halte, des habitants de Schroda, de la minorité allemande, nous rejoignirent. Parmi eux se trouvait l'architecte Gewiese. A Miloslaw, nous fûmes maltraîtés par la foule ameutée, à coups de pierres et de bâtons. Plusieurs d'entre nous saignaient de nombreuses blessures. Dans la soirée nous arrivâmes à Pyzdry, où nous fûmes installés dans le hangar des sapeurs-pompiers. C'était déjà le troisième jour que nous n'avions rien reçu à boire. Le lendemain, dans les premières heures de la matinée, les plus jeunes d'entre nous furent liés deux à deux,

(1) « Ostdeutscher Beobachter » n° 259 du 9 novembre 1939.

sur quoi on riva à une même chaîne six couples pareils. Vers 7 heures, nous nous mîmes en route. Ce n'est que dans l'après-midi qu'on nous donna un peu d'eau. Au cours d'une halte, j'entendis un coup de feu et j'appris qu'on venait de fusiller M. v. Gersdorff. Par Drosina, nous nous rapprochâmes du front polonais. Quand le soir tomba, nous pûmes voir le feu de bouche des canons. Tous les Allemands de mon groupe avaient les pieds ensanglantés et n'avançaient plus que péniblement. A Tulischkow, des soldats se précipitèrent hors de leurs quartiers, ils se mirent à nous battre et tirèrent même des coups de feu. Sur la place du marché, où nous dûmes nous accroupir sur les pavés, on dressa des mitrailleuses. On nous signifia que nous allions être fusillés. Un médecin d'état-major s'interposa en notre faveur. Il déclara à un major qu'une pareille boucherie serait une honte pour un peuple civilisé. Là-dessus on renonça à l'exécution.

Dans la nuit, nous nous remîmes en route. Nous étant arrêtés près d'une ferme pour boire de l'eau, nous vîmes la troupe principale s'éloigner. Nous restâmes au nombre de 50, qui n'osèrent pas rejoindre la troupe principale. Nous passâmes la nuit dans un petit bois. A l'aube quelques-uns s'éloignèrent, parmi lesquels le docteur Bambauer. Quand nous vîmes qu'ils furent arrêtés par une sentinelle, à l'entrée d'un village, nous nous réfugiâmes dans des collines boisées qui se trouvaient à proximité. Je ne parvins pas à emboîter le pas des autres et finalement je restai seul en arrière. Je me cachai dans un genévrier et de là j'entendis toute une série de coups de feu. Nul doute qu'on venait d'abattre des Allemands capturés. La forêt fut cernée par un cordon de troupes. Trois jours durant, je restai couché sans boire ni manger. Contre le froid de la nuit, je me protégeai en creusant, avec mes mains, un trou pour m'y blottir. Les soldats étant partis dans la nuit du 8 septembre, je me risquai au dehors. Un paysan âgé me recueillit et me conduisit à Tulischkow, où je fus enfermé dans la prison. Peu de temps après on y amena encore dix autres Allemands, qui avaient fait partie de notre petite troupe restée en arrière de 50 hommes. Nous fûmes traités ici plus humainement. Le 16 septembre, toutes les autorités polonaises étant parties, nous marchâmes vers Konin, où nous rencontrâmes des militaires allemands.

Voici les détails que nous avons appris après coup au sujet du sort réservé à la troupe principale, dont les 50 hommes s'étaient séparés. Ces Allemands avaient été menés plus loin jusqu'à Turek. Dans le village de Tarnowa quelque 150 hommes furent conduits, de la chaussée, dans un chemin de traverse, où on leur intima de gravir ensemble une colline, par-dessus les champs libres. Auparavant les Polonais avaient dressé, sur la colline, deux mitrailleuses et de l'autre côté ils avaient posté des soldats par ci par là, sur le terrain même ou dans les fermes et jardins isolés. Quand les Allemands pourchassés s'approchèrent de la crête, les mitrailleuses ouvrirent le feu sur eux. Les Allemands tombèrent en masses; les autres se jetèrent par terre. Les mitrailleuses firent feu durant plusieurs minutes. Pendant une pause, au cours de laquelle on introduisit probablement de nouveaux cartouchiers, les survivants, quelque 75 hommes, se relevèrent et s'enfuirent par delà la colline, à travers un ravin, pour atteindre une forêt éloignée d'environ 500 mètres. Ils étaient protégés contre le feu des mitrailleuses par le repli du terrain; par contre, sur leur flanc gauche, les soldats qui y avaient été postés, entrèrent maintenant en action. Ils se mirent à tirer à qui

mieux mieux sur les Allemands courant de toutes leurs forces pour sauver leur vie. La plupart de ces derniers furent abattus. Quelques-uns seulement atteignirent la lisière de la forêt. Là-dessus la soldatesque sortit de ses cachettes. Les Allemands étendus par groupes ou isolément, morts ou grièvement blessés, furent exterminés à coups de crosse et de baïonnette. Ensuite on dépouilla les cadavres et on les enterra superficiellement. Cinq jours plus tard, sur l'ordre des autorités civiles polonaises, les Allemands morts furent ensevelis, par des Allemands survivants de Tarnowa, au bord du cimetière de Tarnowa en deux fosses communes contenant 30 et 70 cadavres. Il s'agit ici des fosses communes dont a parlé, le 17 octobre, le « Posener Tageblatt ».

A Tarnowa, les femmes allemandes racontent que la majeure partie de la population allemande masculine de Tarnowa a été bestialement suppliciée. A un Allemand, on creva les yeux; puis on le poursuivit jusqu'au prochain village où il fut assommé.

106. La cartouche, pièce à conviction

L'assassinat de Krüger.

Le témoin Anna Krüger, de Bromberg-Jägerhof, 62, Brahestraße, a déposé sous la foi du serment comme suit:

... Un peu après midi, des civils et des soldats en uniforme s'amenèrent et prétendirent que mon mari avait fait feu d'une mitrailleuse. D'abord un soldat et puis un civil se mirent à perquisitionner. Le soldat ne trouva rien. Le civil tâta de la main par-dessus l'armoire et invita ensuite le soldat à y regarder de plus près. Alors le soldat trouva une petite cartouche sur l'armoire. Pour ce motif mon mari, mon fils et mon gendre furent arrêtés. On les fit monter dans l'auto. Le mercredi, je les ai retrouvés tous les trois dans la forêt. Mme Gutknecht les a trouvés la première. Mon mari était complètement mutilé; tout le visage avait été fracassé; ce n'était plus qu'un grand trou. Mon mari n'avait pas été fusillé, mais assommé. Mon fils avait une plaie béante, comme si on lui avait fendu tout le visage. Mon fils non plus n'avait pas été fusillé.

Source: WR II

107. L'holocauste des Allemands de Lissa

Extrait du rapport d'un Allemand déporté de Lissa, publié dans le Posener Tageblatt du 19 septembre 1939.

Nous avons de la peine à concevoir que nous sommes libres, que nous pouvons vivre à nouveau, que notre pays natal se trouve sous la protection des armes allemandes. Il n'y en avait plus guère parmi nous pour oser espérer sortir vivant de cet enfer polonais. Un trop grand nombre, parmi nos camarades, sont tombés victimes des bandits assassins polonais.

Le dimanche 17 septembre, nous avons enseveli à Lissa, dans une fosse commune, dans la terre natale pour laquelle ils sont morts, les quatre premières victimes, retrouvées affreusement mutilées, (le boucher Gaumer, le plombier Weigt, M. Häusler et l'instituteur Jäschke). Nous avons, dans ce cas-ci comme dans tous les autres cas, mis au courant les membres des familles. Quiconque pourrait croire, aujourd'hui encore, qu'il s'est agi, dans l'occurrence, d'excès survenus à l'état sporadique, sera convaincu par les rapports concordants de camarades de tous les districts du pays de Posnanie et de Pomérélie, que ces assassinats et pillages avaient été préparés de longue main et qu'ils furent déclenchés simultanément, partout, sur un mot d'ordre lancé le 1er septembre par le poste d'émission de Varsovie.

Le vendredi 1er septembre, des civils en armes vinrent m'arrêter chez moi, ensemble avec mes parents, vers 11 heures du matin. Auparavant déjà on avait défoncé la vitrine de notre boutique, pour piller. Notre habitation fut perquisitionnée; nous dûmes ouvrir toutes les armoires et laisser tout ouvert tel quel. Aucun d'entre nous ne put emporter un manteau ou des vivres. Au poste de police, on nous fouilla et, au bout de quelques heures d'attente, nous fûmes conduits avec d'autres compatriotes, parmi lesquels des femmes et des petits enfants, vers une place de rassemblement aux portes de la ville. Sous couverture militaire, on nous mena l'après-midi vers la petite ville de Storchnest, située à quelque 15 kilomètres plus à l'intérieur, où nous fûmes incarcérés le soir dans la salle du tir. Au bout de quelques heures survinrent un capitaine et quelques civils, qui renvoyèrent chez eux une partie des femmes et quelques compatriotes âgés, tout en déclarant à nous autres que nous serions tous traduits devant une cour martiale, parce qu'à Lissa des Allemands avaient prétendûment tiré sur des militaires polonais. En fait, le vendredi matin, l'artillerie allemande avait bombardé des objectifs militaires à Lissa. Dans la confusion qui en avait résulté, des civils polonais armés avaient commencé à tirer à tort et à travers. A ce tir avaient pris part aussi des mitrailleuses, placées par les Polonais sur les tours des deux églises luthériennes à Lissa. Déjà à Storchnest, quelques-uns de nos camarades avaient été séparés de nous et traduits devant la cour martiale de Schrimm, quoiqu'aucun d'entre eux n'eût possédé une arme, loin d'avoir tiré. Nous n'avons plus revu ces camarades et nous avons appris seulement de quelques-uns d'entre eux, qu'on les avait graciés en convertissant leur peine en dix ans de travaux forcés, que les autres avaient été fusillés. Nous apprîmes aussi de quelle nature avaient été les accusations, formulées par les témoins à charge. A l'un on avait reproché d'avoir suspendu, dans sa maison, un portrait du Führer; on accusait un autre d'avoir laissé jouer bruyamment, d'une manière provocante, sa fenêtre étant ouverte, son appareil de radio avec les émissions allemandes, etc.

Quoiqu'il en soit, la cour martiale à Schrimm a condamné à mort neuf de nos camarades. Nous autres, nous fûmes déportés plus loin, le samedi 2 septembre. Alors commença un véritable calvaire, impossible à décrire et dont seul celui-là peut comprendre toute la torture, qui dut le gravir lui-même. Des vieillards, des femmes et des enfants furent déportés avec nous, maltraités à coups de crosse et, surtout en tra-

versant des villages et les villes, injuriés, conspués, lapidés avec des pierres et des bouteilles à bière, battus et foulés aux pieds. Notez que des officiers polonais se distinguèrent dans cette persécution. On ne nous donna pas la moindre nourriture. Seul celui qui avait assez d'argent pouvait essayer d'acheter quelque chose par l'entremise des hommes de garde. Mais combien de fois n'est-il pas arrivé que nous ne reçûmes rien et ne revîmes pas notre argent! De l'eau, il n'y en avait que bien rarement et finalement cela empira à tel point que nous fûmes obligés d'acheter l'eau potable par bouteilles. Nous essayâmes, pour autant que les hommes de garde le permirent, d'emporter chemin faisant des carottes et des navets des champs, ne fût-ce que pour calmer la faim qui nous rongeait. Nous avions de la chance que le temps restait chaud et sec, car très peu d'entre nous avaient pu emporter des manteaux et des couvertures. On nous avait enlevé d'emblée nos canifs. A Peisern des soldats polonais nous volèrent aussi, à la plupart d'entre nous, nos montres et nos bagues. Au commencement, nous avions espéré que les mauvais traitements et les jets de pierres cesseraient dès que nous serions parvenus dans la région du centre de la Pologne. Mais bientôt nous nous aperçûmes qu'au contraire notre traitement empirait de jour en jour. A présent nous devions marcher jour et nuit, avec de brèves pauses seulement, où nous pouvions nous reposer dans le fossé en bordure de la chaussée. Quiconque n'emboîtait pas le pas était poussé à coups de crosse et si, finalement, il s'écroulait, on le fusillait sans autre forme de procès. Quelques-uns d'entre nous, victimes de ces mauvais traitements, perdirent la raison.

Voilà comment on nous déporta, d'un endroit à l'autre, par Schrimm, Schroda, Peisern, Slupco, Konin, Kolo, Kutno jusqu'à Lowitsch. Ici seulement nous pûmes nous rendre compte pourquoi on mettait tant de hâte à nous faire avancer et pourquoi la haine contre nous ne cessait de grandir. En effet, nous nous étions égarés au beau milieu de la retraite de l'armée polonaise. C'est ce dont on voulait nous châtier. Parvenus à proximité de Lowitsch, où se déclenchait précisément une attaque aérienne allemande, on nous chassa, avant d'arriver en ville, de la chaussée dans les champs et nos gardiens nous déclarèrent que nous allions tous être fusillés maintenant... D'abord nous ne crûmes pas que cette menace fût sérieuse, car nous l'avions déjà entendue trop souvent. Cependant lorsque, peu de temps après, un deuxième grand groupe d'Allemands de la Posnanie septentrionale et de la Pomérélie se joignit à nous, qu'on avait menacés du même sort, nous nous rendîmes compte de la gravité de notre situation. Des bribes de la conversation entre nos gardiens nous avions recueilli qu'on voulait nous mener jusqu'auprès d'une rivière voisine et nous abattre là, à coups de feu, « pour que nos cadavres pussent nager ensuite vers l'Allemagne ». Sous de telles menaces nous fûmes pourchassés à peu près 6 kilomètres à travers les champs. Quelques-uns de nos camarades essayèrent de fuir et furent abattus à coups de feu. Finalement le Dr. Staemmler de Bromberg essaya d'entrer en pourparlers avec un des commandants du transport, mais il fut repoussé à coups de crosse et quand, moitié tombant, moitié pour se défendre instinctivement, il fit le geste de saisir l'arme, on le fusilla.

Peu de temps après nos hommes de garde s'enfuirent dare dare, car tout à coup un char d'assaut allemand s'approcha de nous à travers champs; il fit une fois le tour de notre groupe et ses occupants nous crièrent que Lowitsch était déjà occupé par des troupes allemandes et que nous étions sauvés. D'abord nous n'avons pas voulu croire que nous étions sauvés à la dernière minute. D'ailleurs nous ne parvenions pas à nous réjouir d'être sauvés, car à nos pieds gisait notre camarade mort que nous venions de voir tomber.

Aucun d'entre nous n'oubliera jamais ce qui se passa ensuite: l'entrée à Lowitsch, la bienvenue souhaitée par des soldats allemands, le premier repas chaud, les soins émouvants dont on nous entoura, les efforts faits en vue de notre rapatriement rapide, dont le mérite revient pour une bonne part à notre camarade von Romberg. Mais nous n'oublierons pas non plus les tortures et les mauvais traitements! Nous savons maintenant que, vis-à-vis d'un peuple capable de pareilles atrocités, un seul procédé est de mise: une rigueur sans merci et inflexible. Le mot n'est que trop vrai, qu'un camarade nous cria, en guise d'adieu, dans la patrie libérée: un peuple, capable de pareilles cruautés et de maltraiter aussi brutalement des êtres humains sans défense, n'a plus le droit d'exister et s'est rayé lui-même du rang des peuples civilisés! Pour nous, à qui'un destin miséricordieux permit de revoir le pays natal, il y a en cette heure-ci encore un autre mot d'ordre: notre tarvail et notre vie appartiennent désormais plus que jamais, à notre peuple; notre amour ardent et notre reconnaissance au Führer, qui rendit la liberté à notre pays natal!

Voilà la peinture d'un habitant de Lissa, qui prit part au calvaire des Allemands de cette ville jusqu'à Lowitsch. Plusieurs, parmi les déportés, ne sont pas encore rentrés aujourd'hui. N'ayant pu supporter toutes ces peines, ils furent laissés en arrière et fusillés sur place. C'est ainsi qu'on n'a pas encore retrouvé le maître-tailleur Tiller, octogénaire, ni son fils, ni le photographe Juretzki, ni la femme du jeune instituteur Groschowski et d'autres encore. Il y a eu d'autres tragédies. M. Hoffmann (de Posen) et Mme Hoffmann née Anneliese Remus, veuve Runge (de Lissa) se sont empoisonnés ensemble peu avant leur arrestation; car, étant donné l'état de la jeune femme, qui attendait un bébé dans deux mois, il n'y avait pas de chance qu'elle pût supporter la longue marche à pied qu'on imposa aux déportés. Malgré la proximité de la frontière — il n'y a que 18 kilomètres jusqu'à Fraustadt — il ne fallait pas songer à la franchir. Heureux les rares Allemands qui réussirent à parvenir à Dantzig en temps utile.

108. Déporté vers Brest-Litowsk

Récit vécu de Karl Mielke de Bromberg.[1]

Rentrant, le 29 août, de mon service à la maison, je vis, arrêtée devant ma porte, la grande auto de la section polonaise de défense contre l'espionnage. On me conduisit

[1] Publié sous le titre « Arrêté déporté et libéré » dans le n° 19 d'octobre 1939 de la revue « Der Volksdeutsche ».

dans mon bureau, où l'on était précisément en train de procéder à une perquisition tout comme dans mes deux chambres adjacentes. On confisqua et emballa, comme documentation suspecte, non seulement les cartes des districts de Posen et de Pomérélie, indispensables aux instituteurs ambulants, mais aussi des statistiques scolaires tout à fait inoffensives et des annotations au sujet d'écoles allemandes supprimées, de permutations d'instituteurs, des rapports mensuels et autres pièces analogues, négligées comme inoffensives par les fonctionnaires lors des nombreuses visites domiciliaires précédentes. Le juge G., qui m'interrogea à la police criminelle, haïssait visiblement tout ce qui était allemand: il s'efforçait avec un zèle fanatique de faire dire à sa victime ce qu'il avait combiné lui-même auparavant. La première chose qu'il me donna à entendre, c'est que chaque Allemand était un espion. Ensuite il me remontra que toute l'oeuvre culturelle de la section scolaire de l'Association allemande n'était qu'un camouflage de l'espionnage mené sur une vaste échelle. Puis on me mit les menottes et je fus conduit au violon.

Ensuite je fus mené à Siedlce, où je fus incscrit, sous mon nom, en qualité de « Szpieg » (espion) et je ne fus plus considéré comme simple détenu, mais comme convaincu d'espionnage. Le 3 septembre, j'entendis pour la première fois les sirènes d'alarme de la ville et j'appris par là qu'on attendait des avions allemands. J'avais appris la mobilisation par les affiches apposées aux murs des gares. Peu de temps après, en effet, j'entendis l'explosion des premières bombes. Au bout de quelques jours le manger régulier vint à manquer. On me fit changer de quartier et nous voilà installés à sept dans une petite cellule. Ce qu'il nous fallut supporter là était pire que la perspective d'être atteint par une bombe. Un jour, nous ne reçûmes ni à boire ni à manger. Une bombe ayant atteint, parmi tant d'autres, le mur de la prison et ayant frappé mortellement un gardien, une panique éclata dans toutes les cellules. Les détenus hurlaient et suppliaient qu'on ouvrît les cellules; d'autres arrachèrent les pieds de fer du lit attaché au mur et frappèrent avec cette arme contre les portes bardées de fer; d'autres encore priaient lamentablement, et au milieu de tout ce tintamarre on croyait que la prison était en flammes, le tapage sur les portes ressemblant à l'écroulement des murs. Dans ce chaos, nous entendions les coups de feu des hommes de garde, qui essayaient de calmer de cette façon les prisonniers furieux. Plus tard nous fûmes parqués à 10 dans une cellule pour un seul homme.

Le 7 septembre commença pour nous une véritable marche à la mort. Nous fûmes remis à un lieutenant d'infanterie, ayant pour mission de nous transporter, avec quelque 100 hommes de sa troupe, à la prison de Bialypodlask située plus à l'Est. Le premier ordre qu'il donna aux soldats, ce fut de nous fusiller sur-le-champ, au moindre pas en dehors du rang et au moindre mot en allemand. On nous communiqua cet ordre à nous autres 281 prisonniers. Vers 1 heure de la nuit commença la marche à travers la ville de Siedlce en flammes. Un Allemand à l'agonie, déjà maigre comme un squelette, fut emporté tout nu; comme il ne pouvait pas marcher, nous l'avons porté à quatre, en le tenant par les bras et les jambes au-dessus du sol. Mon voisin reçut un coup de baïonnette profond dans la fesse. Après avoir marché jusqu'à l'aube, par différents chemins, nous fîmes halte dans un petit bois. Ici il nous

fallut déposer l'agonisant. Il fut recouvert d'un manteau et il a probablement reçu le coup de grâce avant que nous reprîmes notre marche. Un autre prisonnier septuagénaire, incapable de se traîner plus loin, fut entraîné à l'écart par les soldats et le claquement de deux balles nous apprit qu'un terme avait été mis à ses souffrances.

Jusqu'alors nous n'avions reçu ni à boire ni à manger. Notre marche fut continuellement suspendue par l'alarme donnée à l'approche d'avions: dans ces moments-là, il nous fallait rester couchés tout à fait immobiles, le plus possible dans le voisinage d'arbres, jusqu'à ce que l'ordre fût donné de se remettre en marche. Nous bénissions les aviateurs allemands, car ainsi nous pouvions du moins nous reposer de temps en temps. Plusieurs d'entre nous étaient déjà complètement épuisés et souffraient des pieds. Les premiers retardataires eurent le sort qui nous attendait tous. On les forçait de s'agenouiller, de mettre la tête par terre et on leur tirait une balle dans l'occiput. Personne ne voulait plus rester en arrière ni marcher dans les derniers rangs. Les plus vieux et les plus faibles se cramponnaient aux plus vigoureux d'entre nous, s'accrochaient à leurs bras et marchaient avec un dernier effort de volonté, en serrant les dents, malgré les plaies qu'ils avaient aux pieds et les douleurs insupportables. Tous les candidats à la mort moururent comme des hommes. C'est ainsi que l'un d'eux, déjà à genoux et attendant le coup de grâce, lança à la face de son assassin un « Heil Hitler » de bravade. La première balle ne l'ayant pas tué tout à fait, il clama encore une fois en râlant le salut au Führer.

Quand nous arrivâmes, de nuit, à Bialypodlask, et que nous nous réjouîmes d'être logés de nouveau dans une prison, il nous fallut constater que cette ville-ci aussi était déjà en train d'être évacuée. L'avis, qu'il nous fallait poursuivre maintenant notre course jusqu'à Brest-Litowsk, ville éloignée de 40 kilomètres, nous parut le coup le plus dur a supporter jusqu'alors. Voici une preuve de l'attitude inhumaine de nos bourreaux: passant à côté d'une pompe d'où l'eau jaillissait en abondance, nous ne reçûmes même pas la permission d'y boire. Il nous fallut marcher encore 14 kilomètres cette nuit-là, avant qu'on nous accordât un repos.

La marche de Wioska sur Brest-Litowsk fut la dernière et la plus terrible étape de notre route. Nous marchâmes de 6 heures de l'après-midi jusqu'à 3 heures du matin, sans discontinuer. Au cours de cette étape, les coups de feu claquèrent sans miséricorde dans les derniers rangs. En tout et pour tout, 60 d'entre nous ont été fusillés pendant cette marche. Nous reprîmes haleine quand nous vîmes enfin apparaître, dans la nuit éclairée par la lune, la silhouette du but de notre course. Arrivés à la citadelle de Brest-Litowsk, il nous fallut attendre sans fin qu'on nous permît d'entrer dans la prison militaire de la forteresse. Après être restés debout pendant deux heures, nous fûmes parqués dans un vestibule et placés par rangs de cinq. Le dénombrement nous apprit que nous n'étions plus que 200. Tout ce que nous avions sur nous nous fut enlevé. Par groupes de 10 hommes, on nous fourra dans de petites cellules. Le lendemain on nous donna de l'eau. Nous nous efforçâmes de répartir le plus équitablement possible la moindre goutte. Notre dernière nourriture consista en un biscuit, tel qu'en reçoivent les militaires, et cinq petites poires:

cela aussi, nous le partageâmes tant bien que mal. Dans les deux lits juxtaposés, ou plutôt placés l'un au-dessus de l'autre, étaient couchés, deux à deux, quatre camarades, tandis que les six autres durent passer la nuit en se couchant en travers, quelques-uns même au-dessous du lit.

Le lendemain nous eûmes la visite d'avions allemands. Les bombes éclatèrent sur les ouvrages fortifiés, au milieu desquels se trouvait notre prison, en une succession ininterrompue. La pensée qu'une bombe pouvait tomber en plein dans notre cellule, était sans doute épouvantable, mais, au cours d'entretiens bien braves, nous aboutissions toujours à la conviction qu'il nous fallait passer maintenant à travers les dernières affres dont nous avions si souvent parlé. Nous nous dîmes que l'individu ne compte pas et que seules importaient la grandeur et la splendeur du Reich. Dans ces conditions, deux jours passèrent encore, au cours desquels notre soif atteigneit son point culminant. Nous n'avions plus le sentiment d'avoir faim. Tous nous avions une éruption fiévreuse sur les lèvres; nous avions la langue épaisse et crevassée et nous ne pouvions plus parler que bien bas, d'une voix enrouée. Nous avions peur de devenir fous. La distribution d'eau ne se faisait plus qu'à proportion d'une cuiller à thé. Sur notre prière suppliante de nous donner un peu d'eau, nos gardiens se contentaient de répondre qu'il n'y en avait pas. La cruauté de ces représentants de la Pologne, qui se comptent parmi les êtres humains, ressort du fait que nous vîmes plus tard qu'ils avaient des tonneaux dans la cour, remplis, en partie, aux trois quarts d'eau.

Le 16 septembre, le bombardement combiné de l'artillerie et des avions allemands atteignit son point culminant. La prison était secouée et ébranlée jusque dans ses fondements. Une fumée épaisse pénétrait à travers la petite fenêtre de notre cellule. Aucun gardien dans le corridor. Soudain nous entendîmes battre et enfoncer deux portes de cellules. Puis des pas précipités dans le vestibule. Une vive discussion. Deux cellules avaient été défoncées par les détenus. Nous nous précipitâmes avec les cruches d'eau dans la cour et en rapportâmes, avec les dernières forces qui nous restaient, enfin de l'eau. Dans leur peur causée par le bombardement, les soldats s'étaient retirés dans les casemates et nous avaient tout bonnement abandonnés à notre sort. Ils revinrent toutefois et quelques coups de feu nous apprirent à quoi nous en tenir.

Puis vint le matin mémorable du dimanche 17 septembre. Le fracas de la bataille se tut peu à peu. Nous nous demandâmes avec appréhension ce que cela pouvait signifier. Je grimpai sur le lit et jetai un coup d'oeil, à travers le grillage de la fenêtre, sur la cour de la prison en décombres. Voilà qu'un fantassin allemand traversa la cour en s'approchant de nous. Le sentiment qui s'empara de moi à cette vue est inexprimable. Nous frappions la porte à coups de poing, nous criions de joie et, dans toutes les autres cellules, on entendait des appels assourdissants. Enfin, sous les coups de crosse des fantassins allemands, les portes des cellules s'effondrèrent. Nous étions libres! Nos gardiens, faits prisonniers plus tard, nous apprirent que nous aurions dû être fusillés ce dimanche-là.

Rassemblés ensuite dans la cour de la prison, nous nous mîmes à chanter, d'abord à voix basse et puis de plus en plus fort. Quand le chant national « Deutschland, Deutschland über alles » et le « Horst-Wessel-Lied » résonnèrent à cet endroit qui marquait le couronnement, pour nous, à la fois de l'horreur et du bonheur, aucun d'entre nous n'eut honte des larmes qui coulèrent, chez celui-ci ou celui-là, sur leurs joues livides et hirsutes.

Source: « Der Volksdeutsche » numéro n° 19 d'octobre 1939.

109. Le père Odilo Gerhard, de l'ordre des Franciscains

Des vieillards, succombant de faiblesse, furent abattus à coups de feu.

Le père Odilo Gerhard, prêtait les secours de la religion catholique aux Allemands de Cracovie. La guerre ayant été déclarée, il fut arrêté par les Polonais le 1er septembre 1939, à 3½ heures de l'après-midi. Au commissariat de police à Kielce, on commença par lui enlever sa montre, son argent et ses pièces d'identité. Puis il fut déporté, avec un grand nombre de ses ouailles allemandes, via Radom et Brest-Litowsk, au camp de concentration de Bereza-Kartuska. Il a dépeint ses aventures dans « Die Getreuen », revue de la mission catholique pour le germanisme à l'étranger (numéro d'octobre 1939).

Le train arriva en gare de Bereza-Kartuska vers 6½ heures du soir. Après une rude marche de 5 kilomètres, nous parvînmes vers 8 heures au camp de concentration. On opéra tout de suite la relève des dix hommes qui nous avaient accompagnés. Ensuite il nous fallut passer sous les verges de 200 policiers qui nous frappèrent à coups de matraques, de crosses de fusils et de lattes de bois. Ce faisant ils ne ménagèrent même pas les vieillards septuagénaires. Sur la place d'exercices, on nous compta et puis on nous introduisit dans une pièce chauffée, où chacun d'entre nous reçut l'ordre de se coucher sur les carreaux de ciment, le visage en bas. J'étais sur le point de me coucher à mon tour, quand un agent de police me donna un coup de matraque et m'entraîna au dehors, chez le commissaire du camp. Celui-ci me fit subir un interrogatoire et donna l'ordre de m'installer auprès des médecins, dans la pièce d'isolement 2 et de m'octroyer un traitement meilleur. Arrivé auprès des médecins, je m'évanouis à demi et je priai qu'on me donnât de l'eau.

Le 8 septembre, mes compagnons d'infortune me dirent, lors de l'examen médical sur la place d'exercice: « On t'a battu à tel point que tu es couvert de taches noires! » Avant que l'on me conduisît sur la place, en chemise et pantalon, sans habit religieux, cinq commandants m'avaient fait subir un interrogatoire. Chacun d'eux m'avait dit: « Mais enfin, si vous êtes un religieux catholique romain, vous êtes un Polonais. » J'avais répliqué: « Non, je suis un Allemand ». — « Alors vous êtes un espion allemand ». Là-dessus, sur ma dénégation, j'attrapai un coup de matraque. Sur la place, il nous fallut rester debout jusqu'au soir, sans manger ni boire, dans la chaleur ardente du soleil et au milieu de nuages de poussière insupportables. Ensuite on nous dépouilla de tout ce que nous avions sur nous, sauf l'argent et le linge indispensable: on

m'enleva même le rosaire, le médaillon, le bréviaire, etc., jusqu'au tabac, jusqu'au rasoir, jusqu'au cure-ongles.

Alors commença l'exercice. On nous fit faire des exercices de gymnastique; on nous commanda de nous coucher, de nous asseoir, et pendant ce temps-là un commandant ne cessait de nous frapper avec une matraque ou une latte de bois, si nous n'exécutions pas assez promptement les exercices. A 8 heures du soir nous fûmes reconduits dans notre salle: celle-ci avait une longueur de 17, une largeur de 7 et une hauteur de 4 mètres; elle contenait 16 lits de camp superposés. Un pareil lit de camp devait servir pour neuf hommes, alors que quatre à peine pouvaient y coucher raisonnablement. Je partageais le mien avec trois hommes de plus de 60 ans, parmi lesquels un Italien gravement atteint de pneumonie. C'est pourquoi je préférai me coucher sous le lit, sur le carrelage. Nous étions 140 personnes; nous reçûmes en tout et pour tout un seau d'eau, et cela seulement le troisième jour. De même nous ne reçûmes de pain que le cinquième jour: peut-être 30 grammes par tête. Notez que ce pain était gluant, de sorte que je ne pris que les croûtes, que je gardai deux jours pour les mastiquer ensuite par petits morceaux durs. De temps en temps on nous donnait une soupe d'eau chaude avec quelques grains de gruau: d'abord le matin à 8 heures et puis le soir à 7 heures; plus tard on ne nous la servit qu'une fois par jour, vers 11 heures. De 4 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir nous restions sur la place d'exercice. Les médecins nous conseillaient, à chacun d'entre nous qui menaçait de succomber, de ne pas se porter malade, car il paraît que bien rarement on sortait vivant de l'hôpital, ce que nous eûmes l'occasion de vérifier pour plusieurs d'entre nous.

Voilà comment les journées s'écoulaient. Le dimanche, 10 septembre, je priai le commandant de m'accorder la permission de faire une oraison commune dans la salle. Sa réponse fut un flot de paroles injurieuses et des coups de matraque. Il en fut de même quand je formulai la prière de pouvoir pourvoir les malades et les mourants de secours spirituels.

Dans la nuit du dimanche (17 septembre) au lundi, vers 3 heures, nous apprîmes que les policiers s'étaient enfuis et que nous étions libres. Bientôt nous nous trouvâmes réunis dans la cour d'exercices, où je revis un grand nombre de catholiques allemands de Cracovie et de la province de Posnanie, auxquels j'avais apporté autrefois les seccours de la religien. Malheureusement nous avons trouvé morts, derrière l'hôpital, la tête fracassée, 7 officiers aviateurs allemands prisonniers et 16 personnes internées, entre autres celles qui avaient été enfermées dans des cachots obscurs. Comme on nous avait dit que les Russes avançaient déjà sur Bereza, nous nous mîmes bientôt en route pour atteindre le plus tôt possible les lignes allemandes. Nous y parvînmes dans l'après-midi du mardi, aux alentours de Kobryn. De là nous nous rendîmes à Brest-Litowsk, de sorte qu'en 2½ jours nous avions fait 104 kilomètres; nous n'avions fait bien entendu, de temps en temps, qu'à peine 2½ à 3½ kilomètres en une heure. De Brest-Litowsk, nos soldats nous firent transporter, sur des camions-automobiles, vers la Prusse Orientale, où l'Œuvre d'assistance publique nationale-socialiste nous donna des soins pleins de sollicitude.

Au sujet du séjour dans le camp de concentration de Bereza-Kartuska, le vicaire protestant Oskar Daum rapporte entre autres choses ce qui suit[1]:

» La troupe occupant le camp nous reçut à coups de matraques et nous dépouilla de tous les objets d'usage personnel. Il ne me fut même pas permis de conserver mon Nouveau Testament. Nos cellules étaient complètement vides. Il nous fallait coucher sur le béton froid. La nourriture était quasi immangeable: outre une maigre soupe, nous recevions une ou deux fois par jour deux cuillerées d'eau et un pain indigeste. A partir du moment de notre arrestation, il n'y eut plus moyen de se laver. Les exercices qu'on nous fit faire étaient penibles et cruels au possible; quiconque flanchait, attrapait des coups ..... »

110. La marche des internés d'Obornik. — Une colonne de déportés jusqu'aux portes de Varsovie

Des vieillards succombant de faiblesse, furent abattus à coups de feu.

Commission spéciale
de la police criminelle du Reich à Posen
Dossier V (RKPA) 1468/10. 39.

Posen, le 20 novembre 1939.

Le 2 septembre 1939 on arrêta, dans le district d'Obornik situé au nord de Posen, quelque 600 membres de la minorité allemande et on en composa une colonne de déportés. Leur marche les conduisit par Gnesen, Slupca, Kutno jusqu'aux portes de Varsovie.

Rien que de la paroisse de Morawana-Goslyn, environ 100 d'entre eux n'étaient pas revenus de cette marche à la date du 2 octobre 1939. Le nombre des morts n'a pas encore pu être fixé définitivement.

Ci-joint, en annexe, l'interrogatoire du charron Willi Grossmann, qui a pris part à cette marche et y a survécu.

(s) Discar, commissaire de la police criminelle.

Commission spéciale
du chef de la police de sûreté.

Posen, le 2 octobre 1939.

Déposition.

A comparu, de son plein gré, l'épouse Elfriede Weigt, membre de la minorité allemande.

Elle a déclaré:

Mon mari, Friedrich-Wilhelm W., né le 26 mai 1901 à Potarzyce, était depuis quelque 8 ans administrateur de la terre de Przependowo, dans l'arrondissement d'Obornik (au nord de Posen). Les valets de ferme y sont tous Polonais. La propriétaire de la terre est la comtesse Lüttichau, une Allemande. Mon mari était connu auprès des autorités, comme un Allemand sans peur et sans reproche. Il était membre du parti allemand.

[1]) Rapport publié dans le « Gemeindeboten für das evangelisch-lutherische Wien » du 8 octobre 1939.

Le 25 août 1939, on installa sur notre terre une sectiòn de la « Obrona narodowa » (garde civique). Le commandant de la section était un officier de réserve de l'armée polonaise du nom de Sigmund Rakocy de Morawana-Goslyn.

Le 1er sept. 1939, mon mari fut arrêté avec tous les autres habitants allemands à Morawana. Cette arrestation fut ordonnée par Rakocy. Aucun motif ne fut indiqué. Ensemble avec 23 autres hommes travaillant sur notre terre, mon mari fut conduit à Morawana.

> Note: Le charron Grossmann, arrêté le même jour, sera entendu immédiatement après pour fournir des détails sur le sort qui leur fut réservé. C'est pourquoi on a pu renoncer à interroger davantage l'épouse W.

Mon mari avait une taille de 170 centimètres; il était imberbe et ses cheveux blonds étaient légèrement bouclés. Il portait des lunettes. Une incisive de la mâchoire supérieure était à demi cassée et avait été remplacée par de l'or, de sorte qu'il avait une demi-dent en or. Lors de son arrestation il portait une culotte verdâtre, pour monter à cheval, doublée de cuir, de hautes bottes noires, une jaquette de toile couleur de nacre, avec des poches appliquées latérales et des pochettes sur la poitrine, deux rangées de boutons de corne ordinaires de la même couleur que l'étoffe, une chemise en tricot avec un devant, sans col et un long caleçon tricoté. Son linge était marqué des initiales F. W. Je ne suis pas en mesure de présenter d'autres pièces de linge en vue d'une identification éventuelle, tout le linge ayant été volé plus tard, pendant mon absence de la terre, par des forçats libérés. En effet, à mon retour, j'ai trouvé dans notre habitation un pantalon de forçat.

Commission spéciale
du chef de la police de sûreté. Posen, le 2 octobre 1939.

Déposition.

A comparu, de son plein gré, le charron Willy Grossmann, de la minorité allemande, né à Koblin le 20 mai 1909, domicilié sur la terre de Przependowo dans l'arrondissement d'Obornik.

Il a fait les déclarations suivantes:

Je suis occupé comme charron depuis 1937 sur la terre de P. Avec les Polonais, j'entretenais des relations normales. Je n'ai pas eu de difficultés avec la population civile polonaise ni avec les autorités. Je suis allé mon droit chemin sans me soucier de politique. Quelques semaines avant le conflit entre l'Allemagne et la Pologne, les relations entre les Polonais et nous devinrent un peu plus tendues. Mais il ne s'est pas produit d'excès caractérisés de la part des valets de ferme polonais.

Comme Mme. W. l'a déjà dépeint, on installa le 25 août 1939 des gardes civiques sur notre terre. Le 1er septembre 1939, tous les hommes allemands de notre terre furent arrêtés sans motif par la garde civique — on avait fixé comme limite inférieure l'âge de 16 ans — et transportés à Morawana-Goslyn. Nous y restâmes dans une auberge jusqu'au 2 septembre. Quelque 600 Allemands de la minorité de l'arrondissement

d'Obornik, de tout âge et des deux sexes, se joignirent là à nous. Vers midi, le 2 septembre, la marche fut poursuivie vers la ville de Gnesen, située à quelque 60 km. plus loin. On laissa sur les lieux les enfants et quelques gens âgés, en tout environ 20 personnes. A Gnesen d'autres Allemands de la minorité vinrent grossir la colonne et, dans la nuit du lundi au mardi, nous continuâmes notre marche à pied qui nous mena à Slupca, où nous arrivâmes dans la matinée. L'escorte était composée d'agents de police en uniforme ainsi que de policiers auxiliaires. Le lieutenant R. n'accompagna pas le transport. Le même jour, nous poursuivîmes notre route dans la direction de Kutno, laissant Kolo sur notre droite. Nous passâmes par Kutno probablement dans la matinée du jeudi. Le 9 septembre vers 10.30 heures, nous atteignîmes le parc de la ville de Sochaczew, à quelque 50 km. à l'ouest de Varsovie. La plupart du temps il nous fallut passer les nuits, durant notre marche, en plein champ. Nous ne reçûmes point de nourriture. Nous avons mangé des choux-raves ou d'autres fruits des champs. Durant tout le chemin nous fûmes maltraités tant par les hommes de garde, qui appartenaient à la police, que par la population civile. Moi-même j'ai encore aujourd'hui, au-dessus de l'œil droit, une éraflure provenant d'un coup de crosse. Il arrivait aussi que de la cavalerie, que nous rencontrions, nous frappait avec les sabres. Un certain maître-maçon de Langoslyn, arrondissement d'Obornik, en fut grièvement blessé au crâne. Quand il porta sa main à la tête pour la protéger, on lui trancha presque le petit doigt. Aujourd'hui, il se trouve encore en traitement médical. Une certaine Mme. Baum, de notre région, eut les nerfs du visage paralysés par un coup de crosse, au point que son visage est resté tordu. En tout cas ce n'était pas une simple enflure résultant du coup. C'est ce que nous confirma aussi un médecin allemand. J'ignore le nom et le domicile du médecin. J'ajoute qu'il s'agissait d'un médecin militaire allemand, que nous avons rencontré lors de notre retour.

Dans le parc de la ville de Sochaczew, il nous fut dit que nous recevrions pour la première fois à manger. C'était donc le 9 septembre vers midi. Mais au lieu de recevoir à manger, nous essuyâmes des coups de feu tirés par la populace. L'un d'entre nous fut atteint. Quand il fallut nous remettre en marche, la troupe de garde fusilla trois d'entre nous, des hommes âgés, dont j'ignore les noms. Deux d'entre eux avaient été atteints par les coups de feu tirés par la populace et n'étaient plus en état de poursuivre la marche. Le troisième avait voulu fuir, mais il fut rattrapé; il dut se placer en face de nous et fut fusillé à brûle-pourpoint par un policier. Pendant notre marche, plusieurs personnes âgées furent en proie à des hallucinations. Quand, p. ex., une charrette passait, plusieurs s'écriaient: « Mais c'est ma charrette. Comment ce gaillard-là ose-t-il conduire avec mes chevaux! » D'autres encore demandaient qu'on les fusillât. Cette marche fut épouvantable.

Vers 2 heures du même jour, M. Weigt fut blessé par une balle dans le genou, sur la chaussée de Varsovie. L'escorte ainsi que les militaires que nous rencontrions prenaient plaisir à tirer dans le tas. M. W. resta couché, abandonné à lui-même. Il ne nous fut même pas permis de tourner la tête dans sa direction. Toutefois je sais avec précision que Weigt avait reçu une balle dans le genou, car il marchait à côté de moi. M. W. a probablement été fusillé plus tard. C'est à partir de Sochaczew que commença,

à vrai dire, notre calvaire. Des vieillards, s'écroulant de faiblesse, étaient abattus à coups de feu. J'ai vu moi-même comment un vieillard, qui se cramponnait à un arbre pour se soutenir, fut fusillé de tout près, par derrière, par un policier qui nous accompagnait. J'ai vu comme la cervelle jaillissait par devant. Cela s'est passé quelque 5 km. après S. Après une attaque d'avion qui prit sous son feu la troupe de garde qui s'était réfugiée dans le fossé en bordure de la chaussée, M. Heckert, chef comptable de notre terre, a été fusillé par un policier. Au cours de la marche ultérieure, d'autres encore ont été assassinés. Je ne puis fournir davantage de précisions. Mais il nous fallait bien constater que nos rangs s'éclaircissaient de plus en plus. A présent 10 personnes de notre terre manquent encore. Si elles ont été fusillées, leurs cadavres doivent se trouver à proximité de Varsovie.

Ce sont:

M. Weigt, Friedrich, 38 ans.
M. Heckert, Hans, 36 ans ?
M. Repnack, 50 ans ?
M. Belter, Alfred, 24 ans ?
M. Sommer, Ferdinand, 23 ans ?
M. Sommer, Gustav, 48 ans ?
M. Sommer, Waldi, 20 ans ?
M. Sydow, Gottfried, 30 ans ?
M. Riemer, Willi, 31 ans.
M. Riemer, Walter, 26 ans ?

J'ai vu moi-même Willi et Walter Riemer couchés morts à 4 km. de Varsovie. J'ai vu encore d'autres morts; mais ceux-là, je ne les connaissais pas. Ils étaient originaires de la région de Morawana. A ce que j'estime, quelque 200 compatriotes, qui faisaient partie de notre colonne, ont été assassinés. Leurs cadavres doivent tous se trouver le long de la chaussée de Sochaczew à Varsovie.

Dans la nuit du 9 au 10 septembre, la plupart des Allemands faisant partie de notre colonne se sont enfuis. Moi-même, j'en ai fait autant. Le lendemain nous avons été recueillis par des troupes allemandes, et nous sommes rentrés, sans grand détour, dans nos foyers.

Hier j'ai appris à l'église que, de notre région et de notre colonne, quelque 100 compatriotes manquent encore.

Lu, approuvé et signé.

s. Willy Grossmann.

Au cours de l'interrogatoire, Grossmann a assuré à plusieurs reprises qu'il n'exagérait pas. « Monsieur le commissaire, vous pouvez m'en croire ; ce n'est pas un exagération, ce que je vous raconte là. Il n'y a pas moyen même de tout dire aux femmes des victimes assassinées, car elles sont déjà assez désespérées », a-t-il remarqué plusieurs fois.

s. Discar, commissaire de la police criminelle.

Rapport des médecins-légistes

Médecins-légistes du Commandement suprême de l'Armée a) pour Bromberg: M. Panning, Docteur en médicine, médecin-major de 1ère classe, directeur de la section de médecine légale de l'Académie de médecine militaire,

b) pour Posen: M. Hallermann, Docteur en médecine, aide-major de réserve, Agrégé à l'Université de Berlin.

Actuellement à Bromberg et Berlin, 20 novembre 1939.

Mémoire

sur les résultats obtenus jusqu'à présent par la mission de la section de médecine légale de l'Académie de médecine militaire dans l'instruction des meurtres commis par les Polonais dans les districts de Posen et de Bromberg(1).

I. Tâche des Médecins-légistes.

Par ordre du Commandement suprême de l'armée et de l'Inspection du Service sanitaire militaire, des médecins-légistes ont été détachés le 20 septembre 1939 dans les districts les plus atteints par les massacres polonais, surtout à Bromberg, mais aussi à Posen. On a procédé dans la suite à de nombreuses autopsies qu'on continue encore à l'heure actuelle. L'étude de ces meurtres a été effectuée en collaboration étroite avec des commissions spéciales du département de police criminelle du Reich, c'est-à-dire avec les fonctionnaires et selon les méthodes du service d'instruction criminelle de Berlin.

Conformément aux instructions reçues, les résultats des autopsies des personnes assassinées ont été fixés dans le dernier détail dans des procès-verbaux et authentifiés de façon probante pour la postérité par une collection croissante de photographies et de préparations. Ces pièces justificatives ont été présentées sur place, même lors de leur préparation, à Bromberg et à Posen, à plusieurs commissions de médecins, officiers et journalistes allemands et étrangers.

II. Étendue des recherches.

Les recherches ont compris jusqu'à présent 131 autopsies et 11 cas d'examens de cadavres à Bromberg et dans ses environs, 51 autopsies et 53 cas d'examens de cadavres à Posen et environs. 250 cadavres environ ont été jusqu'à présent l'objet de constatations médico-légales, sans que l'on ait pu examiner ainsi même seulement une partie notable des meurtres dont l'immense nombre ne peut être estimé d'ici. D'ailleurs, on ne peut nullement songer à faire l'autopsie de tous les massacrés. Il s'agit en effet, par exemple pour Bromberg seul, d'au moins 1.000 cadavres. La putréfaction progressive des cadavres et la gelée agissant sur les tombes viendront bientôt mettre fin à ces autopsies.

Les résultats des recherches ainsi obtenus ne peuvent donc être considérés que comme un fragment de petite étendue, pris au hasard. Dans ce mémoire, nous devrons donc nous abstenir de toute évaluation statistique parce qu'aucun pourcentage pour telle ou telle constatation ne peut être exact, vu le nombre énorme des victimes non disséquées.

[1]) Toutes les autopsies et examens de cadavres signalés dans ce Mémoire sont authentiques par des photographies. Faute d'espace, nous n'en donnerons ici qu'un certain choix.

Il ne sera possible d'établir un examen statistique d'après certains points de vue que pour quelques groupes de meurtres déterminés, dont chaque cas — ou presque chaque cas — a pu être éclairci par l'autopsie.

III. Résultats des recherches.

Difficultés dans l'appréciation des constatations.

De grandes difficultés se sont présentées pour l'appréciation des constatations. Vu le grand nombre des cadavres entassés subitement dans des espaces réduits, on avait dû recourir partout à des inhumations provisoires en fosses communes pour soixante cadavres et plus. Les victimes des massacres ont été retirées de ces fosses communes pour être inhumées dignement dans des cimetières d'honneur. C'est à l'occasion de ce transfert que les victimes ont été disséquées avec la pleine approbation de la population allemande si durement éprouvée. Naturellement, ces constatations ont été souvent compromises par une putréfaction avancée. Cependant leur appréciation, reposant sur les principes exacts de la médecine légale, a permis, dans tous les cas examinés, d'arriver sur tous les points essentiels à des conclusions précises pour l'expertise médico-judiciaire. Le résultat de ces constatations, lors de l'ouverture des cadavres, ne peut être considéré dans chaque cas que comme un minimum de ce que les victimes ont souffert de la part des meurtriers. Vu l'état de putréfaction avancé, l'autopsie ne pouvait plus constater les traces d'épanchements sanguins dans les tissus servant d'ordinaire de preuves pour les mauvais traitements subis. Et ainsi maintes formes de brutalités, de mutilation, etc. n'ont pu être déterminées que dans des circonstances toutes particulières.

Contusions, coups de crosse, etc.

Par exemple, les coups de crosse, les coups de gourdin, de latte et autres instruments contondants, tels que, d'après des témoins, ils ont été administrés dans une infinité de cas, n'ont pu être constatés de façon objective que quand ils ont produit des lésions du système osseux. Dans ce domaine, on a pu faire beaucoup de constatations impressionnantes de caractère grave. Par exemple:

No d'aut. Bromberg 93. Albert Heise, 21 ans, dont la partie antérieure du crâne a été fracassée par de violents coups de gourdin.

No d'aut. Bromberg 116. Richard Kutzer, 46 ans, pasteur protestant, dont la mâchoire inférieure a été fracassée sans blessure de la peau, selon le rapport de la police, par un coup de crosse.

No d'aut. Bromberg 115. Otto Kutzer, père du pasteur Kutzer, dont des cartilages de côtes ossifiés par l'âge ont été fracturés par coup de crosse (photographie p. 279).

No d'aut. Bromberg 107. Hans Schulz, 20 ans, dont le crâne a été fracturé par des coups de crosse ou d'un autre lourd instrument contondant.

Il existe un grand nombre d'autres cas semblables. Comme en font preuve les expertises des médecins-légistes, on n'a souvent pu que supposer une contusion, à savoir dans les cas où la victime aurait reçu toutes ses blessures alors qu'elle était étendue et il fallait expliquer comment elle avait été abattue préalablement.

Mutilations

Une expertise exacte dans les cas de lésions les plus brutales a souvent été entravée par la décomposition survenue dans les cadavres. On n'a plus eu la possibilité de faire des constatations médico-légales exactes dans un grand nombre de cas, où des profanes, le plus souvent des parents de victimes, avaient constaté qu'on avait châtré les victimes et qu'on leur avait coupé les oreilles, le nez ainsi que crevé les yeux, car ces parties blessées avaient été fortement endommagées par la décomposition et les vers. Cependant, dans un grand nombre de cas, on a pu établir de façon indubitable des lésions ophtalmiques faites par des instruments pointus, parfois avec lésion simultanée des paupières; ces constatations ont été faites dans des cadavres bien conservés parce qu'ils avaient été inhumés de bonne heure. Une preuve impressionnante en est la photographie de la page 285, cas Bromberg 17: homme inconnu d'environ 20 ans, tué à Bromberg-Klein-Bartelsee; ainsi que la photographie de la page 286, no d'aut. Posen 1, cas de Paul Grieger, 32 ans, assassiné à Posen. La photographie de la page 288, no d'aut. Bromberg 4, homme inconnu d'environ 45 ans, tué dans les forêts des environs de Hopfengarten, arrondissement de Bromberg, fournit un cas dont les yeux étaient crevés, mais qu'on ne peut compter avec certitude parmi les lésions ophtalmiques causées par un instrument aigu à cause des vers qui avaient rongé en grande partie le cadavre. En outre, des photographies fournissent la preuve que tous les cas de lésions des yeux par coup de feu ont été soigneusement mis à part dans l'examen des lésions ophtalmiques par instruments aigus.

Il en est de même pour les autres formes de mutilations. On est forcé de se contenter de témoignages exacts dans certains cas d'émasculation ou d'autres mutilations constatées de bonne heure sur le cadavre et d'admettre que par la suite, il était impossible de faire une constatation objective à cause de la décomposition avancée des cadavres. Nous rappellerons à ce propos le fait bien connu que la destruction par les vers et les autres altérations des cadavres surviennent de préférence dans les parties blessées du corps. C'est pourquoi on ne doit pas s'étonner que sous ce rapport l'expertise reste en arrière du témoignage.

Lésions par instruments aigus.

On a très souvent pu constater un autre groupe de blessures complémentaires, de caractère purement sadique et sans connexion avec les blessures mortelles. Ce sont des lésions causées par instruments aigus qu'on a pu constater indépendamment ou ensemble avec des coups de feu mortels. Nous songeons ici principalement à certains coups superficiels contre le tronc ou les membres, dans le genre de ceux que, suivant des témoignages, les soldats de l'escorte ou la populace pratiquaient souvent sur les victimes comme « stimulants » sur le chemin du supplice. C'est, en outre, notamment le cas pour Eduard Schülemann (n° d'aut. Bromberg 56), vieillard de 72 ans, tué ensuite d'un coup de feu dans le crâne et d'un coup de baïonnette profond dans le dos. On a pu constater plusieurs fois des coups de baïonnette donnés à des mourants; par exemple, n° d'aut.

Bromberg 27, homme inconnu de 30 à 40 ans qui avait reçu un coup de baïonnette dans le ventre; de même, n° d'aut. Bromberg 110, Herbert Gollnik, 38 ans. Nous aurons encore à parler ailleurs d'un cas particulièrement bestial d'emploi d'arme blanche, au sujet du meurtre d'un homme blessé d'un coup de feu et percé de 33 coups de baïonnette par un soldat polonais d'une unité militaire marchant en rangs.

Blessures avec longue agonie.

L'examen des causes de la mort et du temps nécessaire jusqu'au décès, permet aussi de conclure à une bestialité inimaginable chez les auteurs de ces meurtres. On a pu constater que, dans beaucoup de cas, les lésions n'étaient nullement de nature à amener une mort immédiate, mais que, par exemple, les victimes ne sont mortes que longtemps après avoir reçu un coup de feu ordinaire à travers les poumons, susceptible, sans plus, de guérison. Il en est de même pour plusieurs cas ne présentant que des lésions de membres avec ruptures plus ou moins insignifiantes de ramifications d'artères. Nous signalerons sous ce rapport la photographie de la page 281 ; n° d'aut. Bromberg 46, Arthur Radler, 42 ans. Dans ce cas, il s'agissait d'un coup de feu dans le cou qui n'était nullement mortel. Le meurtre définitif n'a eu lieu que plus de sept heures plus tard par un coup de feu dans la tête, après qu'on eût empêché les parents de lui prêter aucun secours. Il en est tout à fait de même pour les photographies des pages 300—301 ; n° d'aut. Bromberg 100, Kurt Beyer, 10 ans, qui ayant reçu deux coups de feu insignifiants à travers les poumons et avec un bras fracassé, a encore vécu au moins 12 heures jusqu'au lendemain matin en passant toute la nuit en pleine campagne. Le même cas s'est présenté pour le n° d'aut. Bromberg 110, Wilhelm Gollnik, 38 ans, dont les tortures ont duré plus de neuf heures, en plusieurs phases, sous les yeux de sa femme.

Nous nous occuperons aussi plus loin, de tout un groupe de victimes qui ont été abandonnées par leurs meurtriers à une agonie plus ou moins longue.

« Coups de grâce. »

Dans d'autres cas fort nombreux les meurtriers ont tiré des « coups de grâce » sur les corps de leurs victimes étendus sur le sol; c'est ce que démontre la direction plus ou moins oblique des traces de balles. En général, on a pu constater que, dans ces cas, le « coup de grâce » ne correspondait pas à l'idée qu'on s'en fait d'après les usages de la chasse, c'est-à-dire qu'il n'avait pas pour but d'amener une mort rapide et immédiate, ainsi que le veut le chasseur pour un gibier blessé. Mais, au contraire, il est impossible de nier que les coups de feu dirigés sur les victimes étendues servaient à satisfaire des instincts sadiques, car ils ne visaient pas le cœur ou le cerveau, mais n'importe quel endroit du tronc. Cela devient évident dans les fréquentes blessures causées par une arme à feu partant de la région fessière, non loin de l'anus et traversant une grande partie du tronc. Comme on doit admettre une certaine connaissance du tir chez les meurtriers qui, dans ces cas, étaient des soldats polonais, on est obligé de croire, à cause du grand

nombre de ces blessures, qu'on a visé systématiquement la région fessière des « Hitleriens » mourants. Deux cas de ce genre, avec ces mêmes plaies, sont représentés dans la photographie de la page 294 ; n° d'aut. Bromberg 95, Erich Schmiede, jardinier, 43 ans et n° d'aut. Bromberg 101, Berthold Rabisch, 64 ans. D'autres se trouvent consignés dans des procès-verbaux d'autopsie.

Entraves.

Un rôle important a été souvent joué par des entraves appliquées aux victimes. Cela se présente, par exemple, dans le cas de trois personnes faisant partie d'un groupe de sept victimes provenant de la maison du pasteur Kutzer du faubourg de Bromberg-Jägerhof· photographie page 279, n° d'aut. Bromberg 115, Richard Kutzer, 73 ans: photographie page 304, n° d'aut. Bromberg 118, Herbert Schollenberg, 14 ans et n° d'aut. Bromberg 119, Hermann Tetzlaff, 51 ans. Dans ce cas, il s'agissait de simples menottes formées par de minces cordes et maintenues de façon primitive par des nœuds coulants et des nœuds ordinaires. Dans plusieurs autres cas, comme par exemple dans la photographie page 280, n° d'aut. Bromberg 67, Albrecht Schmidt, environ 45 ans, les entraves sont pourvues de longues cordes ayant servi à traîner les victimes. Dans le groupe du massacre du Jesuitersee, dont nous parlerons plus loin, il n'y avait pas moins de 12 victimes liées l'une à l'autre en une longue chaîne au moyen de cordes et autres entraves.

Si les méthodes de ligotage dont nous avons parlé jusqu'ici, montraient une brutalité de caractère surtout psychique, appliquée avant tout à des vieillards et des enfants, un cas découvert récemment nous présente un exemple dans lequel les entraves ont été appliquées avec raffinement et sadisme et faisaient partie du meurtre lui-même. Il s'agit de Wilhelm Sieg, 43 ans, ouvrier agricole de Feyerland (n° d'autopsie Bromberg 124). Ce malheureux était lié au moyen d'une bride de cheval de telle façon que les mains étaient liées ensemble sur le dos et que le nœud coulant passait autour du cou à courte distance au-dessus des poignets. D'après les constatations de la police criminelle et des médecins-légistes, Sieg a été traîné sur une longue distance étendu sur le sol, au bout de ce système strangulateur, puis fusillé.

Répartition des victimes d'après l'âge.

Massacre d'estropiés et de malades.

L'ensemble des victimes doit être aussi l'objet d'un examen particulier quant à leur âge et leur état de santé. Les autopsies ont permis de constater des meurtres d'enfants de 4 mois jusqu'à celui de vieillards de 82 ans. Si, pour les raisons indiquées ci-dessus, il n'est pas possible d'établir une statistique basée sur nos procès-verbaux, nous devons cependant donner ici des chiffres, pour qu'on ne croie pas que des meurtres d'enfants aient constitué des exceptions regrettables.

Parmi les cas d'autopsies, on trouve les enfants suivants.

Numéro d'ordre	N° d'aut.		Nom et âge	Tué par[1])
1	27	Bromberg 129	Egon Berger, 4 mois.	Grenade à main
2	25	Posen 29	Kurt Schmolke, 15 mois.	Coup de feu, probablement fusil
3	21	Bromberg 76	Erhard Prochnau, 3 ans.	Coup de pistolet
4	—	Bromberg 59	Gisela Renz, 4 ans.	Coup de feu, probablement pistolet
5	24	Bromberg 74	Walter Busse, 7 ans.	Coup de feu, probablement pistolet
6	22	Bromberg 60	Günther Renz, 9 ans.	Coup de fusil
7	23	Bromberg 100	Kurt Beyer, 10 ans.	1 coup de pistolet, 1 coup de feu par ricochet, 1 coup de fusil
8	—	Bromberg 66	Heidelies Tetzlaff, 11 ans.	2 coups de feu, probablement pistolet
9	—	Bromberg 94	Else Jannot, 12 ans	2 coups de fusil
10	—	Bromberg 70	Gerhard Pijan, 12 ans	Coup de fusil
11	26	Bromberg 118	Herbert Schollenberg, 14 ans.	1 coup de pistolet, 1 coup de fusil

Viennent ensuite des garçons et filles de 15, 16, 17 et 18 ans.

Pour exprimer la pire des brutalités par un mot biblique, on n'a pas même ménagé l'enfant dans le sein de sa mère. C'est ce que prouvent les photographies des cas suivants (pp. 306 et 308) : Mme Sonnenberg (n° d'aut. Bromberg 112) et Mme Kempf (n° d'aut. Bromberg 127), étaient toutes deux à fin de gravidité, quand elles furent assassinées par des soldats polonais. Dans le cas de Mme Kempf on peut admettre avec raison que l'accouchement commença pendant l'agonie.

De nombreux exemples montrent que des estropiés, des malades et des vieillards n'ont pas échappé non plus aux massacres. C'est ainsi que, dans la province de Posen, parmi les six personnes qui ont été tuées ensemble dans un des trains d'internés à Różepole (famille Schmolke et voisins, n^{os} d'aut. Posen 28—33), on trouve deux hommes pourvus de membres artificiels, l'un avec prothèse de la cuisse supérieure, l'autre avec deux jambes artificielles (phot. p. 296, n° d'aut. Posen 32). De même, à et près de Bromberg, on a tué plusieurs personnes amputées de la jambe ou atteintes d'autres infirmités, par exemple n° d'aut. Bromberg 85, Gustave Schubert, 65 ans, atteint d'une scoliose très prononcée de la colonne vertébrale ; n° d'aut. Bromberg 104, Paul Piotrowski, 55 ans, avec appareil à attelles et ressort à la jambe droite ; phot. p. 295, n° d'aut. Bromberg 126, Paul Lepczinski, environ 50 ans, avec jambe artificielle ; n° d'aut. Bromberg 110, Wilhelm Gollnik, 38 ans, atteint d'une lésion cérébrale à la suite de coups de hache reçus sur la tête, lors d'une tentative de meurtre commise par un Polonais il y a 10 ans ; en outre, n° d'aut. Bromberg 78, Emmanuel Hemerling, 35 ans, atteint de tuberculose pulmonaire grave des deux lobes et, pour cette raison, dispensé auparavant par les Polonais eux-mêmes, de tout service auxiliaire.

Quant aux âges les plus avancés, ce n'est que par hasard que nous devons nous arrêter à celui de 82 ans parmi les victimes disséquées (Gustav Behnke, n° d'aut. Brom-

(1) Il n'a pas toujours été possible de faire une distinction exacte des coups de fusil et de pistolet dans les cas d'enfants. C'est que, jusqu'aujourd'hui, le monde civilisé manquait d'expérience quant aux effets produits par les armes à feu militaires sur les enfants, notamment sur le système osseux. Il sémble qu'il se produit en ce cas des divergences que la science devra étudier sur la base de ces nouvelles et tristes expériences.

berg 65, du groupe d'assassinats d'Eichdorf-Netzheim); comme on sait, les personnalités officielles chargées de recherches en d'autres endroits ont pu constater le meurtre de personnes encore plus âgées

Les armes employées

En dernière analyse, le résultat final de beaucoup le plus important de ces recherches médico-judiciaires ne réside pas tant dans la constatation des cruautés barbares d'ordre physique ou psychique, telles que les autopsies les ont révélées de façon notoire. La plus grande importance doit être au contraire attribuée au fait que, dans la plupart des cas qui ont été l'objet d'autopsies, on a pu prouver nettement que l'instrument du meurtre était une arme militaire. Il s'agissait le plus souvent de fusils militaires, parfois de pistolets, rarement de grenades à main. Ces constatations sont attestées, entre autres, par des projectiles restés dans la plaie et par des éclats de projectiles, tels qu'on a pu les recueillir dans une cinquantaine de cas. En ce qui concerne spécialement les coups de fusil, la preuve de l'emploi de l'arme militaire est également fournie, même si on ne retrouve pas de projectiles, par le haut degré d'action des projectiles sur le système osseux et, tout particulièrement, par l'effet hydrodynamique des fractures du crâne en cas de perforation du cerveau.

L'arme par excellence du massacre dans cet essai d'extermination de la population allemande en Pologne, tout particulièrement lors de la sanglante journée du dimanche à Bromberg, a donc été le fusil militaire polonais. Le médecin-légiste est obligé de mettre particulièrement en évidence cette constatation résultant de l'examen des cadavres, parce qu'elle peut être utile aux autorités chargées de rechercher les complicités, et de prouver l'organisation du massacre en masse. Les meurtres à l'aide d'armes de fortune, gourdins ou couteaux, forment l'exception. On n'a donc pas tué à l'aide d'armes prises au hasard fournies par n'importe quelle clôture de jardin à un homme transporté par la passion du moment, mais on a tué avec des armes à feu de haute efficacité. Les projectiles restés dans la plaie ne permettent pas dans chaque cas de tirer des conclusions aussi probantes pour le pistolet que pour les fusils militaires. Toutefois, la simple vue des projectiles conservés a permis dans trois cas d'identifier l'arme du crime. Il s'agit du revolver Nagan avec la forme toute particulière de son projectile (n° d'aut. Bromberg 48, Fritz Radler, n° d'aut. Bromberg 98 et n° d'aut. Bromberg 99, Heinz et Friedrich Beyer). Il faut noter, d'autre part, que le revolver Nagan était un article vendu librement dans le commerce, de sorte qu'il est impossible de prouver la complicité d'un groupe précis ou d'une organisation de meurtriers. Toutefois, nous devons noter une circonstance très étonnante. Tous les projectiles recueillis parmi les nombreux éléments de preuves à Bromberg pour les armes à feu portatives de petit modèle, 10 en tout, sont des projectiles à enveloppe; il s'agit donc d'armes à feu portatives modernes de petit modèle et d'action puissante, à savoir, dans trois cas, le revolver Nagan, dans les autres cas, de pistolets automatiques. Les projectiles en plomb, tels qu'ils sont employés pour tous les revolvers à barillet, manquent ici complètement. Il serait faux de supposer que tous les projectiles en plomb employés auraient produit une perforation complète. On sait en effet par expérience que les projectiles des anciens revolvers à barillet restent, presque sans exception, dans la plaie. Les armes à feu de petit modèle employées ici étaient par con-

séquent toutes des armes modernes à haute puissance, et cela dans un pays dont la population ne connaissait guère, même de nom, bien des objets de caractère moderne. On peut aussi considérer comme important ce résultat de l'examen médico-judiciaire dans l'étude du problème de l'organisation des crimes

S'agit-il d'« exécutions » dans ces meurtres d'Allemands?

Une des tâches les plus importantes de cette expertise médico-judiciaire était d'examiner dans chaque cas particulier, ou pour les différents groupes de meurtres, si les faits constatés permettaient d'admettre qu'on se trouvait en présence d'exécutions pratiquées en vertu de la loi martiale. Du reste, quels pouvaient bien avoir été les crimes commis par ces milliers de gens, au nombre desquels se trouvaient même des enfants de 4 mois!

L'examen objectif des faits nous enseigne ce qui suit:

On a trouvé des lésions caractéristiques pour l'« exécution », c'est-à-dire des coups de feu tirés par le tireur debout sur un corps debout et atteignant la tête ou le tronc par devant ou par derrière. Il s'agit régulièrement de cas où des individus, seuls ou par petits groupes, ont été arrachés á leur domicile et mis au mur. Cette forme des coups de feu a été particulièrement fréquente dans le massacre de la commune d'Eichdorf-Netzheim examiné à fond par la police criminelle. Il s'agit là du meurtre de 38 Allemands, dont 36 ont été autopsiés. Si même les lésions sont, dans ce cas, conformes au type de l'exécution par arme à feu, il ne pouvait toutefois être nullement question d'exécutions militaires, si l'on considère la composition de ce groupe de victimes. Il n'y avait, en effet, dans ce groupe, pas moins de 7 enfants de 3 à 13 ans, 12 femmes de 16 à 80 ans et parmi les hommes, un petit nombre seulement en âge de porter les armes; parmi eux se trouvaient même plusieurs malades et vieillards.

Un autre groupe considérable, victime d'un massacre en masse, fut également étudié de façon très détaillée par la police criminelle. Il s'agit du meurtre de 39 Allemands au Jesuitersee près de Bromberg, dont 38 ont été autopsiés, meurtre qui permettrait de supposer, d'après la composition du groupe, qu'il s'agissait d'exécutions militaires. Ce groupe se compose, en effet, exclusivement d'hommes âgés, autant qu'il a été possible de les identifier, de 17 à 58 ans. L'idée d'une exécution, en vertu de la loi martiale, pourrait d'autant mieux se présenter ici que ce groupe a été amené par des civils et des militaires à une unité militaire polonaise en formation régulière et fusillé par celle-ci.

Toutefois, l'examen des cadavres fournit le résultat suivant: il n'y a pas eu ici d'exécution, mais un massacre sauvage et désordonné d'hommes sans défense, dont 12 étaient liés les uns aux autres par des cordes.

On s'est, en outre, servi d'armes blanches. Quatre hommes ont été tués uniquement au moyen d'armes blanches, 13 autres par coups de feu et armes blanches. Un cas nous montre un homme abattu par un coup de feu tangentiel au crâne, puis percé de 33 coups de baïonnette ou de poignard (photog. p. 278, no d'aut. Bromberg 23, Willi Heller, 19 ans). Dans plusieurs cas, des mourants ont reçu des coups de baïonnette, par exemple no d'aut. Bromberg 27, homme inconnu d'environ 30 ans, qui avait été

abattu par un coup de feu dans les poumons. Les coups « stimulants », mentionnés plus haut, étaient des coups superficiels sans gravité, qui ont été constatés dans trois cas. — Dans deux cas, no d'aut. Bromberg 18, Max Probul, 35 ans, et no d'aut. Bromberg 27, homme inconnu d'environ 35 ans, on a pu constater des lésions des yeux dues à des armes pointues.

Le nombre total des lésions causées par des armes blanches pour les 38 cadavres examinés ne s'élève pas à moins de 69.

Les lésions par coups de feu réclament un examen encore plus détaillé. Le nombre total des coups de feu tirés sur les 34 cas, déduction faite des tués par armes blanches, est de 98. Le nombre maximum des lésions par coups de feu dans un seul cas est de cinq. Dans un grand nombre de cas, les victimes ont reçu tous leurs coups de feu étendus par terre, de sorte qu'il est impossible de croire que l'un ou l'autre de ces coups de feu ait été tiré comme « coup de grâce ». Dans les nombreux cas où les victimes ont été atteintes de coups de feu, aussi bien couchées que debout, il ne s'agit donc pas de véritables « coups de grâce », mais de tortures. L'infamie déjà mentionnée, consistant à tirer dans la région anale du mourant ne s'est pas produite moins de quatre fois dans ce groupe.

Il faut attribuer une importance particulière aux fréquentes lésions par ricochet, produites par des fragments de projectiles qui se se sont divisés par suite de choc contre un objet quelconque, dans de nombreux cas probablement contre un corps d'homme voisin. On a trouvé de ces lésions causées par des fragments de projectiles chez 10 victimes. Un des tués, no d'aut. Bromberg 31, Ernest Kolander, 27 ans, présentait exclusivement de ces lésions par ricochet en quinze places différentes de son corps. Il n'a été atteint par aucun coup de feu dirigé sur lui. Ces lésions sont les témoins muets d'une tiraillerie désordonnée sur un groupe entassé de victimes. Cette circonstance suffirait à elle seule pour exclure toute possibilité d'exécution en vertu de la loi martiale.

Parmi le chiffre total des 98 coups de feu, on ne compte pas moins de 15 coups de pistolet. Dans d'autres groupes de massacrés, ainsi que nous l'avons dit plus haut, on trouve aussi fréquemment des victimes atteintes par des coups de pistolet; mais, dans le cas présent, comme le groupe des meurtriers était constitué par une unité militaire polonaise complète, on peut conclure de façon irréfutable que des officiers ou gradés doivent s'être trouvés parmi les meurtriers, parce qu'eux seuls étaient pourvus de pistolets. C'est là certainement une circonstance importante pour résoudre la question de l'organisation.

Pour être complets, nous mentionnerons que, lors du massacre du Jesuitersee, il n'y a pas eu seulement emploi d'armes à feu et d'armes blanches, mais aussi, d'après les constatations, d'instruments contondants, apparemment sous forme de coups de crosse. On trouve, par exemple, trois cas de fracture de la boîte cranienne, un cas de côtes et un autre de l'humérus.

Une constatation tragique fournit l'examen de la léthalité des blessures et de la durée de l'agonie pour les différentes victimes. Parmi ces dernières, au nombre de 38 il n'y en a eu que 21 chez lesquelles on a constaté des lésions telles que l'on peut admettre une mort immédiate, coups de feu dans la tête avec crâne fracassé, coups de feu ou coups de baïonnette avec lésion du cœur ou des grandes artères voisines. Dans les autres cas,

au nombre de 17, on trouve des perforations de poumons par coups de feu, des lésions des membres, des perforations de la moelle épinière ou des lésions du crâne de moindre gravité. On ne peut donc admettre une mort instantanée dans aucun de ces cas, mais pour un certain nombre d'entre eux une agonie de plusieurs heures. D'après les recherches de la commission spéciale de la police criminelle, on doit admettre comme vraisemblable que les meurtriers ont jeté leurs victimes du haut de la passerelle dans ce lac peu profond, puis ont tiré à nouveau sur les personnes donnant encore signe de vie. Il est donc possible que l'un ou l'autre des malheureux appartenant à ce groupe ait vu ses souffrances abrégées par la noyade. D'autre part, cette circonstance doit aussi entrer en ligne de compte dans l'examen de la question de l'exécution. Il est bien certain que ni la noyade, ni les coups de baïonnette ou de tout autre instrument pointu, ne font partie des moyens employés pour une exécution légale.

Les faits constatés par l'enquête médico-légiste après le massacre en masse du Jesuitersee permettent de conclure qu'il n'y a pas eu là d'« exécution ». D'après les résultats des recherches de la commission spéciale de la police criminelle, une exécution n'aurait pas eu la moindre raison d'être. On a tout simplement massacré de la façon la plus infâme, et avec une brutalité qu'on ne retrouve pas souvent même dans l'histoire des crimes capitaux ordinaires.

Les nombreux coups de pistolet tirés prouvent la participation et en même temps la responsabilité des chefs militaires. C'est la constatation la plus importante faite par les médecins-légistes pour résoudre le problème de l'organisation.

IV. Résumé

Les constatations médico-judiciaires faites à l'autopsie d'environ 250 personnes de la minorité allemande, victimes du terrorisme polonais, et ne constituant qu'une fraction du nombre total des victimes, ont montré que des personnes de tout âge, âgées de 4 mois à 82 ans, ont été assassinées au hasard, les femmes dans un état de grossesse avancée n'ont même pas été épargnées.

Ces meurtres ont été accomplis avec la plus grande brutalité et, dans de nombreux cas, ils revêtent un caractère purement sadique; c'est ce que prouvent, entre autres, les lésions ophtalmiques produites par des instruments aigus.

D'autres mutilations apparaissent aussi comme très probables en vertu de témoignages formels.

Les procédés employés dans ces différents meurtres montrent que les victimes ont été souvent l'objet de tortures physiques raffinées. Il faut particulièrement signaler à cet égard les cas de meurtres prolongés pendant des heures en laissant mourir lentement les victimes.

La constatation de beaucoup la plus importante est constituée par la preuve que ces meurtres n'ont été exécutés qu'exceptionnellement à l'aide d'armes de fortune, de gourdins, de couteaux et instruments semblables, et que les meurtriers disposaient en général d'armes modernes de haute efficacité, tels que fusils militaires et pistolets. On peut en

outre prouver jusque dans le moindre détail qu'il ne s'est jamais agi d'exécutions légales.

Comme exemple du soin minutieux avec lequel les experts médicaux ont procédé dans leurs constatations, nous reproduisons ici l'annexe au rapport d'autopsie Bromberg 118 (OKW. H. S. In.). (Photographie correspondante p. 304.)

Bromberg 118.
Désignation du cercueil: Bromberg, le 13 novembre 1939.
Herbert Schollenberg,
14 ans.

A. Examen extérieur

1. Cadavre d'un jeune garçon de faible constitution; taille: 148 cm.

2. Mains liées sur le dos par un nœud coulant fixé par un double nœud, ficelle ordinaire d'environ 0,4 cm. d'épaisseur, légèrement gonflé (photographie).

3. Putréfaction avancée. Épiderme détaché à l'exception de restes en forme de gant aux doigts. Cà et là ramollissement de la surface du derme, avec fond inégal (apparemment dû à l'action des vers), de grandeur de paume de main, en plusieurs endroits du cuir chevelu et des membres et au-dessus du menton.

   Le derme est d'un gris sale et d'un gris verdâtre, par place brunâtre et desséché.

4. Cheveux jusqu'à 4 cm de long, blond.

5. Cuir chevelu intact, sauf aux endroits rongés par les vers; il en est de même pour la peau du visage et du cou.

6. Globes oculaires enfoncés et affaissés.

7. A la partie supérieure droite de la poitrine, directement sous le tiers latéral de la clavicule, à 124 cm de la plante des pieds, à 8 cm à droite de la ligne médiane, trou circulaire dans les parties charnues, de 0,6 cm de diamètre entre la ligne des mamelons et celle qui unit antérieurement les épaules (photographie).

8. Exactement sous le trou susmentionné, au-dessus de la quatrième côte, à 112 cm de la plante des pieds, à 8 cm à droite de la ligne médiane, trou circulaire semblable, de 0,6 cm de diamètre également (photographie).

9. Surface du ventre et organes génitaux intacts, il en est de même des membres, sauf aux endroits rongés par les vers.

10. Au dos, à gauche, au-dessus de la région de l'arête de l'omoplate, à 117 cm de la plante des pieds, à 7 cm à gauche de la ligne médiane, ouverture ovale irrégulière des parties molles, de 3 à 2 cm, le plus grand diamètre dans le sens perpendiculaire; bords lobés, — dont la réunion diminue le trou et le partage approximativement en une moitié inférieure et supérieure (photographie).

11. Au côté droit du dos, dans la ligne de l'omoplate, au-dessus de la moitié supérieure de l'omoplate, à 120 cm de la plante des pieds, à 8 cm à droite de la ligne médiane, trou rond irrégulier de 0,8 cm de diamètre (photographie).

B. Examen intérieur

I. C a v i t é   c r a n i e n n e

12. Parois molles et osseuses intactes.

13. Cerveau ramolli, d'un verdâtre sale.

II. C a v i t é s   t h o r a c i q u e   et   a b d o m i n a l e

14. Du trou des parties molles sous la clavicule droite, un canal, de la largeur d'un crayon, s'étend à travers le grand muscle pectoral et les tissus intérieurs du creux de l'aisselle droite jusqu'à la musculature inférieure de l'omoplate, puis à travers l'omoplate par un trou rond d'environ 0,8 cm de diamètre et jusqu'au petit trou rond des parties molles du dos, à droite. Vaisseaux axillaires intacts. Plusieurs lignes d'éclatement s'étendent à droite vers le bas et vers le haut du trou de l'omoplate, éloigné d'environ 1 cm du bord intérieur et d'1 cm ½ au-dessous de l'épine; les fragments osseux limités par les lignes d'éclatement ont été en partie un peu déplacés en arrière de leur plan.

Le canal forme une ligne droite quand on soulève un peu l'omoplate et qu'on rabaisse l'articulation, position résultant du ligotage, les bras en arrière.

15. Un autre canal apparaît entre le trou inférieur du côté droit de la poitrine et le grand trou du côté gauche du dos. Il passe d'abord par les parties molles antérieures de la poitrine et a alors la largeur d'un gros crayon; puis il passe dans l'espace intermédiaire de la plèvre droite à hauteur du troisième espace intercostal et la ligne du mamelon. La quatrième côte se trouve atteinte à son bord supérieur et a subi une avulsion d'environ 2 cm de longueur à la partie postérieure du bord supérieur.

Le canal, de l'épaisseur d'environ un crayon, traverse alors le lobe supérieur droit du poumon et se continue dans les tissus du médiastin postérieur vers la colonne vertébrale. Dans cette partie du canal, l'aorte thoracique a été largement déchirée dans sa partie postérieure, de sorte qu'il ne subsiste plus qu'une bande de la paroi antérieure large d'environ 1 cm sur une longueur de 4 cm; les bords de la partie arrachée, déchiquetés de façon inégale, s'insèrent dans les parties subsistantes de la paroi dont les bords sont également déchiquetés en zig-zag.

A la colonne vertébrale, le canal a formé un sillon sur le côté gauche du corps de la cinquième et de la sixième vertèbre dorsale sur une largeur d'environ 3 cm. On est frappé de voir que le degré de destruction du tissu spongieux est modéré. Les parties de l'articulation de la cinquième et de la sixième côte ont été détruites à gauche sur une longueur d'environ 2 cm. Le canal quitte alors l'espace intermédiaire de la plèvre gauche, et a la largeur approximative d'une figue. Il passe à travers les muscles dorsaux pour ressortir par le trou des parties molles du côté gauche du dos. Dans cette dernière section du canal, le bord intérieur de l'omoplate se trouve atteint à mi hauteur sous forme de segment sur une longueur de 2 cm environ, avec biseautage du bord de rupture et quelques lignes de fracture rayonnant dans la partie inférieure de l'épine.

16. Les organes non mentionnés de la cavité thoracique et ceux de l'abdomen sont intacts.

17. On n'a pu constater aucune modification pathologique des organes en ce qui concerne leurs dimensions et leur contenu; ils étaient dans un état de conservation passable.

18. Détermination de l'âge par une couche de cartilage de plus de 2 mm à l'épiphyse de l'humérus. Sutures du crâne distinctes intérieurement et extérieurement. Dentition définitive encore incomplète (les deux deuxièmes molaires de droite font défaut).

Ces marques distinctives concordent avec l'indication de l'âge de 14 ans.

Br. 118
Désignation du Cercueil:
Herbert S c h o l l e n b e r g,
14 ans.

Bromberg, le 13 novembre 1939

Rapport d'expertise provisoire

I. L'autopsie a permis de constater deux lésions par arme à feu:

a) Perforation allant de la fosse infraclaviculaire droite par le tissu de l'aisselle à la partie droite du dos en traversant l'omoplate. Faible action destructive sur l'os; direction faiblement descendante.

b) Perforation de la région thoracique médiane droite vers la région gauche de l'omoplate avec éraflure de la colonne vertébrale et déchirure de l'aorte. Direction faiblement montante.

II. La perforation de la cage thoracique avec déchirure de l'aorte était absolument et rapidement mortelle.

III. La perforation axillaire droite, d'après le degré de l'effet produit, doit être certainement attribuée à un pistolet. Pour la perforation de la cage thoracique de droite à gauche vers l'arrière, le degré d'effet produit indique avec vraisemblance qu'il s'agit d'un coup de feu d'un fusil militaire. Cette conclusion ressort surtout du degré de rupture de l'aorte, tandis que l'effet produit sur les os est d'une faiblesse étonnante pour une arme militaire. A ce sujet il faut s'en rapporter à l'expérience acquise par la série des meurtres de Bromberg relative à l'action des coups de feu sur les os d'enfants. Les différences indiquées pour ce degré de l'effet produit semblent être typiques.

IV. La perforation par coup de pistolet allant de la fosse infraclaviculaire droite à la partie droite du dos peut avoir atteint le corps debout et cela uniquement dans la position de la ceinture osseuse des épaules telle qu'elle résulte du ligotage des mains sur le dos, constaté sur le cadavre.

La perforation de la cage thoracique, avec sa direction faiblement ascendante, ne peut avoir été réalisée que sur l'enfant étendu par terre, d'autant plus que le point d'entrée de la balle se trouve à 112 cm au-dessus de la plante des pieds, à moins que l'on admette que le tireur était agenouillé.

V. Il faut signaler particulièrement le ligotage encore retrouvé sur le cadavre de cette victime de 14 ans, prouvé en outre par la direction du coup de feu selon I a. On a retrouvé le même ligotage sur deux autres personnes du même groupe de victimes.

VI. Relevés:

a) Éraflure de la 4ème côte droite,
b) Éraflure de faible action destructive des 5ème et 6ème vertèbres dorsales et des côtes gauches correspondantes,
c) Perforation de l'omoplate droite par coup de pistolet,
d) Éraflure de l'omoplate gauche par coup de fusil,
e) Déchirure de l'aorte par éraflure résultant d'un coup de fusil.

Panning

Illustrations documentaires

Starostwo Gr. Poznańskie Poznań dnia 1. IX. 1939 r.
(Pieczęć nagłówkowa starostwa) (miejscowość)

Nr 115/B. DO PANA (I) Beckera Georga Artura
w Poznaniu
ul. Św. Marcin 66/67.

Zarządzenie konfinowania poza miejscem dotychczasowego pobytu

Na zasadzie art. 3 ustawy z dnia 22 lutego 1937 r. o stanie wyjątkowym (Dz. U. R. P. Nr 17, poz. 108) oraz § 2d Rozp. Min. Spr. Wewn. z dnia 5 VI. 1937 r. (Dz. U. R. P. Nr 45, poz. 373) nakazuję Panu(i) zamieszkanie poza obrębem dotychczasowego miejsca pobytu na przeciąg dni 30, w miejscu, które zostanie Panu(i) wskazane przez starostwo. W tym celu ma Pan(i) przybyć do starostwa w ciągu 12-tu godzin od chwili otrzymania niniejszego zarządzenia.

Zarządzenie konfinowania należy okazać w starostwie.

Przejazd Pana(i) do miejsca nowego pobytu odbędzie się na koszt własny.

Przy wyjeździe do miejsca konfinowania i podczas pobytu w nim winien(na) Pan(i) stosować się ściśle do warunków wymienionych na odwrocie niniejszego zarządzenia.

Zarządzenie niniejsze na podstawie § 8 Rozp. Ministra Spr. Wewn. z dnia 5 czerwca 1937 r. (Dz. U. R. P. Nr 45, poz. 373) jest natychmiast wykonalne. Od powyższego zarządzenia służy Panu(i) prawo wniesienia odwołania do właściwego Wojewody za moim pośrednictwem w ciągu dni 14-tu, licząc od dnia następnego po dniu doręczenia zarządzenia. Wniesienie odwołania nie wstrzymuje wykonania niniejszego zarządzenia. W razie niezastosowania się Pana(i) do niniejszego zarządzenia zostanie Pan(i) przymusowo doprowadzony(a) do wyznaczonego miejsca pobytu, niezależnie od grożącej Panu(i) w tym wypadku odpowiedzialności karnej z art. 11 ustawy z dnia 22.II.37 r. o stanie wyjątkowym.

Pieczęć okrągła zastępuje podpis starosty

(Podpis)

STAROSTA

Osoba konfinowana ma się zgłosić w starostwie w Kosowie *)

Poznań data
(miejscowość)

(podpis)

STAROSTA

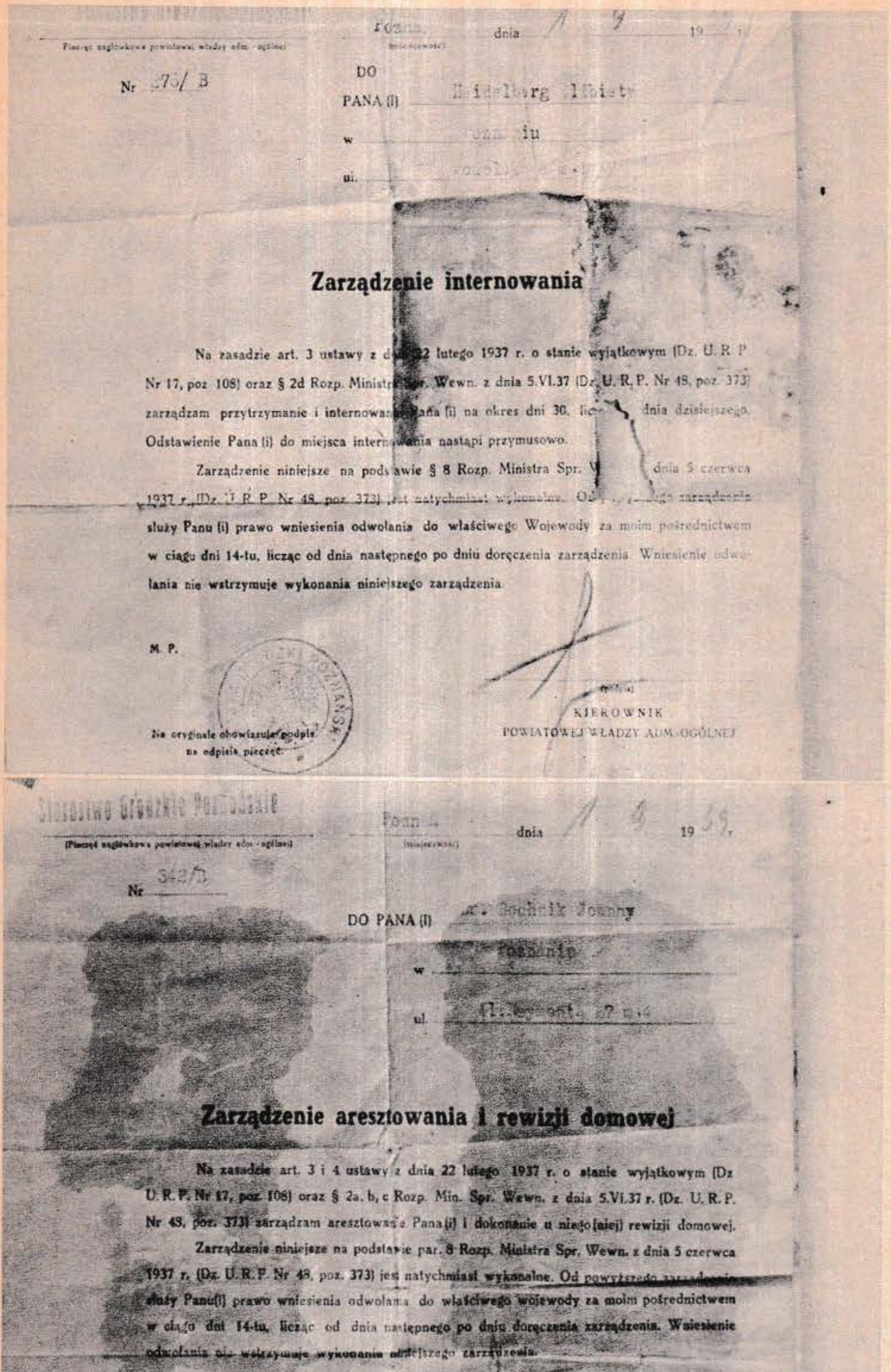
*) Wypełnia starostwo właściwe dla dotychczasowego miejsca zamieszkania.

Przybyła osoba konfinowana ma zamieszkać w miejscowości **)

data
(miejscowość)

(podpis)

Trois sortes de mandats d'arrêt et d'ordres d'internement, p. p. 211 et 212 (voir, pour le texte, p. 21, note 1)



Pieczęć nagłówkowa powiatowej władzy adm.-ogólnej

Nr 275/ B

Poznań, dnia 11. 9 19

DO PANA (I)

w

ul.

Zarządzenie internowania

Na zasadzie art. 3 ustawy z dnia 22 lutego 1937 r. o stanie wyjątkowym (Dz. U. R. P. Nr 17, poz. 108) oraz § 2d Rozp. Ministra Spr. Wewn. z dnia 5.VI.37 (Dz. U. R. P. Nr 48, poz. 373) zarządzam przytrzymanie i internowanie Pana (i) na okres dni 30, licząc od dnia dzisiejszego. Odstawienie Pana (i) do miejsca internowania nastąpi przymusowo.

Zarządzenie niniejsze na podstawie § 8 Rozp. Ministra Spr. W[illegible] dnia 5 czerwca 1937 r. (Dz. U. R. P. Nr 48, poz. 373) jest natychmiast wykonalne. Od [illegible] zarządzenia służy Panu (i) prawo wniesienia odwołania do właściwego Wojewody za moim pośrednictwem w ciągu dni 14-tu, licząc od dnia następnego po dniu doręczenia zarządzenia. Wniesienie odwołania nie wstrzymuje wykonania niniejszego zarządzenia.

M. P.

Na oryginale obowiązuje podpis na odpisie pieczęć.

(Podpis)

KIEROWNIK
POWIATOWEJ WŁADZY ADM.-OGÓLNEJ

Starostwo Grodzkie Poznańskie

(Pieczęć nagłówkowa powiatowej władzy adm.-ogólnej)

Poznań, dnia 11. 9. 1939.

(miejscowość)

Nr 342/B

DO PANA (I)

w Poznaniu

ul.

Zarządzenie aresztowania i rewizji domowej

Na zasadzie art. 3 i 4 ustawy z dnia 22 lutego 1937 r. o stanie wyjątkowym (Dz. U. R. P. Nr 17, poz. 108) oraz § 2a, b, c Rozp. Min. Spr. Wewn. z dnia 5.VI.37 r. (Dz. U. R. P. Nr 48, poz. 373) zarządzam aresztowanie Pana (i) i dokonanie u niego (niej) rewizji domowej.

Zarządzenie niniejsze na podstawie par. 8 Rozp. Ministra Spr. Wewn. z dnia 5 czerwca 1937 r. (Dz. U. R. P. Nr 48, poz. 373) jest natychmiast wykonalne. Od powyższego zarządzenia służy Panu (i) prawo wniesienia odwołania do właściwego wojewody za moim pośrednictwem w ciągu dni 14-tu, licząc od dnia następnego po dniu doręczenia zarządzenia. Wniesienie odwołania nie wstrzymuje wykonania niniejszego zarządzenia.

M. P.

(Podpis)

KIEROWNIK
POWIATOWEJ WŁADZY ADM. OGÓLNEJ

Original de l'ordre d'internement de Mlle Dr. Bochnik-Posen, assassinée le 11 septembre 1939 à Bierzwienna-Krotka

Le bulletin de levée d'écrou servait d'arrêt de mort

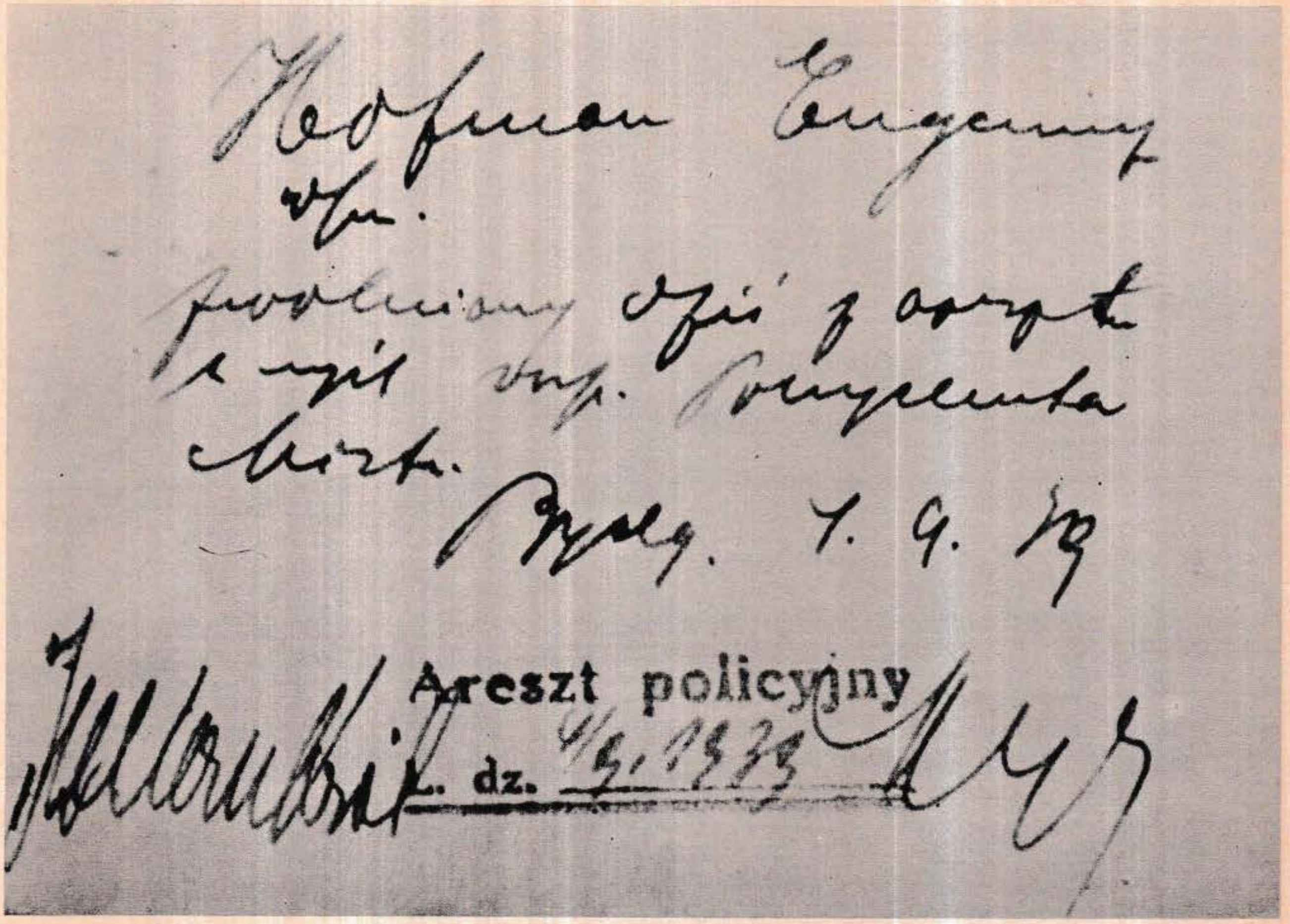
Extrait des dossiers du Bureau de la police criminelle du Reich — Commission spéciale de Bromberg — No. du dossier Tgb. V (RKPA) 1486/24. 39.

Le 2 septembre 1939, sur l'ordre du Juif Isidore Berger, chef de la défense antiaérienne de son district, Eugen Hofmann, minoritaire allemand, commerçant à Bromberg, a été arrêté et incarcéré à la prison des femmes de Bromberg. Libéré le 4 septembre, on lui a remis, à la levée d'écrou, le certificat d'élargissement dont la photocopie est reproduite sur l'annexe.

Tous les Allemands minoritaires libérés en même temps que Hofmann ont reçu le même certificat. Ils ont tous été assassinés dans la jounée du 4 septembre, à l'exception de Hofmann.

L'étrange certificat de levée d'écrou dont voici la traduction: « Hofmann, Eugen, de Bromberg, libéré ce jour conformément au décret du Président de l'État. Bromberg, 4 septembre 1939. Timbre: Poste de police L. dz. 4. 9. 1939. Deux signatures illisibles », contient, suivant les constatations faites jusqu'à présent, une invite aux autorités polonaises à tuer les porteurs de tels certificats. Hofmann n'a échappé à la mort qui l'attendait que parce qu'il s'est rendu chez des parents à Bromberg où il est demeuré jusqu'à l'entrée des troupes allemandes, et où l'on n'avait pu le dépister.

Signé: Dr. Wehner, Commissaire de la police criminelle.



»Suspects«

Les Allemands minoritaires porteurs de livrets militaires devaient être fusillés

Extrait des dossiers du Bureau de la police criminelle du Reich — Commission spéciale de Bromberg — No. du dossier Tgb. V (RKPA) 1486/24. 39.

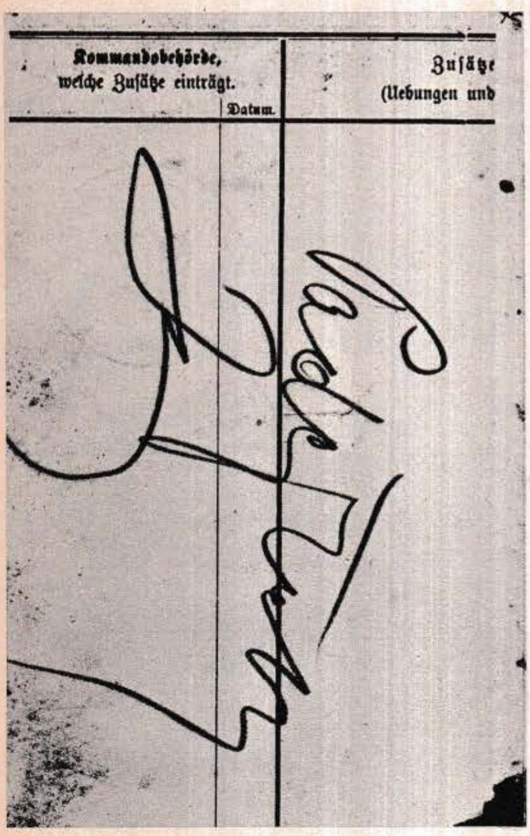
Le lundi 4 septembre 1939, à 8 h. 30 du matin, quatre soldats polonais sont entrés dans la demeure de Robert Kunde à Bromberg, 23, Wierbathstrasse, et après avoir perquisitionné sans résultat, en vue de découvrir des armes, ils ont inscrit dans les livrets militaires de Kunde et de ses fils Richard et Wilhelm une remarque les qualifiant de « suspects ». A un autre endroit de ces livrets militaires fut inscrite une autre remarque indiquant que les porteurs devaient être fusillés.

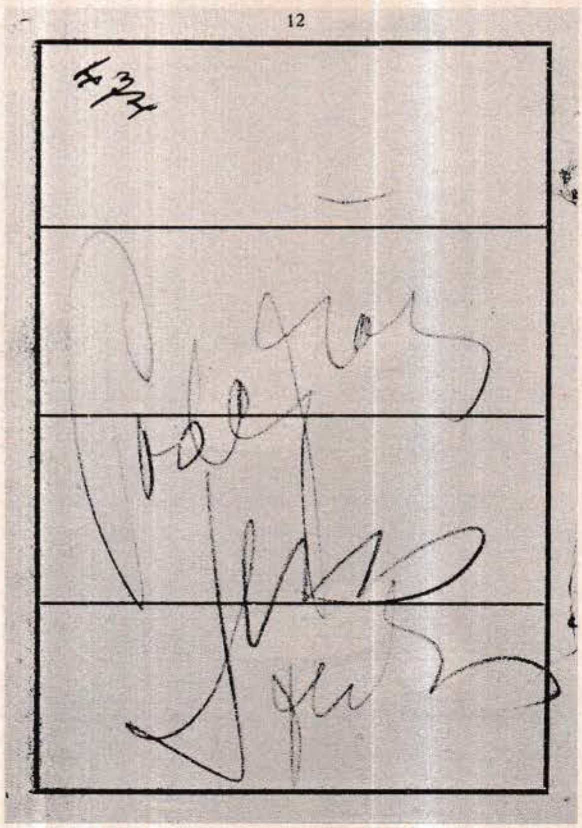
Les personnes mâles de la famille Kunde furent remises, avec d'autres Allemands minoritaires rassemblés par les soldats opérant les visites domiciliaires, à d'autres militaires polonais qui entraînèrent le groupe des Allemands minoritaires dans une forêt où l'on voulait les fusiller. Richard Kunde a pu s'enfuir avec un autre Allemand minoritaire de Bromberg, nommé Grüning, mais son père a été trouvé plus tard assassiné.

Les inscriptions faites dans les livrets militaires de Richard Kunde et de son père, trouvés avec le cadavre, étaient parfaitement intactes, sauf celles indiquant que les porteurs des livrets devaient être fusillés. Richard Kunde, dans son angoisse, avait arraché la page qui portrait cette inscription et l'avait enfouie dans la forêt. L'endroit a été retrouvé et, actuellement, fait l'objet de recherches des services techniques de l'Institut de technique criminelle du Bureau de la police criminelle du Reich.

Signé: Dr. Wehner, Commissaire de la police criminelle.

La photo de gauche est celle d'un ancien livret militaire qui se trouvait en possession du père de Richard Kunde, qui a été assassiné, car avant 1918 il avait fait partie de l'Armée allemande. La photo de droite reproduit une page d'un livret militaire polonais de l'Allemand minoritaire Richard Kunde, astreint au service militaire dans l'Armée polonaise





BLESSURES, MUTILATIONS, FOSSES COMMUNES



Bisaïeule et son arrière-petit-fils, seuls survivants d'une famille, dont les autres générations ont été exterminées par des meurtriers polonais au cours du dimanche sanglant de Bromberg.



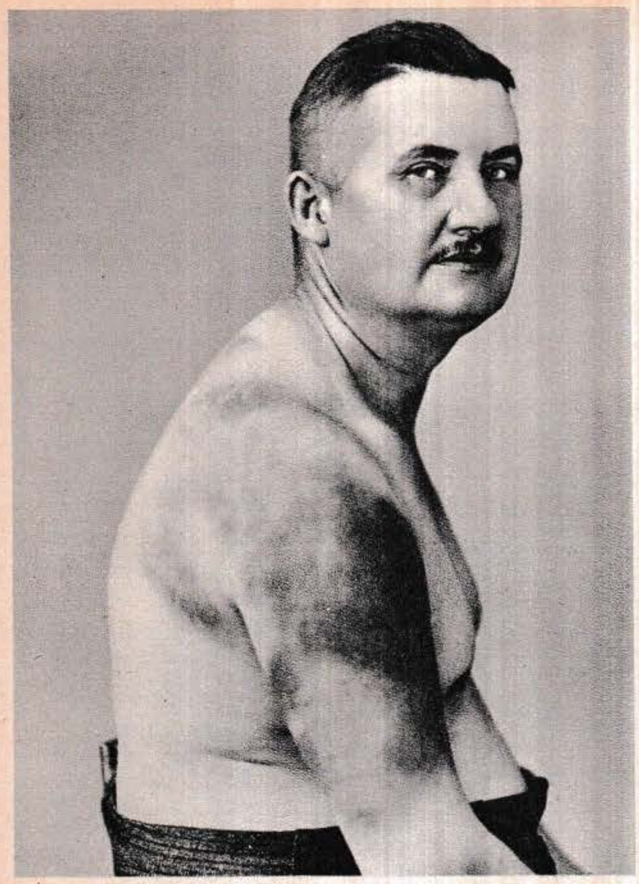
Allemande minoritaire de Radzionkau (Haute-Silésie) qui a retrouvé dans les champs son fils mutilé.



Médecins étrangers écoutant le récit d'un témoin oculaire, Dora Radler âgée de 14 ans, de Kl. Bartelsee près Bromberg, racontant l'assassinat de son père et de ses deux frères. De gauche à droite: Dr. Espionsa (Chili), Dr. Karellas (Grèce), Santoro, ing. dipl. (Italie), Dr. Faroqhi (Inde), Dr. Ohanian (Perse).



Allemande minoritaire de Bromberg devant le cadavre de son mari assassiné



Gottfried Schubert, maître forgeron à Bromberg, Kujawska 5, a été frappé avec une telle brutalité que la partie supérieure du dos, les épaules et les bras présentaient de larges ecchymoses bleues et rouges. (La photographie a été prise 10 jours après les sévices.)



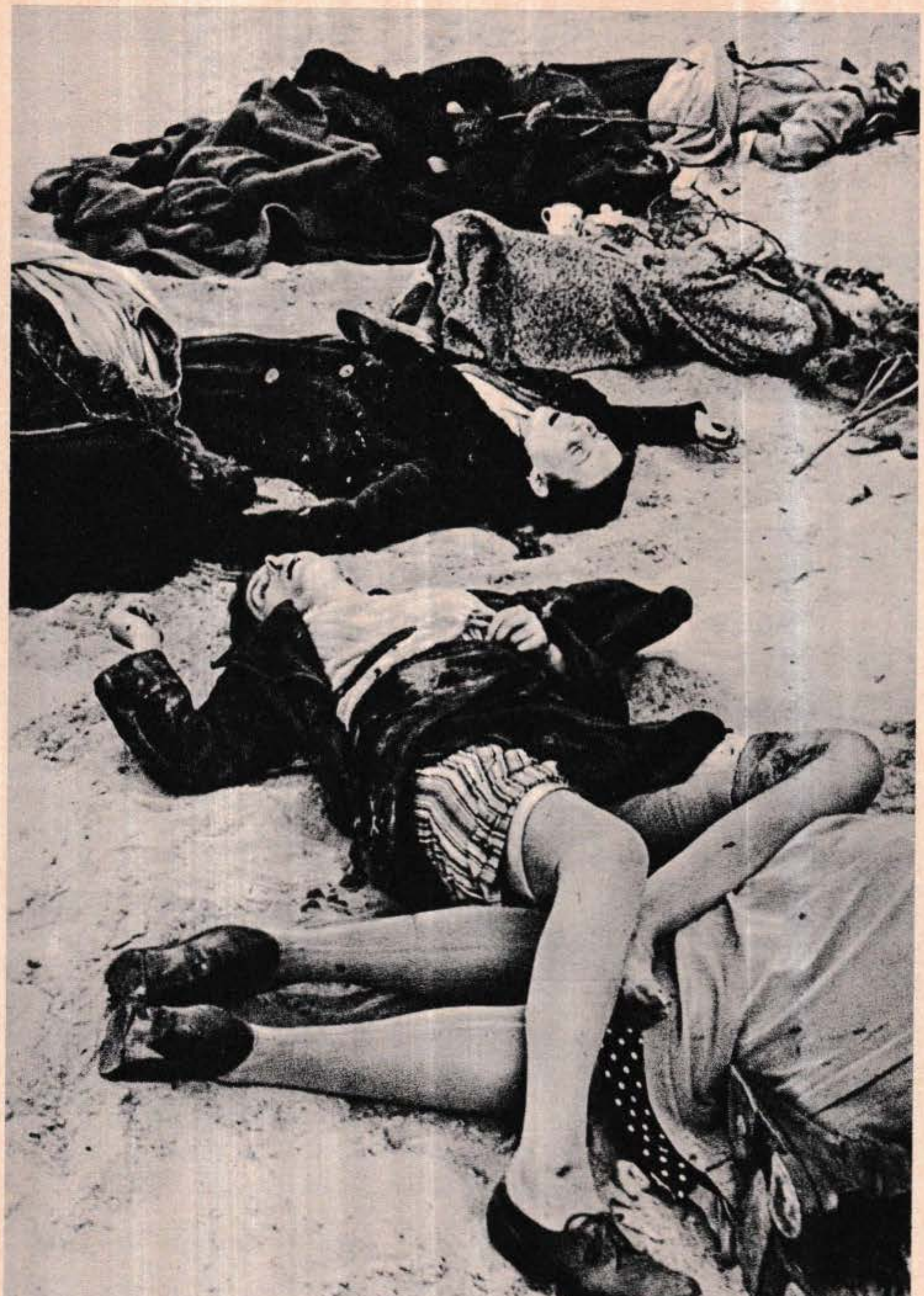
Franz Kurzhals, âgé de 20 ans, a été grièvement blessé de 18 coups de baïonnette. Les blessures pénétrantes n'étaient, en partie, pas encore guéries au bout de 7 semaines de traitement médical.



Le curé allemand de l'Eglise du Sacré Cœur de Bromberg en prières devant les cadavres des Allemands minoritaires de Bromberg assassinés



Des représentants de la Presse étrangère se convainquent sur les lieux des atrocités commises par les Polonais sur les Allemands de Pologne (à gauche, à l'arrière-plan, M. Oechsner de l'United Press).



8 Allemands assassinés à Glinke près Bromberg, 2 ont été trouvés à l'écart et 2 autres à des endroits différents.



18 cadavres, dont deux d'enfants, trouvés alignés près du canal de Bromberg. Tous, à l'exception d'un seul, avaient les mains liées derrière le dos.



Au bout de la Thorner Strasse à Bromberg, on a trouvé 10 Allemands minoritaires assommés et mutilés.



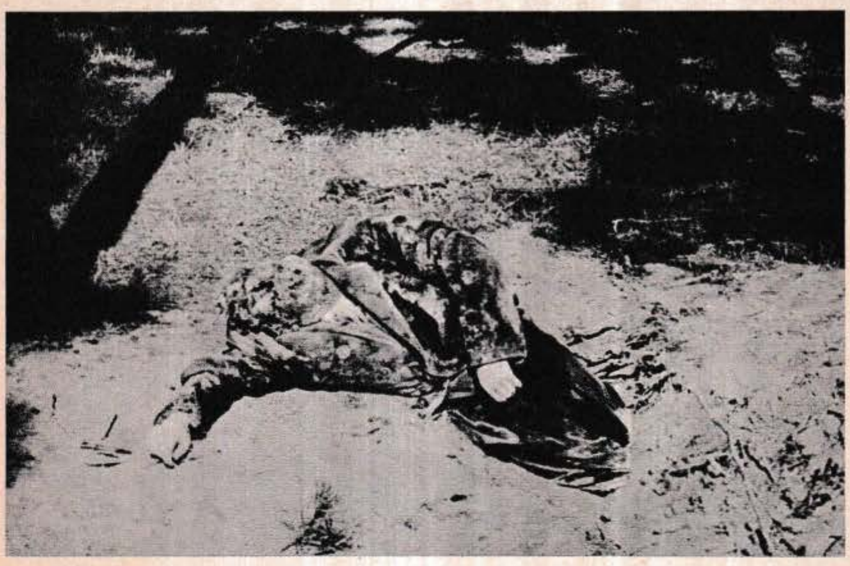
Allemands minoritaires assassinés, avant l'enterrement au cimetière protestant de Bromberg



Les Allemands minoritaires de Schulitz qui ont été assommés







Les cadavres mutilés de trois Allemands minoritaires de Bromberg assassinés : Alfred Wisniewski, fabricant de caisses, Wiesel, commerçant, Friedrich Bök, ouvrier.



Le gendre de la veuve Giese de Bromberg, tué de 4 coups de feu au cou et dans la poitrine



A la fille du paysan Rohde de Langenau, Gertrud Rohde, âgée de 18 ans, on a coupé deux doigts de la main droite pour lui voler ses bagues.



Paysanne allemande de Langenau près Bromberg. On lui a tranché le pied droit et détaché, à la manière des bouchers, la jambe de la cuisse.

Paysans allemands des villages de Langenau et d'Otteraue près Bromberg, assommés et assassinés.









Cadavres de Friedrich Beyer, jardinier, de ses deux fils Kurt et Heinz (âgés de 10 et 18 ans) et de l'ouvrier jardinier Thiele de Gr.Bartelsee, arrondissement de Bromberg.



Friedrich Beyer

Kurt Beyer





Heinz Beyer et Thiele





Les 39 Allemands minoritaires assommés à Hopfengarten près Bromberg





Les cadavres, tous mutilés, étaient allongés les uns près des autres. La plupart des victimes étaient attachées deux par deux avec des cordes.

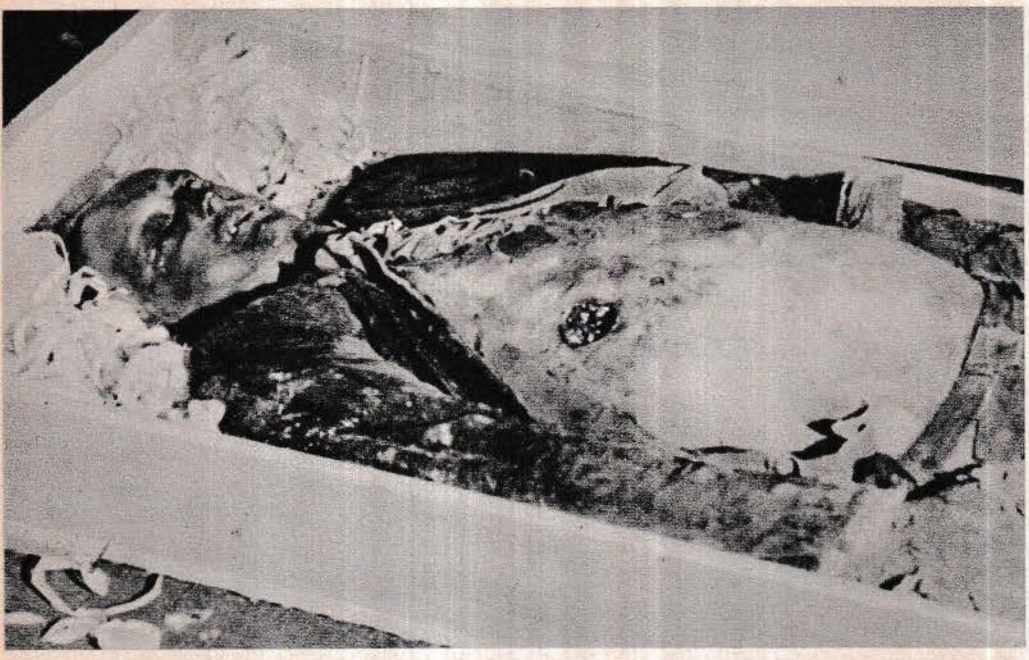


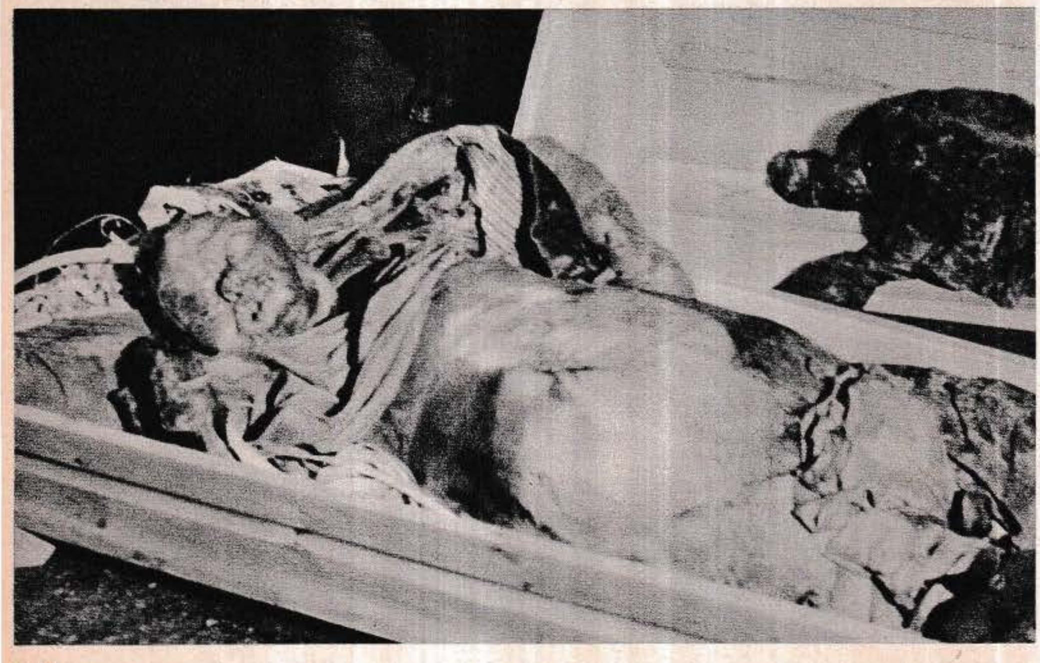
Allemande minoritaire du village de Glinke près Bromberg, trouvée assommée



Assassiné et châtré. Cadavre, qui n'a pas encore été identifié, d'un Allemand minoritaire, trouvé près de Bromberg

Allemands minoritaires de la ville et de l'arrondissement de Thorn, assassinés et mutilés (trouvés près d'Alexandrowo, dans une fosse commune contenant 40 cadavres, méconnaissables à force de mutilations).













14 Allemands minoritaires de Neu-Tecklenburg ont été fusillés près de Wreschen par les Polonais et enfouis dans une fosse commune. Allemand minoritaire de Neu-Tecklenburg que l'on a fusillé



Allemande minoritaire de Neu-Tecklenburg que l'on a fusillée



Allemands de Posnanie assassinés. Le forestier Steinke de Czempin.



Le forestier Manthei de Borowko

L'ouvrier agricole de Peterkowitz





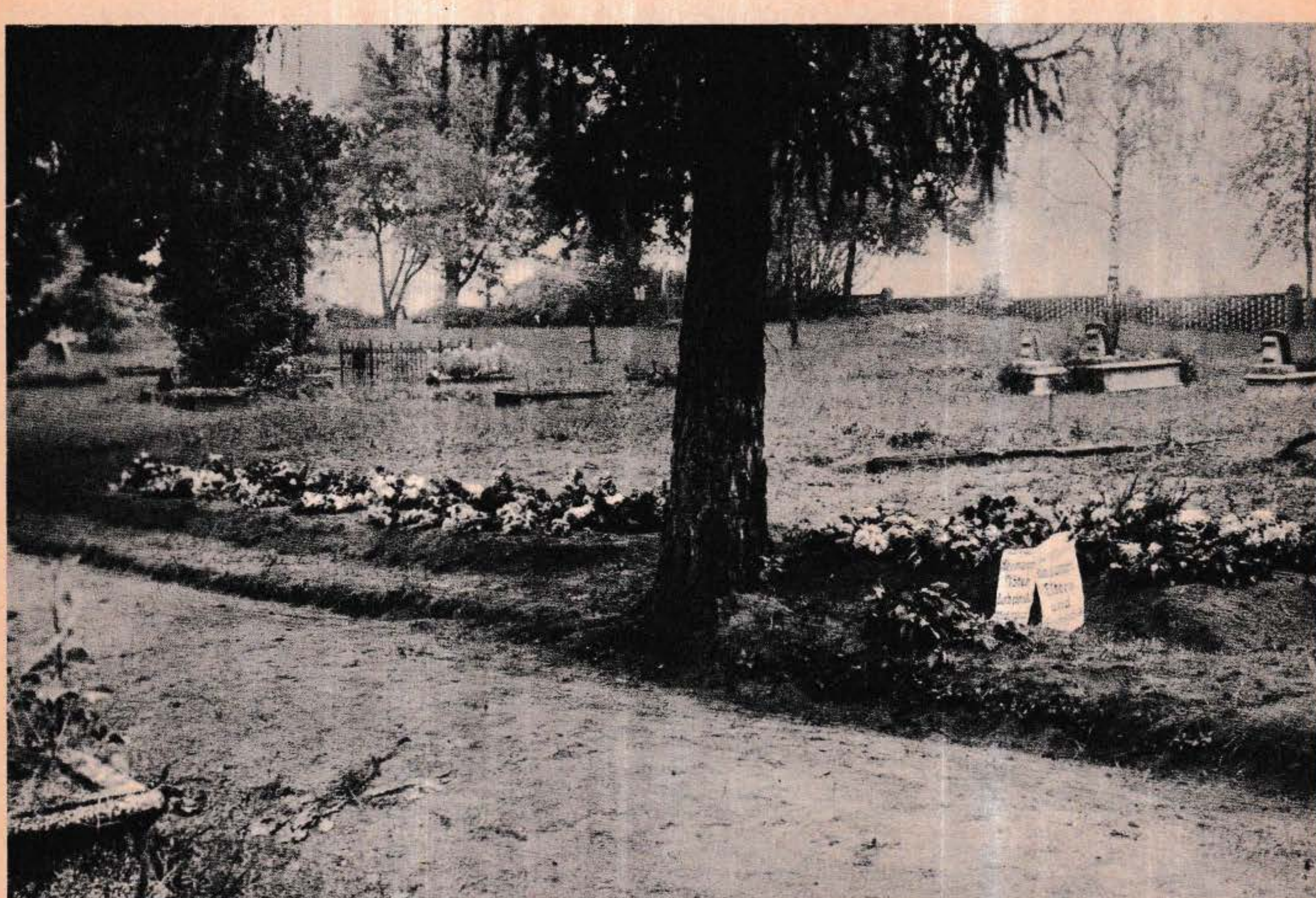
Le maçon Raabe de Peterkowitz



Fosse commune de 45 Allemands assassinés près de Sompolno, dont 41 paysans allemands du village de Sockelstein près Wreschen

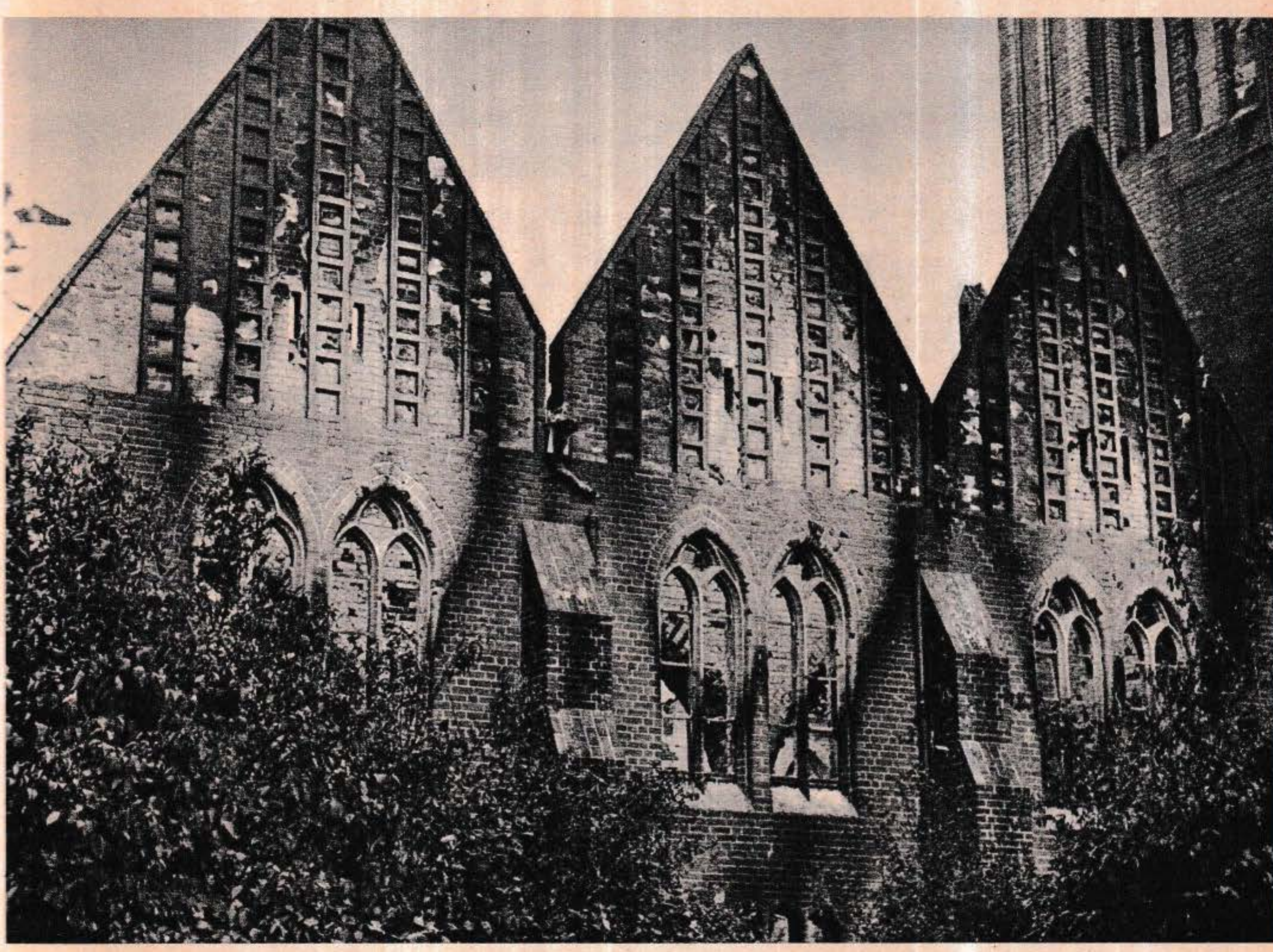


Devant Varsovie, des Allemands minoritaires ont été assommés et fusillés en masse. Les cadavres, épars le long des routes, dans les champs et dans les forêts, sont identifiés une fois transportés au lieu de rassemblement.

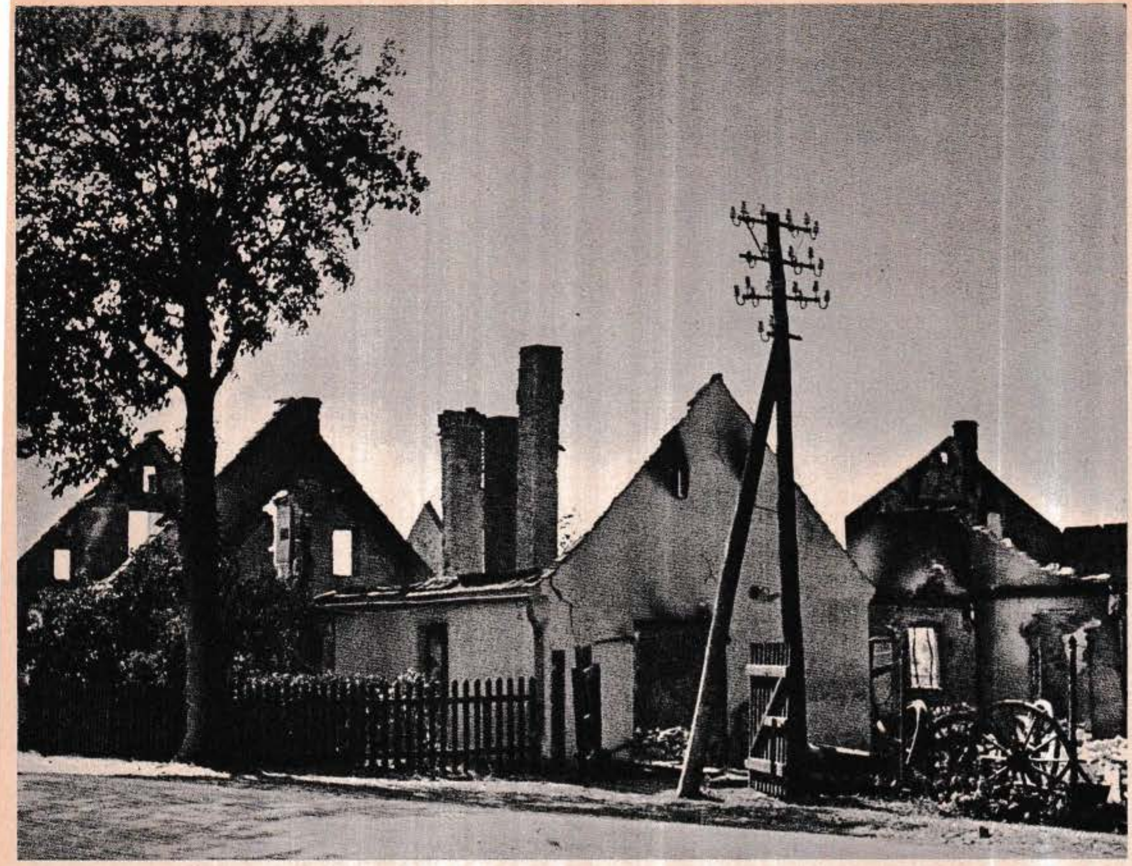


Ici reposent les 33 paysans allemands du village de Lochowo assassinés.

INCENDIES ET DÉVASTATIONS



L'église protestante de Schwedenhöhe à Bromberg a été incendiée et il n'en reste plus que des ruines. L'église, édifice en brique rouge, ainsi que le presbytère, ont été incendiés dans l'après-midi du 4 septembre 1939 par des soldats et des civils polonais. Il ne reste plus que les murs extérieurs. L'église a été entièrement pillée. L'autel et les fonds baptismaux ont été démolis. Sur les décombres, dans le clocher, on voit le mécanisme d'horlogerie et la cloche fendue. Le cadran est resté accroché au haut du clocher et les aiguilles indiquent 5 h. 45. La folie de la destruction s'est donné là libre cours. Les hordes polonaises ont déporté M. Lassahn, pasteur de cette église, mais il a pu être sauvé plus tard.



Fermes allemandes à Langenau et Otteraue près Bromberg, incendiées par des hordes polonaises



La ferme Fenner à Langenau



Après la perquisition. La demeure de Symosek, gérant de la Societé Raiffeisen à Gnesen , pillée et dévastée par 20 soldats polonais.
Symosek et ses deux filles, Eva âgée de 19 ans, et Dora, âgée de 16 ans, ont été déportés par les Polonais. Les soldats ont volé une grosse somme d'argent dans le secrétaire de Symosek, ainsi que tous ses vêtements, notamment tous les effets d'hiver conservés à part. Les soldats ont jeté dans de grandes cuvettes qui se trouvaient au grenier toutes les décorations de Symosek, entre autres les insignes de la Croix de fer de 1ère et de 2e classe, et ils ont ensuite uriné dans ces cuvettes.

FAIRE-PART DE DÉCÈS

Einzelpreis 20 gr / 10 Reichspfennig

Posener Tageblatt

Bezugspreis: In der Geschäftsstelle und den Ausgabestellen monatlich 4.— zł mit Zustellgeld in Posen 4.40 zł. in der Provinz 4.30 zł. Bei Postbezug monatlich 4.40 zł. vierteljährlich 13.10 zł. Bei höherer Gewalt Betriebsstörung oder Arbeitsniederlegung besteht kein Anspruch auf Nachlieferung der Zeitung oder Rückzahlung des Bezugspreises. Zuschriften sind an die Schriftleitung des Posener Tageblattes, Posen, Tiergartenstraße 25, zu richten. Telegrammanschrift: Tageblatt Posen. Postscheckkonto: Posen Nr. 200 283. (Konto-Inh.: Concordia A. G.) Fernsprecher 6105, 6275.

Gegründet 1861

Anzeigenpreis: Die 34 mm breite Millimeterzeile 15 gr. Textteil-Millimeterzeile (68 mm breit) 75 gr. Platzvorschrift und schwieriger Satz 50% Aufschlag. Offertengebühr 50 Groschen. Abbestellung von Anzeigen schriftlich erbeten. — Keine Gewähr für die Aufnahme an bestimmten Tagen und Plätzen. — Keine Haftung für Fehler infolge undeutlichen Manuskriptes. — Für Beilagen in Chiffrebriefen (Photographien, Zeugnisse usw.) keine Haftung. — Anschrift für Anzeigenaufträge: Posener Tageblatt, Anzeigen-Abteilung, Posen, Tiergartenstraße 25. — Anzeigenannahme auch durch alle Anzeigen-Vermittlungen. Gerichts- und Erfüllungsort Posen. — Fernsprecher 6275, 6105.

78. Jahrgang — Posen, Mittwoch, 11. Oktober 1939 — Nr. 230

Wir klagen an!

Gräber des Grauens

Bei Slesin, Kreis Konin, wurde jetzt wieder ein notdürftig zugescharrtes Grab entdeckt, in dem die Leichen von sechs ermordeten Volksdeutschen lagen. Es sind vier Mitglieder der Familie Schmolke aus Rakwitz, Kreis Wollstein: Vater, Mutter, eine 16jährige Tochter und der 18 Monate alte Sohn. Ferner die 68 Jahre alte reichsdeutsche Witwe Adelheid Plank aus Stutendorf, Kreis Posen, und ein Volksgenosse aus Rakwitz, dessen Name noch nicht festgestellt wurde.

Die Ermordeten waren bei den Zügen der Volksdeutschen, die die Polen ins Innere des Landes schleppten, zusammengebrochen. Begleitmannschaften und polnische Soldaten haben sie verstümmelt und dann erschossen. Unter den Ermordeten befanden sich hilflose Invaliden. Der Schmiedemeister Schmolke hatte im Weltkriege beide Beine verloren und konnte sich nur mühselig auf Prothesen fortbewegen. Dennoch hatte man ihn mitgezerrt, bis er zusammenbrach. Die mitverschleppten Familienangehörigen blieben bei ihm. Sie alle wurden auf bestialische Weise ermordet. Frau Schmolke sind beide Brüste abgeschnitten worden, dem 18 Monate alten Kind hat man bei lebendigem Leibe beide Hände abgehackt und es dann erschossen.

•

Am 3. September wurden auch fast alle Volksgenossen aus Zempin auf Grund einer vom Westmarkenverein aufgestellten Liste verhaftet und verschleppt. Ein Teil dieser Verhafteten kam nach Schrimm, während der Hauptzug der Internierten bereits in das Innere des Landes befördert worden war. Die polnischen Behörden entließen diese Gefangenen. Sie wurden aber am Brückenkopf in Schrimm wieder verhaftet und den aufgehetzten polnischen Zivilbanden schutzlos preisgegeben.

Die entmenschten Horden haben nun die Deutschen auf offener Straße zu Tode mißhandelt. Ihre Leichen sind auf dem jüdischen Friedhof in Schrimm verscharrt aufgefunden worden. Sie wurden nach Zempin übergeführt.

Der Befund ergab, daß die Opfer vor dem Tode mit kochendem Wasser übergossen worden waren, da sich die Haut an den verschiedenen Körperteilen gelöst hatte. Bei fast allen Toten waren die Glieder verrenkt, zum Teil gebrochen, die Gesichter durch Schläge vollkommen unkenntlich gemacht, die Zungen herausgeschnitten, die Augen ausgestochen und die Ohren abgeschnitten.

Gräber des Grauens klagen an!

Kl. Tag um Tag füllen sich die Spalten unserer Zeitung mit Anzeigen von der Ermordung zahlloser Volksgenossen, mit endlosen Vermißtenlisten, mit Anfragen besorgter Familienmitglieder, die noch in Ungewißheit sind über das Schicksal ihrer verschleppten Angehörigen.

Ein Bild tiefsten Grauens und endlosen Leids enthüllt die tägliche Zeitung. Wenn wir auch in den ersten Tagen nach dem Einmarsch der deutschen Truppen mit einem befreienden Aufatmen die Rückkehr einer ganzen Reihe lieber und tapferer Kameraden und Freunde melden konnten, so wird jetzt die Freude der Begrüßung glücklich Heimgekehrter selten und seltener, dafür aber mehren sich die traurigen Botschaften von der Auffindung neuer Massengräber, die irgendwo im Lande entdeckt werden und furchtbare Zeugen sind gegen die Mörder.

Was sich beim Oeffnen dieser Massengräber den Blicken enthüllt, ist unmöglich wiederzugeben. Für soviel Bestialität und sadistische Grausamkeit fehlen in unserer Sprache die Worte. Wenn, so wie heute, Tatsachenberichte über die Entdeckung von Gräbern wiedergegeben werden, dann sind es nur Einzelmeldungen, die den unheimlichen Umfang der Gesamtverluste und -Funde auch nicht im entferntesten anzudeuten vermögen. Wenigstens diese Berichte aber sollen unsere ganze schwere Anklage in die Welt schreien, die den polnischen Mördern und ihren Anstiftern und Aufpeitschern gilt.

Tausende von Morden, die an Volksdeutschen im ehemals polnischen Staatsgebiet verübt wurden, sind bereits festgestellt. Um Tausende von Vermißten bangen wir noch. Auch nicht annähernd kann bis jetzt die Gesamtzahl der Opfer geschätzt werden. Tag um Tag werden neue Gräber gefunden. Nie wird man alle entdeckt haben, denn die Mörder haben nicht nur geschändet, verstümmelt, geraubt und getötet, sondern sie haben auch versucht, die Spuren ihrer beispiellosen Bluttaten zu verwischen, indem sie die Gesichter unkenntlich schlugen, den Leichen die Papiere abnahmen und ihre Kleider vielfach an anderen Stellen verscharrten, damit eine Identifizierung nicht gelinge.

In schmerz- und zornerfülltem Gedenken stehen wir heute an neunzehn frischen Gräbern. Unfaßbar erscheint uns die Tatsache dieser Morde, der Massengräber des Grauens. Und doch sind sie Wirklichkeit, furchtbare Wirklichkeit.

Sie bergen die Opfer, und wir klagen an!
Das Urteil spreche die Welt!

Heute Beisetzung

von weiteren 19 ermordeten Deutschen

Heute, Mittwoch, nachmittag um 16 Uhr finden auf dem Pauli-Friedhof die Beisetzungsfeierlichkeiten für 19 von polnischen Mördern umgebrachte Volksdeutsche statt.

Sie waren von den Polen in unwürdigster Weise verscharrt worden. Wir werden ihnen ein würdiges Grab bereiten.

Das gesamte Deutschtum erweist den Blutzeugen unserer Freiheit die letzten Ehren!

Sie fielen für Heimat und Volk

Zur heutigen Beisetzung der 19 ermordeten Volksdeutschen

Von Dr. Kurt Lück

Tote, Tote und nochmal Tote! So geht es nun schon einige Wochen in unserer Heimat. Ueberall und immer wieder werden welche aufgefunden und müssen neu beerdigt werden. Aber niemand von denen, die den Ermordeten den letzten Liebes- oder Treuedienst erweisen, wird abgestumpft. Jede Gruppe der Aufgefundenen enthält Kameraden, die als unbekannte Grenzlandkämpfer mannhaft ihre Pflicht erfüllten. Mögen nun auch die dem Neuaufbau unserer Heimat dienenden Aufgaben unsere Kräfte in erster Linie fesseln, so soll doch die Anteilnahme am Schicksal unserer ermordeten Kameraden für uns alle eine Frage der Ehre und der Pflicht bleiben.

Unsere 19 bei Kutno hingemordeten Internierten wurden von den Polen wie Hunde verscharrt. Die Papiere und Ausweise hatte man ihnen vorher abgenommen und an einer abseits liegenden Stelle eingebuddelt, um eventuelle spätere Ermittlungen der Bluttat zu erschweren. Sie kam dadurch heraus, daß einer der Gruppe, Pg. Kloke, nicht erschossen, sondern schwer verletzt wurde und sich in ein Lazarett in Kutno schleppte, wo er, unerkannt als Deutscher, aufgenommen wurde. Als die deutschen Truppen einrückten, erstattete er dann sofort Meldung. Einer der Teilnehmer des Schreckensmarsches, Pastor Wiegert, der bis kurz vor der Ermordung noch mit der Gruppe marschiert war, berichtet folgendes:

„Wir gingen zunächst in Richtung Kolo, dort sollten wir uns auf dem PKU. melden. Ein Hilfspolizist war uns als Bewachung beigegeben. Der kümmerte sich wenig um uns. Gewöhnlich fuhr er mit einem Rade vor, um an einem größeren Orte auf uns zu warten. Das führte dazu, daß wir schon am Abend des ersten Tages nicht mehr 52 Mann stark waren. Ein Teil der Gruppe marschierte nämlich verhältnismäßig rasch vorwärts, der andere Teil, etwa die Hälfte, blieb zurück. Wir waren freier, aber wir mußten uns hüten, deutsch zu sprechen, um nicht als Deutsche erkannt zu werden. Am Donnerstag hieß es: Zwei von uns sind erschossen, weil sie sich nicht ausweisen und nicht polnisch sprechen konnten. Die Namen wurden nicht genannt. Für Essen mußten wir selbst sorgen, bekamen aber nur gelegentlich etwas, so daß wir hungern mußten. Am Sonntag, dem 10. September, kamen wir um etwa 9 Uhr früh in Kutno an. Vor der

(Fortsetzung Seite 2)

Posener Tageblatt
11 octobre 1939

Résumé

Dans cette fosse commune, près de Slesin, on a retrouvé les cadavres de quatre membres de la famille Schmolke de Rakwitz, arrondissement de Wollstein: le père, la mère, la fille de 16 ans et un bébé de 18 mois. En outre, les cadavres de la veuve Adelheid Plank de Stutendorf, arrondissement de Posen et un inconnu de Rakwitz. Schmolke, grand invalide de guerre n'ayant pu suivre le convoi a été abattu avec les membres de sa famille demeurés près de lui. On a coupé les seins de la femme Schmolke et tranché au bébé qui vivait encore, les deux mains.

Einzelpreis 20 gr / 10 Reichspfennig

Posener Tageblatt

Bezugspreis: In der Geschäftsstelle und den Ausgabestellen bei Abholung monatlich 4.— zł, mit Zustellgeld 4.40 zł. Bei Postbezug monatlich 4.40 zł, vierteljährlich 13.10 zł. Bei höherer Gewalt, Betriebsstörung oder Arbeitsniederlegung besteht kein Anspruch auf Nachlieferung der Zeitung oder Rückzahlung des Bezugspreises. Zuschriften sind an die Schriftleitung des Posener Tageblattes, Posen, Tiergartenstraße 25, zu richten. Telegrammanschrift: Tageblatt, Posen. Postscheckkonto: Posen Nr. 200283. (Konto-Inh.: Concordia A. G.) Fernsprecher 6105, 6275.

Gegründet 1861

Anzeigenpreis: Die 34 mm breite Millimeterzeile 15 gr. Textteil-Millimeterzeile (68 mm breit) 75 gr. Platzvorschrift und schwieriger Satz 50% Aufschlag. Offertengebühr 50 Groschen. Abbestellung von Anzeigen schriftlich erbeten. — Keine Gewähr für die Aufnahme an bestimmten Tagen und Plätzen. — Keine Haftung für Fehler infolge undeutlichen Manuskriptes. — Für Beilagen zu Kennzifferbriefen (Photographien, Zeugnisse usw.) keine Haftung. — Anschrift für Anzeigenaufträge: Posener Tageblatt, Anzeigen-Abteilung, Posen, Martinstraße 70. — Anzeigenannahme auch durch alle Anzeigen-Vermittlungen. Gerichts- und Erfüllungsort Posen. — Fernsprecher 6275, 6105.

78. Jahrgang | Posen, Dienstag, 17. Oktober 1939 | Nr. 236

Gräber über Gräber!

Wieder ein Massengrab des Grauens aufgefunden — Bei Turek 100 furchtbar verstümmelte Leichen ermordeter Volksdeutscher entdeckt

Den folgenden erschütternden Bericht über die Auffindung eines neuen Massengrabes, in dem sich die Leichen von 100 grausam ermordeten Volksgenossen befanden, gibt uns Pfarrer Lic. Berger, der die Ausgrabung der Blutopfer persönlich geleitet hat:

Die Stadt Schroda war der Sammel- und Ausgangspunkt von drei großen Internierungszügen. Der erste Transport verließ Schroda am Sonntag, dem 3. September, die anderen beiden an den beiden folgenden Tagen. Die Internierten wurden in der Hauptsache aus den Kreisen Lissa, Kosten, Gostyn, Schrimm und Schroda zusammengebracht und mußten von dort den Marsch nach Osten antreten. Vom zweiten und dritten Zuge ist inzwischen ein Teil zurückgekehrt. Vom ersten Zuge, der also Schroda am ersten Kriegssonntage verließ, fehlten bisher noch sehr viele.

Aus verschiedenen Meldungen Zurückgekehrter erfuhr ich, daß in der Nähe von Turek über 100 Verschleppte erschossen worden seien. Durch Gutsbesitzer Schur in Zbierki, Kreis Schroda, wurden diese Nachrichten bestätigt, der den Ort aufgesucht und einen Angehörigen dort gefunden hat. Es wurde mir zur Gewißheit, daß die dort Erschlagenen ein Teil des oben genannten ersten Schrodaer Zuges sein müßte. Durch Vermittlung des Schrodaer Landrates stellte General von Schenckendorff einen Personenomnibus zur Verfügung. Gedrängt durch die Hoffnungen und Ungewißheit vieler Volksgenossen, machten wir — eine Anzahl Angehöriger aus Santomischel, Schroda und Herrenhofen, in Begleitung eines Polizeiwachtmeisters — uns am 14. Oktober auf den Weg an den Ort des Schreckens.

Wir stellten fest: etwa 12 Kilometer nördlich von Turek an den Dörfern Tarnowa (an der Chaussee zwischen Turek und Kościelec) und Neudorf sind etwa 100 Verschleppte des ersten Schrodaer Zuges in die Hände der polnischen Soldateska gefallen, die dort in Schützengräben und Bunkern Stellung bezogen hatte und die wehrlosen Verschleppten unter Maschinengewehrfeuer nahm. Der Vorgang hat sich so abgespielt, daß zwei Maschinengewehre die Verschleppten mit Kugeln bestreuten, daß aber die Schüsse zu tief lagen, um die Menschen zu töten. In der Hauptsache haben die Schüsse Unterleib und Oberschenkel getroffen. Dann müssen die Soldaten über die Verwundeten hergefallen und sie mit den Kolben niedergeschlagen haben, denn vielen der Toten ist der Schädel eingeschlagen worden. Dann haben die Soldaten die Toten so gut wie aller Wertsachen und Personalpapiere beraubt und sie in einzelnen Haufen auf dem Feld mit Erde bedeckt. Nachdem das polnische Militär abgezogen war, hatte die dortige polnische Zivilverwaltung angeordnet, die Toten von den Feldern zu entfernen und an anderer Stelle zu begraben. Man grub im Grenzgraben des Neudorfer evangelischen Friedhofes drei tiefe Löcher, am Grenzzaun außerhalb des Tarnowaer Friedhofes zwei tiefe Löcher und fuhr die Leichname auf Wagen dorthin. Beim Auf- und Abladen bediente man sich der Dunggabeln und Dunghaken und warf damit die Toten kreuz und quer durcheinander in die Gruben. Seitdem sind etwa vier Wochen vergangen.

Wir sahen es nun als unsere Aufgabe an, die toten Volksgenossen aus diesen Löchern herauszuholen, sie nach ihrer Identifizierungsmöglichkeit hin zu untersuchen und sie ehrenvoll zu bestatten.

Es bot sich uns ein Bild, das in seiner Grauenhaftigkeit kaum noch zu überbieten ist. Die Leichname waren durch die gewaltsame Todesart, durch das Hin- und Herzerren mit den ungeeigneten Gabeln und Geräten, durch das doppelte Begraben und durch die starke Verwesung, die im Laufe von 6 Wochen durch das Uebereinanderliegen so vieler Körper verursacht wird, bis zur Unkenntlichkeit entstellt. Diesem fehlte der Arm, jenem sogar der Kopf. Da Ringe, Wertsachen, Papiere fast vollständig fehlten, war die Identifizierung bei vielen ungeheuer erschwert, bei den meisten einfach unmöglich. Ich versichere, daß ich alle Leichname — es waren insgesamt genau 100 — selbst untersucht habe. Das Ergebnis der Untersuchung teile ich mit:

Von Angehörigen wurden erkannt: Baumeister Gewiese aus Schroda und Kantor Julian Beutler, Leiter der Ortsgruppe des Volksverbandes aus Tarnowa, Kreis Turek (gesondert beerdigt).

Durch mitgegebene Stoffproben und genaue Beschreibung wurde erkannt Gutsbeamter Kelm bei Santomischl.

Durch Papiere wurden festgestellt: Emil Gustav Schwarz, geb. 29. 3. ?, Berthold Samuel Kolleme, Bäckermeister aus Punitz, und Paul Herbrich, Landwirt aus dem Kreise Gostyn.

Durch Ringe können identifiziert werden: Trauring Stempel 900 E. K. 12. 10. 26. Trauring Stempel 585 L. K. 28. 3. 38. Trauring Stempel 900 E. K. 6. 9. 24. Derselbe Tote hatte an der linken Hand einen goldenen Ring Stempel 585 mit blauem ovalen Stein. Trauring Stempel 585 ohne Monogramm. Von diesem Toten sind Kleiderreste mitgebracht worden.

Von einigen wurden Taschentücher mit Monogrammen mitgebracht: Kariertes Taschentuch G. S.; 2 Taschentücher E. K. (rot gestickt); Unterhose W. A.; Taschentuch K. K.; Taschentuch H. K. Heller Sommermantel, großes Monogramm W. K., Kreuzstich gelbweiß.

Wo die Kleidungsstücke Merkmale aufwiesen, die zur Identifizierung des Toten beitragen können, haben wir ganze oder Proben von Kleidungsstücken mitgebracht. Ich nenne als Beispiel: eine Bluse mit Reißverschluß und Achselstücken. Oder andere besondere Kennzeichen, z. B. Trinkbecherscherben mit Blumen. Von demselben Toten eine Brieftasche mit Postabschnitten und eine Uhrkette.

Von vielen war es unmöglich, Kleidungsstücke mitzubringen, weil sie schon weitgehend zersetzt waren oder weil es sich um Massenware handelte. So trugen z. B. sehr viele ganz ähnliche Manchesterhosen, manche ganz ähnliche blaue Hemden. Es wird wahrscheinlich möglich sein, von den 100 Toten etwa 30 genau zu identifizieren, und zwar dadurch, daß die Angehörigen die mitgebrachten Klei-

(Fortsetzung Seite 2)

Posener Tageblatt
17 octobre 1939

Résumé

Près de Turek on a découvert une fosse commune contenant 100 cadavres d'Allemands minoritaires affreusement mutilés. Ces personne faisaient partie d'un convoi de déportés et ont été prises sous le feu des mitrailleuses polonaises près des villages de Tarnowa et de Neudorf. La soldatesque polonaise s'est jetée ensuite sur les victime, les a achevées à coups de crosse et ensuite les a dépouillées.

Les personnes assassinées à Goslin et à Schepanowo

Von 282 Gemeindegliedern, die in den ersten Septembertagen verschleppt, zum polnischen Militär eingezogen oder ins Gefängnis geworfen waren, sind folgende 79 polnischer Mordlust zum Opfer gefallen, die meisten am 9. u. 10. September zwischen Sochaczew und Warschau.

Der Kirchenälteste
Landwirt **Heinrich Huß** aus Langenau, 52 Jahre, vermißt

die Gemeindevertreter
Schmiedemeister **Albert Neumann**, Goslin, 63 Jahre, vermißt
Landwirt **Wilhelm Lehmann**, Goslin, 63 Jahre, vermißt
Landwirt **Karl Baurichter**, Langenau, 59 Jahre
Landwirt **Otto Blüschke**, Heidefeld, 50 Jahre, vermißt
Landwirt **Adolf Sonnenburg**, Goldgräberhld., 50 Jahre, vermißt
Landwirt **Hermann Nebel**, Treuenhof, 63 Jahre

die Gemeindeglieder
aus Goslin
Schneider **Robert Druse**, 58 Jahre, vermißt, sein Sohn
Gärtnerlehrling **Robert Drase**, 15 Jahre, erschossen in Bromberg
Kaufmann **Oskar Fritz**, 38 Jahre
Arbeiter **Erich Hoffmann**, 19 Jahre, vermißt
Böttchermeister **Adolf Kijak**, 71 Jahre, vermißt
Kaufmann **Erich Kuchenbäcker**, 32 Jahre
Landwirt **Emil Lenz**, 33 Jahre, vermißt
Schlosser **Erwin Luther**, 32 Jahre, vermißt
Konditor **Friedrich Neubert**, 34 Jahre
Buchhalterin **Wally Neumann**, 31 Jahre, vermißt
Schulleiter **Ewald Raddatz**, 35 Jahre, vermißt
Landwirt **Oswald Reinholz**, 47 Jahre
Arbeiter **Otto Restel**, 53 Jahre
Witwe **Emma Riedel**, 60 Jahre, vermißt
Kutscher **Paul Timm**, 40 Jahre, vermißt
Arbeiter **Jakob Wolf**, 51 Jahre, vermißt
Buchhalter **Alex Zimmermann**, 26 Jahre, vermiß

aus Langenau (Lang-Goslin)
Landwirt **Robert Anders**, 34 Jahre, vermißt
Landwirt **Otto Anders**, 24 Jahre, vermißt
Landwirt **Walter Baurichter**, 26 Jahre, vermißt
Arbeiter **Hugo Düsterhöft**, 26 Jahre, vermißt
Landwirt **Erich Dietrich**, 20 Jahre, vermißt
Landwirt **Hugo Klobe**, 34 Jahre, vermißt
Landwirt **Johann Ohly**, 27 Jahre, vermißt
Landwirt **Artur Müller**, 24 Jahre, vermißt
Landwirt **Fritz Müller**, 28 Jahre, vermißt
Ehefrau **Luise Reinholz**, 39 Jahre
ihr Sohn **Günter Reinholz**, 16 Jahre
Tischler **Emil Riske**, 30 Jahre, vermißt
Gutsverwalter **Erich Schulz**, 31 J., erschossen in Ciolkowo, Kr. Gostyn
Stellmacher **Karl Wertz**, 52 Jahre, vermißt

aus Wilhelmsberg
Landwirt **August Baumann**, 53 Jahre
sein Sohn **Willi Baumann**, 18 Jahre, vermißt
Landwirt **Emil Draeger**, 68 Jahre, vermißt
Ziegler **Richard Fitzke**, 31 Jahre
Ziegeleibesitzer **Kurt Frühauf**, 46 Jahre, vermißt
Landwirt **Christian Fröhlich**, 29 Jahre
Landwirt **Otto Harmel**, 58 Jahre
Landwirt **Karl Heidinger**, 35 Jahre, vermißt
Landwirt **Eduard Keitel**, 57 Jahre, vermißt
Landwirt **Eduard Lechelt**, 47 Jahre, vermißt
Landwirt **Waldemar Quaschny**, 27 Jahre, vermißt
Landwirt **Georg Riemer**, 58 Jahre, vermißt
Landwirt **Adolf Schofer**, 36 Jahre, vermißt
Arbeiter **Willi Wolf**, 25 Jahre, vermißt

aus Ballenstein
Arbeiter **Reinhold Grande**, 39 Jahre, vermißt
Landwirt **Ludwig Henkel**, 69 Jahre, vermißt
sein Sohn **August Henkel**, 32 Jahre, vermißt
Landwirt **Gottlieb Kiel**, 32 Jahre, vermißt
Arbeiter **Michael Kietzmann**, vermißt
Landwirt **Ernst Neumann**, 27 Jahre, vermißt
Landwirt **Heinrich Perschke**, 47 Jahre, vermißt
Landwirt **Ewald Rauhut**, 30 Jahre, vermißt

aus Lüttichhof (Przebendowo)
Arbeiter **Alfred Belter**, 23 Jahre, vermißt
Rechnungsführer **Hans Heckert**, 34 Jahre, vermißt
Arbeiter **Gustav Rein**, 57 Jahre
Schlossermeister **Willi Riemer**, 32 Jahre
sein Bruder, Schlossermeister **Walter Riemer**, 26 Jahre
Arbeiter **Gustav Sommer**, 45 Jahre, vermißt
sein Bruder **Ferdinand Sommer**, 23 J., vermißt
Gutsverwalter **Friedrich Weigt**, 38 Jahre, vermißt

aus Kaminau-Spielfeld (Kaminsko-Plawno)
Landwirt **Artur Keim**, 34 Jahre, ermordet bei Schwersenz
Berta Manke, 21 Jahre
Soldat **Richard Schmidt**, 33 Jahre, vermißt

aus Goldgräberhauland
Arbeiter **Adam Kitzmann**, 35 Jahre, vermißt
Landwirt **August Meier**, 62 Jahre, vermißt

aus Prämnitz
Landwirt **Karl Baer**, 33 Jahre
Arbeiter **Emil Rehrberg**, 34 Jahre, vermißt

aus Paulshof (Pacholewo)
Kaufmannslehrling **Gerhard Freitag**, 15 Jahre

aus Weiher (Wojnowko)
Landwirt **Alfred Schmidtke**, 24 Jahre

aus Seeforst
Landwirt **Alfred Pfeiffer**, 32 Jahre, vermißt

aus Bodental
Landwirt **Heinrich Jung**, 47 Jahre, vermißt.

Von den Verschleppten, die nach Berichten geretteter Augenzeugen ermordet wurden, sind erst 11 Gräber vor Warschau gefunden worden. Da von den Vermißten keinerlei Spur oder Nachricht vorliegt, muß auch bei ihnen leider damit gerechnet werden, daß sie ihre Treue zu Volk und Heimat mit dem Tode besiegelt haben.

„Sei getreu bis an den Tod, so will ich Dir die Krone des Lebens geben".

Goslin, Totensonntag 1939.

Der Gemeinde-Kirchenrat.
Weyer, Pfarrer.

„Ostdeutscher Beobachter" du 3 décembre 1939

Am Dienstag, dem 5. September, abends, als die Sonne sich senkte, wurden durch polnische Militär-Mörderbanden am Waldesrand ihres Heimatortes erschossen

Hugo Rahn
51 Jahre alt

Erich Rahn
34 Jahre alt

Hilmar Lange
32 Jahre alt

Paul Lange
28 Jahre alt

Richard Klingbeil
46 Jahre alt

Adolf Wenzel
28 Jahre alt

Martin Prier
18 Jahre alt

Ewald Müller
25 Jahre alt

Max Schülke
32 Jahre alt

Wilhelm Patzer
60 Jahre alt

Sie starben als echte Deutsche im Glauben an Ihren Führer und an das Großdeutsche Reich.

In tiefer Trauer:

Die Hinterbliebenen.

Schepanowo, im Oktober 1939.
Kreis Mogilno.
5863

„Deutsche Rundschau" du 17 octobre 1939

Faire-part, publiés par la « Deutsche Rundschau », Bromberg, annonçant les décès des personnes assassinées à Lochowo, Prinzenthal-Schleusenau, Jägerhof et Klein-Bartelsee-Schröttersdorf

Die Evangelische Kirchengemeinde
Jägerhof
verlor durch polnische Mörder am 3. und 4. September 1939 ihren sehr verehrten Pfarrer
Richard Kutzer

ihre Gemeindevertreter:
Max Sauerland
Emil Koebke
Karl Nebel
Artur Gehrke
Adolf Krüger
Willi Gutknecht
Kurt Stöckmann

ihren Kirchendiener:
Erwin Nebel

ihre Gemeindeglieder:
Otto Kutzer
Artur Koebke
Gerhard Forkert
John Lüneberg
Bruno Schnick
Erich Auch
Alfred Boelitz
Paul Berg
Karl Ka[illegible]ski
Willi Kanderski
Herbert Genke
Hans Bolowski
Reinhold Görtz
Horst Stube
Alfred Sobtke
Günter Krüger
Konrad Abend
August Blümke
Otto Blümke
Günter Gehrke
Hermann Arndt
Gustav Gröhnich
Karl Hoffmann
Hermann Bigalke
Ernst Boldin
Richard Trojan
Georg Golz
Karl Sauerland
Robert Semrau, vermißt
Wilhelm Fritz
Mathilde Fritz

„Ich weiß wohl, was ich für Gedanken über euch habe, spricht der Herr, Gedanken des Friedens und nicht des Leides, daß Ich euch gebe das Ende, das ihr erwartet."

Jer. 29, 11.

Jägerhof, den 23. November 1939.

Klar.

„Deutsche Rundschau" des 25/26 novembre 1939

Die evangelischen Kirchengemeinden Klein-Bartelsee und Schröttersdorf haben — nach den bisherigen Feststellungen —

53 Opfer

des blutigen Polenterrors am 3. und 4. September d. J. zu beklagen.

Ermordet aufgefunden wurden die Kirchenältesten

August Schmidt,	74 Jahre alt
Friedrich Wiese,	65 „ „

die kirchlichen Gemeindevertreter:

Karl Bahr,	64 Jahre alt
Friedrich Beyer,	45 „ „
Albert Boldin,	58 „ „
Oskar Kunde,	72 „ „
Artur Nadler.	42 „ „
Erich Schmiede,	48 „ „
Karl Sonne,	48 „ „

der Kirchendiener

Ewald Nafilowski,	50 Jahre alt;

ferner die Gemeindeglieder:

Gustav Beyer	49 Jahre alt
Kurt Beyer,	39 „ „
Heinz Beyer,	18 „ „
Kurt Beyer,	10 „ „
Marta Boldin.	63 „ „
Robert Boldin,	28 „ „
Bruno Bogs,	30 „ „
Willy Gannott,	58 „ „
Hermann Gannott,	16 „ „
Otto Gartz,	30 „ „
Helmut Gartz,	24 „ „
Meta Grüning,	35 „ „
Alfred Karl,	34 „ „
Albertine Kleinert,	73 „ „
Karl Kohn,	80 „ „
Friedrich Kohn,	21 „ „
Frieda Kohn,	24 „ „
Alwine Kohn,	56 „ „
Elly Kohn.	15 „ „
August Krüger,	33 „ „
Robert Kruse,	17 „ „
Martha Kuhfeld,	54 „ „
Kurt Kuhfeld,	16 „ „
Rudi Nafilowski,	19 „ „
Reinhold Nabisch.	64 „ „
Fritz Nadler,	18 „ „
Heinz Nadler,	16 „ „
Friedrich Radtke,	30 „ „
Albrecht Schmidt.	30 „ „
Eduard Schülmann,	71 „ „
Martha Schülmann,	58 „ „
Erich Tiebe,	22 „ „
Marie Zemisch.	36 „ „
Ida Ziegenhagen	67 „ „
Robert Ziegler	58 „ „

An den Folgen des Polenterrors verstarben:

am 8. 9.: Erich Pakulatt,	26 Jahre alt
am 15. 9: Margarete Fritz.	36 „ „

Von den Verschleppten werden bis heute noch

vermißt:

der Gemeindevertreter

Willy Wessel,	37 Jahre alt;

die Gemeindeglieder:

Oskar Behrend,	54 Jahre alt
Wilhelm Kunde,	33 „ „
Willy Mirsch,	30 „ „
Wilhelm Radtke,	61 „ „
Hugo Zabow,	34 „ „

Unerschütterlich war ihr Glaube an die Befreiung dieses Landes durch unseren großen Führer Adolf Hitler; tief gewurzelt war ihre Liebe zu unserem deutschen Volke. Von vielen wissen wir auch:

„In ihrem Herzen lebte Christus!"
Römer 8, 35—39.

Schröttersdorf, Klein-Bartelsee, 12. Oktober 1939.

Carl Sauer, Pfarrer.

„Deutsche Rundschau" du 15 octobre 1939

Pasteur allemand tué par des meurtriers polonais

In treuer Erfüllung ihres Dienstes an Volk und Kirche der Heimat starben, soweit bisher unzweifelhaft festgestellt werden konnte, in den Tagen der Befreiung, durch polnische Mörderhand umgebracht oder durch die Anstrengungen der großen Märsche zugrunde gerichtet, folgende Pfarrer und Kirchenbeamte unseres Kirchengebietes:

Pfarrer Friedrich Just in Zienno

im 55. Lebens- und 29. Amtsjahre, ermordet am 1. September 1939 in Sienno

Pfarrer Richard Kutzer in Bromberg-Jägerhof

im 46. Lebens- und 10. Amtsjahre,
am 3. September 1939 ermordet in Bromberg-Jägerhof

Diakon Willy Lubnau in Posen

Landesposaunenwart im Evangelischen Jungmännerwerk
im 39. Lebensjahre, ermordet am 10. September 1939 bei Kutno

Pfarrer Emil Mix in Strelno

im 64. Lebens- und 38. Amtsjahre
gestorben im „Haus der Barmherzigkeit" in Lodz am 20. September 1939 an den Folgen der schweren Mißhandlungen, die er auf dem Marsch nach Lowitsch erleiden mußte

Superintendent Georg Reisel in Neutomischel

im 75. Lebens- und 46. Amtsjahre
gestorben am 22. September 1939 im Diakonissenhaus in Posen
erschöpft durch die Anstrengungen der Internierung

Pfarrer Paul Rudolph in Grätz

im 43. Lebens- und 17. Amtsjahre
ermordet am 10. September 1939 bei Kostschin

Pfarrer Johannes Schwerdtfeger in Posen

im 48. Lebens- und 24. Amtsjahre
ermordet am 10. September 1939 bei Kutno

Pfarrer Johannes Tauber in Sontop

im 47. Lebens- und 15. Amtsjahre
ermordet am 10. September 1939 bei Kostschin

Das Andenken dieser Männer wird für immer in unserem Herzen bleiben

„Niemand hat größere Liebe denn die, daß er sein Leben läßt für seine Freunde." Joh. 15, 13.

Posen, den 16. Oktober 1939. 5676

Das Evangelische Konsistorium und der Synodalvorstand der Unierten Evangelischen Kirche.

D. Blau — Generalsuperintendent
Hirschel — Präses der Synode.

„Deutsche Rundschau" du 18 octobre 1939

„Deutsche Rundschau" du 17 novembre 1939

Die unablässigen Nachforschungen nach den in den ersten Septembertagen Verhafteten und Verschleppten haben uns die Gewißheit gebracht, daß außer den von uns bereits gemeldeten Opfern auch die nachstehend genannten Geistlichen unserer evangelischen Kirche von polnischer Mörderhand umgebracht sind:

Pfarrer Oskar Reder

in Mogilno, im 63. Lebens- und 36. Amtsjahre, Anfang September bei Chodecz erschossen,

Pfarrer lic. theol. Ernst Kienitz

in Czempin, Dozent an der Theologischen Hochschule in Posen, im 44. Lebens- und 17. Amtsjahre, Anfang September bei Turek ermordet,

Pfarrer Heinz Werner

in Exin, im 34. Lebens- und 10. Amtsjahre, in der Nacht vom 4. zum 5. September in Hohensalza ermordet,

Pfarrer Wilhelm Borgmann

in Neustadt b./Pinne, im 30. Lebens- und 3. Amtsjahre am 4. September bei Kostschin erschossen,

Vikar Max Miecke

in Schmiegel, im 25. Lebensjahre, am 8. September bei Turek ermordet.

Das Andenken dieser Männer wird für immer in unseren Herzen bleiben.

„Sei getreu bis in den Tod, so will ich dir die Krone des Lebens geben." Offbg. 2, 10.

Posen, den 11. November 1939. 6399

Das Evangelische Konsistorium
und der Synodalvorstand
der Unierten Evangelischen Kirche

D. Blau	**Hirschel**
Generalsuperintendent	Präses der Synode

„Deutsche Rundschau" du 26 octobre 1939

In der Zeit vom 3.—6. September d. J. wurden von der Ortsgruppe der früheren Deutschen Vereinigung Otteraue, unsere lieben Kameraden und Mitglieder

Paul Draheim	**Albert Adam**
Otto Stern	**Friedrich Otto**
Fritz Duwe	**Franz Resmer**
Friedrich Kriewald	**Karl Steek**
Otto Wicknig	**Robert Lange**
Benno Steek	**Karl Müller**
Otto Bumke	**Emil Regal**
Albert Jahnke	**Gustav Sieg**
Werner Huse	**Herbert Kuhfeld**
Gustav Fritz	die Kameradinnen
Albert Reddmann	**Alma Lange**
Friedrich Teske	**Gertrud Rohde**

die in Treue zur Heimat standen von polnischen Soldatenbanden ermordet.

Ferner sind noch vermißt

Artur Rosenke **Horst Draheim**
Adolf Witt

Außerdem wurden noch weitere 59 Kameraden und Kameradinnen ermordet und 8 weitere sind noch vermißt.

Ihr starbt für Deutschland. 3501

Otteraue, den 26. Oktober 1939.

Fritz Krause **Ernst Rohde**

Allemands de l'association d'Otteraue, assassinés

Was auch immer werde: Steh' zur Heimaterde, bleibe wurzelstark!
Kämpfe, blute, werbe für dein höchstes Erbe,
Siege oder sterbe: Deutsch sei bis ins Mark!

Wir bringen die traurige Nachricht, daß uns durch polnische Mörder unsere Mitglieder des Vorstandes:

Rittergutsbesitzer **Fritz von Hoffmannswaldau** aus Kuschen
Rittergutsbesitzer **Paul Gernoth** aus Altboyen vermißt
Gärtnereibesitzer **Adolf Halliant** aus Schmiegel „

und unsere Mitglieder;

Rittergutsbesitzer **Frhr. Rudolf von Gersdorff** aus Parsko
Rittergutsbesitzer **Otto Förster** aus Boguschin
Rittergutsbesitzer **Hermann Telitz** aus Boynowitz
Landwirt **Wilhelm Schüttler** aus Walerberg vermißt
Landwirt **Ernst Jable** aus Altboyen „

entrissen wurden.

Ihrer gedenken wir als derer, die unsere Genossenschaft mit größter Tatkraft und Hingabe durch die schweren Zeiten während der vergangenen Jahre geleitet und gefördert haben.

Ihrer gedenken wir in tiefster Trauer und Dankbarkeit; sie hielten in schwersten Tagen ihrer Heimat und ihrem Volk die Treue und opferten ihr Leben für den Führer und das deutsche Volk.

Landwirtschaftliche Ein- und Verkaufsgenossenschaft
zu Schmiegel

Für den Vorstand und die Gefolgschaft:	Für den Aufsichtsrat:
Weigt	**Dr. Theune** 1177

opriétaires de terres nobles et agri-
lteurs du district de Schmiegel, assassinés

„Ostdeutscher Beobachter" du 26 novembre 1939

Es starben den Tod für Deutschland unsere lieben Sangeskameraden:

Franz Basche

2. Vorsitzender der Ortsgruppe Bromberg des Bundes deutscher Sänger und Sängerinnen

Wilhelm Goertz

Hugo Rahn

Kurt Rohrbeck

Jakob Schmidt

Friedrich Neumann

Bruno Schroedter

Erwin Rapp

Bruno Grabau

Fritz Bettin

Hans Goga

Ernst Strehlau

Sie waren echte deutsche Männer, die stets für unser Volkstum eingetreten sind und in den Jahren der Unfreiheit treu zum deutschen Lied standen.

Die ersehnte Freiheit und Rückkehr zum Großdeutschen Reich Adolf Hitlers konnten sie nicht erleben.

Ihr Andenken ist uns heilig und wird stets in Ehren gehalten.

Wir vermissen bis zum heutigen Tag die Kameraden:

Hugo Feier

Richard Quast

Alfred Retzlaff

Hans Kroenke

Franz Roeske

Carl Fritz

Carl Pollatz

Bernhard Milewski

doch geben wir die Hoffnung noch nicht auf, diese treudeutschen Männer wiederzusehen.

Die Sangeskameraden der ehem. Ortsgruppe Bromberg des Bundes deutscher Sänger u. Sängerinnen

(—) Georg Herold

„Deutsche Rundschau" du 6 octobre 1939

Die Bromberger Malerinnung hat durch polnische Mörderhände liebe Kollegen, Meistersöhne und Gesellen verloren.

Es starben für ihr Volkstum

Alfred Rohrbeck

Albert Hübscher

Paul Reiß

der Meistersohn

Georg Hübscher

die Malergesellen

Albrecht Schmidt

Artur Schmidt

In Ehrfurcht gedenken wir der toten Kollegen, denen es nicht vergönnt war, die Rückkehr unserer Heimat in das Reich zu erleben.

Siegfried Welke
Kommissarischer Obermeister.

Bromberg, den 25. November 1939. 6796

„Deutsche Rundschau" des 25/26 novembre 1939

Der Ruder-Club Frithjof hat durch feige polnische Mörderhände liebe Kameraden und langjährige Mitglieder verloren. Es starben für ihr Volkstum und für Groß-Deutschland

Otto Finger

Ulrich Neumann

Georg Pozorski

Günther Rahn

Georg Schmidt

Dr. Paul Tonn

Unsere Kameraden haben die Befreiung aus dem unerträglichen Joch genau so herbeigesehnt wie alle Deutschen unserer angestammten Heimat. Sie sind durch brutale Gewalt von unserer Seite gerissen worden und können sich der Freiheit nicht erfreuen.

Wir grüßen unsere toten Kameraden! Sie marschieren auch weiter in unseren Reihen mit. 5430

Ruder-Club Frithjof

„Deutsche Rundschau" du 3 octobre 1939

Des chanteurs, des rameurs, des peintres, des jardiniers, des bouchers allemands de Bromberg, assassinés

Wir erfüllen hiermit die schmerzliche Pflicht, den Tod nachfolgender hochgeschätzter Kollegen, die am Blutsonntag durch feige Mörderhand fielen, bekanntzugeben.

Unser langjähriger Vorsitzender

Bruno Schroedter und sein Sohn Hans

unsere Mitglieder

Otto Fuchs und sein Sohn Hans, Hohensalza
Max Sauerland, sein Sohn Karl und seine Tochter Erna
Friedrich Bayer und seine Söhne Heinz und Karl
Karl Sonne   Karl Müller   Horst Stube
Erich Fuchs, Hohensalza

die Gefolgschaftsmitglieder

Erich Thiede   Kurt Müller   Gerhard Forkert
Emil Raatz   Robert Guse

Sie starben im Glauben an Führer und Reich.

Für die Fachschaft-Gärtnerei
Ernst Müller   Horst Löhme

„Deutsche Rundschau" du 27 novembre 1939

Die Bromberger Fleischerinnung hat durch polnische Mörderhände liebe Kollegen und Meistersöhne verloren.

Es starben für ihr Volkstum

Ludwig Leichnitz
Bruno Gubbiner
Eduard Reeck
Richard Dietrich
Gerhard Klettke
Reinhold Zühlke
Emil Köbke
Oskar Schröder

die Meistersöhne

Adolf Gaekel
Erwin Dietrich, Lochowo
Erwin Dietrich, Groß Neudorf
Arthur Köbke
Paul Timm
Hans Schulz
Karl Hoffmann
Helmut Knopf

In Ehrfurcht gedenken wir der toten Kollegen, denen es nicht mehr vergönnt war, die Rückkehr unserer Heimat in das Reich zu erleben.

Arthur Frohwerk
Kommissarischer Obermeister.

„Deutsche Rundschau" du 24 octobre 1939

Les victimes de Kruschdorf

Der Evangelischen Kirchengemeinde
Kruschdorf
wurden durch polnische Mörder am 3. September 1939 entrissen: ihr treuer Seelsorger, Pfarrer
Richard Kutzer

und 22 Gemeindeglieder:
Hermann Tetzlaff
Albert Redel
Willi Neltner
Herbert Schülke
Alfred Kuckuck
Hulda Otto
Hans Beck
Emil Giede
Ernst Kubert
Erich Belau
Gustav Sodtke
Gustav Riemer
Otto Muschter
Richard Hoffmann
Hans Milbitz
Hermann Basche
August Manthey
Hermann Schönicke
Wilhelm Maeck
Richard Milbrandt
Willi Milbrandt
Adolf Milbrandt

Ihr Opfer bleibt uns unvergeßlich!

Kruschdorf, den 22. November 1939.

Klar.

„Deutsche Rundschau" du 25/26 novembre 1939

Les victimes de Lochowo, Prinzenthal et Schleusenau

Im Glauben an Führer und Vaterland starben, hingeschlachtet von polnischen Mördern, am 3. und 4. September den Ehrentod für die Heimat folgende Gemeindeglieder der Kirchengemeinde L o c h o w o:

1.	**Erich Fritz**, Bauernsohn,	15	Jahre	alt
2.	**Alfred Bey**, Bauer	30	„	„
3.	**Eduard Dombey**, Bauer,	52	„	„
4.	**Karl Draheim**, Bauer,	35	„	„
5.	**Gustav Guderian**, Bauer,	65	„	„
6.	**Karl Guderian**, Jungbauer,	25	„	„
7.	**Hermann Guderian**, Bauer,	67	„	„
8.	**August Guderian**, Bauer,	75	„	„
9.	**Erich Helbig**, Bauer,	45	„	„
10.	**Ernst Heruth**, Bauer,	34	„	„
11.	**Jakob Heckendorf**, Bauer,	54	„	„
12.	**Rudolf Krüger**, Bauer,	61	„	„
13.	**Alfred Krause**, Jungbauer,	25	„	„
14.	**Emil Krause**, Jungbauer,	27	„	„
15.	**Otto Köbernick**, Arbeiter,	33	„	„
16.	**Erich Liebnau**, Bauer,	45	„	„
17.	**Walther Liebnau**, Jungb.,	32	„	„
18.	**Wilhelm Luhm**, Bauer,	44	„	„
19.	**Willi Labott**, Arbeiter,	25	„	„
20.	**Ernst Manthey**, Jungbauer,	19	„	„
21.	**Erich Manthey**, Jungbauer,	18	„	„
22.	**Otto Pick**, Arbeiter,	21	„	„
23.	**Willi Preuß**, Arbeiter,	26	„	„
24.	**Emil Parnow**, Arbeiter,	34	„	„
25.	**Julius Rosenau**, Bauer,	33	„	„
26.	**Otto Strohschein**, Altbauer,	76	„	„
27.	**August Steinke**, Arbeiter,	57	„	„
28.	**Erich Schmidt**, Bauer,	41	„	„
29.	**Gustav Totz**, Arbeiter,	59	„	„
30.	**Rudolf Wegner**, Bauer,	58	„	„
31.	**Wilhelm Wegner**, Jungb.,	31	„	„
32.	**Gustav Wall**, Bauer,	48	„	„
33.	**Gustav Wendland**, Schuhm.,	65	„	„
34.	**Karl Hoffmann**, Zieglermstr.,	68	„	„
35.	**Otto Maziemke**, Bauer,	31	„	„
36.	**Kurt Maziemke**, Arbeiter,	28	„	„
37.	**Albert Rehbein**, Bauer,	77	„	„
38.	**Helene Schmidt**, Gutsbesitz.,	43	„	„
39.	**Hermann Flöter**, Lehrling,	24	„	„
40.	**Ernst Chichotzki**, Bauer,	49	„	„
41.	**Peter Schulz**, Arbeiter,	24	„	„
42.	**Erich Helminske**, Vogt,	74	„	„
43.	**Ferdinand Dreger**, Bauer,	72	„	„
44.	**Gustav Mertin**, Arbeiter,	51	„	„
45.	**Gustav Kopiske**, Bauer,	45	„	„
46.	**Gustav Dreger**, Bauer,	74	„	„

47. **Gisela Rosenau**, 2½ Monate alt; polnische Soldaten ließen das Kind verhungern.

Niemand hat größere Liebe als die, daß er sein Leben läßt für seine Freunde. Joh. 15, 13.

Bromberg, den 21. 9. 39.

S t a f f e h l.

5241

„Deutsche Rundschau" du 22 septembre 1939

Im Glauben an Führer und Vaterland starben, hingeschlachtet von polnischen Mördern, am 3. und 4. September den Ehrentod für die Heimat folgende Gemeindeglieder der Schwesterngemeinden Prinzenthal und Schleusenau:

1.	**Reinhold Sommerfeld**, Bauer,	53	Jahre	alt
2.	**Otto Dietrich**, Bauer,	67	„	„
3.	**Bruno Boeck**, Bauer,	57	„	„
4.	**Fritz Boeck**, Mechaniker,	19	„	„
5.	**Oskar Schröder**, Fleischer,	67	„	„
6.	**Willi Buchholz**, Arbeiter,	30	„	„
7.	**Otto Finger**, Beamter,	62	„	„
8.	**Ingo Meckel**, Lehrling,	16	„	„
9.	**Eduard Pesteike**, Bahnbeamt.,	46	„	„
10.	**Ernst Springer**, Bäckermstr.,	62	„	„
11.	**Ludwig Leichnitz**, Fleischermstr.,	78	„	„
12.	**Herbert Schollenberg**, Lehrl.,	14	„	„
13.	**Hugo Reiß**, Lehrling,	17	„	„
14.	**Jakob Schmidt**, Schneider,	30	„	„
15.	**Franz Basche**, Fotograf,	62	„	„
16.	**Helene Basche**, Ehefrau,	58	„	„
17.	**Elise Mau**, Fräulein,	59	„	„
18.	**Otto Mau**, Arbeiter,	47	„	„
19.	**Robert Kipf**, Gärtner,	75	„	„
20.	**Frieda Kipf**, Fräulein,	44	„	„
21.	**Grete Kipf**, Kontoristin,	41	„	„
22.	**Bruno Koch**, Schriftsetzer,	26	„	„
23.	**Gertrud Berg**, Fräulein,	45	„	„
24.	**Albert Schulz**, Kaufmann,	62	„	„
25.	**Waldemar Schulz**, Schüler,	17	„	„
26.	**Gustav Schlicht**, Bauuntern.,	58	„	„

Wir sollen auch das Leben für die Brüder lassen. 1. Joh. 3, 16.

Bromberg, den 23. 9. 39.

S t a f f e h l.

5292

„Deutsche Rundschau" du 24 septembre 1939

„Um Glauben, Hof und Heimatland
Stehn wir wie Felsenmauern,
Geeinte Brüder, Hand in Hand
Und treu wie Pos'ner Bauern."
(Welage-Lied)

Im September dieses Jahres starben, von nichtswürdiger polnischer Mörderhand getroffen, unsere Berufsgenossen

der Landwirt
Otto Foerster
Boguschin, Kreis Lissa
Vorsitzender des Forstausschusses

der Bauer
Paul Hoffmann
Sontop, Kreis Neutomischel
Aufsichtsratsmitglied, Mitglied der Kassenprüfungskommission, stellvertr. Kreisgruppenvorsitzender und Ortsgruppenvorsitzender

der Landwirt
Dr. Werner Kirchhoff
Solkau, Kreis Gostyn
Aufsichtsratsmitglied, Vorsitzender der Kassenprüfungskommission,
Bezirksgruppenvorsitzender, Kreisgruppenvorsitzender,
Vorsitzender des Ausschusses für Versuchswesen,
Vorsitzender des Wirtschaftsringes Kroeben

der Bauer
Heinrich Gueltemeyer
Herrnhofen, Kreis Schroda
Aufsichtsratsmitglied,
Vorsitzender des Ausschusses für bäuerliche Betriebsberatung
und stellvertretender Vorsitzender des Ansiedlerausschusses

der Landwirt
Rudolf Freiherr von Gersdorff
Parsko, Kreis Kosten
stellvertretender Kreisgruppenvorsitzender

der Gärtner
Adolf Hornschuh
Gostyn
Sachbearbeiter für Gärtnereifragen

der Landwirt
Hugo Seifarth
Rübenfelde, Kreis Schroda
Aufsichtsratsmitglied, Kreisgruppenvorsitzender,
Vorsitzender des Wirtschaftsberatungsausschusses,
stellvertretender Vorsitzender des Zuckerrübenausschusses

der Landwirt
Hermann von Treskow
Radojewo, Kreis Posen
Ortsgruppenvorsitzender und Vorsitzender des Steuerausschusses

Die Verstorbenen haben in den von ihnen verwalteten Aemtern ihr Bestes geleistet. Für Führer, Volk und Heimat haben sie ihr Leben hingegeben. Das Beispiel treuer Pflichterfüllung bis zum Letzten, das sie uns gaben, möge uns allen Mahnung und Verpflichtung zugleich sein. Ihr Andenken wird unvergessen bleiben.

Posen, im Oktober 1939.

Bernd von Saenger
Vorsitzender des Aufsichtsrates der Welage

Dr. Otto Sondermann
Vorsitzender des Hauptvorstandes der Welage

Waldemar Kraft
Hauptgeschäftsführer und Mitglied des Hauptvorstandes der Welage

iculteurs allemands
'osnanie, assassinés

„Posener Tageblatt" du 19 octobre 1939

Am 3. September starb von polnischer Mörderhand mein herzensguter Mann, mein lieber Schwiegervater, unser guter Bruder, Schwager und Onkel, der Holzspediteur

Eduard Junchen

im Alter von 54 Jahren.

Mit ihm starb, ebenfalls meuchlings gemordet, mein innigstgeliebter Sohn, unser lieber Schwager, Neffe und Vetter

Hans Junchen

im Alter von 18. Jahren.

Das Schicksal seines von polnischen Banden verschleppten Bruders

Bruno Junchen

ist noch ungewiß.

Die beiden für Deutschland Gestorbenen ruhen im Massengrabe mit weiteren 12 ermordeten Volksgenossen aus Schulitz.

Emma Junchen, geb. Fangerau
Elfriede Junchen, geb. Schmidt
Gustav Junchen und Familie.

Schulitz, den 12. September 1939.

Durch feige polnische Mörderbanden in den Tod gerissen wurden am Sonntag, dem 3. Sept. 1939 unsere lieben Eltern der Bäckermeister

Karl Fuchs

im Alter von 43 Jahren und

Olga Fuchs

geb. Muschinski

im Alter von 44 Jahren und Fräulein

Elisabeth Zühlke

im Alter von 30 Jahren

Sie starben im festen Glauben an Deutschland.

Die trauernden Hinterbliebenen.

Bromberg, den 12. September 1939.

Durch polnische Mörder wurde am 3. September mein über alles heißgeliebter Mann beraubt und ermordet

Artur Wildemann

im Alter von 30 Jahren.

Emmy Wildemann.

Er glaubte an sein Vaterland!

Bromberg, den 12. September 1939.
Weidenstraße 56.

Durch Mörderhand in den Tod gerissen wurden am 3. und 5. September unser herzensguter, treusorgender Vater, Bruder und Schwester, nebst unseren treuen Mitarbeitern

Gärtnereibesitzer

Max Sauerland

im Alter von 68 Jahren

Karl Sauerland

im blühenden Alter von 19 Jahren

Erna Sauerland

im Alter von 36 Jahren

Emil Ratz

im blühenden Alter von 25 Jahren

Fritz Krenz

im blühenden Alter von 25 Jahren

Meta Jaffke

im Alter von 32 Jahren.

Sie starben im festen Glauben an Deutschland!

In tiefer Trauer im Namen aller Hinterbliebenen

Anna Sauerland
Frieda Sauerland
Ernst Sauerland

Bromberg, den 12. September 1939.

Am 3. September wurde durch feige polnische Mörderhände in den Tod gerissen mein innigstgeliebter Mann, unser herzensguter, treusorgender Vater, Bruder, Schwager und Onkel, der

Fleischermeister

Emil Koebke

im Alter von 62 Jahren.

Desgleichen zur selben Stunde meinen einzigen, geliebten Sohn, unsern lieben Bruder, Neffen und Vetter

Artur Koebke

im 30. Lebensjahre.

Sie starben im festen Glauben an Groß-Deutschland.

Dies zeigen schmerzerfüllt an

Frau Anna Koebke geb. Wietrzychowski
Elli Koebke
Gertrud Rühl geb. Koebke, Cottbus
Manfred Rühl, Cottbus

Bromberg, den 12. September 1939.

Am 3. September fiel mein herzensguter Mann

Herbert Gehnke

polnischen Mörderbanden im 25. Lebensjahre zum Opfer.

In tiefer Trauer

Gertrud Gehnke geb. Redel

Bromberg, den 12 September 1939

Am 3. September fiel durch polnische Mörderbanden mein lieber Mann und treusorgender Vater

Karl Redel

und mein einziger Sohn und Bruder

Erwin Redel

Im Namen aller Hinterbliebenen

Marta Redel geb. Porsch
Gertrud Gehnke geb. Redel

Bromberg, den 12. September

Am 3. September, um 16 Uhr, wurde von polnischen Soldaten erschossen unser guter Vater, Großvater, Onkel, Schwager und Vetter

August Schmidt

im Alter von 74 Jahren.

Dies zeigen tiefbetrübt an

Die trauernden Hinterbliebenen

Bromberg, Promenadenstr. 35, im September 1939

Seine fast letzten Worte waren: „Vater, vergib ihnen, denn sie wissen nicht, was sie tun."

Am Sonntag, dem 3. d. M. fielen den polnischen Mördern zum Opfer unser einzig geliebter Sohn

Hans Bolowski

im Alter von 32 Jahren

und unser lieber Schwiegersohn

Artur Gehrke

im Alter von 35 Jahren.

Im Namen der Hinterbliebenen

Ernst Bolowski und Frau

Bromberg-Jägerhof, den 12. September 1939.

Polnischer Mörderhand fielen am 3. September zum Opfer unsere lieben Männer und herzensguten Väter unserer kleinen Kinder

Hans Bolowski

und

Artur Gehrke

Sie starben im festen Glauben an ihren Führer und das Großdeutsche Reich.

Dies zeigen in tiefer Trauer an

Charlotte Bolowski, geb. Wilm
Liesbeth Gehrke, geb. Bolowski

Bromberg-Jägerhof, den 12. September 1939

„Deutsche Rundschau" du 12 septembre 1939

Verschleppt!

3521

Wer kann uns Auskunft geben über unseren Sohn **Karl**, der am Blutsonntag, dem 3. September, mit mir auf unserem Hofe von polnischen Soldaten verhaftet wurde. Montag früh wurde er noch in der Kujawierstraße gesehen. Bekleidung: hellblaues Oberhemd, Knickebocker grau, Pullover schwarz-weiß, graumeliert, schwarze Schuhe, ohne Kopfbedeckung

Paul Altenburg, Albert-Forster-Str. 38

29 oct. 39

Verschleppt!

3783

Am 5. September wurde mein Mann **Emil Papke** und meine einzige, herzensgute Tochter **Klara** von den polnischen Banden verschleppt und ermordet. Ich möchte herzl. bitten, mir vielleicht Auskunft zu geben. — Mein Mann war schwarz gekleidet, Kittel und gefl. Hose, gelbbraunes Oberhemd. Meine Tochter: rotbraunes Kleid, bunte Trägerschürze, bl. Mantel.

Pauline Papke, Hopfengarten.

3 nov. 39

Ich bitte höflichst

diejenigen Personen, die etwas über den Verbleib der 5758

Olga Bilau

aus Bromberg

wissen, mir sogleich Nachricht zu geben.

Pauline Lutz, Kaldus

Kreis Kulm Westpr

Am 3. September ist ist unser Bruder 3313

Hermann Stein

aus Wilhelmsort

von Bromberg höchstwahrscheinlich nach **Hopfengarten** durch polnische Räuberbanden verschleppt worden Vielleicht kann uns jemand über seinen Verbleib Auskunft geben. Bekleidet war er mit einem dunklen Anzug. **Gebr. Stein, Hohenberg** bei Nakel.

Dankbar wäre ich für Nachricht über meinen Beamten 5827

Herrn Helmut Klinksick.

Er soll zuletzt am 6. September, um 13 Uhr in Hohensalza gesehen worden sein, als er von zwei polnischen Soldaten in den Maschinenhof von Glogowski, Bahnhofstr. abgeführt wurde.

H. K. Jahnz, Palczyn.

30 oct. 39

Achtung!

Am 4. September, vormittags, wurden im Walde hinter der Preuß'schen Abdeckerei in der Kurfürstenstr. unsere Männer: **Erich Berchtold, Gustav Czarnecki, Fritz Löwenau Otto und Bruno Steinborn, und Ewald Ritzmann** von polnischen Soldaten fortgeschleppt, angeblich, um eingezogen zu werden. Vielleicht ist einer von ihnen gesehen worden. Wir erbitten höflichst Auskunft über den eventuellen Verbleib an 3527

Herrn Bürgermeister Otto Genrich

Luisensee, Kreis Bromberg.

28 oct. 39

Wer kann Auskunft geben über meinen Mann, den Küster der Lutherkirche Schwedenhöhe

Edwin David

65 J. alt, d. am Blutsonntag in d. Frankenstr. auf d. Flucht v. poln. Horden erfaßt u. blutig geschl. u. in unbek. Richtung im Auto verschleppt wurde. Baldige Nachr erbittet Frau **Marie David, Bromberg.** Gammstr. 9, W. 6. 3138

16 oct. 39

Wer kann über den Verbleib des **Rittergutsbesitzers**

Waldemar v. Kunowski

aus **Riesenburg**, vor. **Dom. Olesno** Kr. Schubin, Auskunft geben. Derselbe ist zuletzt am 5. 9. auf dem Gut **Dombrowken** bei Groß-Neudorf gesehen worden. Es wird vermutet, daß er den Weg nach Liczewo eingeschlagen hat. Waldemar v. Kunowski ist 66 Jahre alt, groß, schlank hat graues Haar, war bekleidet mit schwarzem Anzug, braunen Schuhen, schwarzen Gamaschen, heller Reisemütze, blau-weiß gestr Oberhemde. Baldige Nachricht erbittet

Werner Albrecht, Bromberg

Holzhofstraße 10. 3021

„Deutsche Rundschau"

13 oct. 39

Wer kann Auskunft geben

über meine beid. Söhne **Siegfried u. Max Schallert**, die aus Antonsdorf geflüchtet und in Mogilno am 6. Septbr interniert wurden. Sie wurden in Strelno auch noch gesehen. Um weitere Angaben, wo sie noch gesehen wurden, wird gebeten. 3261

Julius Schallert, Antonsdorf,

Kreis Schubin.

27 oct. 39

Am Blutsonntag, um ½7 Uhr abends, wurde der Kriegsinvalide 2613

Wilhelm Rothaug

und

Erich Krause

von den Banditen **Wojtanowski, Czerkiewicz** u. **Skupowski** aus meiner Wohnung geschleppt. Wurden Richtung Nakeler Str. noch gesehen. Wer kann über weiteren Verbleib Auskunft geben? Baldige Angaben **an** Frau **Rothaug, Bromberg,** Wilcza 7, erbeten.

26 sept. 39

Wer kann Auskunft geben über meinen Sohn

Konrad Baldowski

11 Jahre alt, der am 9. Sept. 2 km v. Warschau verl. gegangen ist. 3809

Elisabeth Nawrot

Karlsdorf,

Invalidenstr. 4.

4 nov. 39

qui peut nous dire ce que sont devenus . . .? Annonces publiées dans la « Deutsche Rundschau » et dans le « Posener Tageblatt », afin de retrouver la trace d'Allemands minoritaires déportés par les Polonais et disparus

Unsere Frauen wurden am 6. 9. von polnischen Militärbanden verschleppt. Wer kann Auskunft über sie geben.

Frieda Lange

mittelgroß, dunkelblondes Haar, 39 Jahre alt, bekl. m. bunt. Sommerkleid, braunen Schuhen.

Berta Rosenke

größere Figur, bekl. schwarzer Rock, blaugeblümte Bluse, schwarze Mantelschürze (weiß gepunkt) u. Holzpantoffeln. 3493

Ueber nähere Auskunft wären sehr dankbar

Fritz Rosenke
Franz Lange
Feyerland.

30 oct. 39

Dankbar

wäre ich jedem, der mir Auskunft über meinen Mann **Richard Lüneberg** und meinen Sohn **Werner** geben könnte, sie wurden a. Sonntag, dem 3. 9. aus der Wohnung Berliner Str. 23 von polnischen Banden verschleppt. Gefl. Angaben erbittet 3158

Frau Ella Lüneberg, Wilhelmsort, Kr. Bromberg.

17 oct. 39

Wer kann Auskunft geben über den

Landrat a. D. Naumann

auf Suchoracz?

Er wurde von den Polen verschleppt und ist bisher nicht zurückgekehrt.

Baldige Angaben erbeten an **Schmidt & Schemke, Bromberg, Danziger Straße.** 5322

27 oct. 39

Wer kann Auskunft geben über den Verbleib des reichsdeutschen Kaufmannes

Johannes Stürk

aus Bromberg? **Wo wurde er zuletzt gesehen?**

Er wurde zusammen mit seiner Ehefrau am 1. September verhaftet und am 2. September in die Marschkolonne der verschleppten Korridordeutschen eingereiht. **In den letzten Tagen des Marsches wurde er von seiner, inzwischen heimgekehrten, Ehefrau getrennt und ist seitdem verschollen.**

Auskunft erbittet **Frau Wanda Stürk** in Bromberg, Bahnhofstraße 45. 5346

28 oct. 39

Wer kann mir Auskunft geb. über meinen Mann 3398

Franz Krüger

und meinen Vater

Wilhelm Loeke

Dieselben sind am 4. 9. Interniert worden u. zuletzt in Hohensalza gesehen worden. Genaue Angaben sind bitte zu richten an

Frau Anna Krüger in Rensdorf Abbau Kreis Schubin.

24 oct. 39

Achtung!

Wer kann Auskunft geben über meinen Sohn **Bruno Duwe.** Er wird vom 4. September vermißt und wurde wohl von polnischen Soldaten verschleppt. Derselbe ist 2 Jahre alt, 1,80 groß, dunkelblond, bekleidet war er mit Manchesterhose, dunkelbl. Jacke, dunkelbl. Oberhemd, Schnürschuhen. Kennzeichen: Am Zeigefinger der rechten Hand fehlt das erste Glied. Freundl. Angebote an **A. Duwe, Schulitz**, Bahnhofstr. 27. 2823

5 oct. 39

Wer kann Auskunft geben über:

Adolf Kriese,

46 Jahre alt, wohnhaft **Nakler Str. 193a**

Werner Kriese,

16 Jahre alt, wohnhaft **Nakler Str. 193a**

Richard Quaß,

31 Jahre alt, wohnhaft **Chausseestr. 6**

der am Sonntag, dem 3. September 1939 aus dem Luftschutzkeller der Fa. Willy Templin verhaftet, zur Hippelschule geführt und von dort die Kujawier Str. hochgetrieben worden ist.

Wer über den Verbleib der obengenannten irgendwelche Auskunft erteilen kann, wird gebeten, sich möglichst schnell zu melden bei:

Frau Martha Kriese
Adolf-Hitler-Straße 46
(bei Persil)

„Deutsche Rundschau" 21 oct. 39

Vermißt! 2870

Wer kann Auskunft geben über meinen Mann

Alfred Kipf

51 J. alt, der in Begleit. d. 13-jähr. Sohnes Bruno a. d. Flucht am 4. 9. in Groß-Neudorf bei Hopfengarten geseh. wurd. Weitere Ang. erbittet **Fr. E. Kipf**, Mocheln Kr. Brombg.

6 nov. 39

Wer kann Auskunft geben

1. über meinen Mann **Richard Dietrich**, Lochowo, b. Bromberg, 58 Jahre alt, Größe 1,65. Kleidung Zuggamaschen, schw. Strümpfe, br. Hosen, zuletzt gesehen worden bei Bartschin am 9. 9.

2. über meinen Sohn **Erwin Dietrich**, Lochowo, b. Bromberg, 30 Jahre alt, dunkelbl., Größe 170. Kleidung: braune Manchesterhose lange Stiefel, graublaues Jakett und Weste. Zuletzt Montag nachm. 4. 9. in Prinzenthal gesehen word.

3. über meinen Schwiegersohn **Hermann Krause**, Bromberg, Knappenstr. 5, Größe 170, hellbl., 42 Jahre alt. Kleidung: hellgraue Stiefelhose, lange Stiefel, br. Jakett wurde am 3. 9. nachm. 5 Uhr aus der Wohnung verschleppt. Über Auskunft wären sehr dankbar 3830

Elfriede Dietrich, Lochowo-Brombg.
Wilma Krause, Knappenstr. 5, W. 4

4/5 oct. 39

Wer kann Auskunft über meinen Mann

Wilhelm Schmidt

erteilen. Er ist am Sonntag, dem 3. September, mittags gegen 12 Uhr, aus unserer Wohnung, Berliner Straße 35, von polnischen Soldaten weggeholt worden und an geblich am Abend desselben Tages noch mit anderen Deutschen in der Schule Hippelstr. gesehen worden. Seitdem fehlt jede Spur. Freundl. Angaben erbittet 2660

Frau E. Schmidt Berliner Straße 35

3 oct. 39

Wer kann mir Auskunft über meinen Mann Erich Czarnecki, Bromberg, Schillerstraße 12 geben? 34 Jahre alt. Er wurde am 3. 9. von den Polen verschleppt. Bekl. mit grau-kariertem Sportanzug, schwarzen Lackschuhen. Für jede Nachricht bin ich sehr dankbar **Frau Else Czarnecki, Bromberg**, Schillerstraße 12. 3818

4/5 oct. 39

Aus der Unierten Evangelischen Kirche in Polen werden seit den ersten Septembertagen dieses Jahres noch folgende Geistliche vermißt:

Superintend. Julius Aßmann, Bromberg
Pfarrer Lic. Ernst Kienitz, Czempin
„ Oskar Reder, Mogilno
„ Heinz Werner, Exin
„ Wilhelm Borgmann, Neustadt bei Pinne
Pfarrvikar Max Miecke, Schmiegel
„ Ernst Fröhlich, Schönsee

Alle Personen, welche über den Verbleib der Vermißten zweckdienliche Angaben machen können, werden gebeten, diese persönlich oder schriftlich an das Evangelische Konsistorium in Posen, Mühlenstr. 11a, zu richten.

Posen, den 13. Oktober 1939.

Evangelisches Konsistorium.
D. Blau.

5714

19 oct. 39

Wer kann Auskunft geben über

Superintendent Aßmann

Er war unter den Verschleppten. Nach der Befreiung ist er in Lowicz einwandfrei gesehen und sogar gesprochen worden.

Wer kann mitteilen in welchem Lazarett er in oder bei Lodz war. Seine Frau erbittet baldige Angaben. **Schulitr. 11/3.**

15 oct. 39

Verschleppt!

Wer kann Auskunft geben über meinen Mann Landwirt

Richard Belau
Klein Lonsk
65 J. alt, u. Jungbauer
Kurt Pielke
Gogolin

welche am 6. 9. auf der Flucht in Montwy hinter Hohensalza zusammen mit etwa 50 Volksdeutschen verhaftet wurden. Die Gefangenen wurden am 7. 9. angeblich Richtung Wloclawek abgeführt. Baldige Nachrichten erbeten an 2923

Frau Belau
Klein Lonsk
Post Wierzchucin
Kreis Bromberg.

Verschleppt!

Wer kann Auskunft geben über meinen

Sohn Herbert

welcher am Blutsonntag von polnischen Banden nach Hohensalza mitgenommen wurde. Angaben bitte zu richten an 2924

Robert Ristau
Bromberg-Brahnau

Dankbar

wären wir, wenn wir Auskunft über den Verbleib der Familie **A. Schattowski** erhielten, welche am 5. oder 6. September zuletzt in Trzciniec, Kr. Kutno, gesehen worden ist. 2838

Familie Schiller, Schulitz.

8 oct. 39

Vermißt.

Wer kann Auskunft über meinen Mann

Hermann Krause

Mechaniker, 33 J. alt, (gearbeit. bei Tornow geben? Er ist a. Blutsonntag, nachts zwisch. ½11 — 11 aus der 62. Kaserne angebl. nach d. Kujawierstr. getrieben worden. Von da an vermißt. Angaben erbittet 200

Frau Martha Krause,
Schwedenbergstr. 13/9.
Von 5 Uhr nachm. ab.

Wir bitten um Nachricht über den Verbleib von 3193

Herbert Wolter

d. am Blutsonntag mit 3 ander. Volksdeutsch., 4 km von Bromberg, Richtung Hohensalza als Begleiter unserer Viehherde erschossen sein soll (?).

Mitteilungen an

Modrow, Falkenhorst
Kreis Schwetz oder
Wolter bei Modrow.

Für jede Nachricht aufrichtig dankbar.

Verschleppt wurde

Herbert Lüning

abgeholt mit Pferd u. Wagen am 31. August, Neukirchen, Kr. Schubin war bekleidet mit einer braungrauen Korthose langen Stiefeln, grauen Sportkittel, wollenem gestricktem Vorhemd u. einen braunen Flauschmantel, hellgr. Mütze. War 1,75 groß, schmales längliches Gesicht. Am 7. 9. wurde er zuletzt in Hohensalza gesehen. Wo ist er noch gesehen worden? In welcher Stadt oder Dorf? An welchem Datum und Tage? Bitte um genaue Auskunft. 3080

Adolf Lüning,
Neukirchen, (Sipiory).

18 oct. 39

[W]er kann mir über den [V]erbleib mein. Sohnes

[A]dolf Gaekel

[w]elcher am 4. 9. vorm. [i]n der Danziger Str. [v]erhaftet wurde, und [a]m Kornmarkt noch [ei]nmal gesehen worden [ist], nähere Angaben [m]achen? 2952

[F]rau Käte Gaekel
Chausseestraße 62

[W]er kann Auskunft [ü]ber meinen Mann

[B]runo Nickel,

[K]r.-Lubin, erteilen? [E]r ist am 1. September [in]terniert und ist bei [L]owitsch zuletzt gesehen [w]orden. Augenblicklich [so]ll er sich in Lodz oder [L]owitsch i. Lazarett be[fin]den. Freundl. An[ga]ben erbittet 5539

[F]rau **Ella Nickel,**
[...]-Lubin b. Graudenz.

10 oct. 39

Wer kann über meinen Sohn

Hans Kroenke

Auskunft geben, der am 3. September verhaftet und dann zur 62. Kaserne gekommen ist? Von dann ab fehlt mir jede Spur. Mitteilungen erbittet

Frau **Hedwig Kroenke**
Albert-Forster-Straße 3.

5960

29 oct. 39

Vermißt

wird **Helmuth Grosmann**, 23 J. alt, geb. Podgorz, Kreis Thorn. Auskunft erbittet 3090

Biegon, Bromberg,
Hofstraße 8.

14 oct. 39

Wer kann Auskunft über

Architekt Bruno Dembek

geben? Am 3. September, vormittags, von polnischen Banden aus seiner Wohnung, Berliner Straße 22, abgeführt, wurde er in Richtung des 3. Pol.-Kom. gesehen. Baldige Angaben erbittet

Frau **Wally Dembek, Berliner Straße 22** 2879

12 oct. 39

Verschleppt

wurde am Montag, d. 4. 9. 1939, mittags 2 Uhr der Maurerpolier **Richard Walkowiak**, 58 Jahre alt, mit ihm war der Krankenwärter **Krause**. Wer kann Auskunft geben über die Vermißten? Frdl. Angaben erbittet Frau

Selma Walkowiak,
Bromberg,
Bülowplatz 5. 2895

7 oct. 39

[...]tsche Rundschau"

Wer weiß

etwas über den Verbleib meines Mannes, des Landwirts Erwin Laube aus Neufelde (Nienawiszcz) bei Rogasen, Kreis Obornik, 42 Jahre alt, bekleidet mit Reithose, schwarzgrauem Jackett und Weste, grauen Wadenstrümpfen, braunen Schuhen, heller Mütze; Trauring E. L. 12. 7. 25, Stempel 900?

Am 4. September mußte er sich mit seinem Nachbarn Seidler in Posen zum Militär stellen. Gesehen wurde er als Internierter bei Gnesen und Warschau. Bei Thorn soll er von einem Landwirt aus der Gegend von Filehne gesehen worden sein, als er schwach zurückblieb.

Wer etwas von meinem Mann und Seidler weiß, wird gebeten, sofort gegen Erstattung der Unkosten nähere Angaben zu machen.

859) **Frau Liesbeth Laube.**

Wer weiß

etwas von meinem Sohn Willi Ruwisch aus Buschdorf (Budziszewko), Kreis Obornik, geb. 23. 10. 1907? Er wurde am 1. September interniert und war bis 8. September bei derselben Gruppe vor Warschau. Er hatte eine helle Kortjacke, schwarze Hosen mit weißen Streifen, ein Hemd weiß mit blau und grauen Streifen und ein helles Vorhemd an. An der linken Hand fehlte der Daumen bis zum ersten Gelenk, an der Schläfe hatte er eine kleine Narbe.

Wer Näheres über den Verbleib meines Sohnes weiß, wird gebeten, mir sofort davon Mitteilung zu machen. Unkosten werden gern ersetzt.

858) **Karl Ruwisch.**

Wer weiß etwas über den Verbleib meines Sohnes

Paul Knappe

der als Bäckergeselle bei Herrn Bäckermeister Huß in Czarnikau beschäftigt war?

Seit dem 27. August fehlt von ihm jede Spur. Auch ist mir nicht bekannt, ob er zum Militär eingezogen oder verschleppt worden ist.

Bitte herzlich um Nachricht. Unkosten werden zurückerstattet.

Paul Knappe

10 217 **Weißenburg, Kr. Gnesen.**

„Posener Tageblatt" 24 oct. 39

17 oct. 39

Vermißt!

Wer etwas von meinen 13-jährigen Sohn **Andreas Golenia** Gymnasiast, weiß, der sich am 9. September zwischen Sochaczew und Warschau verlaufen hat. wird gebeten, Nachricht zu geben. Alle Unkosten werden erstattet.

Posen, Warschauer Str. 103

21/22 oct. 39

Wer weiß etwas über den Verbleib der Internierten (670

Karl Grund und
Heinrich Wahrenburg

aus Deutscheck, Kreis Schroda, die am 3. September von Schroda über Turek nach Tulischkow und dann noch weiter getrieben und dort von ihren Leidensgenossen getrennt wurden.

Aus Deutscheck fehlen noch Wilhelm Aumann Gerhard Kreinkramp und August Wedepohl, die von polnischen Soldaten nach Stralkowo verschleppt wurden, am Montag, d. 4. September.

Um Nachricht bittet

Frau Martha Grund
Deutscheck, Kr. Schroda.

Wer weiß etwas über meinen Sohn

Helmut Kattner

Gutsgärtner in Góreczki, Kr. Krotoschin.

Habe seit dem 25. August von ihm keine Nachricht. Weiß nicht, ob er zum Militär eingezogen oder verschleppt worden ist.

Bitte um Nachricht. Unkosten erstatte gern zurück.

Emil Kattner, Bäckermeister
10092 **Grätz, Posener Str. 45.**

11 oct. 39

Bojanowo

Wer weiß etwas über den Verbleib der Familie Walter?

Von Leopold habe ich Nachricht.

Krenz.

Wer weiß

etwas über den Verbleib des in Lazińsk bei Zagorów verhafteten und von den Polen verschleppten Kaufmanns

Bruno Nehring.

Mit anderen Volksdeutschen führte ihn sein Leidensweg über Peisern, Ruhwat, Tuliszków, Turek und angeblich noch nach Uniejów. Seitdem fehlt jede Spur. Angaben werden gegen Rückerstattung sämtl. Unkosten unt. Nr. 67 an die Geschäftsst. dies. Blattes erbeten.

21/22 oct. 39

Wer weiß etwas über den Aufenthalt meines Schwagers, des Obermüllers

Hermann Kattner

Senkowo, Kr. Samter

War tätig in der Wassermühle bei R. Schneider, M yn Bratjan, Kr. Neumark (ehem. Pommerellen)

Unkosten erstatte ich. Nachrichten an

Oskar Gebauer

10222 **Senkowo, Kreis Samter**

27 oct. 39

Mein Mann, der **Landwirt**

Reinhold Jäckel, Elsenhain

Kreis Kosten, wurde am 3. September verschleppt. Er soll sich angeblich mit 9 Volksdeutschen aus Nataj von Kutno nach Warschau begeben haben. **Wer weiß etwas über seinen Verbleib?**

Frau ildegard Jäckel,

10013 **Elsenhain, Kr. Kosten.**

„Posener Tageblatt" 21/22 oct. 39

Wer weiß

etwas über den Verbleib meines Mannes

Fritz v. Hoffmannswaldau

aus Kuschen bei Schmiegel

verhaftet und verschleppt am 1. September, zuletzt gesehen zwischen Kolo und Klodawa am 5. September. Unkosten für Nachrichten werden vergütet.

Marie Luise v. Hoffmannswaldau
Kuschen b. Schmiegel, Kreis Kosten.

21/22 oct. 39

Wer weiß etwas über meinen Mann, den Landwirt

Otto Krüger

aus Werdum, Post Ritschenwalde? Er wurde am 1. 9. interniert und verschleppt, am 8. oder 9. trennte er sich von seinem Nachbar bei Lowitsch und habe seitdem keine Nachricht. Er trug hellgrau gestreifte Hose, braunkariertes Jackett, helle Mütze.

Bitte um Nachricht. Unkosten erstatte gern zurück.

Frau Gertrud Krüger

109 **Werdum bei Ritschenwalde.**

24 oct. 39

Wer weiß

etwas von

Paul Wenske, Karnrode,

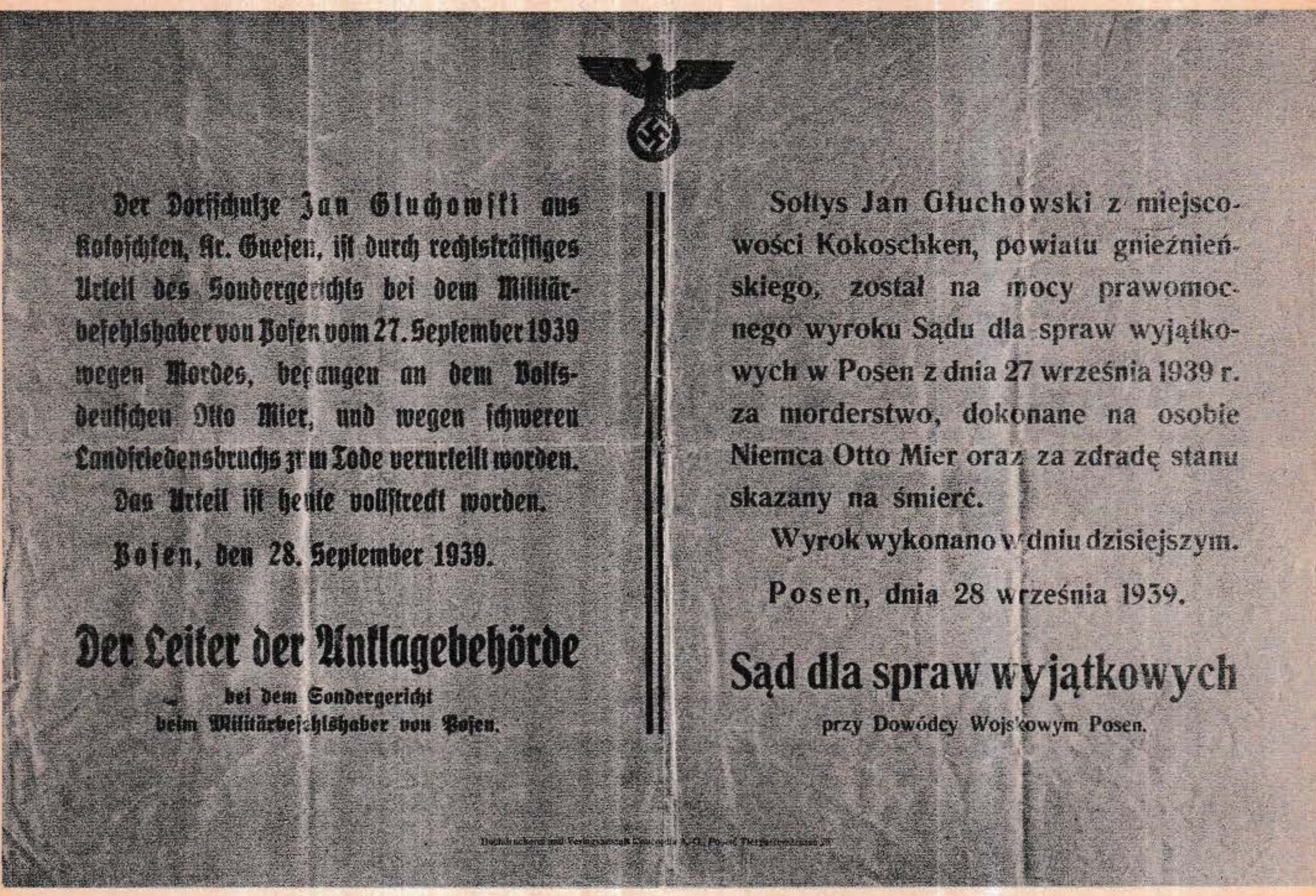
Kr. Gnesen,

33 Jahre alt, eingezogen 26. 8. zur Gnesener Artillerie, abtransportiert am 2. 9., zuletzt gesehen am 13. 9. in Modlin, als verdächtig bewacht von Feldwachtmeister. War zusammen mit Oswald Tepper, Kr. Neutomischel. Nachricht erb. unt. 10007 an das „Pos. Tagebl.", Martinstraße 70.

24 oct. 39

AVIS ET AUTRES DOCUMENTS

Affiches officielles annonçant l'exécution d'assassins polonais, condamnés à mort.



Der Dorfschulze Jan Gluchowski aus Kokoschken, Kr. Gnesen, ist durch rechtskräftiges Urteil des Sondergerichts bei dem Militärbefehlshaber von Posen vom 27. September 1939 wegen Mordes, begangen an dem Volksdeutschen Otto Mier, und wegen schweren Landfriedensbruchs zum Tode verurteilt worden.

Das Urteil ist heute vollstreckt worden.

Posen, den 28. September 1939.

Der Leiter der Anklagebehörde

bei dem Sondergericht
beim Militärbefehlshaber von Posen.

Sołtys Jan Głuchowski z miejscowości Kokoschken, powiatu gnieźnieńskiego, został na mocy prawomocnego wyroku Sądu dla spraw wyjątkowych w Posen z dnia 27 września 1939 r. za morderstwo, dokonane na osobie Niemca Otto Mier oraz za zdradę stanu skazany na śmierć.

Wyrok wykonano w dniu dzisiejszym.

Posen, dnia 28 września 1939.

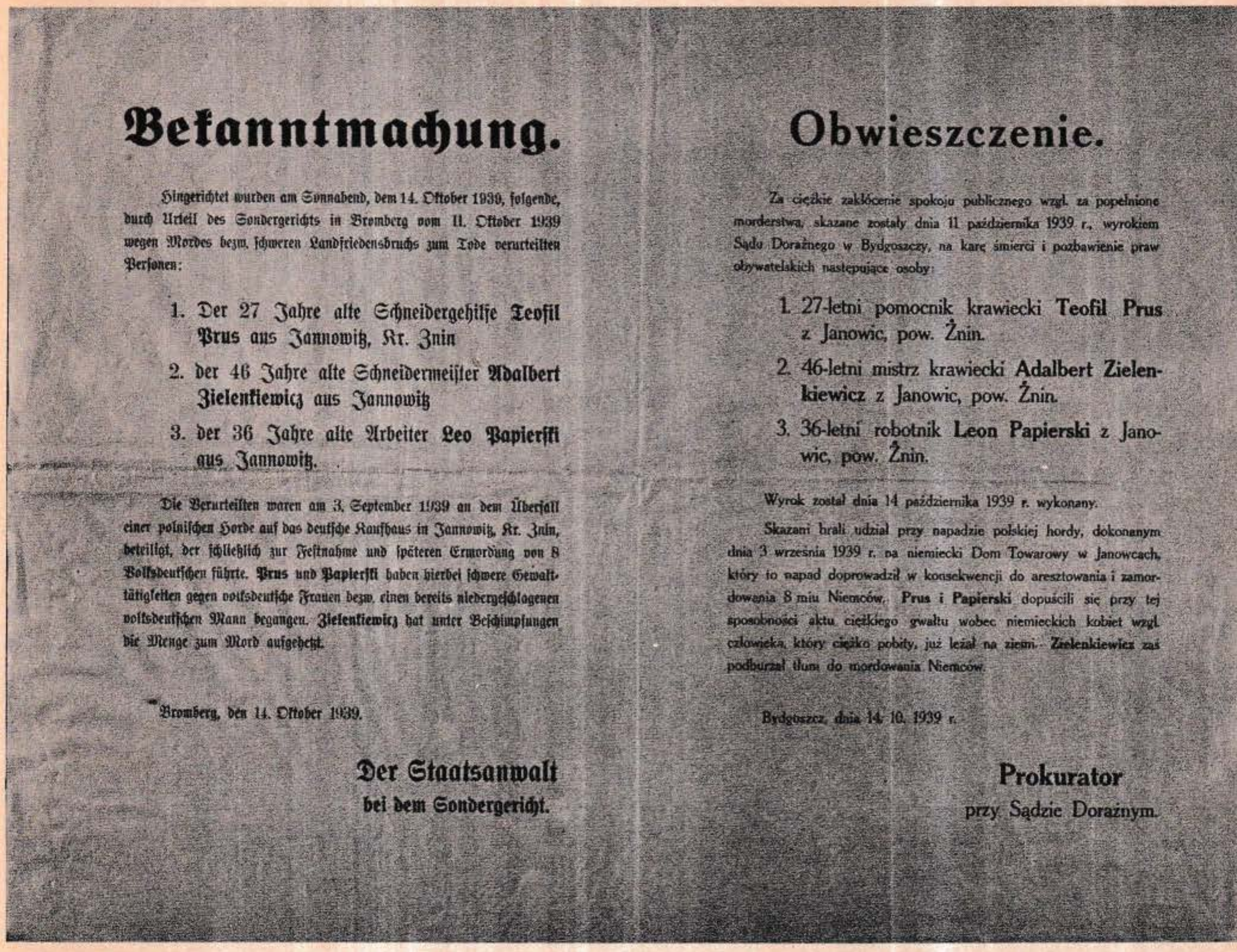
Sąd dla spraw wyjątkowych

przy Dowódcy Wojskowym Posen.

Par jugement exécutoire du Tribunal spécial institué près le Commandant des forces militaires à Posen, en date du 27 septembre 1939, Jan Gluchowski, maire du village de Kokoschken arrondissement de Gnesen, a été condamné à mort, pour meurtre commis sur la personne d'Otto Mier Allemand, minoritaire, et pour grave perturbation de l'ordre public.

Posen, le 28 septembre 1939.

Le Président de la Chambre des mises en accusation du Tribunal spécial près le Commandant des forces militaires à Posen.



Bekanntmachung.

Hingerichtet wurden am Sonnabend, dem 14. Oktober 1939, folgende, durch Urteil des Sondergerichts in Bromberg vom 11. Oktober 1939 wegen Mordes bezw. schweren Landfriedensbruchs zum Tode verurteilten Personen:

1. Der 27 Jahre alte Schneidergehilfe **Teofil Prus** aus Jannowitz, Kr. Znin
2. der 46 Jahre alte Schneidermeister **Adalbert Zielenkiewicz** aus Jannowitz
3. der 36 Jahre alte Arbeiter **Leo Papierski** aus Jannowitz.

Die Verurteilten waren am 3. September 1939 an dem Überfall einer polnischen Horde auf das deutsche Kaufhaus in Jannowitz, Kr. Znin, beteiligt, der schließlich zur Festnahme und späteren Ermordung von 8 Volksdeutschen führte. **Prus** und **Papierski** haben hierbei schwere Gewalttätigkeiten gegen volksdeutsche Frauen bezw. einen bereits niedergeschlagenen volksdeutschen Mann begangen. **Zielenkiewicz** hat unter Beschimpfungen die Menge zum Mord aufgehetzt.

Bromberg, den 14. Oktober 1939.

Der Staatsanwalt
bei dem Sondergericht.

Obwieszczenie.

Za ciężkie zakłócenie spokoju publicznego wzgl. za popełnione morderstwa, skazane zostały dnia 11 października 1939 r., wyrokiem Sądu Doraźnego w Bydgoszczy, na karę śmierci i pozbawienie praw obywatelskich następujące osoby:

1. 27-letni pomocnik krawiecki **Teofil Prus** z Janowic, pow. Żnin.
2. 46-letni mistrz krawiecki **Adalbert Zielenkiewicz** z Janowic, pow. Żnin.
3. 36-letni robotnik **Leon Papierski** z Janowic, pow. Żnin.

Wyrok został dnia 14 października 1939 r. wykonany.

Skazani brali udział przy napadzie polskiej hordy, dokonanym dnia 3 września 1939 r. na niemiecki Dom Towarowy w Janowcach, który to napad doprowadził w konsekwencji do aresztowania i zamordowania 8 miu Niemców. **Prus i Papierski** dopuścili się przy tej sposobności aktu ciężkiego gwałtu wobec niemieckich kobiet wzgl. człowieka, który ciężko pobity, już leżał na ziemi. **Zielenkiewicz** zaś podburzał tłum do mordowania Niemców.

Bydgoszcz, dnia 14. 10. 1939 r.

Prokurator
przy Sądzie Doraźnym.

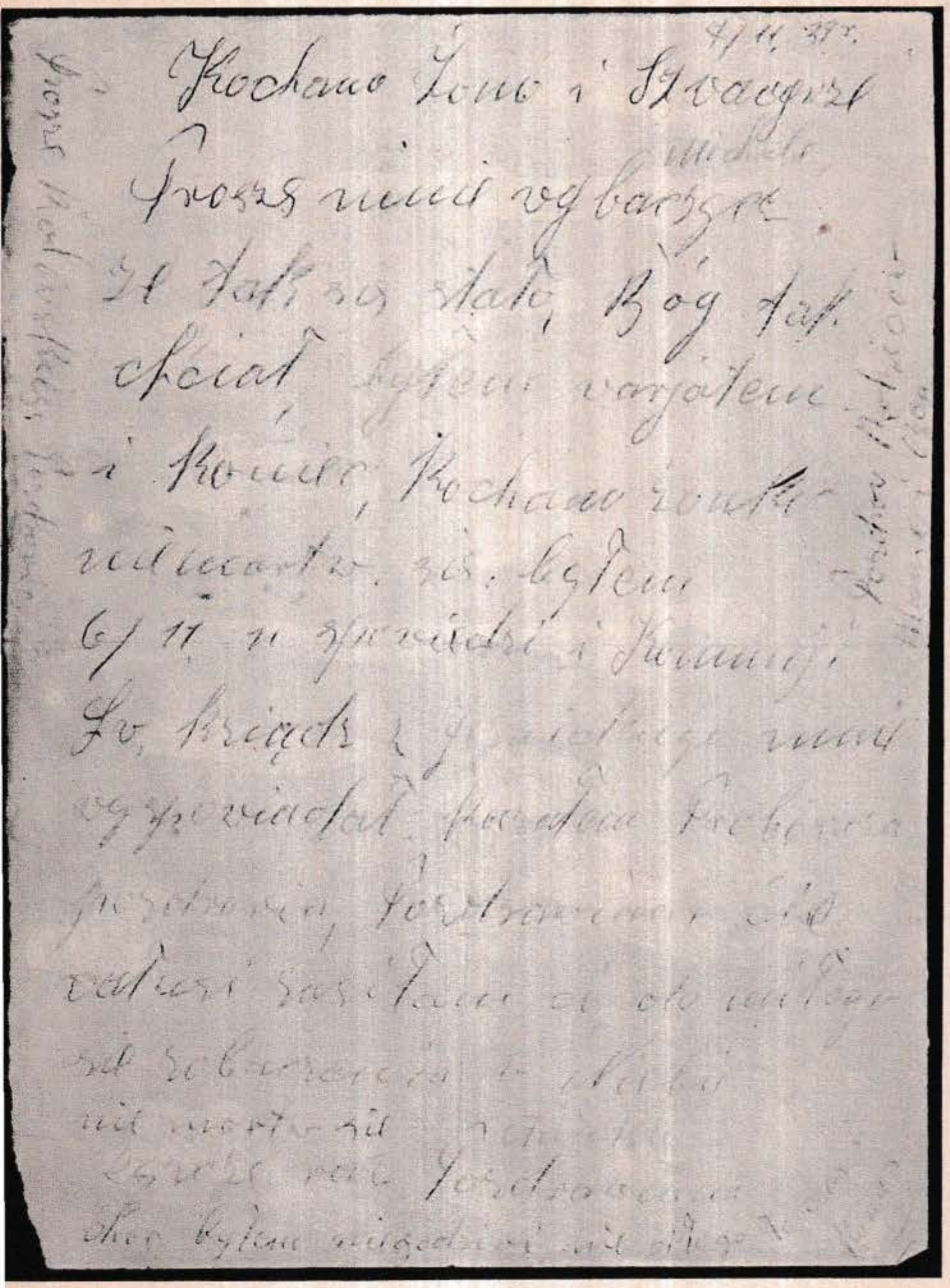
Proclamation. Par jugement du Tribunal spécial de Bromberg, en date du 11 octobre 1939, les personnes suivantes condamnées à mort pour meurtre et grave perturbation de l'ordre public, ont été exécutées samedi le 14 octobre 1939: 1. Teofil Prus, de Jannowitz, arrondissement de Znin, ouvrier tailleur, âgé de 27 ans; 2. Adalbert Zielenkiewicz, de Jannowitz, maître tailleur, âgé de 46 ans; 3. Leo Papierski, de Jannowitz, ouvrier, âgé de 36 ans. Ces condamnés ont pris part à l'attaque du bazar allemand de Jannowitz, arrondissement de Znin, faite le 3 septembre par une horde polonaise, à la suite de laquelle 8 Allemands minoritaires ont été arrêtés et, plus tard, assassinés. Prus et Papierski ont commis de graves sévices sur la personne de femmes allemandes et d'un Allemand minoritaire déjà terrassé. Zienkiewicz a excité la foule au meurtre en proférant des injures.

Bromberg, le 14 octobre 1939. Le Procureur général près le Tribunal spécial.

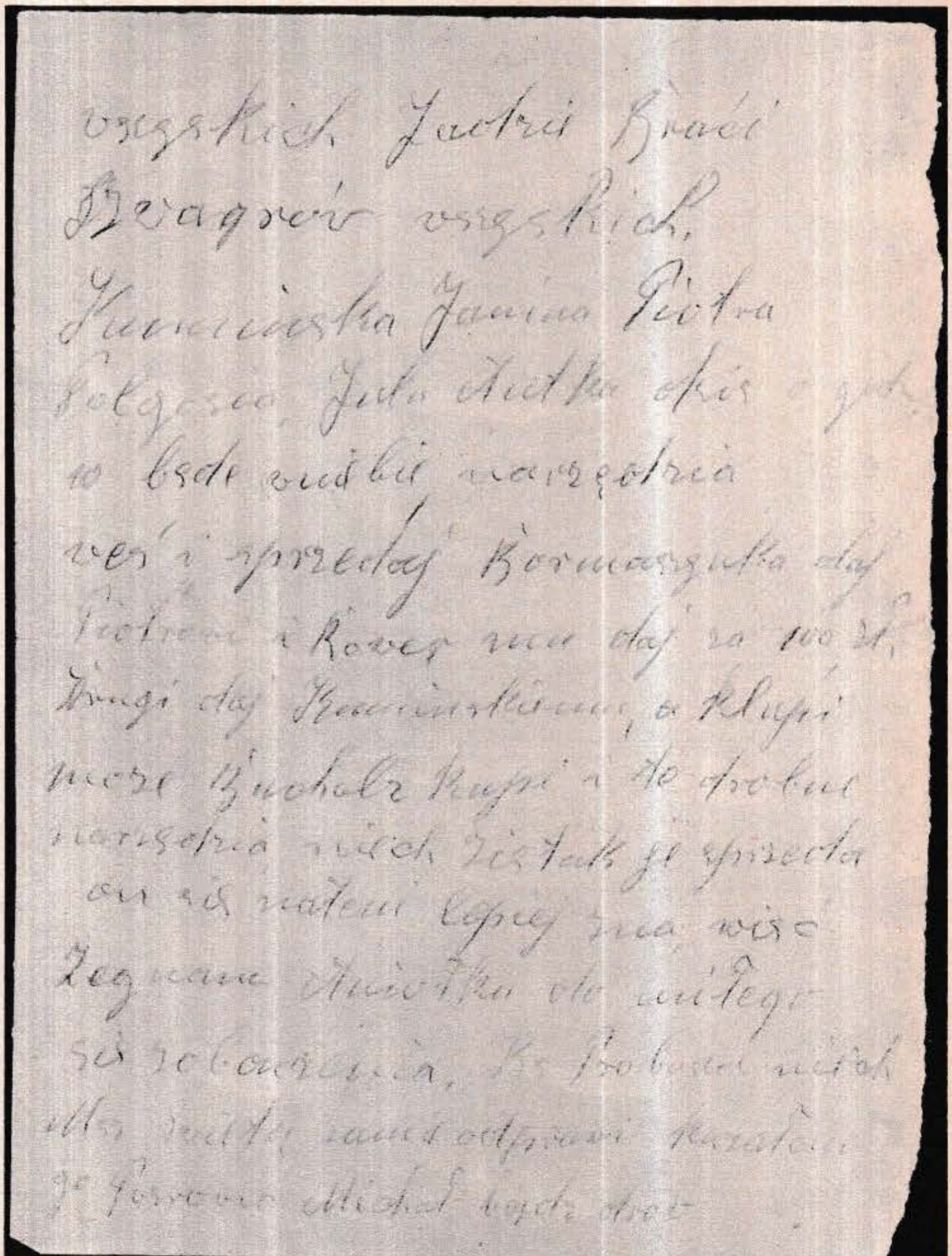
Traduction de la lettre d'adieu: Chère femme, cher beau-frère, **7 nov. 1939.**

Pardonnez-moi qu'il en soit arrivé ainsi. Dieu l'a voulu. J'étais fou, sans doute, mais passons. Chère femme, ne te fais pas de chagrin; le 6 novembre je me suis confessé et j'ai reçu la sainte communion. Le prêtre de l'église des Jésuites est venu me voir. J'ai fait saluer le curé. Je t'embrasse. Au revoir au ciel. Ne te fais pas de chagrin mon petit ange. Encore une fois adieu; si j'ai été un vaurien, il n'est plus temps d'y revenir, passons. Salue de ma part Kolewski, les parents, la mère, le père, tous: Jadzia, les frères et beaux-frères. Salue aussi, je te prie, Janina Kuminska, Peter Polgos, Julek et Antek. Aujourd'hui à 10 heures je serai au ciel. Prends tous les instruments et vends-les. Donne la foreuse à Peter, vends-lui aussi le vélo pour 100 zlotys. Donne le deuxième à Kuminski, Buchholz achètera sûrement aussi quelque chose; ce qui reste, que Zietok le vende, il s'y entend mieux. Adieu donc, cher ange, et au revoir! Monsieur le curé doit dire une messe pour moi, je l'ai fait saluer. Michael, adieu.

Bromberg, le 8 novembre 1939.


7/11. 39 r.
Kochano Żono i Szwagrze

Lettre d'adieu écrite à sa femme par l'assassin polonais Jan Lewandowski, ferblantier, avant son exécution
(Affaire criminelle Lewandowski. Sd. K. Ls. Bromberg 85/39)



wszystkich Jadzie Braci
Szwagrów wszystkich.
Kamińska Janina Piotra
pozdrów Jula Antka oprócz [illegible]
to będę widzieć narzędzia
weź i sprzedaj Kornaszuka daj
Piotrowi i Rower mu daj za 100 zł,
drugi daj Kamińskiemu, a Klupi
może Zucholz kupi i te drobne
narzędzia niech zostaną je sprzeda
on się zna lepiej na wiso
Żegnam Antośka do miłego
się zobaczenia. Ze Bobem niech
[illegible] sam odprawi [illegible]
[illegible] Michał [illegible]

30

Sd. K.Ls. 44/39 Bromberg, den 14. Oktober 1939.

Verhandelt

in der Zelle Nr. 50 des Gerichtsgefängnisses

in Bromberg um 10[03] Uhr.

Die Unterzeichneten

Staatsanwalt B e n g s c h

und

Justizobersekretär m.E. K ü h n (als Urkundsbeamter)

hatten sich hierher begeben und fanden anwesend:

den Verurteilten Franziska W o l s k a ,

Gefängnishauptwachtmeister Iffländer,

Gefängnisoberwachtmeister Loboda als Dolmetscher.

Der durch Urteil des Sondergerichts in Bromberg am 12.10.1939 zum Tode verurteilten

Franziska W o l s k a

wurde durch Vermittlung des Dolmetschers bekanntgegeben, daß das genannte Urteil rechtskräftig sei, ein Gnadenerweis vom Herrn Reichsminister der Justiz abgelehnt sei und daß das Urteil heute um 15 Uhr durch Erschießen vollstreckt werden würde.

Auf Befragen, ob sie noch etwas zu erklären habe und ob sie noch einen Wunsch habe, erklärte sie:

Ich möchte vor einem Pfarrer eine Beichte ablegen und einen Brief an meinen Großvater schreiben.

Dieser Wunsch wurde ihr gewährt.

Geschlossen

Staatsanwalt — Justizobersekretär m.E.

Sd. K. Ls. 44/39

Bromberg, le 14 octobre 1939.

Déposition dans la cellule No. 50 de la prison du tribunal.

Bromberg, 10 h 03.

Les soussignés

Bengsch, procureur général

Kühn, Secrétaire de Justice (faisant fonction de greffier)

se sont rendus ici et y ont trouvé présents:

Franziska Wolska, condamnée,

Iffländer, gardien-chef de la prison

Loboda, gardien principal de la prison, faisant fonction d'interprète.

Par l'intermédiaire de l'interprète, il a été porté à la connaissance de

Franziska Wolska

condamnée à mort par jugement du Tribunal spécial de Bromberg, en date du 12 octobre 1939, que ledit jugement avait force exécutoire, que le recours en grâce avait été rejeté par M. le Ministre de la Justice et que le jugement serait exécuté aujourd'hui à 15 heures, la condamnée devant être fusillée.

Interrogée pour savoir si elle avait encore à exprimer un désir et lequel, elle a déclaré:

Je voudrais me confesser à un prêtre et écrire une lettre à mon grand-père.

Ce désir lui a été accordé.

clos

Bengsch procureur général	Kühn secrétaire de justice

Le dernier désir d'une femme coupable de meurtre

(Affaire criminelle Franziska Wolska. Sd. K. Ls. Bromberg 44/39)

Nous nous sommes rendus ensuite dans la maison voisine appartenant à l'Allemand Albert Karl. Nous sommes restés 2 heures chez lui. Durant ce temps, arriva le gendre de Gorski. Il s'appelle Mylszynski. J'ai épelé le nom comme nous le prononcons toujours. Mylszynski a été arrêté hier soir par la police auxilliaire allemande.

Apprenant que mon père et mes deux frères avaient été fusillés, Myszynski nous déclara: „Oui, je ne pouvais faire autrement. De votre maison on a tiré trois fois sur moi." Il dit ensuite: „Hitler est déjà dans la ville. Nous le laissons arriver jusqu'ici sur les collines. Alors aura lieu la bataille." Il ajouta: „La percée pourrait cependant réussir peut-être, et s'il tombait aux mains des Allemands, il serait pendu par les jambes. Il était un personnage officiel important et n'avait pas encore reçu les dernières nouvelles de Varsovie."

lu, approuvé, signé
Dorothea Radler

Original adressé
au Tribunal spécial
Bromberg.

Le délegué au Bureau d'instruction concernant les violations du Droit international, près le Commandement suprême de l'Armée, fait parvenir ci-dessus la fin de l'interrogatoire du témoin Dorothea Radler, de Bromberg, Klein-Bartelsee, Wl.Belz-y 55.

Il résulte de l'interrogatoire du témoin que le Polonais Mylszynski sous la fausse accusation qu'on l'aurait attaqué, a poussé des soldats polonais à fusiller le père du témoin et ses deux frères, Fritz, âge de 18 ans, et Heinz, âgé de 16 ans. Suivant les indications du témoin, M. se trouve à Bromberg entre les mains de la police allemande auxiliaire.

s.: ....
Conseiller supérieur au Conseil de guerre de la marine.

Dernière page du procès-verbal de la déposition de Dorothea Radler, âgée de 14 ans. Voir, document No. 15, p. 52 et suiv.

- 5 -

11

Jn der Nacht vom Montag zum Dienstag blieben wir noch zu Hause in unserer Wohnung. Am nächsten Tage wurden viele polnische Geschütze in der Nähe unseres Hauses aufgefahren. Aus Furcht, daß uns etwas passieren könnte, gingen wir zu unserem Nachbarn Johann Held. Dieser Zeuge ist noch am Leben. Wir wollten dort in den Keller. Der polnische Pächter des Zeugen Held, der also in dem Grundstück drin sitzt, erlaubte uns das nicht. Der Pächter heißt Górski. Wir gingen daraufin in das nächste Haus, das dem Deutschen Albert K a r l gehört. Wir blieben bei ihm 2 Stunden. Während dieser Zeit kam der Schwiegersohn des G ó r s k i . Er heißt M y l s z y n s k i Jch habe den Namen eben so buchstabiert, wie wir ihn immer Aussprechen. Der Mylszynski ist von deutscher Hilfspolizei gestern abend verhaftet worden.

Als Mylsziynski von uns hörte, daß mein Vater und meine beiden Brüder erschossen worden sind, erklärte er uns: "Ja, ich konnte nichts anders. Aus Euerem Hause ist dreimal auf mich geschossen worden." Er sagte dann weiter: "Hitler ist schon in der Stadt. Wir lassen ihn ruhig bis hier auf die Berge. Hier kommt es zur Schlacht." Er sagte ferner: "Es könne vielleicht doch zum Durchbruch kommen und wenn ihn die Deutschen bekämen, dann würde er an den Beinen aufgehängt. Er sei ein wichtiger Staatsmann, er hätte aus Warschau noch nicht die letzte Nachricht.

V. g. u.
Dorothea Radler

Urschriftl.

dem Sondergericht

Bromberg

Der Beauftragte der Untersuchungsstelle des Oberkommandos der Wehrmacht für völkerrechtl.Verletzungen übersendet obenstehend den Schluß der Vernehmung der Zeugin Dorothea Radler aus Bromberg, Klein-Bartelsee Wl.Belz-y 55.

Aus der ~~polnischen~~ Vernehmung der Zeugin ergibt sich, daß der Pole Mylszynski polnische Soldaten veranlaßt hat, unter der falschen Beschuldigung eines Angriffs auf ihn selbst den Vater der Zeugin, den 18jährigen Bruder Fritz und den 16jährigen Bruder Heinz zu erschießen. Nach Angaben der Zeugin befindet sich M. in Händen der Deutschen Polizei in Bromberg.

[signature]

Marineoberkriegsgerichtsrat

an Pole A 1

Feldgericht des Stabes z.b.V.
des Kommandeurs des Luftgaus 3. Bromberg, den 14.9.1939.
(WR.I.)

Gegenwärtig :
KGR d.Lw.Dr Waltzog
als Richter,
JOJ d.Lw. Hanschke
als Protokollführer

Jn der Völkerrechtsuntersuchungssache Bromberg I erscheint als Zeuge
Frl. Vera Gannot, wohnhaft Bromberg, Thornerstr. 125 und erklärt, zur Wahrheit ermahnt, ~~folgendes:~~ nach Eidesbelehrung folgendes :

Zur ~~Sache~~ Person : Jch bin 19 Jahre alt, ev. Glaubens, ohne Beruf.

Zur Sache : Als es in der Stadt bekannt wurde, dass die deutschen Truppen einrückten, begann auch bei uns die Zivilbevölkerung und polnische Soldaten Gewalttätigkeiten auszuüben. Sonntag gegen 2 Uhr näherten sich unserem Hause Thornerstrasse 125 , 4 Km von der Stadt entfernt, polnische Soldaten und polnische Zivilbevölkerung. Die polnischen Zivilisten sagten: „Hier wohnen Deutsche".-Daraufhin begannen die Soldaten sofort zu schiessen. Wir flüchteten ~~darauf~~ in einen Schuppen. Die polnischen Soldaten warfen auch m.M. nach mit Handgranaten. Zuerst wurde mein Vater aus dem Schuppen herausgeholt . Er wurde von den Polen gefragt, wo er das Maschinengewehr hätte. Mein Vater verstand jedoch die Frage nicht, da er nicht polnisch konnte. Jch ging daraufhin auch aus dem Schuppen heraus. Jch wollte meinem Vater beistehen, da ich polnisch kann. Jch habe die Polen gefragt, was wir ihnen angetan hätten und für meinen Vater gebeten. Die Polen riefen jedoch: „Herunter mit den deutschen Schweinen-".Mein Vater erhielt mehrere Kolbenhiebe ins Gesicht und an den Körper, sodann wurde er mit dem Seitengewehr gestochen; daraufhin fiel mein Vater zu Boden und erhielt im Liegen noch 6 Schüsse, u. starb. Die Horde zog sodann ab, nachdem sie der Zivilbevölkerung gesagt hatten, sie könnten das Haus plündern, sonst würden sie es in Brand stecken. Nunmehr verliess auch meine Mutter ihr Versteck. Wir wollten beide den

Original du procès-verbal de la déposition de Vera Gannott. (Voir p. 70 et 71)

den blutüberströmten Vater abwaschen. Als wir mit dieser Tätigkeit begonnen hatten, erschien erneut eine polnische Horde, die sich mit Latten und Knüppeln bewaffnet hatte. Meine Mutter und meine Tante wurden mit diesen Knüppeln geschlagen. Jch selbst bekam links und rechts Ohrfeigen. Daraufhin zogen sie wieder ab. Nach einiger Zeit kam eine andere Horde polnischer Soldaten und Zivilisten. Als diese sich näherte , lief ich in die hinter unserem Haus fliessende Brahe. An den Haaren wurde ich jedoch herausgezogen. Etwa 10-15 Zivilisten schleppten mich in das Haus. Sie sagten, ich solle sehen, dass die Polen garnicht so schlimm seien, sie würden erlauben, dass ich meine nassen Kleider wechsele.Da jedoch niemand das Zimmer verliess, weigerte ich mich, mich umzuziehen . Die Polen rissen mir daraufhin die Kleider vom Leibe, legten mich nackt auf die Erde. Etwa 10 Mann hielten mich fest und zwar an Kopf, Händen und Füssen. Einer der Polen verging sich an mir. Er vollzog den Beischlaf. Jch habe hierbei Verletzungen erlitten. Die ersten Tage hatte ich erhebliche Schmerzen, jetzt nicht mehr. Weitere Pollen haben sich an mir nicht vergriffen. Während dieses Vorfalls wurde meine Mutter in ein Zimmer geführt, das in dem oberen Stockwerk liegt und mit vorgehaltenem Gewehr festgehalten.

Polnische Soldaten haben meinem Vater und mir Geld, Handtasche, Uhren und Ringe geraubt. Unsere Wohnung wurde völlig zerstört, die Möbel mit Beilen zerhackt. Sämtliches Geschirr und die Wäsche wurden gestohlen.

Waffen haben wir in unserem Hause nicht gehabt. Wir haben sie vorher auf Grund einer allgemeinen Anordnung der Polizei abgeliefert.

v. g. u. Vera Gaurott

Die Zeugin wurde beeidigt.

Geschlossen:

gez. W. Waltzog Raude

mit einem sehr kräftigen Fusstritt bedachten. Von Konin aus konnten wir unseren Marsch nach Kutno nicht mehr fortsetzen und marschierten plötzlich nach Norden. Etwa 7 km hinter Konin verliess uns unsere Begleitmannschaft und es blieb ein einziger Polizist, der geistig beschränkt war, zurück. In - zwischen wurden wir von polnischen Reservisten mit langen Prügeln und Steinen misshandelt. Von diesen befreiten uns Feldpolizisten. Auf einem Vorwerk bei Malniec konnten wir 3 Tage liegen bleiben, da unser Polizist erst Weisung holen musste, was mit uns geschehen sollte.

Hinter Slesin kamen wir durch die ersten polnischen Stellungen und wurden hinter der Stadt auf einem Gutshof untergebracht, der völlig mit polnishcem Militär belegt war. Hier war es ein junger polnischer Leutnant, der uns unter unzähligen Verwünschungen den Tod androhte. Am nächsten Morgen wurden wir bereits um 2 Uhr morgens zum Weitermarsch geweckt. Die Wagen mit Krüppel und Kinder blieben zurück. Später hörte ich, dass man diese erschossen hatte. Es war dies die ganze Familie Schmolke und noch ein Kriegsinvalide mit einem Bein. Bei Kanonendonner ging es nach einem Gewaltmarsch nach Babiak. Am Nachmittag ging es wieder weiter, nachdem wir jetzt in 3 Gruppen eingeteilt worden waren und zu unserer Bewachung noch zahlreiche Soldaten hinzukamen. Auf einem Waldweg mussten wir den Soldaten alle Uhren und sonstigen Schmuckstücke, xxxx Geld und zum Teil sogar die Eheringe abliefern. xxx xx Als wir am Montag morgen wieder weitermarschieren mussten, konnten einige von uns nicht mehr auf den Füssen stehen. Neben 5 Kranken, die unmöglich weitergehen konnten, unter diesen befand sich eine Lehrerin aus Posen, blieben 3 Gesunde zu deren Schutz zurück. Später er - fuhren wir, dass diese von der Bewachung einfach niederge - schossen und in viehischer Weise mit Steinen zu Tode geschla - gen worden waren.

Nach tagelangem Hin und Hermarschieren, die Front rückte immer näher an uns heran, wurden wir dann am 17.9.39 von deutschen Truppen befreit. Über Breslau wurden wir durch die deutsche Wehrmacht wieder in die Heimat zurückbefördert.

Laut diktiert, genehmigt und unterschrieben.

Lorenz Breitinger (P. Hilarius)

Der Zeuge leistete folgenden Eid : Ich schwöre bei Gott dem Allmächtigen und Allwissenden, dass ich die reine Wahrheit gesagt und nichts verschwiegen habe, so wahr mir Gott helfe.

Geschlossen :

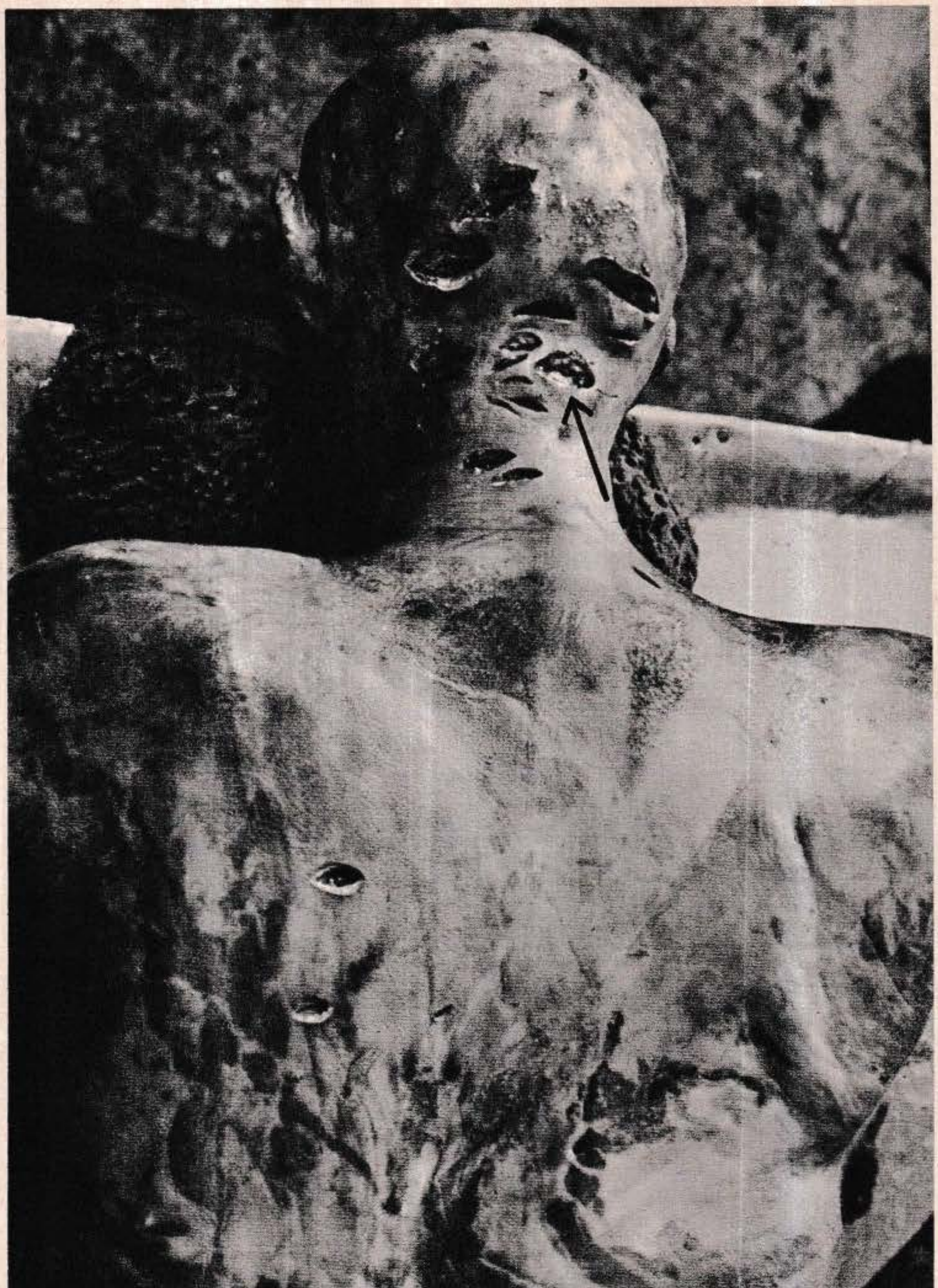
Dernière page de l'original du procès-verbal de la déposition du R.P. Breitinger (Voir pp. 130—133).

Rapports illustrés des médecins légistes



Homme inconnu de 30 à 40 ans, faisant partie du groupe des personnes assassinées au Jesuitersee, où 30 Allemands minoritaires ont été tués par une formation de l'Armée polonaise. — Deux coups de baïonnette dans la poitrine, dont l'un, qui a atteint le cœur, était mortel.

No d'autopsie — Br. 1 (OKW./H. S. In.)



Heller, Willi, 19 ans, du groupe des personnes assassinées au Jesuitersee. 33 coups de poignard ou de baïonnette, dont l'un, marqué par une flèche, mortel, car il avait atteint la moelle épinière à la nuque. No d'autopsie — Br. 23 (OKW./H. S. In.)



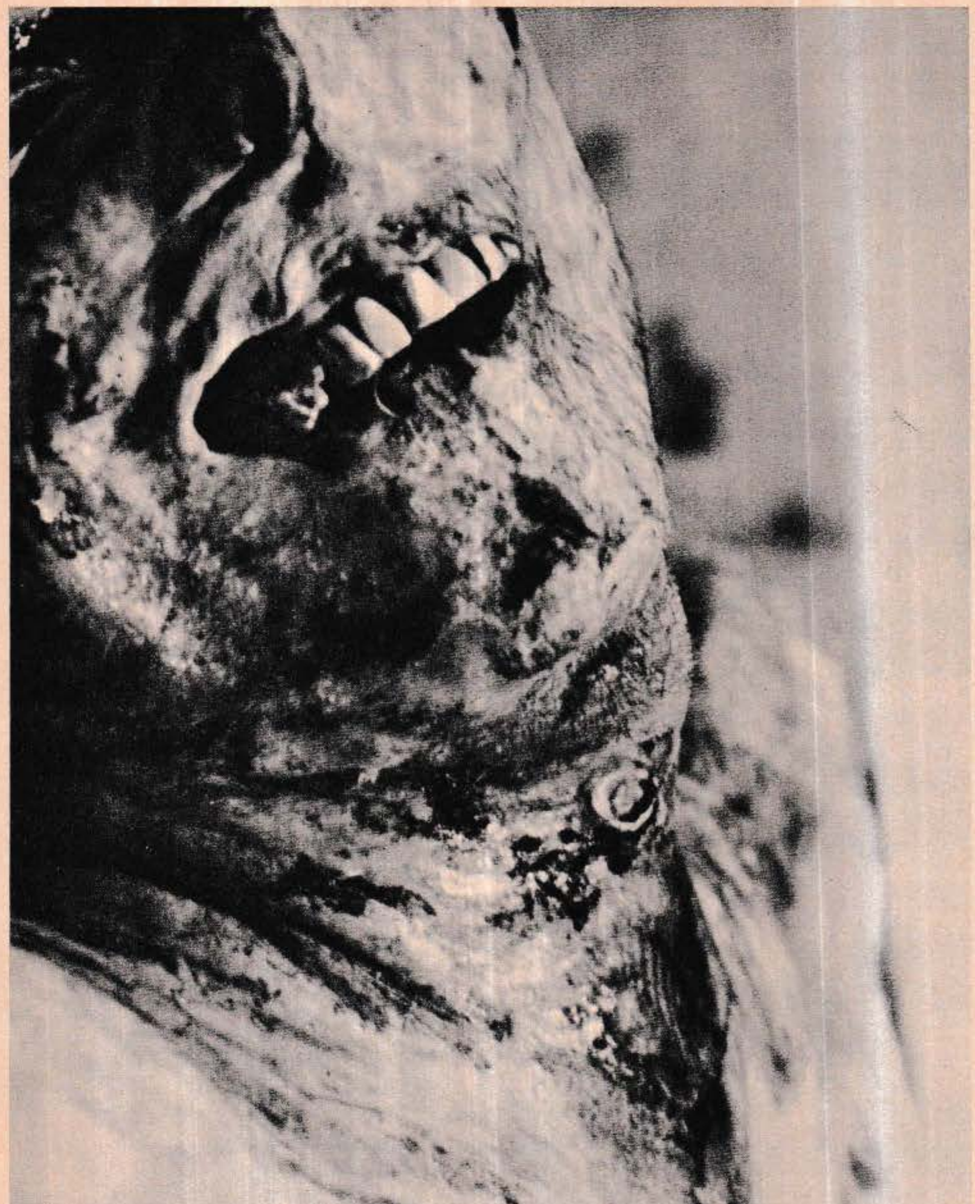
Kutzer, Otto, 73 ans, demeurant chez le pasteur Kutzer. Avec Kutzer Otto ont été assassinés son fils, le pasteur Kutzer, âgé de 46 ans, et 5 fugitifs allemands entre 14 et 74 ans, qui avaient été recueillis par le pasteur Kutzer. — Le vieillard de 73 ans avait les mains liées derrière le dos. On retrouve chez deux autres victimes du même groupe le même procédé de ligotage primitif. — La mort a été causée par un coup de feu en pleine poitrine qui a déchiré le cœur. En outre, et indépendamment des effets de ce coup de feu, la victime avait des côtes brisées, effet d'instruments contondants; la victime, suivant les dépositions de témoins, aurait reçu des coups de crosse.

No d'autopsie — Br. 115 (OKW./H. S. In.)



Schmidt, Albrecht, âgé d'environ 45 ans, faisant partie d'un groupe de personnes assassinées sur les points les plus divers du faubourg de Bromberg-Kleinbartelsee. Ligotage. On voit sur la photo les bouts des liens ayant servi au ligotage, et par lesquels on a traîné la victime jusqu'au lieu du crime. Cause du décès: coup de pistolet ayant transpercé le cœur et le tronc.

No d'autopsie — Br. 67 (OKW./H. S. In.)



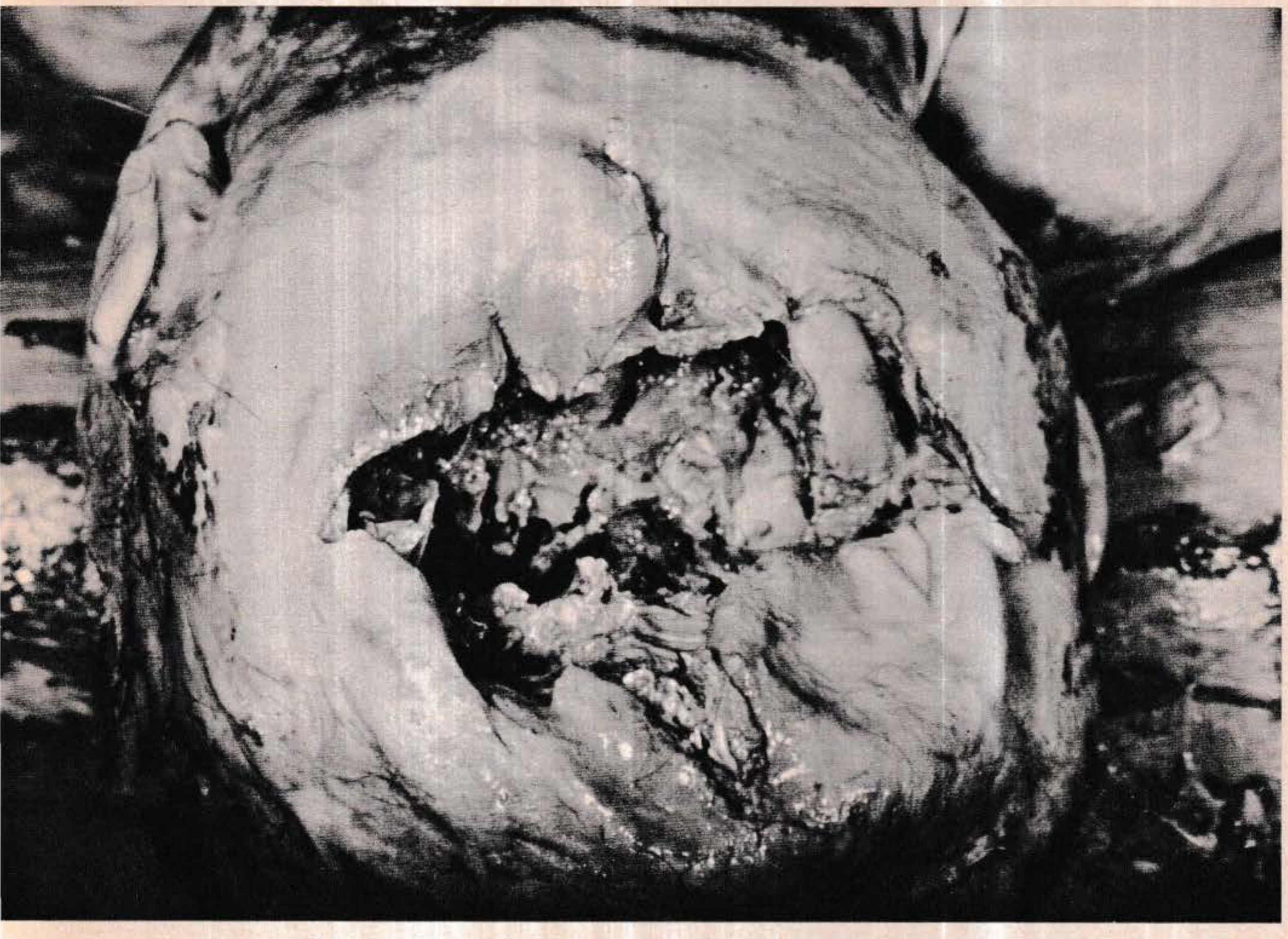
Radler, Arthur, 42 ans, du groupe de la famille Radler assassinée. La balle a pénétré à gauche dans le cou. Elle est sortie par la nuque à gauche. La blessure n'était pas mortelle et la victime a survécu 7 heures. Sa femme et sa fille, âgée de 14 ans, ont été empêchées de porter secours à la victime grièvement blessée. — Deux de ses fils, âgés de 17 et de 19 ans, avaient été assassinés auparavant.

No d'autopsie — Br. 46 (OKW./H. S. In.)



Behnke, Else, 35 ans, célibataire, faisant partie du groupe des personnes assassinées à Eichdorf-Netzheim. Outre Else B., les personnes suivantes, de la même famille, ont été tuées: son père, âgé de 82 ans, sa sœur mariée, âgée de 45 ans, et la fille de cette dernière, âgée de 11 ans. La balle a pénétré par l'œil gauche.

No d'autopsie — Br. 64 (OKW./H. S. In.)



La balle entrée par l'œil est ressortie à l'occiput. La force percutante prouve qu'il s'agit d'une balle de fusil de l'armée.
No d'autopsie — Br. 64 (OKW./H. S. In.)



Radler, Fritz, 19 ans, fait partie du groupe de la famille Radler assassinée. Coup de baïonnette ou de sabre au menton et sur l'arcade sourcilière droite. Fritz R. a été tué d'une balle en pleine poitrine tirée par devant avec un revolver Nagan. No d'autopsie — Br. 48 (OKW./H. S. In.)



Homme inconnu de 20 ans environ, faisant partie du groupe des victimes éparses dans le faubourg de Bromberg-Kleinbartelsee. Oeil crevé, manifestement par un coup de baïonnette. C'est le seul cas d'œil crevé dans cette série que nous présentons, car l'état de putréfaction des cadavres rendait difficile une reproduction photographique. Toutefois, les parties blessées, dans ce cas et dans les autres cas d'yeux crevés, ont été conservées, comme documents justificatifs, dans de la formaline.

No d'autopsie — Br. 17 (OKW./H. S. In.)



Grieger, Paul, 32 ans. Assassiné par des soldats et des lycéens polonais à coups de revolver et de pioche. La photo de ce cadavre, par ailleurs bien conservé, au moment où elle a été prise, montre que la blessure du globe de l'œil gauche ne peut provenir que d'un coup de baïonnette.

No d'autopsie — P. 1 (OKW./H. S. In.)

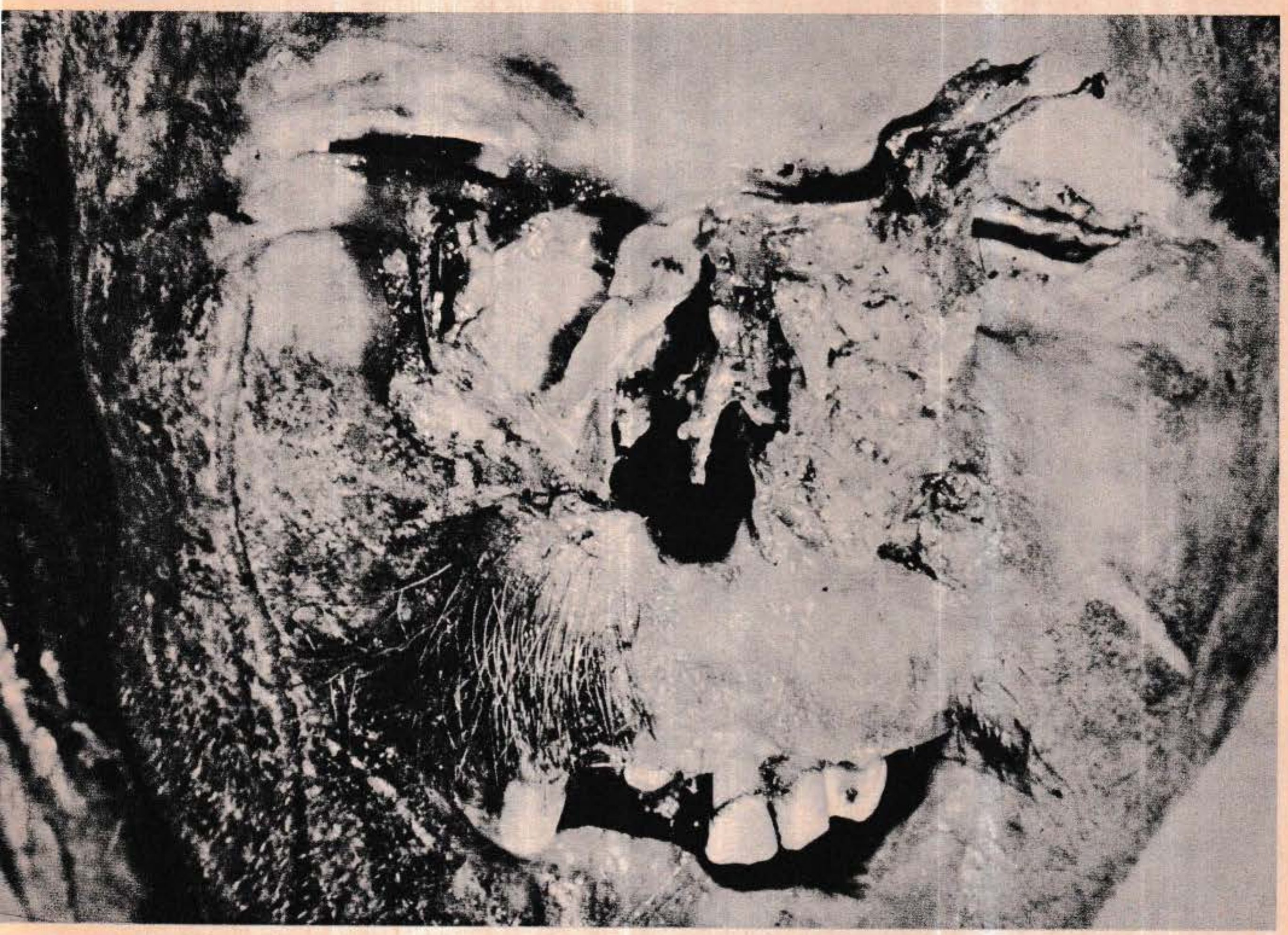


Kluck, Wiethold, 34 ans, faisant partie du groupe des personnes assassinées au Jesuitersee. La balle est ressortie à la hauteur de l'œil. No d'autopsie — Br. 7 (OKW./H. S. In.)



Homme inconnu, de 45 ans environ, faisait partie du groupe des victimes éparses dans les forêts près de Hopfengarten. Les deux yeux étaient crevés. Les vers s'étaient déjà mis dans les blessures et on n'a pas pu constater les traces exactes d'instruments aigus à cause des vers qui avaient rongé le cadavre.

No d'autopsie — Br. 4 (OKW./H. S. In.)

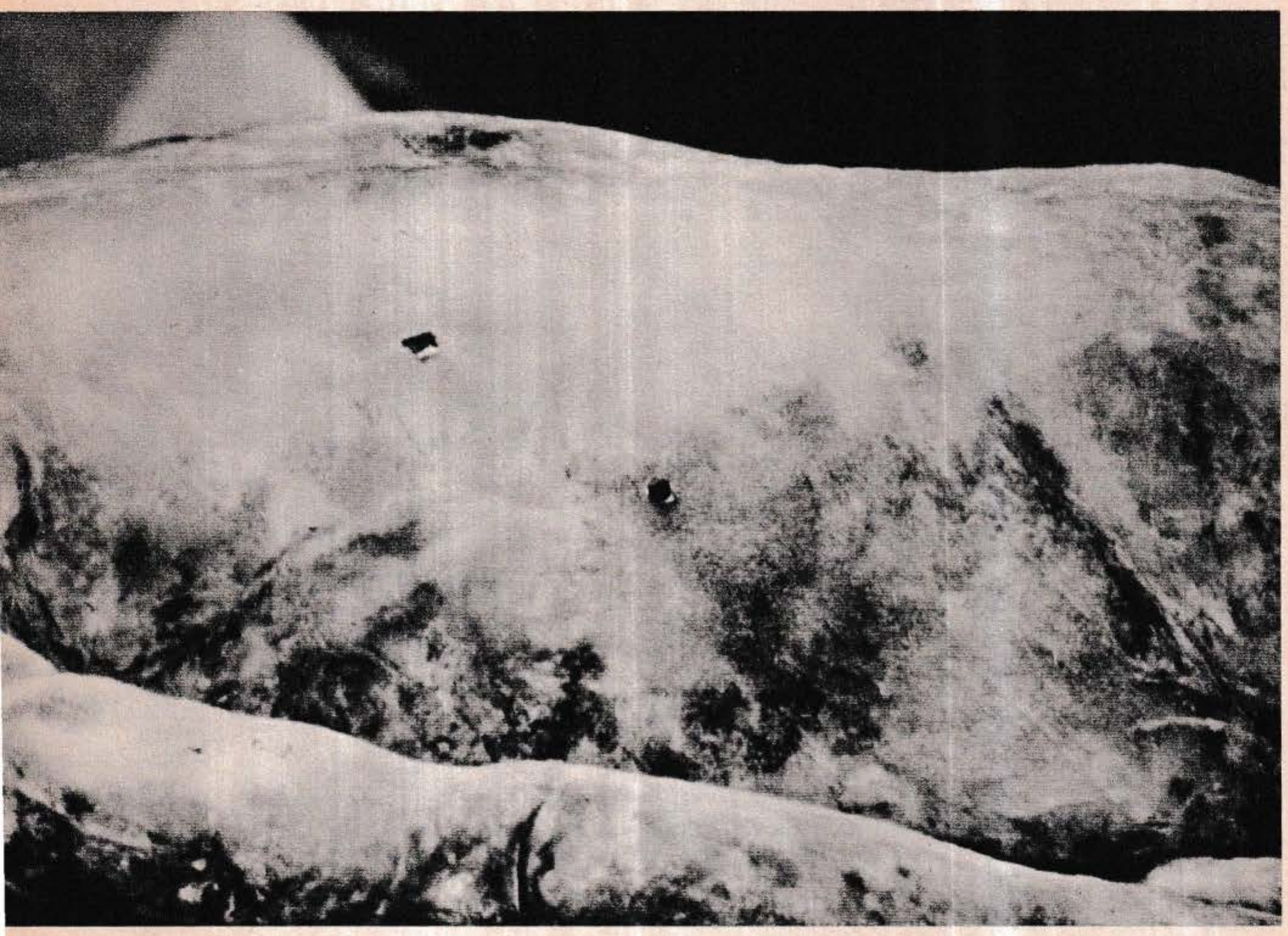


Jeschke, Max, 54 ans, faisait partie du groupe des personnes assassinées à Eichdorf-Netzheim. Furent assassinées avec lui: sa femme, Hedwig Jeschke, 47 ans; Else Dahms, fille de ferme, 19 ans, et le valet de ferme Kurt Kempf, 20 ans. — La balle est entrée par la nuque et est ressortie dans la région du nez. Blessure causée par un coup de feu tiré vraisemblablement avec un fusil militaire, mais peut-être aussi par un pistolet de gros calibre. No d'autopsie — Br. 82 (OKW./H. S. In.)



Homme inconnu, de 40 ans environ, faisant partie du groupe des personnes assassinées au Jesuitersee. Le coup a fracassé le visage, il a donc sans doute été tiré avec un fusil. La victime était parmi les 12 qui, dans le groupe des victimes du Jesuitersee, étaient ligotés avec des longes à veau.

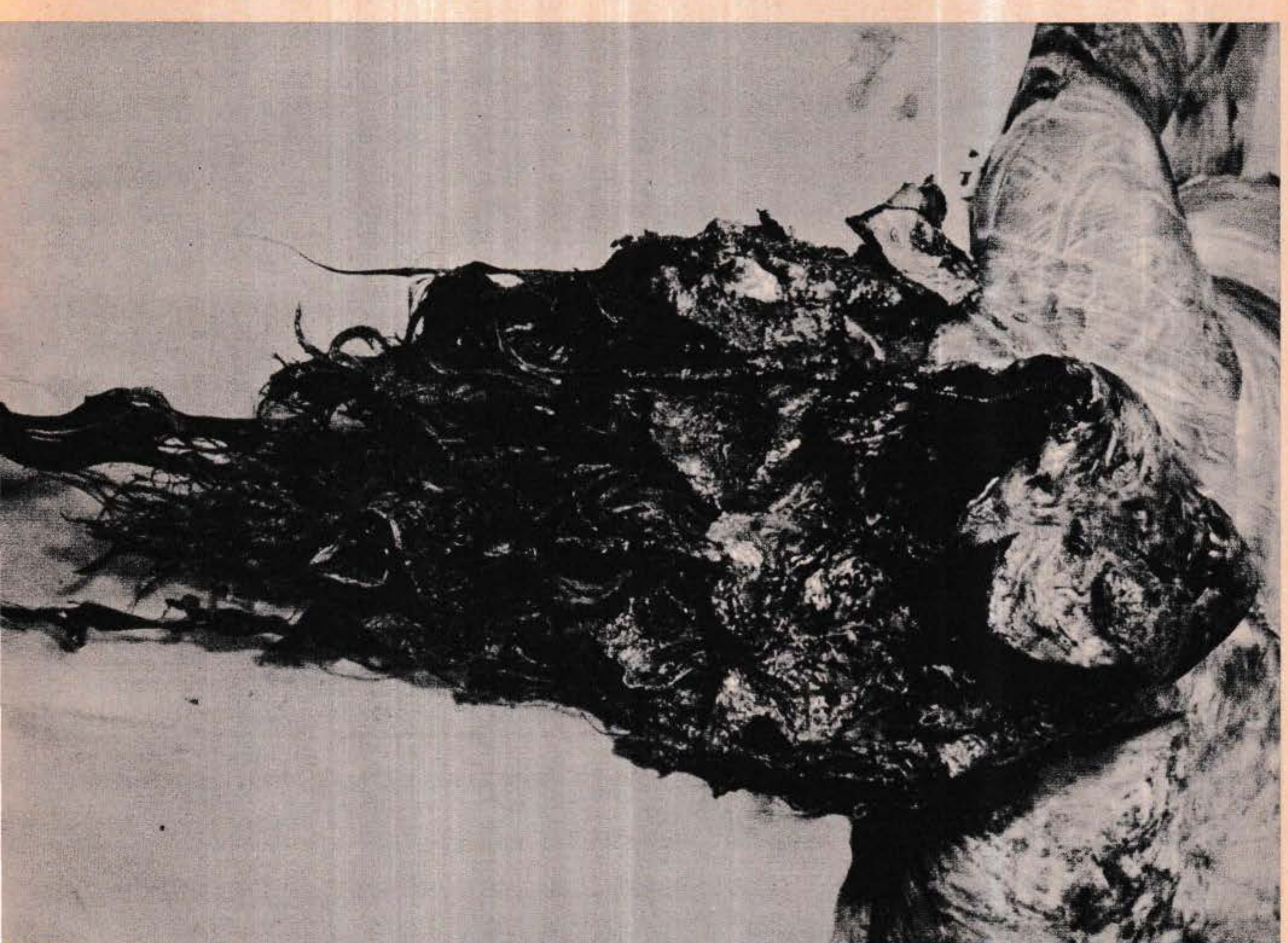
No d'autopsie — Br. 21 (OKW./H. S. In.)



Pasteur Reder, Mogilno, âgé de 63 ans. Meurtre commis sur un convoi d'internés. Le pasteur R. ayant été reconnu à la gare de Glodno par un habitant de Mogilno qui le dénonça aux fonctionnaires polonais comme étant le pasteur allemand de Mogilno, fut immédiatement abattu d'un coup de revolver par le commandant de la gare, et le coup de grâce lui fut donné par une sentinelle. Il reçut, en outre, des coups de crosse. Au dos, à gauche, deux trous par où les balles ont pénétré. A la blessure inférieure correspond au ventre une autre blessure par où est sortie la balle du pistolet; la blessure d'en haut, a été faite avec le fusil de la sentinelle, la balle, après avoir percé la cage thoracique et la colonne vertébrale vers la nuque, est remontée dans le crâne. Le cadavre étant en forte décomposition, les régions trouées par les balles ont été poudrées, afin de les mieux photographier. No d'autopsie — Br. 80 (OKW./H. S. In.)



Épouse Ristau, Frieda, 31 ans, du groupe des personnes assassinées à Eichdorf-Netzheim, mère de 3 enfants qui, par hasard, ont pu échapper au massacre. La balle de fusil entrée par l'occiput a fracassé la boîte cranienne.
No d'autopsie — Br. 88 (OKW./H. S. In.)



Épouse Jeschke, Hedwig, 47 ans, du groupe des personnes assassinées à Eichdorf-Netzheim. Ont été assassinés avec elle, Max Jeschke, âgé de 54 ans, Else Dahms, fille de ferme, âgée de 19 ans et le valet de ferme Kurt Kempf, âgé de 20 ans. — La balle a pénétré à l'occiput et a fait éclater la boîte cranienne, la force percutante semble prouver que la balle provenait d'un fusil militaire.

No d'autopsie — Br. 79 (OKW./H. S. In.)

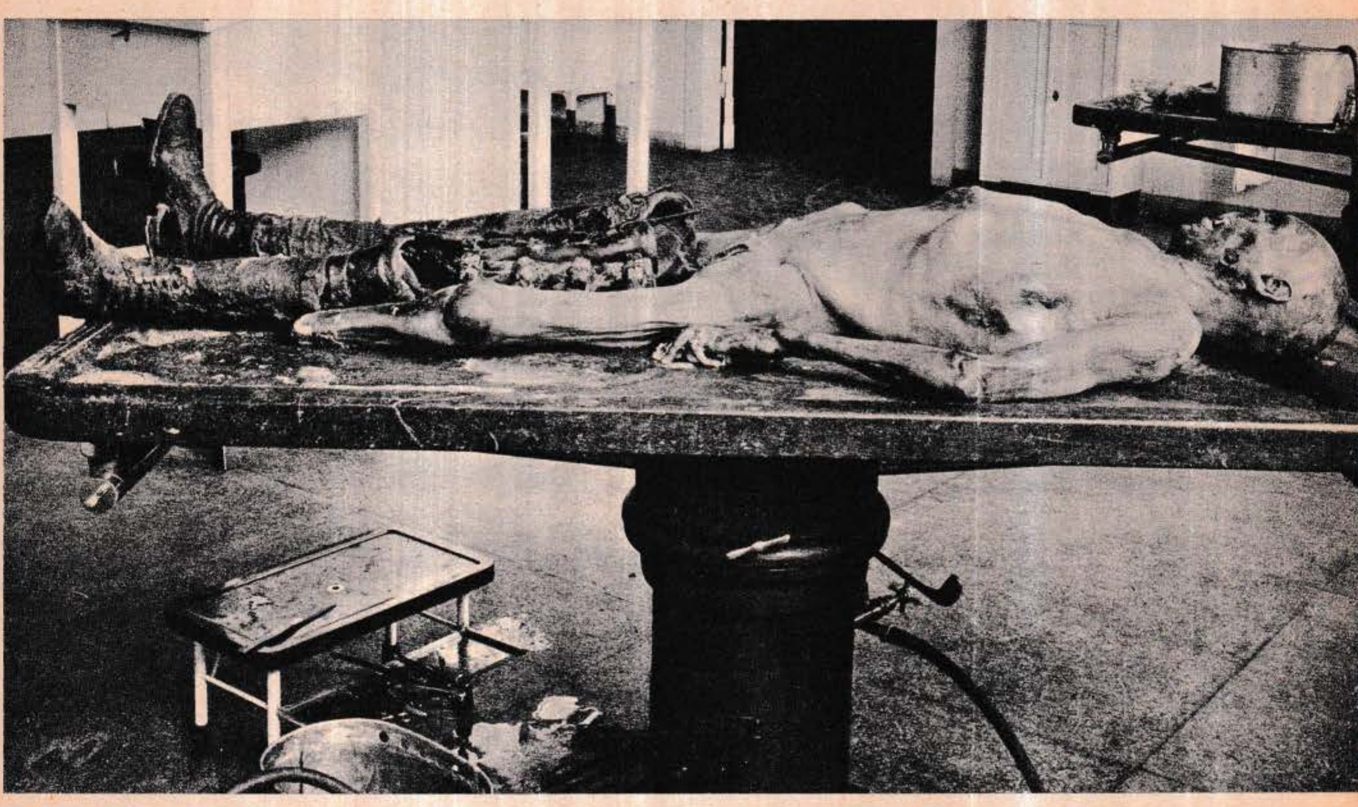


Schmiede, Erich, 43 ans, du groupe de la famille Schmiede-Rabisch, assassinée dans le faubourg de Bromberg-Großbartelsee. Père de 10 enfants, assassiné avec le gardien de nuit Rabisch, âgé de 64 ans, et son ouvrier jardinier, Ristau. — Tronc transpercé par la balle, qui a pénétré par le pli de la fesse droite pour ressortir à droite, au sommet de la poitrine, et traverser la partie supérieure du bras. Sur les 6 blessures de la victime, toutes produites par des armes à feu, une seule l'a atteinte alors qu'elle était debout et en fuite: la balle perça la plante du pied gauche et blessa la cuisse gauche. Remarquer que le meurtrier a visé la fesse d'un moribond.

No d'autopsie — Br. 95 (OKW./H. S. In.)

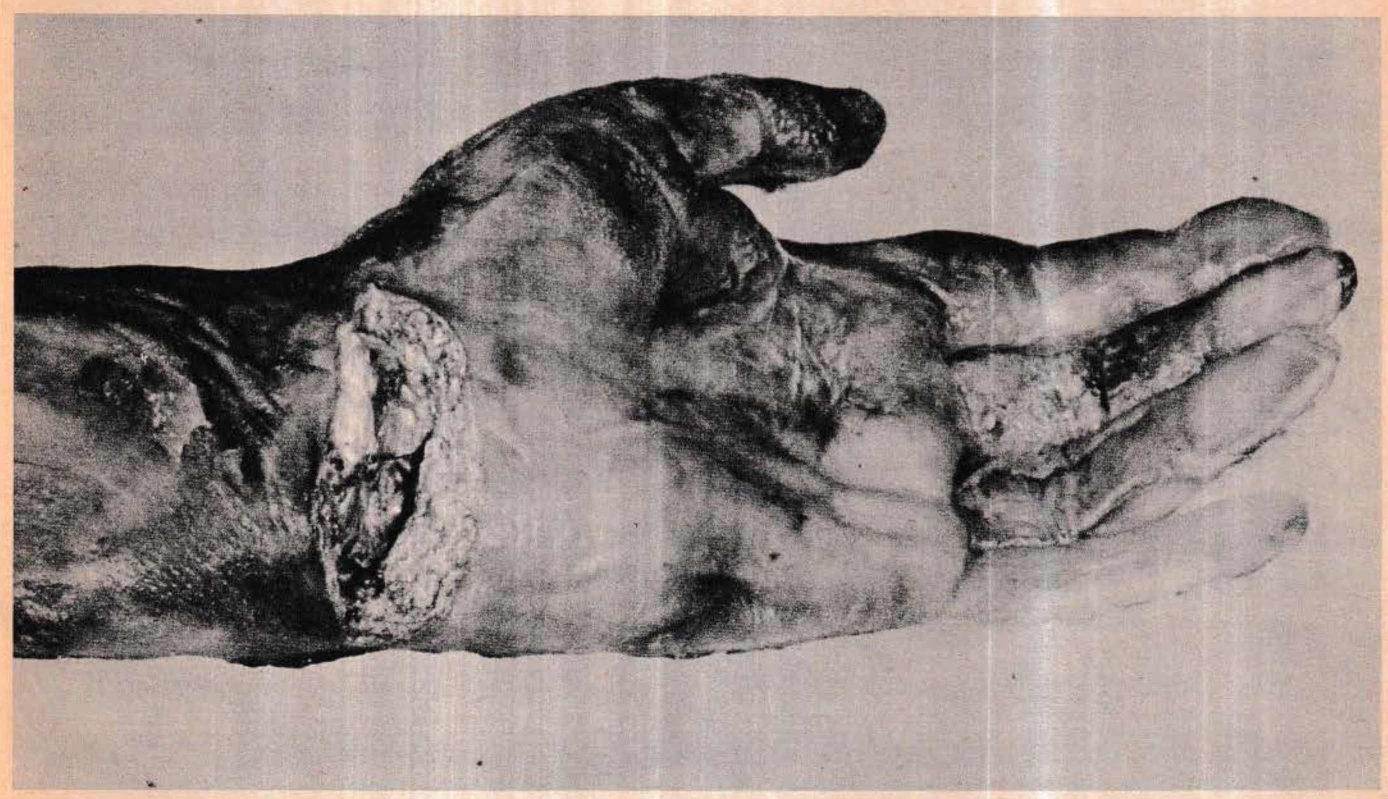


Lepczynski, Paul, âgé d'environ 50 ans, du groupe des Allemands de la commune de Großneudorf, arrondissement de Bromberg. Invalide de la guerre mondiale, amputé de la cuisse gauche. Tué d'un coup de fusil qui a fracassé le crâne. No d'autopsie — Br. 126 (OKW./H. S. In.)



Invalide Jaentsch, du groupe des victimes de Rózepole: assassinat de 6 personnes qui ne pouvaient plus suivre un convoi de déportés (famille Schmolke et voisins), 2 infirmes, 3 femmes et un petit enfant, tués par les soldats de l'escorte. Dans deux de ces cas, on a retrouvé les balles; une fois, une partie d'une balle de fusil d'infanterie, l'autre fois, une balle de pistolet. La photo montre l'invalide Jaentsch avec une prothèse pour la cuisse droite et une prothèse pour la jambe gauche. Blessures: Balle dans la tête et balle dans la poitrine, en outre, blessure à la tête faite par un instrument contondant.

No d'autopsie — P. 32 (OKW./H. S. In.)

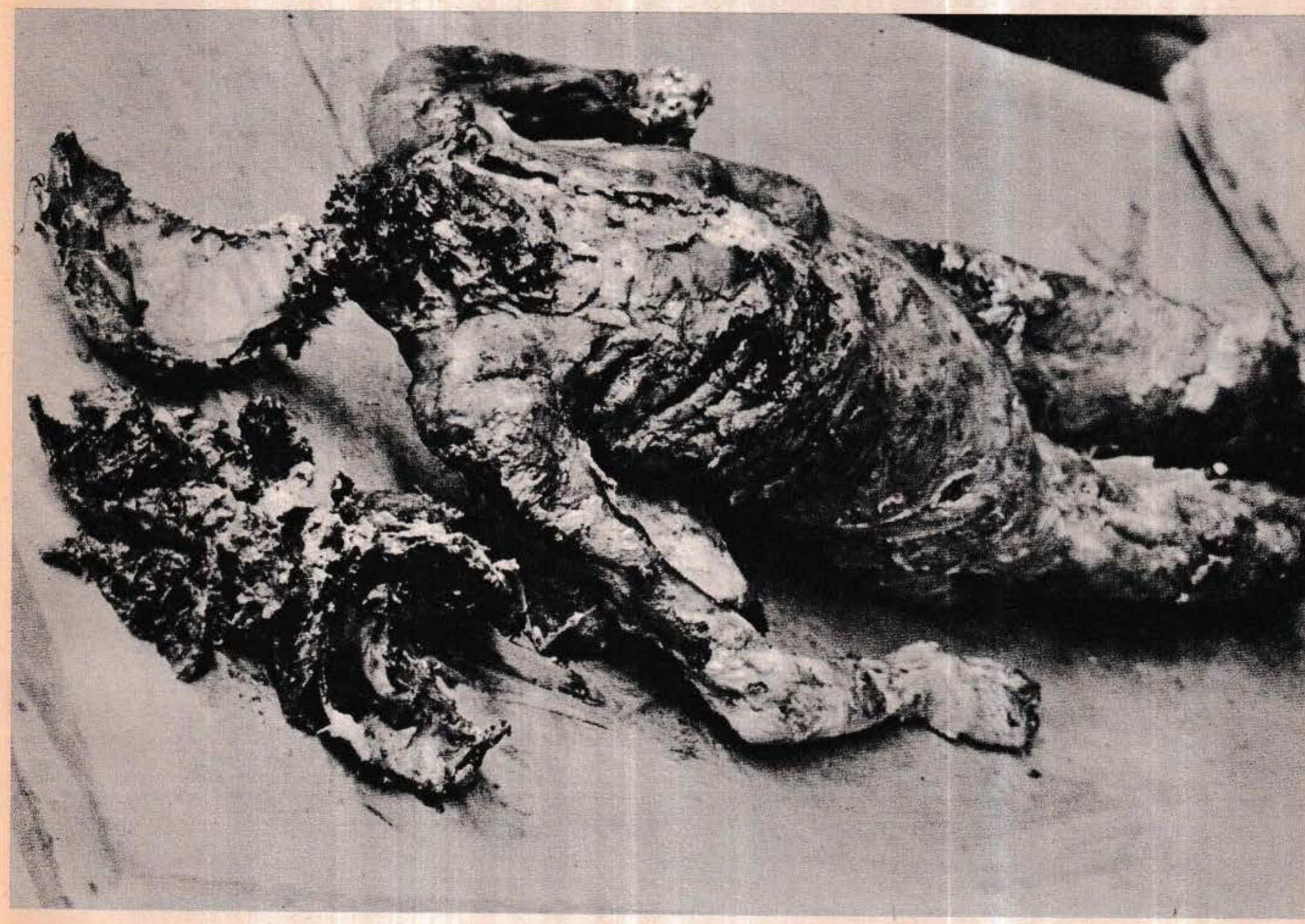


Caporal Widera, assassiné avec le sous-officier Ehret par des francs-tireurs polonais dans le village de Niewolno, arrondissement de Mogilno. On a tenté de trancher la main gauche. En outre, la victime a reçu un coup de poignard dans la poitrine, des coups de hache sur le crâne, un coup de feu a été tiré sur elle alors qu'elle était déjà à terre; un coup, tiré à bout portant, a traversé le crâne et le tronc; en outre, deux coups de feu au bras. Le coupable a fait des aveux. No d'autopsie — 114 (OKW./H. S. In.)



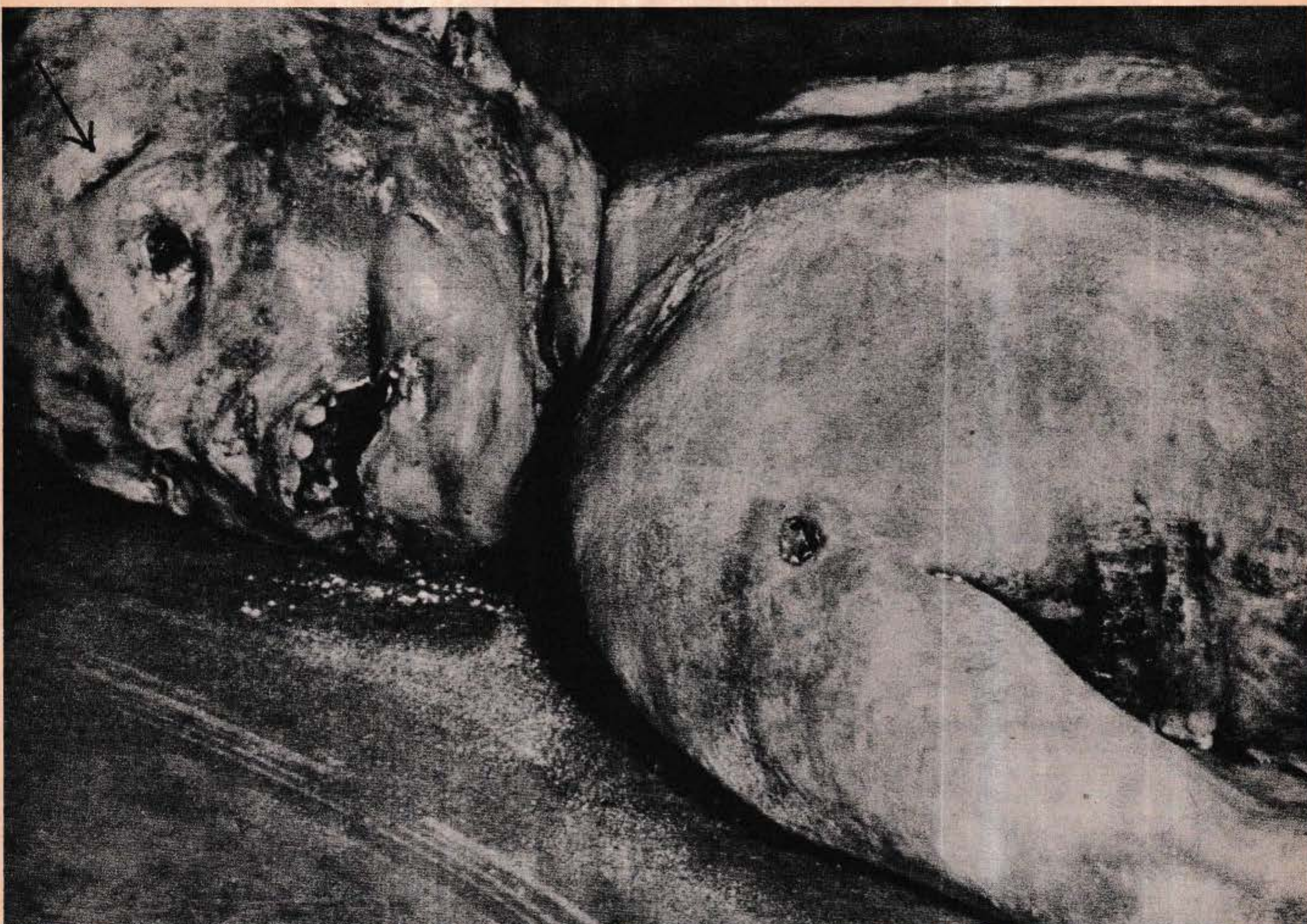
Prochnau, Erhard, 3 ans, du groupe des victimes d'Eichdorf-Netzheim. Sa bonne, Johanna Schwarz, âgée de 45 ans, a été assassinée avec l'enfant. La balle est ressortie sous la clavicule gauche. Elle a pénétré à la partie supérieure de l'omoplate droite, à la même hauteur de 71 cm. La trajectoire horizontale, à si faible hauteur, prouve que le petit garçon a été fusillé dans les bras de sa bonne.

No d'autopsie — Br. 76 (OKW./H. S. In.)



Renz, Günther, 9 ans, du groupe des victimes d'Eichdorf-Netzheim: assassinat de 36 Allemands minoritaires, entre 3 ans et 82 ans. Les coupables appartenaient aux formations des troupes polonaises. Le crâne a été entièrement fracassé par une balle de fusil militaire. Ont été assassinés avec ce garçon, sa sœur de 4 ans et son père, âgé de 45 ans. La grand'mère, âgée de 80 ans, a été retrouvée assassinée à un autre endroit.

No d'autopsie — Br. 60 (OKW./H. S. In.)



Beyer, Kurt, 10 ans, du groupe des victimes de la famille du jardinier Beyer. Ont été assassinés avec le garçon, son père, Friedrich B., âgé de 44 ans, son frère, Heinz B., âgé de 21 ans et l'ouvrier jardinier Thiede, 22 ans. — La photo a) montre l'une des deux blessures traversant la cage thoracique, les deux blessures, faites par des balles de revolver ont entraîné une lésion peu grave en soi du poumon. — La peau étant fortement décolorée, il a fallu poudrer l'orifice de la blessure pour la rendre plus distincte. — La photo b) montre le bras droit entièrement fracassé, blessure causée par un coup de feu, mais peut-être aussi par un instrument contondant. La victime porte, en outre, une blessure faite dans la région de l'arcade sourcilière gauche (marquée par une flèche sur la photo a). — Suivant des dépositions de témoins, dignes de foi, corroborées par l'autopsie médicale, le garçon a survécu à ses blessures, reçues au crépuscule du dimanche sanglant 3 septembre 1939, jusqu'au lendemain matin entre 8 et 10 heures, gisant à côté des cadavres de ses parents.

No d'autopsie — Br. 100 (OKW./H. S. In.) Photo a.

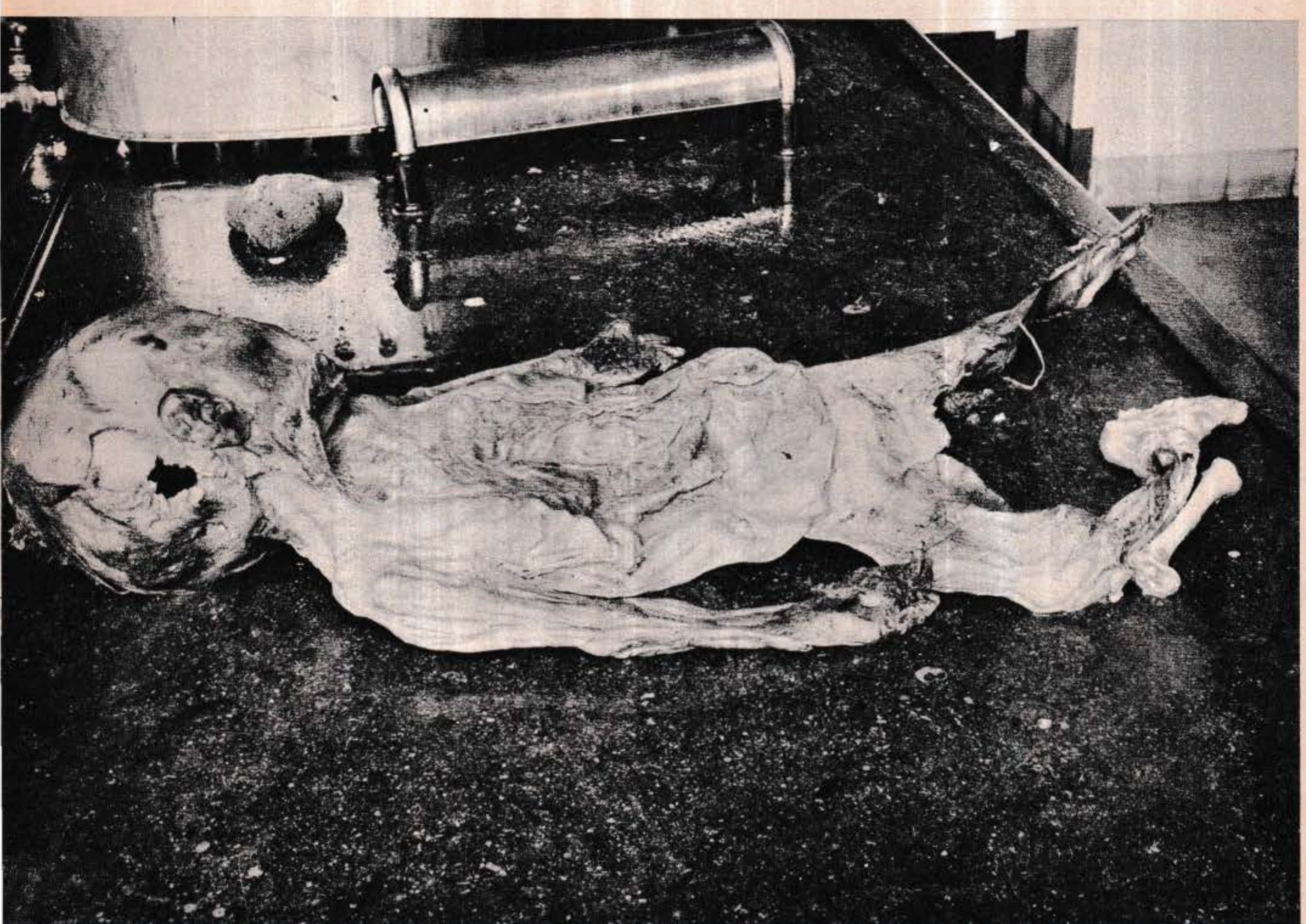


Avant-bras droit fracassé. No d'autopsie — Br. 100 (OKW./H. S. In.) Photo b.



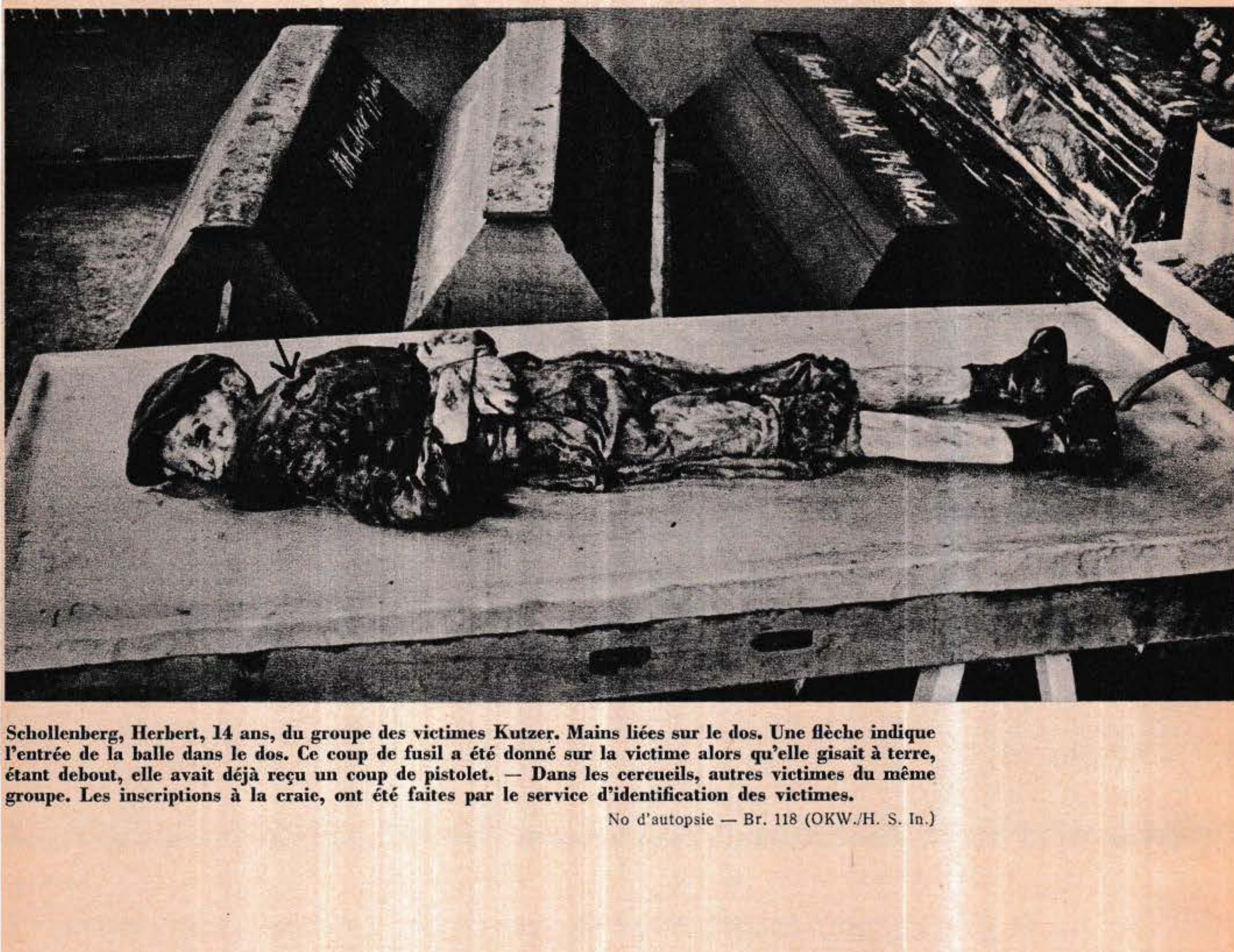
Busse, Walter, 7 ans, du groupe des victimes d'Eichdorf-Netzheim. Sa mère adoptive, Madame Hanke, âgée de 40 ans, a été assassinée avec le garçon. — La balle a pénétré au sommet du crâne. Coup de pistolet. La balle est ressortie dans la région temporale gauche, donc trajectoire de haut en bas et perpendiculaire. Vu la taille exiguë de l'enfant, 121 cm., le coup de revolver a dû être donné en appuyant l'arme sur l'enfant debout.

No d'autopsie — Br. 74 (OKW./H. S. In.)



Schmolke, Kurt, 15 mois, du groupe des victimes de Rózepole. La balle a traversé du côté gauche du visage au côté droit du crâne. Vraisemblablement, coup de fusil; toutefois, les effets de coups de fusil sur le crâne de petits enfants ne sont pas encore exactement connus. Il se peut que le coup ait été donné avec un pistolet de fort calibre.

No d'autopsie — P. 29 (OKW./H. S. In.) (Posen)



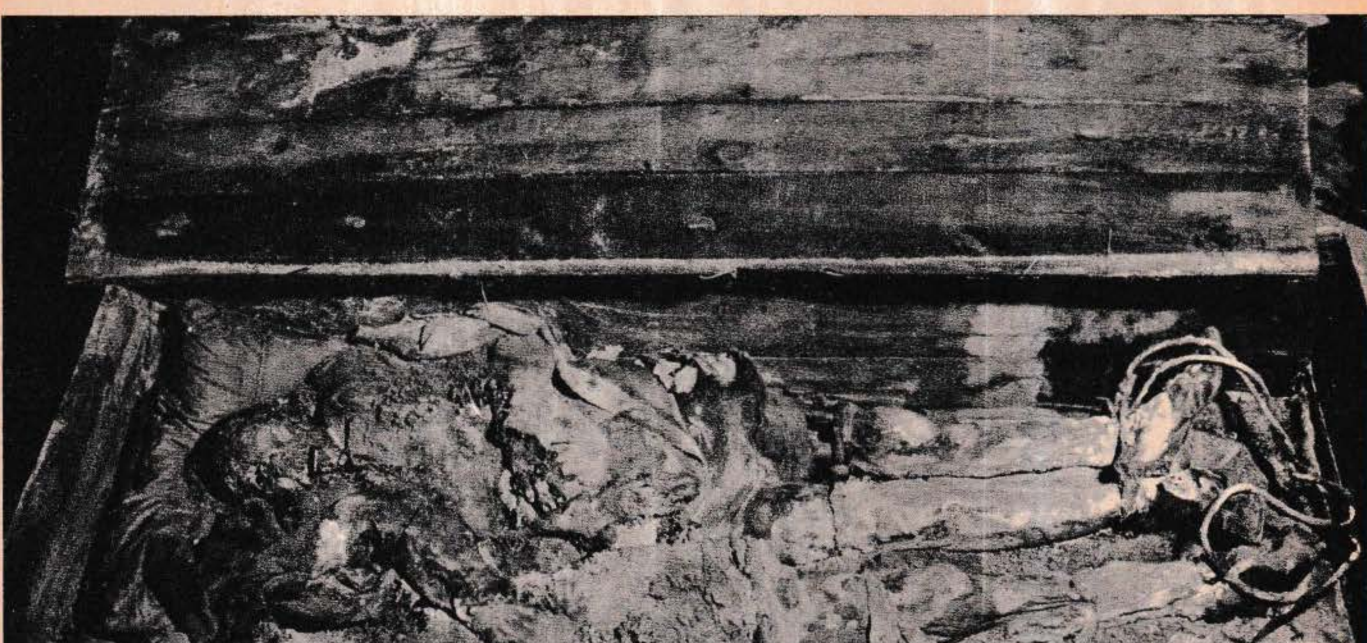
Schollenberg, Herbert, 14 ans, du groupe des victimes Kutzer. Mains liées sur le dos. Une flèche indique l'entrée de la balle dans le dos. Ce coup de fusil a été donné sur la victime alors qu'elle gisait à terre, étant debout, elle avait déjà reçu un coup de pistolet. — Dans les cercueils, autres victimes du même groupe. Les inscriptions à la craie, ont été faites par le service d'identification des victimes.

No d'autopsie — Br. 118 (OKW./H. S. In.)



Épouse Hilde Berger, 24 ans. No d'autopsie — Br. 128 (OKW./H. S. In.)
Egon Berger, 4 mois. No d'autopsie — Br. 129 (OKW./H. S. In.)
Époux Hermann Berger, 26 ans. No d'autopsie — Br. 130 (OKW./H. S. In.)

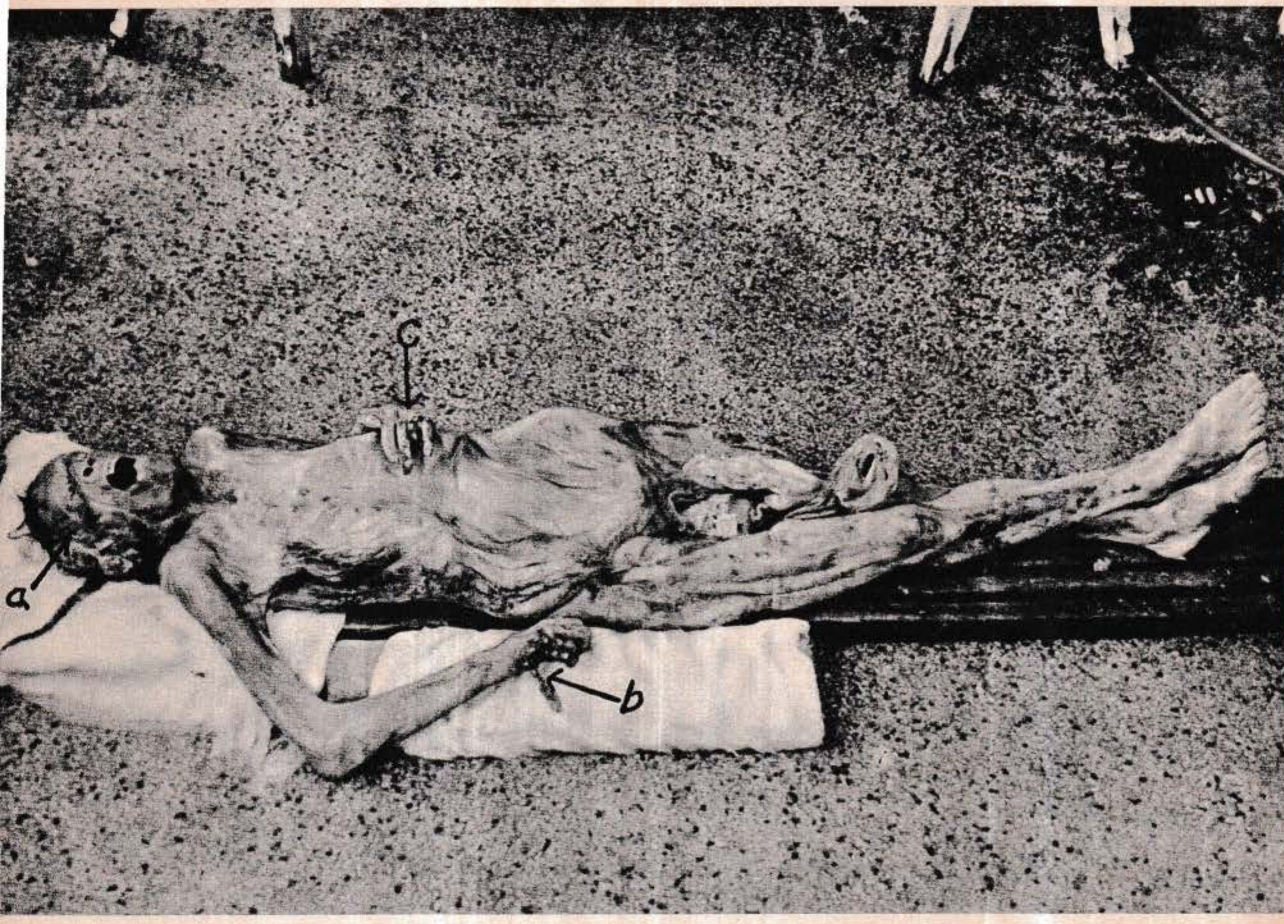
Assassinés à Wiesenau, arrondissement de Hohensalza. Les 3 personnes ont été tuées dans une cave, le bébé dans les bras de sa mère, d'une grenade à main lancée sur elles. L'époux Berger a reçu, en outre, un coup de fusil qui a pénétré à la partie gauche de la nuque et dont la balle est ressortie à droite vers l'épaule.



Madame Sonnenberg, 25 ans, aux derniers temps de sa grossesse, au fond, et Martha Bunkowski, 20 ans, une fugitive, devant, dans le même cercueil. Théâtre du crime: Rudak, arrondissement de Thorn. Les deux victimes ont été tuées à coups de fusil. A la cheville de Mme S. corde qui a servi à traîner la victime hors du lieu étroit du crime, une étable à porcs. No d'autopsie — Br. 111 et Br. 112 (OKW. H. S. In.)



Dahms, Else, 19 ans, du groupe des victimes d'Eichdorf-Netzheim. Assassinée avec ses patrons, les époux Jeschke, et le valet de ferme Kurt Kempf. 2 balles, dont l'une est entrée à la partie droite de la nuque et a fracassé le crâne, coup de fusil; la seconde a pénétré à droite dans le dos et est sortie à la partie droite de la poitrine. Coup de fusil donné sur la victime gisant à terre. A remarquer l'empreinte du soutien-gorge sur la peau, signe qu'il s'agit d'une femme. No d'autopsie — Br. 84 (OKW./H. S. In.)



Epouse Kempf, 25 ans, assassinée à Wiesenau, arrondissement de Hohensalza. Avec elle ont été assassinés : son mari, 36 ans, leurs enfants, Hilde K., 9 ans, Hélène K., 2 ans ½, en outre, les époux K. âgés de 70 et de 65 ans, et le valet de ferme Theodor Dräger, 17 ans, en tout 7 personnes. — Elles ont été tuées à coups de pistolet dans le crâne (indiqués par la lettre a), en outre, le 4e et le 5e doigt de la main droite ont été brisés, l'annulaire de la main gauche manque (indiqués par les lettres b et c). — La femme en était aux derniers temps de sa grossesse. On a trouvé l'enfant à demi sorti du cadavre. Il ne s'agit pas là d'un effet de la putréfaction, mais on se trouve bien en présence d'un accouchement naturel qui a commencé durant l'agonie.

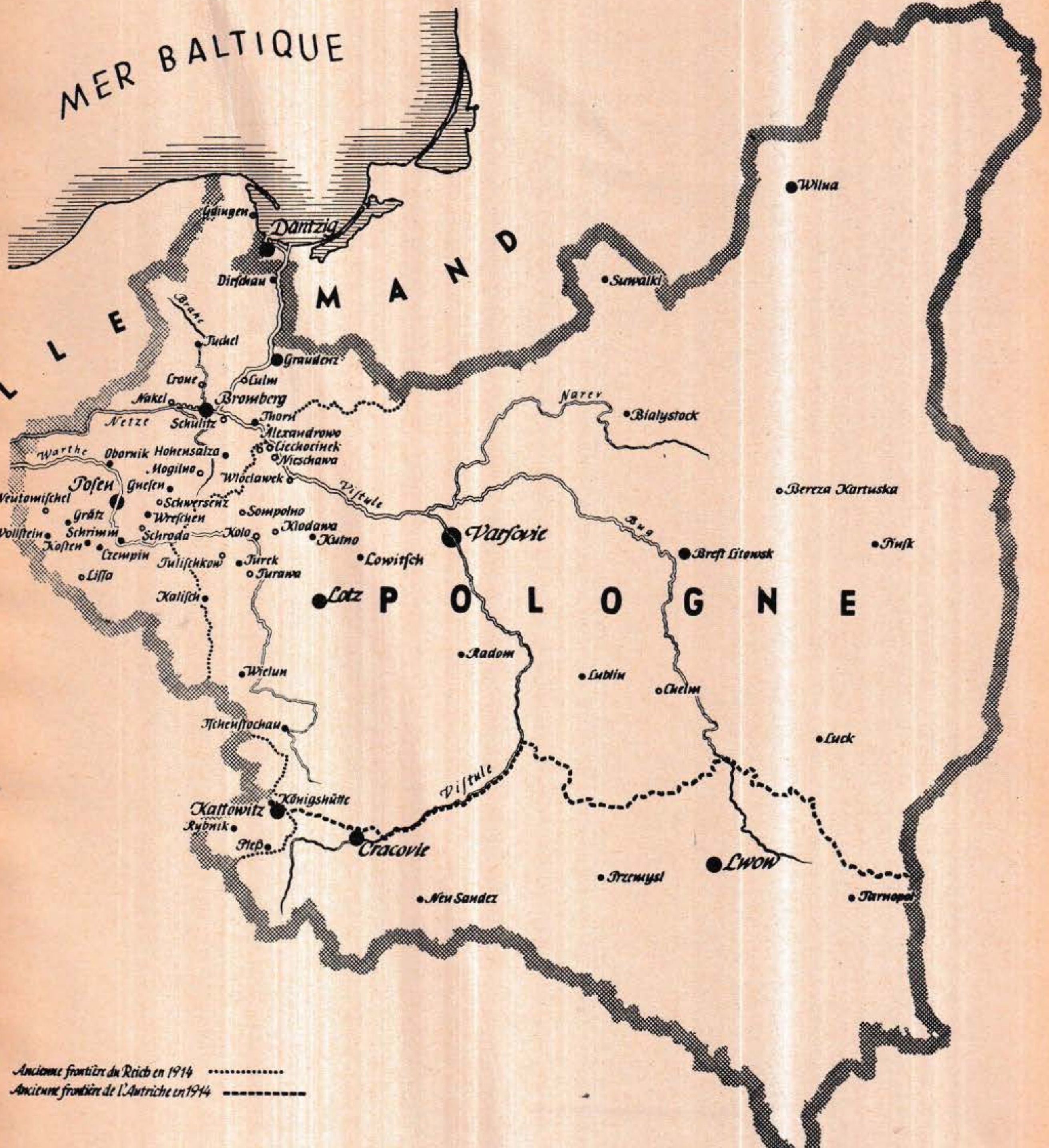
No d'autopsie — Br. 127 (OKW./H. S. In.)



Agrandissement de la photo montrant l'enfant à demi sorti du sein de la mère.

No d'autopsie — Br. 127 (OKW./H. S. In.) Photo b.

CARTE SYNOPTIQUE
DES PRINCIPAUX LIEUX DE CRIMES DANS L'ANCIENNE POLOGNE



VOLK UND REICH KARTE